



**HAL**  
open science

## Châteaux et Prieurés Actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny) - 15-16 octobre 2011

Hervé Mouillebouche

► **To cite this version:**

Hervé Mouillebouche (Dir.). Châteaux et Prieurés Actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny) - 15-16 octobre 2011. Centre de castellologie de Bourgogne, 370 p., 2012, 978-2-9532994-6-5. halshs-00751306

**HAL Id: halshs-00751306**

**<https://shs.hal.science/halshs-00751306>**

Submitted on 13 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Derniers ouvrages publiés par le Centre de Castellologie de Bourgogne :

Patrice BECK (s. dir.), *Vie de cour en Bourgogne à la fin du Moyen Âge [ : le château de Germolles ]*, éd. Alan Sutton, 2002. (23 €)

*Chastels et maisons fortes en Bourgogne, I : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1994-1998*, s. dir. G. Auloy et M. Maerten, préface de Jean Richard, 2001, rééd. 2008. (20 €)

*Chastels et maisons fortes en Bourgogne, II : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1999-2007*, s. dir. H. Mouillebouche, préface d'Alain Guerreau, 2008. (20 €)

*Chastels et maisons fortes III : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 2008-2009*, s. dir. H. Mouillebouche, préface de Michel Bur, 2010. (28 €)

Louis LAGROST, *Du château ducal de Montcenis à la « seigneurie » du Creusot (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, préface d'Hervé Mouillebouche, 2009. (25 €)

Michel MAERTEN, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *L'habitat fortifié en Bourgogne ducale (Côte-d'Or, Saône-et-Loire). Base de données sur dvd rom, 1 Go*, 2010. (20 €)

Brigitte COLAS, Jean VALLET (dir.), *Le château de Montperroux en Autunois : de l'archéologie à l'histoire*, préface de Jean-Paul Auciaux, 2011. (28 €)

Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et mesures. Actes des 17<sup>e</sup> journées de castellologies de Bourgogne*, 2011. (25 €)

## Dans la collection *Châteaux-forts d'Europe* :

Charles-Laurent SALCH, Gilles AULOY, *Grands donjons romans en Bourgogne méridionale (Saône-et-Loire), XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Castrum Europe, 2004 (Châteaux-forts d'Europe, 32)

*Le château de Gros-Chigy en pays de Cluny*, Castrum Europe, 2005 (Châteaux-forts d'Europe, 33-34)

Charles-Laurent SALCH, Gilles AULOY, Michel MAERTEN, *Donjons des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles en Bourgogne méridionale (Saône-et-Loire)*, Castrum Europe, 2005 (Châteaux-forts d'Europe, 35-36)

Gilles AULOY (s. dir.), *Le château de Marigny en Chalonnais, (Saône-et-Loire)*, Castrum Europe, 2006 (Châteaux-forts d'Europe, 39-40)

Pour toute correspondance commerciale :  
Centre de castellologie de Bourgogne  
Château de Bellecroix, 20, chemin de Bellecroix  
71150 Chagny  
Centrecastellologiebourgogne@Yahoo.fr  
<http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr/>

*Couverture : château de Bellecroix, (cl. H.M.)*

# Châteaux et Prieurés

*Actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny)*

*15-16 octobre 2011*



Sous la direction d'Hervé Mouillebouche

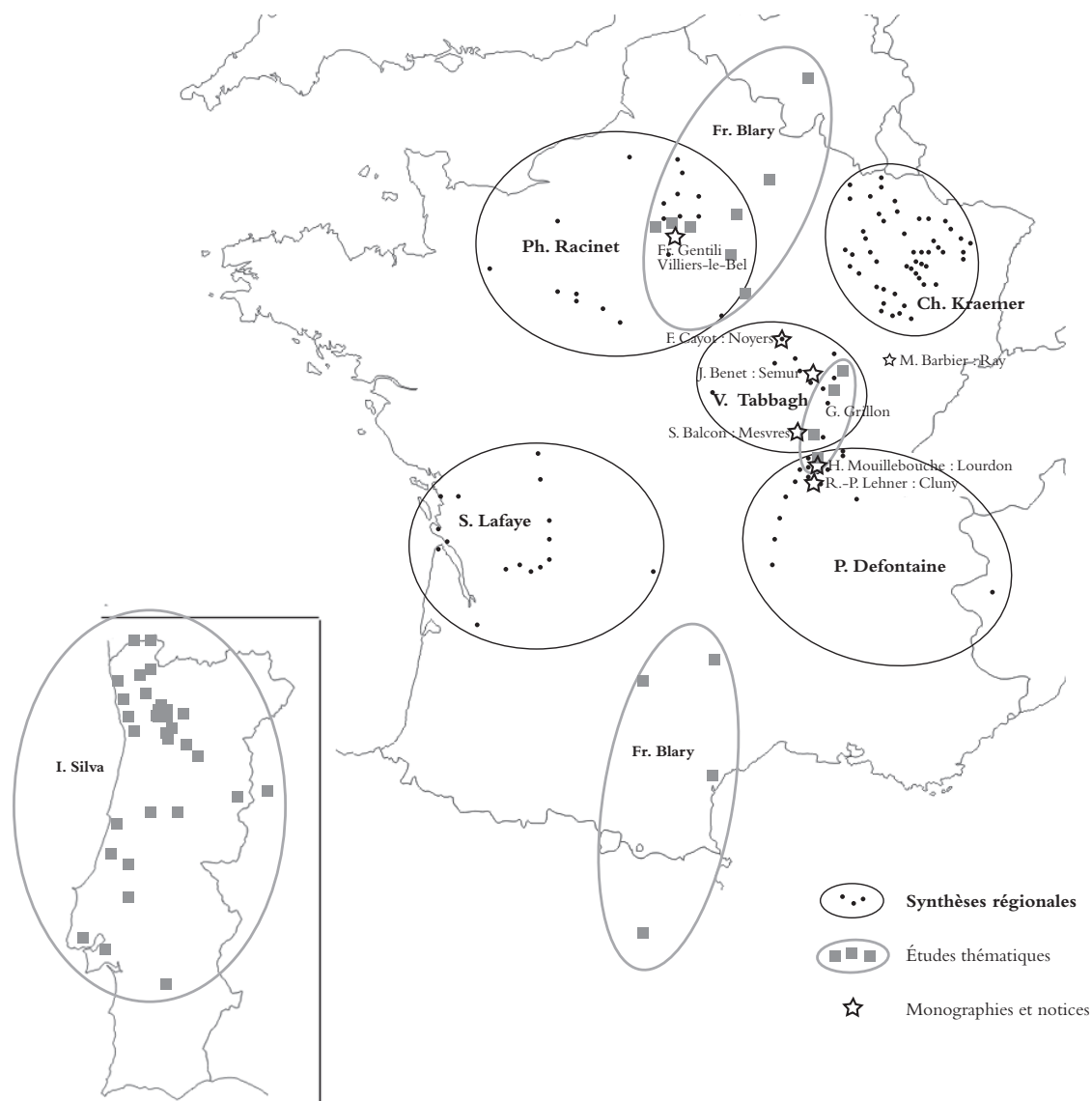
Préface de Vincent Tabbagh

Chagny, 2012

# Table des matières

<i>Préface</i>	
Vincent TABBAGH	6
<b>Synthèses régionales</b>	
Vincent TABBAGH – <i>Le développement des établissements ecclésiastiques autour des grands châteaux de Bourgogne entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle</i>	12
Charles KRAEMER – <i>Châteaux et prieurés de Lorraine (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) essai de topographie historique</i>	32
Philippe RACINET – <i>Du voisinage à l'insertion : étude des relations entre prieuré et château dans la moitié nord de la France (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)</i>	66
Stéphane LAFAYE – <i>Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle</i>	100
Patrick DEFONTAINE – <i>De la clôture fortifiée au donjon, au manoir, ou les prieurés-châteaux en Bresse, Forez et Mâconnais</i>	132
<b>Études de cas</b>	
Ilídio SILVA – <i>Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu. Fortifications et métaphores architecturales chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin au Portugal</i>	154
François BLARY – <i>La question des fortifications des établissements cisterciens (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)</i>	184
Guillaume GRILLON – <i>L'inhumation au prieuré : une pratique seigneuriale rapidement dépassée</i>	224
François GENTILI – <i>Prieuré et habitat seigneurial au cœur du village de Villiers-le-Bel : premières interprétations à l'issue des fouilles 2004-2012</i>	244
René-Pierre LEHNER – <i>L'abbaye de Cluny joue des tours... Analyse architecturale de la tour Fabri</i>	274
<b>Notices</b>	
Hervé MOUILLEBOUCHE – <i>Le château des abbés de Cluny à Lourdon : le parc, le jeu de paume, la tour philippienne</i>	308
Sylvie BALCON-BERRY – <i>Les fortifications du prieuré de Mesvres (Saône-et-Loire)</i>	328
Fabrice CAYOT – <i>Le château et la topographie ecclésiale de Noyers (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)</i>	338
Jérôme BENET – <i>Châteaux, prieurés et développement urbain : le cas de Semur-en-Auxois</i>	344
Marylise BARBIER – <i>Conflits d'influence en terre comtoise : Ray-sur-Saône et les puissances ecclésiastiques (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). État de la question</i>	352
<b>Conclusions</b>	
Michel BUR	364

# Répartition géographique des articles



## Abréviations

ADCO : archives départementales de la Côte-d'Or

ADN : archives départementales de la Nièvre

ADSL : archives départementales de Saône-et-Loire

ADY : archives départementales de l'Yonne

AN : archives nationales

Arr. : arrondissement

BnF : Bibliothèque nationale de France

CeCaB : Centre de Castellologie de Bourgogne

CDRA : Comité départemental de la recherche archéologique

Cne : commune

Cton : canton

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

n. : note

n. st. : nouveau style (style du premier janvier)

Peincedé : Jean-Baptiste PEINCEDÉ, *Inventaire manuscrit des archives de la chambre des Comptes*, 36 vol., fin XVIII<sup>e</sup> siècle. Archives départementales de la Côte-d'Or, B 11 994 à B 12 030.



*Hostellerie  
de  
Belcroix*

# Préface

VINCENT TABBAGH

Châteaux et églises sont les seules constructions monumentales, assez rapidement en pierre, des campagnes de l'époque féodale. Ils se multiplient de manière concomitante, le maillage des forteresses et des mottes accompagnant le tissage du « blanc manteau d'églises » dont se couvre le royaume de France. Ces dernières appartiennent à des communautés variées, monastiques, canoniales ou paroissiales. Nul doute que l'observation des relations entre châteaux et paroisses, dans un effort de quantification et de modélisation, ne conduise un jour à une meilleure compréhension des évolutions de la société d'Occident entre la période carolingienne et le XIII<sup>e</sup> siècle, puisque jusqu'à présent l'encellulement dans les châtelainies a été considéré comme un phénomène économique, social et politique plus que comme une entreprise ecclésiastique. L'étude des liens entre châteaux et prieurés, plus simple peut-être d'un premier abord, ne constitue donc qu'une étape dans un cheminement de recherche qui doit beaucoup aux développements récents de l'archéologie comme au décentrement de l'histoire ecclésiastique depuis les grandes communautés fascinantes vers les plus modestes qui en dépendent plus ou moins mais forment un tissu dont la densité ne cesse de se révéler. Pendant longtemps l'historien des fortifications, des guerriers et des seigneuries n'était pas celui de la vie ecclésiastique, et même un Georges Duby, qui trouva dans les chartes de Cluny l'une des sources essentielles de l'histoire de l'aristocratie mâconnaise, mais concentra aussi son regard sur les

*Page de gauche :  
commanderie de Belle-  
croix (cl. Fr. Sartiaux.)*



Cisterciens qui cherchaient pour leurs implantations l'éloignement des espaces bâtis, n'a pas creusé les dimensions topographiques, monumentales et politiques des rapports entre châtelains et moines. Aujourd'hui, la démarcation s'efface peu à peu, les études réunies ici en témoignent heureusement.

Mettre en lumière les connexions entre deux phénomènes nécessite d'abord une prise de conscience de leurs différences et de leurs spécificités. Entre châteaux et prieurés, les oppositions ne manquent pas. Le premier est d'abord un lieu de défense, point de départ et d'arrivée, mais aussi enjeu des chevauchées violentes et des guerres vicinales. Demeure des guerriers, y trouve son siège une vie courtoise fondée sur l'amour et les plaisirs des sens. Dans sa fierté, il manifeste le morcellement des pouvoirs et la désintégration d'un État devenu depuis l'Empire romain l'appui indéfectible de l'Église et un instrument de christianisation. Lorsque des chapelains y vivent, leurs activités administratives et littéraires paraissent plus évidentes que leurs responsabilités liturgiques encore que celles-ci, pour ne pas ressortir immédiatement des sources, ne soient certainement pas absentes ; le seigneur touché de piété fait davantage confiance aux moines qu'à ses chapelains pour le salut de son âme par la prière perpétuelle et l'accueil de son corps dans l'attente de la Résurrection. Car le prieuré, qui comporte certes des bâtiments d'habitation et d'usage, mais d'abord une église consacrée, est la demeure de Dieu, des saints et des pauvres moines. Ce lieu de prière, d'obéissance et d'humilité reste en relation étroite avec une abbaye mère dont la domination, dans le cadre clunisien en tout cas, se renforce plus qu'elle ne s'étiole.

Pourtant, l'évidence des vestiges encore en place et de quelques sources écrites s'impose, des prieurés ont pris place dans ou à proximité des lieux forts et les moines ont parfois fortifié leurs établissements, en Bourgogne notamment. Moines et guerriers ne peuvent être sans relations, et il faudra donc mesurer le rôle des châtelains dans le développement des prieurés, ne serait-ce que par le processus de la fondation dans le ressort du château, et celui des moines et chanoines dans la constitution des châtellenies ou plus modestes seigneuries, leur présence ne pouvant être un obstacle décisif aux ambitions de l'aristocratie militaire. Par des études portant sur une région plus ou moins étendue, dans une approche systématique de tous les exemples accessibles, par l'examen de cas particuliers, par des démarches tangentielles à propos de l'influence des modèles architecturaux ou des choix des lieux de sépulture par exemple, les pages qui suivent tentent de préciser les situations, d'éclairer les évolutions, d'expliquer les conduites. L'observation des localisations, la mesure des altitudes et des distances

permettent d'avancer dans la relation entre construction des châteaux et fondation des prieurés, l'établissement de chronologies relatives restant très délicate en raison du caractère imprécis et discutable des sources en ces hautes époques. La topographie des lieux, restituée à travers cartes et plans, mobilise donc d'abord l'attention. Mais dans les constructions elles-mêmes, les imitations et similitudes peuvent porter des significations et susciter des interprétations. Tour et clocher, la distinction de ces catégories d'historien, claires en apparence, est-elle bien pertinente ?

La vigueur des relations dépend évidemment des contextes. Selon les régions, ni la puissance des guerriers ni le rayonnement des moines n'ont connu la même intensité ou les mêmes modalités. Il faut distinguer entre les châteaux, une grande forteresse sommitale n'étant pas une motte ou une maison forte, comme entre les ordres réguliers, les moines clunisiens ne faisant pas les mêmes choix que les chanoines par exemple. Pour prendre des exemples ici traités, la situation de la France du Nord et de l'Est se distingue de celle de l'Aquitaine. Le prieuré n'est pas non plus le seul type d'établissement ecclésiastique présent autour du château : paroisses, collégiales séculières, hôpitaux y prennent aussi leur place, ce qui nécessite de mettre en évidence d'éventuelles spécificités du prieuré et de l'insérer dans des ensembles complexes. La polysémie de ce terme sans définition canonique, l'extrême variété des communautés qu'il recouvre, quant à leur taille ou quant à leur rôle, de l'établissement conventuel aux effectifs bien étoffés au simple prieuré-cure ou au centre de gestion domanial, impose aussi le raffinement des observations, l'élaboration de typologies et la nuance des conclusions.

L'enjeu d'une meilleure compréhension des relations entre seigneurs et religieux est évidemment considérable puisque, par rapport aux temps antérieurs, tant le développement de la féodalité que la réforme de l'Église semblent avoir approfondi les distances entre ces deux versants d'une élite autrefois plus cohérente. Les questions qu'elle suppose de résoudre n'ont pas de réponses immédiates. Par exemple, les fortifications des moines sont-elles l'affirmation d'une clôture à la fois spirituelle et sociale et la recherche d'une protection face à la menace des guerriers, ou le signe qu'ils se sont approprié le nouveau régime de domination des terres et des hommes ? Fondant des prieurés, les châtelains souhaitent-ils faire servir le zèle et l'influence des moines à la consolidation voire la consécration de leur pouvoir seigneurial, ou, empreints de la nécessité de faire pénitence face à l'ampleur de leurs exactions, veulent-ils assurer leur salut en s'érigeant comme modèles de dévotion ? Autrement dit, une littérature

monastique souvent hostile aux guerriers est-elle bien représentative de la subtilité de leurs relations ?

Les études ici réunies commencent à apporter des réponses, mais elles ouvrent aussi des perspectives qui nécessiteront bien des labeurs. La dimension économique de ces relations mérite d'être approfondie. Les prieurés ne pourraient-ils être des lieux de rassemblement de denrées, des fermes modèles, et les moines ou chanoines les intermédiaires entre le seigneur et ses paysans ? L'argent qui s'y accumule ne saurait-il être mis à sa disposition, par un moyen ou par un autre, non sans profit sans doute ? En poussant loin l'analyse topographique du trinôme château/prieuré/habitat et celle des modalités spatiales de l'exploitation du sol, des réponses à ces questions pourraient sans doute être avancées.

Fouiller la dimension politique de ces relations peut également conduire à mieux comprendre le mouvement de déconstruction et reconstruction des unités territoriales étendues, principautés voire royaumes : quelles relations entre une hiérarchisation des seigneurs et des seigneureries dans des rapports de vassalité et l'attache à de grandes abbayes des prieurés qu'ils fondent ? La quête d'un appui auprès des plus puissants monastères par l'intermédiaire de leurs prieurés permet-elle à certains maîtres de châteaux de relâcher la contrainte de ces liens vassaliques en trouvant des appuis à leur liberté ou au contraire l'intégration des prieurés dans les organisations monastiques ou canoniales centralisées servent-elles finalement le renouveau de puissance de princes territoriaux qui multiplient avec elles les processus de solidarité ?

Châtelains et moines établis dans l'enceinte castrale ou à proximité entretiennent sans doute des relations personnelles. On rêvera encore longtemps, faute de sources adéquates, d'une prosopographie qui révélerait les éventuels liens de sang entre les frères du prieuré et le seigneur ou les membres de sa mesnie, mais le modèle monastique d'une fraternité à la fois égalitaire et hiérarchisée dans la présence du prieur, *primus inter pares*, n'inspire-t-il pas les comportements et les idéaux du petit groupe de guerriers rassemblés à l'intérieur des murailles ? L'*amicitia* d'inspiration cicéronienne et chrétienne n'est-elle pas quêtée par les uns comme par les autres ?

Sur le plan des conceptions religieuses qui président aux constructions, le rapprochement des châteaux et des églises prieurales suscite aussi des interrogations. Certes, contrairement aux territoires de Reconquête, dans le contexte occidental d'une société christianisée, une distinction ferme paraît maintenue entre la forteresse et le bâtiment ecclésial. L'abbaye-palais appartient à un passé révolu, ou à l'ave-

nir lointain de l'Escurial par exemple. La consécration de l'église et les interdits qui en découlent paraissent suffire pour assurer sa sécurité. Les glissements de l'une à l'autre ne manquent cependant pas, tout comme au XII<sup>e</sup> siècle les chevaliers s'inscrivent dans le monde des réguliers à travers les ordres militaires. Entre l'église-forteresse bâtie sur le modèle de la Jérusalem de l'Apocalypse, au Portugal par exemple, et l'église-croix, maison du Dieu qui se fait homme et se livre sans combat, les situations intermédiaires méritent d'être mises en évidence et l'opposition paraît moins claire qu'on pourrait le penser.

Une fois encore, le rapprochement de deux phénomènes en apparence éloignés, antagonistes peut-être mais contemporains, apporte des éclairages nouveaux. Reste à savoir s'ils font un système, au sens que les sciences de la nature donnent à ce terme, et si oui à décrire l'écheveau de sa cohérence profonde.

Veüe du Chasteau, et du  
**GRANCEY,**  
Comte en Champagne, a 5. lieües de  
du coste du mÿdy.

1700.



# Le développement des établissements ecclésiastiques autour des grands châteaux de Bourgogne entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle

VINCENT TABBAGH\*

\* Professeur émérite  
à l'université de  
Bourgogne.

*Pendant cinq siècles, un groupe de forteresses bourguignonnes, présentant des caractères communs, position de sommet, ampleur de l'espace fortifié, appartenance à un puissant toponymage, s'est progressivement doté d'un équipement ecclésiastique varié. Aux prieurés dépendants de grandes abbayes, établis à leur pied, à proximité d'un cours d'eau, s'ajoutèrent des établissements d'assistance et d'accueil puis les paroisses qui aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ont permis la desserte spirituelle des bourgs castraux solidement constitués. Tout au long de la période, des collégiales de chanoines séculiers, installées à l'intérieur des murailles, sacralisèrent le lieu et renforcèrent la promotion du pouvoir châtelain.*

Si une chapelle apparaît fréquemment dans les ensembles fortifiés aux mains d'un lignage, même modestes, peu de liens, topographiques ou institutionnels, semblent unir les châteaux et leurs mesnies guerrières d'un côté, et le bâtiment ecclésial qui accueille une communauté importante, monastique, canoniale ou paroissiale de l'autre. Les premiers s'établissent en discordance d'un réseau d'habitat plus ancien, lié aux voies et carrefours de circulation, aux cours d'eau, aux terroirs facilement exploitables, alors qu'ils recherchent les sites défensifs de hauteur, peu accessibles, donc éloignés de lieux de culte installés dans les anciens centres domaniaux et les villages. La vision classique mise au point par l'historiographie, selon laquelle, avant la réforme grégorienne et la « restitution des autels », dans la chrétienté latine, les seigneurs laïcs exerceraient leur autorité sur le clergé séculier directement au service des fidèles, doit être en Bourgogne fortement

*Fig. 1 (page de gauche) :  
« Vieille du chateau et  
du bourg de Grancey...  
1700 » BnF, coll.  
Gaignière 5 136 (détail).*

nuancée : la desserte spirituelle de la population des campagnes, aux <sup>x</sup><sup>e</sup> et <sup>xi</sup><sup>e</sup> siècles, paraît plutôt la tâche de petites communautés de quelques prêtres et clercs, établies dans les bourgades importantes, en charge d'un territoire étendu et dépendantes du chapitre cathédral de leur cité ou des grandes communautés canoniales des *castra* urbains. Par la suite, contrairement à d'autres régions, s'il s'y est jamais développé, le patronage laïque des paroisses disparaît complètement de Bourgogne. Surtout, qu'il soit périurbain, comme de nombreux établissements aux origines très anciennes, ou construit dans un « désert » objet de défrichements comme ceux qui leur succèdent dans le cadre d'un nouveau monachisme au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, le monastère, élément essentiel du dynamisme ecclésiastique au moment où le pouvoir seigneurial se déploie, paraît éloigné du château, qu'il s'agisse de la grande forteresse, de la motte ou d'une demeure sommairement fortifiée. Certes, après une vie de combat, le guerrier peut faire des dons aux moines pour le remède de son âme, voire en revêtir l'habit à la veille de sa mort, mais les valeurs de ces milieux, bravoure et orgueil de caste d'un côté, humilité et pauvreté de l'autre, semblent bien antagonistes, et nombreux sont les textes où les moines, maîtres de l'écrit, dénoncent une violence et des exactions dont ils peuvent être directement victimes. L'esprit d'indépendance des fils de saint Benoît les conduit à ne rechercher protection et confirmation de leurs biens et de leurs droits qu'auprès d'autorités ecclésiastiques supérieures, évêques et papes, comme à construire des réseaux de maisons plus ou moins intégrés, à leurs yeux mieux à même de les défendre. Ni la communauté clunisienne ni l'ordre cistercien n'ont rassemblé l'ensemble des monastères de la région, mais ils constituent des modèles et expriment des conceptions largement partagées dans le clergé régulier.

Plusieurs exemples montrent pourtant l'importance d'un équipement ecclésiastique riche et varié dans les châteaux bourguignons, évoluant sensiblement au cours des cinq derniers siècles du Moyen Âge, mais avec suffisamment d'éléments communs pour que l'on puisse proposer un modèle de développement. Ils concernent des constructions de grande ampleur, des forteresses étendues et sommitales relevant du premier réseau castral, ayant fait naître d'importantes seigneuries châtelaines et parfois des bourgs et appartenant à la haute aristocratie régionale, celle qui s'identifie par la répétition régulière du même prénom de génération en génération. Là, à l'intérieur des murailles, ou à quelque distance à leurs pieds, chapelles, prieurés, églises paroissiales, collégiales, lieux d'assistance, de nombreux types d'établissements ecclésiastiques ont donc pris naissance, à l'exception toutefois de couvents mendiants. Une même forteresse a souvent rassemblé plusieurs communautés autour d'elle, au même moment ou par accumulation au cours de la période.

# Le développement des établissements ecclésiastiques...

## Les sanctuaires primitifs

L'élément ecclésiastique le plus ancien lié à un grand ensemble castral pourrait bien être un modeste sanctuaire, au statut difficile à déterminer, à l'intérieur des murs ou à proximité. Celui consacré à saint Marc, dans la forteresse de Salmaise<sup>1</sup> (fig. 2), et celui qui abrite dans sa crypte le corps de sainte Pélagie, par un phénomène malheureusement mal documenté, à Mont-Saint-Jean<sup>2</sup> (fig. 9), appartiennent vraisemblablement à des époques anciennes, tout comme le bâtiment *intra muros* dédié à Notre-Dame, qui deviendra à Grancey le prieuré Saint-Nicolas dépendant de Saint-Bénigne, tout proche du donjon<sup>3</sup> (fig. 1, 5 et 8). Le vocable de saint Louis pour la chapelle du château de Montbard (fig. 10) renvoie à une date beaucoup plus tardive, un changement de patronage spirituel ayant cependant pu se produire<sup>4</sup>. À Thil-en-Auxois (fig. 13), un sanctuaire sous le patronage d'Auxile, sainte inconnue par ailleurs, se trouve à l'extérieur des murailles, sur le piedmont occidental, et remonterait au x<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Un édifice sacré au vocable de saint Saturnin prend place sur la pente septentrionale de l'étroit plateau castral de Vergy<sup>6</sup> (fig. 14). L'une des premières fonctions de ces sanctuaires était peut-être de sacrifier un lieu d'inhumation, auprès parfois d'un saint très local. Il paraît difficile d'imaginer que ceux de Salmaise et de Mont-Saint-Jean, et plus encore celui de Thil, aient précédé les constructions de retranchement, vu la particulière adaptation de celles-ci à un site de défense. Autour de Saint-Saturnin de Vergy se trouvent des tombes mérovingiennes, mais l'éperon était sans doute déjà fortifié à cette époque<sup>7</sup>.



1. Côte-d'Or, cton de Flavigny. MOUILLE-BOUCHE, « Cercles de paix... » p. 123-124.
2. Côte-d'Or, cton de Pouilly. Le corps de sainte Pélagie n'aurait toutefois été rapporté d'Orient qu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle par Guillaume de Mont-Saint-Jean au retour de la septième croisade. BOBIN, *Monographie...* p. 11.
3. Côte-d'Or, arrt de Dijon. LAURENT, CLAUDON, *Abbayes et prieurés...* p. 444. ROSE-ROT, *Dictionnaire topographique...* p. 188.
4. Côte-d'Or, arrt de Semur. ROSE-ROT, *Dictionnaire topographique...* p. 257.
5. Côte-d'Or, arrt de Semur-en-Auxois. COURTÉPÉE, *Description...* t. IV, p. 139. GAUTIER, *Précy-sous-Thil...* p. 52-53.
6. Côte-d'Or, cton de Gevrey, cne de Reulle-Vergy. COURTÉPÉE, *Description...* t. II, p. 402.
7. MARILIER, *L'église Saint-Saturnin...* p. 1.

Fig. 2 : chapelle Saint-Marc au château de Salmaise. Cl. Siren-Com 2009.



## Naissance des prieurés

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, le couple château/prieuré se rencontre en plusieurs occurrences, avec une position caractéristique du second élément, en fond de vallée, plus rarement à mi-pente, donc à quelque distance de la forteresse. Ces modestes établissements portent des vocables de saints universels ou au moins d'un grand rayonnement, et n'ont donc aucun lien avec des figures de saints locaux : Saint-Pierre et Saint-Étienne le disputent à la Vierge ou à la Trinité. Ils sont tous unis, comme la plupart des établissements modestes à cette époque, à une abbaye importante plus ou moins éloignée. Glanot, dédié à saint Pierre, dans la vallée d'un petit affluent du Serein au pied de Mont-Saint-Jean (fig. 9), forteresse dont la première trace se rencontre en 924 sous la plume de l'historien Flodoard, se rattache à Cluny<sup>8</sup>, de même que le prieuré Saint-Vivant dominé par le considérable ensemble castral de Vergy<sup>9</sup> (fig. 14). Saint-Étienne de Courtangy (fig. 10), à proximité de Montbard, aux bords de l'Armançon, dépend de la très ancienne abbaye de Moutier-Saint-Jean<sup>10</sup>, La Trinité de Précysous-Thil de Flavigny, le prieuré de Sombernon appartient à Saint-Bénigne de Dijon (fig. 12)<sup>11</sup> et Notre-Dame de Noyers, dans la vallée du Serein, à Molesme<sup>12</sup>. En Nivernais, Notre-Dame-du-Pré, dans la vallée du Nohain, établissement clunisien, se situe à environ 1 km de la forteresse de Donzy<sup>13</sup> (fig. 3).

8. Glanot, cne de Mont-Saint-Jean. COURTÉPÉE, *Description...* t. IV, p. 113. COTTINEAU, *Répertoire...* p. 1291. Le texte de Flodoard est publié dans BOBIN, *Monographie...* p. 8-9.

9. Vergy : RAUWEL, *Saint-Vivant de Vergy...*

10. COTTINEAU, *Répertoire...* p. 901.

11. Côte-d'Or, arrt de Dijon. COURTÉPÉE, *Description...* t. IV, p. 47. SAUTEREAU, *Notice historique...* p. 115.

12. Yonne, arrt de Tonnerre. LAURENT, CLAUDON, *Abbayes et prieurés...* p. 433-434.

13. Nièvre, arrt de Cosne-sur-Loire.



Fig. 3 : Notre-Dame-du-Pré, près du château de Donzy (cl. H. Mouillebouche).

## Le développement des établissements ecclésiastiques...

Liées aux châteaux, ces communautés furent comme eux créées en discordance avec les concentrations d'habitat, et donc des églises plus anciennes. À Thil par exemple (fig. 13), La Trinité prend place à l'ouest de la butte, dans ce qui se développera comme un bourg castral, Précy, alors que les deux villages de Nan et de Vic, dont les noms disent l'ancienneté et pour le second l'importance, occupent son piedmont méridional et oriental. Le simple isolement de ces prieurés, dans la plupart des cas, en particulier pour les plus éloignés de la forteresse, comme Glanot ou Notre-Dame-du-Pré à Donzy, manifeste bien cette discordance. Certains d'entre eux peuvent cependant avoir pris la suite de la paroisse primitive du lieu, à preuve le monopole des inhumations dans le cimetière qui les entoure, qu'ils défendent jalousement et souvent très longtemps, jusqu'en 1702 à Courtangy par exemple<sup>14</sup>. Le cas semble assuré pour Saint-Germain de Grancey (fig. 8), au pied méridional de la forteresse, éloigné de l'espace que le bourg castral occupera peu à peu, église entourée d'un cimetière à monopole que l'évêque de Langres Gauthier de Bourgogne donne à Saint-Étienne de Dijon en 1171 seulement<sup>15</sup>.

La faiblesse de la documentation archivistique rend difficile et hasardeuse l'énonciation d'une règle d'antériorité de l'un des éléments, château ou prieuré, sur l'autre. Pour quelques cas mieux documentés, encore que la certitude ne puisse jamais être vraiment atteinte pour ces périodes, celle de la forteresse semble la plus assurée, et l'établissement ecclésiastique apparaît alors comme une création volontaire du châtelain. L'unanimité des érudits se fait pour affirmer que Saint-Vivant de Vergy fut fondé par le sire Manassès vers 900-920<sup>16</sup>. La Trinité de Précy-sous-Thil serait l'œuvre de Miles, seigneur du lieu, qui fit venir en 1008 trois moines de Flavigny<sup>17</sup>, époque à laquelle remonterait, fin du x<sup>e</sup> siècle ou début du xi<sup>e</sup>, le prieuré de Somberton (fig. 12)<sup>18</sup>. Les sires de Mont-Saint-Jean auraient fondé Glanot. Avant 1101, Miles de Noyers appelle des moines de Molesme et les installe au bord du Serein dans une église dédiée à la Nativité Notre-Dame<sup>19</sup>. C'est en 1109 qu'Hervé de Donzy fixe les bénédictins à Donzy-le-Pré<sup>20</sup>. Le cas de Salmaise semble beaucoup plus complexe. L'établissement d'origine paraît bien être ecclésiastique, une communauté dépendante de Flavigny ou de Saint-Bénigne, on ne sait trop, dont les avoués laïcs assurent la fortification en l'entourant de murailles : les religieux sont alors à l'intérieur des murailles de ce qu'un texte de 1003 qualifie de *castrum* et dans un second temps seulement l'église dédiée à sainte Marie, alors certainement liée à Saint-Bénigne, se situe au pied de la forteresse, dans ce qui sera ensuite l'église paroissiale, une construction en partie d'époque romane encore conservée<sup>21</sup>.

14. COURTÉPÉE, *Description...* t. III, p. 505.  
ROUSSEL, *Diocèse de Langres...* t. III, p. 178.  
L'église de Courtangy serait aux mains des moines dès le ix<sup>e</sup> siècle : NADAULT, *Mémoires...* p. 82.

15. ADCO, G 214.

16. RAUWEL, *Saint-Vivant de Vergy...* p. 20.

17. Il se fit inhumér dans la priorale. COURTÉPÉE, *Description...* t. IV, p. 139 et 153.

18. SAUTEREAU, *Notice historique...* p. 115.

19. LAURENT, CLAUDON, *Abbayes et prieurés...* p. 433-434.

20. COURTÉPÉE, *Description...* t. IV, p. 110.  
COTTINEAU, *Répertoire...* p. 989.

21. MOUILLEBOUCHE, « Cercles de paix... » p. 123-124

### Situation des prieurés

La position inférieure du prieuré par rapport au château mérite une explication, dans la mesure où ces moines, imprégnés d'une culture pour laquelle les dispositions spatiales expriment des hiérarchies politiques et spirituelles, l'ont sinon recherchée, du moins acceptée. Ces maisons ne rassemblaient sans doute que quelques individus, mais le contraste avec la situation des collégiales séculières, établies en très petit nombre mais au même moment dans certains châteaux, frappe par sa netteté. Saint-Denis fondé à Vergy par le seigneur Euzelin en 1023 occupe l'une des tours de la forteresse (fig. 5 et 14), et Saint-Martin de Clamecy, en 1075 ou 1076, se trouve sur le plateau, à la même altitude que le château de son fondateur<sup>22</sup>. L'attrait de l'humilité ou de la solitude ne paraissent pas vraiment en jeu ici, d'autant plus que l'emplacement à proximité du chemin contredit la recherche de cette dernière, le prieuré pouvant même apparaître, dans le cas de Glanot par exemple, comme le point d'entrée du territoire castral, dont les moines auraient alors assuré, suivant la volonté du seigneur, une certaine sacralisation (fig. 9).

La proximité de l'eau paraît plus décisive et est aussi riche de significations métaphoriques. Vive et non stagnante, les moines la reçoivent immédiatement de Dieu, comme une grâce, sans le travail d'un puits et de son équipement, elle les renouvelle et les purifie sans cesse, eux et les morts qu'ils accueillent dans leur cimetière. Alors que les prêtres séculiers, simples chapelains ou chanoines des collégiales castrales, s'intègrent facilement à la vie châtelaine par leur mode de vie et les responsabilités pastorales qu'ils exercent, les moines des prieurés de vallée entretiennent un lien moins immédiat avec celle-ci, mais leur présence résonne symboliquement sur une communauté plus large, dans un circuit plus étendu, et participe donc à la construction de la seigneurie châtelaine comme entité politique territorialisée rassemblant des hommes de tout statut. Appartenant à leurs réseaux, ces prieurés confortent aussi les relations plus lointaines que la haute aristocratie entend entretenir avec les grands monastères de la région.

L'exemple de Vergy, forteresse particulièrement considérable il est vrai, montre que dès le XI<sup>e</sup> siècle le couple château et prieuré peut s'enrichir d'un élément nouveau relevant du clergé séculier. Vergy présente donc une chapelle cimétériale qui évolue logiquement vers un statut paroissial : Saint-Saturnin ; un prieuré de piedmont : Saint-Vivant, et une collégiale *intra muros*, Saint-Denis (fig. 4). Trois églises apparaissent également à Grancey (fig. 5), mais dans une disposition sensiblement différente : à la paroisse première devenue prieuré, Saint-

22. Acte de la fondation de Vergy : ADCO, G 2972, publié dans la *Gallia Christiana*, t. IV, *Instrumenta*, col. 77-78 ; acte de la fondation de Clamecy : ADY, G 1638, publié par LEBEUF, *Mémoires...* t. IV, p. 26. La communauté et l'église qui portera plus tard le vocable de Saint-Vorle sont établies dans les mêmes conditions topographiques à Chatillon-sur-Seine, mais il s'agit là de l'œuvre d'un évêque, celui de Langres Brun de Roucy (980-1016), appuyant sans doute la volonté du duc de Bourgogne auquel son prédécesseur Widric (973-980) avait concédé le château. La fondation est également liée à l'accueil d'un corps saint : DURNECKER, *Les corps saints...* p. 147-150.

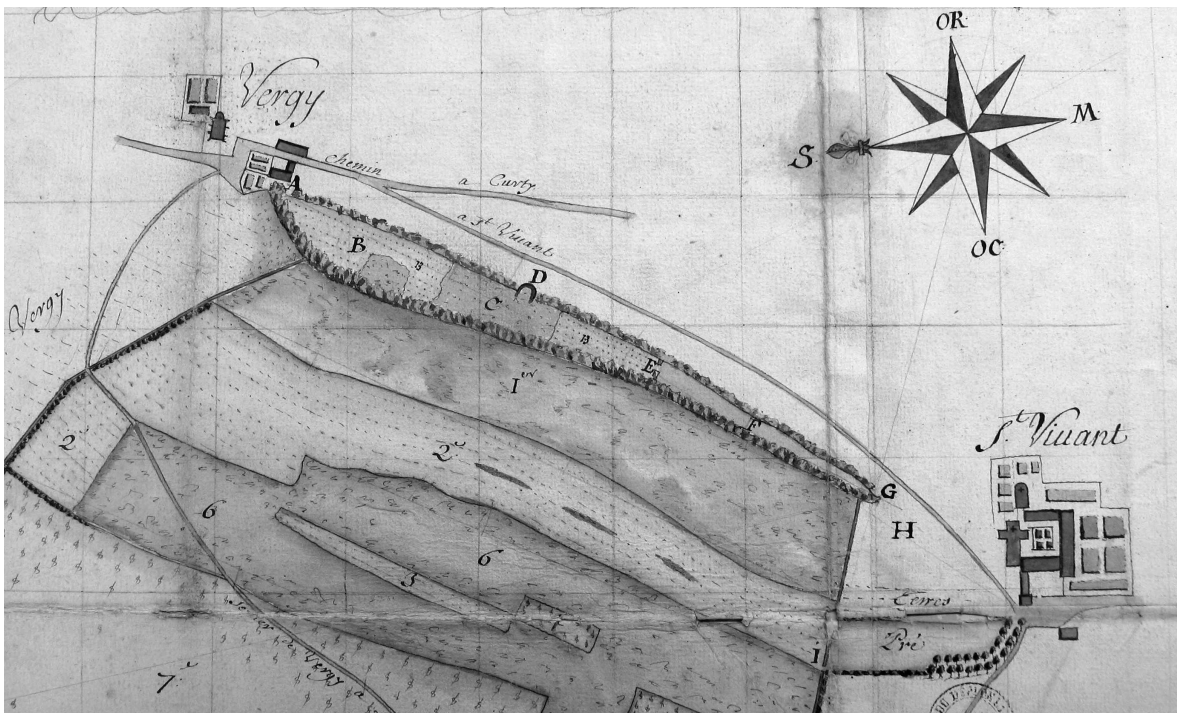


Fig. 4 : plan du château de Vergy, ADCO, C 2 533 (1742)  
 «C : mesures de maisons de chanoines ; D : tour du chœur de l'église de Saint-Denis.»

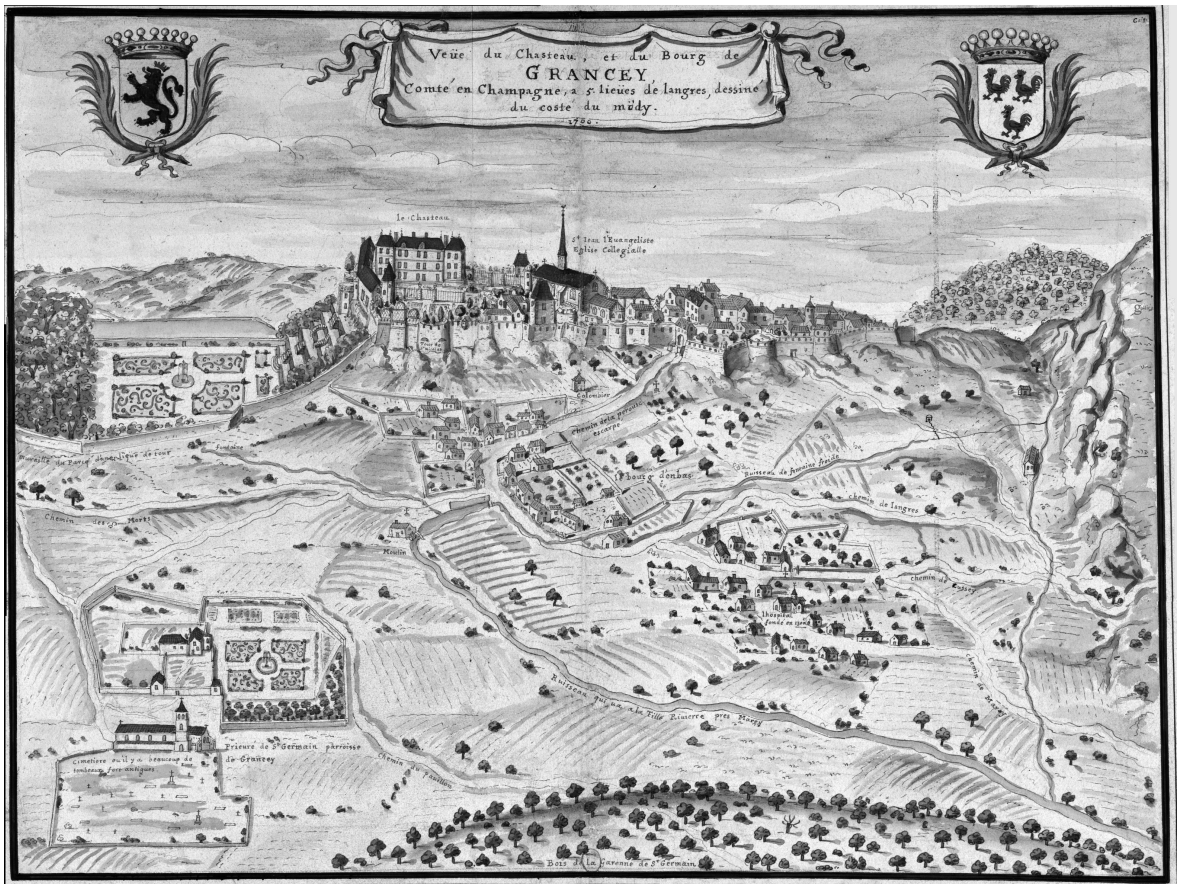


Fig. 5 : « Veüe du chasteau et du bourg de Grancey... 1700 » BnF, coll. Gaignière 5 136.

Germain, qui dépend de Saint-Étienne de Dijon, s'en ajoute une autre à l'intérieur des murs, le prieuré de Saint-Nicolas, lié à Saint-Bénigne de Dijon, et une chapelle établie dans une tour à une date inconnue. D'autres sites n'ont pas bénéficié d'une vie ecclésiastique aussi intense. À Montréal (fig. 11), seule une modeste maison d'accueil des passants a vu le jour en contre-bas du château au XI<sup>e</sup> siècle, dédiée à saint Bernard, liée au grand établissement savoyard de ce nom, et déjà mentionnée en 1012<sup>23</sup>. Le prieuré de Baume-la-Roche, sous l'autorité de l'abbaye de Saint-Seine, situé dans une petite vallée à plus de 3 km de la forteresse de Mâlain, semble sans lien avec elle<sup>24</sup>.

23. PETIT, *Description...* p. 115.

24. Côte-d'Or, canton de Sombornon. LONGNON, *Pouillés...* p. 128.

## Les établissements d'assistance

La plupart de ces lieux connaissent l'apparition d'établissements d'assistance aux malades, aux pauvres et aux pèlerins, selon l'exemple donné très tôt à Montréal. L'hôpital de Sombornon, sur la route de Vitteaux, aux mains de l'ordre des Hospitaliers et dédié à Notre-Dame, remonte sans doute au XII<sup>e</sup> siècle (fig. 12)<sup>25</sup>. Les vestiges encore visibles de celui de Mont-Saint-Jean semblent appartenir à ce siècle et il est mentionné par des sources du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 6)<sup>26</sup>. Leur situation entre le prieuré et la forteresse rappelle celle de la maladrerie de Montbard, établie sur le chemin entre Courtangy et le bourg castral<sup>27</sup>. Pendant le XIII<sup>e</sup> siècle, une maladrerie, dédiée à saint Barthélemy et œuvre des sires du lieu, prend place au pied de la butte castrale de Montréal<sup>28</sup>. Si Salmaise ne semble pas en avoir connu, Grancey possède une léproserie déjà mentionnée en 1236 et une Maison-Dieu fondée en 1290 (fig. 5 et 8)<sup>29</sup>.

25. SAUTEREAU, *Notice historique...* supplément, p. 57. ROUSSEL, *Diocèse de Langres...* t. III, p. 176.

26. CHARMASSE, *Cartulaire de l'évêché d'Autun...* n° CXXXI.

27. Elle est connue avant 1270, sous le nom de Maison-Dieu. COURTÉPÉE, *Description...* t. III, p. 506.

28. PETIT, *Description...* p. 115.

29. ADCO, G 2960. LONGNON, *Pouillés...* p. 127.



Fig. 6 : hôpital de Mont-Saint-Jean (cl. H. Mouillebouche).

# Le développement des établissements ecclésiastiques...

## Les paroisses

Une nouvelle étape est franchie à la fin du XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle avec la création de paroisses, spécialement dans les sites qui ont connu le couple château / prieuré de vallée, tardive en ces forteresses par rapport à la mise en place générale du réseau paroissial. Établie à proximité de l'ensemble castral, l'église destinée aux simples fidèles reçoit un saint patron apprécié à cette époque, comme Maclou à Sombernon, Urse à Montbard ou Jean-Baptiste à Mont-Saint-Jean<sup>30</sup>. Elle se place, sur le plan institutionnel, sous l'autorité du prieuré de vallée qui ne perd donc pas l'emprise spirituelle acquise dans la seigneurie. À Malain, le *presbyteratus* du lieu, dans l'église dédiée à saint Valérien, vocable certainement ancien, apparaît dès 1157 dans les chartes de Cîteaux<sup>31</sup>. L'abbaye de Saint-Seine en détient directement le patronage, et non son prieuré de Beaume-la-Roche, preuve probable de l'absence de liens entre celui-ci d'un côté, le château et le bourg de l'autre. Sainte-Urse prend corps à Montbard vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, sans cimetière cependant, au patronage de Moutier-Saint-Jean, en toute certitude avant 1273, date à laquelle le nom de son curé apparaît dans une source : maître Jean de Moutier-Saint-Jean, professeur de lois et chapelain du cardinal Ancher Pantaléon, un personnage à la carrière brillante donc<sup>32</sup>. Les comptes et pouillés des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles montrent à Noyers un bénéfice paroissial indépendant du prieuré, au patronage cependant de l'abbaye de Molesme<sup>33</sup>. Un même bâtiment peut rassembler la vie monastique et celle des fidèles prenant peu à peu une autonomie limitée. C'est le cas par exemple à Salmaise, où la cure est certainement antérieure à 1312<sup>34</sup>. La paroisse correspond évidemment au développement d'un bourg castral, qui ne s'est pas produit partout avec la même intensité. Dans certain cas, le prieuré a pu empêcher sa naissance : Grancey ne connaît pas de paroisse séculière, les sacrements étant distribués par les chanoines réguliers du prieuré Saint-Germain<sup>35</sup>. À Thil-en-Auxois, la paroisse paraît ne s'être que très timidement et lentement dégagée du prieuré, pourtant aux mains de moines, puisqu'aucun bénéfice curial n'y apparaît dans les pouillés médiévaux. En 1457 seulement La Trinité se transformerait en paroisse<sup>36</sup>. La desserte spirituelle de Sombernon est encore assurée par les religieux du prieuré au XV<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. Quant à Montréal, où la dynastie des Anséric n'a pas attiré de moines, c'est la collégiale, à l'intérieur de l'enceinte castrale qui, à partir de la fin du Moyen Âge, accueille peu à peu la vie sacramentelle, s'entourant par exemple d'un cimetière, au détriment de la paroisse primitive située au pied de la butte, à environ 1,5 km au nord, dans ce qui n'est plus aujourd'hui qu'une ferme, Chérisy<sup>38</sup> (fig. 11).

30. Cette dernière paroisse apparaît dans un pouillé du diocèse antérieur à 1312. LONGNON, *Pouillés...* p. 92.

31. ADCO, H 461.

32. NADAULT, *Mémoires...* p. 104.

33. LONGNON, *Pouillés...* p. 129 et 147. Cette paroisse n'eut peut-être son église propre que par la construction du bâtiment actuel, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

34. *Ibid.*, p. 84.

35. ROUSSEL, *Diocèse de Langres...* t. III, p. 121.

36. ROSEROT, *Dictionnaire topographique...* p. 312.

37. SAUTEREAU, *Notice historique...* p. 115-116.

38. Un testament de 1382 qualifie Saint-Pierre de *Charisiaco* de mère-église de Montréal, bien que ce nom soit inconnu des pouillés du diocèse d'Autun, y compris celui considéré comme antérieur à 1312 : ADY, G 2 272. Les baptêmes et inhumations se tiennent certainement au XVII<sup>e</sup> siècle dans la collégiale, mais une déclaration des biens des communautés de 1666 dit encore que le nom de la paroisse est Saint-Pierre qui est à Chérisy : ADCO, C 2 886. Je remercie vivement Philippe Henrion pour les renseignements qu'il m'a fournis à ce sujet.

## Les chapelles et les collégiales

Par la suite, l'équipement ecclésiastique se densifie et s'enrichit encore. Quelques chapelles apparaissent, destinées à desservir les habitants les plus éloignés des bourgs castraux les plus étendus, comme à Montbard. Dès 1189, le duc en fonde une en ce lieu sous le vocable de saint Thomas, la confiant au chambrier de Moutier-Saint-Jean ; en 1398, un couple de bourgeois suit cet exemple, pour un sanctuaire dédié au saint Précurseur<sup>39</sup>.

Surtout, la collégiale, par le nombre de clercs qu'elle réunit, par la qualité et l'ampleur de sa construction, devient un élément majeur de la vie religieuse des grands châteaux et de leur circuit. Saint-Denis de Vergy puis Clamecy n'ont été que les éléments avancés d'un mouvement qui s'amplifie à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Le chapitre Notre-Dame de Montréal peut être daté, d'après l'église subsistante, qui ne remonte pas au-delà du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, et la mention d'un trésorier de la communauté en 1149, de la fin de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup> (fig. 7 et 11). Une collégiale Saint-Maurice prend place à l'intérieur de la forteresse de Marigny-sur-Ouche dans sa seconde moitié<sup>41</sup>, tandis que le sire Hervé de Donzy fonde l'église Saint-Caradec en 1180, au pied même de son château, à mi-pente, dans une situation exactement intermédiaire entre château et bourg<sup>42</sup>. Vers 1200, Raynard de Montbard, seigneur d'Époisses, crée une collégiale à proximité de la porte d'entrée d'un vaste espace castral de plaine<sup>43</sup>. Ces communautés prennent position à quelques dizaines de mètres du château. La distance est un peu plus grande pour la collégiale de Thil-en-Auxois fondée par le connétable de Bourgogne Jean de Thil dans les années 1340, mais elle est située sur la butte qui porte l'ensemble fortifié<sup>44</sup> (fig. 13). Celle de Grancey, œuvre du seigneur en 1361, remplace l'ancienne chapelle castrale dans l'une des tours de la forteresse<sup>45</sup> (fig. 8). Aucune ne prend corps à Noyers, tombé en quenouille dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, mais un compte de cette époque y mentionne des *capellani*, un petit groupe de prêtres séculiers rassemblé donc dans une chapelle sans doute castrale<sup>46</sup>. Plus tard encore, en 1464, le château de Couches voit lui aussi la naissance d'une collégiale, voulue par Louise de La Tour et son époux Claude de Montaigu<sup>47</sup>.

Les collégiales séculières de Bourgogne ne se créent pas exclusivement dans les châteaux, elles n'y rassemblent que des effectifs souvent restreints, six chanoines à Thil, sept à Couches, tout de même quinze à Grancey, mais leur fondation apparaît à beaucoup de seigneurs comme une manifestation essentielle de leur pouvoir, dans un objectif de salut de leur famille, car ces nouveaux établissements ont souvent une vocation

39. COURTÉPÉE, *Description...*, t. III, p. 506. D'autres auteurs attribuent la fondation de Saint-Thomas à l'évêque, un peu avant 1185 : LAURENT, CLAUDON, *Abbayes et prieurés...* p. 441.

40. QUANTIN, *Cartulaire général...* t. I, p. 294. PETIT, *Histoire des ducs...* t. V, p. 408.

41. Côte-d'Or, cton de Sombernon, cne de Saint-Victor-sur-Ouche. BARASTIER, *Marigny-sur-Ouche...* p. 160.

42. CROSNIER, *Hagiologie nivernaise...* p. 537. ADY, G 1 641.

43. Côte-d'Or, cton de Semur. ROUSSEL, *Diocèse de Langres...* t. II, p. 190.

44. ADCO, G 3 365. ADSL, G 533. COURTÉPÉE, *Description...* t. IV, p. 155.

45. ADCO, G 2 957.

46. LONGNON, *Pouillés* p. 130.

47. Saône-et-Loire, arrt d'Autun. ADSL, G 524.

## Le développement des établissements ecclésiastiques...



*Fig. 7 : collégiale de Montréal dominant la vallée du Serein.*

funéraire et constituent une œuvre de piété, mais aussi de consécration de leur autorité, comme les prieurés de vallée au XI<sup>e</sup> siècle.

### Conclusion

Par-delà de nombreuses différences ou particularités, il existe bien un modèle de développement de l'équipement ecclésiastique des grands châteaux et des bourgs castraux de Bourgogne. Il passe par l'installation des moines en des prieurés de piedmont, à quelque distance du château, mais monopolisant largement la vie religieuse du circuit castral et l'intégrant dans l'espace régional. Les seigneurs se sont appuyés sur des moines pour constituer les seigneuries châtelaines et les grands établissements y ont vu un moyen de développer leur influence. Ensuite, beaucoup plus que les chanoines réguliers puis les mendiants, les prêtres séculiers, à travers les paroisses et les collégiales, assurent la desserte spirituelle de ces communautés humaines et maintiennent la tradition du soutien mutuel entre l'aristocratie militaire et le clergé. Le modèle ne s'applique pas seulement à la Bourgogne ducale ou au Nivernais, l'essor ecclésiastique de Gray ou de Chaumont présente par exemple les mêmes étapes.



Fig. 8 : Grancey-le-Château

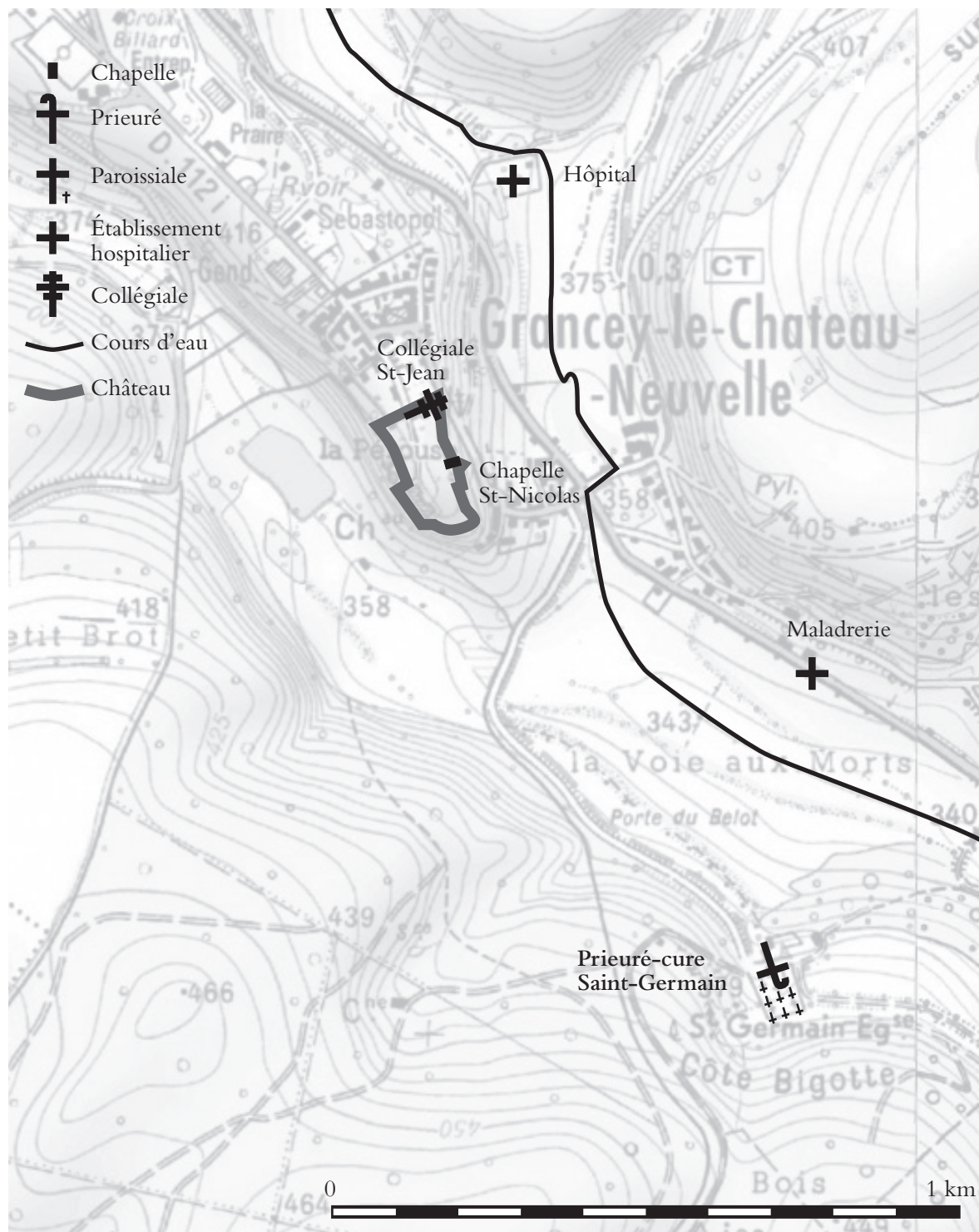


Fig. 8 : établissements ecclésiastiques liés au château de Grancey.  
Fond : carte IGN 1/25 000, ©Géoportail. Infographie H. Mouillebouche.

Fig. 9 : Mont-Saint-Jean

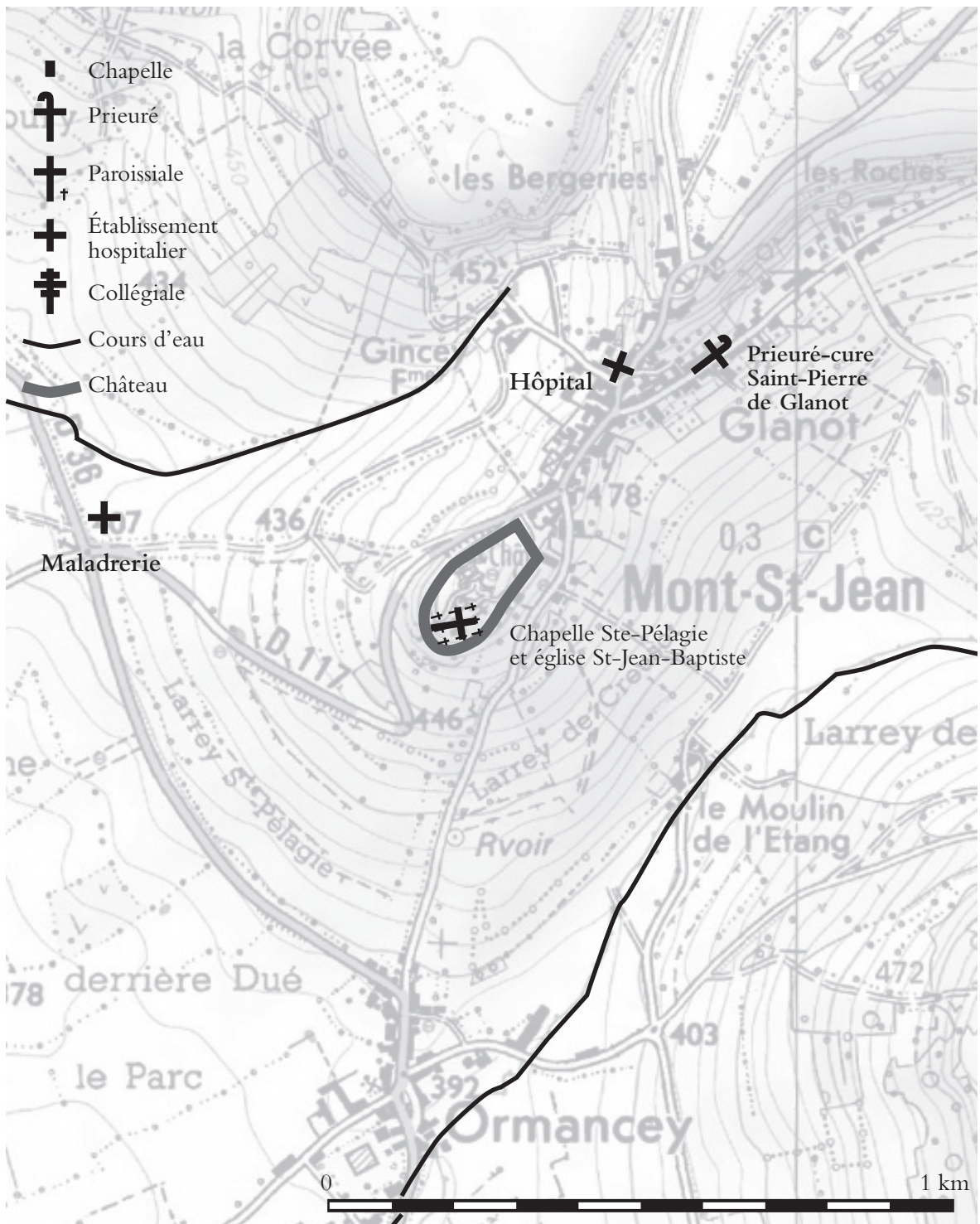


Fig. 9 : établissements ecclésiastiques liés au château de Mont-Saint-Jean.  
Fond : carte IGN 1/25 000, ©Géoportail. Infographie H. Mouillebouche.

Fig. 10 : Montbard

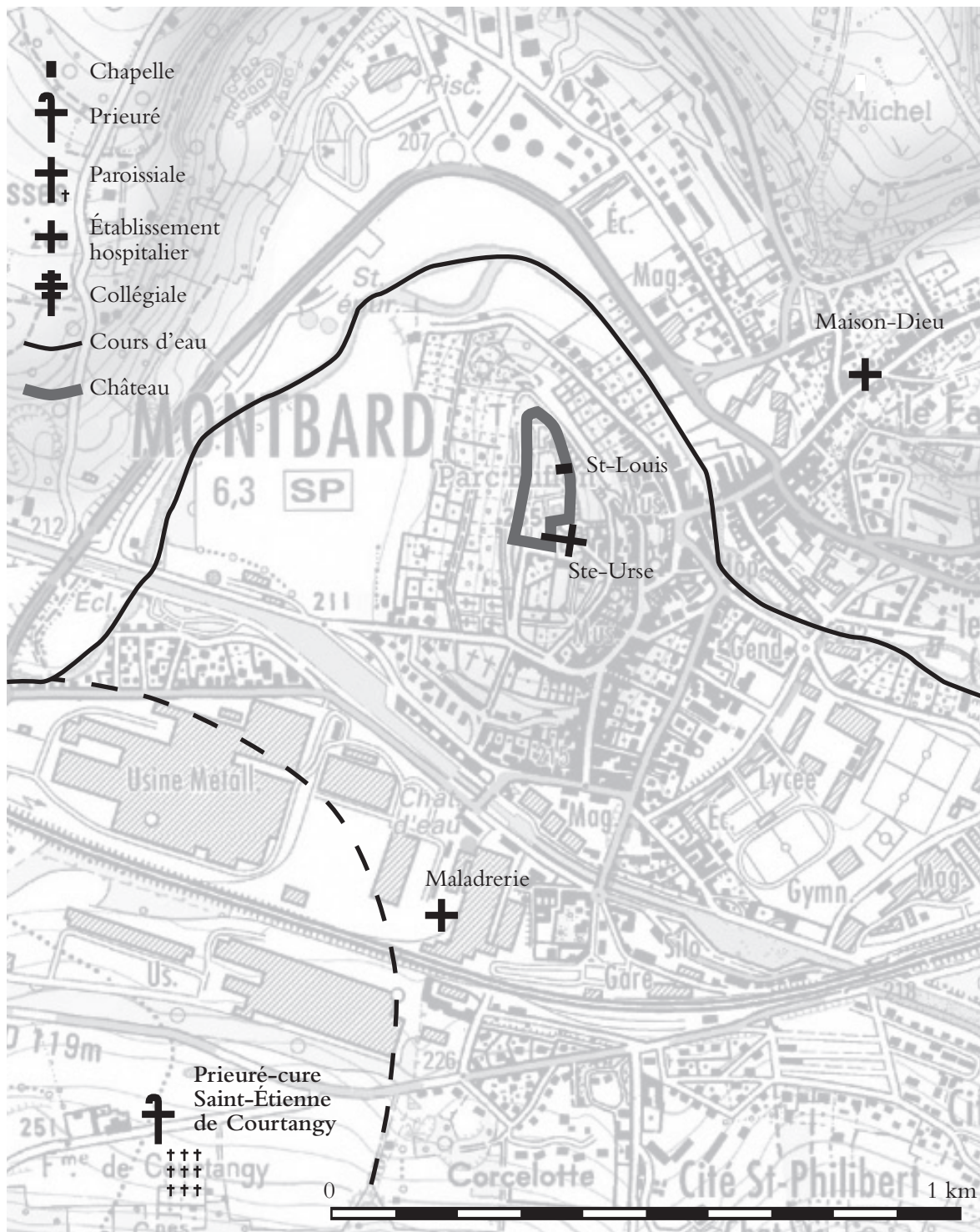


Fig. 10 : établissements ecclésiastiques liés au château de Montbard.  
Fond : carte IGN 1/25 000, ©Géoportail. Infographie H. Mouillebouche.

Fig. II : Montréal

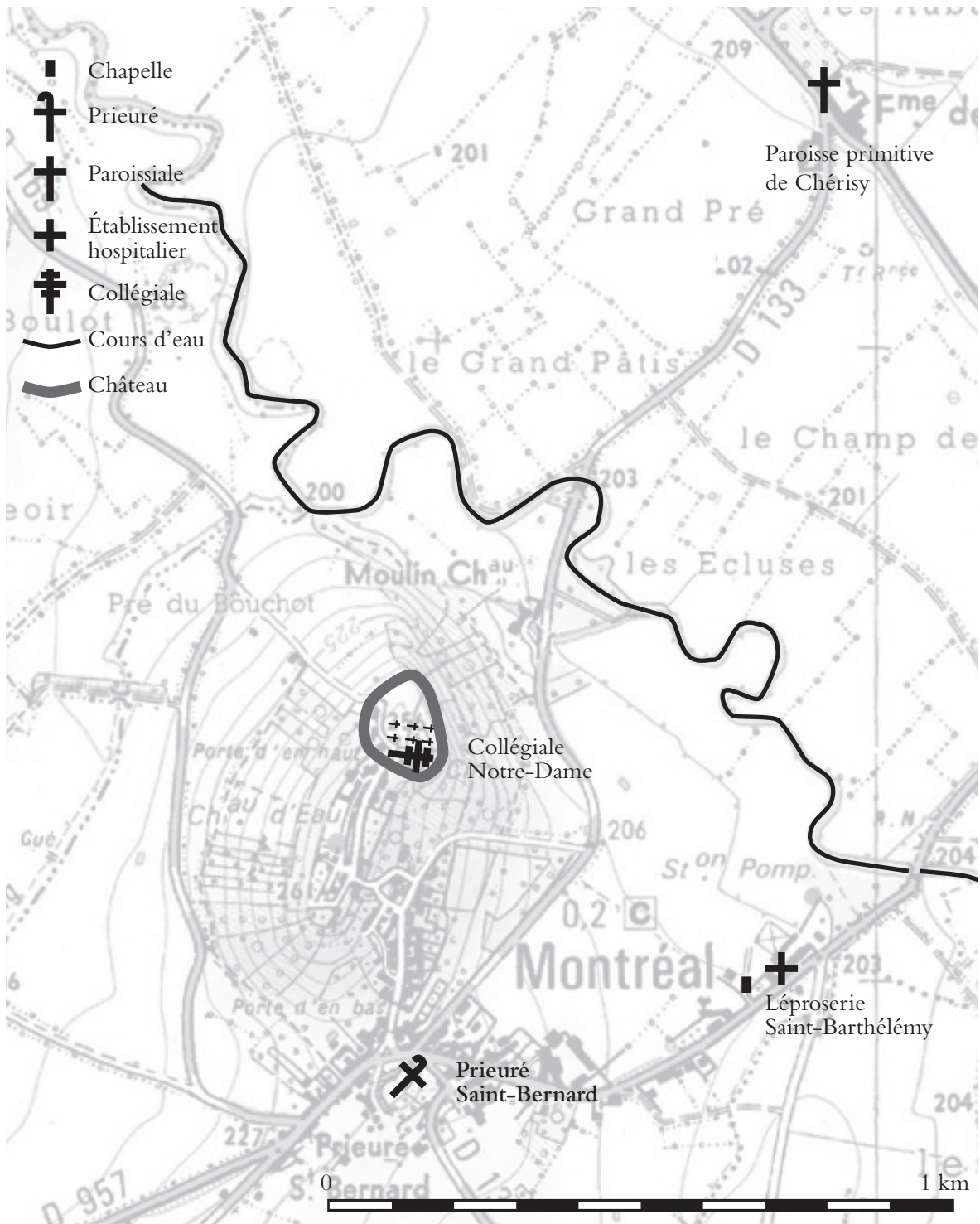


Fig. 11 : établissements ecclésiastiques liés au château de Montréal.  
Fond : carte IGN 1/25 000, ©Géoportail. Infographie H. Mouillebouche.

Fig. 12 : Sombernon

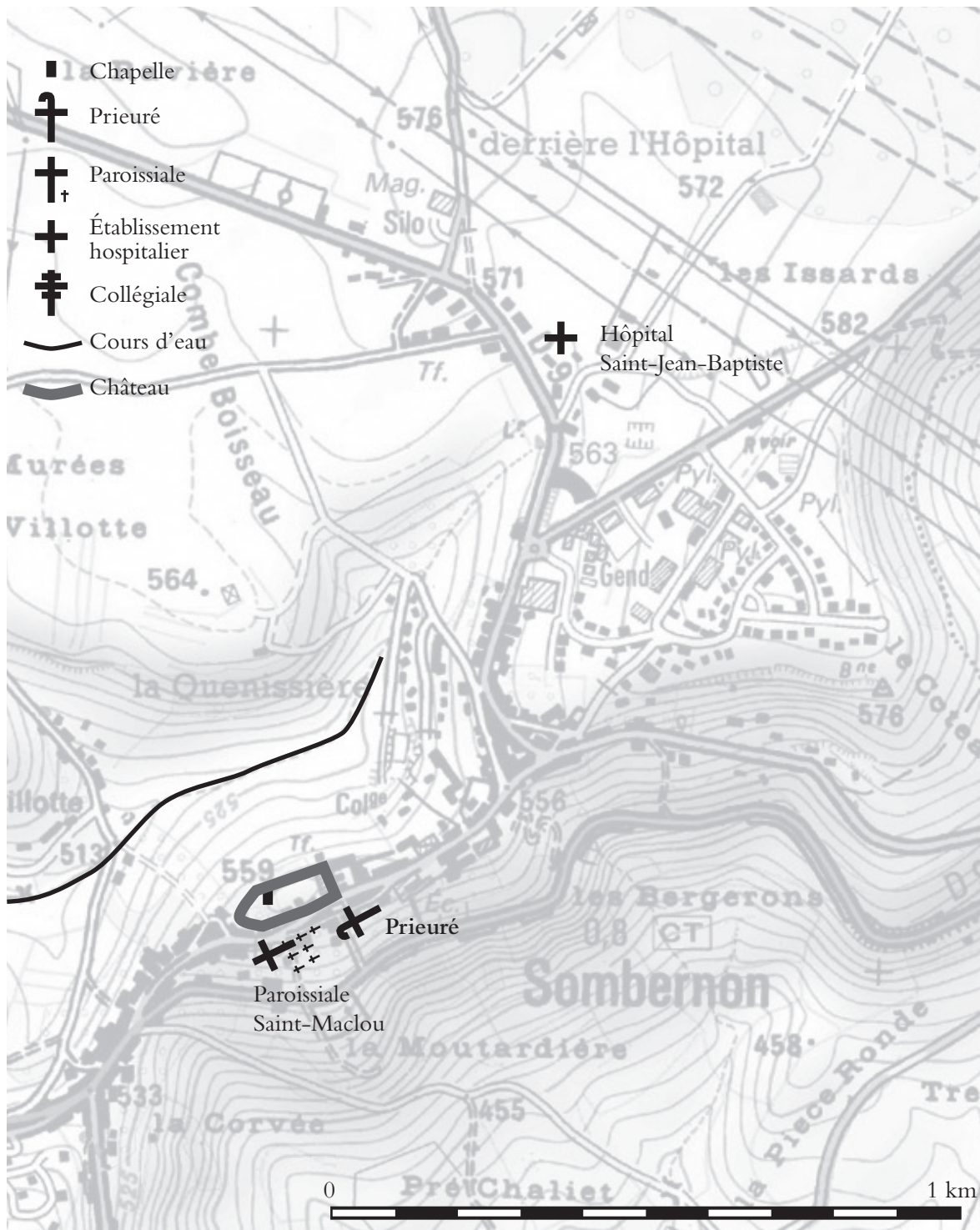


Fig. 12 : établissements ecclésiastiques liés au château de Sombernon.  
Fond : carte IGN 1/25 000, ©Géoportail. Infographie H. Mouillebouche.

Fig. 13 : Thil

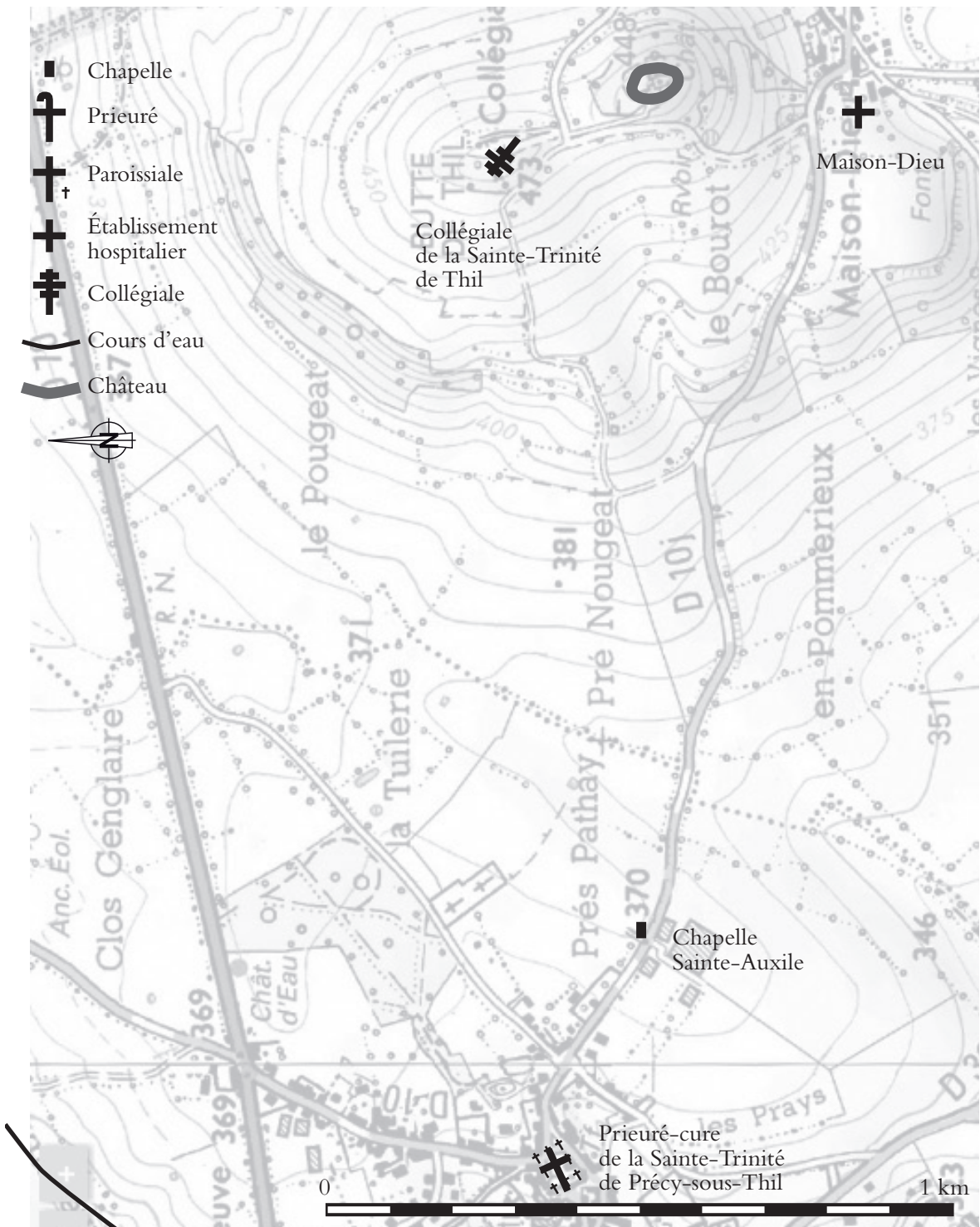


Fig. 13 : établissements ecclésiastiques liés au château de Thil-en-Auxois.  
Fond : carte IGN 1/25 000, ©Géoportail. Infographie H. Mouillebouche.

Fig. 14 : Vergy

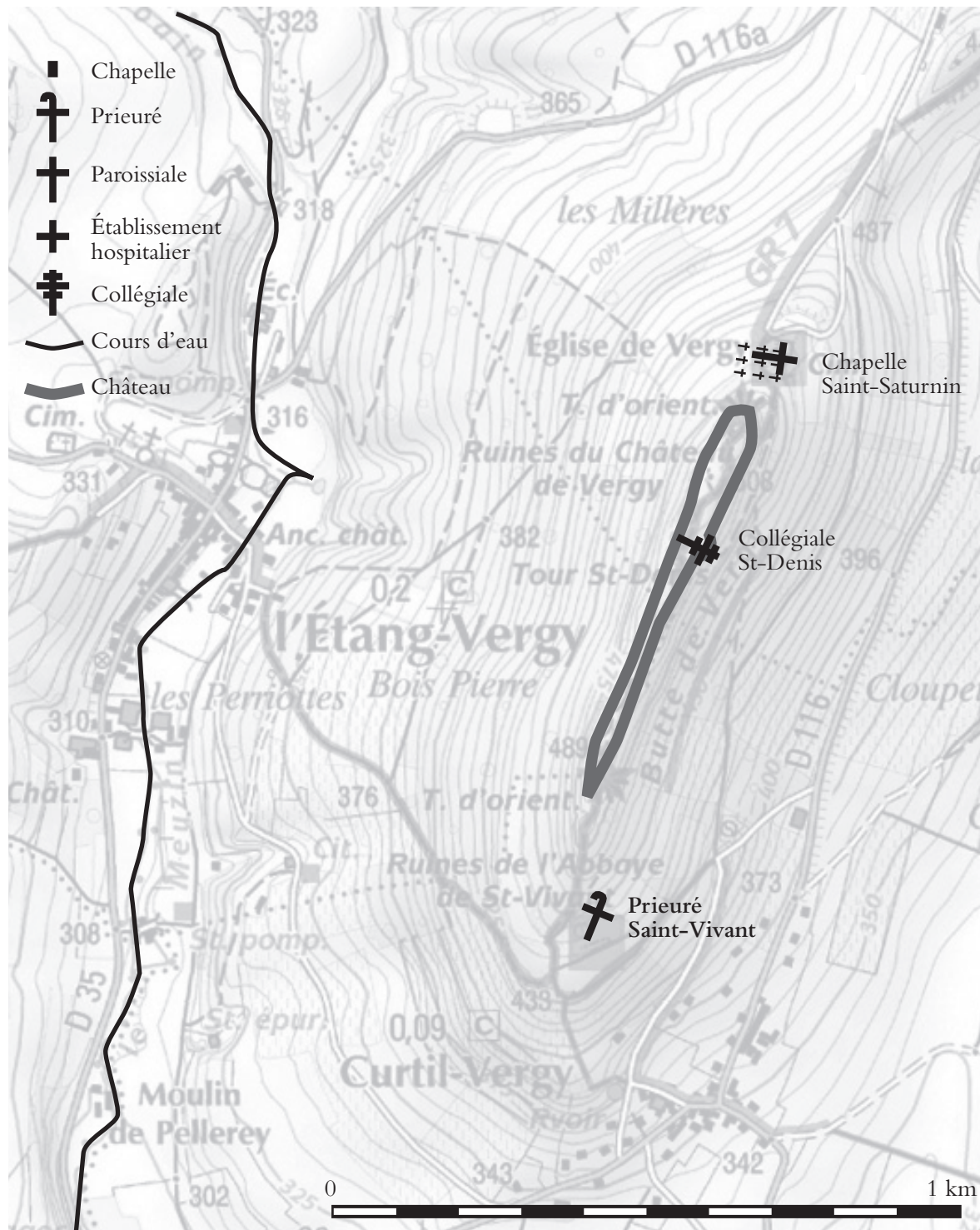


Fig. 14 : établissements ecclésiastiques liés au château de Vergy.  
Fond : carte IGN 1/25 000, ©Géoportail. Infographie H. Mouillebouche.

## Bibliographie

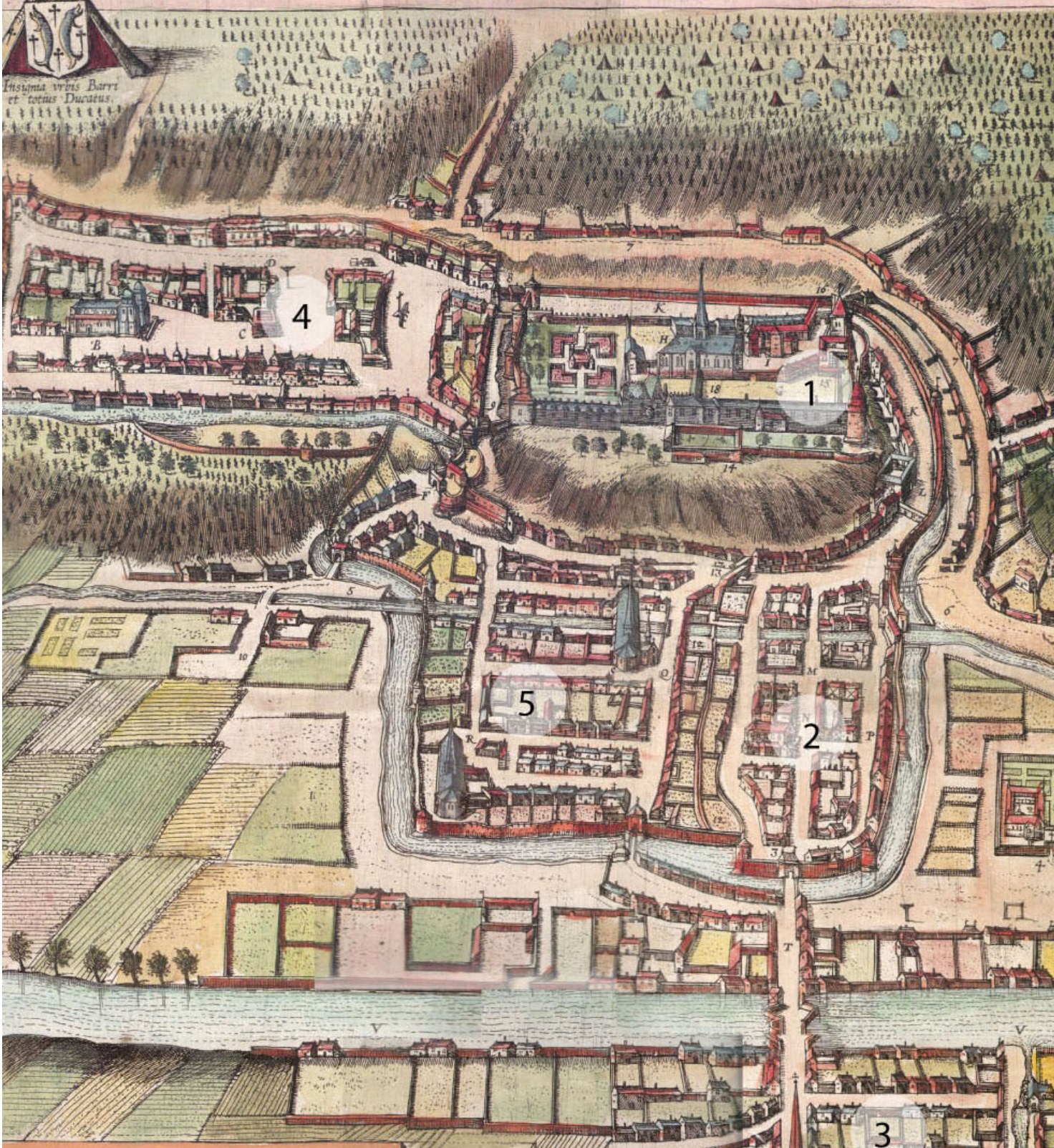
- BARASTIER (Michel), *Marigny-sur-Ouche : ses seigneurs, son château*, Dijon : Groupe Archéologique du Mesmontois, 1988.
- BOBIN (Émile), *Monographie du château de Mont-Saint-Jean en Auxois*, Paris : imp. E. Ménard, 1892.
- CHARMASSE (Anatole de), *Cartulaire de l'évêché d'Autun, connu sous le nom de cartulaire rouge*, Paris, Durand et Pédone-Lauriel ; Autun, Dejussieu, 1880.
- COTTINEAU (Laurent-Henri), *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon : Protat frères, 1939, 2 vol.
- COURTÉPÉE (Claude), *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, s.l., s.n., 1775-1788 ; 2<sup>e</sup> éd. : 4 tomes, Dijon : Lagier, 1847.
- DURNECKER (Laurent), *Les corps saints inhumés dans les sanctuaires du diocèse de Langres : conservation, vénération, exposition (VI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 2007.
- GAUTIER (Gérard), *Précy-sous-Thil au fil des rues*, Précy-sous-Thil : éd. de l'Armançon, 1991.
- LAURENT (Jacques), CLAUDON (Ferdinand), *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, t. XII, *Province ecclésiastique de Lyon*, 3<sup>e</sup> partie, *Diocèse de Langres et de Dijon*, Ligugé : abbaye Saint-Martin ; Paris : Picard, 1941.
- LEBEUF (Jean), *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse*, Auxerre : Perriquet ; Paris : Dumoulin, 1848-1855.
- LONGNON (Auguste), *Pouillés de la province de Lyon*, Paris : Klincksieck, 1904.
- MARILIER (Jean), « L'église Saint-Saturnin de Vergy », in : *Les Cahiers de Vergy*, n<sup>o</sup> 10, Association des Amis de Vergy, 1974.
- MOUILLEBOUCHE (Hervé), « Cercles de paix, cimetières et châteaux en Bourgogne », in : *Ex animo, Mélanges d'Histoire médiévale offerts à Michel Bur*, Langres : Dominique Guéniot, 2009, p. 73-138.
- NADAULT (Jean), *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Montbard*, Paris : Picard, 1881.
- PETIT (Ernest), *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, Paris : Lechevalier, 1885-1905.
- PETIT (Victor), *Description des villes et campagnes du département de l'Yonne, arrondissement d'Avallon*, Auxerre : Gallot, 1870.
- QUANTIN (Maximilien), *Cartulaire général de l'Yonne*, Auxerre : Perriquet et Rouillé, 1854-1860.
- ROSEROT (Alphonse), *Dictionnaire topographique de la Côte-d'Or*, Paris : Imprimerie nationale, 1924.
- ROUSSEL (Charles), *Le diocèse de Langres, histoire et statistiques*, Langres : Dallet, 1873-1879.
- RAUWEL (Alain) (dir.), *Saint-Vivant de Vergy, un prieuré clunisien au cœur de la Bourgogne*, Dijon : éditions Gaud, 2010.
- SAUTEREAU (Philibert-Bernard), *Notice historique sur Somberton*, Cîteaux : Impr. et librairie Saint-Joseph, 1881, 2<sup>e</sup> éd.



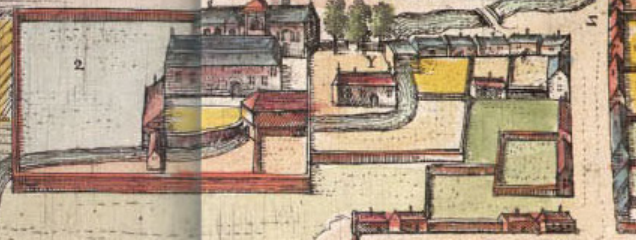
# DESCRIPTION DE LA VILLE DE BAR FAICTE L'AN 1617



Insignia vrbis Barri  
et totius Ducatus



Superior ciuitas.	Q. Noua Ciuitas.	8. Porta Philippina ad arcem et inferior opp. ducens
Collegiata S. Petri Eccl.	R. S. Clare Comenitus.	9. Fossa arcem ab opp. sepa
Fonem. et Marcellum.	S. Cocrobinum Augustiniana	10. Via ad S. Alluuum et huius
Vrbis Praetorium.	T. huius duos portes.	11. Horti voluptarij
Porta lignaria.	V. Flauus Oxcoen.	12. Velus munitus Burgi
Porta dicta lacumaria.	X. Parochia B. Mar. et prioris	13. Velus porta Burgi
Arx.	Y. V. Ineluum.	14. Domus iustus palmarum
S. Mariae collegiata Eccl.	Z. Caralis.	15. Promtuarum
Aedes Rationariae.	1. Via ducens ad S. Michaelem	16. Carceres.
Via ad inferius oppidum	2. Hortus Prioratus	17. Hortus arcis.
Collegium.	3. Porta Burgi	
Burgum.	4. Collegium Capucinarum	



# Châteaux et prieurés de Lorraine (x<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècle), essai de topographie historique

CHARLES KRAEMER\*

\* Ingénieur de  
recherche à l'université  
de Lorraine.

*En Lorraine, terre d'Empire, la diffusion du phénomène castral, comme partout ailleurs dans l'occident médiéval, a été accompagnée, du milieu du xi<sup>e</sup> siècle au premier quart du xii<sup>e</sup>, d'une constellation de prieurés, installés dans le château, à ses abords immédiats, ou dans sa zone d'influence. Chacun à sa manière contribue à l'installation ou à la pérennisation d'habitats satellites ruraux qui connaîtront des destins différents dès lors que le peuplement castral évoluera en bourg castral ; dans ce cas de figure, le prieuré reste, sauf exception, en dehors de l'enceinte urbaine, en situation de faubourg.*

Dans l'Europe occidentale des x<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> siècles, alors que la révolution féodale, avec le château comme symbole matériel, conduit à une redéfinition des rapports politiques et sociaux, la réforme monastique, animée par l'esprit de Cluny et adoptée par les grandes abbayes bénédictines, permet, par le biais du prieuré, d'instaurer un nouveau mode de vie monastique qui facilite l'insertion en profondeur du monachisme dans la société médiévale. Relais de l'expression religieuse des abbayes bénédictines qui trouve son apogée au temps de la réforme grégorienne, le prieuré ne peut cependant pas être fondé sans la complicité de la noblesse, détentrice du sol, laquelle, à l'inverse, voit en lui, outre un acte de piété<sup>1</sup>, un moyen d'ancrer ses prérogatives seigneuriales. Ainsi, en dépit du débat, vain, que suscite cet état de fait, pour définir qui, des religieux ou des seigneurs, sont les véritables fondateurs de prieurés<sup>2</sup>, il convient de reconnaître, que « l'essor des prieurés et la mise en place des lignages seigneuriaux donnent souvent l'impression de ne constituer que deux aspects d'un même phénomène puisque les actes de fondation des prieurés sont souvent ceux qui nous offrent aussi la première mention de l'existence d'un lignage<sup>3</sup> ».

En Lorraine, la relation entre les possesseurs de château et les « celles » est interprétée par Michel Parisse, qui l'examine au travers du prisme de la société et de la vie politique, comme une deuxième étape de leurs actions sur les établissements monastiques<sup>4</sup>. Il observe

1. FOURNIER (Gabriel), *Le château dans la France médiévale. Essai de sociologie monumentale*, Paris : Aubier, 1978, p. 126.

2. RIPART, « Moines ou seigneurs... » p. 189-203.

3. *Ibidem*, p. 190.

4. La première étant leurs velléités de contrôle sur les grandes abbayes par l'édification de forteresses : PARISSE, *La noblesse lorraine...* t. 1, p. 148.

*Fig. 1: Bar-le-Duc en 1617 (AD Meuse 1 Fi 14 901). 1 - le château ; 2 - église paroissiale et prieuré Notre-Dame ; 3 - le Bourg ; 4 - la Neuve ville ; 5 - la ville haute.*

5. *Ibidem*, p. 149.

6. LEMESLE (Bruno), *La société aristocratique dans le Haut-Maine (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1999, ici p. 109.

7. Voir PARISSE, *La noblesse lorraine...* p. 147, et FRAY, *Villes et bourgs...* p. 214. Dans la Somme, on compte 5 fondations avant 1090, 9 entre 1091 et 1100, 19 de 1100 à 1125 soit 25 % de la totalité des prieurés dont 10 fondés entre 1105 et 1120, QUILLET, « Pour une étude globale... » p. 144-145.

8. DODEL-BRUNELLO (Anne), « Changements de sites chez les cisterciens », in : *Prieuré et environnement ; Histoire médiévale et archéologie*, 5, 1992, p. 47.

9. FRAY, *Villes et bourgs de Lorraine...* p. 215. En Picardie, sur une quarantaine de fondations prieurales, 5 sont en contexte urbain ; LEGAY, « Une présence monastique urbaine... » p. 526. Pour FOSSIER, « Le prieuré dans la ville... » p. 128 : « L'idée première qui nous vient à l'esprit [est] celle d'un établissement rural ».

10. ROBINET, GILLANT, *Pouillé...* t. III, p. 330.

11. HENIGFELD, MASQUILLIER, *Archéologie des enceintes urbaines...* p. 240-241.

néanmoins l'existence d'un « lien naturel<sup>5</sup> », entre château et prieuré. Il l'explique à la fois par les tâches confiées aux moines et par la proximité physique de ces deux types d'établissement qui participent simultanément à la construction de l'espace social même si leur relation topographique donne le plus souvent au château, compte tenu de sa position dominante, un avantage hiérarchique sur le prieuré. Cette observation n'est pas neuve mais l'on peut se demander, à l'instar de Bruno Lemesle<sup>6</sup> dans le Haut-Maine, si cette relation de proximité du prieuré avec le château est la même, selon que le donateur est un grand ou un petit seigneur, et, pour pousser le raisonnement jusqu'au bout, si elle n'est pas également révélatrice d'un certain état d'esprit de l'abbaye destinataire. On tentera, avec cette même approche, de mesurer le rôle qui fut celui du prieuré dans le processus de formation et/ou d'extension des bourgs castraux.

## Fondateurs et bénéficiaires

Dans cette Lorraine qui, du milieu du x<sup>e</sup> siècle à la fin du XI<sup>e</sup>, passe insensiblement de l'état de duché bénéficiaire à celui d'une seigneurie à côté des autres entités territoriales nées de son démembrement et des avoueries laissées en fief par les comtes-évêques de Metz, Toul et Verdun, une centaine de résidences seigneuriales fortifiées sont érigées sur un relief, une pente étagée, ou en bordure d'un cours d'eau. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire, avec une densité plus forte le long des frontières, et sont l'œuvre de grands feudataires, de leurs représentants, châtelains ou avoués, mais aussi de lignages alleutiers qui ne tarderont pas à entrer dans la vassalité des plus puissants (fig. 2).

Dans le même temps, outre les établissements relevant d'ordres militaires, 84 prieurés (fig. 3) voient le jour selon un processus qui s'enclenche dès le milieu du x<sup>e</sup> siècle, s'essouffle avec la fin de la querelle des Investitures, et s'achève dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. 10 sont administrés par des chanoines réguliers mais presque tous les autres relèvent d'abbayes bénédictines masculines<sup>8</sup>. Ils sont établis en milieu rural<sup>9</sup>, exceptions faites de Notre-Dame des Champs à Metz (Moselle), fondée vers 1120 pour le compte de l'abbaye champenoise de Chézy, et de Saint-Thiébaud à Saint-Mihiel (ch.-l., Commercy, Meuse), édifié, vers 1135<sup>10</sup>, postérieurement à l'enceinte urbaine et en dehors d'elle<sup>11</sup>. Cet ensemble peut se subdiviser, selon les typologies utilisées, en prieuré-cure, prieuré conventuel et prieuré simple, mais aussi en prieuré seigneurial, prieuré cultuel, ou prieuré de château, ce

# Châteaux et prieurés de Lorraine



Fig. 2 : carte de répartition des châteaux lorrains mentionnés avant l'an Mil (■), au XI<sup>e</sup> siècle (■), au XIII<sup>e</sup> siècle (■), d'après PARISSE, La noblesse lorraine... (Infographie C.K.)

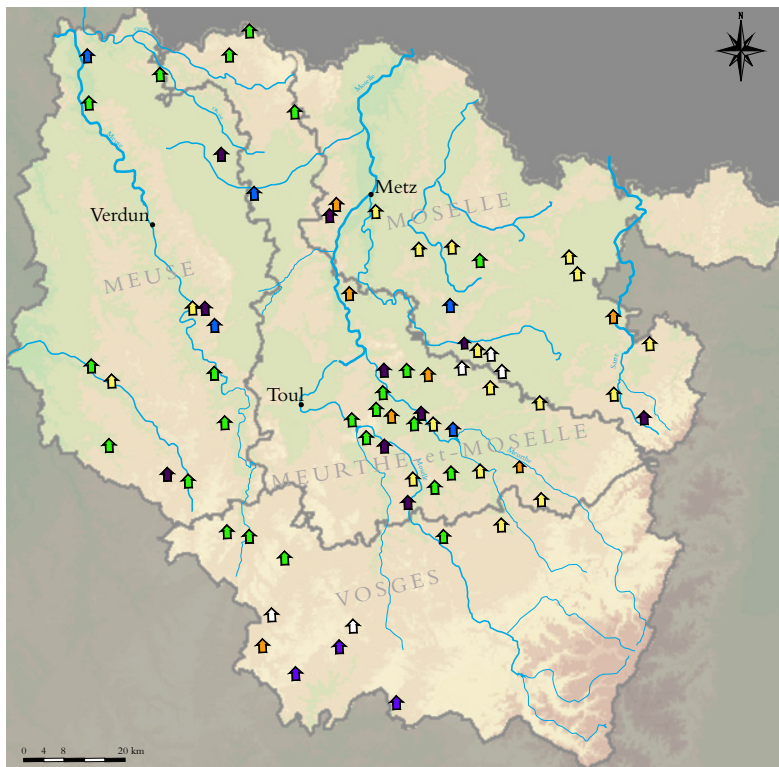


Fig. 3 : carte de répartition des prieurés bénédictins d'hommes fondés avant 1030 (10, 🏠), entre 1030-1050 (3, 🏠), 1050-1075 (5, 🏠), 1075-1100 (23, 🏠), 1100-1125 (17, 🏠), ap. 1125 (7, 🏠), datation incertaine (5, 🏠). (Infographie C.K.)

12. 50 % des fondations prieurales sont associées à un château, pour 40 % des châteaux qui le sont à un prieuré. C'est encore plus que dans le Bas-Maine où, sur 30 châteaux, 9, soit un peu moins d'un tiers, ont un prieuré dans leur orbite, PICHOT (Daniel), *Le Bas-Maine du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Étude d'une société*, Mayenne : Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne, 1995, p. 196-198.

13. HERBOMEZ, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze...* n° 107, p. 196-198.

14. CALMET (dom Augustin), *Notices de la Lorraine...* t. 1, p. 215.

15. KRAEMER, « Commercy... » p. 22.

16. BUR (Michel), « Léon IX et la France (1026-1054) », in : *La Champagne médiévale. Recueil d'articles*, Langres : Guéniot, 2005, p. 742.

17. Jean de Gorze serait passé à Lay vers 935 et aurait été reçu au château, PARISSÉ (Michel) « Varangéville, prieuré de Gorze », in : *Saint Chrodegang : communications présentées au colloque tenu à Metz à l'occasion du douzième centenaire de sa mort*, Metz : Le Lorrain, 1967, p. 162.

18. LIÉNARD, *Dictionnaire...*, p. 4; EVRARD, *Actes des évêques de Verdun, 2<sup>e</sup> partie: Princes ecclésiastiques, III. Les évêques de Verdun*, n° 22, p. 52.

19. LEPAGE, « Dombasle... » p. 201-202.

20. PHILIPPE, *Répertoire... série H*, p. 234.

21. RIPART, « Moines ou seigneurs... » p. 191.

dernier type concernant une quarantaine de prieurés lorrains (fig. 5), soit un peu moins d'un sur deux<sup>12</sup>.

Quelques-uns succèdent dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle à des établissements canoniaux antérieurs. C'est le cas à Amel (Spincourt, Verdun, Meuse) où un chapitre de douze chanoines est établi en 959 dans l'église Saint-Pierre par la comtesse Hildegonde<sup>13</sup>, ainsi qu'à Stenay (ch.-l., Verdun, Meuse) où une communauté de religieux administre l'église Saint-Dagobert depuis son institution par Charles le Chauve. Cette situation s'observe également à Lay-Saint-Christophe (Malzéville, Nancy, Meurthe-et-Moselle), près de Nancy, où le prieuré trouverait son origine dans le don fait en 950 par la veuve de Hugues, comte du Chaumontois, à l'abbaye Saint-Arnoul de Metz, de ce qu'elle avait reçu en douaire de lui ; enfin, elle est probable à Commercy (Meuse) où, selon dom Calmet, il existait dans les premières décennies du XI<sup>e</sup> siècle « une maison de filles dévotes » transférée à l'abbaye de Saint-Maur de Verdun<sup>14</sup> avant la fondation du prieuré vers 1090. Quant au château, avéré dès les premières années du XI<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>, on peut concevoir d'après une lettre des moines de Saint-Vanne de Verdun, qu'il existait déjà à la fin du X<sup>e</sup> siècle, le comte de Blois-Champagne, Eudes I<sup>er</sup> ayant obtenu, avant sa mort en 996, l'hommage de son détenteur<sup>16</sup>. Rien n'indique cependant qu'il fut à l'initiative de l'hypothétique maison religieuse.

Outre Stenay où se trouvait, de longue date, une *villa* royale, les deux autres localités disposaient, avant l'an Mil, d'une résidence comtale. Celle de Lay, dont on peut conjecturer qu'elle abrita très vite les premiers moines, apparaît vers 935<sup>17</sup>, quelques décennies seulement avant celle d'Amel, mentionnée à trois reprises, entre 961 et 967 (961 : *Aimeliae castrum* ; 962-966 : *Infra Vuabram sitam, ab Amello castro* ; 967 : *Amelloe castrum*<sup>18</sup>) mais sa relation de proximité avec la communauté religieuse est difficile à établir, le château n'ayant laissé de trace tangible ni dans le paysage, ni dans le parcellaire, ni dans la microtoponymie. On ne sait en revanche ce qu'il faut penser de la préexistence d'un établissement religieux, sous quelque forme que ce soit, collège ou ermitage, au prieuré Saint-Don de Dombaslesur-Meurthe (Saint-Nicolas-de Port, Nancy, Meurthe-et-Moselle)<sup>19</sup> ou à celui de Romont (Rambervillers, Épinal, Vosges), proche de Rambervillers<sup>20</sup>.

On l'observe, l'initiative des premiers établissements religieux « de proximité » semble revenir aux détenteurs du *comitatus* qui, à l'instar des plus grands et peut-être dans un souci d'*imitatio regis*<sup>21</sup>, manifestent leur autorité publique par des fondations sur leurs alleux propres. La dissolution du pouvoir public, l'apparition de nouvelles dynasties

## Châteaux et prieurés de Lorraine

comtales et la multiplication des lignages châtelains contribuent amplement, après l'an Mil, au développement de ce phénomène. Ainsi, aux entreprises des comtes de Toul-Dampierre, qui associent rapidement un prieuré-cure<sup>22</sup> à leur château de Fontenoy-le-Château (Bains-les-Bains, Epinal, Vosges) (fig. 4), bâti avant 1050, se mêlent celles de l'ensemble de la noblesse lotharingienne.

22. CALMET, *Notices...*  
t. I, p. 376.



Fig. 4 : Fontenoy-le-Château. Extrait d'un plan topographique du XVIII<sup>e</sup> siècle (AD Meurthe-et-Moselle, 1 FI 684).  
1 - donjon  
2 - prieuré-cure.

Aux ducs de Lorraine reviennent les fondations, dans les dernières décennies du XI<sup>e</sup> siècle, des prieurés associés à leurs résidences fortifiées de Nancy (Meurthe-et-Moselle), Châtenois (ch.-l., Neufchâteau, Vosges) et Neufchâteau (ch.-l., ch.-l., Vosges) ; aux comtes de Bar celle, au même moment, des *cellae* de Laitre-sous-Amance (Malzéville, Nancy, Meurthe-et-Moselle) et Bar-le-Duc (Meuse) puis celle du comte Renaud I<sup>er</sup> peu avant sa mort en 1147, à Mousson<sup>23</sup> (Pont-à-Mousson, Nancy, Meurthe-et-Moselle), au pied de la butte témoin portant le château ; aux comtes de Vaudémont, le prieuré de Belval dont la construction, vers 1070, est contemporaine de celle du château de Châtel-sur-Moselle (ch.-l., Épinal, Vosges) distant de quelques kilomètres.

23. COLLIN (Hubert), « Le château, les églises et le site de Mousson. Notes d'histoire et d'archéologie », *Lotharingia*, 1990, t. II, p. 103-134.

24. PARISSÉ, *La noblesse lorraine...* p. 152.

25. CALMET, *Notices...* t. I, p. 269-272 ; LEPAGE, *Les communes de la Meurthe...* p. 276 et CHOUX (Jacques), *Dictionnaire des châteaux de France. Lorraine*, Paris : Berger-Levrault, 1978, p. 74.

26. GUILLAUME, *La nécropole...* p. 22-33.

27. PARISSÉ, *Noblesse et chevalerie...* p. 129-148.

28. HENNEBERT (Jean-Michel), *Bayon, Gerbévillers, Ormes (Meurthe-et-Moselle) : trois bourgs castraux en Lorraine centrale (X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, TER, Nancy II, 2004, p. 131.

29. PARISSÉ, *Noblesse et chevalerie...* p. 136-138.

30. GÉRARD, GÉRARD, « Pages grégoriennes... », p. 264-265.

De l'ensemble des châteaux princiers, ceux des évêques de Toul et Verdun, semblent ne jamais avoir été dotés d'un prieuré, sans doute, comme le suppose M. Parisse, parce que les besoins étaient amplement satisfaits<sup>24</sup>. Cette particularité est toutefois contredite par trois exceptions messines, à Épinal (Vosges), Deneuvre (Baccarat, Lunéville, Meurthe-et-Moselle) et Châtel-Saint-Germain (Ars-sur-Moselle, Metz, Moselle). Dans la première localité, le château qu'édifie Thierry de Hamelant sur l'un de ses biens, avant 987, et qu'il accompagne, pour le valoriser et encadrer un lieu de culte, d'un petit collège de chanoines est rapidement remplacé, non par un prieuré, mais par une abbaye de moniales bénédictines ; à Deneuvre<sup>25</sup>, le château, connu dès la fin du X<sup>e</sup> siècle, est doté en 1126 d'un prieuré dont le patronage n'est pas sans évoquer l'évêque fondateur, Étienne de Bar ; à Châtel-Saint-Germain, ce même prélat invite, en 1144, l'abbaye Saint-Vincent, maître des lieux depuis la fin du X<sup>e</sup> siècle, à créer un prieuré pour desservir l'église-mère ancienne située dans un château, à l'extrémité d'un éperon<sup>26</sup> de la côte de Moselle.

La fondation des autres prieurés, castraux ou péri-castraux, relève de seigneurs de moindres importances<sup>27</sup>. Ils descendent de lignages de comtes de *pagi*, c'est le cas des familles de Gerbéviller (ch.-l., Lunéville, Meurthe-et-Moselle)<sup>28</sup>, de Sancy (Audun-le-Roman, Briey, Meurthe-et-Moselle)<sup>29</sup> mais aussi de Saint-Hilaire à Vandœuvre (ch.-l., Nancy, Meurthe-et-Moselle)<sup>30</sup> ; sont de simples seigneurs indépendants probablement comme ceux de Darney (ch.-l., Épinal, Vosges) et Deuilly (Sérocourt, Lamarche, Neufchâteau, Vosges), aux confins des espaces bourguignon et lotharingien mais aussi ceux de Neuville (Haroué, Nancy, Meurthe-et-Moselle), Thicourt (Faulquemont, Boulay, Moselle) et Cons (Longuyon ? Briey, Meurthe-et-Moselle) ; tiennent leur autorité de fonctions châtelaines comme les seigneurs d'Apremont, de Dun, peut-être aussi de Gondrecourt.

Après une dizaine de fondations avant 1030, dont un chapitre, établi, en 959, à Amel, en Meuse, est transformé, en 1032, en prieuré relevant de Gorze, et huit autres, entre 1030 et 1070, dont quatre à Nancy, Amance (Malzéville, Nancy, Meurthe-et-Moselle), Deuilly et Châtenois sont associées à de récents châteaux, le mouvement connaît une brutale explosion avec 39 fondations, au moins, identifiées entre 1075 et 1125. Les décennies qui suivent se partagent le reste jusqu'à la naissance de l'ordre du Val des Écoliers qui génère, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, quelques nouveaux établissements dont Beauchamp, près de Clermont-en-Argonne (ch.-l., Verdun, Meuse) et Dieu-s'en-Souviens, l'un et l'autre souhaités respectivement par le comte de Bar et l'un de ses vassaux, le seigneur de Louppy-le-Château

## Châteaux et prieurés de Lorraine

(Vaubecourt, Bar-le-Duc, Meuse)<sup>31</sup>. L'ultime prieuré bénédictin associé à un château fut édifié en 1252, à proximité du château de Fénétrange (ch.-l., Sarrebourg, Moselle).

Des 25 abbayes, toutes de moines noirs, qui disposent de dépendances prieurales dans l'espace lorrain tel qu'il est aujourd'hui défini, 12 sont urbaines (Saint-Bénigne de Dijon, Cluny, Sainte-Marguerite de Troyes, Saint-Denis, Saint-Jean de Laon, Saint-Évre et Saint-Mansuy de Toul, Saint-Vincent et Saint-Arnould de Metz, Saint-Maximin de Trèves,

31. GUYON (Catherine), *Les écoliers du Christ, l'ordre canonial du Val des écoliers, 1201-1539*, Saint-Étienne : Presses universitaires de Saint-Étienne, 1998.



Fig. 5 : carte des ensembles château-prieuré. 1 - Stenay ; 2 - Marville ; 3 - Dun-sur-Meuse ; 4 - Amel ; 5 - Clermont-en-Argonne ; 6 - Louppy-le-Château ; 7 - Saint-Mihiel ; 8 - Apremont-la-Forêt ; 9 - Bar-le-Duc ; 10 - Commercy/Le Breuil ; 11 - Vaucouleurs ; 12 - Gondrecourt ; 13 - Longuy/Mont-Saint-Martin ; 14 - Consla-Grandville ; 15 - Sancy ; 16 - Mousson ; 17 - Lay-Saint-Christophe ; 18 - Amance/Laitre-sous-Amance ; 19 - Nancy ; 20 - Vandoeuvre ; 21 - Dombasle-sur-Meurthe/Saint-Don ; 22 - Chaligny ; 23 - Neuwiller ; 24 - Gerbéviller ; 25 - Deneuvre ; 26 - Bainville-aux-Miroirs ; 27 - Châtel-Saint-Germain ; 28 - Thicourt ; 29 - Vivier ; 30 - Vic-sur-Seille ; 31 - Fénétrange ; 32 - Lixheim ; 33 - Neufchâteau ; 34 - Châtenois ; 35 - Châtel-sur-Moselle/Belval ; 36 - Romont ; 37 - Deuilly ; 38 - Darney/Relanges ; 39 - Fontenoy-le-Château. (Infographie C.K.)



Saint-Vanne de Verdun et Saint-Mihiel) et 13 rurales (Bèze, Molesme, Chézy, Rebais, Saint-Urbain, Mouzon, Saint-Hubert d'Ardenne, Marmoutier, Saint-Georges de Forêt Noire, Gorze, Senones, Moyennoutier et Saint-Gilles du Gard). Une, Saint-Gilles du Gard, est exceptionnellement lointaine alors que quatre sont bourguignonnes (Cluny, Molesme, Bèze, Saint-Bénigne de Dijon), quatre autres champenoises (Saint-Urbain, Rebais, Chézy et Sainte-Marguerite de Troyes), deux sont françaises (Saint-Denis et Saint-Jean de Laon) et quatre sont des abbayes impériales extérieures aux diocèses de Metz, Toul et Verdun desquels toutes les autres font partie.

Cette diversité relève, à n'en pas douter, de réseaux d'influence, familiaux, intellectuels et/ou politiques, auxquels sont soumis les seigneurs fondateurs au moment de choisir une abbaye-mère. Plus concrètement elle est le reflet de la lutte dans la construction des territoires entre les princes lorrains et les comtes de Champagne<sup>32</sup>. Cette considération prend d'ailleurs tout son sens lorsque le prieuré est associé à un château (fig. 5). Aux marches de l'Empire et de la France, la relative forte concentration d'unions « prieuré-château » participe de ce phénomène, de même que la pression qu'exercent, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les moines de Molesme pour s'imposer à Chatenois et Neufchâteau face aux abbayes Saint-Èvre<sup>33</sup> et Saint-Mansuy de Toul. D'une façon générale, toutefois, les princes lorrains sont plutôt favorables aux abbayes lorraines. C'est le cas, pour exemple, de Saint-Èvre et Saint-Mansuy soutenues par le duc de Lorraine, ou de Saint-Mihiel, que les comtes de Bar dotent à Amance, Bar-le-Duc, Mousson, puis, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, à Fénétrange. Vu sous cet angle on comprend mieux la présence de Molesme à Vaucouleurs (ch.-l., Commercy, Meuse) et Commercy<sup>34</sup>, situés dans l'aire d'influence des comtes de Champagne ; on s'explique moins, en revanche, que les ducs de Lorraine lui abandonnent le prieuré Notre-Dame qu'ils fondent aux portes de leur *castrum* de Nancy mais auquel ils ne donneront guère d'ampleur<sup>35</sup>.

Le choix de l'abbaye n'est pas neutre, non plus, dans l'échiquier politique que constituent alors les nombreuses seigneuries, et témoigne, sans doute, du degré d'indépendance que souhaitent garder des seigneurs par rapport aux envahissants ducs de Lorraine et comtes de Bar. Or, si les seigneurs d'Apremont (Saint-Mihiel, Commercy, Meuse) se tournent vers Gorze, que ceux de Neuville donnent leur prieuré à Saint-Vanne de Verdun, que Saint-Mansuy soit sollicitée par les seigneurs de Fontenoy-le-Château et Dombasle-sur-Meurthe, et Saint-Èvre par ceux de Gondrecourt (ch.-l., Commercy, Meuse) et Deuilly, la plupart dotent, en effet, des abbayes extra-régionales. Ainsi, celle de Bèze, en Bourgogne, administre les prieurés de Viviers (Delme, Château-Salins, Moselle) et Romont ; Cluny est appelée

32. BUR (Michel), *La formation du comté de Champagne v. 950 - v. 1150*, Nancy : Mémoires des Annales de l'Est, 54, 1977, p. 273.

33. En 1115, une bulle du pape Pascal II informe sur la paix faite entre les abbayes de Molesme et de Saint-Èvre de Toul qui se disputaient Châtenois : DUVERNOY (Émile), « Bulles lorraines du pape Pascal II (1009-1118) », Bulletin de la Société d'Archéologie lorraine, 1906, p. 234.

34. PARISSÉ, *La noblesse lorraine...* p. 148.

35. PFISTER, *Histoire de Nancy*, t. I, p. 60, 77 et sq. et FRAY, *Nancy-le-Duc...* p. 70.

## Châteaux et prieurés de Lorraine

à Vandœuvre, Thicourt et Relanges (Darney, Épinal, Vosges) ; Marville (Montmédy, Verdun, Meuse) et Gerbéviller deviennent des dépendances, respectivement des centres champenois de Rebais et de Saint-Urbain ; et, pour finir avec des prieurés cédés à des abbayes situées en terre d'Empire, celui de Lixheim (Phalsbourg, Sarrebourg, Moselle) est placé dans l'orbite de Saint-Georges de Forêt Noire, ceux de Cons et Sancy dans celui de Saint-Hubert d'Ardenne ; reste le cas du prieuré de Dun (ch.-l., Verdun, Meuse), que le châtelain, Gauthier, fonde en 1093, en emportant de l'abbaye Saint-Hubert dont son père était l'avoué, des reliques de saint Gilles qui y étaient conservées<sup>36</sup>.

### Pour une typologie du « binôme » château/prieuré

Si l'on sait ce qu'attendaient respectivement moines et seigneurs de leur union, leur rapprochement physique, plus vrai d'ailleurs en Lorraine francophone que germanophone<sup>37</sup>, se traduit topographiquement et spatialement par des réponses variées. Ainsi, le prieuré peut être dans ou à l'extérieur du château, sur un même relief ou installé au pied en situation de « subordination », aux abords immédiats ou distant de plusieurs kilomètres. Certes cette approche n'est pas neuve<sup>38</sup> mais elle n'a pas encore suscité toute l'attention qu'elle mérite.

En s'appuyant sur les « binômes » prieuré-château encore mesurables, on constate, d'une part, que la distance qui les sépare est, en moyenne, de l'ordre de 500 m, d'autre part que près de 90 % sont en-deçà de ce seuil. Cette information, dont l'intérêt peut paraître discutable a permis de distinguer trois types d'association lorsque le prieuré n'est pas château lui-même, à savoir : celui dit de « mitoyenneté », quand le prieuré touche au château ; celui de « voisinage » s'il est plus éloigné mais conserve un lien « visuel » ; celui de « d'écart » dans le cas d'une distance importante qui les désolidarise.

En 1096, le comte Albert de Chiny fonde, au profit de l'abbaye Saint-Vanne de Verdun, un prieuré qu'il édifie, en dépit de son obligation d'assurer le service à la chapelle de son château de Longwy (ch.-l., Briey, Meurthe-et-Moselle), à 2,5 km au nord-est, sur un relief de la rive gauche de la Chiers qui deviendra Mont-Saint-Martin (fig. 6). Cette particularité topographique, qui n'a pas manqué d'être soulignée<sup>39</sup>, n'est cependant pas unique. On l'observe aussi dans les binômes Darney/Relanges, Châtel/Belval, Dombasle/Saint-Don et, dans une moindre mesure, dans le couple Commercy/le Breuil. Rattaché à Cluny, le prieuré Notre-Dame de Relanges (fig. 6) est fondé, vers 1030-1040, par Ricuin, seigneur

36. CORBET (Patrick), « La diffusion du culte de saint Gilles au Moyen Âge (Champagne, Lorraine, nord de la Bourgogne) », *Annales de l'Est*, 1, 1980, p. 14-18.

37. GILLEN, HIRSCHMANN, « Priorate... » p. 262.

38. Cette question sur la sensibilité des moines aux caractères des sites où ils s'installent a été posée par GILLON (Pierre), « Sites et implantation monastiques en Gaule du IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle », *HMA*, 8, 1997, p. 19-57. Pour la période qui nous concerne, elle a été reprise par Sébastien Legros dans sa thèse, en particulier dans le chapitre « Domination seigneuriale et proximité avec les moines : le voisinage entre le château et le prieuré », LEGROS, *Prieurés bénédictins...* p. 408 et sq. Elle a, auparavant, été abordée par Christian Millet sous un angle d'attaque qui relève plus de la démarche archéologique : MILLET, « Prieuré et environnement... » p. 81-95, et « Organisation spatiale... » p. 161-177.

39. GILLEN, HIRSCHMANN, « Priorate... » p. 261 ; voir aussi : HIRSCHMANN (Frank G.), *Verdun im hohen Mittelalter. Eine lothringische Kathedralstadt und ihr Umland im Spiegel der geistlichen Institutionen*, Trier : THF, 1996 (THF 27), p. 474.

alleutier de Darney, avec le consentement de sa femme, Lancède, au pied d'une côte de la vaste forêt de Darney, à 4 km au nord-ouest du chef-lieu de châtellenie. Le prieuré de Belval (fig. 6), dont le nom suffit à évoquer son cadre environnemental, se dresse dans un vallon creusé par un petit affluent de la Moselle ; cette dépendance de Moyennmoutier (Senones, Saint-Dié, Vosges) fondée, vers 1070, par le comte Gérard I<sup>er</sup> de Vaudémont, en même temps que sa forteresse de Châtel, distante de 5 km. Celui de Saint-Don de Dombasle (fig. 6), succursale de Saint-Mansuy de Toul, est construit sur un alleu des seigneurs locaux, à 2 km au sud-est de leur château sur motte<sup>40</sup> situé sur la terrasse alluviale dominant la Meurthe. Proche de Commercy (fig. 6), le prieuré du Breuil qui dépend, depuis 1090, de Molesme, est

40. GIULIATO (Gérard), *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale*, Paris : MSH, 1992, p. 109-112.



Commercy/le Breuil



Longwy/Mont-Saint-Martin



Dombasle/Saint-Don



Darney/Relanges



Châtel-sur-Moselle/Belval

Fig. 6 : les prieurés du type « à l'écart » reportés sur la carte de Cassini. (Infographie C.K.)

## Châteaux et prieurés de Lorraine

bâti sur le versant gauche de la Meuse, à un peu moins d'1 km à l'ouest d'un château connu avant l'an Mil.

On serait tenté de penser que la distance importante qui sépare, dans chacun de ces cinq exemples, château et prieuré, est nuisible aux relations que seigneur et moines sont susceptibles d'entretenir. Difficilement perceptibles à Dombasle mais aussi à Commercy où les moines, dès 1096, obtiennent pourtant le patronage de l'église Saint-Pantaléon, près de laquelle le château fut construit, ces relations se précisent tardivement entre le prieuré et ses moines de Relanges et le château et ses seigneurs de Darney. Initialement fondé pour desservir la cure d'une église dont l'antériorité est révélée par sa dédicace à saint Pierre, ce prieuré, qui comptait sept religieux, accueille, en 1259, sans que l'on sache s'il s'agit d'une tradition familiale, la dépouille du seigneur Aubert de Darney ; cette relation de réciprocité est d'ailleurs confirmée par la garde que le prieuré devait au château de Darney et qui ne fut abrogée qu'en 1667<sup>41</sup>. La situation est plus claire dans le couple Belval/Châtel où, dès l'origine Gérard de Vaudémont, sa femme Hedwige de Dagsbourg-Eguisheim, leur fils Hugues I<sup>er</sup>, puis, dans le courant du xv<sup>e</sup> siècle, Thiebaut X de Neufchâtel-Bourgogne, leur lointain héritier, ont leur sépulture au prieuré<sup>42</sup>.

Le deuxième groupe, de type « voisinage », compte une quinzaine d'associations château-prieuré. La distance entre donjon et église varie de 200 m à 900 m mais la majorité des cas consiste en un château perché sur un relief (éperon, butte témoin, rebord de plateau ou de terrasse) dominant un prieuré, le plus souvent installé en pied de côte (fig. 7). Cette observation de nature topographique contribue d'ailleurs à donner du crédit aux informations parcimonieuses livrées par les chartes qui signalent une fondation ou qui la confirment. Ainsi, l'église que Gobert d'Apremont établit, en 1060, *ad radices Asper montis* (se situe bien 75 m en contrebas du sommet qui porte le château ; de même, le prieuré de Laitre, *sub Amantia*<sup>43</sup> (fig. 7), est bâti, vers 1080, à 900 m de la motte, sur une terrasse qu'il domine de 120 m. Bien souvent toutefois, l'information ne reflète que très partiellement la réalité ; c'est le cas à Châtenois et Deneuvre où l'emploi respectif des locutions latines *apud castrum*<sup>44</sup> et *juxta castrum*<sup>45</sup> participent de cette imprécision dans la mesure où elles gommant toute notion de dénivellation donc de relation de domination du château sur le prieuré. La même remarque peut être faite pour la préposition *ante* qui induit plus encore une relation de proximité entre les deux édifices peut-être aussi d'antériorité physique, faisant du prieuré un point de passage

41. AD Vosges, 8 H 3.

42. La sépulture de Gérard I<sup>er</sup> fut transférée à l'abbaye Saint-Léopold de Nancy en 1718 selon CALMET, *Notices...* p. 106-107, celle de Thiebaut de Neufchâtel, dans la chapelle ducale des Cordeliers, à Nancy ; voir : MULLER (Vianney), « Les sépultures des Neufchâtel-Bourgogne, miroirs des aspirations lignagères », *Le Pays lorrain*, 92, 2011, p. 64.

*Chroniques et chartes de Saint-Mihiel*, Paris : Klincksieck, 1909-1912, n° 71, p. 254-261.

44. À Châtenois, l'église Saint-Pierre est, vers 1075, située *apud... castrum* : SCHAEFFER (Michèle), *Chartes de l'abbaye Saint-Évre de Toul des origines à 1228*, thèse de doctorat, Nancy, 1978, n° 36, p. 207-209.

45. À Deneuvre avec le prieuré fondé *juxta castrum*, en 1126, voir : LEPAGE, *Les communes de la Meurthe...* t. I : p. 276.

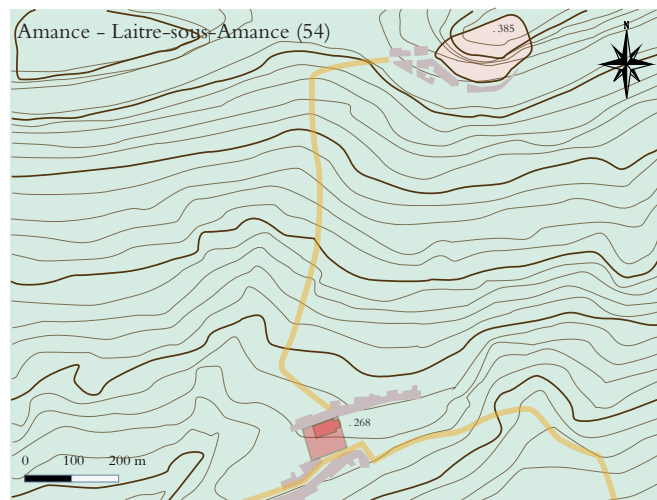
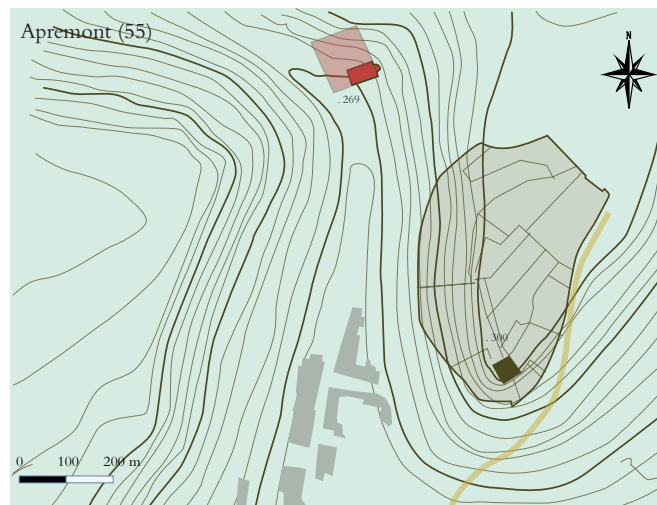
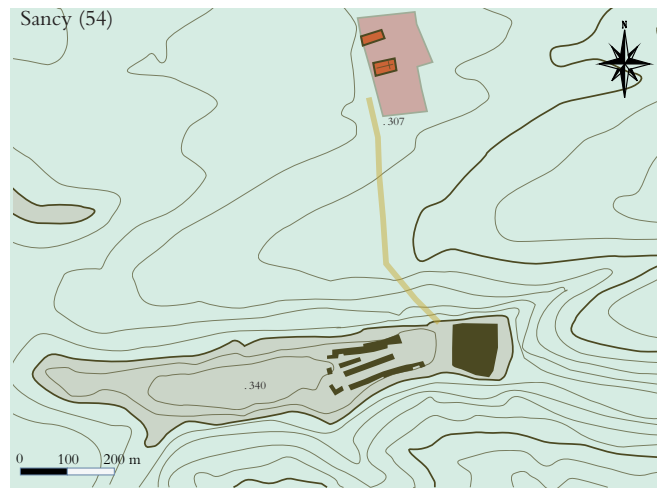


Fig. 7 : exemples de prieuré de type « voisinage ».  
(Infographie C.K.)

## Châteaux et prieurés de Lorraine

symbolique obligatoire dans l'espace seigneurial<sup>46</sup>. Cette suggestion expliquerait le fait que le prieuré d'Apremont soit quelques décennies après sa fondation, évoqué comme étant « au-devant » du château<sup>47</sup> de même que celui de Sancy<sup>48</sup> (fig. 7), au demeurant situé en contrebas mais à 650 m au nord du château perché sur une butte témoin, dans un hameau dont l'ancienneté est rappelée par la dédicace martinienne de son église. Quoi qu'il en soit, ce type de relation topographique se retrouve dans quelques autres localités lorraines : à Bar-le-Duc où le prieuré que Sophie de Bar donne à l'abbaye de Saint-Mihiel est là encore associé à une paroissiale préexistante située à 500 m du *castrum*, sur la rive droite de l'Ornain ; à Vaucouleurs, où Saint-Thiébaud, est bâti à 350 m du château sous la terrasse qui le porte ; à Gondrecourt-le-Château, où la dépendance de l'abbaye de Saint-Èvre est installée à 350 m de la résidence noble ; à Neufchâteau où le prieuré Notre-Dame, chargé, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, de desservir la nouvelle paroisse Saint-Nicolas associée au château, se dresse au pied de la pente qui porte l'église ; à Mousson (fig. 8), où le prieuré sammiellois fondé en 1145 par le comte de Bar Renaud I<sup>er</sup>, qui en fait son lieu de sépulture est édifié « sous le château » à peine à l'écart de la route qui en permet l'accès ; à Châtenois, enfin, où le prieuré est fondé, vers 1070, par Hedwige de Namur, dans le cimetière de l'église paroissiale Saint-Pierre située, à 500 m du château, sur une terrasse basse du même éperon.

46. LEGROS, *Prieurés bénédictins...* p. 411.

47. 1105 : « ... *Idipsum etiam de Amella, Sathnaco, et capella beate Marie ante Asperum montem...* », HERBOMEZ, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze...* n° 143, p. 252.

48. 1088 : « ...*ante Sanctiaum castrum...* », KURTH (Godefroid), *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert-en-Ardenne*, Bruxelles : Kiessling, 1903, n° 111, p. 143.

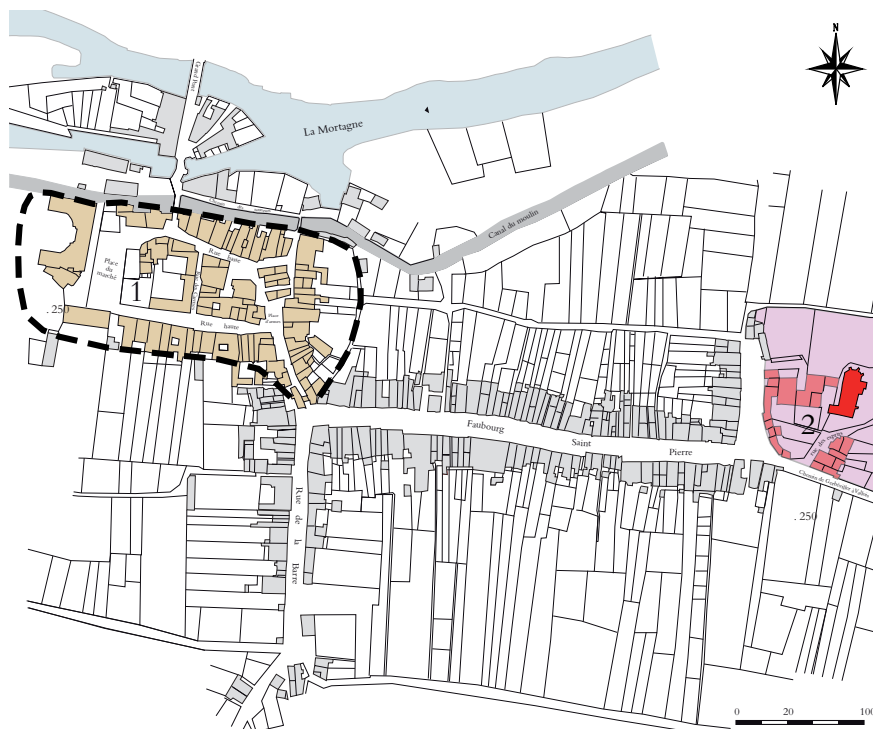


Fig. 8 : château et prieuré de Mousson (54). Extrait de la carte des Naudin - XVIII<sup>e</sup> siècle.

1 - le château  
2 - le prieuré

Fig. 9 : Gerbévillers (54) : château, bourg castral et prieuré.

1 - château et bourg castral  
2 - prieuré Saint-Pierre  
(Infographie J.-M. Hennebert, LAMEst 2005.)



49. PFISTER (Christian), « Documents sur le prieuré Notre-Dame de Nancy recueillis aux archives départementales de la Côte d'Or », *Annales de l'Est*, 1897, p. 75 et acte n° 7 p. 84-86 : vers 1168, Thierry, prévôt et archidiacre de Toul confirme à l'abbé et au couvent de Molesme tous les dons qui leur ont été faits par les évêques Ricuin et Henri, attendu que les biens cédés appartiennent à son bisaïeul Thierry I<sup>er</sup>, à son aïeul Simon I<sup>er</sup> et à son père Mathieu I<sup>er</sup> « *Quicquid igitur ecclesie tue tuisque confratribus, monachis scilicet in cella que justa castrum Nancei sita Deo servientibus* ».

50. COLLIN (Hubert), « Cons-la-Grandville : château et prieuré Saint-Michel », *Congrès archéologique de France. Les Trois-Evêchés et l'ancien duché de Bar*, Paris : Société française d'archéologie, 1995, p. 79.

Il n'est pas toujours aisé de faire la distinction entre les binômes château/prieuré « de mitoyenneté » et ceux du type précédent à partir des seules indications topographiques, bien souvent les mêmes d'ailleurs, que fournissent les chartes de fondation. L'analyse cartographique qui est apparue comme une démarche discriminante a conduit à regrouper ici tous les ensembles dont les structures sont *grosso modo* situées à une même cote d'altitude et éloignées, au plus, de 300 m. De ce fait, le cas de Gerbévillers (fig. 9), où château et prieuré sont distants d'au moins 600 m, a été classé dans la catégorie « voisinage » en dépit de leur édification sur le même rebord de côte dominant la Mortagne. Entrent donc dans ce groupe, les couples prieuré/château de Nancy, où la *cella* fut édifiée en faveur de l'abbaye de Molesme, par le duc Thierry I<sup>er</sup>, *justa castrum*, dans le périmètre des actuelles rues des États et de Guise<sup>49</sup> ; celui de Dun, où le prieuré Saint-Gilles fut installé à la racine de l'éperon portant le château ; celui de Cons-la-Grandville (fig. 10) où, en 1088, la *cellam Sancti-Michaelis* est fondée *ante ipsum castrum*<sup>50</sup> et où la topographie témoigne encore de leur proximité spatiale ; celui de Neuville (fig. 10) où le château de la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le prieuré Saint-Pierre, dépendance de Saint-Vanne de Verdun, des toutes premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle, sont simplement séparés par l'embouchure d'un vallon ouvrant sur la Moselle ; celui encore de Marville (fig. 18), reconstruit, au XIII<sup>e</sup> siècle, dans le

## Châteaux et prieurés de Lorraine

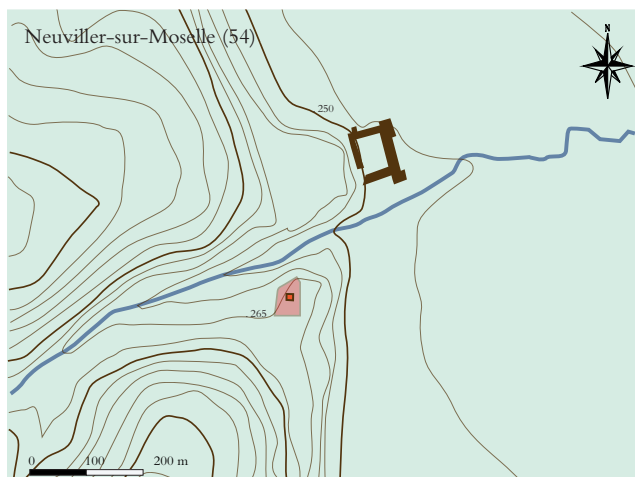
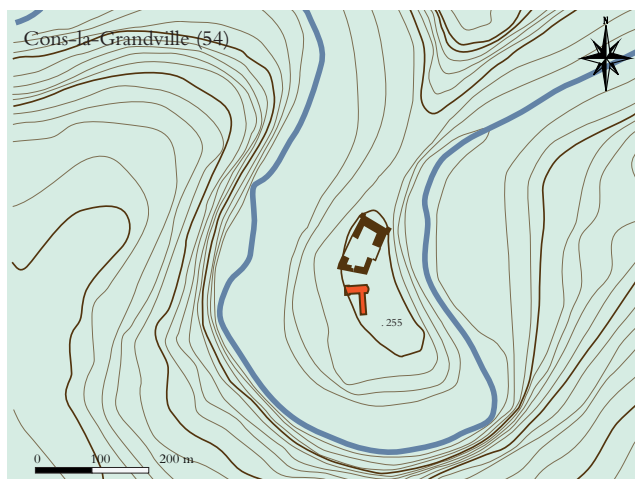


Fig. 10 : deux exemples de prieuré du type « mitoyen ». (Infographie C.K.)

nouveau bourg castral des comtes de Bar, à 50 m du château ; ceux de Deully, Viviers<sup>51</sup> et Romont (fig. 11), enfin, où les prieurés, associés à des châteaux de type motte, furent dans chacun des cas édifiés immédiatement hors de la basse-cour.

On aura garde de ne pas oublier un cas d'association tardive qui témoigne, à sa manière, du rôle attractif que purent avoir certains établissements religieux sur des seigneurs désireux de s'emparer de leurs biens. Les ducs de Lorraine eurent ce projet, mais sans succès, dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, en tentant à deux reprises d'édifier un château qui devait contrôler l'abbaye romarimontaine. Dans le même état d'esprit, les comtes de Vaudémont, soucieux d'étendre leur influence jusqu'à la Moselle sur des terres d'Église qu'ils convoitaient de longue date, s'affirment, au XIII<sup>e</sup> siècle, par la construction de deux forteresses adultérines, une à Chaligny (Neuves-Maisons, Nancy,

51. GIULIATO (Gérard), « Les premiers châteaux dans le pays du sel en Lorraine (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) », *Château Gaillard*, XVI, Caen : Publications du CRAM, 1994, p. 219.



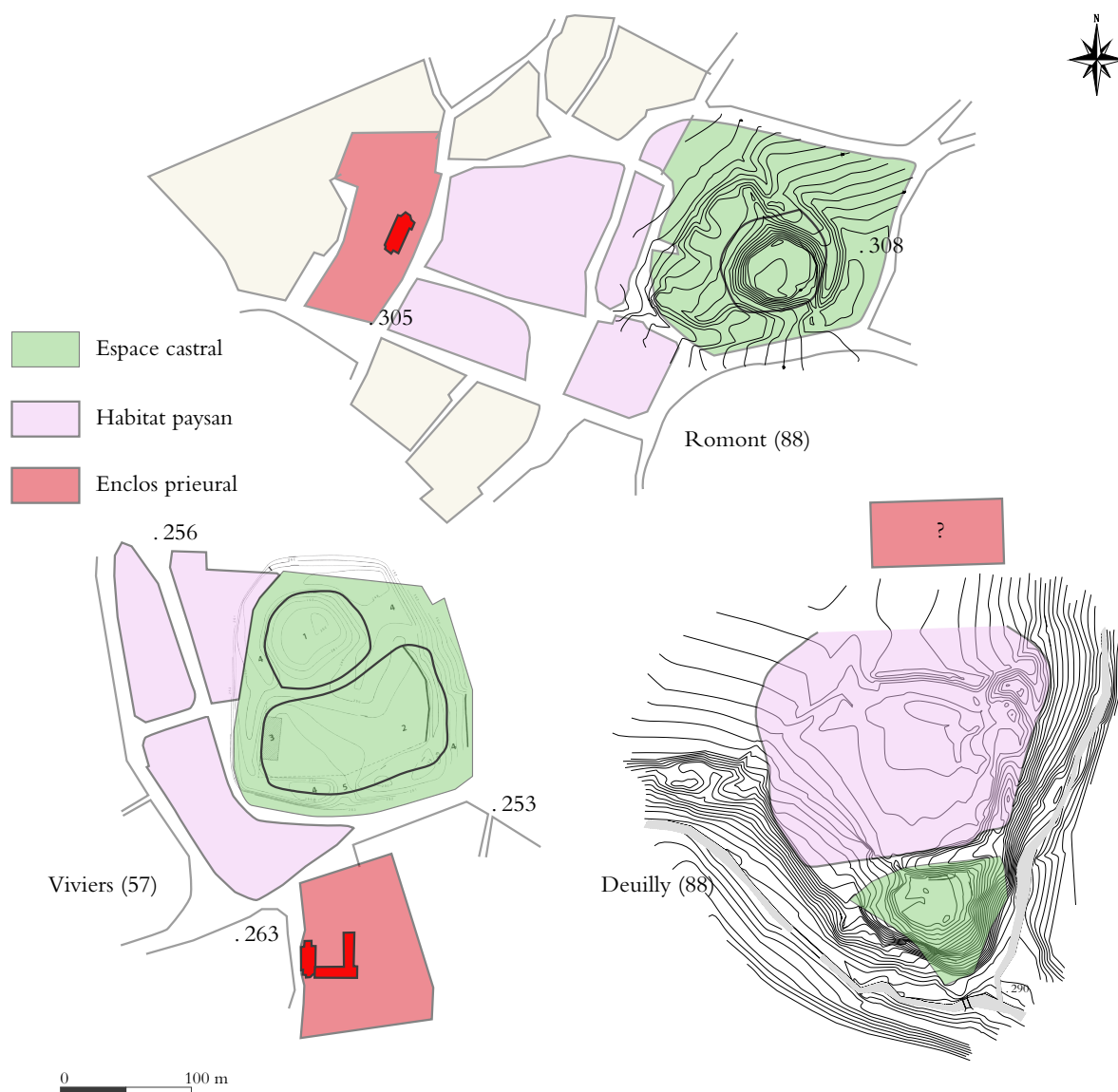


Fig. 11 : prioués de type « mitoyen » associés à un château sur motte. (Infographie C.K.)

52. GIULIATO (Gérard), *Châteaux et villes fortes du comté de Vaudémont en Lorraine médiévale*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 2008, p. 33 et sq.

Meurthe-et-Moselle)<sup>52</sup>, proche du prioué Sainte-Lucie, dépendance de l'abbaye Saint-Vincent de Metz, l'autre à Bainville-aux-Miroirs (Haroué, Nancy, Meurthe-et-Moselle), sur un terrain qu'ils confisquent au prioué-cure dont ils avaient l'avouerie et qui dépendait depuis sa fondation vers le milieu du x<sup>e</sup> siècle, de l'abbaye Saint-Èvre de Toul. Aux réclamations des moines, l'usurpateur, Henri I<sup>er</sup> de Vaudémont, répond par la rétrocession de droits de ban et de justice, par son engagement à ne pas agrandir ni continuer la forteresse au-delà du jardin du prieur et par la prise en charge de la toiture du prioué en

## Châteaux et prieurés de Lorraine

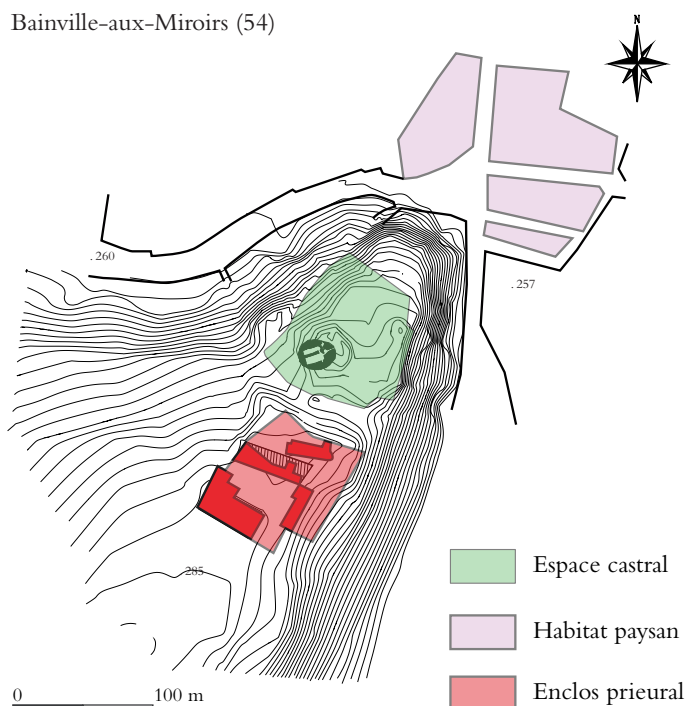


Fig. 12 : Bainville-aux-Miroirs, un prieuré antérieur au château. (Infographie C.K.)

cours de reconstruction<sup>53</sup>. Situé pratiquement au point le plus haut de la côte calcaire surplombant la Moselle, le prieuré se trouvait donc, paradoxalement, dans une position dominante par rapport au château, lequel occupait la pointe de l'éperon rocheux (fig. 12).

53. *Ibidem*, p. 15.

Il reste encore, pour en finir avec cette typologie, à évoquer les « prieurés-châteaux ». Ce type que l'on rencontre massivement en Bourgogne<sup>54</sup>, semble également avoir existé dans cette région d'Entre-Deux qu'était la Lorraine. Le cas est d'ailleurs historiquement avéré à Lixheim, dans le diocèse de Metz, à la lisière de l'Alsace, où le comte de Metz Folmar, donne, en 1107, son château à l'abbaye Saint-Georges en Forêt Noire pour y transférer le *monasteriolum* de 7 moines, qu'il avait fondé peu auparavant<sup>55</sup>. La donation est confirmée en 1108 par l'empereur Henri V et, à sa mort en 1111, le fondateur est enterré dans le cimetière des moines. Le prieuré est abandonné en 1553, en pleine crise du christianisme, mais il ne devait plus rester que peu de chose de l'architecture castrale si l'on s'en tient à une description des lieux datée de 1584 grâce à laquelle on peut se faire une idée assez précise du carré claustral formé par l'église et les bâtiments conventuels. Sa destruction est complète lorsque son emplacement est inclus dans le périmètre de la ville neuve que fait édifier le prince palatin Frédéric V à partir de 1608. Le prieuré gorzien de Stenay, fondé par Godfroy le Barbu en 1069 pourrait bien avoir été établi dans le *castrum* que ce

54. DÉFONTAINE (Patrick), « Les prieurés-châteaux de la région mâonnaise au Moyen Âge », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* (BUCEMA), 13 (2009), mis en ligne le 4 septembre 2009, <http://cem.revues.org/index11092.html>.

55. GILLEN, HIRSCHMANN, « Priorate... » p. 260.

56. ROBINET et GILLANT, Pouillé... t. IV, p. 142.

57. AD Meuse, 7 H 1 (34-36), d'ap. BECQUART (Noël) et COLNAT (Jean), *Inventaire sommaire de la série H (Clergé régulier)*, t. 1 : ordres d'hommes, Bar-le-Duc : Archives départementales de la Meuse, 1958, p. 191.

58. GÉRARD, GÉRARD, « Pages grégoriennes... » p. 261.

59. *Ibidem*, p. 264.

seigneur a construit ou reconstruit et qu'il cède, vers 1080, à l'évêque de Verdun. Ce château fut détruit en 1218 et les vestiges restants, enfouis au début du XVII<sup>e</sup> siècle sous la citadelle moderne, en même temps que le prieuré. Dans la Woëvre, au nord-est de Verdun, le *castrum* d'Amel, lui aussi donné à l'abbaye de Gorze, aurait été remplacé par une maison conventuelle avec cloître et une grosse tour dite « des Bénédictins » utilisée pour conserver les archives et tenir les plaids annaux<sup>56</sup>. Le cloître aurait, à son tour, été détruit par les Jésuites qui en héritent en 1591<sup>57</sup>. Ce qui est sûr, c'est que le paysage, le parcellaire et la microtoponymie ne conservent rien du château qui, pourtant, existait encore en 1324.

À Vandœuvre, près de Nancy, l'existence d'un château est attestée dès 1015<sup>58</sup> ; il n'en reste rien, mais l'on peut conjecturer qu'il s'agit de la « maison de pierre », que le fondateur du prieuré, Thierry de Saint-Hilaire, abandonne, en 1091, avec l'église Saint-Melaine, aux moines clunisiens en accord avec l'évêque de Toul, Pibon<sup>59</sup>. Le parcellaire conserve encore l'emprise d'un vaste enclos circulaire de 185 m



Fig. 13 : Vandœuvre (54) : un type de prieuré-château. (Infographie C.K.)

## Châteaux et prieurés de Lorraine

environ de diamètre, aménagé sur un coteau faiblement pentu et qui inclut dans son périmètre l'église reconstruite à la fin du xv<sup>e</sup> ou au début xvi<sup>e</sup> siècle (fig. 13). À Lay-Saint-Christophe, le prieuré Saint-Arnould<sup>60</sup>, situé dans la pente, sous le rebord du plateau calcaire, pourrait bien occuper l'emplacement du *castrum* qui aurait accueilli, en 935, Jean de Gorze, réformateur de la règle bénédictine et que céda avec d'autres biens, en 950, l'épouse du comte du Chaumontois à l'abbaye Saint-Arnould de Metz<sup>61</sup>.

On l'observe, les données historiques et topographiques restent trop incertaines pour que ces hypothèses, au demeurant vraisemblables, soient validées. Toutefois, l'archéologie offre plus de certitudes sur l'existence, à Châtel-Saint-Germain (fig. 14), d'un prieuré-château. Installée à l'emplacement probable d'un premier lieu de culte mentionné en 1024 mais que la dédicace à saint Germain peut faire remonter au vii<sup>e</sup> siècle, l'église de type basilical, mise au jour à l'occasion de la fouille d'une nécropole alto médiévale, semble, relativement à l'analyse stylistique de ses vestiges, contemporaine de l'installation, par l'évêque de Metz, Étienne de Bar, d'une petite communauté monastique. Respectant la topographie ambiante, un réseau de murs adjacents à l'église et périphériques à une probable cour avec citerne ont, légitimement, été interprétés comme étant ceux des bâtiments conventuels. L'ensemble, à la pointe du promontoire, est distribué sur une dizaine d'ares, cernés, par un mur d'enceinte de 1,70 à 2 m d'épaisseur. L'enclos triangulaire ainsi défini est limité sur deux côtés par le relief et sur le troisième, au nord, par un fossé, manifestement comblé au xii<sup>e</sup> siècle, sans doute lors de l'édification, dans la partie centrale de l'éperon, d'une vaste forteresse quadrangulaire. Son extrémité méridionale est occupée par des vestiges de murs attribuables, compte tenu de leur épaisseur (environ 2 m), à un bâtiment à fonction défensive. À s'en tenir à ces premières constatations fondées sur l'analyse stratigraphique, on peut convenir que le prieuré fut édifié dans l'enceinte d'un premier château tenu par des avoués de l'évêque de Metz ou de l'abbaye Saint-Vincent de Metz, laquelle était possessionnée au Mont-Saint-Germain, depuis sa fondation en 968<sup>62</sup>.

Les prieurés-châteaux de Châtel et Lixheim, impulsés respectivement par l'évêque de Metz lui-même ou l'un de ses grands vassaux, comptent parmi les fondations les plus tardives. Ceux d'Amel, Stenay et Lay, au contraire, sont des biens que deux abbayes épiscopales messines, Gorze<sup>63</sup> et Saint-Arnould, acquièrent précocement, avant même la réforme grégorienne du xi<sup>e</sup> siècle. Sans chercher à établir une relation de cause à effet, entre leur souci éventuel de rester indépendants des puissances laïques et l'établissement de leurs prieurés

60. Y sont encore visibles les vestiges et emprise de l'église prieurale ; les façades et toitures des anciens bâtiments conventuels du xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle ; le plafond peint situé dans la tour de l'ancien logis du prieur, l'ensemble ayant fait l'objet d'une procédure d'Inscription, par arrêté du 24 février 1986.

61. PARISSÉ (Michel), « Le bullaire de Lorraine (jusqu'à 1198) », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, 69, 1969, p. 16.

62. GUILLAUME, *La nécropole...* p. 22-33.

63. SCHNEIDER (Jean), « Gorze » in : *Dictionnaire d'histoire et de Géographie Ecclésiastique*, vol. XXI (Gisa - Grégoire), Paris : Librairie Letouzey et Ané, 1986, col. 811-7.

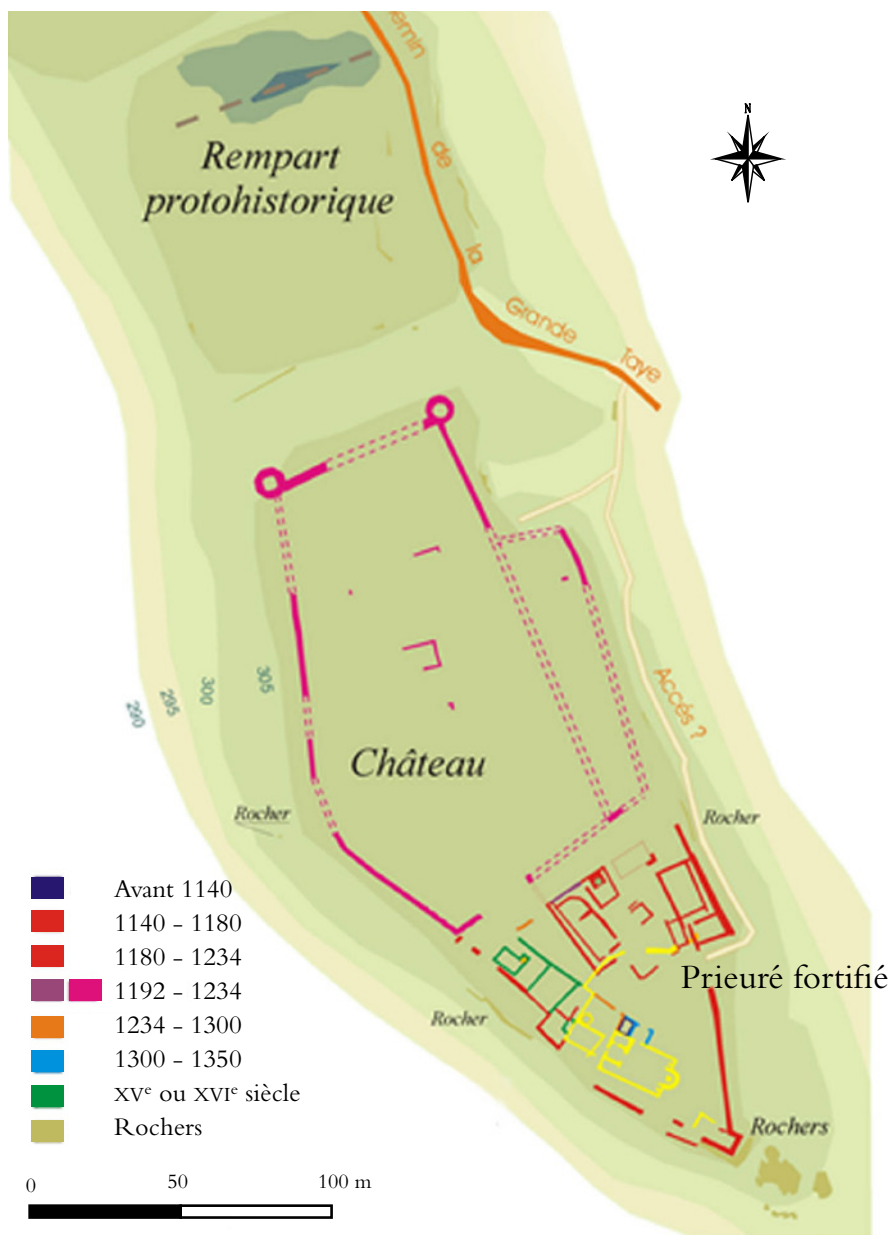


Fig. 14 : le prieuré fortifié de Châtel-Saint-Germain (57).  
(Infographie P. Sibert, 2005.)

dans des résidences fortifiées, on conviendra d'une surprenante similitude avec Cluny, qui, certes, est directement soumise à l'autorité du pape mais dispose aussi d'un nombre conséquent de prieurés-châteaux dispersés dans toutes les régions soumises à son influence<sup>64</sup>, ce qu'on observe dans un seul des six prieurés clunisiens lorrains, à Vandœuvre.

### Pour une topographie historique des « trinômes » château/prieuré/habitat

On sait depuis Gabriel Fournier, l'impact qu'eut le château sur la réorganisation du peuplement, cristallisant souvent à sa périphérie, dans des espaces parfois réduits à la seule basse-cour, des habitations paysannes. On sait aussi le rôle parfois déterminant qu'eut le prieuré pour en faciliter l'attrait relativement à ses multi-fonctions pastorales, culturelles, sépulcrales, voire seigneuriales et économiques. Pour autant ces associations ont connu des destinées diverses, dans leur implantation, on vient de le voir, mais aussi dans leur forme, leur degré d'urbanisation et leur évolution.

Des cinq prieurés du type « à l'écart », Belval près de Châtel-sur-Moselle et Saint-Don à Dombasle-sur-Meurthe (fig. 6) semblent n'avoir jamais généré la moindre tentative de peuplement à l'inverse des châteaux qui ont engendré un bourg castral. Cette situation s'observe également pour quelques cas du type « voisinage », à Apremont<sup>65</sup> (fig. 7) et Mousson (fig. 8) notamment, où ces dépendances respectives de Gorze et Saint-Mihiel, sont, de fait, toujours restées isolées de toute autre forme d'habitat. En Lorraine comme ailleurs, la plupart des prieurés bénédictins en lien avec un château sont, en fait, en étroite relation avec un village et assurent, en général, en même temps que le service à la chapelle castrale, la desserte de l'église paroissiale, souvent ancienne, d'ailleurs, si l'on en juge par leur dédicace<sup>66</sup>. Deux exemples suffiront à illustrer ce point.

À Sancy (fig. 7), l'église paroissiale dont l'ancienneté est avérée par sa dédicace à l'un des saints de la trilogie martinienne se dresse à 600 m au nord du château juché sur une butte témoin dominant d'une trentaine de mètres au plus, le plat-pays. Elle est cédée au prieuré que fondent Hugues de Sancy et ses trois frères, vers 1088, pour qu'il en assure la mission pastorale. Se développe alors Sancy-Bas, autrement dit le « bourg Saint-Brice » dont l'appellation est probablement à mettre en lien avec les libertés qu'accorde, en 1295, le comte de Bar à l'ensemble de la population résidant dans et hors les murs. Sans présager de l'impact qu'eut cette charte de franchise sur le peuplement et l'organisation bipolaire de ce village, on remarque que l'habitat lâche

64. On observe ce phénomène en Bourgogne (cf. ci-dessus note 54), mais aussi en Picardie. Voir MILLET, « Organisation... » p. 14, qui estime que les clunisiens « ont recours à une certaine systématisation de l'espace » ; que leurs ensembles prieuraux sont nettement délimités, souvent enclos, parfois fortifiés ; voir aussi, RACINET (Philippe), « Introduction », *Revue archéologique de Picardie*, Numéro spécial 20, 2002, p. 3-12. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pica\\_1272-6117\\_2002\\_hos\\_20\\_1\\_2659](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pica_1272-6117_2002_hos_20_1_2659).

65. KRAEMER, « Genèse... » p. 208-209.

66. Saint Remi à Deneuvre ; saint Hilaire à Marville et saint Brice à Sancy ; saint Germain à Châtel-Saint-Germain ; saint Basle à Dombasle-sur-Meurthe ; saint Adelphe à Lixheim ; saint Denis à Thicourt ; saint Michel à Cons-la-Granville ; saint Christophe à Lay-Saint-Christophe et Neufchâteau ; saint Pantaléon à Commercy ; saint Mathieu à Romont ; saint Mansuy à Fontenoy-le-Château. Voir à ce sujet : AUBRUN (Michel), *La paroisse en France des origines au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Picard, 1986, p. 15 et sq. et JACQUOT, *Christianisation... p. 63 et sq.*

et dispersé de Sancy-Bas, situé immédiatement au sud du prieuré et de l'église, s'oppose à l'ordonnement aux allures de lotissement du bourg castral blotti, à l'ouest du château, sur le relief.

Cette volonté d'amplifier le peuplement dans le château, à sa périphérie et dans sa zone d'influence immédiate s'observe à Laitre-sous-Amance (fig. 7), mais il s'agit là d'une paroisse nouvelle érigée par l'évêque de Metz, à la demande de la comtesse Sophie de Bar, dans une chapelle construite vers 1030 par son grand-père, Thierry I<sup>er</sup>, duc de Haute-Lorraine. Ce démantèlement de la paroisse ancienne de Dommartin et la création du cimetière qui accompagne la nouvelle église s'expliquent par ce souci de stabiliser et développer un foyer de peuplement nécessaire à l'exploitation des terres agricoles données, en même temps que le prieuré, à Saint-Mihiel. À en juger par la carte des Naudin, la petite agglomération se concentre autour d'une place carrée occupée par l'église et le prieuré.

Deuilly (fig. 11) est un autre exemple où l'église paroissiale Notre-Dame contribue à la fixation d'un habitat dans la basse-cour attenante au château. Souhaitée par l'évêque de Toul Bruno<sup>67</sup>, le futur Léon IX, pour tous ceux qui résideront dans le bourg et dans le château, cette église nouvelle est donnée à l'abbaye Saint-Èvre de Toul, qui y adjoint, pour la desservir, une petite communauté de moines dotée de nombreux biens, dont des droits sur le marché fondé par le seigneur local pour consolider ce qui paraît être de sa part une entreprise volontaire de colonisation au cœur de la vaste forêt servant de frontière entre la Lorraine et la Bourgogne. De cet ensemble caractéristique des fondations des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, entré dans la vassalité partagée des comtes de Champagne et des comtes de Bar, et dont l'histoire tourmentée a conduit à son abandon définitif durant la guerre de Trente Ans, il ne reste désormais, à la pointe d'un éperon façonné dans le grès bigarré dominant la confluence de deux ruisseaux, que l'emplacement du château, perturbé par des aménagements militaires du XVI<sup>e</sup> siècle, et des terrassements - fossés et *vallum* - qui trahissent l'emprise d'un bourg castral qui n'a jamais dépassé le stade d'une petite agglomération rurale. Craignant que l'on ne se serve du prieuré pour assiéger plus facilement le château, le seigneur de Deuilly le fait détruire en 1480<sup>68</sup>. Ainsi, peut-on conjecturer qu'il ne se situait pas dans l'enclos fortifié du bourg mais immédiatement à ses abords extérieurs, sur le plateau.

La volonté seigneuriale de créer un bourg à partir d'un prieuré est nettement précisée, en 1093, dans la charte de fondation du prieuré

67. SAINT-SORNY (Bruno), « Les chartes de l'évêque Bruno de Toul », dans BISCHOFF (Georges), TOCK (Benoît-Michel), *Léon IX et son temps*, Actes du colloque international organisé par l'institut d'Histoire Médiévale de l'Université Marc Bloch, Strasbourg-Eguisheim, 20-22 juin 2002, Turnhout : Brepols, 2006, p. 153-155.

68. CALMET, *Notices...* t. I, p. 273.

## Châteaux et prieurés de Lorraine

Saint-Gilles de Dun-sur-Meuse<sup>69</sup>. On la subodore à Neufchâteau, lorsque Ricuin rappelle, en 1123, les circonstances de la donation de l'église Saint-Nicolas à Saint-Mansuy de Toul, évoque son prieur et mentionne l'existence d'un nouveau bourg dont la localisation est d'ailleurs discutée<sup>70</sup> même s'il est indiscutablement en lien avec la nouvelle église paroissiale. À Châtenois<sup>71</sup> (fig. 15), toutefois, le prieuré, d'abord donné à Saint-Èvre, puis à Molesme avant de revenir définitivement à l'abbaye toulouise, est construit à côté de l'ancienne église paroissiale Saint-Pierre, dans l'enceinte du cimetière dont le plan, circulaire, n'est pas sans évoquer un enclos ecclésial, autrement dit un cercle de paix comme il a été permis d'en observer ailleurs. Certes le relief, en contre-bas du château, sur lequel se dressent les infrastructures religieuses, peut avoir conditionné ce parcellaire régulier. L'existence de maisons attestées dans ce périmètre au xv<sup>e</sup> siècle, à l'occasion de donations faites au prieuré, peut-être aussi celle du marché qui se tenait dans l'enclos et sur lequel les moines touchaient un cens, consolide l'hypothèse d'un aître antérieur à l'installation du prieuré.

69. ... qui in vico sancti Aegidii extra burgum hospitabantur ; quem vicum in tanta libertate et honore esse decernimus ut ad nullum alium respiciens sit, nisi ad priorem quem dominus abbas Aegidiensis constituerit. CORBET (Patrick), « La diffusion du culte de Saint-Gilles » in : *Annales de l'Est*, 1980, p. 33-42. Son implantation n'est pas connue mais l'on peut admettre qu'il se situait à l'est du bourg castral, aux abords de l'actuelle rue des Minimes lesquels s'installent au début du xvii<sup>e</sup> siècle en un lieu-dit « le vieil moustier » puis en 1668, dans l'enceinte urbaine, à proximité de l'ancien donjon. (Archives de Chantilly, série E, carton 21, liasse « minimes »),

70. HENIGFELD, MASQUILLIER, *Archéologie des enceintes urbaines...* p. 193.

71. GUYON (Catherine), « Le prieuré Saint-Pierre de Châtenois au Moyen Âge », in : *Pays de Châtenois : la ruralité dans la plaine des Vosges*, Actes des journées d'études Vosgiennes (27, 28 et 29 octobre 2006) réunis par ROTHIOT (Jean-Paul), HUSSON (Jean-Pierre), [Épinal] : Société d'émulation du département des Vosges, 2007, p. 136-140.

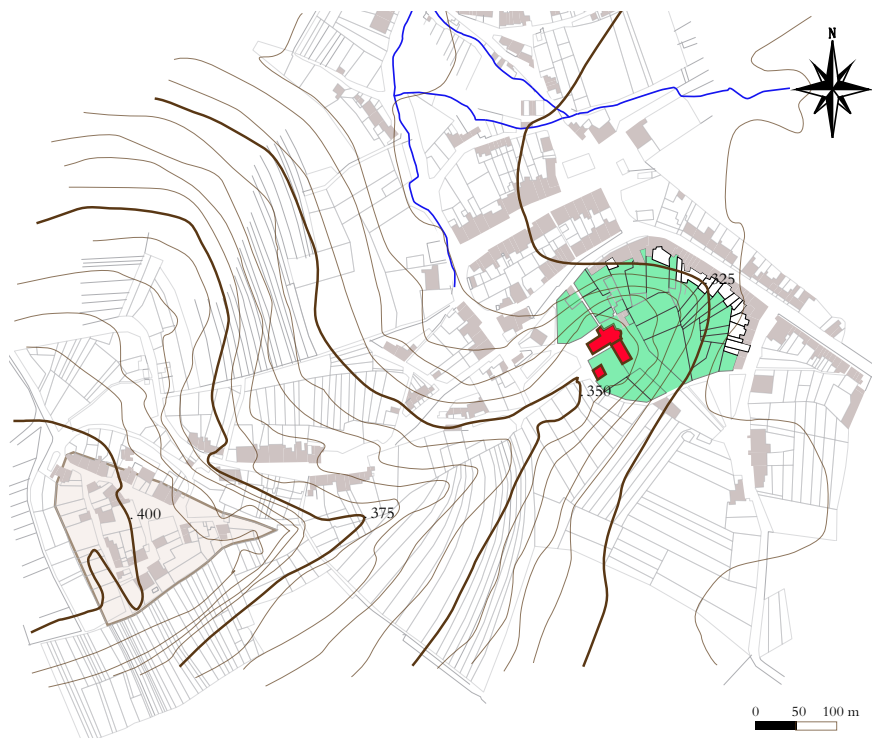


Fig. 15 : Châtenois (88) : ensemble château, prieuré-cure et cimetière. (Infographie C.K)



À côté de ces exemples qui témoignent, chacun à leur manière, de la place du château et de son seigneur, mais aussi de celle du prieuré, dans la stabilisation, la consolidation ou la fondation *ex nihilo* de petites agglomérations rurales, d'autres existent qui montrent le rôle qu'ils ont joué dans la structuration et la croissance des villes. Certes, certaines, comme Amel, ont avorté précocement, en dépit d'un nombre de critères de centralité au moins égal à celui de Nancy, vers 1100, qui laissait présager d'un meilleur devenir<sup>72</sup>. La réussite de Nancy<sup>73</sup> n'est donc pas inhérente à la seule juxtaposition topographique du château, du prieuré Notre-Dame, de l'église paroissiale Saint-Èvre et son cimetière, d'un marché et d'un hôpital mais à la volonté politique des ducs de Lorraine d'en faire leur capitale. La situation est moins nette de la part des comtes de Bar qui se partagent entre leurs résidences princières de Mousson, Saint-Mihiel et Bar. On observe cependant, dans ce dernier cas, des velléités affichées de la comtesse Sophie de redynamiser l'ancien *vicus* gallo-romain<sup>74</sup> situé entre la rive droite de l'Ornain et une voie antique en associant un prieuré à l'église Notre-Dame préexistante. Ce quartier ouvert, aux allures de faubourg, qui renferme, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la seule paroisse de Bar-le-Duc est légitimement concurrencé par trois quartiers fortifiés (fig. 1) : la ville haute aménagée dans le prolongement du château, le « Bourg » où se trouve l'Hôtel-Dieu connu depuis le IX<sup>e</sup> siècle et qu'administre le prieuré à partir du XII<sup>e</sup> siècle, et la « Neuveville », dont le développement est probablement à mettre en lien avec la charte de franchises qu'obtient Bar-le-Duc en 1231<sup>75</sup>.

À Vaucouleurs (fig. 16), vers 1064, Geoffroy de Joinville, châtelain de la forteresse érigée au début du XI<sup>e</sup> siècle par le comte de Meaux, Eudes II, sur une terrasse dominant la vallée de la Meuse, fonde au pied de la côte, un prieuré qu'il cède à l'abbaye de Molesme. Cet établissement, dont la dédicace à saint Thiébaud n'est pas sans rappeler le lien de Vaucouleurs avec la Champagne, a pour mission de desservir la chapelle castrale mais aussi d'accompagner le peuplement généré par la présence du château et d'une probable église Saint-Laurent, annexe de la paroisse-mère de Tusey<sup>76</sup>. Cette église, qui devient celle du prieuré, obtient sans doute très vite le statut de paroissiale, et, en 1223<sup>77</sup>, Simon de Joinville cède un terrain, pour la reconstruire sous le château, au cœur de l'agglomération primitive repérable par son réseau viaire plus dense qu'ailleurs. L'église paroissiale, que continue de desservir la communauté monastique, est donc dissociée de la prieurale et du cimetière paroissial qui ne sera déplacé qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Des lotissements caractérisés par des îlots parallèles se développent ensuite de part et d'autre de ce noyau

72. FRAY, « Petites villes et bourgs... » p. 127.

73. GILLEN, HIRSCHMANN, « Priorate... » p. 274-275.

74. PARISSÉ (Michel), « Bar au XI<sup>e</sup> siècle : la comtesse Sophie et les origines de la ville », *Bulletin des Sociétés d'histoire et d'archéologie de la Meuse*, 12, 1975, p. 5-28.

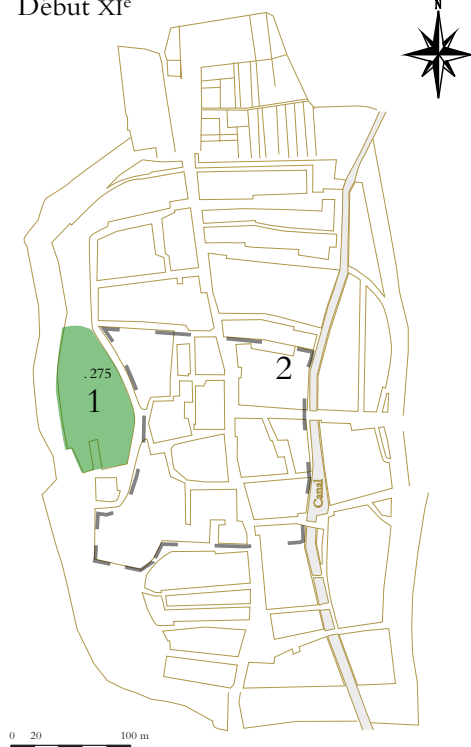
75. GIRARDOT (Alain), « Les villes neuves urbaines en 1200-1350 en Lorraine occidentale », *Publications de la section historique de l'Institut G.-D. de Luxembourg*, vol. CVIII, Luxembourg, 1992, p. 325.

76. JACQUOT, *Christianisation...* p. 243.

77. BONNABELLE (Claude), « Notice sur la ville de Vaucouleurs, ch.-l. de canton, arr. de Commercy (Meuse) », *Mémoires de la société des lettres, sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 1879, p. 44, (d'après le cartulaire de Molesme).

# Châteaux et prieurés de Lorraine

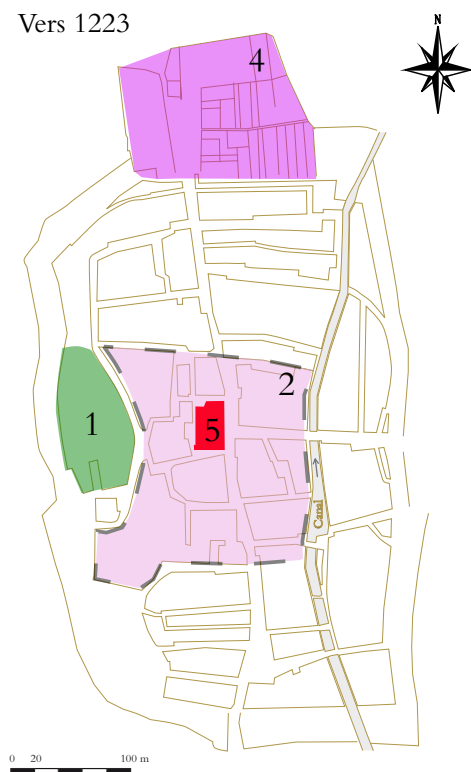
Début XI<sup>e</sup>



Vers 1064



Vers 1223



Fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle

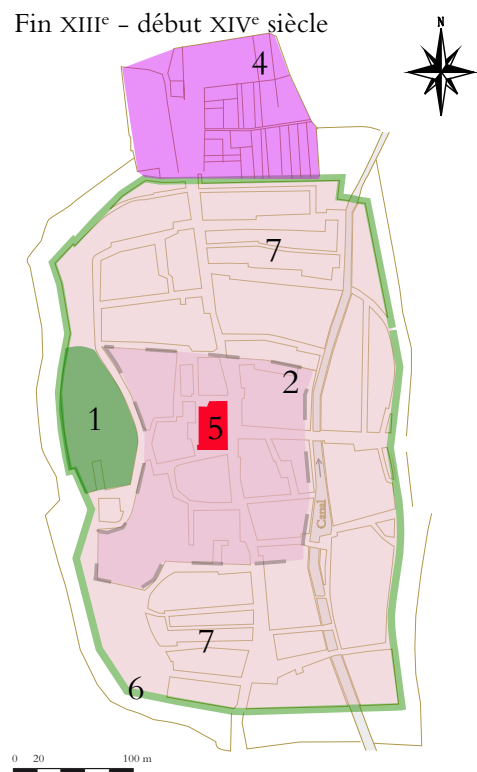


Fig. 16 : proposition de phasage de l'évolution urbaine de Vaucouleurs (55). 1 - château ; 2 - emprise de l'agglomération initiale ; 3 - chapelle Saint-Laurent ; 4 - prieuré ; 5 - église paroissiale ; 6 - enceinte urbaine ; 7 - lotissements. (Infographie C.K.)

initial dans l'espace géométrique délimité par l'enceinte urbaine mentionnée dans la charte de franchises accordée à la communauté d'habitants en 1298 mais dans laquelle le prieuré n'a pas sa place.

À Commercy (fig. 17), le prieuré n'a jamais été rattaché à l'agglomération principale sans doute en raison de la distance qui les sépare. Cette ville s'est formée autour de quatre pôles : l'église Saint-Pantaléon, que les moines de Molesme desservent avant 1100, et son cimetière périphérique ; le château-haut édifié en partie dans l'âtre ; la collégiale Saint-Nicolas immédiatement au sud du château, dont la fondation, en 1189, conduit à des négociations entre moines et chanoines ; le château-bas enfin, qui, au XIV<sup>e</sup> siècle marque la limite septentrionale de la ville. Ces édifices, et les îlots de lotissement qu'on intercale, sont abrités derrière une enceinte fortifiée probablement contemporaine de la charte de franchises établie en 1324, la même, d'ailleurs, que celle accordée aux habitants du « Breuil », hameau formé autour du prieuré de Molesme. Le prieuré de Deneuvre, fondé

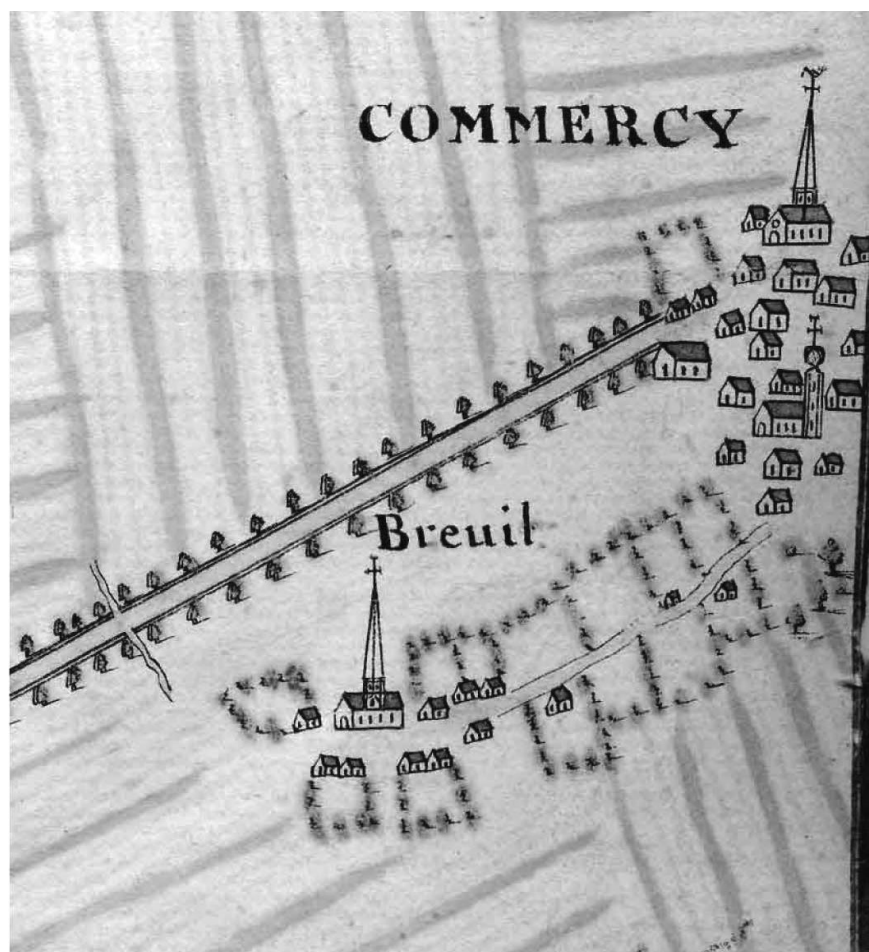


Fig. 17 : la ville de Commercy (55) et le prieuré du Breuil en 1756 (AD Meuse, 100 FI 373).

## Châteaux et prieurés de Lorraine

dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, est dans une situation comparable bien que son isolement ne soit pas dû à la distance mais au fort dénivelé qui le sépare du château. Enfermé, au XIII<sup>e</sup> siècle, dans une enceinte dont on ne sait si elle fut ou non fortifiée, il génère, toutefois, la formation d'un hameau sans lien apparent avec le bourg castral perché, lequel semble plus tourné vers le faubourg de Baccarat qui se développe en bordure de Meurthe, au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

On le voit au travers de ces quelques exemples de bourgs aboutis, y compris pour Vaucouleurs où les moines participent à leur manière à la réorganisation de la ville, les prieurés bénédictins « urbains », ont, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle au moins, des liens qui se distendent avec le seigneur du château. Le cas de Commercy, où un collège de chanoines est, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, attaché au château de même qu'à Vaucouleurs, Apremont et Nancy où ce phénomène se répète respectivement en 1266, 1317 et 1339, sont à cet égard significatifs. Mais on peut aussi concevoir que ces prieurés sont phagocytés et marginalisés par l'importance que prennent les communautés urbaines ou proto-urbaines dans la gestion de la cité peut-être aussi par l'introduction, lente mais certaine, d'autres formes de monachisme dans la ville<sup>78</sup>.

À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, pourtant, le prieuré est encore utilisé par le comte de Bar pour dynamiser le peuplement de sa ville neuve de Marville (fig. 18). Ce siège d'une vaste paroisse ancienne aurait été donné, par saint Ouen, à l'abbaye de Rebas<sup>79</sup>, près de Meaux, ou par un fils de Louis, comte de Montjoie, en mémoire de son décès lors de la première croisade<sup>80</sup>. Quoi qu'il en soit de ces traditions, l'église attribuable au XII<sup>e</sup> siècle, est accompagnée d'un prieuré déplacé, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, dans la ville neuve dotée de franchises que le comte de Bar Thiébaud II vient d'établir sur la colline voisine<sup>81</sup>. Il l'associe à la nouvelle église saint Nicolas construite à quelques mètres de la résidence comtale, mais conserve à l'ancienne église son statut cimétéral.

Le prieuré Saint-Christophe de Vic (ch.-l., Château-Salins, Moselle), dépendance de l'abbaye de Senones, est un autre exemple de transfert en milieu urbain, mais il est plus tardif que le précédent et sans rapport avec un processus d'urbanisation. Situé hors les murs, au sud de la ville, à quelques centaines de mètres seulement de l'enceinte urbaine et du château<sup>82</sup>, ce prieuré est évacué le 18 avril 1381<sup>83</sup>, dans l'ancienne église des Béguines de Vic, puis démoli sur ordre de l'évêque de Metz, Thierry de Boppart, afin qu'il ne serve pas d'appui aux armées lorraines et barroises alors en guerre contre ce prélat.

78. PARISSÉ, *La Lorraine...* p. 99-119.

79. CORBET (Patrick), « Le culte de saint Hilaire de Poitiers et l'histoire de l'Église et du peuplement dans la Champagne et la Lorraine médiévales », *Ex animo. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Michel Bur*, textes réunis par CORBET (Patrick) et LUSSE (Jackie), Langres : Guéniot, 2009, p. 68.

80. CALMET, *Notices...* t. II, p. 30.

81. PERRIN (Charles-Edmond), « Catalogue des chartes de franchises de la Lorraine antérieures à 1350 », in : *Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie lorraine*, 33, 1924, p. 299.

82. CALMET, *Notices...* t. II, p. 469.

83. AD Vosges, 2 H 67.



Fig. 18 : le prieuré Saint-Hilaire de Marville (55) : emplacement initial et déplacement dans la neuve ville, près du château. (Infographie A. Cazin et C.K. ; relevés : université de Nancy, juillet 2003.)

## Conclusion

On savait, par des travaux antérieurs, l'ampleur qu'avait eue, en Lorraine, le phénomène prieural sous tutelle des grandes abbayes bénédictines régionales et extra régionales. Impulsé par la grande réforme monastique des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, il fut soutenu par les plus puissants des seigneurs d'ancienne lignée autant que par des lignages de noblesse récente et de moindre importance de sorte qu'une quarantaine de prieurés, soit près d'un sur deux, sont topographiquement ou institutionnellement en lien avec un château. Ainsi, sur la trentaine d'associations observables, cinq prieurés sont véritablement construits à l'écart du château, éloignés de 1 à 5 km dans les situations extrêmes de Belval et Relanges ; à l'inverse, six prieurés seraient fondés dans un château, récupérant tout ou partie des structures ; mais tous les autres se situent, par moitié, relativement au

## Châteaux et prieurés de Lorraine

contexte environnemental ambiant, dans les types « mitoyenneté » ou « voisinage ».

Dans tous ces cas, ou presque, le prieuré est chargé de la desserte de la chapelle castrale, probablement aussi de la chancellerie et de l'intendance du domaine, mais il remplit également le rôle de mémorial quand il accueille les dépouilles des seigneurs fondateurs, ou devient parfois centre de pèlerinage, comme à Stenay. Mais une des missions fondamentales des prieurés bénédictins de château reste, par l'action pastorale qui leur est dévolue, de contribuer au développement de peuplements castraux et, d'une façon plus générale, de participer à la construction de l'espace social dans la zone d'influence des châteaux. Dans ce cas, les prieurés sont adossés à des églises antérieures ou contribuent à la promotion d'une annexe en paroisse.

Ces associations qui permettent, dès l'origine du mouvement, à des abbayes d'accroître leur domaine à l'abri d'un château, restent, à n'en pas douter, sous l'emprise du seigneur qui en est l'initiateur plus que de l'abbé bénéficiaire. De ce point de vue, on aura garde de ne pas généraliser à la Lorraine les observations faites en d'autres régions à propos de la systématisation de l'espace, voire de la fortification des prieurés clunisiens ou de ceux des abbayes lorraines proches de Cluny, comme Gorze et Saint-Arnoul de Metz. On admettra toutefois, sans en tirer de conclusions hâtives, qu'aucun de ces prieurés, sauf celui de Stenay, ne se trouve dans une agglomération castrale constitutive du second réseau urbain.

D'une façon générale le rôle de catalyseur – pris dans le sens d'activateur – des prieurés dans le processus d'urbanisation reste marginal. On l'observe à Nancy<sup>84</sup>, peut-être aussi à Neufchâteau et Gondrecourt, où les prieurés sont, plus ou moins précocement, incorporés dans l'enceinte urbaine. Dans tous les autres cas, exception faite de Marville et Vic où l'intégration relève d'un transfert a posteriori, les prieurés resteront pour longtemps, avec le noyau de peuplement qu'ils ont généré autour d'eux, à l'état de faubourg<sup>85</sup>, pérenne au-delà du Moyen Âge, comme à Bar-le-Duc, ou sans avenir et à peine conservé dans la mémoire collective, comme à Dun.

Ainsi, en Lorraine comme ailleurs, l'association prieuré-château, qui trouve tout son sens dans un monde rural où l'économie est essentiellement fondée sur la gestion domaniale, devient caduque dès lors que la population, sous le contrôle d'un puissant, se dote d'institutions municipales, économiques et religieuses, mieux adaptées au cadre urbain que ces deux pôles ont généré.

84. PFISTER, *Histoire de Nancy...* p. 80.

85. LEGAY, « Une présence monastique urbaine... » p. 527.

**Annexe : tableau des prieurés bénédictins**  
(en grisé : ceux qui sont associés à un château)

Commune	Canton	Département	Abbaye de rattachement	Année de fondation
Lay-St-Christophe	Nancy	Meurthe-et-Moselle	Saint-Arnoul de Metz	1000-1099
Chaligny	Nancy	Meurthe-et-Moselle	Saint-Vincent de Metz	1000-1099
Vitrimont	Lunéville	Meurthe-et-Moselle	Senones	1048
Olley	Conflans	Meurthe-et-Moselle	Saint-Arnoul de Metz	1060 v.
Laitre-sous-Amance	Nancy	Meurthe-et-Moselle	Saint-Mihiel	1076
Nancy	Nancy	Meurthe-et-Moselle	Molesme	1080-1090
Froville	Bayon	Meurthe-et-Moselle	Cluny	1081 v.
Cons-la-Grdville	Longuyon	Meurthe-et-Moselle	Saint-Hubert en Ardenne	1088
Sancy	Audun	Meurthe-et-Moselle	Saint-Hubert en Ardenne	1088 v.
Vandoeuvre	Nancy	Meurthe-et-Moselle	Cluny	1090 v.
Saint-Nicolas de Port	Saint-Nicolas-de-Port	Meurthe-et-Moselle	Gorze	1093
Méréville	Nancy	Meurthe-et-Moselle	Saint-Mansuy de Toul	1094
Mont-Saint-Martin	Briey	Meurthe-et-Moselle	Saint-Vanne de Verdun	1096
Landécourt	Bayon	Meurthe-et-Moselle	Saint-Evre	1100 v.
Gerbéviller	Lunéville	Meurthe-et-Moselle	Saint-Urbain sur marne	1100-1199
Flin	Baccarat	Meurthe-et-Moselle	Senones	1100-1199
Remoncourt	Blâmont	Meurthe-et-Moselle	Senones	1100-1199
Dombasle/Meurthe	Saint-Nicolas-de-Port	Meurthe-et-Moselle	Saint-Mansuy de Toul	1125-1140
Deneuvre	Baccarat	Meurthe-et-Moselle	Senones	1126
Lorquin	Sarrebouurg	Meurthe-et-Moselle	Senones	1128
Xures	Arracourt	Meurthe-et-Moselle	Senones	1129
Neuville/Moselle	Haroué	Meurthe-et-Moselle	Saint-Vanne de Verdun	1130 v.
Mousson	Pont-à-Mousson	Meurthe-et-Moselle	Saint-Mihiel	1140 v.
Champenoux	Nancy	Meurthe-et-Moselle	Saint-Evre	1200-1299
Fénétrange	Sarrebouurg	Meurthe-et-Moselle	Saint-Mihiel	1252
Varangéville	Saint-Nicolas-de-Port	Meurthe-et-Moselle	Gorze	800-899
Flavigny/Moselle	Saint-Nicolas-de-Port	Meurthe-et-Moselle	Saint-Vanne de Verdun	950-960
Bainville/Miroirs	Haroué	Meurthe-et-Moselle	Saint-Evre	957
Saint-Quirin	Lorquin	Meurthe-et-Moselle	Marmoutier	966
Heippes	Souilly	Meuse	Sainte-Marguerite de Troyes	
Saint-Mihiel	Saint-Mihiel	Meuse	Saint-Mihiel	
Bonnet	Gondrecourt-le-Chât.	Meuse	Saint-Jean de Laon	1100-1199
Amel	Spincourt	Meuse	Gorze	1032
Stenay	Stenay	Meuse	Gorze	1069
Vaucouleurs	Vaucouleurs	Meuse	Molesme	1080 v.

## Châteaux et prieurés de Lorraine

Commune	Canton	Département	Abbaye de rattachement	Année de fondation
Bar-le-Duc	Bar-le-Duc	Meuse	Saint-Mihiel	1088
Dun-sur-Meuse	Dun-sur-Meuse	Meuse	Saint-Gilles du Gard	1083
Apremont	Saint-Mihiel	Meuse	Gorze	1090 v.
Gondrecourt-le-Chât.	Gondrecourt-le-Chât.	Meuse	Saint-Evre	1090 v.
Dammarie-Sur-Saulx	Montiers-sur-Saulx	Meuse	Cluny	1095
Commercy	Commercy	Meuse	Molesme	1096
Saint-Mihiel	Saint-Mihiel	Meuse	Saint-Mihiel	1123
Silmont	Ligny-en-barrois	Meuse	Sainte-Benigne	1125 avt.
Marville	Montmédy	Meuse	Rebais	1198 avt.
Moyenvic	Vic/Seille	Moselle	Saint-Mansuy de Toul	
Rozerieulles	Ars/Moselle	Moselle	Mouzon	973
Viviers	Delme	Moselle	Bèze	1000-1099
Salonnes	Château-Salins	Moselle	Saint-Mihiel	1000-1099
Thicourt	Faulquemont	Moselle	Cluny	1093
Bezange-la-Petite	Vic/Seille	Moselle	Trèves (Saint-Maximin)	1100-1199
Insming	Albestroff	Moselle	Saint-Mihiel	1102
Lixheim	Phalsbourg	Moselle	Saint-Georges en Forêt Noire	1106-1110
Metz	Metz	Moselle	Chézy	1120 v.
Saint-Ouen	Bulgnéville	Vosges	Saint-Mihiel	
Deuilly	Lamarche	Vosges	Saint-Evre	1044-1046
Relanges	Darney	Vosges	Cluny	1050 v.
Châtenois	Châtenois	Vosges	Saint-Evre	1070-1090
Sionne	Coussey	Vosges	Saint-Mansuy de Toul	1097
Portieux/Belval	Charmes	Vosges	Moyenmoutiers	1100 avt
Fontenoy-le-Ch.	Bains-les-Bains	Vosges	Saint-Mansuy de Toul	1100-1199
Senonges	Darney	Vosges	Saint-Mansuy de Toul	1100-1199
Romont	Rambervillers	Vosges	Bèze	1103
Neufchâteau	Neufchâteau	Vosges	Saint-Mansuy de Toul	1110 v.
Petit-Tenquin	Grostenquin	Moselle	Saint-Denis	1123
Vic/Seille	Vic/Seille	Moselle	Senones	1123 v.
Vittoncourt	Faulquemont	Moselle	Saint-Arnoul de Metz	1126
Châtel-Saint-Germain	Metz	Moselle	Saint-Vincent de Metz	1140 v.
Rocourt	Lamarche	Vosges	Saint-Mihiel	1158 v.
Bézange-la-Grande	Vic/Seille	Moselle	Cluny	1302
Aube	Pange	Moselle	Molesme	XII <sup>e</sup>



## Bibliographie

CALMET (dom Augustin), *Notices de la Lorraine*, Nancy : Beurain, vers 1750 ; rééd. Nîmes : Lacour, 1997, 2 vol.

ÉVRARD (Jean-Pol), *Actes des évêques de Verdun, 2<sup>e</sup> partie: Princes ecclésiastiques, III. Les évêques de Verdun, A – Des origines à 1107*, UER de Recherche Régionale, Université de Nancy 2, 1977.

FOSSIER (Lucie), « Le prieuré dans la ville : l'exemple de Paris », in : LEMAÎTRE (Jean-Loup) (dir.), *Prieurs et prieurés dans l'Occident médiéval*, Genève : Droz ; Paris : Champion, 1987.

FRAY (Jean-Luc), *Nancy-le-Duc. Essor d'une capitale princière dans les deux derniers siècles du Moyen Âge*, Nancy : Société Thierry Alix, 1986.

FRAY (Jean-Luc), « Petites villes et bourgs castraux dans l'espace lorrain. Quelques réflexions de géographie historique d'après les sources écrites (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », in : BUR (Michel) (dir.), *Les peuplements castraux dans les Pays de l'Entre-Deux : Alsace Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1993, p. 117-137.

FRAY (Jean-Luc), *Villes et bourgs de Lorraine, réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2006.

GÉRARD (Thérèse), GÉRARD (Pierre), « Pages grégoriennes. Cluny à Vandœuvre (vers 1100) », *Annales de l'Est*, 1, 1971, p. 261-268.

GILLEN (Anja), HIRSCHMANN (Frantz), « Priorate, Grundherrschaft und zentrale Orte. Vergleichende Untersuchungen zu Genese und Funktion benediktinischer Priorate zwischen Maas und Rhein », in : HAVERKAMP (A.), HIRSCHMANN (Frantz) (dir.), *Grundherrschaft-Kirche-Stadt zwischen Maas und Rhein während des hohen Mittelalters*, (Colloque de Trèves, décembre 1995), Mayence : T.H.F., 1997 (T.H.F., 37), p. 239-286.

GUILLAUME (Jacques), *La nécropole médiévale du « Mont-Saint-Germain » à Châtel-Saint-Germain (Moselle)*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 2010.

HENIGFELD (Yves), MASQUILIER (Amaury), (s. dir.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XIX<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Dijon : Revue archéologique de l'Est, 26<sup>e</sup> supplément, 2008.

HERBOMEZ (Armand d'), *Cartulaire de l'abbaye de Gorze : ms. 826 de la bibliothèque de Metz ; suivi de Remarques chronologiques et topographiques sur le cartulaire de Gorze*, Mettensia II, Paris : Mémoires et documents publiés par la Société nationale des antiquaires de France, 1898.

JACQUOT (Myriam), *Christianisation et cadres de la vie religieuse au nord-ouest du diocèse de Toul des origines à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, Nancy : Thèse de doctorat, Nancy II, 2004, t. I.

KRAEMER (Charles), « Genèse et développement des bourgs castraux aux confins du Barrois et du Verdunois (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », in : BUR (Michel) (dir.), *Les peuplements castraux dans les Pays de l'Entre-Deux, Alsace, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1993, p. 191-222.

## Châteaux et prieurés de Lorraine

KRAEMER (Charles), « Commercy au Moyen Âge : ses châteaux, son église, son enceinte urbaine », in : MARTIN (Philippe), CAZIN (Noëlle) (dir.), *Commercy du château à la ville*, Metz : éditions Serpenoise, 2008.

LEGAY (Jean-Pierre), « Une présence monastique urbaine : le rôle des prieurés dans la formation et dans le paysage des petites villes du Moyen Âge (France et grands fiefs) », in : GUICHARD (Pierre), LORCIN (Marie-Thérèse), POISSON (Jean-Michel), RUBELLIN (Michel), (dir.), *Papauté, monachisme et théories politique, études d'histoire médiévale offertes à Marcel Pacaut. vol. II, Les églises locales*, Collection d'Histoire et d'Archéologie médiévales, 1, Centre inter-universitaire d'histoire et d'archéologie médiévales, Presses universitaires de Lyon, 1994, p. 525-536.

LEGROS (Sebastien), *Prieurés bénédictins, aristocratie et seigneuries. Une géopolitique du Bas-Maine féodal et grégorien (fin <sup>x<sup>e</sup></sup>-début <sup>xiii<sup>e</sup></sup> siècle)*, Rennes : Thèse de l'Université Rennes 2 - Haute-Bretagne, UFR Sciences sociales, 2007, t. I et II.

LEPAGE (Henri), *Les communes de la Meurthe. Journal historique des villes, bourgs, villages, hameaux et censes de ce département*, Nancy : A. Lepage, imprimeur-libraire-éditeur, 1853 et 1854, 2 vol.

LEPAGE (Henri), « Dombasle, son château, son prieuré, son église », *Mémoires de la société d'archéologie lorraine*, 1862, p. 201-202.

LIÉNARD (Félix), *Dictionnaire topographique de la Meuse*, Paris : Imprimerie nationale, 1872.

MILLET (Christian), « Prieuré et environnement géographique : vers une typologie ? », *Histoire médiévale et archéologie*, 4, 1991, p. 81-95.

MILLET (Christian), « Organisation spatiale des prieurés », *Histoire médiévale et archéologie*, 5, 1992, p. 161-177.

PARISSE (Michel), *La noblesse lorraine (x<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècle)*, Lille : Atelier de reproduction des thèses Université Lille 3 ; Paris : Librairie Honoré Champion, 1976, 2 t. : LXVIII.

PARISSE (Michel), *La Lorraine monastique*, Nancy : Université de Nancy II, Service de Publications, 1981.

PARISSE (Michel), *Noblesse et chevalerie en Lorraine médiévale*, Nancy : Publication de l'Université de Nancy II, 1982.

PFISTER (Christian), *Histoire de Nancy*, Nancy-Paris : Berger-Levrault, 1902.

PHILIPPE (André), *Répertoire numérique détaillé de la série H*, Épinal : Archives départementales des Vosges, 1925 (réédition, 2004).

QUILLET (Mickaël), « Pour une étude globale des prieurés de la Somme », in : *Histoire médiévale et archéologie*, 8, 1997, p. 144-145.

RIPART (Laurent), « Moines ou seigneurs : qui sont les fondateurs ? Le cas des prieurés bénédictins des Alpes occidentales (vers 1020 - vers 1045) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. CXIII, 2006, p. 189-203.

ROBINET (abbé Nicolas), GILLANT, (abbé Jean-Baptiste-Antoine), *Pouillé du diocèse de Verdun*, Verdun : Laurent et Fils éditeur, 4 vol., 1888-1910.

RAUWEL (Alain), « Les prieurés lorrains des abbayes bourguignonnes », in : *Lorraine, Bourgogne et Franche-Comté, mille ans d'histoire*, Besançon : Edhisto, 2011, p. 81-89.



# Du voisinage à l'insertion, étude des relations entre prieuré et château dans la moitié nord de la France (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)

PHILIPPE RACINET\*

\* Professeur d'histoire  
médiévale à l'université  
de Picardie.

*La totale connivence entre le monde seigneurial et le monde monastique est illustrée de manière particulièrement évidente par la relation entre le château et le prieuré. Quand cette relation est topographique, elle peut être de proximité, d'insertion (prieuré dans le château), ou d'absorption : le château absorbe le prieuré ou, plus souvent, le prieuré prend la place du château, qui va s'installer plus loin. Ces relations topographiques sont souvent des situations héritées, le prieuré prenant la place d'une chapelle castrale ou d'une ancienne collégiale.*

La société des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, que l'on nomme commodément féodale, est une forme d'organisation socio-politique stable en partie dominée par l'aristocratie laïque. Issu de cette dernière, le monde des moines est bien entendu particulier, tant dans la manière de penser que dans celle d'agir. Mais l'intensité des rapports entre ces deux groupes est tellement forte que l'on peut s'interroger sur l'ampleur de la spécificité monastique. Ces relations s'exercent à la fois dans le domaine social au sens large, c'est-à-dire de l'univers psychologique aux mécanismes économiques, et dans le domaine politique, dans le sens des structures de commandement de la société.

L'image offerte par les grandes congrégations bénédictines comme Cluny est très différente selon que l'on se place du côté de l'abbaye et de ses monastères les plus importants ou du côté des innombrables prieurés. L'abbaye, seigneur, est protégée par toute une série de châteaux dont le plus célèbre est celui de Lourdon. Les moines de La Charité-sur-Loire ont également leur forteresse à Dompierre-sur-Nièvre, dont le rôle stratégique et militaire est bien révélé pendant la guerre de Cent Ans. En cela, Cluny est un pouvoir aristocratique car

*Page de gauche : prieuré  
de Céton, (cl. Bélénos.)*

elle dispose des mêmes éléments de domination et de protection. Mais une autre vision se dégage de l'implantation des nombreux prieurés petits ou moyens de la congrégation clunisienne laquelle, par le biais de ces maisons, est aussi tributaire du monde aristocratique laïque.

La création d'un prieuré répond à des nécessités diverses, tant pour les moines que pour les laïcs : spirituelles (assurer les messes, s'occuper des inhumations et des anniversaires), religieuses (prendre en main certaines paroisses), sociales (attirer et encadrer les populations), économiques (mettre en valeur des terres, mettre en place des infrastructures)... Ces éléments sont autant de motivations pour les fondateurs et les donateurs.

M. Maguin a montré pour le diocèse de Toul que la progression de Cluny fut provoquée par la noblesse locale et que les princes ne sont intervenus que pour augmenter les biens reçus lors de la donation initiale<sup>1</sup>. Les membres de la moyenne aristocratie prévoient, plus souvent que les comtes, l'installation d'une communauté même réduite. Implantés dans les campagnes, les prieurés font partie de leur paysage comme les châteaux et les églises paroissiales.

Les liens féodo-vassaliques sont à coup sûr un facteur important dans le développement d'un prieuré. Tout d'abord, la fondation d'un prieuré ou sa dotation initiale peut être liée à l'émergence ou à la stabilisation de la puissance politique d'une famille seigneuriale. Le prieuré clunisien de Longpont est fondé en 1061 par le second seigneur de Montlhéry, Guy I<sup>er</sup>, à une époque où il contrôle le Hurepoix et a toute latitude pour rançonner le pays de Paris à Chartres et à Pithiviers<sup>2</sup>. Ensuite, les réseaux de fidélité peuvent créer une dynamique de fondation. Gautier, seigneur d'Aulnay, qui donne à Cluny l'église du lieu peu avant 1095, a assisté son suzerain, le comte Hugues de Dammartin, lors de la fondation du prieuré clunisien de Saint-Leu d'Esserent en 1081<sup>3</sup>. Enfin, la géographie du développement prioral peut être soumise à des contingences d'ordre politique comme le montrent les relations entre la progression de type « seigneurial » des Capétiens avant 1150 et les créations clunisiennes. Le roi se sert des prieurés du réseau de Saint-Martin-des-Champs, notamment de Gournay qui bénéficie de toute la bienveillance de l'entourage royal, pour renforcer sa présence dans la partie occidentale du comté de Champagne. Il utilise aussi ce réseau dans le nord de son domaine : la collégiale Saint-Léonor de Beaumont, sise dans le château comtal, est confiée à Saint-Martin-des-Champs au moment où le comte Mathieu se réconcilie avec le roi<sup>4</sup>.

1. MAGUIN (Martine), « Les prieurés clunisiens du diocèse de Toul », in : *Annales de l'Est*, 1983-1984, p. 255-286.

2. MARION (Jules), *Le cartulaire du prieuré de Notre-Dame de Longpont*, Lyon : Perrin et Marinet, 1880, n° LI.

3. MULLER (Eugène), *Le prieuré de Saint-Leu d'Esserent : cartulaire*, Pontoise : société historique du Vexin, 1900-1901, 2 vol., n° 1.

4. DEPOIN (Joseph), *Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien*. Chevetone : abbaye de Ligugé ; Paris : Jouves, 1912-1921. 6 vol. n° 137 (acte daté entre 1107 et 1110).

## Du voisinage à l'insertion...

Ces liens sociaux et politiques très forts entre aristocratie et monachisme ont-ils leur correspondant sur le plan matériel ? Le département de l'Oise regroupe en quasi totalité l'ancien diocèse de Senlis, la majeure partie de celui de Beauvais, une partie des anciens diocèses de Noyon et de Soissons, une petite partie des diocèses médiévaux de Meaux, de Rouen et d'Amiens. Avec 118 établissements pour 693 communes, l'implantation monastique y est dense et s'y organise de la manière suivante : 10 abbayes bénédictines traditionnelles, 11 abbayes cisterciennes, 2 abbayes célestines, 1 chartreuse et 94 prieurés. 39,6 % des monastères sont à côté d'un château. Dans le département de la Somme, sur 74 établissements prioraux, les « prieurés castraux » représentent 3,8 % avec trois maisons (Boves, Domart-en-Ponthieu et Poix-de-Picardie) et les « prieurés péri-castraux » 40,5 %, soit un total de 44,3 %<sup>5</sup>.

Cette réalité topographique contraste avec la pénurie d'informations concernant ce type d'implantation. Sur l'ensemble des notices des chroniques des fouilles concernant les constructions ecclésiastiques et les constructions fortifiées, publiées dans la revue *Archéologie Médiévale* entre 1975 et 2010, les travaux sur des prieurés fortifiés ou associés à un espace castral concernent 11 sites :

- 1980, prieuré castral d'Apremont, dépendance de Saint-Vincent de Metz (com. Châtel-Saint-Germain, Moselle) ;
- 1984, prieuré clunisien castral de Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise) ;
- 1989-1990, site de « La Montagne du prieuré » à Locronan (Finistère), « minihi » (lieu d'asile) avec enceinte donnée, vers 1050, à l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé : il s'agit de la réutilisation d'une vaste résidence aristocratique de la fin du IX<sup>e</sup> ou du début du X<sup>e</sup> siècle ;
- 1989, prieuré clunisien de Nanteuil-le-Haudouin (Oise) ;
- 1989-1994, prieuré de Nottonville, dépendance de Marmoutier (Eure-et-Loir) ;
- 1990, prieuré clunisien de Saint-Leu d'Esserent (Oise) ;
- 1991, prieuré de Beaumont-le Roger, dépendance du Bec-Hellouin (Eure) ;
- 1991-1993, prieuré castral de Domfront, dépendance de Lonlay (Orne) ;
- 1994-1995, château-prieuré de Thouzon (com. Le Thor, Vaucluse, dépendance des bénédictins de Saint-André-de-Villeneuve), apparu au XI<sup>e</sup> et fortifié au XIII<sup>e</sup> siècle ;
- 2007, prieuré Saint-Pantaléon-de-Laplan (Corrèze), dépendance de La Chaise-Dieu peut-être installée sur un site castral antérieur ;
- 2010, prieuré victorin de Villiers-le-Bel (Val d'Oise).

5. QUILLET (Michaël), *Inventaire des prieurés de la Somme*, Mémoire de maîtrise s. dir. Ph. Racinet et G. Jehel, Université de Picardie, 1996.

Les relations peuvent être :

- topographiques : prieuré dans un château ou château dans un prieuré ;
- hiérarchiques ou politiques : prieuré comme vitrine du château, prieuré contre château ou prieuré voisin d'un château ;
- fonction d'une évolution, dans les cas d'absorption et de réutilisation qui, théoriquement, peuvent fonctionner dans les deux sens (château-prieuré ou prieuré-château).

Ces rapports et leur évolution sont bien entendu conditionnés par la possession du sol, comme le montre le dossier, exceptionnellement bien étoffé, de Château-Gontier<sup>6</sup>. Vers 974-1001, les moines de Saint-Aubin d'Angers reçoivent la *curtis* de Bazouges du comte Foulque Nerra, une moitié tout de suite et l'autre moitié à sa mort. Vers 1007, Foulque établit un château sur la part des moines, qu'il confie à Gontier, un de ses fidèles. Vers 1016, le château est transformé par la construction d'un donjon comtal et confié à un autre chevalier, Renaud. Entre 1036 et 1040, ce dernier obtient des moines le quart de la *curtis* en fief. À la mort de Foulque (1040), son successeur Geoffroy Martel continue à disposer de la part qui devait revenir aux moines, qu'il confie à certains de ses fidèles. Ce n'est qu'entre 1056 et 1060 que les moines la récupèrent, profitant de l'ambiance pré-grégorienne. Ils construisent alors l'église priorale Saint-Jean-Baptiste et des bâtiments pour abriter une communauté. L'importance de cet édifice, de 56 × 23 m, face au château de Renaud et à la seigneurie châtelaine qu'il est en train de mettre en place, constitue une affirmation du pouvoir monastique. À partir de ce moment, les deux entités connaissent un développement concomitant dans une indifférence réciproque quasi-totale.

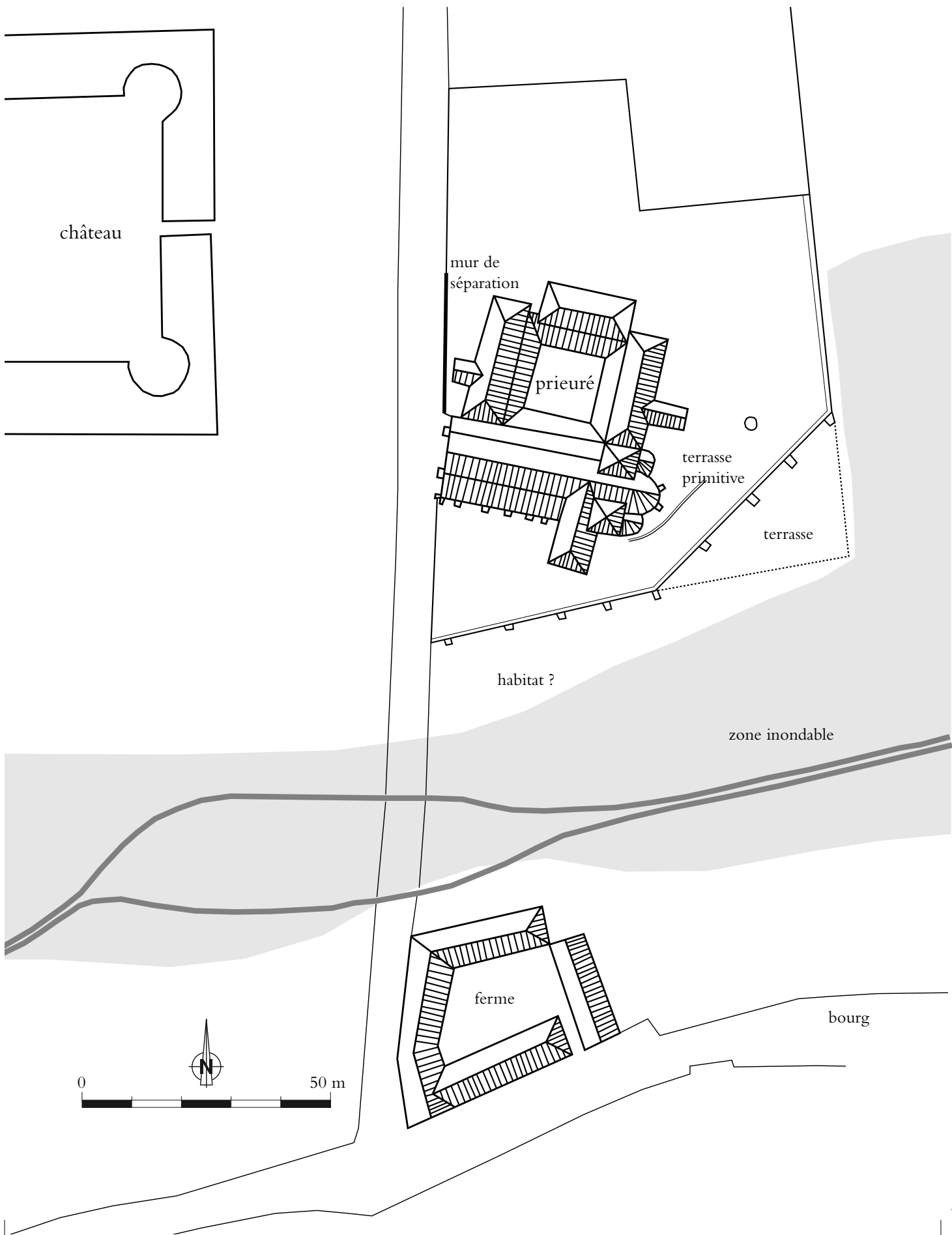
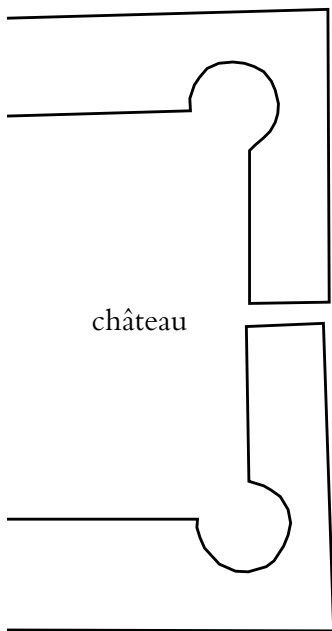
On le voit, tout est question de propriété éminente. Dans ce cas, ce sont les moines qui disposent du *dominium*, suite à la donation initiale. Il convient d'avoir toujours à l'esprit cette réalité fondamentale, même si, la plupart du temps, il est difficile de l'appréhender faute d'une documentation suffisante.

## Le voisinage

Le voisinage n'est pas une intégration. L'acte de fondation du prieuré clunisien de Nanteuil-le-Haudouin (Oise) est perdu mais la proximité du château et les relations très serrées qu'entretiennent ses propriétaires avec les moines, tout au long du Moyen Âge, permettent de penser qu'il s'agit d'une « fondation-donation » des seigneurs de Nanteuil, par le biais de l'épiscopat, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Bien que situé à côté d'un important château (fig. 1), ce prieuré a son propre système d'enceinte qui utilise les dénivellations naturelles en les recomposant.

6. LEGROS (Sébastien), « Les prieurés de Château-Gontier et l'établissement d'une seigneurie châtelaine dans le comté d'Anjou (fin X<sup>e</sup>-fin XI<sup>e</sup> siècle) », in : *Prieurés et société au Moyen Âge, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 113, année 2006, n<sup>o</sup> 3, p. 33-59.

Fig. 1 : plan du prieuré de Nanteuil-le-Haudouin (Oise). (Plan Christian Millet d'après AD Oise, K 80-1 264. DAO Ph.R.)





À l'est, un premier mur de terrasse, situé à 20 m du chevet roman de l'église priorale, a été repoussé d'une vingtaine de mètres lors de la mise en place du chevet gothique (2<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> siècle).

Le prieuré de Beaumont-le-Roger (Eure), dépendance du Bec-Hellouin, est établi sous le château sur trois niveaux : le premier étant celui de l'église et des principaux bâtiments claustraux, le second celui des jardins et le troisième, en fond de vallée, celui du porche et des murs de soutènement des terrasses qui fermaient l'enceinte (fig. 2). Nous avons donc un établissement mitoyen d'un château mais avec son propre système d'enceinte, comme à Nanteuil<sup>7</sup>.

7. *Archéologie médiévale*, t. XXI, 1991, p. 301-302.



Fig. 2 : le prieuré de Beaumont-le-Roger (Eure).  
(En haut : photo aérienne 2007, ©Géoportail.  
En bas : cl. Philippe-Riglet n° 384.)

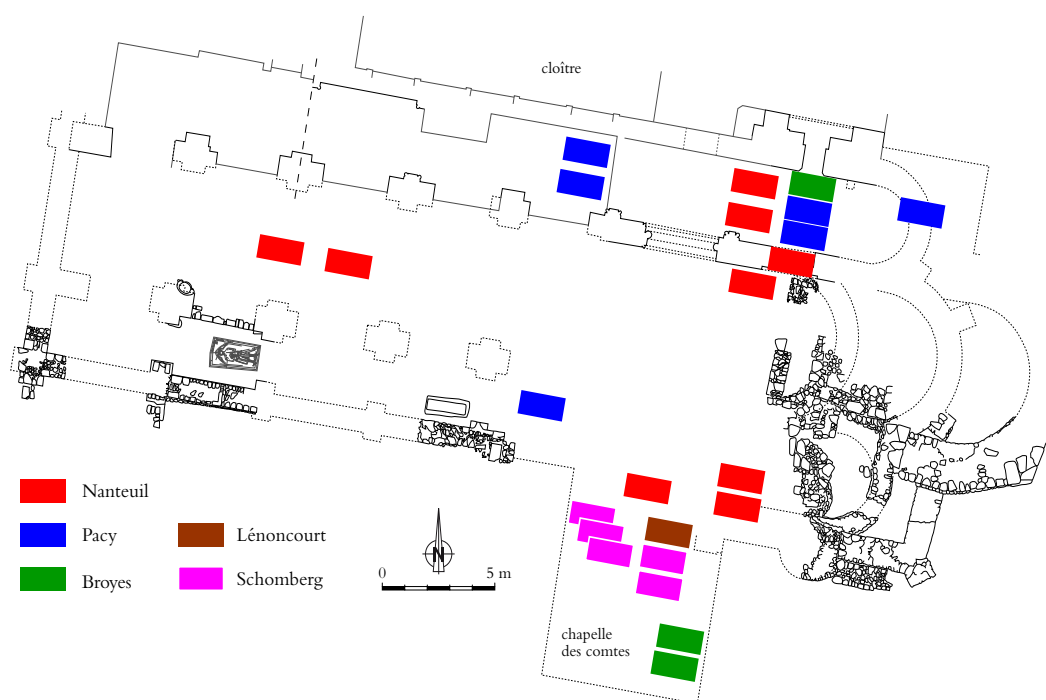
## Du voisinage à l'insertion...

Cet environnement peut être contraignant comme le montre l'exemple de Nanteuil (fig. 1). Dès 1135, une paix entre l'abbé de Cluny et Thibaud, seigneur de Nanteuil, prévoit que les fenêtres du château seront murées du côté de la cour des moines et donne au prieuré la faculté d'ouvrir des chemins pour que les religieux puissent aller à leurs granges. Les transformations du château au XIII<sup>e</sup> siècle entraînent de nouvelles transactions. En 1229, le prieur donne au seigneur Philippe une pièce de terre située devant la porte de la forteresse en échange de rentes. En 1285, on procède à de nouveaux échanges, probablement en vue de l'agrandissement du château. Enfin, en 1294, le prieur cède la cour du prieuré, contre une terre, au seigneur qui s'engage à construire un haut mur dans cette cour<sup>8</sup>. De même, l'aspect rectangulaire du cloître médiéval est lié à la position du monastère, coincé entre le rebord aménagé de la vallée de la Nonette et le château.

Mais cet environnement peut aussi contribuer au développement architectural. Les relations privilégiées entre les moines clunisiens et les seigneurs de Nanteuil peuvent expliquer certaines évolutions du bâti. L'église priorale a connu deux chevets successifs. Le chevet tripartite (fig. 3) avec deux tours de la fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle est remplacé, dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, par une abside plus longue se terminant par un mur de chevet hémicirculaire. La construction de ce nouveau chœur est liée aux reliques de saint Babylas que le seigneur de Nanteuil, Philippe II, avait fait ramener de Terre Sainte peu avant sa mort, survenue en 1270. Il les offrit au prieuré dont l'église fut le sanctuaire de la famille de Nanteuil jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

8. AD Oise, H 2 650, f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>, 1 v<sup>o</sup>, 20 r<sup>o</sup> et 16 v<sup>o</sup>.

Fig. 3 : les sépultures des familles seigneuriales de Nanteuil (Oise) dans l'église priorale (Plan Françoise Ligny et Christian Millet. DAO Ph.R.)



9. RACINET (Philippe) (s. dir.), « Un prieuré moyen de l'ordre de Cluny dans l'Oise : Saint-Nicolas d'Acy (XI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) », in : *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1-2, 1991, p. 21-163.

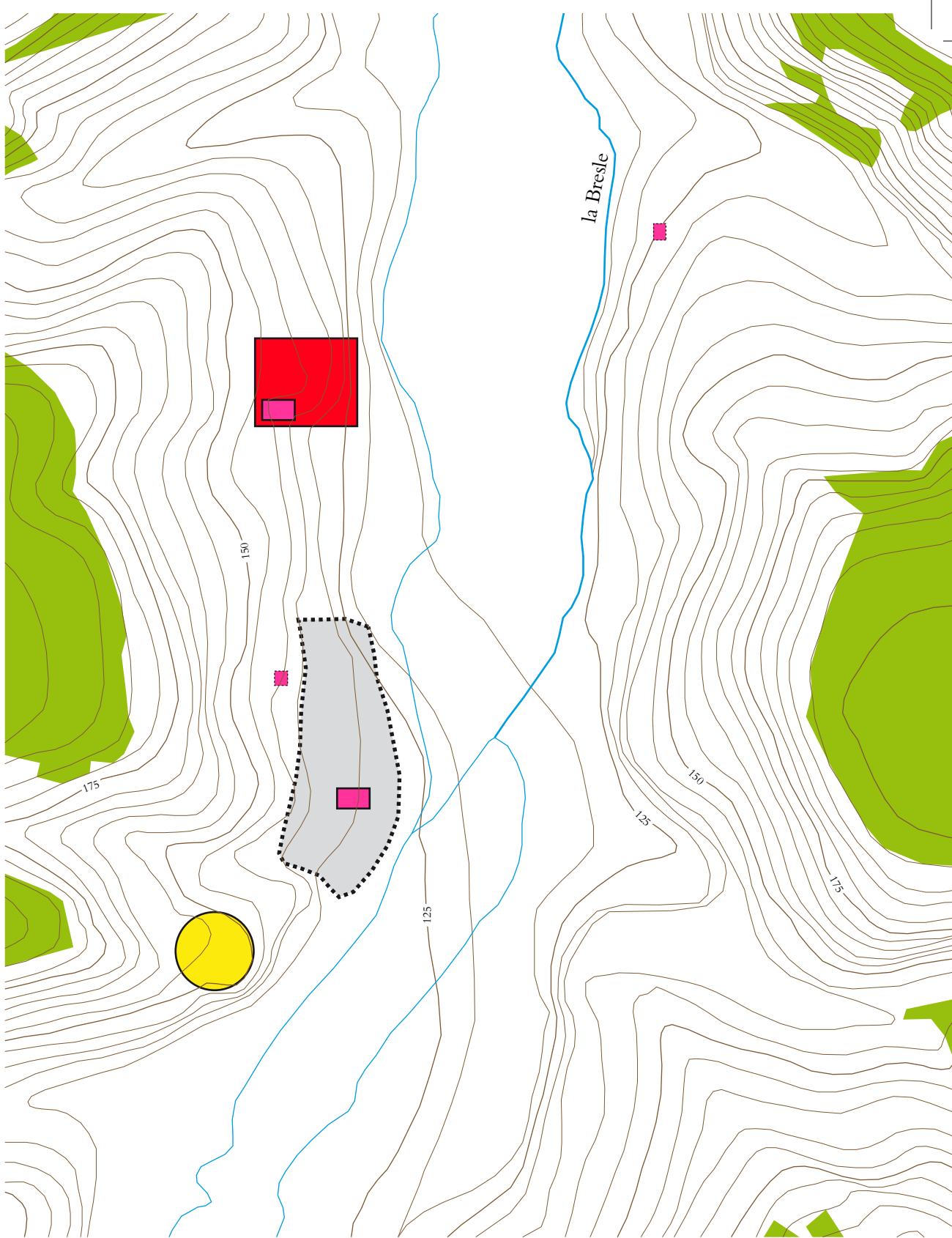
10. PETIT (Bernard), « L'abbaye Saint-Martin d'Auchylès-Aumale », in : *Annuaire des cinq départements de la Normandie, Congrès d'Aumale*, 2010, Caen : Association normande, 2011, p. 83-106.





En effet, les seigneurs de Nanteuil sont inhumés dans l'église priorale entre le XII<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. Le rôle de sanctuaire résiste donc aux changements dynastiques et s'étend souvent aux branches cadettes (fig. 3). 26 sépultures peuvent être répertoriées par les textes. Si la pratique révélée à Nanteuil n'a rien d'exceptionnelle, elle n'est pas non plus systématique. Ainsi, le prieuré clunisien de Saint-Nicolas d'Acy<sup>9</sup>, situé à une vingtaine de kilomètres, n'a jamais joué un rôle de nécropole familiale.


À Nanteuil, les inhumations seigneuriales, qui s'accompagnent de nombreuses fondations d'anniversaires, relèvent de la pratique religieuse et sociale ordinaire, et appartiennent à un contexte géo-historique précis : la proximité d'une famille seigneuriale fortement ancrée au pays. La sépulture privilégiée dans l'église priorale n'a pas influencé le destin de cette famille ni joué un rôle primordial dans l'évolution du monastère.

À l'inverse, il existe des cas de distanciation, dont les motivations ne sont pas très claires faute de recherches suffisantes, comme le montre le cas d'Auchy (fig. 4). Le monastère est fondé à la fin du X<sup>e</sup> siècle par Guérinfroid, premier seigneur normand d'Aumale, en même temps que le château mais sur un autre promontoire, appelé Auchy. Le seigneur y installe 6 chanoines et le dote de terres, de revenus et de dîmes. Durant le XI<sup>e</sup> siècle, la collégiale est reconstruite et agrandie par la comtesse Adélaïde, petite-fille de Guérinfroid et sœur de Guillaume le Conquérant. Cette dernière donne la foire de Saint-Martin, ce qui indique un fort développement urbain entre la collégiale et le château. Unie à l'abbaye Saint-Lucien de Beauvais par le comte Étienne d'Aumale, fils d'Adélaïde, la collégiale devient prieuré en 1096. En 1130, le prieuré est érigé en abbaye par Guillaume d'Aumale, comte d'York, et Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, à condition que les abbés soient issus de Saint-Lucien<sup>10</sup>. Ce cas de distanciation entre prieuré et château est donc une situation héritée.

Fig. 4 : implantation du monastère d'Auchy à Aumale (Seine-Maritime)  
(DAO Ph.R. d'après carte IGN 2 109 E)



- |   |                |   |                    |
|---|----------------|---|--------------------|
|  | abbaye d'Auchy |  | église paroissiale |
|  | château comtal |  | chapelle           |

 extension probable de la ville d'Aumale avant l'époque contemporaine

Équidistance des courbes de niveau : 5 m.  
En vert, les zones boisées actuelles.



### L'intégration

L'intégration est parfois difficile à distinguer du voisinage, comme le montrent les exemples de trois petits prieurés clunisiens. Champrond-en-Gâtine (Eure-et-Loir) (fig. 5) est fondé à la fin du XI<sup>e</sup> siècle par les moines de Nogent-le-Rotrou, peut-être en liaison avec une entreprise de défrichement. Le prieuré semble inséré dans la basse-cour d'un château qui a peut-être succédé à une motte castrale. L'origine du prieuré de Cressonsacq (Oise) (fig. 6) est une église restituée, entre 1123 et 1124, par le seigneur local à l'évêque de Beauvais qui la remet aussitôt à Saint-Martin-des-Champs. La proximité d'une tour du XIII<sup>e</sup> siècle (donjon ?) pourrait faire penser qu'il s'agit, à l'origine, d'une chapelle castrale.

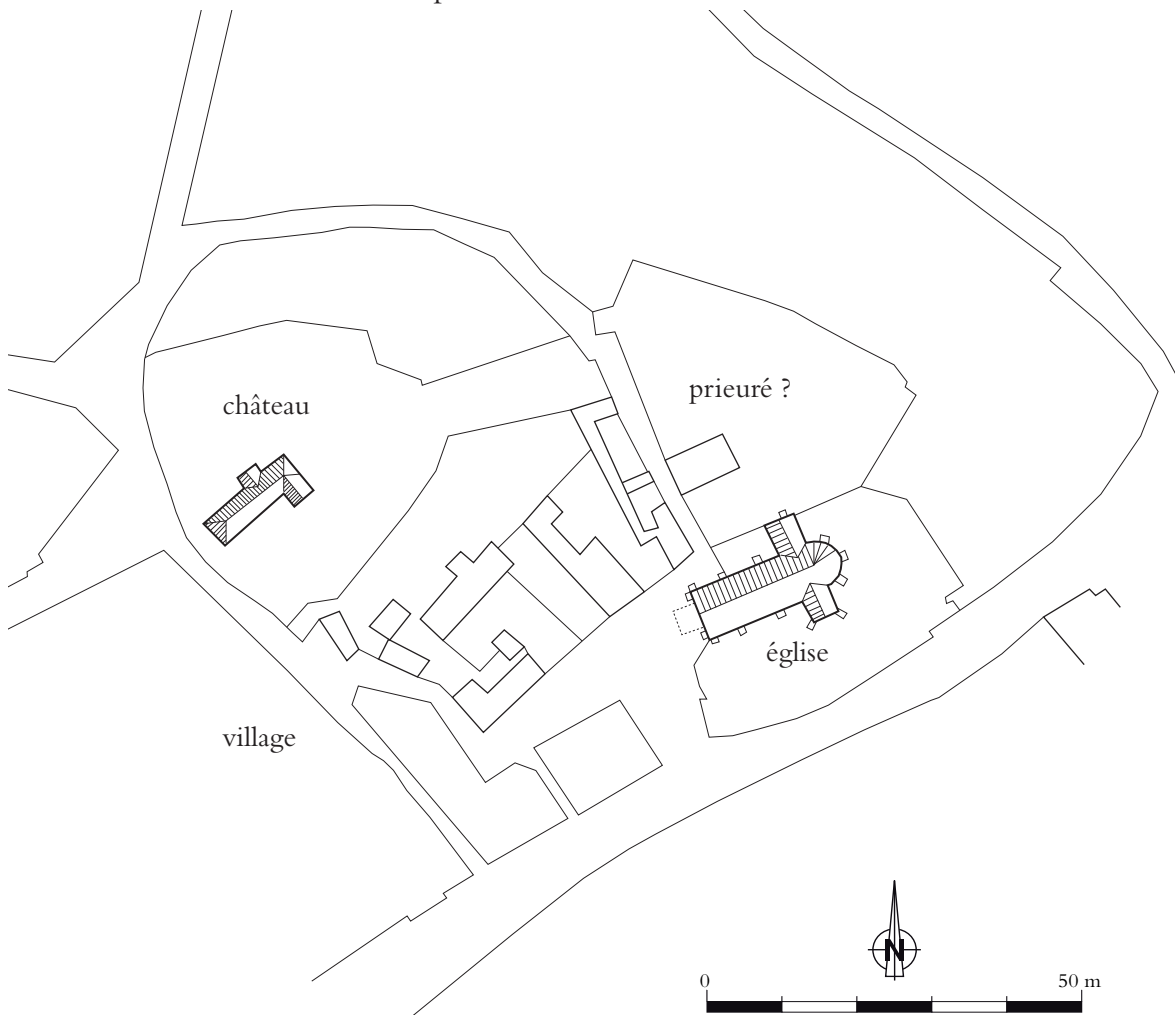


Fig. 5 : le prieuré de Champrond-en-Gâtine (Eure-et-Loir)  
(Plan Christian Millet d'après cadastre 1853 et enquête de terrain Ph.R.  
DAO Ph.R.)

## Du voisinage à l'insertion...

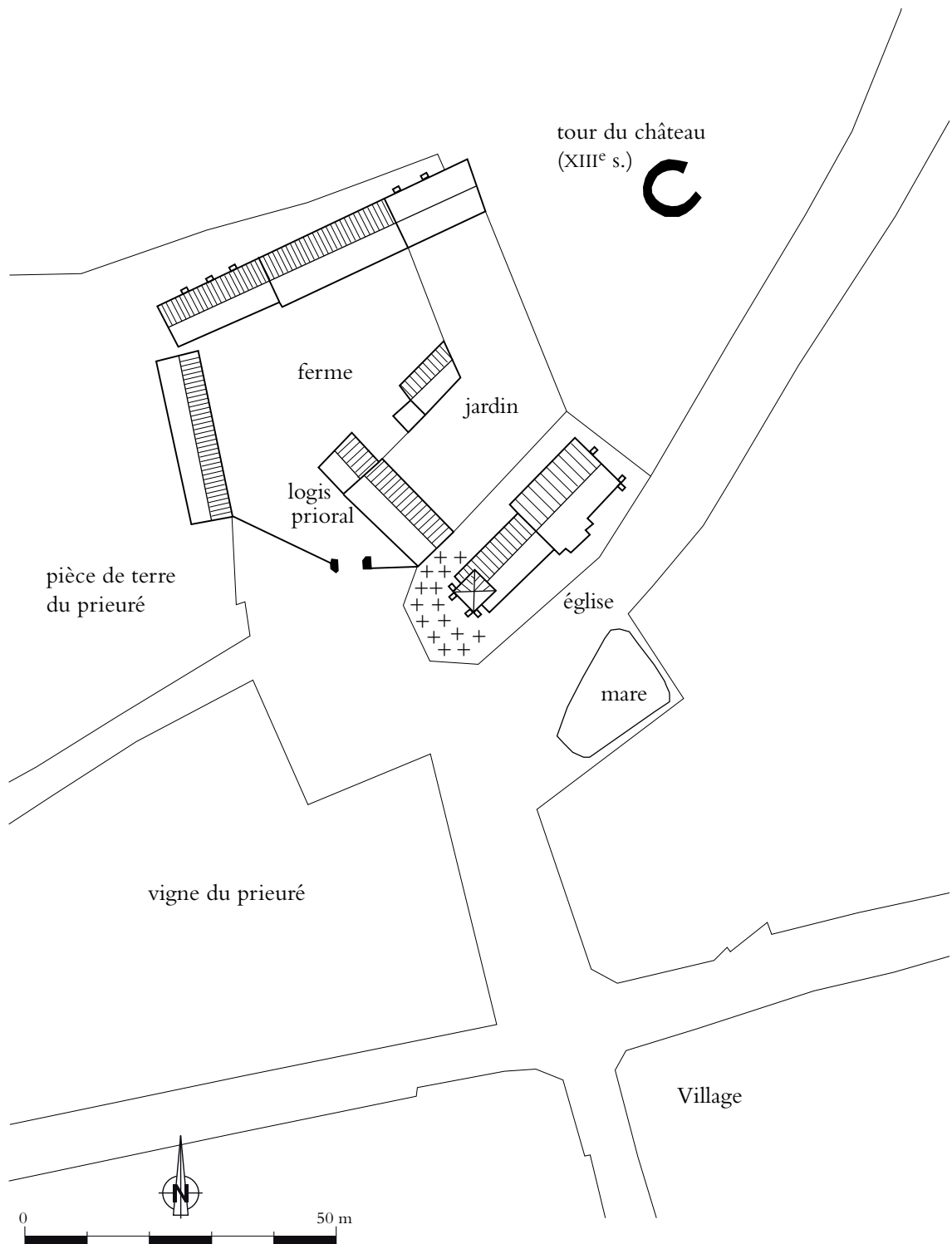


Fig. 6 : le prieuré de Cressonsacq (Oise)  
(Plan Ch. Millet d'après plan terrier du xviii<sup>e</sup> siècle (AN NIV Oise 25), cadastre de 1989 et enquête de terrain Ph.R. DAO Ph.R.)

Flacey (Eure-et-Loir) (fig. 7) est probablement une ferme transformée en prieuré rural, vers 1100, par les moines de Nogent-le-Rotrou dans un endroit stratégique. Comme à Champrond, on peut soupçonner que l'église, mentionnée avant le XI<sup>e</sup> siècle, est intégrée dans la basse-cour d'une motte castrale.

La distinction peut dépendre de l'évolution du site qui fait, ou non, disparaître les traces de structuration des deux espaces. L'église et le prieuré de Francières (Oise), dépendant du monastère clunisien Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois, sont légèrement excentrés par rapport au cœur du village (fig. 8). La position de cet ensemble paroissial et prioral, à proximité de la motte castrale puis du château de pierre des seigneurs du lieu, vassaux des comtes de Clermont, pose la question de son origine et de son évolution. Il est possible que le prieuré soit, à l'origine, une chapelle seigneuriale transformée en église paroissiale avant d'être récupérée par les moines clunisiens.

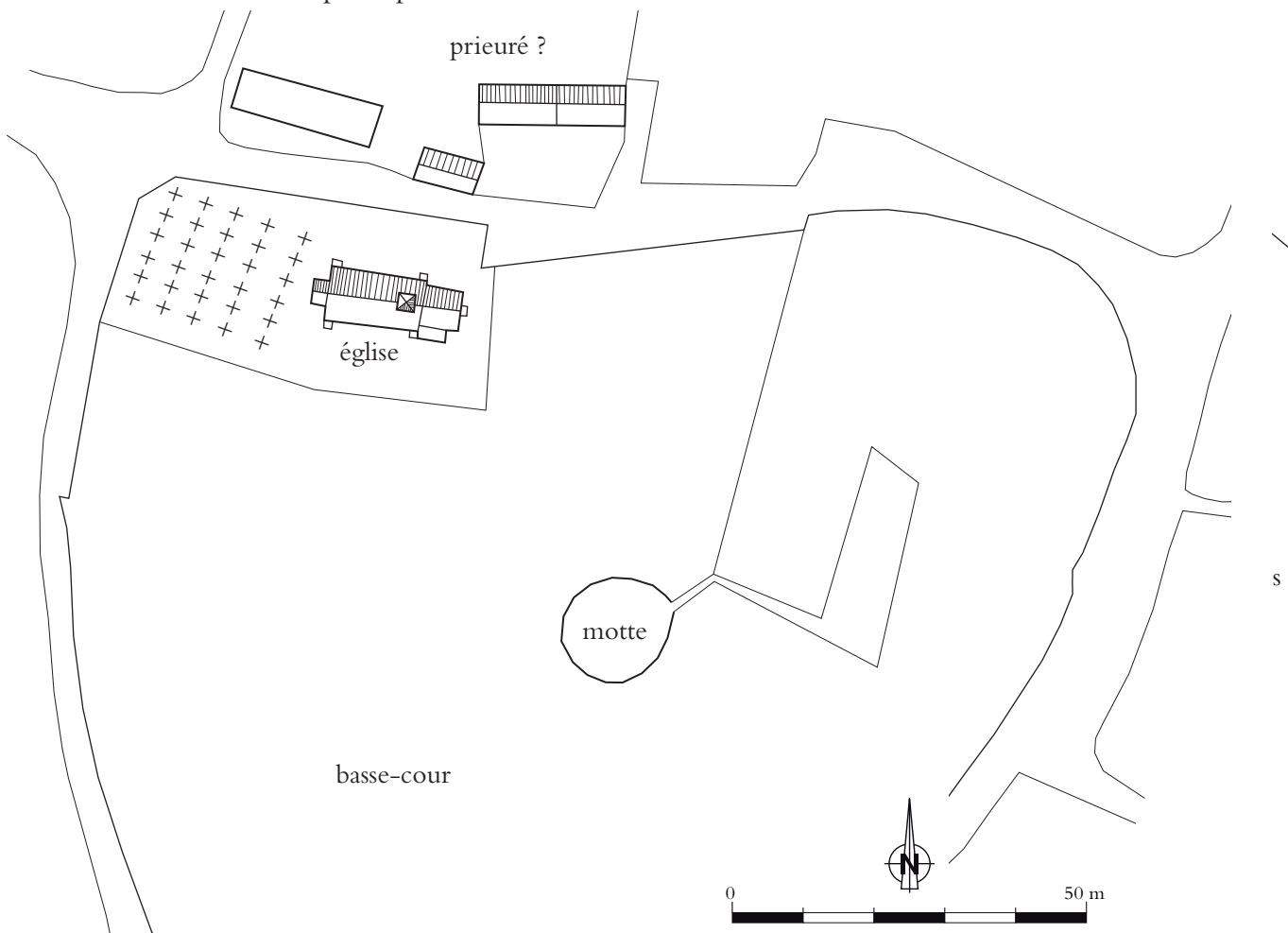


Fig. 7 : le prieuré de Flacey (Eure-et-Loir)  
(Plan Ch. Millet d'après cadastre de 1831 et enquête de terrain Ph.R.  
DAO Ph.R.)

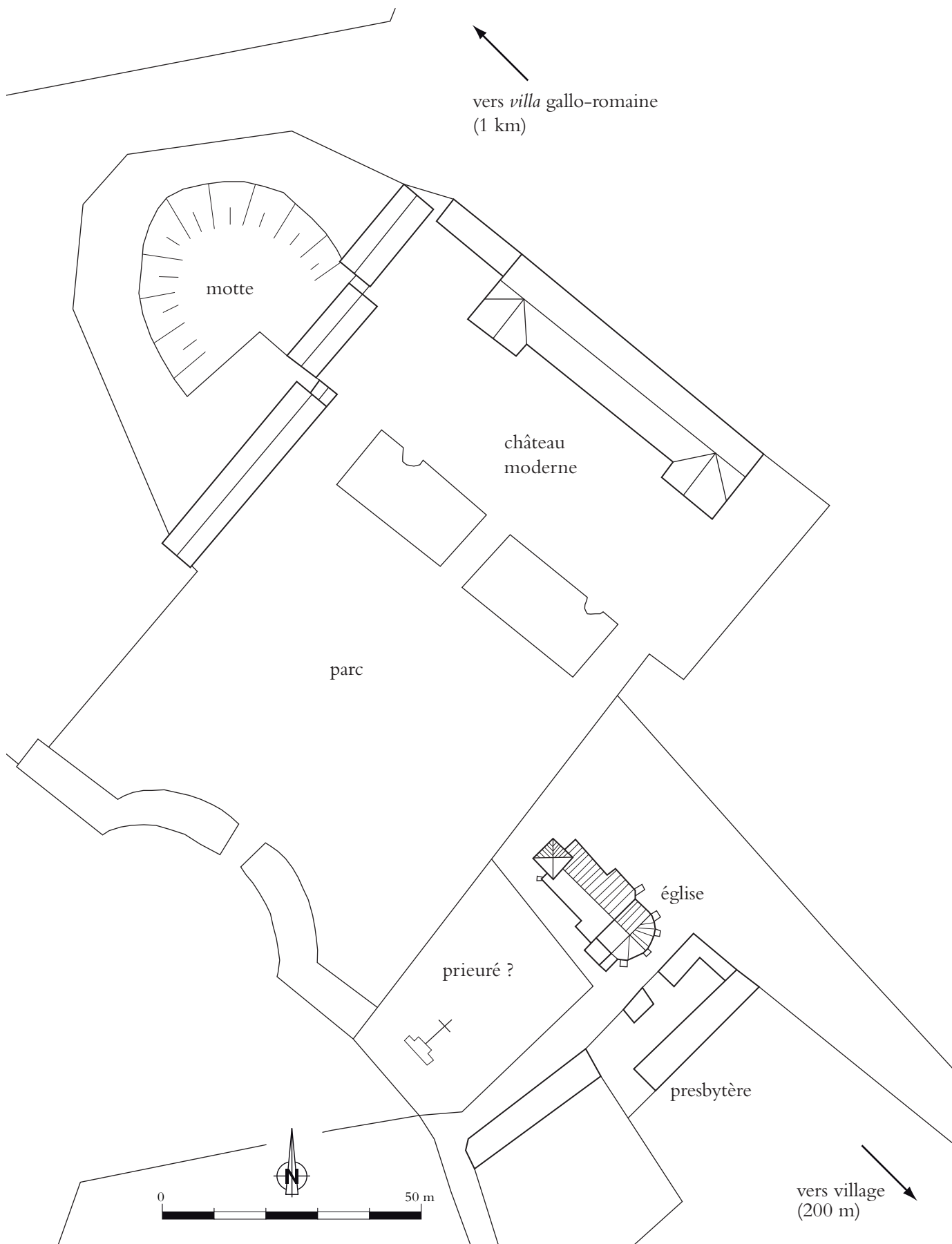


Fig. 8 : le prieuré de Francières (Oise)  
 (Plan Ch. Millet d'après cadastre de 1814, enquête de terrain et sondage  
 archéologique Ph.R. DAO Ph.R.)



La distinction peut également être liée au contexte historique. En 2010, à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), la fouille a révélé la présence d'un prieuré de Saint-Victor de Paris à proximité immédiate d'un hôtel seigneurial (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) dès le XII<sup>e</sup> siècle. Ce prieuré a été fondé en 1124 par des chanoines réguliers dont l'habitude n'était pas de desservir des châteaux<sup>11</sup>.

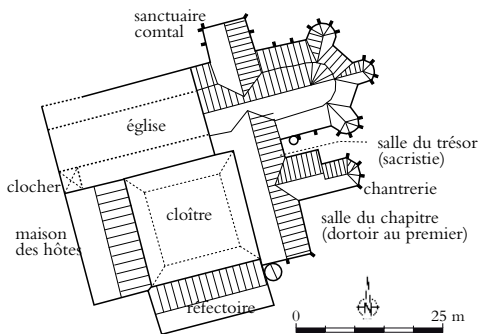
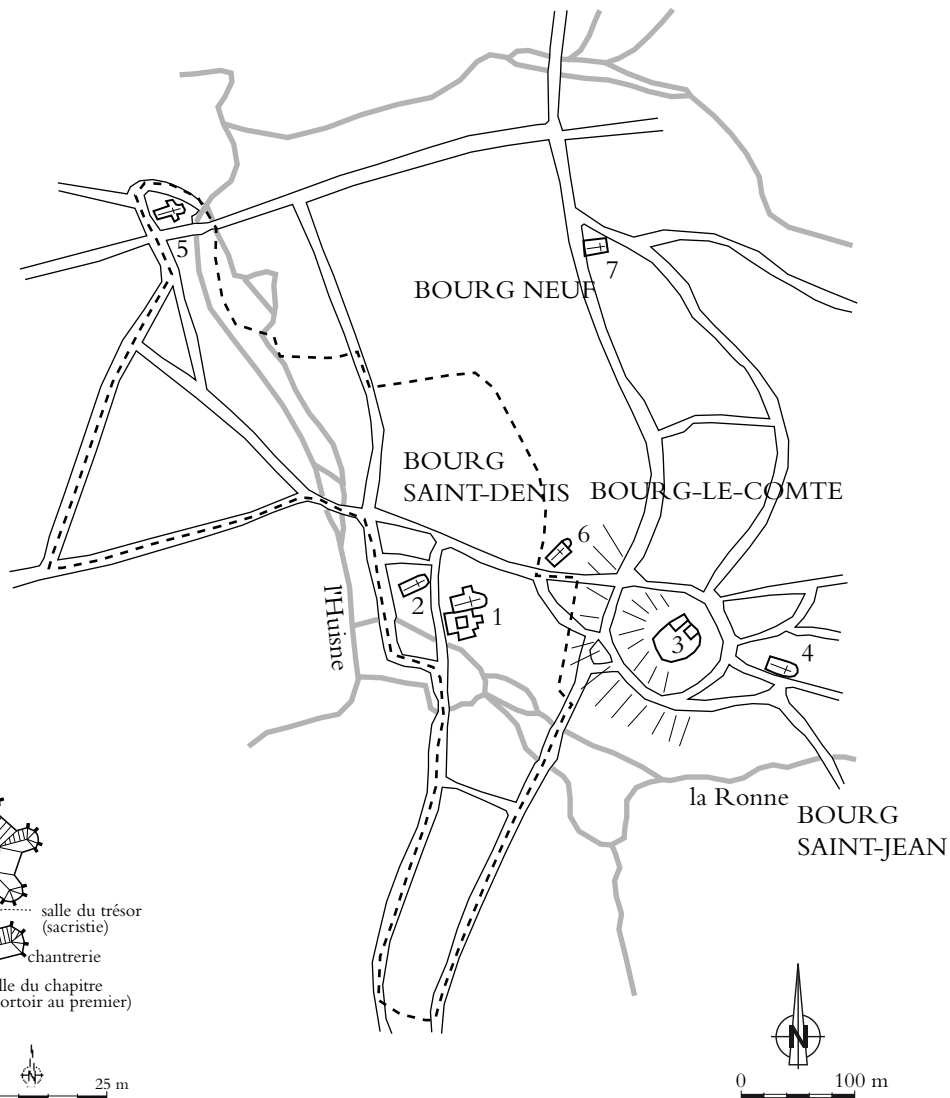
11. *Archéologie médiévale*, t. 40, 2010, p. 244-246 et voir article de François Gentili dans le présent ouvrage.

Le terme de « prieuré castral » peut s'entendre topographiquement ou politiquement. Daniel Pichot insiste sur son rôle essentiel dans le développement urbain, notamment de l'Ouest, fondé sur des noyaux

Fig. 9 : le prieuré de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) (Plan Ch. Millet d'après J. Pochon, « L'abbaye de Saint-Denis de Nogent », *Cahiers Percherons*, 9, 1959, p. 1-21 et enquête de terrain Ph.R. DAO Ph.R.)

Légende :

- - - : fossés
- 1. prieuré Saint-Denis
- 2. église Saint-Laurent
- 3. château comtal
- 4. collégiale Saint-Jean
- 5. église Saint-Hilaire
- 6. église Notre-Dame-des-Marais
- 7. hôtel-dieu



## Du voisinage à l'insertion...

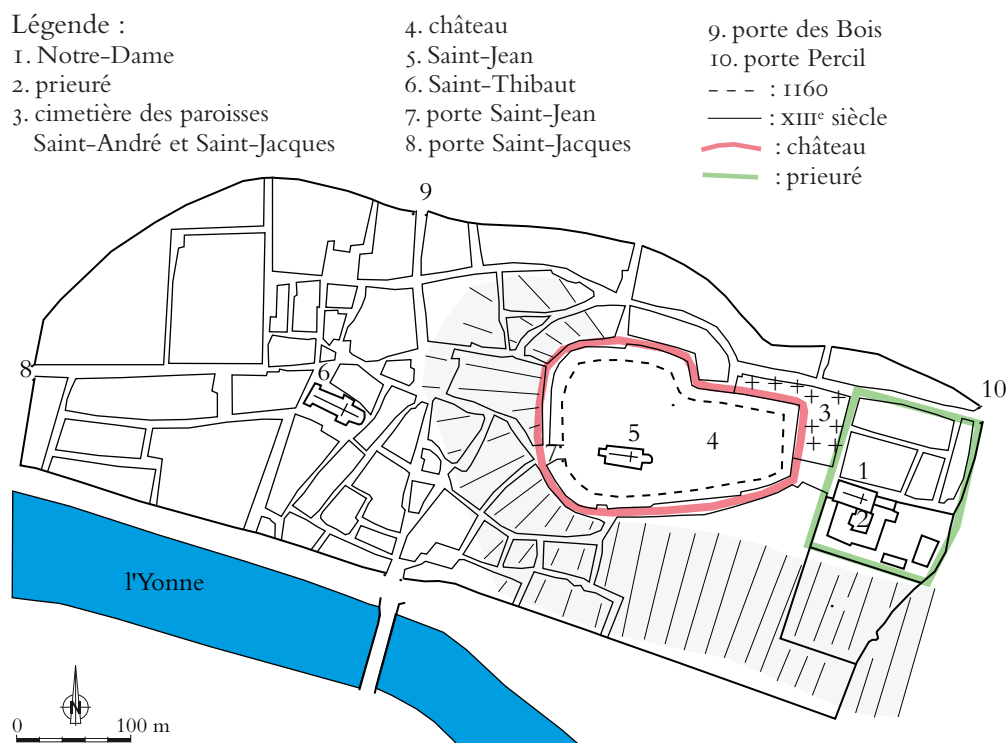
juxtaposés en fonction de bourgs organisés autour d'un prieuré, le château n'étant pas capable à lui seul de fixer une population<sup>12</sup>.

Le monastère de Nogent-le-Rotrou est fondé en 1031-1032 par Geoffroy, seigneur du lieu et de Châteaudun, et donné à l'abbaye Saint-Père de Chartres par son fils Rotrou II, 30 ans plus tard. En 1080, à la suite d'une querelle avec les moines de Saint-Père, Geoffroy II, comte de Mortagne et premier comte du Perche, confie le monastère à Cluny (fig. 9). Le dynamisme de l'établissement provoque la constitution d'un second pôle de développement, qui se marque par la constitution du bourg Saint-Denis, bientôt entouré de fossés, en accord et avec l'appui des seigneurs laïcs.

Nous avons un cas différent avec Joigny (fig. 10). Dans le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle, Geoffroy, comte de Joigny, réorganise sa seigneurie et transforme son château. En 1080, il donne à La Charité l'église Notre-Dame, principale paroisse de la ville mais placée hors les murs. C'est lui qui fait édifier le monastère, dans un endroit où il y avait déjà une chapelle dédiée à saint Georges, pour le remettre aux moines de La Charité. Vers 1092, il est inhumé dans la salle du chapitre, ce qui annonce la fonction de nécropole comtale du prieuré. Ce dernier, installé dans l'une des basses-cours, est bien lié au château, mais la ville va se développer de l'autre côté.

12. PICHOT (Daniel), « Prieurés et société dans l'Ouest, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle. Éléments d'historiographie et premier bilan d'une enquête », in : *Prieurés et société au Moyen Âge...* p. 9-32.

Fig. 10 : le prieuré de Joigny (Yonne)  
(Plan Ch. Millet d'après un plan de la ville et enquête de terrain Ph.R. DAO Ph.R.)



Le prieuré Saint-Symphorien de Domfront (Orne), dépendance de l'abbaye de Lonlay, est inclus dans le château des ducs de Normandie (fig. 11). Sa construction, en limite de promontoire, a entraîné un élargissement du château vers l'est et le nord. La période d'édification de la chapelle priorale (1<sup>ère</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle) est contemporaine de celle du donjon. La position du chevet plat laisse supposer qu'il a été intégré aux œuvres défensives du château. C'est un des rares exemples normands d'église fortifiée : les fortifications ont bien été érigées à l'initiative des seigneurs<sup>13</sup>.

13. *Archéologie médiévale*, t. XXI, 1991, p. 307 ; t. XXII, 1992, p. 446 et t. XXIII, 1993, p. 367-368.

L'église de Ceton (Orne) est donnée par deux chevaliers en partance pour la Terre Sainte, vers 1088, au monastère de Nogent-le-Rotrou devenu depuis peu clunisien (fig. 12). Ce dernier installe un petit prieuré dans un environnement fortement castral. Le clocher roman constitue un véritable petit donjon, avec des murs de près de 2 m à la base, renforcés de contreforts d'angle et d'un contrefort plat. Il appartenait, en fait, aux défenses du château de Prez élevé sur les bords de la Maroisse.

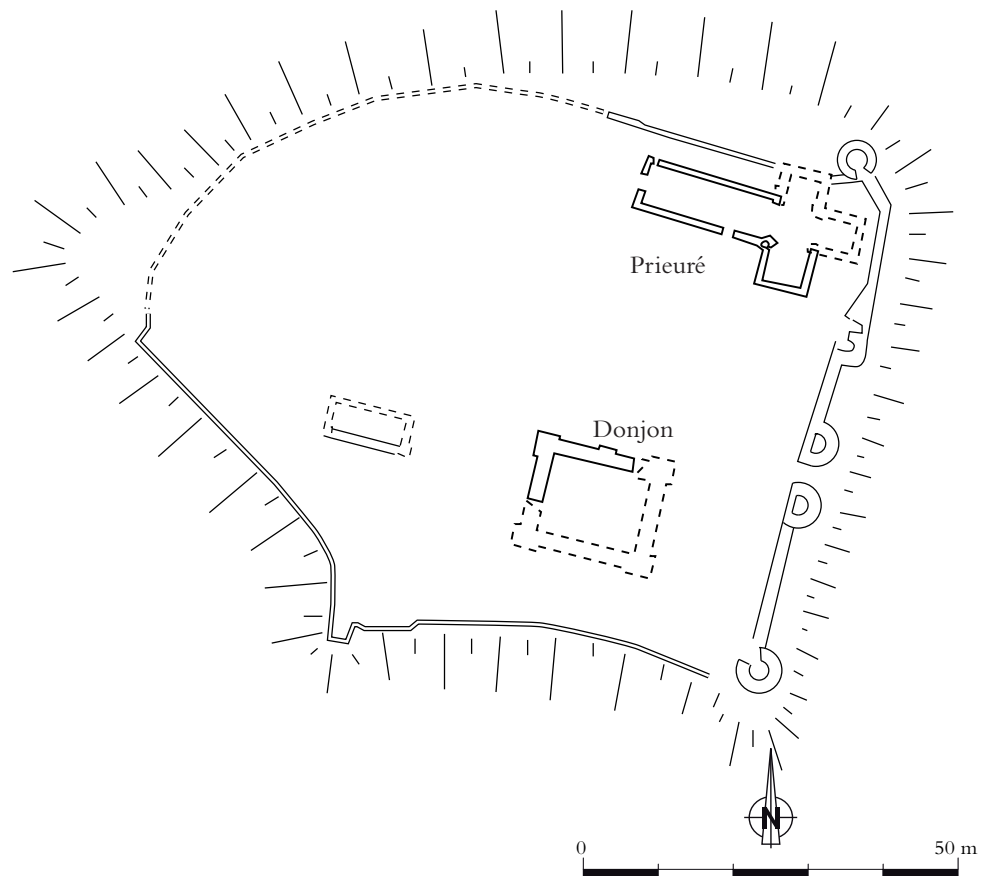


Fig. 11 : le prieuré Saint-Symphorien de Domfront (Orne)  
(DAO CeCaB.)

## Du voisinage à l'insertion...

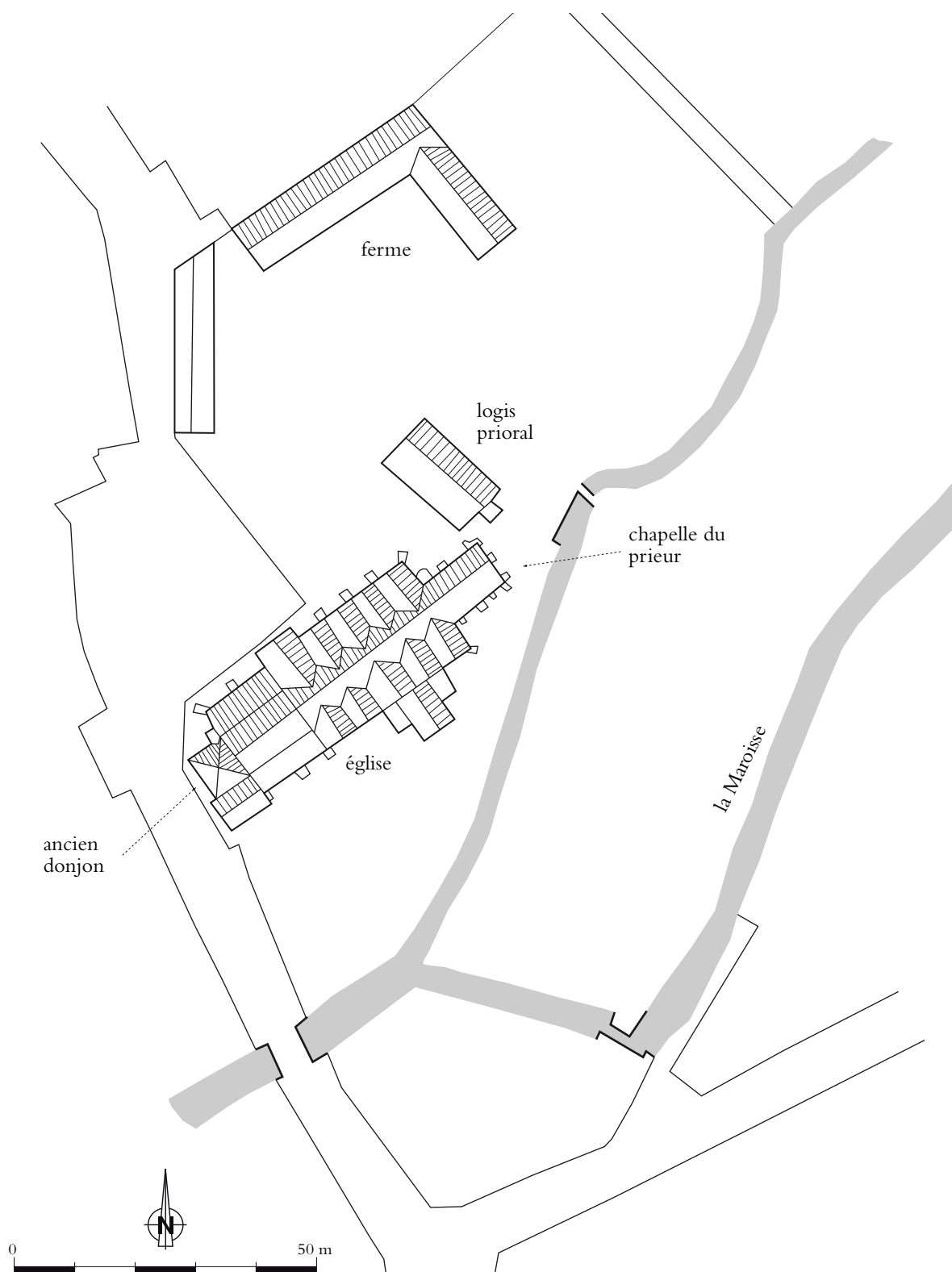


Fig. 12 : le prieuré de Ceton (Orne)  
(Plan Christian Millet d'après cadastre de 1989 et enquête de terrain Ph.R. DAO Ph.R)

Séparé du plateau méridional par un large fossé anthropique, le promontoire de Boves (fig. 13) a une forme allongée du nord au sud sur 550 m, pour une largeur variant entre 200 et 250 m. Il est constitué de trois espaces selon une structure assez classique : la grande butte castrale est reliée au talus oriental surplombant le fossé ; la première basse-cour englobe un prieuré clunisien (Saint-Ausbert) et une église paroissiale (Notre-Dame-des-Champs) annexée à un prieuré-cure ; la seconde basse-cour s'étend vers la pointe de l'éperon à partir d'un probable fossé intermédiaire<sup>14</sup>.

14. RACINET (Philippe) (s. dir.), *Le site castral et prioral de Boves du X<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Bilan des recherches 1996-2000*, Revue Archéologique de Picardie, numéro spécial 10, 2002 et *Le site castral de Boves du X<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Bilan des recherches 2001-2006*, Revue Archéologique de Picardie, n° 1/2, 2008.

Pour contrebalancer la puissance de l'abbaye de Corbie, les seigneurs de Boves ont fait appel, dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, à des clunisiens de Lihons-en-Santerre afin de créer le prieuré Saint-Ausbert à l'intérieur de l'enclos de leur première basse-cour. Ce petit établissement de trois moines n'a laissé aucun document pour le XII<sup>e</sup> siècle. Mais il ne fait aucun doute que, directement ou par l'intermédiaire de son monastère-père de Lihons, il a joué un rôle dans la politique des seigneurs du lieu.

La ferme, qui occupe aujourd'hui son emplacement, est implantée à la lisière nord de la basse-cour du château, au bord de la falaise de craie. Elle délimite une cour rectangulaire de 60 × 40 m. Le bâtiment du prieuré consiste en un seul corps de logis rectangulaire de 27 m de long pour 9,40 m de large. L'analyse des façades (fig. 14) permet d'isoler avec certitude une période médiévale, qui peut être datée de

Fig. 13 : (page de droite) plan général du promontoire de Boves (Somme) (Relevé topographique Philippe Boutté. DAO Vincent Legros.)

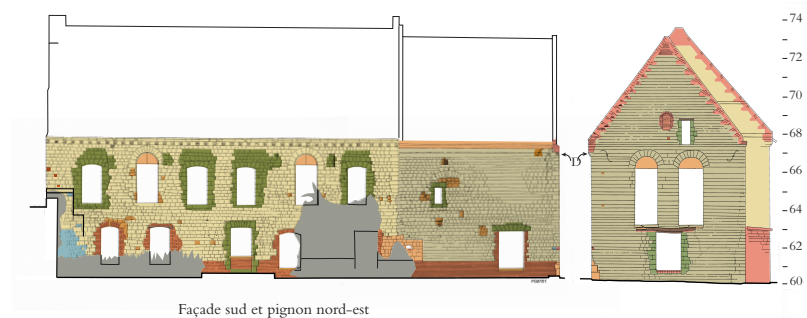
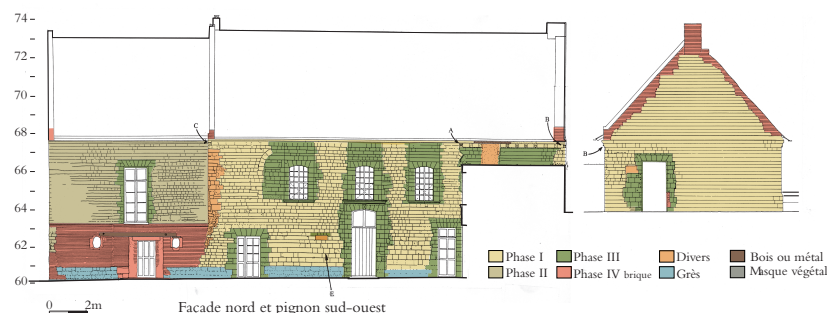
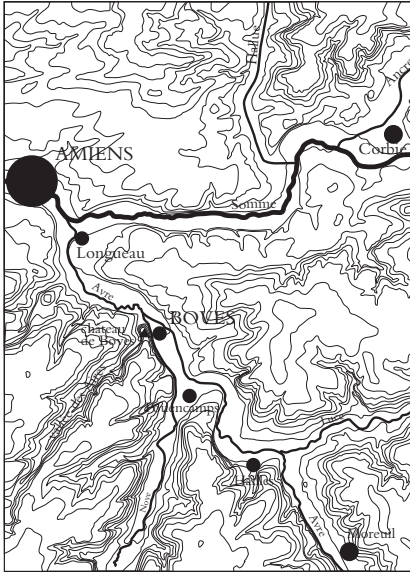


Fig. 14 : (ci-contre) élévations du logis prioral de Boves (Somme) (Relevés et DAO Pierre Gillon.)





- ① grand fossé sud
- ② talus oriental
- ③ motte, tour maîtresse et enceinte de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle
- ④ zone fouillée (1996-2005)
- ⑤ zone en cours de fouille (2007-)
- ⑥ ensemble prioral clunisien Saint-Ausbert
- ⑦ emplacement de l'église paroissiale N.-D.-des-Champs
- ⑧ possible motte de siège de Philippe Auguste
- ⑨ fossé intermédiaire
- vestiges d'un habitat rural des XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles
- ..... hypothèse d'une résidence fossoyée carolingienne antérieure à la construction de la motte



L'Ormelet  
(occupation XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles  
d'après la prospection terrestre)

seconde basse-cour

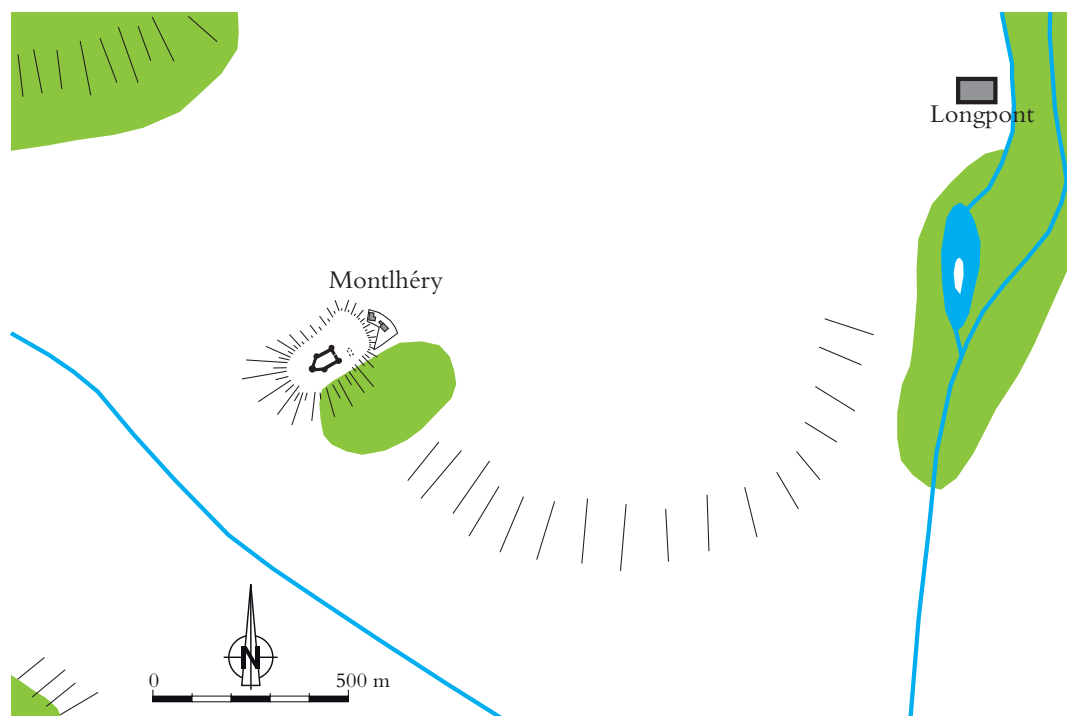
première basse-cour

"haute-cour"

la fin du XII<sup>e</sup> siècle par les modillons des deux corniches. On peut peut-être mettre en relation ces travaux avec le siège du château en 1185 par Philippe Auguste et la destruction partielle du premier prieuré lors des combats. On aurait alors une reconstruction.

L'hypothèse d'une fondation religieuse carolingienne antérieure au prieuré clunisien a été émise à l'occasion des études du bâti de cet établissement. La présence de murs romans et de tailloirs du XI<sup>e</sup> siècle en réemploi pose la question d'une construction primitive. La titulature du prieuré à saint Ausbert est très rare. Il doit s'agir de saint Ansbert, évêque de Rouen, plutôt que saint Autbert, évêque d'Avranches, ou saint Aubert, évêque de Cambrai. Originaire du Vexin, saint Ansbert fut référendaire de Clotaire III, abbé de Fontenelle vers 678 puis succéda à saint Ouen sur le siège épiscopal de Rouen en 684. Disgracié par Pépin II, il mourut interné à Hautmont près de Maubeuge vers 695. Son corps fut ramené solennellement à Fontenelle en 704. La diffusion du culte prit fin après la destruction des reliques à Gand à la fin du IX<sup>e</sup> siècle. Aussi une titulature post-carolingienne à saint Ausbert est-elle peu probable. Saint-Ausbert de Boves

Fig. 15 : les prieurés de Monthéry et de Longpont (Essonne)  
(Dessin Ch. Millet. DAO Ph.R)



pourrait donc avoir été une possession carolingienne de Fontenelle. Elle aurait été cédée, au début du XII<sup>e</sup> siècle, à Lihons-en-Santerre, lorsque cette ancienne dépendance carolingienne de Saint-Bertin fut érigée en prieuré clunisien.

Trois chroniques relatent le siège de Boves par Philippe Auguste en 1185 : les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord, le *Philippidos* de Guillaume le Breton<sup>15</sup> et *La branche des royaux lignages* de Guillaume Guiart<sup>16</sup>. On peut se demander pourquoi nos chroniqueurs n'ont pas évoqué le prieuré Saint-Ausbert, pourtant situé à proximité immédiate des lieux supposés du combat. En fait, leur récit est essentiellement axé sur les événements militaires, et les descriptions topographiques et environnementales ne sont présentes que pour les mettre en valeur. Mais on ne peut pas exclure le statut particulier de ces espaces, pourtant parfaitement insérés dans les structures castrales<sup>17</sup>.

Pour aller plus avant dans la recherche, il conviendrait de travailler sur les similitudes et les différences des situations et des politiques. En 1061, Guy I<sup>er</sup>, seigneur de Montlhéry, fonde le monastère clunisien de Longpont à partir d'une église dédiée à la Vierge et qui doit déjà avoir une certaine renommée (fig. 15). Nous sommes à 2 km de son château principal qui abrite une collégiale transformée en prieuré clunisien en 1154 par le roi Louis VII. Nous avons vu que cette fondation correspondait à une période d'ascension politique de ce seigneur. De même, en 1105, Enguerrand, seigneur de Boves, fonde l'abbaye Saint-Fuscien sur le lieu présumé du martyre du saint et de ses compagnons. Nous sommes à 4 km de son château principal qui abrite un prieuré clunisien ayant peut-être remplacé une collégiale. Cette fondation correspond au moment où ce seigneur récupère le titre comtal d'Amiens.

Le cas le plus exemplaire d'intégration reste celui de Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise)<sup>18</sup>. Au X<sup>e</sup> siècle, une collégiale est édifée dans la basse-cour de la motte castrale. Au XI<sup>e</sup> siècle, une nouvelle église est construite par le comte Yves I<sup>er</sup> et poursuivie par Yves II. La collégiale est donnée à Cluny vers 1108, au moment où le comte Mathieu se réconcilie avec le roi de France. Dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle (fig. 16), le nouveau prieuré est intégré dans l'espace castral à l'occasion de la construction du donjon de pierre. Une crypte de forme carrée, voûtée d'une

15. DELABORDE (Comte François) (éd.), *Œuvres de Rigord et de Guillaume Le Breton, historiens de Philippe Auguste*, Paris : société de l'histoire de France, 2 vol., 1882-1885, t. I, p. 44-45 et t. II, p. 51-58.

16. BUCHON (Jean-Alexandre) (éd.), *Branche des royaux lignages, chronique métrique de Guillaume Guiart*, Paris : Verdière, 1828, 2 vol (Collection des Chroniques nationales françaises, t. VII et VIII), vol. I, p. 48-49.

17. RACINET (Philippe et Sabine), « Le siège de Boves en 1185 » in : *La bataille en Picardie, combattre de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle*, Actes des colloques d'Amiens (mai 1998 et mai 1999), Amiens : encrage, 2000, p. 22-46.

18. Fouilles du service départemental d'archéologie du Val-d'Oise de 1984 à 1985 (château) et de 1986 à 1987 (prieuré).



croisée d'ogives, est aménagée sous le collatéral sud. Le chevet est reconstruit selon un plan semi-circulaire. Au XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 17), une étape majeure a lieu quand l'église est transformée avec le système défensif du château. La façade nord est fortifiée. La crypte est agrandie vers l'est, ce qui provoque un élargissement du collatéral sud. L'absidiole nord est est

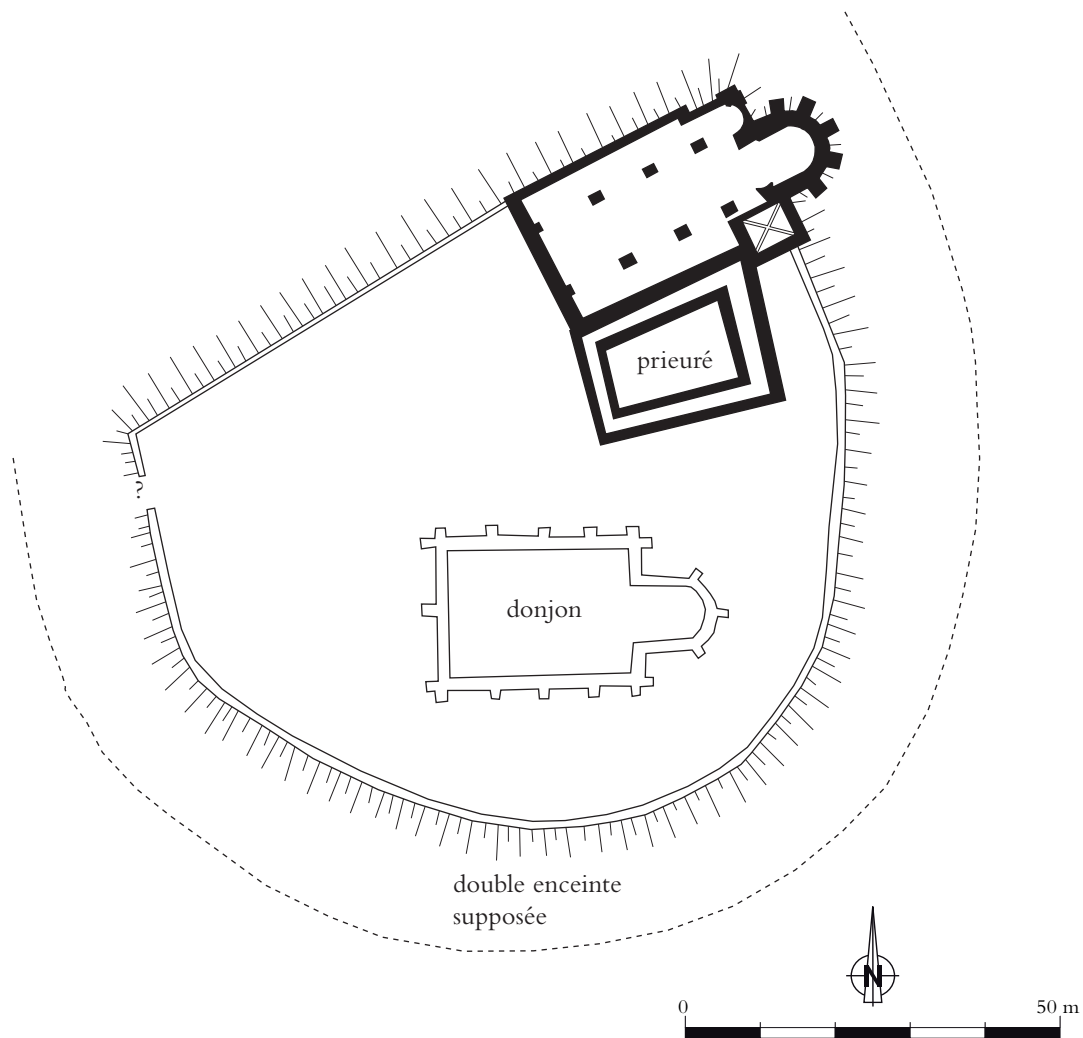
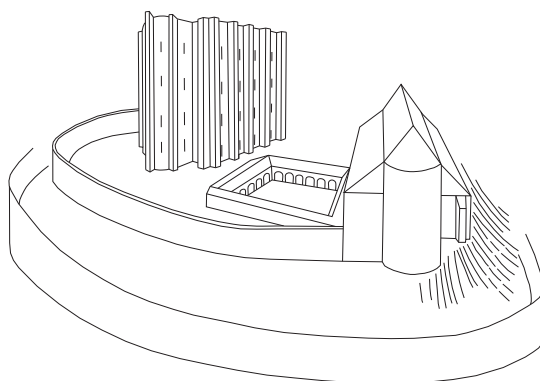


Fig. 16 : le prieuré de Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise) : première moitié du XII<sup>e</sup> siècle (Plan et axonométrie Ch. Millet d'après les travaux du service départemental d'archéologie du Val-d'Oise (Ch. Tôupet). DAO Ph.R.)



## Du voisinage à l'insertion...

entièrement reconstruite et agrandie pour faire pendant à celle du sud. Enfin, l'abside centrale est prolongée vers l'est pour devenir un chevet plat, constituant pratiquement une tour de flanquement, dont la hauteur totale dépasse les 40 m. La contrainte imposée par le donjon explique que le cloître jouxte obliquement l'église, dès l'origine.

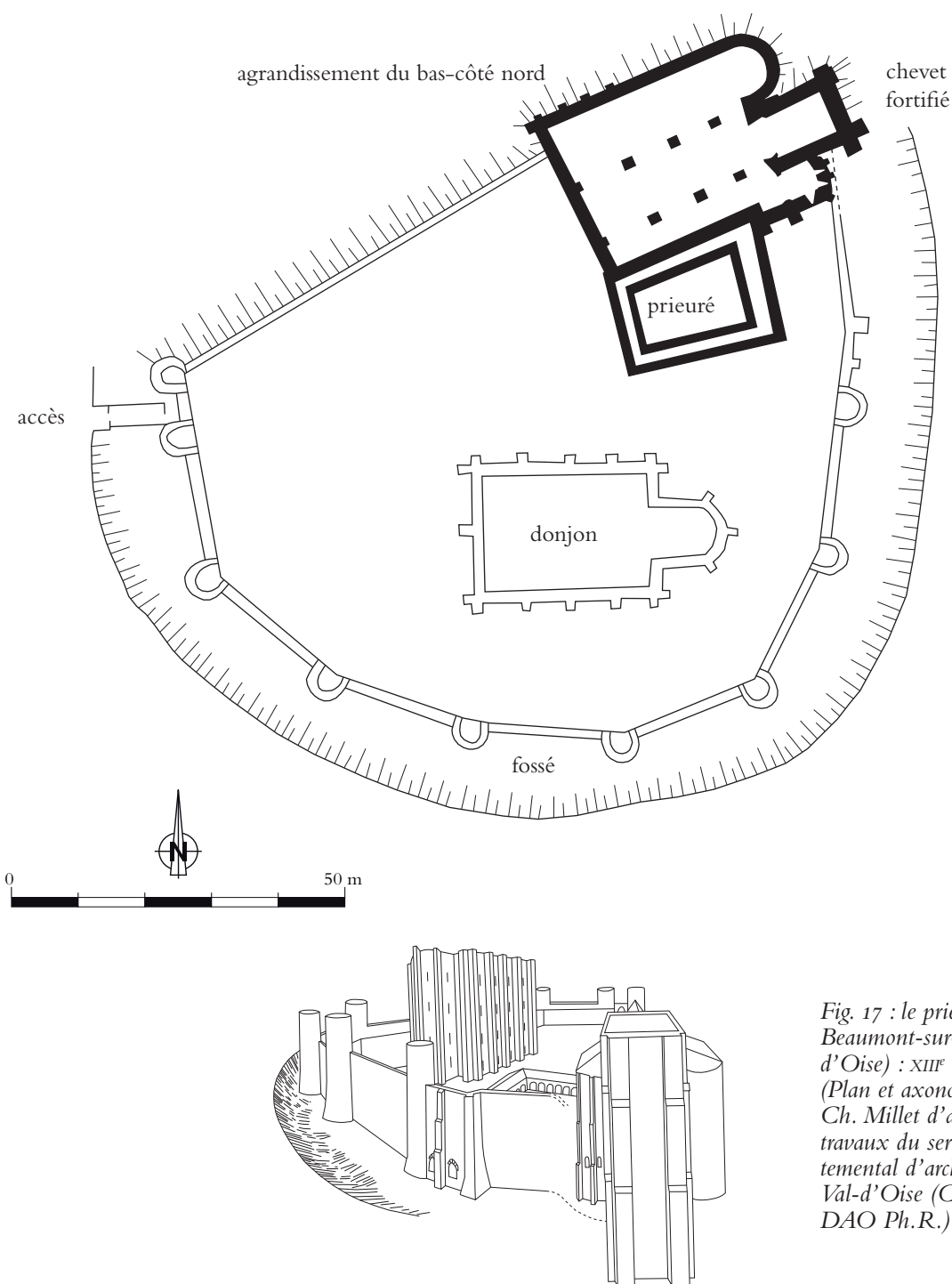


Fig. 17 : le prieuré de Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise) : XIII<sup>e</sup> siècle. (Plan et axonométrie Ch. Millet d'après les travaux du service départemental d'archéologie du Val-d'Oise (Ch. Toupet). DAO Ph.R.)

À l'inverse, un habitat seigneurial laïc a pu s'implanter à l'intérieur d'un espace prioral. Le comte de Maurienne dispose d'une résidence dans le prieuré clunisien du Bourget (Savoie) jusqu'au début du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle.

### L'absorption et la réutilisation

Les cas d'absorption d'un prieuré par un château sont relativement rares. Nous pouvons cependant citer celui, peu connu et très tardif, de Poigny (Yvelines), de l'ordre de Grandmont. En 1576, la famille d'Angennes, qui règne sur le village et dont l'un des membres est prieur commendataire, y construit un château. À l'inverse, il arrive que l'installation des moines provoque le déplacement ou la disparition d'un château, à des degrés et à des stades d'évolution différents.

À Saint-Leu d'Esserent (Oise) (fig. 18), des études récentes tendent à montrer que le comte de Dammartin a pu installer les moines clunisiens dans l'une de ses résidences fortifiées à la fin du <sup>xi</sup><sup>e</sup> siècle. Par la charte de donation de 1081, le comte Hugues remet à Cluny, par l'intermédiaire de l'évêque de Beauvais, l'église, l'autel et l'aître d'Esserent<sup>19</sup>. Le texte suppose donc l'église construite mais ne précise pas l'existence d'une résidence comtale. Hugues concède seulement les biens qu'il possédait dans ce village en tant que seigneur : les terres, les bois, les prés, les vignes, les serfs, les hôtes, la justice, les coutumes et deux fiefs. L'importance de la donation, qui doit permettre l'installation d'une communauté probablement étoffée dès l'origine, est encore renforcée par l'approbation du roi Philippe qui envoie des témoins et par la présence d'Hugues de Crépy, son frère.

L'abondance des biens concédés à cette occasion sous-entend la création d'une communauté de moines, du reste prévue dans la charte<sup>20</sup>. Dans la mesure où l'église semble déjà construite au moment de la fondation, les moines n'eurent pas le choix de l'implantation de leurs lieux conventuels. Au sud-ouest, la terrasse naturelle n'offrait pas assez de place pour le développement de l'espace monastique. Ainsi, alors que le prieuré et sa ferme s'étendent vers le nord-est, la partie sud-ouest n'était occupée que par des jardins.

Le terrain autour de la nouvelle église était-il vierge ? Quelques maigres indices permettent de penser qu'elle a été construite sur un site qui pouvait abriter une résidence comtale. Nous sommes en rebord de plateau et le manoir prioral, construit au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle et situé au nord du groupe religieux, dans une position inhabituelle, est élevé sur des substructions qui paraissent plus anciennes. Par ailleurs, le décalage

19. « ...volo quod ecclesiam de Hescerent et altare et atrium et decimam in manu Vuidonis, Belvacensis episcopi, de quo hec omnia tenebam, tali pacto reddidi, quatinus ecclesie Cluniacensi donaret... » (MÜLLER, *Cartulaire du prieuré de Saint-Leu...*, n° 1).

20. « ...et ad serviendum Domino monachos Cluniacenses qui hec haberent in ea statueret. » (*Ibid.*)

## Du voisinage à l'insertion...

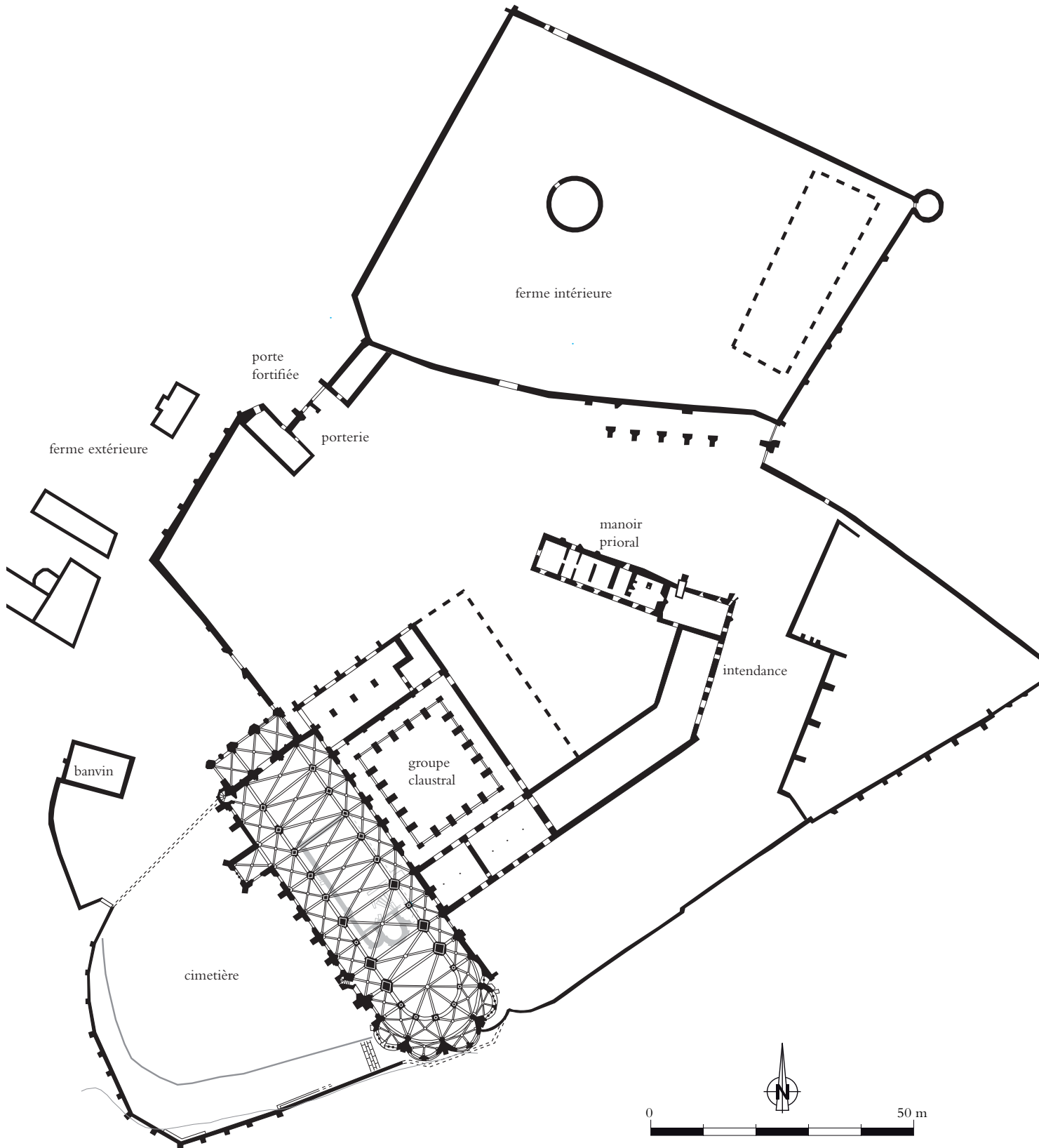


Fig. 18 : plan du prieuré de Saint-Leu d'Esserent (Oise)  
(DAO Ph.R. d'après les travaux d'André Fossard, Pierre Durvin et Delphine Hanquiez)

très net vers le sud de la première église n'est pas dû à une contrainte naturelle, étant donné la faible dimension de l'édifice, mais pourrait s'expliquer par l'existence de bâtiments préexistants. Nous aurions la même structure qu'à Nanteuil-le-Haudouin et à Saint-Arnoul de Crépy où le château jouxte le prieuré. Par ailleurs, le prieuré de Saint-Leu a disposé très tôt d'importantes fortifications qui peuvent s'expliquer par l'existence d'une résidence comtale, intégrée dans l'ensemble monastique. Dans cette hypothèse, il est probable que l'édifice castral, qui n'a laissé aucune trace matérielle ou manuscrite à ce jour, ait disparu lors de la reconstruction de l'église et du groupe claustral, à partir de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

Le cas de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois (Oise) montre à la fois la complexité de certaines situations héritées et la diversité des relations entre religieux et *potentes* (fig. 19).

Dans l'état actuel des recherches, on peut suivre l'opinion de Jean Mesqui selon laquelle « l'existence de ce *castrum* fut essentiellement liée à l'essor du début du millénaire, sur une implantation peut-être plus ancienne mais sans grande envergure<sup>21</sup> ».

Le comte Raoul II fonde, entre 935 et 945, un chapitre de chanoines dans la chapelle de son château de Crépy afin de recevoir une partie des reliques de saint Arnoul. Le texte des Bollandistes indique que l'église était située dans un angle du château : « *in ecclesia quae sita erat in angulo castelli*<sup>22</sup> ». Louis Carolus-Barré pense que le texte a été écrit peu de temps après les faits par un religieux de Saint-Arnoul à la demande de ses frères : « *quomodo sacratissima beati Arnulphi martyris pignora allata fuerint huc*<sup>23</sup> ». Les nombreux détails rapportés plaident en faveur de l'authenticité du texte.

En 995, Gautier II le Blanc succède à son père dans le comté de Crépy comme dans ceux d'Amiens et de Vexin. C'est un puissant seigneur fidèle aux Capétiens. Il fait reconstruire le château de Crépy, « *nobiliter constructum* » selon l'expression du moine Helgaud<sup>24</sup>, donnant définitivement à Crépy un rôle de capitale au détriment de Vez, l'antique chef-lieu. Si Gautier a des rapports violents avec certaines abbayes comme Corbie, il favorise néanmoins la réforme monastique dans le Valois. Il fait édifier une abbaye en l'honneur de saint Arnoul (« *abbatiam in honore sancti Arnulfi... nobilem... per saecula rendidit illustrem* »), qui devient le sanctuaire de la famille comtale et le reste pendant une grande partie du XI<sup>e</sup> siècle. À cette occasion, il remplace les chanoines par des moines bénédictins<sup>25</sup>.

En 1076, cette abbaye est donnée à Cluny par le comte Simon<sup>26</sup>, fils de Raoul IV, époux en troisièmes noces de la veuve d'Henri I<sup>er</sup>, Anne

21. MESQUI (Jean), « Le château de Crépy-en-Valois. Palais comtal, palais royal, palais féodal », in : *Bulletin monumental*, t. 152, 1994, p. 257-312.

22. *Acta Sanct. Boll.*, juillet, t. IV, col. 415-416.

23. CAROLUS-BARRÉ (Louis), *Le comté de Valois jusqu'à l'avènement de Philippe de Valois au trône de France (X<sup>e</sup> siècle-1328)*, Senlis : Société d'histoire et d'Archéologie de Senlis, 1998. (texte remanié d'une thèse de l'école des Chartes de 1934).

24. BAUTIER (Robert-Henri), TYL-LABORY (Gilette), *Vie de Robert le Pieux*, Paris : CNRS, 1965.

25. MABILLON, *Ann. Ord. S. Ben.*, IV, p. 203.

26. BERNARD, BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...* n° 3493.

## Du voisinage à l'insertion...



Fig. 19 : plan de situation du prieuré Saint-Arnoul (en rouge) dans la ville de Crépy-en-Valois (Oise) (Dessin et DAO Aurélien Gnat.)

de Kiev, et un des premiers conseillers de la cour royale après 1060<sup>27</sup>. Lorsque Raoul meurt excommunié en 1074, Simon se heurte à une très forte opposition. Philippe I<sup>er</sup> semble avoir attisé cette querelle de succession en soutenant les revendications du comte Herbert IV de Vermandois sur le Valois et Montdidier. L'affaire du transfert de la sépulture de Raoul IV de Montdidier à Crépy, entre 1074 et 1076, témoigne de la place centrale occupée par l'abbaye Saint-Arnoul dans la principauté valésienne. En exhumant le cadavre de son père

27. CIVEL (Nicolas), « Simon de Crépy et Saint-Arnoul », colloque du *Millénaire de l'abbaye Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois, 1008-2008* (octobre 2008), à paraître.

28. L'église abbatiale avait accueilli les corps de Gautier II le Blanc (mort en 1027) et de son fils Raoul III, grand-père du comte Simon (d'après Dom Guilhermy, BnF, fr. 6099, f<sup>o</sup> 166).

29. MESQUI, « Le château de Crépy-en-Valois... » p. 264.

30. Elle appartenait à la famille de Nanteuil qui fonda également au chef-lieu de leur résidence un prieuré clunisien à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

31. BEAUVILLÉ (Victor de), *Histoire de la ville de Montdidier*, Paris : Firmin Didot, 1857-1858, 3 vol. t. I, p. 3.

32. « *Canonicum servitium inibi de die in diem vacillare...* »

33. MARRIER (Martin), DU CHESNE (André), *Bibliotheca Cluniacensis*, Paris : Cramoisy, 1614 ; rééd. Paris : Protat, 1915, col. I 402-I 403.

et en concédant l'abbaye à Cluny, Simon manifeste son souci du salut. La translation du corps de Raoul, qui avait usurpé Montdidier, mise en relation avec la donation de 1076, correspondrait à un repli du lignage autour du sanctuaire de la famille comtale<sup>28</sup>. Simon parvient, dans un premier temps, à préserver l'intégrité du domaine paternel mais, dès 1077, il quitte le siècle et abandonne ses biens à ses adversaires. L'acte de 1076, publié dans un contexte politique agité, associe le comte Simon et le roi Philippe. La mort au monde de Simon vient opportunément interrompre une crise dont le principal bénéficiaire est le Capétien. Cette conversion est sans doute l'aboutissement d'un processus de pacification, dans lequel les moines de Cluny semblent jouer un rôle d'intermédiaires entre les deux partis en conflit.

Pour les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, Jean Mesqui<sup>29</sup> a tenté de reconstituer l'organisation spatiale de Crépy : partition château-collégiale puis abbaye et bourg castral. À l'intérieur même de la ville, une ligne de murs nord-sud se raccordait à ses extrémités avec la ceinture de l'éperon, délimitant le *castrum* primitif de périmètre pentagonal mentionné depuis 1008. La superficie intérieure était certainement divisée en deux parties distinctes, le château et le bourg castral. Le bourg est mentionné pour la première fois en 1117 ; il avait été concédé par Gautier le Blanc à Saint-Arnoul et contenait l'église-mère Saint-Denis. Quant au secteur réservé, il se subdivisait à nouveau : on y trouvait au sud le château proprement dit, dont l'angle sud formait la seigneurie du « Donjon »<sup>30</sup>, distincte dès le XI<sup>e</sup> siècle ; au nord était la collégiale, puis abbaye.

En 1074-1076, Simon fait exhumer le corps de son père, Raoul, de la chapelle du château de Montdidier (fig. 20) pour le faire transférer dans le monastère Saint-Arnoul de Crépy. C'est peut-être à cette occasion ou, plutôt, lors de l'inhumation de Raoul qu'est institué un chapitre de 13 chanoines pour desservir cette chapelle Notre-Dame.

Entre 1130 et 1134, l'évêque d'Amiens et le comte de Montdidier donnent la chapelle à Cluny, ce qui provoque la rébellion des chanoines<sup>31</sup>. Devant cette opposition qualifiée de relâchement<sup>32</sup>, un traité d'union, imposé par le pape Innocent II, demande aux évêques d'Amiens et de Noyon d'arbitrer que les 13 chanoines cèderont leur place aux moines à leur mort. Il prévoit les cas qui pourraient se présenter dans les successions et lors des donations. L'arbitrage, approuvé par l'archevêque de Reims, est ratifié par le pape en mars 1136 dans une bulle adressée à Pierre le Vénérable<sup>33</sup>. Le nombre et la qualité des autorités intervenantes montrent que ce remplacement progressif n'avait rien d'évident. Du reste, l'affaire fut suivie pas à pas par ces mêmes autorités.

Au cours des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, le prieuré est isolé de la ville, laissant l'espace castral primitif s'intégrer progressivement dans l'urbain.

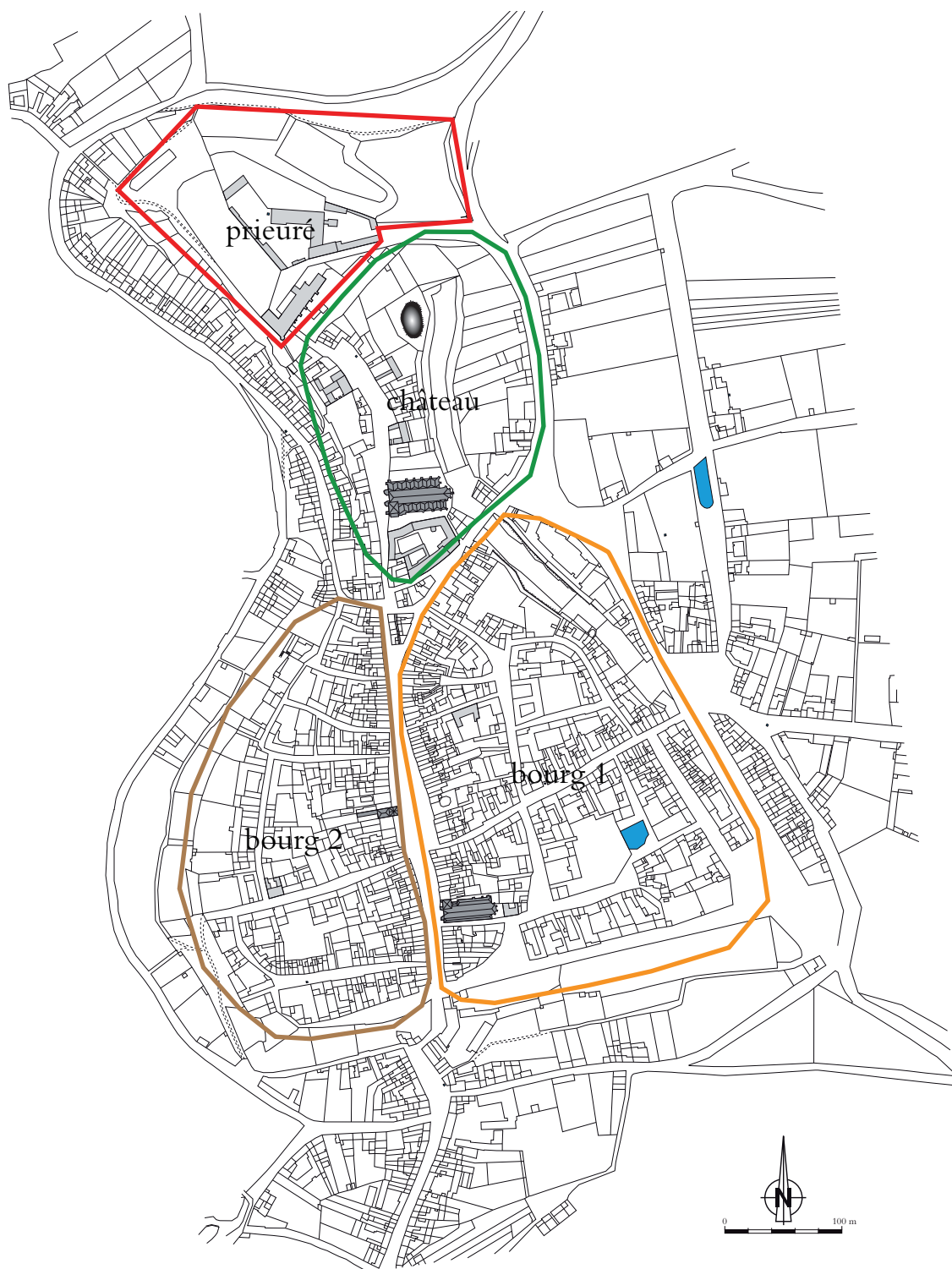


Fig. 20 : plan de situation du prieuré de Montdidier (Somme).  
(DAO Ph.R. d'après cadastre dit napoléonien)



34. RACINET (Philippe) (s. dir.), *Archéologie et histoire d'un prieuré bénédictin en Beauce : Nottonville (Eure-et-Loir)*, Paris : CTHS, 2006.

À Nottonville (Eure-et-Loir)<sup>34</sup>, c'est l'ensemble de l'espace castral et de ses défenses qui a été récupéré et réutilisé, à partir de 1219, par les moines de Marmoutier installés dans cette résidence des vicomtes de Chartres depuis le début du XII<sup>e</sup> siècle (fig. 21).

Il ressort des sources du XI<sup>e</sup> siècle que la *villa* de Nottonville était entrée dans l'honneur vicomtal par le biais d'une investiture comtale. Entre 1030 et 1070, le *casamentum* des vicomtes a dû connaître une première période de croissance et d'organisation. En 1073, Evrard II cède le *redditus* de la *villa* de Nottonville aux moines de Marmoutier. À cette époque, la résidence noble devait comporter une motte dominant un ensemble fossoyé. L'arrivée de quelques moines, trois au maximum, qui installent leur *domus* dans l'espace castral, n'a certainement pas modifié la structure de la résidence.

Au cours des vicissitudes des luttes menées par Hugues III du Puiset, il est possible que Nottonville ait été une résidence habituelle de la famille vicomtale. La destruction du château du Puiset pourrait fournir une raison plausible et un acte d'Hugues des années 1120-1125 pour l'abbaye chartraine de Josaphat est passé à Nottonville. À cette époque, la résidence des vicomtes est représentée par un bâtiment rectangulaire en pierre. Au sud, un autre bâtiment plus léger est matérialisé par un mur, des trous de poteau et une série de couches d'occupation. Trois monnaies et une bulle provenant du monastère de Notre-Dame de Josaphat à Jérusalem permettent de bien caler chronologiquement cette zone d'occupation. La bulle est le sceau de l'abbé Gilduin (1120-1130), neveu du vicomte de Chartres Evrard. C'est une nouvelle preuve de la présence de ces seigneurs à Nottonville dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle et de l'importance de cette résidence, qui est reconstruite après 1150.

En effet, une complète restructuration du site castral est entreprise, sans doute par le vicomte Evrard IV, qui voit l'organisation administrative de ses domaines améliorée grâce au centre de gestion monastique, désigné par le terme « prieuré » dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Un donjon résidentiel est associé à d'autres espaces résidentiels ou utilitaires. Cet ensemble, qui peut être daté des premières années de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, a été construit par et pour des laïcs.

Où résident les moines au XII<sup>e</sup> siècle ? Les textes parlent d'une *domus* où vivaient le prieur, certainement quelques moines et des familiers. À la vie religieuse s'ajoutaient des fonctions de surveillance et de gestion des biens concédés en 1073 et acquis ensuite. Certes, une *domus* est un centre d'exploitation, un centre comptable, et le prieur et son assistant pouvaient fort bien être logés grandement dans un étage de la tour. La chapelle, mentionnée plus tard, a très bien pu servir

# Du voisinage à l'insertion...

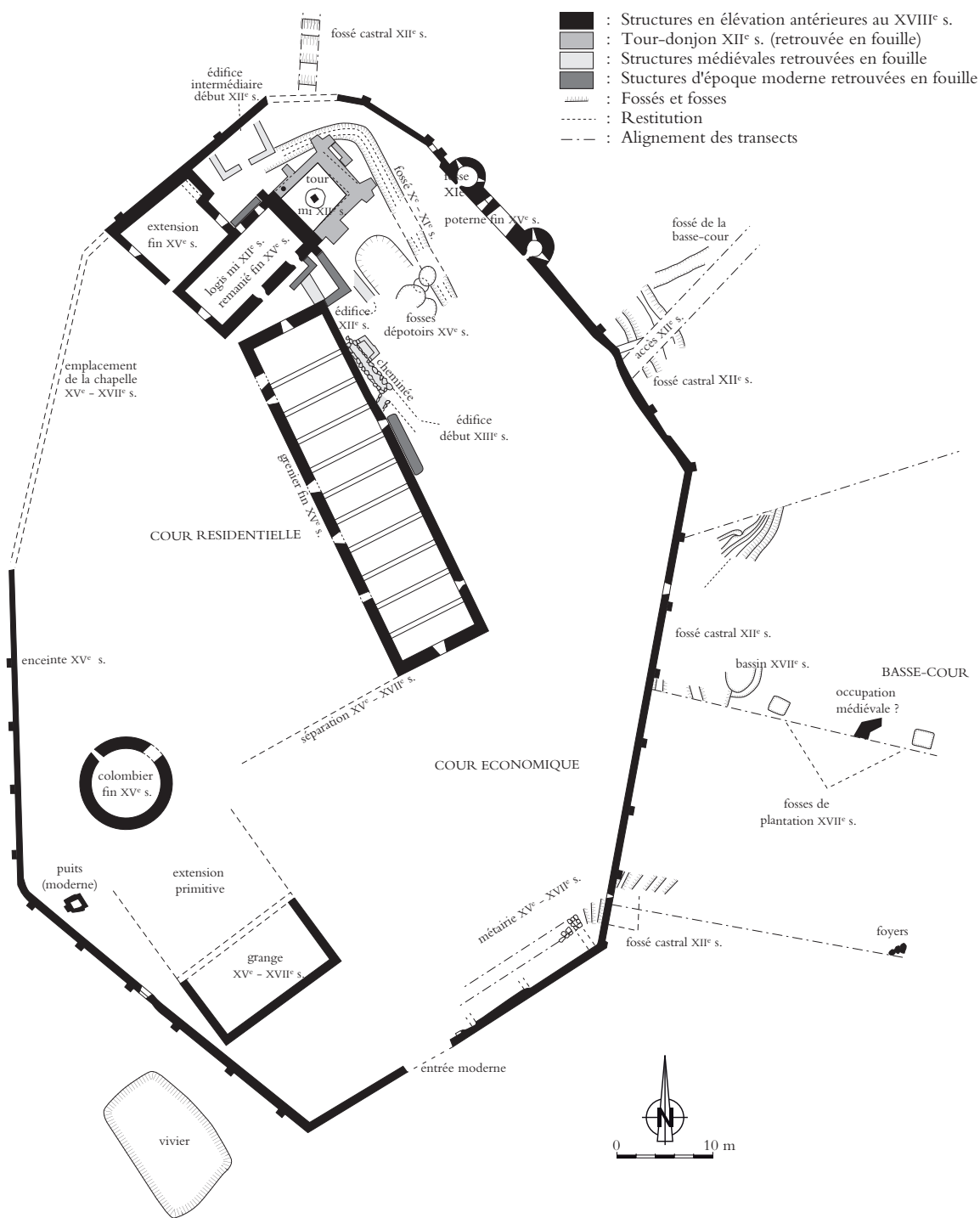


Fig. 21 : plan du prieuré de Nottonville (Eure-et-Loir)  
(Plan Fr. Ligny, DAO Ph.R.)

aux vicomtes quand ils venaient à Nottonville et à la domesticité du lieu, comme aux deux moines. Cependant, la politique monastique intense menée dans le terroir laisse penser à une autonomie certaine des moines. L'installation priorale, située à l'intérieur de l'enceinte fossoyée du château et certainement dans la cour méridionale, devait être petite mais pas obligatoirement sommaire. Un seigneur, Gasthon de Brou, y fut soigné... et il guérit ! En tout état de cause, il existe des relations privilégiées entre les moines et les seigneurs, relations qui ne sont pas étrangères aux méthodes d'implantation de l'abbaye de Marmoutier.

Ce n'est qu'en 1219 que l'abbaye de Marmoutier récupère et occupe l'ensemble du site castral, tout en construisant un nouveau bâtiment prioral au sud de la tour. Nous avons là une implantation monastique en deux temps tout à fait particulière, qui représente un cas inédit et assez exceptionnel d'absorption d'un donjon seigneurial au sein d'un ensemble monastique.

Pour terminer, tentons de mettre notre typologie à l'épreuve des comptages avec le fichier des prieurés clunisiens de la province de France. Sur 177 notices, 53 sont concernées, de près ou de loin, par le fait castral, soit 30 %. On note 12 prieurés dépendant de Saint-Martin-des-Champs et 12 maisons de La Charité-sur-Loire, ce qui signifie que les filiations ne sont pas un facteur discriminant.

Parmi les 53 notices positives, 39 (73,6 %) peuvent être rangées dans la catégorie « voisinage ». Ce sont des prieurés de tous types. Certains voisinages sont seulement factuels, donc sans conséquence, comme dans le cas de Saint-Christophe-en-Halatte qui est proche d'une résidence de chasse royale dans la forêt du même nom. D'autres concernent un bourg castral et constituent donc autant de cas particuliers, qu'il faudrait analyser par le biais d'une solide étude de topographie urbaine.

10 notices (18,9 %) relèvent du cas de figure « intégration ». Les prieurés en question sont souvent des fondations liées à des comtes et succèdent généralement à une collégiale. Nous pouvons donc conclure que ce cas constitue majoritairement un héritage. Comme nous l'avons vu précédemment, la question de l'insertion dans une basse-cour de motte castrale nécessite une étude topographique approfondie.

4 notices (7,5 %) font partie de la catégorie « absorption » ou « réutilisation ». Mais, en général, ce mouvement est précédé par l'intégration, avec les mêmes caractéristiques (présence comtale, ancienne

## Du voisinage à l'insertion...

collégiale). On le voit, la théorie est dépassée par la réalité, ce qui oblige à la prudence.

Nous pouvons donc conclure que beaucoup de situations sont héritées, en particulier avec des collégiales à l'origine, et que les cas évoqués d'une manière théorique peuvent évoluer : une intégration originelle peut se transformer en une absorption ; c'est du reste un peu logique. Enfin, y a-t-il des congrégations plus sensibles au phénomène castral ? Pour celle de Marmoutier, l'idée répandue d'une relation privilégiée avec le monde de l'aristocratie laïque ne se traduit pas obligatoirement dans la géographie de son implantation : sur les sept prieurés des diocèses de Beauvais et d'Amiens, seuls deux, Auneuil et Maintenay, sont installés à proximité du château de la seigneurie<sup>35</sup>.

Tous ces faits et tous les exemples développés tendent à confirmer l'idée d'une totale connivence entre l'aristocratie laïque et le monde monastique, point de départ de notre exposé. Un dernier cas, méridional, vient renforcer notre conviction, tout en révélant le chemin à parcourir pour finaliser une enquête qui ne fait que débiter. Il s'agit d'une histoire découverte au détour des pages de la thèse de Michel Aubrun sur le Limousin<sup>36</sup>. En 1114, Géraud de la Roche, seigneur de La Roche-Canilhac (Corrèze), offre, à l'intérieur de l'enceinte de son château, un emplacement pour la construction d'un prieuré en faveur de l'abbaye de Tulle. Plus tard, son fils abandonne l'ensemble du château au profit des moines et en rebâtit un autre à l'endroit où il s'en trouvait un auparavant.

35. DECLERCK (Hélène), *Les dépendances monastiques de l'abbaye de Marmoutier dans les diocèses d'Amiens et de Beauvais (fin XI<sup>e</sup>-milieu XIV<sup>e</sup> siècle)*, Mémoire de maîtrise, Université de Picardie, 2000.

36. AUBRUN (Michel), *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XI<sup>e</sup> siècle*, Clermont-Ferrand : publications de l'Institut du Massif Central, 1981, rééd. 2007, p. 371.



# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

STÉPHANE LAFAYE\*

\* Docteur en histoire, EPHE.

*Au XI<sup>e</sup> siècle, l'implantation clunisienne en Aquitaine se caractérise par deux réseaux juxtaposés : les monastères aquitains réformés, qui sont les plus nombreux, et les monastères placés directement sous l'autorité de l'abbé de Cluny, tardivement dénommés « prieurés ». Ce second réseau, moins dense que dans d'autres régions, s'est principalement constitué au XI<sup>e</sup> siècle. Dans un premier temps, les moines de Cluny ont obtenu de nombreux dons des ducs d'Aquitaine sans que l'on puisse établir une relation entre les sites monastiques nouvellement fondés et des sites fortifiés. Après 1050, les prieurés clunisiens sont majoritairement situés à proximité d'un château. Les rares sources écrites et l'étude des sites monastiques révèlent le succès que les moines de Cluny ont connu dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle auprès d'une aristocratie aquitaine en pleine ascension.*

La carte des monastères de Cluny, établie à partir des visites et chapitres généraux de l'ordre<sup>1</sup>, fait état d'une faible implantation clunisienne en Aquitaine, un territoire délimité par cinq diocèses aux superficies inégales : le plus petit est l'ancien diocèse d'Angoulême ; suivent les anciens diocèses de Périgueux et de Saintes ; les deux plus grands sont ceux de Limoges et de Poitiers. D'un point de vue politique, depuis le X<sup>e</sup> siècle jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, cette région est dominée par les comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine<sup>2</sup>, et elle correspond au Poitou, à l'Angoumois, à l'Aunis, à la Saintonge, à la Marche, au Limousin et au Périgord.

Pourtant dans cet espace, les liens entre l'abbaye de Cluny et l'Aquitaine remontent aux origines du monastère fondé en 910 par Guillaume I<sup>er</sup>, duc d'Aquitaine, qui confie alors ce nouvel établissement à des moines issus de foyers réformateurs aquitains. Les premiers

1. CHARVIN, *Statuts, chapitres généraux et visites...* Atlas.

2. BESLY, *Histoire des Comtes de Poitou...* ; RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou...* ; LABANDE, « Situation de l'Aquitaine en 1066 » p. 339-363. LABANDE, *Histoire du Poitou, du Limousin et des pays charentais...* ; TREFFORT, « Le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine... » p. 395-445.

abbés de Cluny diffusent ensuite cette réforme dans des monastères aquitains, selon le principe du co-abbatit : ces monastères n'en deviennent pas pour autant la propriété de Cluny mais, à partir de la fin du x<sup>e</sup> siècle, l'abbé de Cluny y exerce toutefois un droit de regard sur les élections abbatiales. L'implantation clunisienne en Aquitaine est constituée alors essentiellement de ces monastères réformés ; les monastères dépendants directement de l'abbé de Cluny y sont faiblement représentés. Cette situation perdure jusqu'au milieu du xi<sup>e</sup> siècle. Puis, sous l'abbatit d'Hugues de Semur, l'*Ecclesia Cluniacensis* en Aquitaine devient une réalité : un premier réseau de monastères réformés coexiste ainsi avec un second réseau de monastères placés directement sous l'autorité de l'abbé de Cluny, les prieurés. En Aquitaine, contrairement à d'autres régions, les monastères réformés restent encore majoritaires. Sous les successeurs d'Hugues de Semur, la construction de l'ordre de Cluny provoque d'inévitables tensions au sein des monastères réformés qui se détachent progressivement de la maison-mère. Au xiii<sup>e</sup> siècle enfin, le réseau de Cluny en Aquitaine ne comprend plus que des prieurés, eux-mêmes à la tête de réseaux secondaires plus ou moins importants, ayant chacun leurs spécificités mais formant un groupe homogène en Aquitaine : l'ordre de Cluny<sup>3</sup>.

Ce second réseau, uniquement constitué des dépendances directes de Cluny<sup>4</sup> est assez bien connu à partir des années 1250 grâce aux sources clunisiennes<sup>5</sup>. Cependant, il est plus difficile d'en connaître les origines qui remontent au xi<sup>e</sup> siècle car les sources écrites sont plus rares, même si quelques actes de donation ou de fondation sont connus et ont été édités par Auguste Bernard et Alexandre Bruel<sup>6</sup>. D'autres sources doivent donc être explorées pour tenter de reconstituer la chronologie et les modalités de mise en place de ce réseau en Aquitaine. Dans le cas présent, l'étude des sites monastiques se révèle être une source essentielle : parmi les 19 monastères étudiés, 13 (65 %) se situent à moins de 10 km d'un *castrum* contrairement aux 7 autres (35 %) qui restent très éloignés d'un site fortifié. Cette proximité n'a rien d'étonnant en Aquitaine où les dernières études sur le phénomène castral ont confirmé, comme ailleurs, la multiplication des châteaux-forts à partir du xi<sup>e</sup> siècle et ont montré que la plupart de ces édifices ont généré la formation d'un habitat subordonné avec dans un grand nombre de cas la formation de petites villes. Les travaux d'André Debord<sup>7</sup>, repris et complétés par ceux de Christian Rémy<sup>8</sup> ont bien mis en lumière ce phénomène avec une association entre un seigneur et un établissement monastique prestigieux pour assurer la fondation d'un prieuré contribuant à attirer la population et pouvant

3. LAFAYE, *Les monastères de Cluny en Aquitaine...*

4. Huit prieurés et une abbaye.

5. cf. *supra*, note 1.

6. BERNARD, BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...*

7. DEBORD, *La société laïque...*

8. RÉMY, *Seigneuries et châteaux-forts...*

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

servir de sépulcre pour les lignages<sup>9</sup>. Les moines de Cluny ont activement participé à ce mouvement en Aquitaine.

Si cette proximité des prieurés clunisiens avec un château est plus ou moins grande<sup>10</sup>, les sites monastiques sont donc des sources majeures pour connaître l'origine de ces monastères, faute de sources écrites. En effet, seulement la moitié des dates de fondations ou de donations de monastères dépendants des moines de Cluny en Aquitaine sont connues. Pour les autres établissements, ces dates restent inconnues et ils sont mentionnés pour la première fois dans des sources écrites entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi, l'étude des sites monastiques permet d'apporter quelques réponses sur leurs origines et de mettre en évidence des relations spatiales qui peuvent traduire des liens entre les moines de Cluny et certains lignages aquitains.

Les dépendances directes de Cluny en Aquitaine sont très inégalement réparties sur ce vaste territoire. Les premières fondations sont antérieures à 1050. Elles ont pour origine des donations duciales et leurs sites de fondation restent éloignés des châteaux. À partir des années 1050, les lignages aristocratiques qui s'affirment vont fonder des monastères à proximité de leurs résidences. Les rares sources écrites et l'étude des sites monastiques permettent de confirmer avec plus ou moins de certitudes le succès de ce mouvement de fondations clunisiennes auprès de ces lignages. Si les évêques semblent rester à l'écart, l'une des rares donations épiscopales se situe à proximité d'un château. Cependant, il faut se garder de toute généralisation car quelques monastères se démarquent de ce phénomène puisqu'ils sont donnés ou fondés sans lien apparent avec un site castral.

## Les prieurés de Cluny en Aquitaine

Le réseau des dépendances directes de Cluny en Aquitaine vers 1250 compte 19 monastères inégalement répartis sur les diocèses de Poitiers, Saintes, Bordeaux, Angoulême, Périgueux et Limoges, comme le montre la carte n<sup>o</sup> 1.

Le monastère le plus important en termes d'effectifs de moines et de dépendances est alors l'abbaye Saint-Jean de Montierneuf<sup>11</sup> située au nord de la ville de Poitiers dans le fond de la vallée du Clain, à quelques dizaines de mètres du cours d'eau : elle est fondée en 1076. Trois autres monastères sont aussi localisés dans le diocèse de Poitiers : le monastère de Saint-Paul-en-Gâtine<sup>12</sup> est le plus ancien des trois, fondé vers 1019, en Gâtine poitevine, sur un petit plateau surplombant la vallée de

9. *Ibid.*, p. 38-40.

10. Parmi les 13 établissements cités précédemment, 4 sont à moins de 1 km d'un *castrum*, 7 entre 1 et 5 km et 2 à moins de 10 km.

11. Vienne ; ch.-l. dép. ; cne Poitiers.

12. Deux-Sèvres ; arr. Parthenay ; cton Moncoutant.



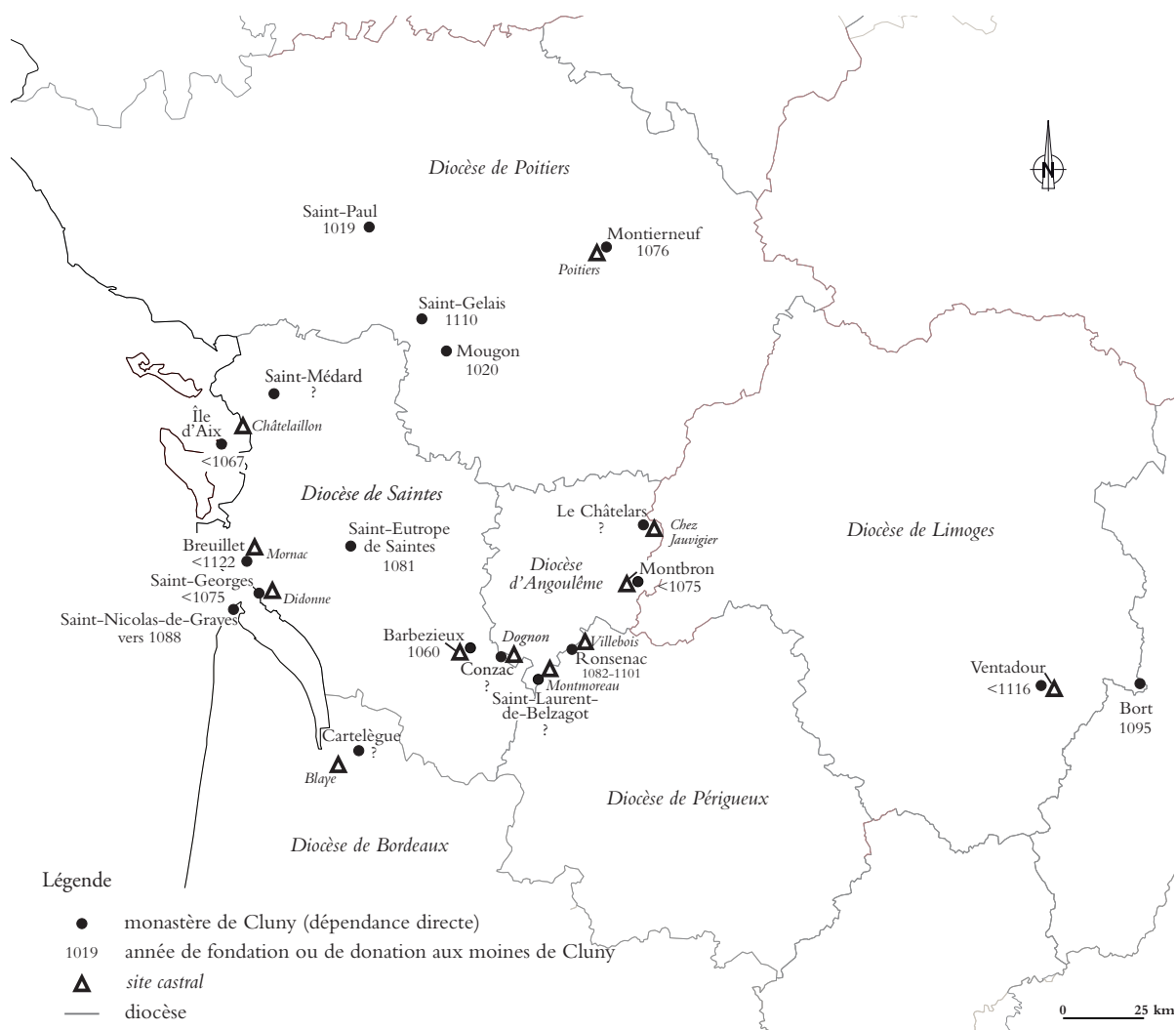


Fig. 1 : châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle.

- 13. Deux-Sèvres ; arr. Niort ; cton Celles-sur-Belle.
- 14. Deux-Sèvres ; arr. Niort ; ch.-l. cton.
- 15. Deux-Sèvres ; arr. Niort ; cton Niort-nord.
- 16. Charente-Maritime ; arr. Rochefort ; cton Rochefort-nord.
- 17. Charente-Maritime ; arr. Rochefort ; cton Royan-est.

la Vendée ; le monastère de Mougon<sup>13</sup>, situé à une quinzaine de kilomètres à la fois de Niort et de Melle<sup>14</sup>, est fondé vers 1020, au cœur d'un vaste plateau délimité au nord par la vallée du Lambon, au sud par celle de la Guirande et à l'est par la vallée de la Belle ; le monastère de Saint-Gelais<sup>15</sup> est le plus récent, fondé en 1110, à 9 km au nord-est de Niort, surplombant d'une vingtaine de mètres la vallée de la Sèvre niortaise dont le passage au même endroit est facilité par une île.

Dans le diocèse de Saintes, on compte 7 monastères et le plus grand nombre de dépendances directes de Cluny en Aquitaine. La plus à l'ouest est insulaire : l'Île d'Aix<sup>16</sup>, monastère fondé vers 1060. Saint-Georges-de-Didonne<sup>17</sup> se situe sur le littoral, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde. Très proche de ce littoral, sont construits

## Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

les monastères du Breuillet<sup>18</sup> et de Saint-Médard-d'Aunis<sup>19</sup>. Le monastère le plus important du diocèse en nombre de moines et de dépendances est alors Saint-Eutrope de Saintes<sup>20</sup>, donné en 1081 à l'abbaye de Cluny. Les deux derniers monastères se situent au sud-est du diocèse : le monastère de Barbezieux<sup>21</sup>, jouxtant le château des seigneurs du même lieu et le monastère de Conzac<sup>22</sup> situé sur un petit plateau surplombant la vallée de l'Arce.

Le diocèse de Bordeaux ne compte que deux prieurés à proximité de la Saintonge : Saint-Nicolas-de-Graves<sup>23</sup>, fondé vers 1088, est situé à l'embouchure de la Gironde, à la pointe de Graves ; le monastère de Cartelègue<sup>24</sup>, situé à 9 km au nord-est de Blaye<sup>25</sup> et à 5 km à l'est de l'estuaire de la Gironde.

Le diocèse d'Angoulême, le plus petit de notre zone d'étude, compte tout de même trois prieurés, tous situés dans les confins de l'Angoumois. Au sud, le monastère de Saint-Laurent de Belzagot<sup>26</sup>, situé sur le versant de la Tude ; le monastère de Montbron<sup>27</sup> jouxtant le château des seigneurs du même nom dominant un méandre de la Tardoire ; et plus au nord, aux confins de l'Angoumois et du Limousin, le monastère du Châtelars<sup>28</sup>, situé sur un replat à la confluence du ruisseau de la Crouelle en contrebas à l'est et de la rivière de la Bonniere au nord.

Seuls deux monastères dépendent directement de Cluny dans le vaste diocèse de Limoges : le monastère de Moustier-Ventadour<sup>29</sup>, proche du château des seigneurs de Ventadour ; et, toujours dans la même seigneurie, plus à l'est, sur la vallée de la Dordogne, le monastère de Bort<sup>30</sup>, attribué à Cluny en 1095.

Enfin, dans le diocèse de Périgueux, le monastère de Ronsenac<sup>31</sup>, en limite avec le diocèse d'Angoulême, est la seule dépendance directe répertoriée.

Cette répartition apparaît donc très inégale. Quatre ensembles peuvent être néanmoins dégagés : le Poitou avec quatre monastères (Saint-Jean de Montierneuf, Saint-Paul, Mougou et Saint-Gelais) ; six monastères sur le littoral atlantique (Saint-Médard, Aix, Breuillet, Saint-Georges, Saint-Nicolas et Cartelègue) ; puis l'Angoumois (Barbezieux, Conzac, Saint-Laurent, Ronsenac, Montbron et le Châtelars) et très à l'écart des trois ensembles précédents, l'est du Bas-Limousin (Moustier-Ventadour et Bort). Les concentrations les plus importantes concernent donc le littoral et les confins sud et est de l'Angoumois.

18. *Idem*, cton Royan-ouest.

19. Charente-Maritime ; arr. La Rochelle ; cton La Jarrie.

20. Charente-Maritime ; ch.-l. arr.

21. Charente ; arr. Cognac.

22. Charente ; arr. Cognac ; cton Barbezieux-Saint-Hilaire ; cne Saint-Aulais-la-Chapelle.

23. Gironde ; arr. Lesparre-Médoc ; cton Saint-Vivien-de-Médoc ; cne Le Verdon-sur-Mer.

24. Gironde ; arr. Blaye ; cton Blaye.

25. Gironde ; ch.-l. arr.

26. Charente ; arr. Angoulême ; cton Montmoreau-Saint-Cybard.

27. Charente ; arr. Angoulême ; ch.-l. cton.

28. Charente ; arr. Confolens ; cton Montemboeuf ; cne Cherves-Châtelars.

29. Corrèze ; arr. Tulle ; cton Egletons.

30. Corrèze ; arr. Ussel ; ch.-l. cton ; cne Bort-les-Orgues.

31. Charente ; arr. Angoulême ; cton Villebois-Lavalette.

Des sites monastiques éloignés des châteaux dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle

Les premières fondations de ce réseau monastique datent de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle sous l'autorité des ducs d'Aquitaine qui exercent encore un contrôle sur l'Église aquitaine. Sous Guillaume V<sup>32</sup>, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel sont très imbriqués l'un dans l'autre ; lorsqu'il y a distinction, elle n'est que ponctuelle et consensuelle : les structures carolingiennes persistent en Aquitaine dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, comme l'a démontré Cécile Treffort dont les conclusions sont largement reprises ici<sup>33</sup>. Comme ses prédécesseurs, Guillaume V porte « une attention toute particulière aux monastères de la région, et tente de contrôler étroitement les plus importants d'entre eux ; l'enjeu en est tout à la fois économique, politique et symbolique<sup>34</sup> ». En effet, les abbayes les plus importantes sont des lieux d'exercice du pouvoir ducal<sup>35</sup>. Les dons et aumônes faits aux monastères permettent de s'assurer, d'un point de vue politique, la fidélité de ceux qui les détiennent et d'appuyer l'exercice de son pouvoir sur un véritable réseau spirituel. Des prières s'élèvent en remerciement des dons et participent ainsi au salut du donateur qui peut également trouver dans le monastère un lieu de retraite ou de sépulture<sup>36</sup>. Adémar de Chabannes, dans le portrait qu'il dresse du duc, a montré les liens qu'il entretient avec Odilon, abbé de Cluny, à qui il confie plusieurs monastères pour les réformer<sup>37</sup>. Les fondations de monastères clunisiens restent rares, contrairement au sud-est de la France ou à l'Auvergne<sup>38</sup>. Ces donations se réduisent à la période 1017-1020 environ : Guillaume V donne des droits sur la pêche de l'île de Ré le 2 mai 1017, lors d'un pèlerinage à Rome<sup>39</sup> ; puis sa donation la plus importante est l'église associée à de nombreux biens à Saint-Paul-en-Gâtine en mars 1019<sup>40</sup> : c'est l'origine de la première fondation monastique clunisienne en Aquitaine ; enfin, le dernier acte est la donation de droits sur l'atelier monétaire de Niort vers 1020<sup>41</sup>. Il faut comptabiliser aussi le don de la *villa* de Mougou par le vicomte d'Aulnay avec l'accord du duc en 1020, à laquelle l'évêque de Poitiers Isembert I<sup>er</sup><sup>42</sup> ajoute, en 1029, l'église dans laquelle Guillaume V a souscrit l'acte avec son fils Guillaume. Ces dons sont à l'origine du second monastère clunisien fondé en Aquitaine. Cette faiblesse du nombre des fondations s'explique aussi par le souci de Guillaume V de réformer la vie monastique des établissements existants, plutôt que de fonder de nouveaux monastères. Cette vision correspond bien au mouvement réfor-

32. Comte de Poitiers et duc d'Aquitaine entre 995 et 1030.

33. TREFFORT, « Le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine... » p. 441.

34. *Ibid.*, p. 417.

35. *Ibid.*, p. 421.

36. *Ibid.*, p. 423.

37. *Ademari Cabannensis...*, III, 41, p. 162 : « *Unde est memoratum domnum Odilonem, Cluniaci abbatem, copiosis muneribus sibi attraxit, contemplatus in eo templum Spiritus Sancti, seque ei in manibus commendatum tradidit, et cenobia suae ditionis nonnulla ejusdem magisterio tradidit* ». Les monastères réformés par les moines de Cluny sont probablement l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers avant 1004 et l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély vers 1010. L'influence clunisienne s'exerce également au monastère de Maillezais qui a une confraternité de prière avec Cluny.

38. MAQUET, « Cluny et l'Auvergne », p. 298 : les moines de Cluny possèdent 16 monastères en Auvergne vers 1050.

39. BERNARD, BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...* n° 2709.

40. *Ibid.*, n° 2716.

41. *Ibid.*, n° 2737.

42. Évêque de Poitiers entre 1021 et 1047.

## Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

mateur du x<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. Ainsi, pour les deux donations de 1019 et 1020, peut-être faut-il tenir compte du mariage de Guillaume V avec Agnès, fille cadette du duc de Bourgogne Otte-Guillaume et d'Ermentrude, héritière des comtés de Mâcon et d'Outre-Saône<sup>44</sup>, terres clunisiennes ; Agnès a probablement exercé une certaine influence en faveur de ces deux dons auxquels elle a souscrit dans les deux actes<sup>45</sup>. Guillaume V disparaît en 1030. Ses deux successeurs favorisent peu les moines de Cluny ; seuls deux actes en leur faveur nous sont parvenus. Le premier acte, rédigé par Agnès associée à son fils Guillaume VI<sup>46</sup>, fait mention de deux donations à l'abbé Odilon, aux environs de 1031 : des droits sur l'atelier monétaire de Saint-Jean-d'Angély<sup>47</sup> et la donation de toutes les *consuetudines* de Mougon<sup>48</sup>. Agnès est clairement à l'origine de cette donation et cet acte tend à prouver son attachement à Odilon. L'absence, dans les années suivantes, d'actes pour Cluny est à mettre sur le compte d'une situation politique troublée en Aquitaine. Guillaume VI le Gros, fait prisonnier en 1033 par le comte d'Anjou Geoffroy Martel<sup>49</sup> qui a épousé en 1032 Agnès, ne peut poursuivre la politique de son père. Il sort de captivité en 1036, meurt en 1038 et est enterré à Maillezais<sup>50</sup> aux côtés de son père. En l'absence d'enfants, son frère Eudes lui succède mais meurt en 1039, au siège du château de Mauzé<sup>51</sup> ; il est lui aussi inhumé à Maillezais. Leur demi-frère Pierre, fils aîné du mariage entre Agnès et Guillaume V devient duc et prend le nom de Guillaume VII Aigret. On sait peu de choses sur son gouvernement, sinon que sa mère Agnès tient l'essentiel du pouvoir ; il souscrit avec elle un acte de l'abbé Hugues de Semur, vers 1050<sup>52</sup> par lequel il confirme les dons faits par ses parents à l'abbaye de Cluny, en particulier la villa de Mougon et toutes les *consuetudines*. Il meurt en 1058. Son frère Guy-Geoffroi, lui succède, sous le nom de Guillaume VIII.

Les dons à Saint-Paul-en-Gâtine et à Mougon vont donc donner naissance aux deux premiers monastères fondés par des moines de Cluny en Aquitaine. Ces fondations répondent à une volonté des ducs d'Aquitaine de mettre en valeur et de peupler des terres, sans que ces sites monastiques soient associés à des sites castraux connus, contrairement à la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle où l'association est plus courante.

43. TREFFORT, « Le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine... » p. 429.

44. SOULARD-BERGER, « Agnès de Bourgogne... » p. 45.

45. LABANDE, *Histoire du Poitou, du Limousin et des Pays charentais...* p. 131-132 : un tableau généalogique des ducs d'Aquitaine mentionne Ala, la fille d'Agnès et de Guillaume V, née ou mentionnée en 1017. Aucune source n'a été retrouvée pour cette date, qui, si elle s'avérait, tendrait à renforcer l'influence d'Agnès pour favoriser l'implantation des moines de Cluny.

46. Comte de Poitiers et duc d'Aquitaine entre 1030 et 1038.

47. Charente-Maritime ; ch.-l. arr.

48. BERNARD, BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...* n° 2 855.

49. Né en 1006 et comte d'Anjou entre 1040 et 1060.

50. Vendée ; arr. Fontenay-le-Comte ; ch.-l. cton ; cne Maillezais.

51. Deux-Sèvres ; arr. Niort ; ch.-l. cton.

52. Comte de Poitiers et duc d'Aquitaine entre 1039 et 1058.

Des monastères de Cluny près des châteaux dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle

Entre 1030 et 1060, les ducs d'Aquitaine ont donc peu favorisé l'implantation clunisienne en Aquitaine à cause probablement d'un contexte politique difficile. Les premiers temps du gouvernement de Guillaume VIII s'inscrivent dans cette continuité, malgré la légation d'Hugues de Semur en Aquitaine à partir de 1060. Mais les moines de Cluny sont loin d'être inactifs, accentuant leur présence en Aquitaine en obtenant les faveurs des seigneurs locaux. Précédant les comtes de Poitiers, ou bien à leur côté, ou bien encore à leur image, les seigneurs locaux ont favorisé les fondations clunisiennes en Aquitaine. Le rôle de l'aristocratie dans l'expansion de Cluny n'est plus à démontrer : les travaux de B. Rosenwein ont clairement montré l'intérêt porté à Cluny au XI<sup>e</sup> siècle et dans les deux premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle par ces pouvoirs émergents<sup>53</sup>. Le phénomène a également existé en Aquitaine mais, faute de sources, il est moins évident à décrire : quelques actes de donations permettent d'identifier clairement certains lignages mais les sources écrites n'apportent pas tous les éléments de réponse souhaités ; et si, pour quelques monastères, une étude d'occupation du sol tend à confirmer des suppositions, pour d'autres, elle ne permet que des hypothèses.

53. ROSENWEIN, *To Be the Neighbor of Saint Peter...*

*Le monastère de Barbezieux*

Les seigneurs de Barbezieux apparaissent dans les sources avant 1043. Ils sont dits *princeps* et *dominus* du château de Barbezieux et ils tiennent leur pouvoir et leur terre de l'archevêque et du chapitre Saint-Seurin de Bordeaux. Ils ont été étudiés par J. de La Martinière dans l'édition du cartulaire de Notre-Dame de Barbezieux et la publication d'un catalogue des actes des seigneurs de Barbezieux. Au début du XI<sup>e</sup> siècle, l'église de Barbezieux est une possession des chanoines de Saint-Seurin de Bordeaux. Avant 1043, Audoin II, seigneur de Barbezieux, établit des moines près de son château, sur le conseil et avec l'accord de l'archevêque de Bordeaux Geoffroi II<sup>54</sup>. Avant sa mort, il donne ce monastère à Hugues de Cluny, à la suite d'un pèlerinage à Vézelay après 1050<sup>55</sup> : le patronage de sainte Marie-Madeleine sur l'abbaye de Vézelay apparaît la première fois le 27 avril 1050<sup>56</sup> et dans le privilège d'Étienne IX du 6 mars 1058, le pape affirme que le corps de la sainte y repose<sup>57</sup>. Ce monastère est donc donné à Cluny vers 1050-1060. La fondation du prieuré se concrétise entre 1060 et 1075<sup>58</sup> : le pape Grégoire VII confirme en effet la possession par Cluny du

54. LA MARTINIÈRE, « Barbezieux, son prieuré aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles... » I p. 1-2.

55. *Ibidem*.

56. MIGNE, *PL*, t. 143, XXXVI, col. 642-644. JAFFÉ n° 4 213.

57. *Bullarium* p. 15-16 col. 1.

58. BERNARD, BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...* n° 3 321 et 3 359.

## Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

monastère Sainte-Marie près du château de Barbezieux le 9 décembre 1075<sup>59</sup>. Entre temps, Itier de Barbezieux, fils d'Audoïn, doit reconnaître qu'il tient ses droits du chapitre Saint-Seurin de Bordeaux : le chapitre estime effectivement en 1060 que le monastère lui revient de droit<sup>60</sup> ; mais l'affaire n'est définitivement jugée qu'en octobre 1080, au concile de Bordeaux présidé par Amat d'Oloron<sup>61</sup>, au cours duquel le monastère est reconnu comme dépendant de Cluny contre le versement de 10 sous tournois par an au chapitre.

Les moines de Cluny n'ont pas fondé le monastère construit à environ 250 m à l'est, en contrebas du château de Barbezieux et qui s'appuie alors au sud de l'église actuelle et le cimetière au nord, comme le montre la carte n° 2. Mais leur spiritualité et leurs liens très étroits avec l'aristocratie locale ont été des facteurs déterminants à la donation du monastère. Il offre aussi à ces seigneurs un moyen de s'émanciper de l'archevêque de Bordeaux et de renforcer leur présence sur le territoire. Et l'on peut y voir la transposition du modèle comtal, puisqu'Audoïn II épouse Gerberge, la fille de Foulques, comte d'Angoulême ; mais aucune source ne précise si l'église Notre-Dame est le lieu de sépulture des seigneurs de Barbezieux. Reste toutefois que l'importance accordée aux moines de Cluny est à nuancer avec l'ampleur des dons accordés à l'abbaye de Baignes par les seigneurs de Barbezieux, et plus particulièrement Itier I<sup>er</sup>, fils d'Audoïn II.

59. *Bullarium* p. 18-20 col. 2.

60. BRUTAILS, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Seurin...* n° 11, p. 13.

61. *Ibidem*, n° 13 p. 14 et LA MARTINIÈRE, « Barbezieux, son prieuré aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles... », V\* p. 199, où la datation proposée est 1070 d'après la copie de l'acte n° 13 p. 14 mais Amat d'Oloron n'est évêque qu'en 1073 puis légat de Grégoire VII, et tient un concile à Bordeaux en octobre 1080.

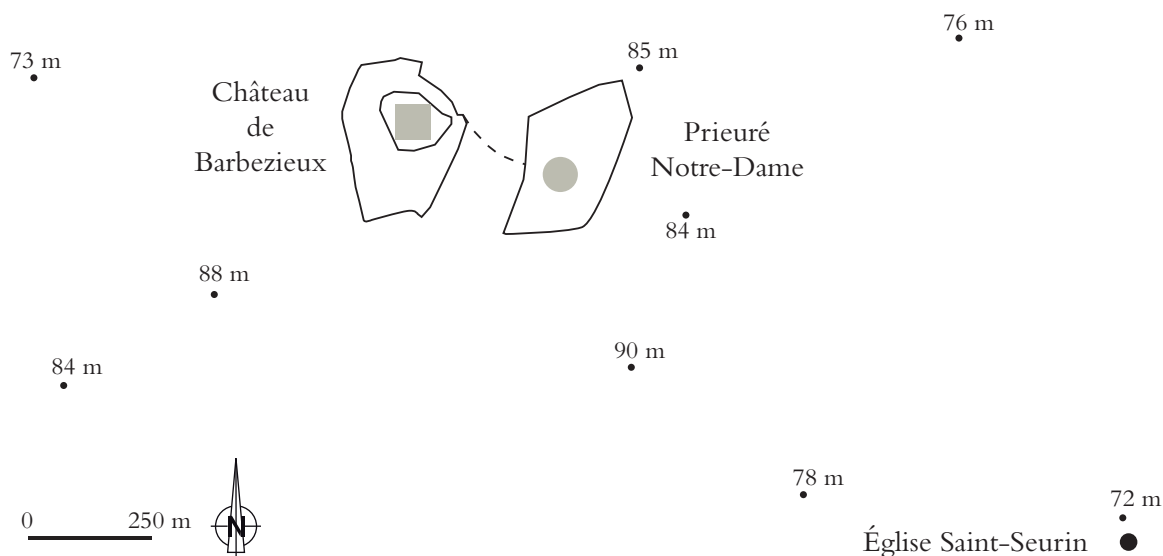


Fig. 2 : le prieuré et le château de Barbezieux.

*Le monastère de l'île d'Aix*

62. BERNARD, BRUEL,  
n° 2 983.

63. *Ibid.*, IV n° 3 413, p. 522.

64. MUSSET, *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean d'Angély...* t. II n° 349, p. 14. L'acte est daté par G. Musset des environs 1081-1082. J. DUGUET, dans ses « Observations sur les seigneurs et la châtellenie de Châtelailon (XI<sup>e</sup> siècle-XIII<sup>e</sup> siècle) », dans *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. 19, 1993, p. 8, n. 7, fait remarquer que l'acte est daté de la vacance du siège épiscopal de Saintes, à la suite de l'éviction de l'évêque Boson qui signe encore un acte le 28 août 1083 dans le cartulaire de Baignes édité par l'abbé Cholet au n° 460, p. 187 de la même édition. Par conséquent, l'acte daterait de la fin de l'année 1083.

65. MUSSET, *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean d'Angély...* t. II n° 346, 347, 350, 492 et 493.

66. GITEAU, « L'île d'Aix du XI<sup>e</sup> siècle à nos jours »... p. 74.

67. GARNIER, *L'Île d'Aix à travers les temps...* p. 71-72.

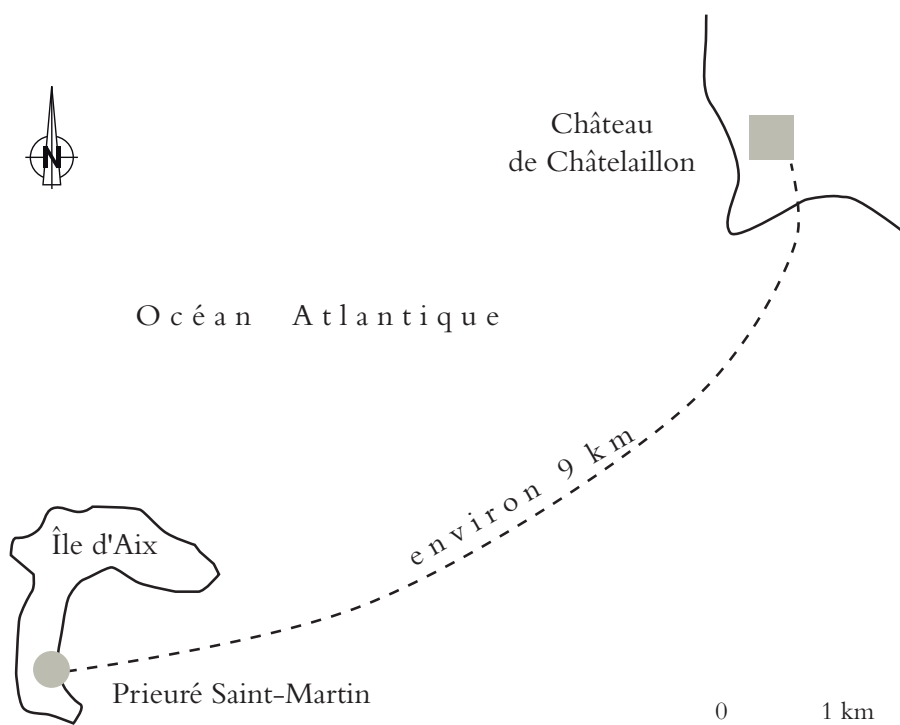
68. MÉTAIS, « Cartulaire saintongeais de l'abbaye de la Trinité Vendôme »... n° 40, p. 72-75.

69. ARCÈRE, *Histoire de la ville de La Rochelle...* t. II, p. 637-638.

70. *Bibl. clun.* col. 615.

À la même période, entre 1049 et 1060, l'île d'Aix est donnée à Cluny par le seigneur de Châtelailon<sup>62</sup> qui confirme la donation en 1067<sup>63</sup>. En 1083, il est question de la *domus Sancti Martini*<sup>64</sup>. Le lignage des Châtelailon est connu depuis le x<sup>e</sup> siècle. Dans cette seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, ils sont très puissants en Aunis dont ils dominent toute la côte et l'île de Ré. La donation à Cluny intervient donc dans une période où le lignage a déjà une forte assise territoriale et, comme pour les seigneurs de Barbezieux, d'autres monastères bénéficient des bienfaits des seigneurs de Châtelailon, comme l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély<sup>65</sup>. Concernant l'île d'Aix, F. Giteau<sup>66</sup> commet une erreur consécutive à l'ambiguïté des propos de Garnier<sup>67</sup> : Ebles de Châtelailon aurait récupéré le patrimoine de l'île d'Aix à son compte et aurait été excommunié lors de plusieurs conciles, jusqu'à la levée de la sanction le 18 septembre 1096. Mais en réalité, cette excommunication concerne l'église de Saint-Georges d'Oléron, possession de la Trinité-Vendôme<sup>68</sup> : l'affaire est clairement relatée dans l'acte ; Guillaume, prieur de l'île d'Aix, y apparaît comme témoin. L'île est en effet confirmée à Cluny le 30 mai 1107 par une bulle de Pascal II<sup>69</sup>. Pierre le Vénérable visite le monastère après 1122, à en croire un poème de Pierre de Poitiers<sup>70</sup>. Les bâtiments du monastère, construit au sud-est de l'île, s'appuient sur le mur est de l'église actuelle dont la nef a disparu et les élévations actuelles sont construites essentiellement sur les fondations du monastère ; dans le prolongement du bras est du transept, une cave voûtée en berceau, longue d'une dizaine de mètres, semble correspondre à un cellier du monastère, probablement construit à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup> siècle, comme ceux de Saint-Gelais ou de Ronse-nac. D'après la carte n° 3, ce monastère n'est pas si éloigné de la côte et est visible du Vieux-Châtelailon, site du château, séparé de 9 km du monastère, par la mer : là encore, la proximité entre château et prieuré paraît évidente. Les seigneurs de Châtelailon ont voulu faire de ce monastère un lieu de la mémoire familiale puisqu'ils y sont enterrés. Le choix de Cluny peut aussi s'expliquer en partie par la présence d'Hugues de Cluny en Aquitaine à partir de 1060 ; et par l'influence clunisienne exercée en Aunis par les moines de Saint-Jean-d'Angély et leur abbé Odon, membres de l'*Ecclesia cluniacensis*. Il faut également prendre en compte le désir de renforcer le lignage politiquement et spirituellement, à défaut d'une politique matrimoniale efficace.

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle



*Fig. 3 : le château de Châtelailon et le prieuré Saint-Martin de l'île d'Aix.*

*En bas : vestiges du prieuré Saint-Martin.*





*Le monastère Saint-Jean de Montierneuf à Poitiers*

Les moines de Cluny retrouvent tardivement les faveurs des ducs d'Aquitaine sous Guillaume VIII. Ce n'est qu'entre 1076 et 1081 que celui-ci fait aux moines de Cluny deux donations décisives : la fondation du monastère Saint-Jean de Montierneuf à Poitiers et la donation du monastère Saint-Eutrope de Saintes. Pour la fondation de Montierneuf, les principales raisons sont invoquées dans plusieurs actes : le duc fonde ce monastère un peu avant 1076 en expiation de l'*enormitas* de ses crimes, à la suite d'une entrevue avec le pape Grégoire VII à Rome ; le duc s'y est en effet rendu pour faire reconnaître la validité de son remariage avec Audéardre de Bourgogne, et ainsi faire légitimer leur fils<sup>71</sup>. Mais quelles sont les raisons qui ont poussé le duc à choisir les moines de Cluny ? Aux alentours de 1060, ceux-ci, comme cela a été évoqué plus haut, se sont implantés en Saintonge, en Aunis et en Angoumois grâce au soutien de lignages anciens ou récents, leur donnant une certaine reconnaissance politique et créant par conséquent des déséquilibres au sein du duché d'Aquitaine ; Guillaume VIII a alors tout intérêt à regagner les faveurs des moines de Cluny afin de légitimer son pouvoir en des lieux où il est moins reconnu. Ensuite, son remariage avec Audéardre de Bourgogne permet de renforcer les liens avec Hugues de Semur, oncle de la nouvelle épouse, qui a dû intervenir auprès du pape pour autoriser ce mariage puisque les deux époux étaient parents au quatrième degré. Différents motifs expliquent le choix des moines de Cluny pour cette fondation monastique : le monastère, construit à Poitiers, devient le nouveau lieu de la mémoire familiale, à quelques mètres du palais ducal, créant ainsi une nouvelle géographie politique et religieuse au cœur de laquelle le château, pouvoir politique, et le monastère, centre de prières et lieu de la mémoire lignagère, sont très proches et visibles sur la carte n° 4. Un modèle que l'on retrouve en Aquitaine et qui ne semble pas le fait du duc : il tente néanmoins de se l'approprier en voulant faire de Saint-Jean de Montierneuf un grand monastère, comme en témoigne l'évolution depuis la fondation, du patrimoine originel complété dans les années suivantes par le duc ou ses proches, avec son accord et certainement sa volonté<sup>72</sup>.

71. TREFFORT, « La mémoire d'un duc dans un écrin de pierre... » p. 251. VILLARD, *Recueil des documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf...* n° 4, 5 et 6.

72. BERNARD, BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...* n° 3 495, édité dans VILLARD, *Recueil des documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf...* n° 2 ; BERNARD, BRUEL, n° 3 506, édité dans VILLARD, n° 5 ; BERNARD, BRUEL, n° 3 515, édité dans VILLARD, n° 4, 6, 7 et 17.

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

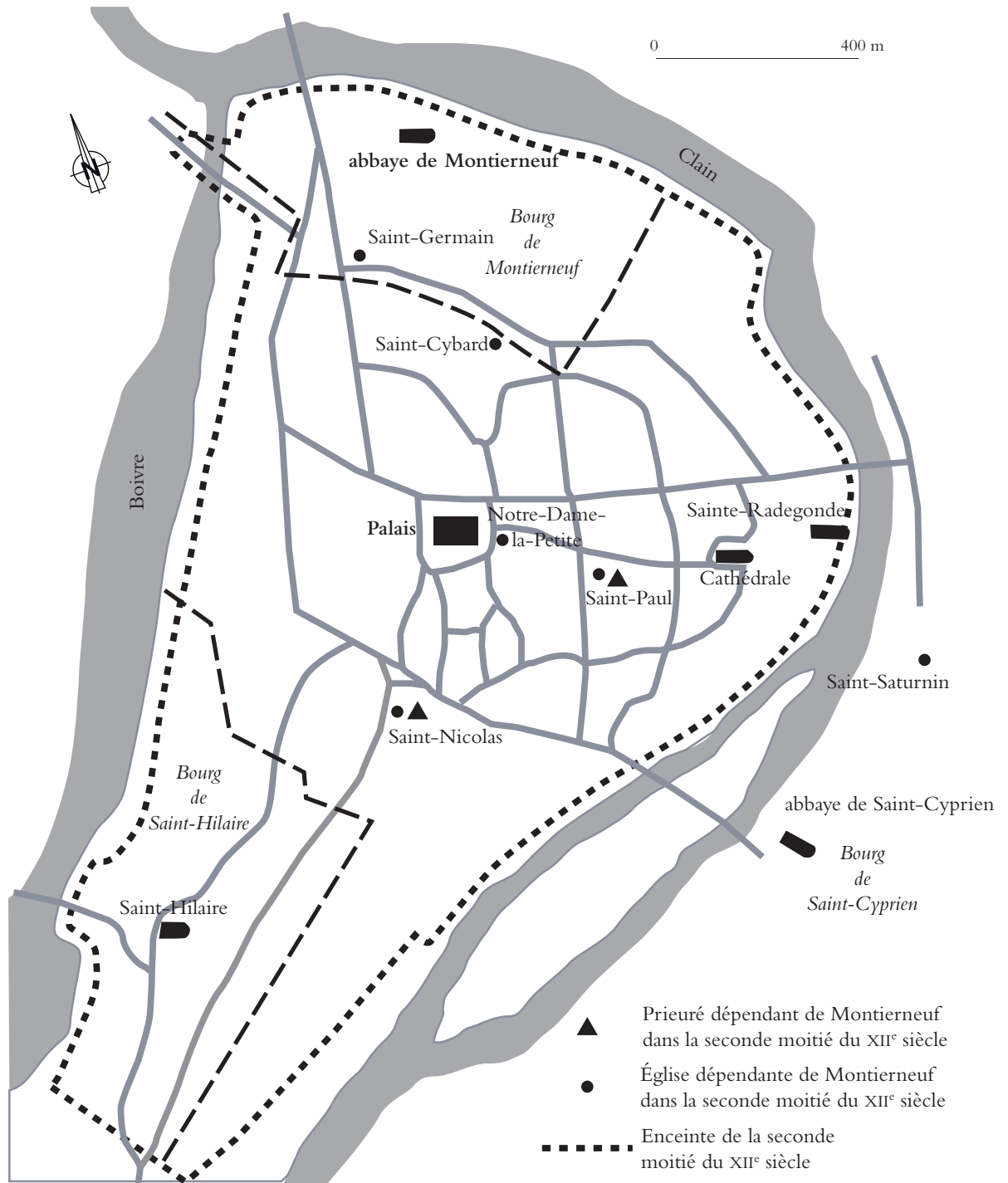


Fig. 4 : le palais ducal et l'abbaye Saint-Jean de Montierneuf à Poitiers (XI<sup>e</sup> siècle).

## Des sites monastiques qui tendent à confirmer ce mouvement

Pour les monastères qui suivent, aucune source écrite ne relate la donation ou la fondation de l'établissement. Le prieuré apparaît plusieurs années après sa fondation dans les sources écrites. L'étude des sites monastiques peut nous renseigner avec certitude sur les lignages fondateurs comme à Moustier-Ventadour, Montbron, Breuillet, Saint-Georges-de-Didonne et Saint-Laurent-de-Belzagot. Pour d'autres, comme Cartelègue, Conzac, Saint-Médard ou le Châtelars, seules des hypothèses restent possibles.

*Les monastères de Moustier-Ventadour et de Montbron*

La fondation de Moustier-Ventadour pose problème car aucun acte de fondation n'a été retrouvé<sup>73</sup>. La première mention date des années 1106-1111. *Triclinus*, prieur de Bort, autre dépendance de Cluny, veut récupérer l'église de Viam<sup>74</sup> que possède l'abbaye de Tulle<sup>75</sup>. L'abbé de ce monastère et le prieur de Bort se trouvent ainsi à Limoges le 15 mai 1106 : l'évêque Eustorge<sup>76</sup> rend son jugement en faveur de l'abbé de Tulle<sup>77</sup>. Peu après, *Triclinus* est reçu à l'abbaye de Tulle en compagnie de Philippe, prieur de Ventadour, pour tenter de nouvelles négociations avec les moines de l'abbaye. Un *factum* relate les faits qui se déroulent après le 15 mai 1106 en présence de Guillaume, abbé de Tulle, encore connu en 1111<sup>78</sup>. L'existence du monastère de Moustier-Ventadour est donc attestée entre 1106 et 1111 avec la première mention connue d'un prieur. La fondation du monastère est donc probablement antérieure à 1106. Par conséquent, il paraît difficile de dissocier cette fondation de la naissance du lignage des Ventadour.

En effet, à la même époque, le lignage des Ventadour se constitue. Il est issu du lignage des Comborn, d'un des trois fils d'Archambaut II, vicomte de Comborn, marié avec Rotberge de Rochechouart et qui disparaît vers 1059. Ils ont trois fils : Archambaut, Eble et Bernard le cadet. Selon Geoffroy de Vigeois<sup>79</sup>, au décès de leur père, le patrimoine familial est partagé entre les deux aînés. Le cadet hérite de quelques terres et d'une église. Archambaut III meurt en 1085. Son fils, Eble, lui succède mais meurt assassiné après 1086 par son oncle Bernard qui prend alors le titre de vicomte de Comborn. Son frère aîné, Eble, devient le premier vicomte de Ventadour. Il se marie avec Aumode de Montbron après 1086. Il meurt à l'abbaye de Tulle en 1096 où il s'est retiré<sup>80</sup>. Le monastère de Moustier-Ventadour a probablement été fondé entre 1086 et 1106-1111, soit sous le premier vicomte de Ventadour, soit sous son fils et successeur Eble II. Comment expliquer la donation à Cluny ?

73. LAFAYE, « Moustier-Ventadour... » p. 25-55.

74. Corrèze ; arr. Ussel ; cton Bugeat.

75. Corrèze ; ch.-l. arr.

76. Évêque de Limoges de 1106 à 1137.

77. CHAMPEVAL, *Cartulaire des abbayes de Tulle...*

n° 539 et 540, p. 293.

78. *Ibidem*, n° 541, p. 294.

79. *Chronica Gaufredi...* XXIV, p. 290-291.

80. LEMAITRE (Jean-Loup), « Les dépendances ecclésiastiques de l'abbaye de Solignac au Moyen Âge », in : *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*, t. 91, 1994, p. 102. DELHOUME, RÉMY, « Le phénomène vicomtal en Limousin... » p. 230.

## Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

Deux facteurs sont à prendre en considération pour mieux comprendre la présence clunisienne à Moustier-Ventadour à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Depuis 1062-1063, l'abbaye Saint-Martial de Limoges<sup>81</sup> appartient à l'*Ecclesia Cluniacensis* et participe sous l'abbatiat d'Adémar<sup>82</sup> à l'expansion clunisienne. Adémar réforme l'abbaye d'Uzerche<sup>83</sup> en 1068<sup>84</sup>. Il fait entrer l'abbaye de Vigeois<sup>86</sup> et ses dépendances dans la mouvance de Saint-Martial en 1082. En 1090, Adémar, vicomte de Limoges, meurt à Cluny où il s'est retiré comme moine<sup>86</sup>. Avant 1096, Rosiers-de-Juillac<sup>87</sup> devient une dépendance de Saint-Martial de Limoges. L'abbé de Cluny tente également de réformer l'abbaye de Beaulieu<sup>88</sup> en 1076<sup>89</sup>. À la même période, Cluny est en conflit avec l'abbaye de La Chaise-Dieu<sup>90</sup> : les possessions casadéennes se multiplient en Auvergne et dans ses marges ; la possession de certains monastères, comme celle du monastère de Bort, est source de discordes. Un accord est conclu en 1095<sup>91</sup> : le monastère de Bort devient clunisien. Tous ces exemples montrent que dans les années 1080-1090 le Bas-Limousin monastique connaît une forte expansion clunisienne. Les meilleurs interlocuteurs du moment, lors de la fondation de Moustier-Ventadour, ne peuvent être que les moines de Cluny.

Un autre facteur est déterminant dans cette fondation clunisienne : Eble I<sup>er</sup> de Ventadour se marie avec Aumode de Montbron. Elle apparaît avec ses fils Archambaud et Eble en 1095-1096<sup>92</sup>. Aumode est issue du lignage des Montbron qui se constitue à la fin du X<sup>e</sup> siècle. Or, le pape Grégoire VII confirme à Cluny le 9 décembre 1075 la possession du monastère Saint-Maurice qui est proche du château de Montbron<sup>93</sup>. La fondation de ce monastère ou bien sa donation à Cluny est donc antérieure à 1075, probablement sous Robert III de Montbron, frère aîné d'Aumode, et peut-être sous l'impulsion de leur frère, Guillaume, évêque de Périgueux entre 1060 et 1081 ou 1082<sup>94</sup>. Dès lors, par son mariage avec Eble, premier vicomte de Ventadour, Aumode diffuse la spiritualité clunisienne. Et cet exemple n'est pas isolé ; selon Marcel Pacaut, les moines de Cluny « priaient pour les seigneurs et leurs promettaient leurs oraisons pour le repos de leurs âmes lorsqu'ils seront décédés<sup>95</sup> ». Ce modèle est donc transposé à Ventadour par l'intermédiaire d'Aumode de Montbron dans un contexte où la pression clunisienne est forte dans le diocèse de Limoges. La diffusion de ce modèle se retrouve également dans le choix du site du monastère.

Dans la commune de Moustier-Ventadour, le site le plus étudié est celui du château. Ce site castral est assez spectaculaire car il s'est formé sur une « arête rocheuse de confluence, à 567 m d'altitude,

81. Hte-Vienne ; ch.-l. dép.

82. Adémar a été nommé abbé de Saint-Martial de Limoges en 1063 par Hugues de Semur, abbé de Cluny. Adémar gouverna l'abbaye jusqu'en 1114.

83. Corrèze ; arr. Tulle ; ch.-l. cton.

84. *Chronica Gaufredi...* XVIII, p. 288.

85. Corrèze ; arr. Brive-la-Gaillarde ; ch.-l. cton.

86. *Chronica Gaufredi...* XXV, p. 291.

87. Corrèze ; arr. Brive-la-Gaillarde ; cton Juillac.

88. Corrèze ; arr. Brive ; ch.-l. c. ; cne Beaulieu-sur-Dordogne.

89. BERNARD, BRUEL, n° 3 490.

90. Haute-Loire ; arr. Brioude.

91. BERNARD, BRUEL n° 3 693.

92. CHAMPEVAL, *Cartulaire des abbayes de Tulle...* n° 347, p. 200-201.

93. *Bullarium* p. 18-20 col. 2, privilège de Grégoire VII du 9 décembre 1075, indiqué dans BERNARD, BRUEL, n° 3 498 : « *In episcopatu Engolismensi monasterium sancti Mauricii quod est juxta castrum Montis Berolti* ».

94. DEBORD, *La société laïque...* p. 495.

95. PACAUT, *L'ordre de Cluny...* p. 49.

96. DELHOUME, RÉMY, « Le phénomène vicomtal en Limousin... » p. 243.

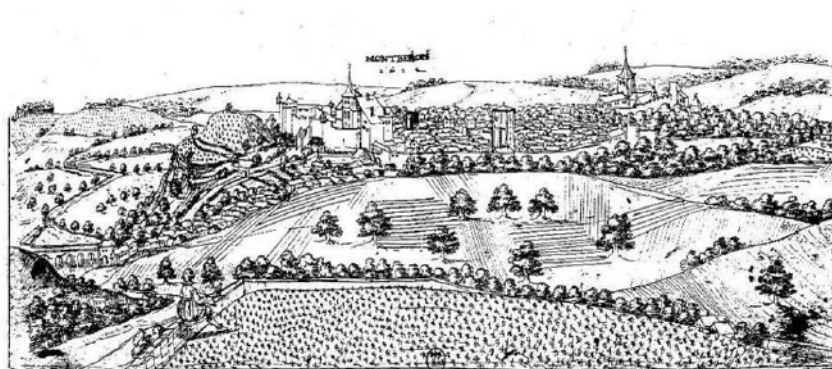
97. *Ibidem*.

entre la Soudeillette et l'un de ses affluents<sup>96</sup> » (fig. de première page et fig. 5). Dans les sources, le site n'est mentionné comme *castellum* qu'en 1117. Didier Delhoume et Christian Rémy proposent que la naissance de ce site soit antérieure à cette première mention et qu'il soit né avec l'émergence du lignage des Ventadour<sup>97</sup>, par conséquent après 1086. La fondation puis la construction du prieuré sont donc contemporaines de la construction du site castral.

D'après la carte n° 6, l'association site castral et site monastique se retrouve également à Montbron. Le site actuel de ce bourg est composé à l'origine de deux noyaux. Le premier noyau à l'ouest est le site castral, le second à l'est, à moins de 500 m, est le site du monastère clunisien ; à la différence de Ventadour, ces deux noyaux attirent un habitat et constituent un bourg. À Moustier-Ventadour, on retrouve ces deux entités distantes de 1 km environ mais dans un environnement beaucoup plus escarpé. Le site du château culmine à 567 m sur un promontoir où la dénivellation est très forte. Le site du monastère correspond au village actuel de Moustier-Ventadour, à proximité de l'église, à une altitude d'environ 565 m. Entre les deux sites, l'altitude est plus basse, aux alentours de 550 m, ce qui permet aux deux sites de « se regarder » mutuellement. Ce choix symbolise clairement l'idéologie clunisienne. Le lignage des Ventadour, symbolisé par le *castrum*, est sous la protection et les prières du *monasterium* des moines de Cluny. En échange de ses prières, Cluny « sollicitait la protection de ces laïques et leur demandait des biens<sup>98</sup> ».

98. Cf. *supra*, note 95.

Montbron en 1609 ; gravure anonyme (le château à gauche et le prieuré à droite).



# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

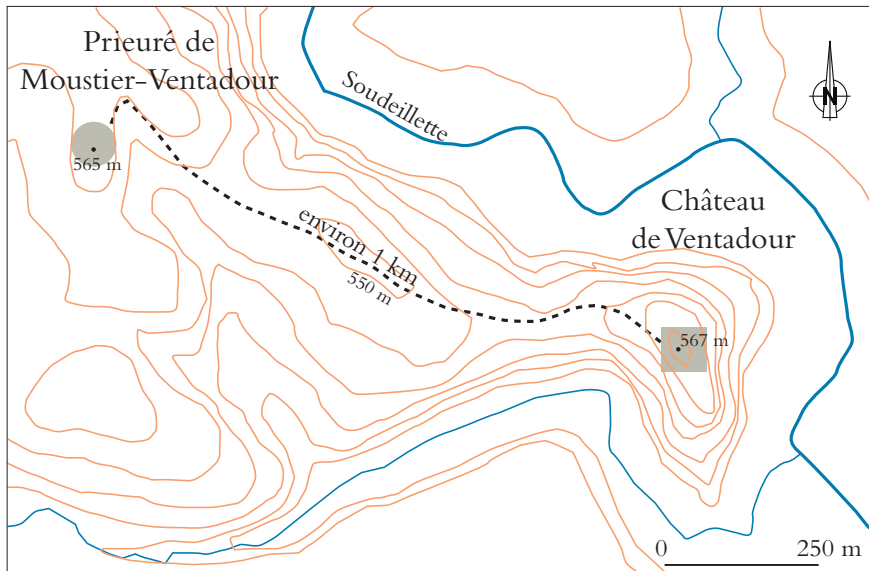


Fig. 5 : le prieuré et le château de Ventadour.

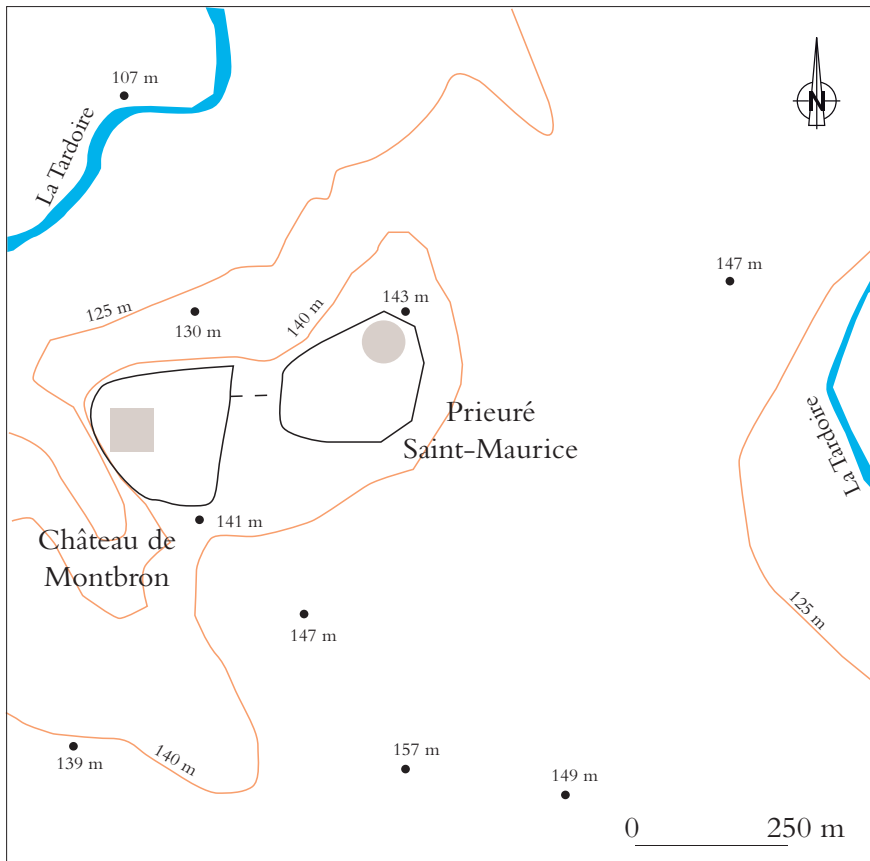


Fig. 6 : le prieuré Saint-Maurice et le château de Montbron.

Le monastère de Breuillet

99. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton La Tremblade ; cne Saint-Augustin.

100. BERNARD, BRUEL, n° 3 959.

101. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton Royan-Ouest ; cne Mornac-sur-Seudre

102. DEBORD, *La société laïque...* p. 531-533.

103. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton Royan-Ouest ; cne Vaux-sur-Mer.

104. Charente-M. ; ch.-l. arr.

105. Drôme ; ch.-l. arr.

106. CHEVALIER, *Codex diplomaticus ordinis Sancti Rufi Valentiae...* n° 38 : donation de Mornac le 17 août 1159 ; n° 40 : l'église de Mornac a été donnée par Bernard, évêque de Saintes, donation que confirme son successeur, Raymond, entre 1167 et 1172. L'église de Mornac et d'autres églises sont confirmées à Saint-Ruf en 1206 par le pape Innocent III le 6 mai 1206 dans l'acte n° 94 : « *ecclesiam de Mornaco, cum ecclesiis suis de Matis, de Bacia, de Colione, de Calevada, cum omnibus earum pertinenciis* ».

107. BERNARD, BRUEL, n° 3 701.

Ce monastère n'est connu qu'à partir de 1122 : cette année-là, Aléard I<sup>er</sup>, seigneur de Mornac<sup>99</sup>, donne l'église de *Butza* à l'abbé Pons de Cluny ; l'église appartenait à deux moines<sup>100</sup>. Pons est alors représenté par les moines de Breuillet, au nombre de cinq. Cette église, aujourd'hui disparue, se situait dans le bois de la Chapelle, au nord du phare de la Coubre<sup>101</sup>, à proximité d'un sentier à l'altitude de 21 m. Le monastère de Breuillet compte cinq moines en 1122 ; il a donc été fondé bien antérieurement. Et les seigneurs de Mornac ont enrichi le patrimoine de cet établissement qu'ils ont probablement fondé. Ce lignage apparaît au milieu du XI<sup>e</sup> siècle : Gombaud I<sup>er</sup> de Mornac est en effet présent à la fondation de Notre-Dame de Saintes en 1047<sup>102</sup>. Ses deux fils, Hélie et Aléard I<sup>er</sup>, font des donations aux monastères de Vaux<sup>103</sup> et Notre-Dame de Saintes<sup>104</sup>. À Mornac, à l'église Saint-Nicolas, donnée par Bernard, évêque de Saintes, à Saint-Ruf de Valence<sup>105</sup> le 17 août 1159<sup>106</sup>, sont implantés des chanoines ; et curieusement, dans le cartulaire de Cluny, figure un acte de confirmation des possessions des chanoines de Saint-Nicolas de Mornac par Urbain II du 2 janvier 1096<sup>107</sup>. L'étude de la carte n° 7 révèle plusieurs éléments en faveur d'une date de fondation de Breuillet antérieure à 1096 et selon la volonté des seigneurs de Mornac. Tout d'abord, une nouvelle fois, la distance entre le monastère clunisien et le château de Mornac est inférieure à 3 km. Cette proximité entre les deux peut justifier une intervention des seigneurs de Mornac sur ce monastère.

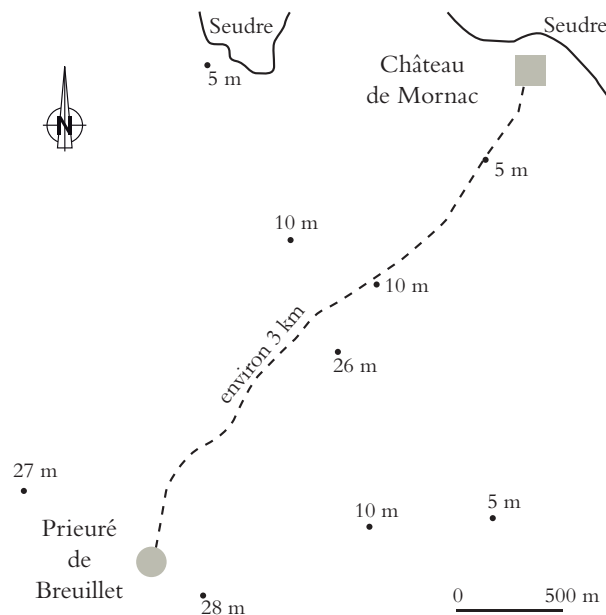


Fig. 7 : le prieuré de Breuillet et le château de Mornac.

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

De plus, en observant sur la carte n° 8 les contours des communes de Mornac et de Breuillet, qui n'ont pas été modifiés depuis la Révolution et qui correspondent aux anciennes paroisses, on constate que la création de Breuillet s'est faite aux dépens de la paroisse de Mornac : en effet, celle-ci est « enveloppée » vers le nord-est par la paroisse de Breuillet qui garde un accès à l'estuaire de la Seudre et à ses marais.

Cette fondation a certainement dû susciter des tensions de la part des chanoines de Saint-Nicolas, des tensions d'autant plus vives que vers 1075 est fondé le monastère de Vaux, auquel Hélié et Aléard I<sup>er</sup> donnent l'église de Saint-Sulpice de Royan<sup>108</sup> vers 1075<sup>109</sup> : cela provoque alors une querelle avec les moines de Saujon<sup>110</sup>, dépendance de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, qui possèdent l'église de Saint-Sulpice ; selon l'accord de 1117<sup>111</sup>, ils doivent recevoir annuellement en compensation deux sous de l'abbé de Vaux. Entre 1075 et 1083, la même abbaye reçoit l'église de Saint-Augustin<sup>112</sup> et probablement peu de temps après l'église de Saint-Palais<sup>113</sup>. Face à cette concurrence, les chanoines de Saint-Nicolas se font confirmer leurs possessions par le pape : il s'agit alors de l'église de Chaillevette<sup>114</sup> (qui concerne aussi la paroisse d'Étaules, mentionnée pour la première fois en 1228<sup>115</sup>), l'église d'Arvert<sup>116</sup> et, en 1096, l'église des Mathes<sup>117</sup>.

108. Charente-M. ; arr. Rochefort ; ch.-l. cton.
109. GRASLIER, *Cartulaires inédits de la Saintonge*, I n° 9.
110. Charente-M. ; arr. Saintes ; ch.-l. cton.
111. GRASLIER, *Cartulaires inédits de la Saintonge...* I n° 10, p. 10.
112. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton La Tremblade.
113. GRASLIER, n° 17 et 18.
114. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton La Tremblade.
115. GRASLIER, n° 42 ; première mention d'Étaules en 1228.
116. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton La Tremblade.
117. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton La Tremblade.

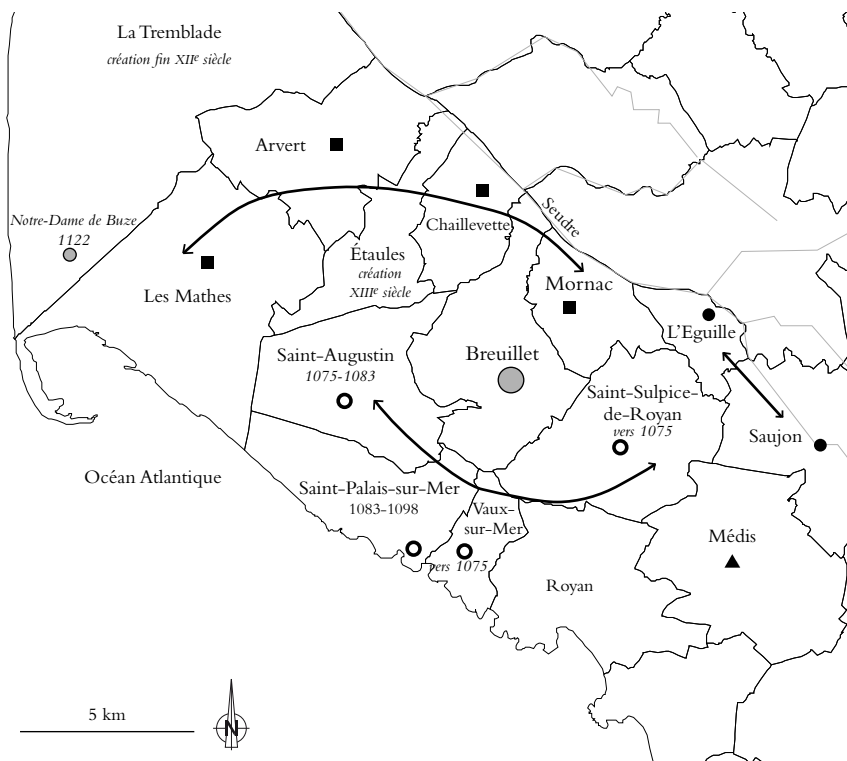


Fig. 8 : implantation monastique au sud-ouest de la Seudre (fin XI<sup>e</sup> – début XII<sup>e</sup> siècles).

- Légende
- Prieuré de Breuillet
  - Dépendance du prieuré de Breuillet
  - Dépendance des chanoines de Mornac
  - Dépendance des moines de Vaux
  - ▲ Dépendance des moines de Saint-Eutrope de Saintes
  - Dépendance des moines de Saint-Martial de Limoges
  - ↔ Ensemble patrimonial
  - vers 1075 Première mention



118. GRASILIER, n° 1 et 2. Le monastère Notre-Dame de la Garde a été fondé avant 1195, au nord de la presqu'île d'Arvert.

La confirmation est nécessaire pour affirmer et protéger ces biens face à de nouvelles communautés monastiques comme Vaux et Breuillet, probablement fondées dans les années 1070-1080 ; cela explique la présence de l'acte de Mornac dans le cartulaire clunisien. La donation relative à l'église de Buze en 1122 est d'autant plus compréhensible dans ce territoire exigu et très convoité<sup>118</sup>.

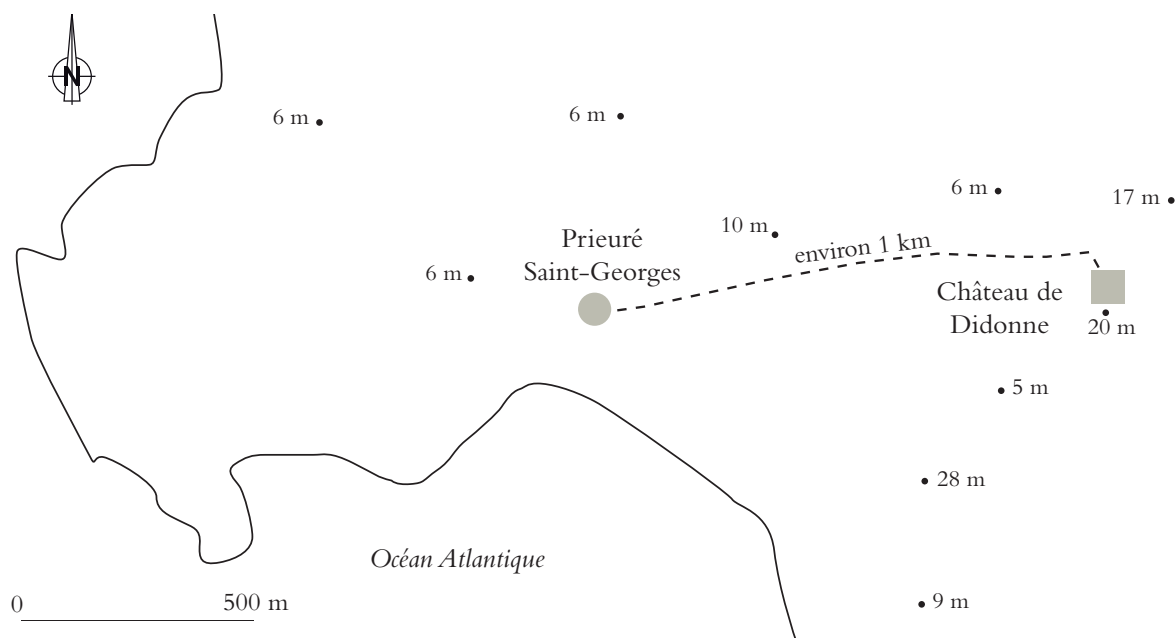
## *Le monastère de Saint-Georges-de-Didonne*

119. *Bullarium* p. 18-20 col. 2.

En 1075, le pape Grégoire VII confirme la possession à Cluny du monastère Saint-Georges, situé près du château de Didonne<sup>119</sup>. Nous n'avons pas de sources écrites sur ce monastère avant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Comme il est dit dans le privilège pontifical et comme on le voit sur la carte n° 9, ce monastère se situe alors près du château des seigneurs de Didonne qui surplombe l'établissement monastique et est visible de la forteresse. Le lignage des Didonne est cité dans les sources au milieu du XI<sup>e</sup> siècle et Hélié I<sup>er</sup>, *princeps* de Didonne paraît comme témoin à la fondation de l'abbaye de Vaux vers 1075<sup>120</sup>. Les seigneurs de Didonne donnent à Cluny, avant 1075, un établissement monastique qu'ils ont probablement fondé.

120 DEBORD, *La société laïque...* p. 529-530.

Fig. 9 : le prieuré Saint-Georges et le château de Didonne.



# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

## *Le monastère de Saint-Laurent-de-Belzagot*

Il faut attendre 1234 ou 1237 pour avoir une première mention écrite du prieuré<sup>121</sup>, mais le site de l'établissement permet ici encore d'obtenir des éléments de compréhension sur sa fondation : la carte n° 10 montre qu'il est situé à légèrement plus de 1 km au sud du château de Montmoreau<sup>122</sup> et, comme celui-ci, sur un talus pentu voire escarpé dominant la vallée de la Tude, les deux édifices étant visibles l'un de l'autre. Le lignage des seigneurs de Montmoreau est issu de celui des Jarnac, existant à la fin du X<sup>e</sup> siècle<sup>123</sup>. En 1073, Ramnoul I<sup>er</sup> de Jarnac et Alon II de Jarnac et de Montmoreau font donation de leur terre de Montours<sup>124</sup>, non loin de Jarnac<sup>125</sup>, au monastère clunisien de Marcigny<sup>126</sup>, avec l'accord de Foulques, comte d'Angoulême<sup>127</sup>. La proximité du prieuré Saint-Laurent-de-Belzagot du château de Montmoreau et la donation par ces mêmes seigneurs en 1073 d'une terre à Cluny sont des indices très forts d'une fondation du prieuré Saint-Laurent par les seigneurs de Montmoreau aux alentours de 1070.

121. CHARVIN, *Statuts, chapitres généraux et visites...* I n° 22.

122. Charente ; arr. Angoulême ; ch.-l. cton ; cne Montmoreau-Saint-Cybard.

123. DEBORD, *La société laïque...* p. 501-504.

124. Charente ; arr. Cognac ; cton Jarnac ; cne Nercillac.

125. Charente ; arr. Cognac ; ch.-l. cton.

126. Saône-et-Loire ; arr. Charolles ; ch.-l. cton.

127. RICHARD, *Le cartulaire de Marcigny-sur-Loire...* n° 65 p. 49.

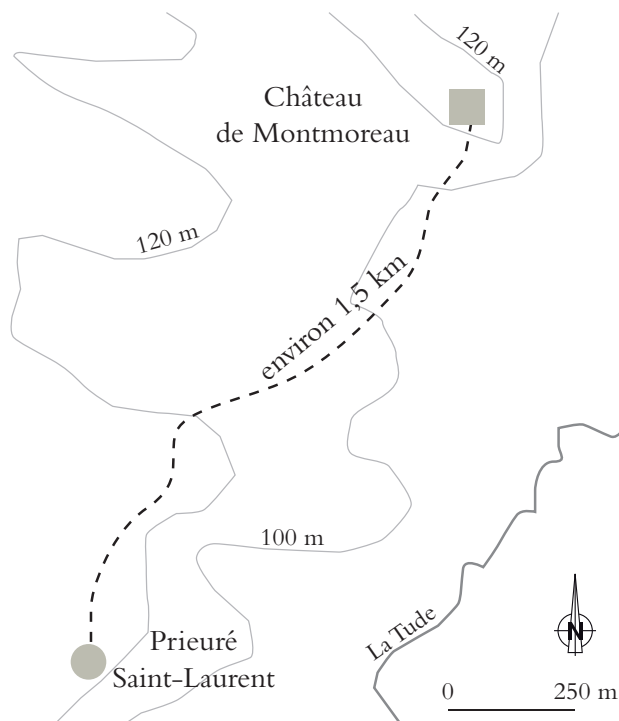


Fig. 10 : le prieuré Saint-Laurent et le château de Montmoreau.

## *Le monastère de Cartelègue*

128. BERNARD, BRUEL, n° 4 598. La fondation remonte probablement au XII<sup>e</sup> siècle. Dans le cartulaire de Barbezieux, Guillaume de Cartelègue est témoin d'actes passés sous les prieurs Bernard (*Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, XLI, p. 28) et Itier (*ibid.*, XLI, p. 120). Il est également mentionné un Pierre de Cartelègue (*ibid.*, XLI, p. 161). Tous ces actes datent, d'après l'éditeur, du XII<sup>e</sup> siècle. Les liens entre Cartelègue et Barbezieux ont perduré jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle quand les visiteurs du Poitou ont rencontré le prieur de Cartelègue à Barbezieux (voir note 8).

129. CHARVIN, *Statuts, chapitres généraux et visites...* I n° 50.

130. DEBORD, *La société laïque...* p. 208.

131. CHARVIN, *Statuts, chapitres généraux et visites...* I n° 51.

132. Charente ; arr. Angoulême ; ch.-l. cton ; cne Blanzac-Porcheresse.

133. DEBORD, *La société laïque...* p. 554.

La première source écrite mentionnant l'existence du prieuré date de 1230, date à laquelle il est question d'un prior *de Cartalegua*<sup>128</sup>. L'histoire du prieuré est bien connue entre le milieu des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, mais ses origines restent énigmatiques. Si l'on s'attarde sur la situation géographique du prieuré, on remarque qu'il se situe à moins de 2 km de l'ancienne voie romaine reliant Saintes à Bordeaux, entre Étauliers et Blaye, distants de moins de 10 km du prieuré, dans une région ancienne de viticulture. Ces éléments expliquent sa localisation. Mais quand a-t-il été fondé et par qui ? En 1259, les biens du prieuré sont détenus par le seigneur de Blaye<sup>129</sup>, qui considère posséder des droits sur cet établissement. En effet, à cette époque, le lignage des seigneurs de Blaye est issu de Geoffroi Rudel, troisième des cinq fils du comte d'Angoulême Geoffroi (1031-1048). Son fils, Guillaume Frédeland, prince de Blaye, est un fidèle du duc Gui-Geoffroi, auquel il doit les nombreuses possessions qu'on lui connaît en basse Saintonge. Ce lignage se perpétue jusqu'en 1319<sup>130</sup>. Dans les années 1050-1060, Blaye et sa région passent donc sous la tutelle de la famille du comte d'Angoulême. La donation de Cartelègue serait donc postérieure aux années 1050 et serait le fait des nouveaux seigneurs de Blaye, dont les principales possessions et relations politiques sont tournées vers la Saintonge et l'Angoumois.

## *Le monastère de Conzac*

L'histoire de ce prieuré n'est connue qu'à partir de 1260 : un prieur et un moine y résident alors<sup>131</sup>. Il est encore plus difficile en étudiant le site, la situation et le contexte politique de la région du prieuré de donner des explications plausibles. Le monastère se situe au bord d'un plateau surplombant la vallée de l'Arce. Il est en bordure de la châellenie de Barbezieux et distant de 6 km du château de Blanzac<sup>132</sup> dont le lignage n'est connu qu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle lorsqu'il disparaît, et à moins de 4 km de la motte du Dognon, près de Blanzac<sup>133</sup>. Est-ce une donation des seigneurs de Blanzac ? La disparition du lignage ne plaide pas en leur faveur. Il est plus tentant d'y voir un don supplémentaire des seigneurs de Barbezieux envers les moines de Cluny avec la volonté de ce lignage d'accroître ou de renforcer son assise territoriale aux dépens des seigneurs de Blanzac ou du comte d'Angoulême. Aucune autre hypothèse sérieuse ne peut-être avancée à ce stade de l'étude.

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

## *Le monastère du Châtelars*

La fondation du prieuré du Châtelars reste inconnue. La première mention date de 1273<sup>134</sup>. Les visites et chapitres généraux de l'ordre de Cluny retracent l'histoire du prieuré de 1273 à 1497. Le toponyme nous orienterait vers la construction d'un monastère à proximité d'un site castral ; mais aucun n'a pu y être identifié, hormis un château, daté du XVI<sup>e</sup> siècle, au lieu-dit Le Logis à 500 m au nord du prieuré. Toutefois, aucune source ne permet d'affirmer que ce château est antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle, époque estimée des plus anciens bâtiments.

Le prieuré est situé sur le replat d'une butte à la confluence de la Bonniere et de deux autres ruisseaux : ce site est alors d'autant plus favorable à une fortification qu'il est au carrefour de plusieurs cheminements antiques, dont, 500 m au sud-est, la voie romaine de Lyon à Saintes, traversant le lieu-dit les Jaulières<sup>135</sup>. Le monastère est donc construit sur un site anciennement peuplé et au carrefour de voies anciennes. Le choix d'y implanter des moines de Cluny trouve peut-être une explication dans la famille qui possède une motte au lieu-dit Chez Jauvigier, à environ 4 km au sud-est, dans la paroisse de Cherves : en 1273, Robert de Montbron excepte de son aveu à l'évêque d'Angoulême pour cette motte<sup>136</sup>. Comme cela a été abordé plus haut, les seigneurs de Montbron sont très attachés aux moines de Cluny, et il est tout à fait envisageable qu'ils aient de nouveau facilité, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, une fondation dans des territoires qu'ils contrôlaient et sur le site préférentiel qu'est Le Châtelars.

134. CHARVIN, *Statuts, chapitres généraux et visites...* I n° 80, p. 334.

135. Charente ; arr. Confolens ; cton Montembœuf ; cne Cherves-Chatelars.

136. DEBORD, *La société laïque...* p. 472 n° 15 : une motte dépendante des seigneurs de Montbron au XIII<sup>e</sup> siècle, Chez Jauvigier, Charente ; arr. Confolens ; cton Montembœuf ; cne Cherves-Châtelars.

## Ronsenac : une fondation épiscopale ?

Les évêques d'Aquitaine sont des acteurs mineurs de l'implantation clunisienne en Aquitaine. Ils ne paraissent pas être à l'origine de fondations de monastères clunisiens sauf peut-être de celle du prieuré de Ronsenac. Les évêques effectuent plutôt des donations qui accroissent le patrimoine du monastère donné ou fondé quelque temps auparavant. Sur l'ensemble des sources, seulement neuf actes émanent des chancelleries épiscopales d'Aquitaine ;

Quatre actes sont émis par des évêques de Poitiers. Isembert I<sup>er</sup>, évêque de Poitiers<sup>137</sup>, donne l'église de Mougou en mai 1029<sup>138</sup>, complétant la donation du vicomte d'Aulnay<sup>139</sup> de 1020. Son successeur, Isembert II<sup>140</sup>, donne l'abbaye Saint-Paul de Poitiers le 10 juillet 1081 à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers<sup>141</sup>, puis il donne à la

137. Évêque de Poitiers entre 1022 et 1047.

138. BERNARD, BRUEL, n° 2 816.

139. Charente-Maritime ; arr. Saint-Jean-d'Angély ; ch.-l. cton.

140. Évêque de Poitiers entre 1047 et 1086.

141. VILLARD, *Recueil des documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf...* n° 10 p. 19.

142. *Ibid.* n° 14 p. 24 : il s'agit des églises de Migné, Saint-Germain de Poitiers, Notre-Dame-la-Petite de Poitiers et Saint-Paul de Poitiers.

143. Évêque de Poitiers de 1115 à 1132.

144. Vienne ; arr. Poitiers ; cton Vouillé.

145. VILLARD, *Recueil des documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf...* n° 74.

146. *Ibid.*, n° 75.

147. SORIA-AUDEBERT, « Les évêques de Limoges... » p. 101-114.

148. TREFFORT, « Le comte de Poitiers... » p. 431-435.

149. Cf. *supra*, note 154.

150. Évêque de Saintes aux environs de 1085 à 1105.

151. Charente ; arr. Cognac ; ch.-l. cton ; cne Baignes-Sainte-Radegonde.

152. BERNARD, BRUEL, n° 3 725.

153. Évêque d'Oléron de 1073 à 1089 puis archevêque de Bordeaux de 1089 à 1101.

154. BERNARD, BRUEL, n° 3 633.

155. *Ibid.*, n° 3 812.

156. *Bullarium* p. 59 col. 2 n° 2, indiqué dans BERNARD, BRUEL, n° 3 954.

157. Évêque de Périgueux entre 1139 et 1144.

158. Évêque de Périgueux entre 1082 et 1101.

159. BERNARD, BRUEL, n° 4 088.

même abbaye quatre églises le 8 juin 1083<sup>142</sup>. Enfin, en 1124, Guillaume II<sup>143</sup> donne l'église de Béruges<sup>144</sup> aux moines de l'abbaye de Montierneuf<sup>145</sup> ; une donation qui précède ou suit de peu une donation de la famille de Lusignan à la même abbaye et dans le même lieu pour y édifier une maison<sup>146</sup>. Les évêques de Poitiers n'ont donc pas été des acteurs de premier plan pour favoriser les moines de Cluny dans leur territoire ; cela s'explique, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> et au début du XII<sup>e</sup> siècle, par la nature même du pouvoir épiscopal qui est sous la tutelle du pouvoir ducal. Isembert I<sup>er</sup> et Isembert II agissent à la suite des ducs d'Aquitaine ou de leurs fidèles<sup>147</sup>. En effet, les évêques de Poitiers participent à la politique ducale et le lien n'est pas seulement de sujétion, il est réciproque, reposant sur une confiance réelle.

De la même façon, les évêques de Limoges collaborent étroitement avec le duc d'Aquitaine, aux côtés des fidèles du comte de Poitiers<sup>148</sup>. Aucune source ne mentionne une quelconque participation des évêques de Limoges : cette absence d'intervention peut s'expliquer, à partir de 1062, par des relations tendues entre les abbés clunisiens de Saint-Martial de Limoges qui ont des prétentions à contrôler le siège épiscopal<sup>149</sup>.

Les évêques de Saintes interviennent également très peu. Lors de la donation de Saint-Eutrope de Saintes, l'évêque et ses chanoines donnent leur accord au duc d'Aquitaine. Seul Ramnulfé, évêque de Saintes<sup>150</sup>, donne l'abbaye de Baignes<sup>151</sup> en 1097<sup>152</sup>. Quant à Amat d'Oloron, archevêque de Bordeaux<sup>153</sup>, il encourage la fondation du monastère de Graves peu après 1088<sup>154</sup>, dont les fondateurs sont deux ermites et un moine de Cluny.

Viennent ensuite les évêques de Périgueux avec trois actes : Guillaume II Grandin, élu évêque de Périgueux dans l'année 1101 et qui disparaît avant mai 1104, ou bien Guillaume III d'Auberoche, son successeur, qui décède le 2 ou le 3 avril 1130 donnent l'un ou l'autre une église à Ronsenac, dans un acte daté d'entre 1101 et 1109<sup>155</sup>. En 1121, par un deuxième acte, Guillaume III d'Auberoche, donne aux moines de Cluny l'église de La Rochebeaucourt<sup>156</sup>. Geoffroi de Couze, évêque de Périgueux<sup>157</sup>, rappelle la donation de l'église de Ronsenac, par son prédécesseur Renaud de Thiviers<sup>158</sup>, en 1142 ou 1143, dans un acte réglant un litige avec les moines de Ronsenac concernant le choix du chapelain de l'église<sup>159</sup>. À l'exception de l'église de La Rochebeaucourt, un chapitre de chanoines confié à l'abbé de Cluny pour être réformé et dont la réforme échoue, les deux autres actes concernent l'établissement

## Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

de Ronsenac dont la fondation rappelle les modalités des précédents monastères.

Le premier acte est assez curieux : l'établissement de Ronsenac reçoit une église non localisée, mais proche de Montbron, éloignée d'une quinzaine de kilomètres du diocèse de Périgueux. Sauf s'il s'agit d'une enclave du diocèse de Périgueux dans le diocèse d'Angoulême, cette donation par l'évêque est surprenante, à moins que ce bien lui appartienne : c'est une hypothèse envisageable en considérant que le donateur est en fait le prédécesseur de Guillaume II Grandin, Guillaume de Montbron, évêque de Périgueux vers 1060 à 1081 ou 1082. Mais cela suppose une certaine longévité du prieur Arnaud qui apparaît dans cet acte et encore en 1121<sup>160</sup>. En effet, dans l'acte, est cité un moine de Cluny et chambrier de l'abbé Hugues : Arnaud de Villebois. Cette mention pose la question de la fondation de Ronsenac. Certes, l'église de Ronsenac est donnée par Renaud de Thiviers entre 1081/1082 et 1101. Mais, des exemples montrent clairement que la donation de l'église ne signifie pas fondation monastique : par exemple, l'église de Mougou n'est donnée par l'évêque de Poitiers que neuf ans après la donation de la villa de Mougou par le vicomte d'Aulnay. Or, Ronsenac est située à moins de 3 km du château de Villebois<sup>161</sup>, lignage connu dès le x<sup>e</sup> siècle<sup>162</sup>, dont l'un des membres, Arnaud de Villebois, est évêque de Périgueux entre 1010 et 1037. Par la situation du prieuré à proximité du château de Villebois et du fait des exemples précédents, il n'est pas à exclure une action des seigneurs de Villebois dans la donation de Ronsenac aux moines de Cluny. Enfin, si l'on reconsidère l'acte de donation d'une église à Ronsenac près de Montbron, cela signifierait que la fondation du monastère serait antérieure à 1081/1082 et postérieure à 1060, du temps de l'évêque Guillaume de Montbron, dont le lignage a fondé le monastère de Montbron et a diffusé le monachisme clunisien à Ventadour. Ainsi, on comprend mieux la présence dans cet acte d'Arnaud de Villebois, moine de Cluny, et celle d'Aymeric et Robert *de Vals* (peut-être Vaux<sup>163</sup>, au sud de Ronsenac, dans la châtellenie de Villebois). La donation de l'église par Renaud de Thiviers ne fait que renforcer l'implantation clunisienne à Ronsenac, peu de temps après la fondation de l'établissement dont les seigneurs de Villebois et l'évêque Guillaume de Montbron ne sont pas étrangers entre 1060 et 1082, période durant laquelle la plupart des monastères de Cluny en Aquitaine sont donnés ou fondés.

160. BERNARD, BRUEL, n° 3 954.

161. Charente ; arr. Angoulême ; ch.-l. cton ; cne Villebois-Lavalette.

162. DEBORD, *La société laïque...* p. 485-487.

163. Charente ; arr. Angoulême ; cton Villebois-Lavalette ; cne Vaux-Lavalette.

## Des monastères de Cluny sans château

Durant une vingtaine d'années, entre 1060 et 1080, les monastères clunisiens donnés ou fondés se sont bien implantés à proximité de châteaux. Seul le monastère Saint-Médard échappe à ce mouvement mais sa fondation est peut-être antérieure à cette période. Sa donation ou sa fondation est inconnue. Un prieur de Saint-Médard est mentionné en 1217<sup>164</sup>. Sous l'abbatiate de Gérald de Flandre (1215-1220), puis évêque de Valence (1220-1225), la chapelle de Croix-Chapeau<sup>165</sup> est unie au prieuré<sup>166</sup>. Son histoire est véritablement connue à partir de 1269<sup>167</sup>. L'établissement est donc devenu une dépendance de Cluny avant 1217.

Saint-Médard est situé sur le plateau de l'Aunis, au centre d'un terroir assez plat, légèrement incliné vers le nord-est, vers la petite vallée du Virson. Le site et la situation ne permettent pas d'apporter d'explication sur les motivations de sa donation à Cluny. L'Aunis était dominée par les seigneurs de Châtelailon, sous le contrôle du comte de Poitou, duc d'Aquitaine, sans que l'on en sache plus : d'après Robert Favreau, les sources sont peu nombreuses pour connaître cette région. Seuls les actes des abbayes Saint-Maixent<sup>168</sup>, de Nouaillé<sup>169</sup>, Saint-Jean-d'Angély et Saint-Cyprien de Poitiers donnent des indications sur les marais salants, l'une des principales richesses de l'Aunis. Le plateau de l'Aunis est également un espace agricole anciennement peuplé avec pour culture principale la vigne.

La donation à Cluny peut aussi bien avoir pour origine les seigneurs de Châtelailon qui ont largement doté les moines de Cluny quelques kilomètres à l'ouest dans les années 1060 avec la fondation du monastère de l'île d'Aix. Ont-ils donné d'autres biens plus à l'intérieur des terres ? La donation peut également venir des comtes de Poitou qui contrôlent cet espace, en particulier à partir de la forteresse de Surgères. Cette donation pourrait être à rapprocher du contexte des années 1020, lorsque Guillaume le Grand fait ses premières donations à Cluny (Saint-Paul-en-Gâtine et Mougou) : d'après Ademar de Chabannes, il donne à Saint-Martial de Limoges l'église Saint-Pierre d'Anais<sup>170</sup>, au nord-est de Saint-Médard. Il est donc probable que cette donation date du XI<sup>e</sup> siècle, soit aux alentours de 1020 ou à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, soit par les ducs d'Aquitaine ou les seigneurs de Châtelailon, même si leurs donations semblent très proches du littoral.

164. *Bibl. clun.*  
col. 1497-1500.

165. Charente-M. ;  
arr. La Rochelle ;  
cton La Jarrie ; cne  
Croix-Chapeau.

166. CHARVIN, *Statuts,*  
*chapitres généraux et*  
*visites...* III n° 280,  
p. 345-346.

167. CHARVIN, *Statuts,*  
*chapitres généraux et*  
*visites...* I n° 70.

168. Deux-Sèvres ; arr.  
Niort ; ch.-l. cton ; cne  
Saint-Maixent-l'École.

169. Vienne ; arr.  
Poitiers ; cton La  
Villedieu-du-Clain ; cne  
Nouaillé-Maupertuis.

170. Charente-Mari-  
time ; arr. La Roche ;  
cne Anais.

## Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

Après les années 1060-1080, les fondations ou les donations sont moins nombreuses et sont éloignées des châteaux : Saint-Eutrope de Saintes en 1081, Saint-Nicolas de Graves vers 1088, Bort en 1095 et Saint-Gelais en 1110, la dernière fondation par un lignage aristocratique. Peu de temps après la fondation de Saint-Jean de Montierneuf à Poitiers, Guillaume VIII, duc d'Aquitaine, renouvelle sa fidélité aux moines de Cluny le 11 janvier 1081<sup>171</sup> lorsque le duc leur confie le monastère Saint-Eutrope de Saintes, dans l'intention de le réformer. Ce monastère anciennement fondé n'est associé à aucun château mais sa donation répond à des enjeux stratégiques car le duc d'Aquitaine souhaite poursuivre sa reconquête politique de la Saintonge, débutée en 1061 après le retrait de la Basse-Saintonge à la maison d'Anjou, puis l'extension de son influence sur la Saintonge orientale aux mains des comtes d'Angoulême.

171. BERNARD, BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...* n° 3 580.

En 1088 est fondé le monastère de Saint-Nicolas de Graves, en l'absence d'Hugues de Cluny, alors représenté par le moine Guillaume : retiré sur l'îlot de Cordouan, appartenant au monastère de Cluny<sup>172</sup>, ce moine ainsi qu'Étienne, abbé de Saint-Rigaud<sup>173</sup> et son prieur, ont eu de grandes difficultés à y vivre, les poussant ainsi à fonder une maison sur les rivages de la pointe de Graves ; ils sont soutenus dans leur démarche par Amat d'Oloron, devenu archevêque de Bordeaux<sup>174</sup>.

172. BERNARD, BRUEL, n° 3 633.

173. Saône-et-Loire, arr. Charolles, cton Semur-en-Brionnais, cne Ligny-en-Brionnais.

174. BERNARD, BRUEL, n° 3 633.

Pour le monastère de Bort, les sources manquent. La tradition historiographique assure qu'un monastère existe à Bort en 1013, quand l'évêque Étienne III de Clermont-Ferrand fait don de Madic. Nous n'avons pu retrouver cet acte. Ce qui est certain, c'est que ce monastère existe avant 1095, lorsque, à la suite d'un conflit avec le monastère de la Chaise-Dieu, les moines de Cluny se voient confirmer la possession de Bort par le pape Urbain II. Pour l'époque, sans conteste, le site retenu pour le monastère est stratégique : il est situé sur un replat dominant la vallée de la Dordogne où une île permet un passage entre le Limousin et l'Auvergne ; il contrôle également un axe fluvial majeur. Enfin, Bort est situé dans la vicomté des Ventadour, qui ont favorisé l'implantation clunisienne. Il est difficile d'en dire plus, faute de sources.

Les origines de Saint-Gelais sont mieux connues. Avant le mois de février 1110, Hugues de Lusignan donne la *villa* de Saint-Gelais à Pons, abbé de Cluny, en présence, entre autres, de ses deux fils Hugues le Brun et Rogon, et de Marc, abbé de Montierneuf. Quelques temps



175. *Ibid.*, n° 3 886.

176. *La chronique de Saint-Maixent...* p. 181-183 et RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou...* t. I, p. 458-459.

177. RICHARD, « Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye Saint-Maixent... », 16, n° 209, p. 240 (1105) où il manque l'essentiel de l'acte.

178. *Ibid.*, 16, n° 231, p. 260 et n° 232, p. 231-232. RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou...* t. I, p. 447.

179. RICHARD, « Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye Saint-Maixent » 18, 1 887, p. 79.

après, Hugues de Lusignan et Pons se rendent à Saint-Gelais pour poser la première pierre de la nouvelle église et ajouter des biens à la donation. L'ensemble est acté à Lusignan en février 1110<sup>175</sup>. À l'été de cette même année, Hugues de Lusignan décède<sup>176</sup>. Cette fondation monastique peut être perçue comme une œuvre de piété à la fin de sa vie. Pourtant, le choix du site pour cette donation répond encore une fois à des intérêts politiques et territoriaux : Saint-Gelais surplombe de quelques mètres un îlot de la Sèvre niortaise permettant de traverser facilement ce cours d'eau, à moins de 10 km au nord de Niort, château du duc d'Aquitaine. Cette donation révèle également l'aire d'influence des seigneurs de Lusignan qui s'étend alors principalement à l'ouest de leur château, aux dépens du patrimoine de l'abbaye Saint-Maixent. D'ailleurs, entre 1105 et 1110, Geoffroy, l'abbé de Saint-Maixent, tente de mettre fin à cette usurpation et un premier accord faillit intervenir en 1105<sup>177</sup>, en présence de Guillaume IX, duc d'Aquitaine : c'est un échec. L'abbé se rend donc à Rome en 1110 pour obtenir le soutien du pape Pascal II, afin d'obliger Hugues de Lusignan et d'autres laïcs à cesser d'user des biens de l'abbaye<sup>178</sup>. Dans cette affaire portée à Rome, Hugues de Lusignan tente peut être également d'obtenir un soutien des moines de Cluny, à qui il confie un bien situé à 15 km de l'abbaye de Saint-Maixent, à laquelle les seigneurs de Lusignan rendent hommage pour Saint-Gelais au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>179</sup> ! Cet acte a pu ne pas être très apprécié des moines de l'abbaye poitevine.

### Conclusion

L'implantation clunisienne en Aquitaine est donc caractérisée par deux réseaux complémentaires jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle : des monastères aquitains réformés par les moines de Cluny et des monastères placés directement sous l'autorité de l'abbé de Cluny. Les origines de ce second réseau remontent au XI<sup>e</sup> siècle. Les sources écrites et l'étude des sites monastiques permettent de dégager trois phases de fondations ou de donations pour ces 19 établissements.

- Avant 1050, les moines de Cluny reçoivent des dons exclusivement des ducs d'Aquitaine qui seront à l'origine des premières fondations de monastères clunisiens. Ces dons sont révélateurs d'actes de piété de la part des ducs d'Aquitaine, mais aussi d'une volonté de conserver des relations privilégiées avec l'Église, source de pouvoirs, ainsi que de mettre en valeur des territoires et d'en conserver le contrôle.

## Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

Ces premières fondations n'ont aucun lien avec de quelconques sites castraux.

- À partir de 1050, les acteurs et les modalités de fondations changent. L'essentiel des monastères clunisiens, tardivement dénommés prieurés, sont fondés entre 1060 et 1080 par une aristocratie aquitaine en pleine ascension et à proximité des châteaux nouvellement construits ou reconstruits appartenant à ces mêmes lignages. Quand les sources écrites sont absentes, les sites monastiques par leur proximité plus ou moins grande avec un *castrum* tendent à démontrer le succès des moines de Cluny auprès de certains lignages aquitains. Le duc d'Aquitaine Guillaume VIII a lui-même fondé le monastère Saint-Jean de Montierneuf, selon des modalités identiques, à quelques centaines de mètres de sa résidence à Poitiers.

- Après 1080, les fondations de monastères ou les donations aux moines de Cluny se font plus rares et les motivations sont également différentes de la précédente période. Tous les nouveaux monastères clunisiens s'éloignent à nouveau des châteaux.

Même si les fondations de monastères près d'un *castrum* ne sont pas l'exclusivité des moines de Cluny, cette étude montre le succès de ce modèle pour les monastères clunisiens entre 1060 et 1080 en Aquitaine, période où le monachisme clunisien connaît un essor en s'appuyant sur une aristocratie locale qui souhaite conforter son pouvoir, en recherchant l'appui et les prières des moines les plus puissants au sein de l'Église dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

## Sources imprimées

BERNARD (Auguste), BRUEL (Alexandre), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris : Imprimerie nationale, 6 vol., 1876-1903. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France).

BOURGAIN (Pascal), LANDES (Richard Allen), PON (Georges) (éd.), *Ademari Cabannensis Chronicon*, Turnhout : Brepols 1999 (Corpus christianorum, Continuatio Mediaevalis, 129).

BRUTAILS (Jean-Auguste), *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Seurin de Bordeaux*, Bordeaux : imp. Gounouilhou, 1897.

CHAMPEVAL (Jean-Baptiste), *Cartulaire des abbayes de Tulle et de Roc-Amadour*, Brive : Roche, 1903.

CHARVIN (Gaston), GAZEAU (Roger) (éd.), *Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny*, Paris : de Boccard, 1965-1982, 10 vol.

CHEVALIER (Ulysse), *Codex diplomaticus ordinis Sancti Rufi Valentiae*, Valence : Céas et fils, 1891. (Collection de cartulaires dauphinois, 9).

CHOLET (Paul-François-Étienne), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Étienne de Baigne (en Saintonge)*, Niort : L. Clouzot, 1868.

GRASILIER (Théodore), *Cartulaires inédits de la Saintonge*, Niort : L. Clouzot, 1871.

LA MARTINIÈRE (Jules de), « Barbezieux, son prieuré aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, ses origines bordelaises, ses premiers seigneurs », in : *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XLI, 1911.

LABBE (Philippe) (éd.), « *Chronica Gaufredi, coenobitae monasterii de Martialis Lemovicensis ac prioris Vosiensis coenobii* », in : *Novae bibliothecae manuscriptorum librorum, tomus II*, Paris : Cramoisy, 1657, p. 279-342.

MARRIER (Dom Martin), DUCHESNE (André), *Bibliotheca Cluniacensis in qua SS. Patrum Abb. Clun. Vitae, Miracula, Scripta, Statuta, Privilegia Chronologiaque duplex, item Catalogus Abbatiarum, Prioratuum, Decanatum, Cellarum et Eccles. A Clun. Coenobio dependentium, una cum Chartis et Diplom. donationum earundem...*, Paris : Cramoisy, 1614 ; rééd. Mâcon, 1915.

MÉTAIS (Charles) (éd.), « Cartulaire saintongeais de l'abbaye de la Trinité Vendôme », in : *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXII, 1893.

MIGNE (Jacques-Paul), *Patrologiae cursus completus, Series Latina*, Paris : Garnier, 1841-1864.

MUSSET (Georges), *Cartulaire de Saint-Jean d'Angély*, Paris : Picard ; Saintes : Bruneau, 1901-1904, 2 vol.

RICHARD (Alfred), *Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye Saint-Maixent*, Poitiers : Oudin, 1886-1887, 2 vol.

SIMON (Pierre) (éd.), *Bullarium sacri ordinis Cluniacensis, complectens plurima privilegia per summos pontifices tum ipsi Cluniacensi abbatiae, tum ei subditis monasteriis hactenus concessa...*, Lyon : Juilleron, 1680.

VERDON (Jean) (éd. et trad.), *La chronique de Saint-Maixent (751-1140)*, Paris : Les Belles Lettres, 1979. (Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 33).

VILLARD (François), *Recueil des documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers (1076-1319)*, Poitiers : Société des archives historiques du Poitou, 1973.

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

## Bibliographie

- ARCÈRE (Louis-Étienne), *Histoire de la ville de La Rochelle et du pays d'Aunis*, La Rochelle : Desbordes, 1756-1757.
- BESLY (Jean), *Histoire des comtes de Poitou et des ducs de Guyenne contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en France depuis l'an 811 jusques au Roi Louis le Jeune, vérifiés par titres et par anciens historiens*, Paris : G. Alliot, 1647.
- DÉBAX (Hélène) (dir.), *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2008.
- DEBORD (André), *La société laïque dans les pays de la Charente (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.)*, Paris : Picard, 1984.
- LABANDE (Edmond-René), « Situation de l'Aquitaine en 1066 », in : *Bulletin de la société des Antiquaires de l'Ouest*, t. VIII, 1966, p. 339-363.
- LABANDE (Edmond-René) (dir.), *Histoire du Poitou, du Limousin et des Pays charentais : Vendée, Aunis, Saintonge, Angoumois*, Toulouse : Privat, 1976.
- LAFAYE (Stéphane), « Moustier-Ventadour, un prieuré de Cluny (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », in : *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*, t. 137, 2009, p. 25-55.
- LAFAYE (Stéphane), *Les monastères de Cluny en Aquitaine (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Essai de topographie monastique*, Thèse de doctorat, Histoire, E.P.H.E., 2012.
- LEMAITRE (Jean-Loup), *Le Limousin monastique*, Ussel : Musée du pays d'Ussel, 1992. (Mémoires et documents sur le Bas-Limousin).
- MAQUET (Arlette), *Cluny en Auvergne. 910-1156*, Thèse de doctorat, Histoire, Paris 1, 2006.
- PACAUT (Marcel), *L'ordre de Cluny (909-1789)*, Paris : Fayard, 1986.
- RÉMY (Christian), *Seigneuries et châteaux-forts en Limousin. 1 Le temps du castrum X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Limoges : Culture et patrimoine en Limousin, 2006.
- RICHARD (Alfred), *Histoire des comtes de Poitou (778-1204)*, Paris : Picard et fils, 1903 (2 vol.)
- ROSENWEIN (Barbara H.), *To be the Neighbor of Saint Peter. The Social Meaning of Cluny's Property. 909-1049*, Ithaca ; London : Cornell university press, 1989.
- SORIA-AUDEBERT (Myriam), « Les évêques de Limoges face aux abbés : la question du soutien nobiliaire (milieu XI<sup>e</sup> - fin XII<sup>e</sup> s.) », dans ANDRAULT-SCHMITT (Claude) (dir.), *Saint-Martial de Limoges, ambition politique et production culturelle (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Limoges : Pulim, 2006, p. 101-114.
- SOULARD-BERGER (Isabelle), « Agnès de Bourgogne, duchesse d'Aquitaine puis comtesse d'Anjou. Œuvre politique et action religieuse (1019 - v. 1068) », in : *Bulletin de la société des Antiquaires de l'Ouest*, t. 6, 1992, p. 45-56.
- TREFFORT (Cécile), « Le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, et l'Église aux alentours de l'an mil (970-1030) », in : *Cahiers de civilisation médiévale*, 33<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, 2000, p. 395-445.
- TREFFORT (Cécile), « La mémoire d'un duc dans un écrin de pierre. Le tombeau de Guy Geoffroy à Saint-Jean-de-Montierneuf de Poitiers », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 47, 2004, p. 251.



# De la clôture fortifiée au donjon, au manoir, ou les prieurés-châteaux en Bresse, Forez et Mâconnais

PATRICK DEFONTAINE\*

\* Doctorant à  
l'université de Dijon,  
s. dir. V. Tabbagh.

*Le sud de la Bourgogne et ses zones géographiques contiguës de Bresse et de Forez connaissent une implantation significative de prieurés-châteaux. Les uns ont des fortifications pour la défense individuelle de petites unités monastiques. D'autres sont membres d'un réseau de défense à distance de l'abbaye mère, par exemple Cluny ou Tournus. Le plus grand nombre est l'expression d'une domination féodale des moines ou chanoines sur un territoire et une population. L'édification des châteaux peut se faire par renforcement des murailles de clôtures des doyennés ou prieurés. Les châteaux peuvent être achetés à des seigneurs qui les ont antérieurement construits pour des motifs féodaux. Exceptionnellement, on trouve le cas d'un seigneur qui donne son château en se retirant du monde et épousant lui-même la vie canoniale ou monastique.*

Au cours d'un séminaire destiné à des étudiants de Master 2 centré sur « les châteaux et lieux sacrés », le professeur Vincent Tabbagh avait posé la question fondamentale : « Existe-t-il un modèle d'élaboration d'équipement ecclésiastique en contexte castral entre le XI<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle ?<sup>1</sup> ». Il apportait une réponse nuancée tirée d'exemples de la Bourgogne du nord d'où ressortait « le poids des moines monopolisant la vie religieuse du village et du château en intégrant celle-ci dans le réseau des grandes maisons monastiques, sans rapport avec les évêques (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) ». À cette première étape succède l'apparition des paroisses liées aux mêmes châteaux, avec une vie spirituelle propre et un clergé séculier lié à la population (XI<sup>e</sup> siècle). Une troisième étape donne lieu à des tentatives de réinstallation d'un pouvoir spirituel seigneurial au travers des fondations de collégiales (fin XII<sup>e</sup> siècle).

Dans le travail de recherche sur les prieurés réguliers des anciens diocèses de Chalon et Mâcon, le terrain et les expériences semblent

1. En février 2009 à  
l'université de Dijon.

2. BERNARD, BRUEL, *Chartes de l'abbaye de Cluny...* n° 780 (990) L'évêque Mainbod de Mâcon cède à Cluny l'église Saint-Taurin avec son château. *Ibid.* 2 255 (994) L'archevêque de Lyon Burchard et l'évêque Liebaud de Mâcon, au concile d'Anse, confirment à Cluny les églises (avec châteaux) de Lourdon, Blanot, Bezornay, Mazille, Péronne, Chevignes, Solutré, Écussols (entre autres). *Ibid.*, n° 1 627 (983), Gauthier, évêque d'Autun donne différentes églises au doyenné d'Écussols (qui fonde un château). *Ibid.*, n° 1 947 (993) Le même évêque d'Autun ajoute d'autres églises à sa donation et exclut tout contrôle de l'archidiacre. LAURENT, GRAS, *Obituaires...* Saint-Pierre de Mâcon, 5 kal. décembre obit de Bernard qui restitua l'église Saint-Julien-sur-Reyssouze, et 2 kal. mai obit de Humbert qui restitua l'église Saint-Jean-sur-Reyssouze.

différents dans la Bourgogne du sud et les territoires contigus de Bresse et du Forez. Les moines et les chanoines sont effectivement actifs en liaison avec leurs maisons mères. Dans leur développement, ils prennent en charge la vie spirituelle des villages, et cela avec le plein accord des évêques<sup>2</sup>.

Au cours du même séminaire, Hervé Mouillebouche a donné communication de sa contribution au livre de mélanges offert à Michel Bur : « Cercles de Paix, cimetières et châteaux en Bourgogne ». Son recensement des sites fortifiés donne le pourcentage de 2 % de châteaux d'origine religieuse sur 1 600 châteaux connus en Côte-d'Or et Saône-et-Loire. C'est dans ces 2 % que se situent les châteaux prieurés de notre recherche.

De son côté Philippe Racinet, dans un colloque à Tournus, avait posé directement la question de la raison des fortifications des enceintes priorales et des dépendances monastiques. Selon cet auteur « la construction d'une enceinte est un besoin et correspond à un contexte qui peut être spirituel et réglementaire (clôture) ou qui peut être matériel (protection) ». À ces deux objectifs poursuivis et primordiaux, il nous est apparu nécessaire d'y adjoindre un troisième, c'est celui de l'exaltation de la puissance seigneuriale des prieurés, et la manifestation du pouvoir monastique sur un territoire et sa population.

### La clôture monastique

La clôture est un élément constitutif de tous les monastères. C'est l'accessoire d'un plan architectural centré sur le cloître qui symbolise la vie conventuelle. Cette clôture, plutôt qu'un fait matériel, indique une notion juridique. Elle consiste en l'interdiction pour des étrangers d'accéder à certains bâtiments réservés à la vie monastique ou canoniale d'une part, et l'interdiction pour les moines ou chanoines de sortir de ces bâtiments d'autre part. Cette double clôture, active et passive, est susceptible de degrés, selon la rigueur de tel ou tel ordre et la précision des coutumes. Certaines parties des bâtiments peuvent servir de sas entre le monde et le cloître. Un mur d'enceinte peut délimiter les terrains autour des bâtiments. Ce mur peut devenir muraille ou même fortification. Cette évolution dépend du contexte social environnemental et de l'état d'esprit des supérieurs du monastère.

Une des preuves de cet état constitutif de la clôture dans un monastère nous est donnée par l'acte de fondation de la *celle* grand-montaine d'Époisses à Bretennières près de Dijon. Cet acte du duc

## De la clôture fortifiée au donjon, au manoir...

de Bourgogne Hugues III date de 1189 et précise une donation *intra clausuram* :

« *Nos Hugo dux Burgundiae et Albonii comes, notum facimus omnibus in posterum, noverint universi tam presentes quam futuri quod laude et consensu Odonis filii nostri dedimus et in perpetuum concessimus pro salute animae meae et antecessorum nostrum fratribus Grandimontis in nemore Espessiae Deo servantibus totum nemus et totam terram quae intra clausuram eorum continetur ... loci ejusdem homines quis apud Breteneriam apud divionem habebat, quinquaginta duo sexteria frumentis ab ipsius domus fratribus in grangia apud Rouvram percipiendā<sup>3</sup>.* »

Les Grandmontains, voués à la pauvreté par la volonté de leur fondateur saint Étienne de Muret, se sont longtemps contentés pour toute clôture d'une haie vive arbustive entretenue au fond d'un fossé de quelques mètres de large. Une trace de cette clôture simplissime nous est donnée dans un dessin à la plume du XVII<sup>e</sup> siècle de ce même prieuré d'Époisses (fig. 1).

3. ADCO, H 732.

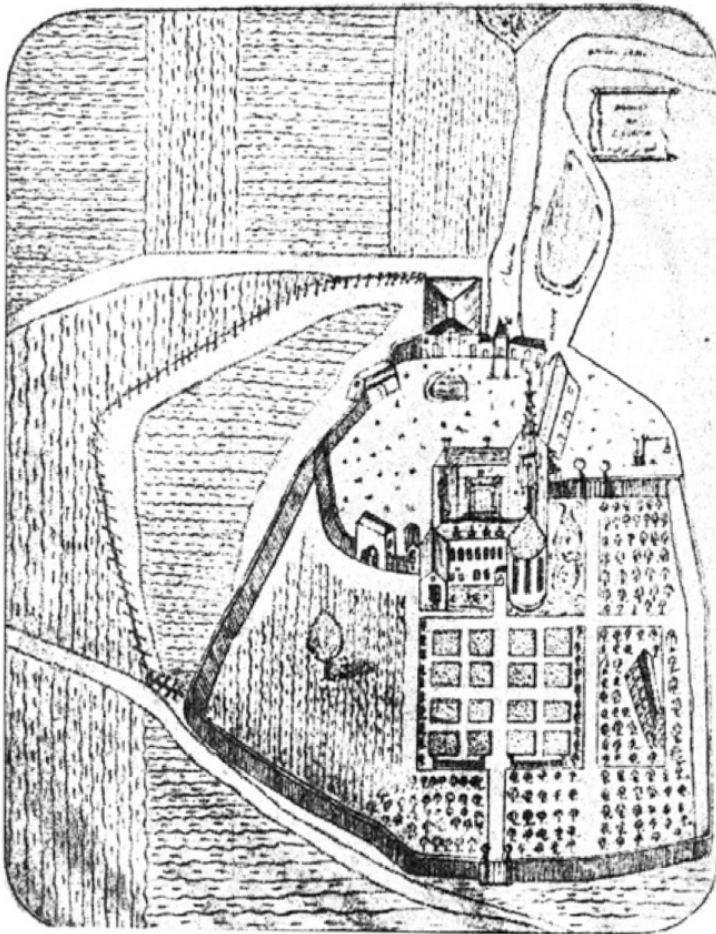


Fig. 1 : dessin à la plume du prieuré d'Époisses : BOURÉ (André) « Le prieuré d'Époisses », in : *Le Miroir Dijonnais et de Bourgogne*, t. XI, mars 1930.



4. CANAT DE CHIZY,  
*Cartulaire de Saint  
Marcel...* p. 1 et 3.

D'autres moines, plus modestes encore, puisque ce sont des ermites vivant ensemble par groupes de deux ou trois, éprouvent la nécessité d'une isolation renforcée leur assurant en même temps une protection plus radicale. La modestie de leurs moyens et leur ingéniosité leur font utiliser les restes solides d'un ancien camp. C'est le cas des ermites de Bouzeron, à 5 km de Bellecroix et de Chagny. Un domaine semble avoir été donné aux moines de Saint-Marcel par Charles le Chauve par les chartes n° 1 et 2 datées de 872 du cartulaire de cette abbaye<sup>4</sup>. Ces chartes ne peuvent pas éviter le qualificatif de « forgeries » mais témoignent de la réalité d'une possession monastique ancienne. Ce relevé de plan datant de 1907, consultable en mairie de Bouzeron, permet d'imaginer les contours d'un bâtiment cultuel remplacé par une végétation laissée à son libre cours à l'intérieur de l'enceinte du camp (fig. 2). Le croquis montre nettement la continuité de la muraille protectrice avec une seule petite porte d'entrée pour les besoins de communication avec l'extérieur.

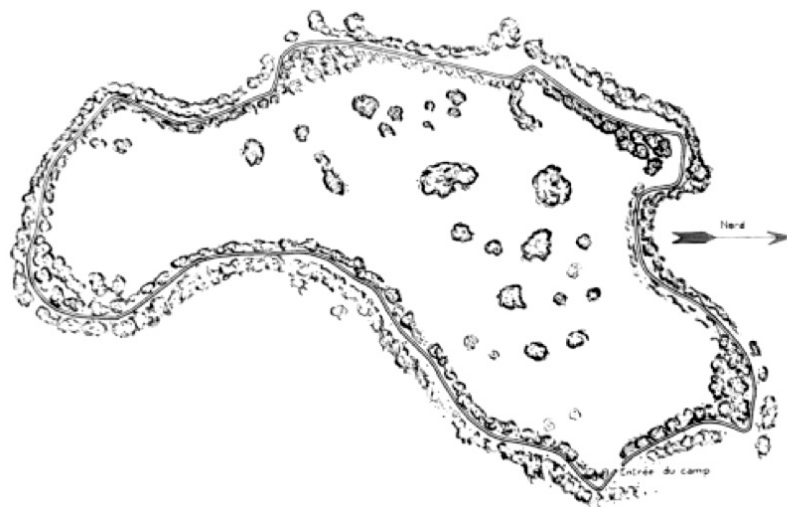


Fig. 2 : relevé du camp  
romain de Bouzeron,  
conservé en mairie (cl. de  
l'auteur).

### Trois prieurés-châteaux de Bresse

Les prieurés-châteaux retenus sont à l'entrée de la Bresse pour Préty et Brienne, et à la sortie pour Longchamp. Le lien entre ces trois territoires tient à la famille de Beaujeu, du diocèse de Mâcon, qui est possessionnée en Dombes et en Bresse et passe alternativement par des périodes de conflit puis des pactes matrimoniaux avec les comtes de Forez. Dans le cadre de mon travail de recherche sur les prieurés réguliers, la Bresse est un territoire d'implantation de deux

## De la clôture fortifiée au donjon, au manoir...

prieurés clunisiens, sept prieurés tournusiens et dix prieurés à la fois canoniaux et paroissiaux dépendant de Saint-Pierre de Mâcon. Nous allons présenter trois prieurés de cette région ayant le caractère de prieurés châteaux. Il s'agit de Préty et Brienne en Saône-et-Loire dépendant tous deux de Tournus, et Longchamp dans l'Ain, dépendant de Saint-Pierre de Mâcon. Les prieurés de Préty et de Brienne sont des châteaux construits par les moines dans des lieux dont ils sont propriétaires depuis des temps anciens et dont ils sont seigneurs. Ils veulent se protéger aussi bien en tant que seigneurs qu'en tant que moines. C'est une différence avec le château de Longchamp qui appartient à une famille seigneuriale dont les membres quittent le monde pour entrer au monastère et font à celui-ci le cadeau de leurs biens et domaines.

Dès la traversée de la Saône à Tournus, à 10 km en direction de la Bresse on arrive aux villages de Préty et de Lacrost, lequel s'est détaché de Préty en commune indépendante à la Révolution. Le prieuré de Préty avait ceci de particulier qu'il n'avait pas de prieur, ou plutôt que son prieur était directement l'abbé de Tournus. Cette situation n'avait rien d'exceptionnel au Moyen Âge. Ainsi, dès sa création en 1006 et jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, le prieuré de Palleau au nord de la Saône-et-Loire a eu pour prieur l'abbé de Saint-Bénigne et le premier d'entre eux a donc été Guillaume de Volpiano. Ici à Préty cette organisation se justifie d'autant mieux que ce prieuré sert de résidence secondaire à l'abbé de Tournus. Sur 18 références relevées entre 905 et 1921 par Hervé Mouillebouche et Jean-Paul Bourguignon<sup>5</sup>, 15 confirment la possession par l'abbé de Tournus, dont 13 citent Préty comme château et 2 comme prieuré ou maison. Un procès d'arpentage de 1720, conservé aux archives départementales<sup>6</sup>, décrit les restes de fondation comme un château carré avec quatre grosses tours aux angles. On parle de restes de fondation car au cours de la guerre de succession de Marie de Bourgogne entre son mari Maximilien d'Autriche et son parrain Louis XI roi de France, le château et l'église à usage mixte prioral et paroissial ont été incendiés. L'église Notre-Dame a été rapidement reconstruite à usage des seuls paroissiens avec cette « galonnière » ou avant-porche si fréquent dans les églises de Bresse mais non exclusive de cette région. Les restes du château se sont peu à peu effondrés pour laisser place à une surélévation de terrain qui a elle-même disparu dans les 30 dernières années dans le cadre d'un aménagement d'un lotissement communal. Le cadastre napoléonien localise les fondations castrales à 100 m au sud de l'église.

Un peu plus de 10 km à l'est en direction de la Bresse, il reste peu de choses également du prieuré-château de Brienne. Il en reste si peu

5. MAERTEN, MOUILLEBOUCHE, *L'habitat fortifié...* fiche Préty.

6. ADSL, H 198.

7. JUEININ, *Nouvelle histoire de l'abbaye...* p. 95.

8. RAGUT, *Statistique du département de Saône-et-Loire...* p. 58.

que malgré son signalement par Courtépée, son existence semblait conjecturale. Le prieuré de Brienne est attesté dès 1059 dans la confirmation des biens de l'abbaye de Tournus par le privilège royal signé par Henri I<sup>er</sup> au couronnement de son fils Philippe I<sup>er</sup>. C'est ce qu'écrit Juénin dans sa *Nouvelle histoire de l'abbaye*<sup>7</sup> en se référant aux Preuves de l'*Histoire de Tournus* du père Chifflet. Dans ce passage, l'historien dit que Préty et Brienne font partie d'un territoire contigu aux trois diocèses de Besançon, Chalon et Lyon sans appartenir à aucun d'eux. Selon Ragut<sup>8</sup>, les moines se retirèrent en 1365 à cause de la pauvreté et de la caducité de leur monastère. Une maison voisine a conservé le nom de doyenné et plus exactement de château. Le cadastre napoléonien localise ce doyenné-château à quelques 500 m de l'église. Les limites de la cour castrale peuvent encore se deviner dans l'exploitation agricole actuelle.

Sur la commune de Lent, un peu au sud de Bourg, se trouvent le hameau et le château de Longchamp (fig. 3). Longchamp nous est connu par l'obituaire de Saint-Pierre de Mâcon. Les chanoines priaient pour des donateurs à Longchamp le 9 janvier, le 12 juin et le 12 juillet. Le 12 juillet on priait pour une noble dame nommée *Fecema*, qui vers 1080, se retirait comme religieuse à Longchamp après avoir donné les dîmes de deux églises à Saint-Pierre de Mâcon et à Longchamp même. Le 26 juin on priait pour le chevalier Renier qui se fait chanoine vers 1100 et donne à Saint-Pierre de Mâcon, entre autres, un manse à Longchamp comme dot de prise d'habit. Le 9 janvier on prie pour Guy du Saix, familier de Saint-Pierre de Mâcon, qui



Fig 3 : château de Longchamps (cl. de l'auteur).

## De la clôture fortifiée au donjon, au manoir...

confirme en 1115 la donation au monastère du village de Longchamp. De ces trois millésimes 1080, 1100 et 1115 on retient que Saint-Pierre de Mâcon était largement possessionné à Longchamp, que le château lui-même pouvait servir de prieuré et y accueillait quelques femmes comme dans toutes les maisons canoniales, y compris régulières. Les chanoines dans leur château usaient de tous les droits d'un seigneur envers leurs paroissiens<sup>9</sup>.

Selon d'autres sources, on apprend que les chanoines de Saint-Pierre, seigneurs des lieux, s'associent en 1235 en pariage avec Renaud sire de Bagé. Le pouillé manuscrit du diocèse de Lyon indique en 1350, à Longchamp, qu'il y a une *ecclesia* avec *prior*<sup>10</sup>. À la même époque, le sire de Beaujeu devient seigneur de la Dombes, suite à des alliances matrimoniales. Des guerres entre les Beaujeu et les Bagé démolisent en 1375 le château de Longchamp et son église à la fois castrale, priorale et paroissiale. On reconstruira le château en lui donnant de l'ampleur avec dans son parc une simple chapelle à usage privatif. Les chanoines de Saint-Pierre se retirent, suppriment le prieuré et ne gardent que le droit de collation du curé.

9. LAURENT, GRAS, *Obituaires...* p. 493 et 494.

10. PHILIPPON, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain...* p. 230.

### Les prieurés-châteaux du Forez

En Forez, les prieurés-châteaux sont nombreux et s'idéalisent jusqu'à la ville fortifiée de l'abbaye puis prieuré de Charlieu. Charlieu a été tellement étudié dans d'autres cadres que nous le laisserons de côté aujourd'hui. J'évoquerai trois prieurés : celui de Saint-Romain-le-Puy, celui de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice-sur-Loire et celui de Pommiers.

Saint-Romain-le-Puy est d'abord une seigneurie monastique d'Ainay et c'est à ce titre, comme Tournus à Préty, que les moines construisent un château de domination de l'environnement territorial. Saint-Romain-le-Puy, au canton de Saint-Rambert-sur-Loire, est donc un prieuré très important d'Ainay. Ainay dispose de 60 prieurés et monastères en Forez datant du x<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> siècle, dont 13 médiatement par Saint-Romain-le-Puy. Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy est patron dans le village des deux églises paroissiales de Saint-Martin et de Saint-Pierre et de deux églises annexes aux vocables de Sainte-Marie-du-Cloître et de Saint-Jean-Baptiste. Le château est signalé dans une charte du Forez en 1173 et l'existence d'un prieur est confirmée en 1225. Château, prieuré et paroisses formaient un ensemble architectural et urbain impressionnant au Moyen Âge. Heureusement, nous en avons la trace par un dessin conservé à la BnF sous le titre général d'Armorial du Forez de Guillaume Revel réalisé vers 1456 (fig. 4 et 5).

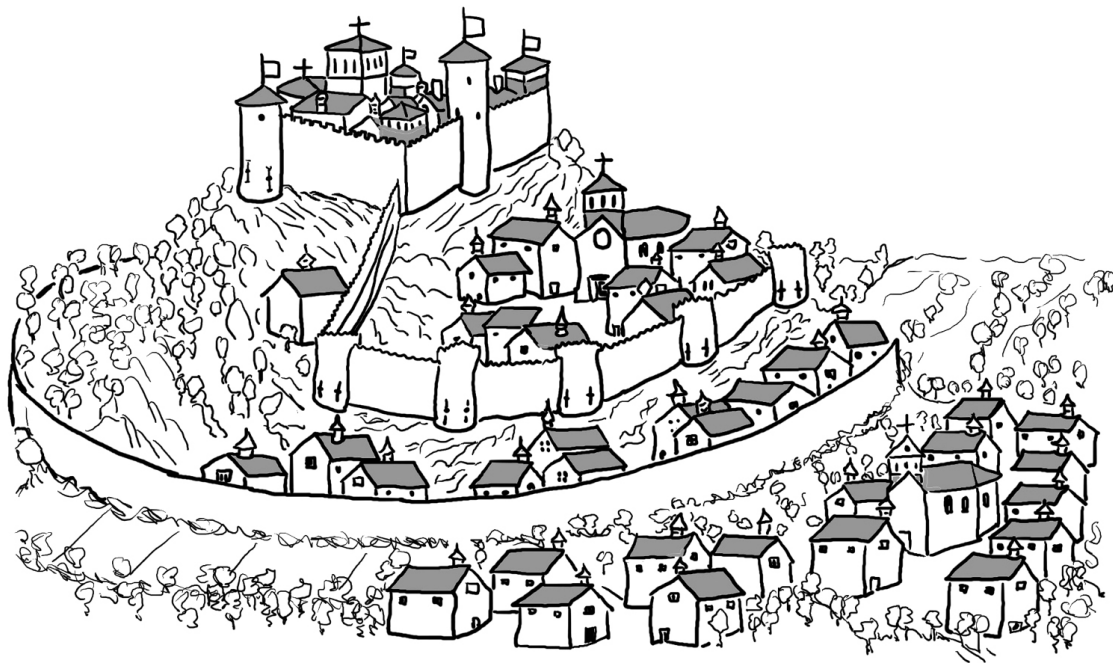


Fig 4 : armorial de Revel, vue de Saint-Romain-le-Puy : copie manuelle.

11. Pour plus de détails, voir le mémoire de maîtrise soutenu en 2002 par Christine FERRAND, *Saint-Romain-le-Puy, naissance et évolution d'une seigneurie ecclésiastique, XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*. Les quelques informations données ici proviennent d'une conférence donnée par cet auteur au colloque biennal de Pommiers, le 17 juin 2011 consacré aux « Signes de pouvoir laïc et religieux au Moyen Âge ».

12. LAURANSON-ROSAZ « L'abbaye de Saint-Michel de la Cluse... » p. 54.

Le dessin nous montre le château au sommet du pic, en dessous le prieuré fortifié d'une double enceinte, et en contiguïté le village tout autour avec plusieurs paroisses et également une muraille. En 1236, le prieur vend la moitié de ses droits au comte de Forez. Il y a pariage avec partage des amendes. Le prieur dispose d'un viguier et le comte délègue un capitaine châtelain. Le prieuré avait des filiales et en tout cas 13 églises soumises en piémont et monts du Forez. Ces dépendances sont mentionnées dans les chartes du Forez éditées successivement par Charpin-Feugerolles puis par Guichard et Fournial. D'après Étienne Fournial, on relève une bonne conjoncture économique jusqu'en 1330. Puis il y a une chute des cens à partir de 1340 et des difficultés économiques à partir de 1350<sup>11</sup>. La décadence du prieuré ne nous laisse apprécier aujourd'hui que son église.

Avant de parler de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice-sur-Loire (fig. 6), je propose un détour un peu éloigné par Saint-Michel de la Cluse (fig. 7). Cette abbaye est déjà bien défendue par sa situation au sommet du mont Pirchiriano (960 m) dont le site avait été pourvu par les Romains d'un *oppidum* en raison de sa valeur stratégique de point de passage entre Piémont et Maurienne. Vers 980, un modeste sanctuaire mérovingien fut transformé en forteresse par Hugues le Décousu. Hugues le Décousu venait d'Auvergne, il était *proavus* de Pierre le Vénérable, très exactement cinq générations avant lui<sup>12</sup>. C'est cette

## De la clôture fortifiée au donjon, au manoir...



Fig. 5 : Saint-Romain-le-Puy (cl. mairie de St-Romain)



Fig. 6 : Saint-Maurice-sur-Loire (cl. de l'auteur)

Fig. 7 : Saint-Michel de la Cluse (cl. de l'auteur).



13. DUFOUR, *Dictionnaire topographique...* col. 898-899.

parenté avec Pierre le Vénérable qui fait passer par Saint-Michel de la Cluse. C'est aussi parce que ce seigneur, batailleur avant d'être moine, avait de la suite dans les idées architecturales, et on le trouve dans le choix à la fois du site de Saint-Maurice, sur la rive gauche de la Loire, et de son architecture castrale (fig. 6). Le prieuré de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice-sur-Loire aurait été fondé au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle par Arthaud de Saint Maurice et dépendait directement de Saint-Michel de la Cluse<sup>13</sup>. Le rôle de ce prieuré était essentiellement militaire. Il servait d'étape et de garnison pour les troupes parties d'Auvergne porter secours à Saint-Michel de la Cluse. L'armorial de Guillaume Revel montre une urbanisation autour du château d'un modèle homologue à celui de Saint-Romain-le-Puy et dont il reste davantage de traces dans les constructions d'aujourd'hui.

14. MABILLON, *Annales...* t. III, p. 690, n° XXXIII.

15. BERNARD, BRUEL, n° 4 112, t.V, p. 457, privilège du pape Eugène III qui confirme les possessions du prieuré de Nantua et cosigné par 22 cardinaux.

Le troisième prieuré château du Forez dont on fera une rapide présentation est celui de Pommiers, dans le canton de Saint-Germain-Laval (fig. 8 et 9). Le prieuré clunisien de Pommiers est connu dès 891 comme une *celle* de l'abbaye, puis prieuré de Nantua selon Mabillon dans ses Annales<sup>14</sup> et l'on connaît une confirmation de cette dépendance par le pape Eugène III en 1146 dans une charte de Cluny<sup>15</sup>. La priorale était au vocable de saint Pierre et la paroissiale qui en dépendait au vocable de saint Julien. L'aspect extérieur est tout à fait celui d'un château avec quatre tours semi-circulaires se détachant, l'une d'un angle du bâtiment, les trois autres en flanquement du mur de la bâtisse (fig. 8). Les archéologues de l'Inrap sont intervenus à de nombreuses reprises et ont restitué le bâti prioral dans l'ensemble du village médiéval clos par des portes fortifiées (fig. 9).

16. DUFOUR, *Dictionnaire...* col. 734.

On a pu dater les constructions des différentes parties du prieuré entre le <sup>XI</sup><sup>e</sup> et le <sup>XVIII</sup><sup>e</sup> siècle. Le prieur était seigneur du lieu<sup>16</sup>. Tel qu'il subsiste, ce monument, propriété du Conseil Général de la Loire, sert de centre culturel avec un cloître conservé, la salle capitulaire et le réfectoire servant de salle de conférences.

## De la clôture fortifiée au donjon, au manoir...



Fig. 8 : Pommiers.  
(cl. de l'auteur)

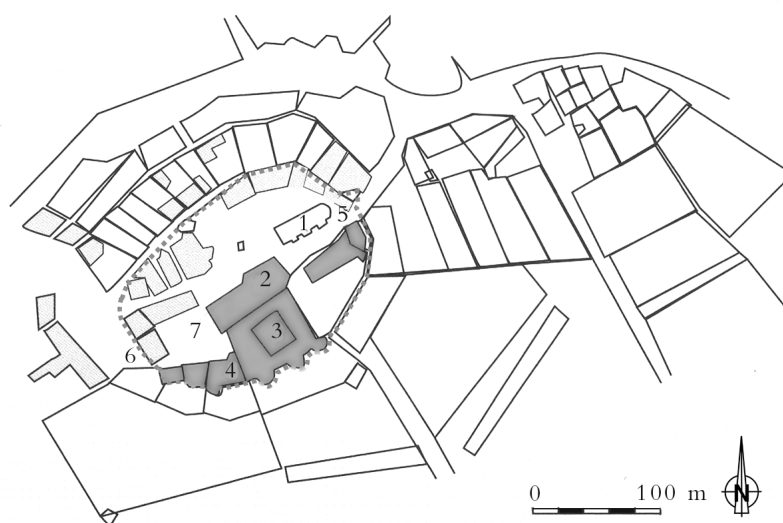


Fig. 9 : Pommiers. Localisation des édifices sur le plan cadastral actuel.  
(DAO Ch. Delomier, Inrap.)

1. Église paroissiale Saint-Julien.
2. Église priorale Saint-Pierre-et-Paul.
3. Prieuré.
4. Logis du prieur.
- 5 et 6. Portes fortifiées.
7. Place de l'église.

⊞⊞⊞⊞⊞ : Tracé de l'enceinte médiévale.



### Les prieurés-châteaux du Mâconnais

Les prieurés châteaux du Mâconnais ont retenu davantage mon attention car ils entrent directement dans le cadre de mes recherches de thèse. On discerne plus facilement pour chacun d'eux une destination stratégique, individuelle, ou dans le cadre d'une organisation collective. Parmi les établissements clunisiens du diocèse de Mâcon retenus pour ma recherche soit 47 prieurés, 20 ont eu des fortifications.

Le premier château qui vient à l'esprit est celui de Lourdon à Lournand à quelques kilomètres de Cluny. Ce château est préexistant à la création de l'abbaye et sert déjà à la rédaction de certains actes en 888 sous le titre de *Lordono Castello*<sup>17</sup>. On suppose que Lourdon fit partie de la donation initiale de Guillaume le Pieux à l'abbé Bernon. Les chartes 232, 437 et 811 signalent certaines transactions des moines signées au château en 922, 937 et 951. Le concile d'Anse de 994 le met spécialement sous la protection des évêques. À la jonction du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle, Arnaud est cité comme doyen à la charte 3715. On ne trouve pas mention d'un prieur sur place et certains pourraient dire que ce n'est qu'un doyenné et pas un prieuré. La présence fréquente de l'abbé ou du grand prieur permet d'évoquer, comme à Préty, le statut d'un prieuré sans prieur. Les ruines restantes indiquent clairement la fonction de défense attribuée à Lourdon (fig. 10).

17. BERNARD, BRUEL  
n° 41, vente d'un curtil  
à Cluny par Bernilde et  
ses fils, sept. 888.

Fig. 10 : château de  
Lourdon (cl. de l'auteur).



## De la clôture fortifiée au donjon, au manoir...

Si l'on se reporte au programme du *mesaticum* au profit de l'abbaye, on remarque que juste après Lourdon, le deuxième doyenné le plus riche pour alimenter Cluny est Chevignes à Davayé, à égalité avec Cluny lui-même, pour un mois et demi

*Organisation de l'approvisionnement par Pierre le Vénérable.  
Charte n° 4 132 : dispositio rei familiaris.*

Contributeurs	Partage du <i>mesaticum</i> : 3 ou 4 setiers de froment ou plus par jour, plus fèves et graisse	Nbre d'ouvriers connu ou supposé
Mazille	Tout le fourrage des chevaux des hôtes : 1 200 setiers = 1 371 quintaux.	
Jully-lès-Buxy	Dispense à cause de redevances dues à l'évêque de Chalon.	
St-Hyppolite	Idem.	
Chaveyriat (Ain)	Tout le mois de septembre.	
Cluny (doyenné)	Octobre et la moitié de novembre.	
Péronne	Seconde moitié de novembre.	
Écussols	16 premiers jours de décembre. 72 setiers de froment = 82 quintaux.	62 ouvriers ?
Écussols	Avoine pour les chevaux de l'abbé et du prieur ; 300 setiers = 342 quintaux.	600 à 800 ha.
Chevignes	Seconde moitié de décembre et janvier.	
Lourdon	Février et mars.	250 ouvriers.
Grainetier de Cluny	Avril, mai, juin et première moitié de juillet.	
Chambrier de Cluny	Doit payer au grainetier un mois et demi de fèves.	
Laizé	Seconde moitié de juillet.	
Bezornay	Trois premières semaines d'août.	
St-Gengoux	Dernière semaine d'août.	
Berzé-la-Ville	Réfection anniversaire saint Hugues. Poissons. 4 setiers de froment, 3 panals de fèves, 2 muids de vin.	86 ouvriers.

Cluny doit fournir tout le mois d'octobre et la moitié de novembre, Chevignes les 15 derniers jours de décembre et tout janvier. La charte 3 790 datée des environs de 1100, constitue un fragment de terrier-censier et dénombre 15 exploitants agricoles qui versent au prieuré une location annuelle de 10 livres et 19 sous<sup>18</sup>. La même charte dénombre 14 usagers du moulin pour une redevance de 7 livres et 9 sous. Vers 1146-1148, Pierre le Vénérable, dans sa *Dispositio rei Cluniacensis* (charte 4 132), planifie les livraisons du *mesaticum* et ne fait que citer Chevignes dans le temps du calendrier qui lui est assigné pour approvisionner l'abbaye. Henri de Westminster ne cite pas Chevignes

18. BERNARD, BRUEL n° 3 790 (1100) : fragment des services et redevances de diverses coutumes.

vers 1150-1155 dans sa *Constitutio expensae*. Le vieux château de Chevignes subit l'occupation alternée des Armagnacs et des Bourguignons au début du xv<sup>e</sup> siècle. Mabillon séjourne sur place en 1682 sans rien dire de la date de construction du château actuel. Celui-ci est de structure à la fois massive et élégante, il se pose sur les fondations du château médiéval et recouvre un fragment du cloître (fig. 11). Ce qui reste du bâtiment ayant servi d'église en étage et de cave en rez-de-jardin laisse des traces ténues de voûte en berceau et de fresques presque complètement effacées et fait supposer que le bâtiment initial était séparé dans sa hauteur par un plancher créant deux niveaux. La fonction castrale de Chevignes était limitée à l'auto-défense.

Le château de Boutavent a été construit par les sires de Brancion avec pour objectif de surveiller directement l'abbaye pour en taxer éventuellement les visiteurs. En 1237, l'héritier de cette famille, acculé à la faillite, se décida à faire l'échange avec l'abbé de ce château contre le prieuré doyenné de Beaumont-sur-Grosne et d'autres compensations<sup>19</sup>. L'aspect actuel est lié à des aménagements faits par les propriétaires au xix<sup>e</sup> siècle. Il conserve dans un angle une chapelle Saint-Pierre (fig. 12).

Du fait de cette possession, l'abbé de Cluny contrôlait la rive droite de la Grosne comme par Lourdon il contrôlait la rive gauche. Ainsi par Cluny, Boutavent et Lourdon, toute la population devenait soumise au pouvoir seigneurial des moines.

Mazille avait un rôle de fournisseur de fourrages des hôtes de l'abbaye et faisait fonction de manoir d'accueil et de repos de ces hôtes avant leur introduction à Cluny. Cela explique la double chapelle superposée, c'est-à-dire celle du rez-de-chaussée pour la communauté monastique et celle de l'étage pour le prieur et ses hôtes. Ses fortifications datent au plus tôt de 1173<sup>20</sup> et sont érigées dans un but défensif (fig. 13).

Berzé-la-Ville communément appelé château des moines, est riche d'un patrimoine artistique de fresques admirables (fig. 14). Celles-ci ont suscité tant d'écrits et de débats qu'on ne peut rien y ajouter. Sur le plan castral, sa fonction était plutôt d'abriter un ermitage. Le rôle de prieur est tenu par le prieur et le chambrier de Cluny, tandis que l'abbé Hugues y réside chaque année<sup>21</sup>.

Saint-Hyppolite surprend par son architecture si particulière de tours élevées en surélévation du transept (fig. première page). Le château c'est l'église, et le prieuré lui est adjacent. Les fortifications avaient été autorisées en 1214 par les seigneurs de Brancion<sup>22</sup>.

19. BERNARD, BRUEL  
n° 4 710, (10 mars 1237).

20. *Ibid.*, n° 4 244. Le comte de Mâcon autorise les moines à construire des murailles pour se défendre des sires de Bussières.

21. *Ibid.*, n° 3 821, 3 827, 3 840, 3 862, 3 864, 3 867, 3 873 signalant la présence d'Hugues.

22. *Ibid.*, n° 4 428, 4 478, 4 481, 4 482. Denyse Riche fait observer que Saint-Hyppolite fait partie, avec Lourdon, Bezornay, Mazille, Boutavent et Écussols, des 6 forteresses établies à moins de 20 km de Cluny. Le rôle stratégique de défense collective est ainsi éclairé (p. 327).

## De la clôture fortifiée au donjon, au manoir...



Fig. 11 : Chevignes  
(cl. de l'auteur).



Fig. 12 : Boutavent  
(cl. communiqué par les  
propriétaires).



Fig. 13 (à gauche) :  
Mazille  
(cl. de l'auteur)

Fig. 14 (à droite) :  
Berzé-la-Ville  
(© Académie de Mâcon)

23. *Ibid.*, n° 104.

24. On appelle « grand compte de 1321 » le livre de revenus et dépenses de l'abbaye de Cluny, manuscrit acquis par l'Académie de Mâcon, analysé par Jean Virey « Notes sur un manuscrit... » p 264.

25. Cne de St-Pierre-le-Vieux.

26. MASSON, « Les possessions... » dénombrement sur 19 diocèses.

27. JUEIN, *Nouvelle histoire...* p. 179.

Bezornay apparaît dans une charte dès 909 sous le nom de *villa*<sup>23</sup>. Son architecture fortifiée se trouve à la fois dans son mur d'enceinte conservé à peu près intact et dans une porte fortifiée sur pont-levis (fig. 15). Bezornay est qualifié de *castrum* dans le grand compte de 1321<sup>24</sup>. Derrière les fortifications, la chapelle est minuscule. C'est un bloc cubique de 6 × 6 m sur lequel se greffe une abside hémi circulaire de 2,10 m de diamètre et dont l'arrondi est porté en encorbellement par un massif en tronc de cône sur une colonne maçonnée et engagée.

Écussols<sup>25</sup> a été complètement démoli par les troupes de Coligny dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. En donner une représentation relève de l'imagination qui pourrait s'appuyer sur le modèle de Bezornay car les fortifications d'Écussols datent du même abbé Yves II de Chasan. Il reste un puits et la mémoire locale du cimetière des moines au chevet de la chapelle reconstruite au XVII<sup>e</sup> siècle et démolie à son tour. Comme on l'a signalé plus haut, Bezornay et Écussols font partie de la « garde rapprochée » de Cluny.

En dehors de Cluny, Tournus a également en Mâconnais une série de prieurés-châteaux. Tournus ne bénéficie pas comme Cluny d'un domaine continu protégé par le statut de « ban sacré ». Mais les protections papales des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles spécifiques à Tournus recensent 180 églises ou chapelles, 30 villages ou villes et une vingtaine de prieurés<sup>26</sup>. Ces possessions faisaient comme une couronne autour du chef abbatial et l'abbé se réservait la possibilité de passer d'un chez lui protégé à un autre chez lui protégé. Dans nos recherches, nous avons compté 21 prieurés tournusiens en Mâconnais et en territoire de Bagé, dont 8 fortifiés. Nous allons en évoquer trois. Il s'agit de trois châteaux construits par les moines, le premier, Uchizy pour protéger sa vie monastique interne, le second à Plottes pour protéger à distance l'accès à l'abbaye de Tournus, le troisième à Leynes pour protéger les moines de Saint-Romain-les-Îles.

Uchizy servait de prieuré-hôpital selon la volonté du donateur Louis le Bègue. Une agglomération s'est constituée autour du prieuré avec une urbanisation comparable à celle de Pommiers. Le clocher d'Uchizy a été surélevé d'un cinquième niveau, pour servir de tour de guet au village et au château (fig. 16). En 1331, l'abbé Géraud IV de Tournus accorda une charte d'affranchissement aux habitants<sup>27</sup>. Ce privilège fut accordé nominativement à 172 chefs de famille dont 24 femmes. C'est une des rares franchises de seigneurie monastique dans notre région. L'original est gardé à Mâcon. L'église à trois nefs est dépourvue de porte occidentale car le prieuré en constitue le prolongement. Localement, ce prieuré est appelé donjon. Le clocher est placé

## De la clôture fortifiée au donjon, au manoir...



*Fig. 15 (en haut) :  
Bezornay  
(cl. de l'auteur).*



*Fig. 16 (à gauche) :  
Uchizy  
(cl. de l'auteur).*

28. OURSEL, « Ceux dou Chisye... »

au-dessus de la croisée du transept. Sur le mur ouest du croisillon sud, il faut remarquer une pâle fresque du XVI<sup>e</sup> siècle comportant trois personnages dont un cardinal et un moine. Selon Raymond Oursel, il s'agirait de saint Claude rendant sa mitre d'évêque de Besançon avant de retourner à son cher monastère de Saint-Oyen<sup>28</sup>. Uchizy serait une des étapes bourguignonnes de pèlerinage à Saint-Claude et cette fresque en ferait le rappel comme l'existence dans le village d'une chapelle Saint-Imetière. L'abbé de Tournus était seigneur et haut justicier et venait à Uchizy en cas de besoin organiser la défense, agréant un capitaine proposé par les habitants et payant tous les frais de garde sauf les réparations des murs. L'abbé désignait également un prévôt auquel il affermais les droits de justice. Les Armagnacs et les Bourguignons occupèrent Uchizy dont les habitants se retirèrent outre Saône pendant plusieurs années sur les domaines qu'ils y possédaient.

29. JUENIN, *Nouvelle histoire...* p. 158.

30. DARD, MARTIN, « Plottes... » p. 86.

Le prieuré de Plottes à quelques kilomètres de Tournus et d'Uchizy était installé dans une bâtisse dite « château des moines ». Le prieur avait droit de haute, moyenne et basse justice, mais le véritable seigneur était l'abbé et le chapelain de la paroisse dépendait du prieur d'Uchizy<sup>29</sup>. Parmi les prieurs de Plottes, on relève Pierre de Saint-Julien-de-Balleure, célèbre historien bourguignon qui cumula d'autres prébendes et ne résida jamais<sup>30</sup>. Le prieuré profite à la fois des droits seigneuriaux et des dîmes ecclésiastiques. On a là l'exemple typique d'un château conçu pour la domination féodale sur une population, et non pas pour défendre la vie monastique.

31. JUENIN, *Nouvelle histoire...* p. 95.

Le prieuré de Leynes au canton de la Chapelle-de-Guinchay, est un château fortifié comme dépendance de Tournus connu par la confirmation royale donnée à Reims en 1059 par les rois Philippe I<sup>er</sup> et Henri I<sup>er</sup> (fig. 17)<sup>31</sup>. Les moines de Saint-Philibert y étaient implantés depuis leur arrivée à Tournus en 875. Au départ, ce n'était qu'un village avec une église dédiée à saint Vital dont les reliques avaient été rapportées depuis Noirmoutier. En 1116, l'abbé de Tournus nomme un obédiencier qui deviendra plus tard prieur. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, un château fort est élevé dominant l'église paroissiale et le village. Sa vocation première est de tenir une garnison pour protéger le prieuré de Saint-Romain-des-Îles. Au XV<sup>e</sup> siècle, il subit les occupations des Armagnacs et des Bourguignons. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il est confisqué par le roi Charles IX au prétexte que l'abbé de Tournus avait refusé de payer une contribution exceptionnelle pour sa lutte contre les protestants<sup>32</sup>. Vendu comme bien national à la Révolution, il est propriété privée et réhabilité en chambres d'hôtes.

32. MONNIER, *Description...* p. 267.



En dehors de ces deux mouvances particulièrement implantées en Mâconnais, il faut évoquer chez les chanoines l'ancienne abbaye devenue prieuré de Saint-Pierre de Mâcon. Situé hors les murs de la ville, Saint-Pierre vivait en espace clos et fortifié de 8 tours de flanquement avec 2 portes, une donnant accès à la ville (aujourd'hui place de la Barre), une autre pour donner accès à la route de Cluny. Ce vaste ensemble incluait les bâtiments de résidence de 80 chanoines et convers, un hôpital et trois cimetières. Le prieuré n'était ouvert aux fidèles que pour la Saint-Pierre et pour la Toussaint. Le grand prieuré fut démoli en trois jours<sup>33</sup> sous de pseudo prétextes stratégiques pendant les guerres de Louis XI et Charles le Téméraire. Il en reste une demi-tour<sup>34</sup>, ainsi que deux chapiteaux sculptés servant de soutien à l'autel de l'église de Charnay, trouvés sur l'emplacement du prieuré. Ce prieuré château concurrençait le château comtal et le château épiscopal pour le contrôle de la ville.

À la limite du Mâconnais et Charolais-Brionnais, le prieuré grand-montain de la Barberandière est signalé par Philippe Racinet dans les actes du colloque « Histoire et archéologie » tenu à Tournus en 1995 (fig. 18). La tour fortifiée semble dater des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles<sup>35</sup>. Sa fonction est celle d'une position de repli pour les moines en attendant les secours.

Pour terminer, je propose un détour au diocèse de Chalon mais dans un territoire dépendant du bailliage de Mâcon pour découvrir la résidence secondaire de l'abbé de la Ferté à Neuilly<sup>36</sup>. Toutes les résidences secondaires des abbés cisterciens, que ce soit des hôtels particuliers à Chalon et Dijon, ou d'autres résidences à la campagne, posent un problème de définition et d'identification. Selon la suggestion d'Alain Saint-Denis, ces établissements peuvent ou doivent être assimilés à des

Fig. 17 : (à gauche) Leynes.

Fig. 18 (à droite) La Barberadière.

(cl. de l'auteur).

33. REBUFFET, *Les grandes heures...* p. 47.

34. MAERTEN, MOUILLEBOUCHE, *L'habitat fortifié en Bourgogne ducale...*

35. RACINET, « Monde clos... » p. 433, n. 3.

36. Cton Buxy, cne Cersot.



37. Suggestion faite lors de la soutenance de mon mémoire de DEA, en octobre 2004.

38. CHEVALIER (Ulysse), *Cartulaire...* chartes n° 6 et 194. Il s'agit d'Hugues, comte de Chalon à partir de 989 et évêque d'Auxerre à partir de 999.

39. RACINET (Philippe), « Monde clos... » p. 427.

prieurés, car ces maisons nécessitent une présence monastique permanente pour l'entretien des lieux et l'accueil de l'abbé ou de ses hôtes<sup>37</sup>. Le prieuré de Neuilly était un château ou plutôt un manoir jusqu'à son incendie et sa démolition par les Allemands au moment de la libération en 1944, après qu'ils l'aient occupé durant toute la guerre. Il reste une pierre de l'ancien frontispice où figure l'inscription « *Ruris amor* », témoignant de l'amour de la campagne de la part des cisterciens.

Également au diocèse de Chalon, en limite de frontière avec le diocèse de Mâcon, le prieuré de Mont-Saint-Vincent avait été édifié par les moines de Paray-le-Monial qui avaient reçu en don du comte de Chalon Hugues l'église, son marché et son cimetière<sup>38</sup>. Ce prieuré-château rejoint les exemples donnés par Hervé Mouillebouche dans son étude précitée. Il sera détruit par le roi Louis VII lors de son intervention en Bourgogne dans les années 1160.

## En conclusion

Les prieurés châteaux sont nombreux dans nos régions et obéissent à des logiques différentes selon les lieux. Ils peuvent avoir pour fonction de protéger la vie des moines sur place, ou, par mission stratégique, des moines à quelque distance. Ils peuvent avoir pour fonction d'affirmer un pouvoir seigneurial sur un territoire et une population. Ils peuvent avoir pour fonction ostentatoire d'afficher une richesse tout en permettant une vie de calme et de repos pour la haute hiérarchie monastique. Un seul, mais mon choix est sans doute arbitraire, est le symbole du renoncement au monde d'une famille féodale, qui intègre une famille canoniale, c'est celui de Longchamp en Bresse. Comme l'écrivait Philippe Racinet en 1995, « le sujet des dépendances monastiques fortifiées étant en grande partie vierge, il est impossible de présenter une synthèse, même partielle ou régionale<sup>39</sup> ». Le programme de recherches qu'il appelait de ses vœux reste un chantier d'avenir, bien que le sujet ait été largement défriché en région Rhône-Alpes par Emmanuelle Vernin et Jean-François Reynaud.

## Bibliographie

ARNEODO (Frederi), GUGLIELMOTTI (Paola) (dir), *Attraverso le Alpi : S. Michele, Novalesa, S. Teofredo e altre reti monastiche*, Bari : Edipuglia, 2008.

BRUEL (Alexandre) BERNARD (Auguste) (éd.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris : Imprimerie Nationale, 1894-1903, 6 vol.

## De la clôture fortifiée au donjon, au manoir...

CANAT DE CHIZY (Marcel), *Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon*, Chalon-sur-Saône : Louis Marceau, 1894.

*Chartes du Forez avant le XIV<sup>e</sup> siècle*. Éditions successives par différents auteurs : CHARPIN-FEUGEROLLES (André), 1882, GUICHARD (Serge), 1941, FOURNIAL (Étienne), 1973.

CHEVALIER (Ulysse), *Cartulaire de Paray-le-Monial*, Montbéliard : Hoffmann, 1891.

DARD (Charles), MARTIN (Jean), « Plottes, monographie historique » in : *SAAST* t. XXI, 1921, p. 2-106.

DUFOUR (Jean-Étienne), *Dictionnaire topographique du département de la Loire*, Paris : Imprimerie Nationale, 1946.

JUENIN (Chanoine Pierre), *Nouvelle histoire de l'abbaye royale et collégiale de Saint-Filibert de Tournus*, Dijon : Antoine Dufay, 1733.

LAURANSON-ROSAZ (Christian), « L'abbaye de Saint-Michel de la Cluse et le midi de la Gaule, X<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> siècle », article en ligne. p. 39-61, [http://hd.facedroit-lyon.com/04mars12-14\\_stMichelCluse\\_MidiGaule.pdf](http://hd.facedroit-lyon.com/04mars12-14_stMichelCluse_MidiGaule.pdf). LAURENT

LAURENT (Jacques), GRAS (Pierre), *Obituaires de la Province de Lyon*, Paris : Imprimerie Nationale, 1965, p. 482-500. (Recueil des Histoires de France, t. VI).

MABILLON (Jean), *Annales Ordinis Sancti Benedicti occidentalium monachorum patriarchae*.

MARTEN (Michel), MOUILLEBOUCHE (Hervé), *L'habitat fortifié en Bourgogne ducale (Côte-d'Or et Saône-et-Loire) Base de données sur DVDrom*, Chagny : CeCaB, 2010.

MASSON (Henri), « Les possessions de l'abbaye Saint-Philibert », in : *SAAST*, t. XXVII, 1937, p. 7-124.

MONNIER (M.), *Description des communes du département de Saône-et-Loire*, Mâcon : [s.n.] 1856.

MOUILLEBOUCHE (Hervé), « Cercles de paix, cimetières et châteaux en Bourgogne », in : *Ex animo. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Michel Bur*, Langres : Dominique Guéniot, 2009, p. 73-138.

OURSEL (Raymond), « Ceux dou Chisy », Conférence, 8 septembre 1996, document aimablement communiqué par l'auteur.

PHILIPPON (Édouard) *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*, Paris : Imprimerie Nationale, 1911.

RACINET (Philippe), « Monde clos ou enceinte protégée ? Les enceintes priorales et les dépendances monastiques fortifiées », in : *Saint-Philibert de Tournus. Histoire. Archéologie. Art*, Tournus : ALRT 1995, p. 427-469.

RAGUT (Camille), *Statistique du département de Saône-et-Loire*, 2 vol., Mâcon : Dejussieu, 1838.

REBUFFET (Bernard), *Les grandes heures des églises de Mâcon*, Autun : [s.n.], 1974.

RICHE (Denyse), *L'ordre de Cluny à la fin du Moyen Âge*, Saint-Étienne, CERCOR, 2001.

VERNIN (Emmanuelle), « Espaces monastiques et fortifications », in : REYNAUD (Jean-François) (dir.), *Espaces monastiques ruraux en Rhône-Alpes*, Lyon : Alpara, 2002, p. 159-162, (DARA 23).

VIREY (Jean), « Notes sur un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle », *AAM*, n<sup>o</sup> XV, 1910, p. 264-290.



# Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu Fortifications et métaphores architecturales chez les chanoines réguliers de saint Augustin au Portugal

ILÍDO SILVA\*

\* Architecte et docteur à l'université de Minho.

*Dans le Portugal du XIII<sup>e</sup> siècle, on trouve, peut-être encore plus qu'ailleurs dans le style roman, une liaison entre l'architecture religieuse et l'architecture militaire. Dans un nouveau royaume engagé dans la reconquête chrétienne, la stabilisation du système seigneurial par le féodalisme et la renaissance des villes, lieu de culture et de protection, s'expriment par un code architectural aux traits fortifiés. L'ordre canonial de Santa Cruz, qui est né dans ce contexte national et international et qui y a participé activement, a produit un discours architectural unique, où murailles et tours cherchent ensemble à traduire métaphoriquement la mission et le sens profond de cet ordre de chanoines réguliers de saint Augustin.*

L'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin est issu de la fondation en 1131 du monastère de Santa Cruz de Coïmbre. Il a joué un rôle tout-à-fait particulier dans l'histoire institutionnelle et architecturale du Portugal, tout le long de son histoire, mais très particulièrement entre le XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, dans le contexte de l'Europe romane.

Ordre fièrement portugais, l'ordre de Saint-Augustin a été un agent actif de la nationalité lusitanienne. Il s'en considère *indissociable*, du premier instant jusqu'à sa dissolution, à l'heure de la suppression des ordres religieux de 1834<sup>1</sup>. En outre, il est révélateur que cette institution n'ait même pas songé à sortir du « sol originel » pour se répandre sur les territoires d'outremer, lors des Grandes Découvertes, depuis les débuts du XV<sup>e</sup> siècle.

En même temps, c'est un ordre très international si l'on regarde ses contacts avec le Saint-Siège, avec d'autres ordres canoniaux et monastiques européens. Mais il est aussi international dans sa syntonie culturelle avec des mouvements transpyrénéens et transalpins.

1. Qu'il a pu provoquer, en s'alliant au prétendant absolutiste au trône, vaincu. Sa dissolution (par trahison) est prononcée par le diplôme qui dissout tous les ordres religieux (SILVA, *A significação dos espaços privados...* p. 61).

2. REAL, « A organização do espaço arquitectónico... » *passim*.

D'un point de vue architectonique, les historiens de l'art portugais ont déjà remarqué, au moins dès les années 1980, qu'en plus du nombre et de l'exemplarité de ses édifices, on trouvait chez les Cruziers, à l'époque romane, l'originalité presque exclusive d'avoir construit dans leurs grandes églises des tours-porches fortifiées, ce qu'on a rattaché à un esprit de *reconquista* et qu'on a comparé avec des exemples français, notamment bourguignons et clunisiens<sup>2</sup>.

Malgré la disparition de la plupart de ces édifices, surtout dans les grands monastères (ceux qui ont eu les moyens de renouveler leurs bâtiments, restant fidèles en cela à la modernité culturelle qui fait aussi partie de l'identité de l'Ordre), je crois qu'il est possible de parler d'un discours architectonique de façon plus systématique et plus profond (et non pas seulement de l'occurrence fréquente d'un « motif ») et de ces références comme des influences spécifiques, dans le cadre général de la *Weltanschauung* redéfinie par la réforme grégorienne, et traduite par l'art roman, dans le cas paradigmatique de l'émergence du royaume du Portugal.

### La réforme grégorienne et le rôle du mouvement canonial dans la nouvelle structure du monde

3. FRANZEN, *Breve História da Igreja...* p. 232-235.

À la frontière définissant les changements entre haut et bas Moyen Âge, la réforme grégorienne signe l'aboutissement du changement profond qui énonce cette division. Après la définition d'un système social général par la féodalité à la fin du IX<sup>e</sup>, sa christianisation pendant le siècle suivant notamment par la Paix de Dieu (phénomène où Cluny s'engage, en même temps qu'elle initie le renouveau monastique bénédictin), la réforme grégorienne apparaît comme la cristallisation d'une conception intégrée des pouvoirs religieux et laïcs et de ses relations, notamment avec le *Dictatus papae* de Grégoire VII, vers 1075<sup>3</sup>.

4. DEREINE, « Chanoines... » col. 377.

Bien sûr, parler de la réforme grégorienne, c'est évoquer Grégoire VII et la redéfinition institutionnelle de l'Église (bien qu'il ne soit pas le seul, ou le premier pontife qui participe à ce processus complexe), et Hugues de Semur pour la réforme monastique (lui non plus ne fut pas son seul promoteur, dans les rangs de Cluny ou d'autres ordres). Mais on oublie souvent, par la même métaphore (et avec les mêmes limites) de mentionner un contemporain et un autre acteur de la querelle des Investitures, assavoir Yves de Chartres, du côté de la réforme canoniale<sup>4</sup>.

## Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...

Il faut parler de ces trois vecteurs pour comprendre l'extension de la réforme, mais aussi son évolution. La réforme monastique, en insistant sur la moralisation et la *libertas ecclesiae*, prépare et soutient la réforme ecclésiale, dont la réforme canoniale est le corollaire. On peut dire que c'est le mouvement canonial qui crée un clergé séculier moralisé (dans les chapitres épiscopaux et collégiales) et un clergé régulier vraiment grégorien, socialement actif dans les domaines de l'assistance et de l'enseignement (les chanoines réguliers)<sup>5</sup>.

Dans son ensemble, la réforme grégorienne se structure autour d'un modèle socio-politique qui réinterprète la doctrine carolingienne des « deux glaives » (le glaive temporel de l'État et le glaive spirituel de l'Église, dans la dualité empereur-pape). Elle intègre le clergé à la féodalité, en plaçant le pontife au sommet de la pyramide hiérarchique de la vassalité. C'est le pape qui, par la prééminence du pouvoir spirituel, octroie le glaive temporel aux monarques<sup>6</sup>. En même temps, ce nouvel équilibre permet une époque d'unité et d'interconnexion : soit dans l'ensemble de la société qui fonctionne en réseau, dans le but commun de la réalisation du Royaume de Dieu ici bas, soit dans l'institution ecclésiale, qui se centralise et uniformise (y compris les mouvements monastiques), soit dans les phénomènes collectifs qui rejoignent l'Église, les princes, le peuple (les pèlerinages, les croisades, etc). En plus, le processus grégorien joue sur la clarification et la communication. La clarification conceptuelle est accompagnée par un discours catéchétique, de la liturgie allégorique qui s'unifie et de la place qu'y tient la prédication, graduellement en langues vulgaires<sup>7</sup>, à l'art roman et son penchant illustratif (en utilisant tant l'iconographie que l'allégorie spatiale), dans un rôle de « Bible des illettrés »<sup>8</sup>.

Finalement, dans cet environnement et dans cet esprit, les trois vecteurs dont je parlais forment une vision du monde qui est aussi spatiale, car le monde est toujours – suivant la pensée, à cette époque dominante, de saint Augustin – une *théophanie*, une *révélation* du Créateur<sup>9</sup>. Le traité anonyme *Libellus de diversis ordinibus et professionibus qui sunt in aecclesia* (probablement liégeois, d'environ 1130), non seulement fait correspondre chaque groupe à des précédents bibliques – ce qui les légitime et les intègre à l'unité de l'Église – mais il les sépare aussi dans leur *locus* respectifs. Les *canonicus saeculares* appartiennent à la ville, les *monachus* à la campagne, et les *canonicus regulares* habitent aux portes de la ville<sup>10</sup>.

5. Sur Cîteaux et les ordres militaires comme institutions ultra grégoriennes et leurs relations à la réforme canoniale, lire DEREINE, « Chanoines... » col. 375-376. Sur la relation des chanoines à l'enseignement, lire VERGER (Jacques), « Les chanoines et les universités », in : *Le monde des chanoines...* p. 257-283.

6. FRANZEN, *Breve História da Igreja...* p. 201-201.

7. Procès dans lequel Saint-Ruf a un rôle important : VEYRENCHÉ (Yannick), « Saint-Ruf et la naissance des chanoines réguliers », in : *L'abbaye de Saint-Ruf...* p. 31.

8. ALMEIDA, *O Românico...* p. 75-76, 154-155.

9. SILVA, *A significação dos espaços privados...* p. 41.

10. MARTINS, *O mosteiro de Santa Cruz...* p. 579-580.

## Le Portugal à l'heure de l'indépendance

La Péninsule Ibérique au XII<sup>e</sup> siècle est un miroir des caractéristiques de son époque. Lieu de pèlerinage majeur (Compostelle allant de pair avec Rome et Jérusalem) et de lutte pour la foi – la *Reconquista* reprend de nombreux traits des croisades, comme les indulgences ou l'action des ordres militaires)<sup>11</sup> – la Péninsule est le territoire de la création d'une structure seigneuriale *ex novo*, qui s'inspire de la féodalité transpyrénéenne en recevant et absorbant les fils cadets de la noblesse franque<sup>12</sup>. Du point de vue ecclésial, on voit simultanément la restauration des vieux diocèses visigotiques, l'introduction du rite romain et le développement d'un esprit grégorien, appuyé sur la réforme monastique. Cette réforme monastique arrive tant du côté bénédictin, prônée par Cluny (qui était aussi le grand promoteur du pèlerinage à Saint-Jacques), que du côté augustin et canonial, par la forte présence en particulier de l'ordre avignonnais de Saint-Ruf, qui était présent dans les chapitres épiscopaux, dans des prieurés et dans des filiations spirituelles de monastères indépendants, particulièrement en Catalogne<sup>13</sup>.

Le Portugal est le fruit de ce contexte. Henri de Bourgogne, fils cadet et homonyme de l'héritier du duc Robert I<sup>er</sup>, est le petit-neveu de Hugues de Cluny. Il aide le roi Alphonse VI de Léon et Castille à repousser les musulmans du nord-ouest de la Péninsule. Il reçoit en récompense la main de sa fille, Thérèse de Léon, en 1093, et un fief, le comté de Portugal, en 1095<sup>14</sup>. C'est avec Henri qu'on voit la pénétration de Cluny dans le Portugal. Le premier prieuré directement clunisien<sup>15</sup> est celui de São Pedro de Rates, au nord de Porto, que le comte met sous la dépendance du monastère de La Charité-sur-Loire (Nièvre) en 1100. On assiste également à la nomination d'évêques clunisiens aux sièges épiscopaux : Braga, restauré en 1070, reçoit Gérard (ou Géraud) de Moissac en 1096, Coïmbre, restauré en 1080, voit Maurice Bourdin élu en 1099, et à la restauration du diocèse de Porto (1112) c'est aussi un français, Hugues, qui en devient l'évêque<sup>16</sup>. On perçoit les rudiments d'une politique d'autonomie avec des liens internationaux indépendants, avec l'établissement d'un clergé « national » (notamment la lutte pour la reconnaissance de la dignité métropolitaine de Braga), et aussi un clergé moralisé et « moderne », c'est-à-dire grégorien, indispensable au prestige du comté et à sa gestion<sup>17</sup>.

Afonso Henriques (Alphonse-Henri dans la bibliographie française, 1109?-1185), devient formellement comte à la mort de son père en 1112 (*de facto* seulement en 1128, à sa majorité et après avoir éloigné sa

11. CORBIN, *Essai sur la musique religieuse portugaise...* p. 120-124 ; MATTOSO, *D. Afonso Henriques...* p. 312-313.

12. MATTOSO, « O Monaquismo ibérico... » p. 79 ; MATTOSO, *D. Afonso Henriques...* p. 28-29.

13. CARRIER-BELLEUSE, *Liste des abbayes... passim* ; LEBRIGAND (Yvette), « Origines et première diffusion de l'Ordre de Saint-Ruf », in : *Le monde des chanoines...* p. 170-71 ; ROCHA (Pedro R.), « Le rayonnement de l'Ordre de Saint-Ruf dans la Péninsule Ibérique, d'après sa liturgie », in : *Le monde des chanoines...* p. 193 et sq. ; VEYRENCHÉ, « Saint-Ruf... » p. 29.

14. MATTOSO, « O Monaquismo ibérico... » *ibidem*.

15. On repère la présence de règles inspirées de Cluny dès le concile de Coyanza, en 1050 (MATTOSO, « O Monaquismo ibérico... » p. 88-91).

16. MATTOSO, « O Monaquismo ibérico... » p. 91-92.

17. *Ibid.* p. 79.

## Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...

mère). Il s'autoproclame Alphonse I<sup>er</sup> du Portugal dès 1139 et poursuit le *modus operandi* de Henri, en l'élargissant, selon les mœurs du temps. Il devient roi en gravissant la pyramide hiérarchique féodale, et en se reconnaissant vassal direct du pape<sup>18</sup> et non plus du roi de Castille. Ainsi, il s'établit à la tête des branches seigneuriales qui se partagent le territoire portugais. Il continue à soutenir l'existence d'une Église soumise à l'archevêque de Braga (dont la primauté est disputée avec Tolède et Compostelle) et à s'appuyer sur des ordres internationaux plutôt qu'espagnols (les Templiers et Hospitaliers dès 1128, et Cîteaux, dès 1144). Aussi, il prend à cœur la formation du premier ordre spécifiquement portugais – les chanoines réguliers de saint Augustin – avec la fondation du monastère de Santa Cruz, en 1131, à Coïmbre. Cette ville était devenue la capitale du comté, car elle était la cité la plus dynamique, elle était aussi plus près du « front » et plus éloignée du pouvoir de la vieille noblesse comtale<sup>19</sup>.

Santa Cruz a joué un rôle fondamental dans la diplomatie avec le Saint-Siège pour la reconnaissance de Afonso Henriques comme roi. Elle a également activement participé à l'administration du royaume (elle en fut la chancellerie et la trésorerie, et en fournira une nouvelle génération d'évêques), à la colonisation interne du pays (par l'attribution de seigneuries spirituelles et civiles dans des zones de frontières disputées, comme Leiria, au sud, face aux musulmans, ou aux limites floues avec le Léon et la Castille, à l'est) et à l'unification du pays. L'ordre de Santa-Cruz participa à cette unification par sa pastorale urbaine de *cura animorum*, son action caritative (hôpitaux et hôtels de pèlerins), sa tolérance par rapport aux traditions mozarabes (protection des communautés, intégration des monastères pré-grégoriens pour lesquels la règle clunisienne était trop sévère), par la production des premiers textes historiographiques<sup>20</sup>, qui célébraient le roi comme détenteur d'une mission divine<sup>21</sup>, et finalement en recevant ses dépouilles, celles de sa femme et de son fils et successeur, Sancho, dans la première nécropole royale portugaise.

Certes, Santa Cruz dispute sa prééminence avec les ordres militaires, qui, bien entendu, participent plus directement à la Reconquête et qui deviennent des puissances foncières sur les nouveaux territoires pris aux Maures. Il faut aussi compter avec les monastères cisterciens, qui sont actifs dans la colonisation interne et dans le domaine culturel<sup>22</sup>. Néanmoins ce n'est qu'avec la construction d'un État « laïcisé » et avec la rivalité des ordres mendiants dans l'encadrement des populations urbaines au XIII<sup>e</sup> siècle, que son protagonisme et son sens de mission s'affaiblissent.

18. Par une lettre de vasselage, *Clavis regni*, de 1143, finalement acceptée par la bulle *Manifestis probatum*, d'Alexandre III, en 1179 (MATTOSO, *D. Afonso Henriques...* p. 213, 359).

19. GOMES, *In limine conscriptionis...* p. 84-88 ; MARTINS, *O mosteiro de Santa Cruz...* p. 32 et sq. ; MATTOSO, *D. Afonso Henriques...* p. 105-110.

20. MATTOSO, *D. Afonso Henriques...* p. 111-113.

21. Sous le conseil de Santa Cruz, bien sûr ; on voit le roi, dans les chroniques cruziennes, bien que bien-aimé, traité comme un « garçon » qu'il faut littéralement réprimander quelquefois (MATTOSO, *D. Afonso Henriques...* p. 179-182).

22. Le *scriptorium* du grand monastère cistercien d'Alcobaça surpasse celui de Santa Cruz, et Alcobaça devient le panthéon royal dès Afonso II, le troisième roi du Portugal, en 1220 (ALMEIDA, *O Românico...* p. 61, 169-175).



Ici comme ailleurs, on voit donc que les ferments de la féodalité et de la rénovation clunisienne précèdent et préparent la réforme grégorienne, qui s'épanouit dans un mouvement canonial (accompagné d'autres institutions grégorianisées, comme Cîteaux et les ordres militaires), jusqu'à ce que la centralisation royale et la nouvelle spiritualité mendicante fassent émerger un autre paradigme. L'originalité de Santa Cruz, c'est peut-être l'association de ces données générales à la création d'un royaume en guerre pour la construction de la chrétienté, et la force d'une institution canoniale autochtone qui y participe directement.

### L'architecture portugaise au XII<sup>e</sup> siècle

L'architecture romane témoigne de l'unité véritable de la culture européenne. Elle est l'expression de la systématisation sociale qui se réalise au temps de la réforme grégorienne. Partout dans l'Europe catholique, l'architecture romane exhibe les mêmes traits fondamentaux. L'aspect massif traduit la protection (en dernier ressort, toujours divine), et la verticalité des tours évoque l'aspiration vers le ciel<sup>23</sup>. Ces caractéristiques se réalisent dans les deux principaux types d'édifices de la période, l'église et le château, qui sont en réalité étroitement apparentés<sup>24</sup>. Il va sans dire que cela se vérifie également au Portugal.

Ici, l'enchâtellement du XII<sup>e</sup> siècle est le résultat d'un nouveau cadre de défense, mis en place avec la division du territoire en « terres » que le roi attribue en fief à ses chevaliers. Le château affirme également la substitution du modèle seigneurial à l'ancien modèle comtal, basé sur les *civitates*. Le château roman est caractérisé par la prééminence de la défense passive, avec l'enceinte, l'entrée souvent marquée de tours, et un donjon central<sup>25</sup>. On reconnaît dans ces éléments les paradigmes du discours roman. Mais le bâtiment exprime aussi la présence du seigneur (avec le donjon-logis, qui est en fait l'élément nouveau), de la communauté (qui peut se réfugier dans l'espace intérieur) et du chef-lieu urbain (ne serait-ce qu'au plan symbolique) dans son ensemble et sa visibilité dans le paysage (fig. 1).

23. Un troisième serait le parcours, intérieur (l'articulation rythmique de l'espace, surtout dans l'architecture religieuse) ou le réseau de chemins entre lieux, mais on en parlera plus tard (NORBERG-SCHULZ, *La signification...* p. 150-153).

24. *Ibidem*.

25. BARROCA, *Do castelo da reconquista...* p. 61-62.

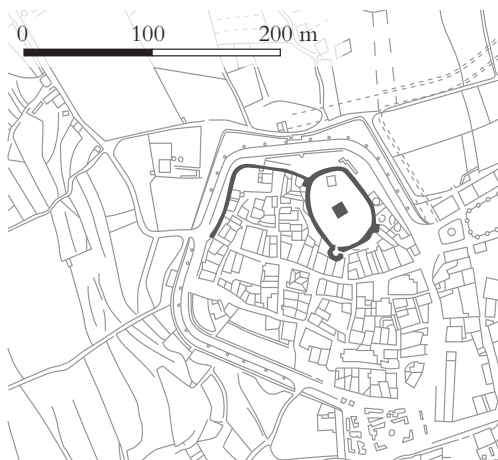


Fig. 1 : le château de Melgaço : plan et donjon central (1183-1199). (© SIPA, DAO A. Dumontet, UMR 6298 )

## Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...

L'architecture religieuse repose, au fond, sur les mêmes principes.

Les cathédrales, comme les châteaux, sont la monumentalisation d'une juridiction qui s'impose et se fait voir. Les cathédrales romanes portugaises – à savoir, Braga, Porto, Lamego, Coïmbre et Lisbonne<sup>26</sup> – fonctionnent comme les donjons de leur ville<sup>27</sup>, mais elles sont aussi elles-mêmes une image urbaine et militaire (car la ville se conçoit comme une forteresse), comme un massif crénelé, avec une entrée marquée par des tours dédoublées et, au centre, la croisée signalée par une tour plus importante (fig. 2).

26. De cette liste, on ignore les traits de la cathédrale romane de Lamego. Celle de Coïmbre – tout indique que c'est par influence de Santa Cruz, comme on le verra plus tard – diverge du modèle, n'ayant pas de tours en façade (ALMEIDA, *O Românico...* p. 68, 107-109, 114-116, 127, 131-135).



Fig. 2 : les cathédrales de Braga (cl. José Gonçalves) Porto (cl. Beria Lima) et Lisbonne (cl. Osvaldo Gago)

Les monastères, bien qu'ils se séparent des villes, restent des figurations urbaines idéalisées. En effet, ils sont construits pour être le cadre d'une vie alternative, plus parfaite, et ils complètent, avec les villes et les châteaux-forts, ce réseau d'abris humains reliés par des chemins, qui définit l'environnement roman.

Les grands monastères clunisiens et ceux qui s'en inspirent forment des organismes souples, constitués de plusieurs bâtiments reliés sans trop de souci de composition générale, et entourés de murs<sup>28</sup>. Leurs églises n'ont pas de tours sur la façade axiale, mais on trouve quelquefois des tours sur la croisée. On y voit aussi des tours détachées, d'aspect militaire, mais celles-ci sont généralement plus tardives<sup>29</sup>.

Au premier regard, on peut dire la même chose pour les monastères qui relèvent de Cîteaux<sup>30</sup>, mais il faut remarquer quelques différences qualitatives. L'emplacement est plus isolé, on ne voit pas de trace de tour<sup>31</sup> et l'ensemble monastique est plus structuré, orthogonal et concentré, comme *un seul* bâtiment compact.

27. Un peu moins clairement à Coïmbre et Lisbonne, où il existe des résidences royales, et où les cathédrales sont surpassées par les alcazabas.

28. ALMEIDA, *O Românico...* p. 143.

29. *Ibid.*, p. 79-80.

30. Même en ce qui concerne sa taille : les maisons cisterciennes, à l'origine plutôt humbles par comparaison aux clunisiennes, en Bourgogne, ont été transplantées au Portugal presque à l'identique, et s'égalent aux plus grands monastères bénédictins portugais (ALMEIDA, *O Românico...* p. 135-137).

31. Sauf celles qui existaient sur les murs d'enceinte qui ne subsistent plus (ce qui peut indiquer qu'ils n'étaient pas trop sophistiqués).

32. La légende qu'à la bataille d'Ourique (1139) (moment de l'auto-proclamation d'Afonso Henriques comme roi du Portugal) le roi aurait vu la Sainte Croix au ciel (reproduction exacte et révélatrice du « *In hoc signo vinces* » de Constantin), en lui confirmant sa mission et la protection divine, l'illustre clairement. Cette légende a son origine probable dans les écrits des chroniqueurs de Santa Cruz, qui décrivaient déjà la bataille sous la forme d'assistance divine, par intercession des prières de saint Teotonio, possiblement dès 1162 (MATTOSO, *D. Afonso Henriques*... p. 160-163).

33. Pour une analyse de cette relation, lire NORBERG-SCHULZ, *idem*, p. 150.

34. La création de la paroisse urbaine de São João, à Coïmbre, date de 1139 (MARTINS, *O mosteiro de Santa Cruz*... p. 216) et celle de l'hôpital de São Nicolau, aussi annexe du monastère de Santa Cruz, d'environ 1148 ou 1150 (GOMES, *In limine conscriptionis*...)

35. GOMES, *ibid.* p. 156.

36. MATTOSO, *D. Afonso Henriques*... p. 110.

37. Un compromis entre le tolérant *ordus antiquus* (ou règle d'Aix) et le plus strict *ordus novus*, tous les deux moins limitatifs que la règle bénédictine (MARTINS, *O mosteiro de Santa Cruz*... p. 29, 150-152), suivant l'exemple de Saint-Ruf et en profitant d'un succès équivalent (DEREINE, « Chanoines... », col. 387-389 ; DEREINE, « Saint-Ruf et ses coutumes... », p. 174-182 ; LEBRI-GAND, « Origines... » p. 177).

38. MARTINS, *O mosteiro de Santa Cruz*... p. 214-215, 913-918 ; GOMES, *In limine*... p. 82.

39. Chez les chanoines réguliers portugais, il n'y avait pas de modèle d'obéissance des monastères à Santa Cruz (MARTINS, *O mosteiro*... p. 934-936), comme c'était aussi le cas primitivement à Saint-Ruf (VEYRENCHÉ, « Saint-Ruf... » p. 32).

C'est donc, en traits généraux, la christianisation de la féodalité et la réalisation du royaume de Dieu<sup>32</sup> qui se rencontrent dans une image urbaine, d'ensembles fortifiés, marqués de tours comme signes de seigneurie. S'y rejoignent l'idée de la *civitas Dei* et la mémoire de l'*urbs* romaine – du *pentyrigion* (structure à cinq tours du *sacrum palatium* romain, une plus grande au centre et quatre plus petites aux angles) à la composition des portes des murs des enceintes romaines, flanquées de tours<sup>33</sup>.

## Santa Cruz : situation aux origines du monastère et caractéristiques de l'expansion de l'Ordre

Fruit d'une sécession pacifique du chapitre épiscopal de Coïmbre, la fondation du monastère de Santa Cruz, le 28 juin 1131, est une initiative urbaine, tant par sa provenance (issue du clergé séculier de la ville la plus grande et la plus dynamique du comté) que par son projet pastoral (paroissial et caritatif<sup>34</sup>), que par son choix de s'implanter à la banlieue *extra muros* de Coïmbre (fig. 11).

Le caractère institutionnel de cette cénobie canoniale (plutôt original et « européen »), la formation culturelle et la position sociale de ses fondateurs, la séduction active du jeune comte, rapidement roi, qui entraîne celle d'une partie de la haute noblesse, et qui se déclare fondateur lui aussi en 1156-1157<sup>35</sup>, se combinent avec la tolérance envers les juifs et les communautés mozarabes<sup>36</sup> et donnent à Santa Cruz un charisme qui trouve sa place dans un environnement urbain et qui cherche *naturellement* une traduction architecturale originale.

Très rapidement, le prestige de Santa Cruz et le rôle qu'elle joue ou veut jouer dans l'identité du royaume et dans sa colonisation interne amènent des adhésions et suscitent des fondations nouvelles. D'un côté, la tolérance cruzienne envers les traditions pré-grégoriennes (et sa règle moins stricte<sup>37</sup>), tout comme son influence politique, furent à l'origine d'une vague massive d'affiliations. Il s'agit en général de petits monastères ruraux, qui sont sous le patronage de la petite aristocratie ancienne (d'où vient la concentration de la majorité de maisons cruziennes dans le territoire original et plus stabilisé du comté, au nord-ouest du Portugal)<sup>38</sup>. Ces monastères rattachés, qui sont très nombreux et qui entretiennent une relation floue avec Santa Cruz<sup>39</sup>, semblent

## Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...

contredire la possibilité de l'existence d'un *modus aedificandi* cohérent et systématique des chanoines réguliers portugais. Pourtant, ces adhésions ne sont pas toutes identiques. Dans les archives de Santa Cruz, on distingue les filiations *ex donatione* et *ex protectione*. Ces dernières désignent normalement celles pour lesquelles Santa Cruz a un intérêt particulier<sup>40</sup>. Elles s'accompagnent souvent d'un processus de réforme actif conduit par des éléments venus du monastère de Coïmbre ou des monastères les plus puissants de l'ordre<sup>41</sup>. Si l'on s'attache aux monastères auxquels les cruziens s'intéressent le plus, et si l'on y adjoint les fondations nouvelles, on voit se dessiner un modèle de localisation, d'implantation et de forme.

Avant 1254 (date de la fondation du dernier monastère de l'ordre avant 1537), on compte entre 45 et 52 maisons cruziennes<sup>42</sup>, dont 43 à 47 monastères et 2 à 5 collégiales. Parmi ceux-là, seulement 14 sont créés *ex nihilo*, y compris Santa Cruz. Tous se trouvent au sud du fleuve Douro, frontière traditionnelle du vieux comté de Portugal, et presque tous<sup>43</sup> se localisent à la périphérie d'une agglomération urbaine. Parmi les maisons installées plus au nord-ouest, on trouve trois autres sites urbains. Dans ces monastères, comme dans les grands monastères ruraux dont la prospérité était suffisante pour susciter un intérêt particulier de la maison mère, on trouve des éléments architecturaux qui participent à la stratégie monumentale de Santa Cruz<sup>44</sup>.

40. MARTINS, *O mosteiro...* p. 917.

41. De façon cohérente, Santa Cruz sera secondée en influence par les monastères cruziens proches des deux villes les plus importantes du royaume : São Salvador de Grijó, au sud de Porto et São Vicente aux portes de Lisbonne. Les prieurs de ces deux couvents présidaient avec celui de Santa Cruz au chapitre général de l'ordre, en 1229 (GOMES, *In limine...* p. 162).

42. 45 attestés par des sources documentaires, 7 autres par des attributions plus douteuses (GOMES, *In limine...* p. 81-83 ; MARTINS, *O mosteiro...* p. 277, 912-918 ; REAL, « A organização do espaço... » p. 127-130).

43. Sauf trois établissements qui, de façon atypique, sont éloignés de centres de peuplement ou même de voies terrestres ou fluviales importantes, et sont presque érémitiques. L'affiliation de deux d'entre eux à Santa Cruz est douteuse, et le troisième, São Cucufate, au sud, est une expérience tardive (1254) et maladroite – voire « romantique » – pour reprendre l'effort de colonisation.

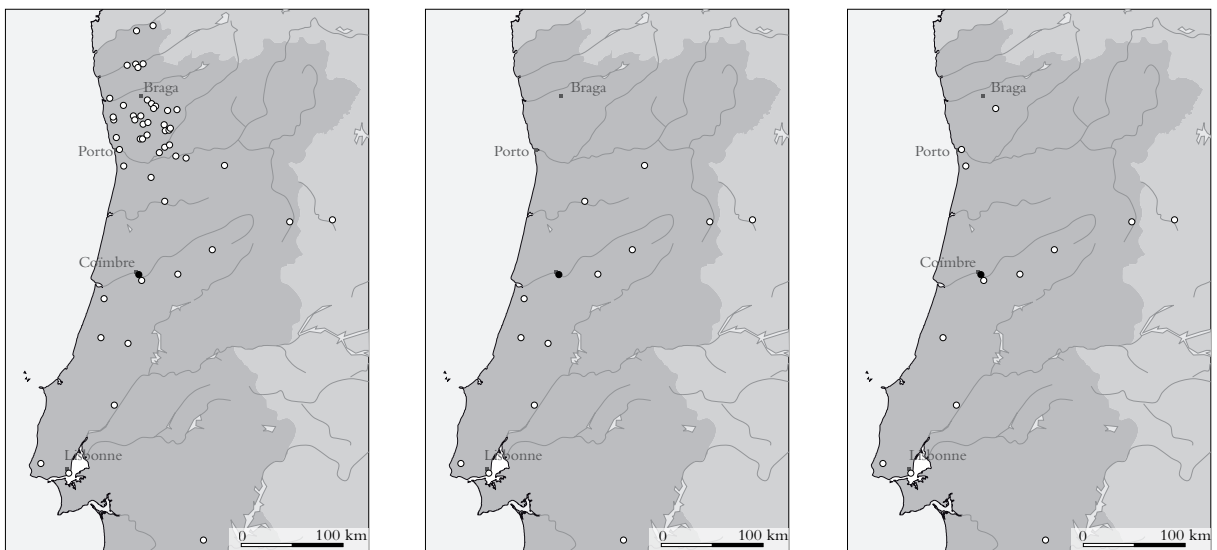


Fig. 3 : les chanoines réguliers de saint Augustin au Portugal (1131-1254) : monastères appartenant à l'ordre / monastères fondés de nouveau / monastères urbains (Infographie A. Dumontet, UMR 6298 ArTeHis)

44. Malheureusement on ne sait pas comment étaient les monastères romans de São Salvador de Grijó et de Santa Maria de Refoios do Lima, mais on connaît un peu mieux ce qui se passait à São Martinho de Cedofeita et à São Salvador do Banho (dont on connaît ses églises) et à Santa Marinha da Costa (par des sondages archéologiques).

Évidemment, ce modèle architectural se réalise de façon plus complète dans les monastères les plus importants. Néanmoins, il est possible de trouver quelquefois l'expression de certaines caractéristiques même dans des couvents les plus modestes, ce qui montre bien l'existence d'un type cruzien.

Cette architecture ne sort pas complètement des traits de l'architecture romane portugaise, mais sa différence peut se chercher dans les influences internationales subies par les fondateurs de ce mouvement canonial. Comme Santa Cruz est un cas de volontarisme d'un groupe identifié et étroit d'acteurs, il est licite d'essayer de retrouver la marque architecturale de cet ordre.

### Santa Cruz : les fondateurs et les références architecturales de l'ordre

Au premier jour de la vie claustrale, le 24 février 1132 (opportunité un mercredi des Cendres), 12 chanoines étaient réunis à Santa Cruz. Néanmoins, on peut facilement distinguer parmi eux trois hommes qui jouent le rôle de fondateurs : Dom Telo (Tellus dans la bibliographie française, décédé en 1136), archidiacre du chapitre épiscopal de Coïmbre, presque certainement le promoteur original de la fondation, qui obtient de Afonso Henriques en 1130 le terrain pour bâtir le monastère et qui en devient le prévôt. Dom João Peculiar (décédé en 1175), maître-écolâtre du chapitre de la même ville, probablement appelé par Telo à cause de son expérience dans les créations monastiques (il avait fondé à Lafões une cénobie, peut-être canoniale, en 1128) ; et Dom Teotónio (Théoton dans bibliographie française, 1082-1162), un mystique et un pèlerin, mais aussi le neveu d'un évêque de Viseu, qui avait une expérience d'administration épiscopale. Dom Teotónio, à la demande des précédents, fut le premier prieur de Santa Cruz<sup>45</sup>. Au « gérant », à l'« érudit » et au « saint », il faut ajouter le roi. En effet, lui aussi participe aux choix qui définirent le destin de Santa Cruz, et les liens que l'institution a eus, particulièrement lors de la période de la construction des bâtiments romans de Santa Cruz, de 1131 à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Si l'on cherche des références internationales, on apprend que Telo était allé en pèlerinage en Terre Sainte avec l'évêque Maurice Bourdin entre 1104 et 1108. Il avait été également à Montpellier. En effet, selon la *Vita Tellonis*, écrite au *scriptorium* de Santa Cruz à

45. Et le premier saint portugais, en 1163 (GOMES, *In limine conscriptionis...* p. 141).

## Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...

partir de 1155, c'est avec une selle achetée à Montpellier qu'il attira l'attention de Afonso Henriques en 1130 et arriva à le convaincre de lui céder le terrain pour bâtir le monastère. En 1135, il partit à Pise, où demeurait le pape Innocent II, pour le prier d'étendre sa protection sur Santa Cruz. Il obtint également l'exemption épiscopale, car des conflits avaient surgi entre le monastère et l'évêché en 1134. Au retour de ce voyage à la recherche d'alliances, il séjourna à Avignon, où il affilia spirituellement la canonique de Coïmbre à Saint-Ruf d'Avignon<sup>46</sup>.

Il est possible que Peculiar ait été d'origine française. Pour le moins, il a suivi une formation scolaire à Paris. Il accompagna Telo à Pise et Avignon (il est à nouveau à Saint-Ruf en 1139) et il fut élu évêque de Porto en 1136 et archevêque de Braga en 1138. Bien que ne résidant plus à Santa Cruz, il ne cessa jamais de travailler pour le monastère et pour l'ordre<sup>47</sup>. Il est allé à Rome pas moins que six fois (en 1139, 1143, 1148, 1153, 1156, 1163) et il s'est également rendu à Compostelle, comme archevêque de Braga<sup>48</sup>.

Dom Teotónio est allé à Jérusalem deux fois. Il se préparait à partir de nouveau pour rejoindre les chanoines du Saint-Sépulcre en 1130, au moment où Telo et Peculiar l'invitèrent à participer à la fondation canoniale. Par la suite, il ne quitta plus Coïmbre, mais il entretint une relation épistolaire avec Bernard de Clairvaux, que Telo et Peculiar avaient rencontré à Pise. Celui-ci lui fit parvenir une crosse, apportée à Coïmbre par un groupe de moines cisterciens, comme signe de son respect et de l'établissement d'une amitié éternelle entre Santa Cruz et Clairvaux<sup>49</sup>.

Enfin, Afonso Henriques avait hérité de son père des liens privilégiés avec Cluny et la Bourgogne.

En plus du Saint Siège et de Saint-Ruf, Santa Cruz maintenait des relations avec la communauté canoniale de Toulouse, l'abbaye de Saint-Pierre de Moissac (qui influença nettement son *scriptorium* et sa production musicale<sup>50</sup>) et l'Auvergne, d'où venait l'architecte Maître Robert, qui travailla au monastère ainsi qu'aux cathédrales de Coïmbre et Lisbonne<sup>51</sup>.

46. CARRIER-BELLEUSE, *Liste des abbayes...* p. 9 ; GOMES, *In limine conscriptionis...* p. 159 ; MARTINS, *O mosteiro de Santa Cruz...* p. 26-30 ; MATTOSO, *D. Afonso Henriques...* p. 123-124 ; ROCHA, *idem*, p. 193 et sq. ; VEYRENCHÉ, « Saint-Ruf... » p. 32.

47. La vague d'adhésions dans le nord-ouest portugais dont je parlais plus haut s'explique aussi par le fait que cette aire est comprise dans les limites de ces diocèses et donc sous l'influence de Peculiar.

48. GOMES, *In limine conscriptionis...* p. 151-152.

49. GOMES, *In limine conscriptionis...* p. 147.

50. CORBIN, *Essai sur la musique...* p. 223 ; GOMES, *In limine conscriptionis...* p. 234.

51. ALMEIDA, *O Românico...* p. 71, 131-132 ; GOMES, *In limine conscriptionis...* p. 115 ; MARTINS, *O mosteiro de Santa Cruz...* p. 141-142.

### Santa Cruz : un système de coordonnées de son discours architectural

Empruntant un peu à l'analyse du discours – autour du concept d'intertextualité – et aux catégories de la critique textuelle, je propose d'essayer d'établir une hiérarchie des références, en les voyant comme « textes » architecturaux présents dans le discours cruzien, et d'identifier quelques propriétés récurrentes (plus que de simples « citations »), liées directement ou indirectement au thème de la ville et de la fortification, qu'on retrouve dans les œuvres liées à Santa Cruz.

Partons des *archétypes*. À l'image de la critique philologique, on peut les définir comme des entités référentielles, idéales (« le paradis ») ou disparues (« le temple de Salomon »), mais possédant une autorité reconnue collectivement. Les archétypes cruziens sont d'abord ceux du XII<sup>e</sup> siècle, au Portugal et dans le monde : la Jérusalem céleste, la tour et le chemin<sup>52</sup>.

52. NORBERG-SCHULZ, *La signification...* p. 150-153.

La Jérusalem céleste, qui succède et continue l'Eden et le Temple, est aussi, d'après saint Augustin, une image de l'Église comme rempart des fidèles. L'époque romane aspire à la réalisation de la *civitas Dei*. On a déjà vu comment l'architecture portugaise du XII<sup>e</sup> siècle se focalise sur cette représentation urbaine. Sa description vétérotestamentaire (Ézéchiél, 40-48) et néotestamentaire (Apocalypse, 21, 9-27) la désigne comme urbaine, entourée de murs, de plan orthogonal et carrée, orientée selon les points cardinaux, avec des portes multiples (trois sur chaque côté) et comme la maison de l'Agneau. Augustin ajoute qu'elle est une *alternative* à la ville des hommes.

La tour devient à l'époque romane un élément formel de première importance, comme elle ne l'avait jamais été auparavant. Fortification et *axis mundi*, liée au pouvoir terrestre et à la proximité du ciel, la tour est signe de visibilité (qu'on voit à distance mais aussi d'où l'on voit plus loin). Elle évoque un mouvement d'ascension, par la gradation de ses ouvertures qui se multiplient et agrandissent au fur et à mesure qu'on monte, et par ses volumes stéréométriques (la pyramide que surmonte le volume polygonal, appuyé sur un parallélépipède, par exemple).

À ce paradigme du mouvement vertical, on peut opposer le chemin, comme ligne reflétant un parcours, la recherche d'un but, mais aussi comme réseau structurant l'espace, dans un monde conçu en tant que système de sanctuaires reliés par des routes, les chemins de pèlerinage<sup>53</sup>, et fonctionnant comme synecdoque de cet

## Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...

idéogramme de l'univers, qui (comme on a vu plus haut) devient intercommunicant.

Ensuite, on peut parler des *prototypes*, des exemples concrets, aux qualités novatrices et/ou paradigmatiques, comme constituant un texte exemplaire. Ces prototypes sont quelquefois méconnus et idéalisés. Ainsi, le Panthéon de Rome devient une sorte d'archétype diffus de l'édifice rond à coupole. Dans ce cas, en prenant les références qu'on a établies pour Santa Cruz, il est possible d'être plus spécifique.

Commençons par le Saint Sépulcre, le *locus* original de la Sainte Croix, qui a été visité par deux des trois fondateurs cruziens. C'est le but d'une route de pèlerinage, qui est, aux temps bibliques, au moins idéalement hors de la ville (et certainement en contrebas). Il reçoit au XII<sup>e</sup> siècle une façade en arcatures, flanquée d'une imposante tour unique, également massive et percée d'ouvertures.

Le parti architectural caractéristique du roman italien, encore épris des traditions romaine et byzantine, n'est pas souvent repris au-delà des Alpes. Néanmoins, deux de ses thèmes ont une grande influence : l'articulation plastique des murs par des arcatures, et les *campaniles* isolés, uniques, utilisant eux aussi l'arcature archétypale<sup>54</sup>. Certes, au Latran, première église de la chrétienté, résidence papale et siège de plusieurs conciles, et au Vatican, basilique du tombeau de saint Pierre, on trouvait des ensembles hétérogènes et dominés par des bâtiments paléochrétiens. Toutefois, ces deux édifices symboliques se trouvaient hors du centre de la ville. Le Latran touchait au mur d'Aurélien et le Vatican était nettement hors les murs. À Pise, au moment de la visite de Telo et Peculiar en 1135, la cathédrale était également en dehors de l'enceinte. Il lui manquait encore son clocher et son baptistère et la façade actuelle n'était probablement pas construite, mais le traitement des murs par les arcatures était sûrement déjà en place<sup>55</sup>.

Le troisième des lieux cardinaux des pèlerinages médiévaux, Saint-Jacques de Compostelle, est un modèle certain des cathédrales portugaises. Néanmoins, l'édifice ne semble pas avoir laissé grand trace sur l'architecture cruzienne. Peut-être est-ce précisément sa proximité et son influence – ou, bien au contraire, sa rivalité avec Braga – qui le rendait moins attirant. En effet, Santa Cruz semble avoir recherché une architecture *opposée* à ce plan basilical aux tours dédoublées, plutôt clunisien, qui trônait sur la ville.

La plupart des relations, et donc des références cruziennes, viennent de France. En plus d'avoir pris comme modèle la communauté avignonnaise, c'est en France que les chanoines portugais faisaient leurs études universitaires<sup>56</sup>, et c'est de France qu'arrivaient les

53. Bien sûr, le pèlerin ne faisait que prendre les meilleures routes, les plus directes, les plus sûres, celles qui reliaient des lieux où il pourrait trouver de l'aide (les villes, les grands monastères). Mais son passage aidait à maintenir les routes, à les rendre plus sûres, à faire prospérer les villes, en créant un système interagissant (TRÉVILLE (Henri), « Autour d'une variante du chemin de Saint-Jacques de Toulouse vers le Haut Comminges », in : *Le pèlerinage...* p. 102). Cela ne veut pas dire, de toute façon, que les « routes de pèlerinage » soient une entité fictive, soit parce que leur présence servait à attirer la création d'instituts pieux ou caritatifs, en *spécialisant* cet itinéraire, soit par l'existence de guides écrits pour les pèlerins (plusieurs de ces guides ont été rassemblés dans le *Codex Calixtinus*) qui créaient l'image au sens érudit. Enfin, la toponomastique démontre l'attribution locale de ce sens aux voies : BABY (François), « Toponomastique du pèlerinage en Languedoc », in : *Le pèlerinage...* p. 61-66.

54. NORBERG-SCHULZ, *La signification...* p. 156, 171-173.

55. *Ibid.*, p. 173-177.

56. À Paris et Montpellier, beaucoup plus qu'à Bologne (CORBIN, *Essai sur la musique...* p. 94) ; Saint-Ruf avait un collège à Montpellier, au moins vers 1364 (VERGER, « Les chanoines et les universités... »



mouvements monastiques les plus importants de l'époque romane, qui étaient imités et qui représentaient une position envers laquelle il fallait marquer une différence.

En arrivant à Paris, venant du sud, dans les années avant 1131, Dom Peculiar aurait trouvé deux abbayes *extra-muros*, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Victor, qui exhibaient toutes les deux une imposante tour axiale. En plus, dans le cas de Saint-Victor, c'était une institution canonique régulière, aussi affiliée à Saint-Ruf. Saint-Victor, lieu d'un important essor culturel<sup>57</sup>, était alors à son zénith, et Santa Cruz possédait plusieurs œuvres des maîtres victorins dans sa bibliothèque<sup>58</sup>.

De la Bourgogne venaient, bien sûr, les deux grands mouvements du monachisme roman et les plus universellement répandus : Cluny, qui avait préparé et conduit le renouveau grégorien, et Cîteaux, qui en a été son reflet le plus achevé. Santa Cruz se trouve un peu entre les deux, au moins chronologiquement, puisqu'au Portugal l'influence clunisienne la précédait, et que les cisterciens sont arrivés après sa fondation. Mais elle est plus solidaire de Cîteaux, avec qui, en faisant partie de cette « seconde vague » de grégorianisation, elle partageait la division de territoires et de missions qui avait été consacrée au traité liégeois. Si l'abbaye de Cluny ou le plan-type cistercien, qui voyait le jour au moment même de la construction de Santa Cruz et l'établissement de liens personnels entre les fondateurs et saint Bernard<sup>59</sup>, ne sont pas des modèles absolus pour les Cruziens, ceux-ci leur ont pourtant beaucoup emprunté.

De Cîteaux, Santa Cruz retient la qualité compacte, unifiée, géométrique, des édifices monastiques – mais pas son plan organique précis. Cet emprunt est évident si l'on tient compte de l'absence d'autres sources d'une pratique de composition comparable dans le panorama portugais.

De Cluny II (la troisième église abbatiale, commencée en 1088 et en construction bien au-delà de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, serait difficilement susceptible d'influencer Santa Cruz) outre l'aspect d'église-forteresse (non reprise dans Cluny III)<sup>60</sup>, les Cruziens se font écho d'un dispositif architectural spécifique : la galilée, c'est-à-dire une avant-nef à plusieurs étages. Il y a généralement deux niveaux : en bas, le narthex-atrium lié (par son nom même de « galilée ») à l'entrée au ciel et la Résurrection, et en haut la tribune-chapelle pour le service des défunts. Ce massif occidental, qu'on retrouve dans plusieurs églises clunisiennes ou sous son influence, est associé ou couronné de tours dédoublées. Quand ces tours n'existent pas, le massif occidental constitue fréquemment lui-même un massif turriforme, et dans d'autres exemples une tour-porche<sup>61</sup>. On en trouve deux bonnes illustrations parmi bien

57. Sur les relations entre Saint-Ruf et Saint-Victor lire : DEREINE, « Saint-Ruf et ses coutumes... » p. 182 ; LEBRIGAND, « Origines et première diffusion... » p. 176.

58. GOMES, *In limine conscriptionis...* p. 206.

59. Le plan-type cistercien est celui de Clairvaux, de 1135 (DIMIER, PORCHER, *L'Art cistercien...* p. 65), après le chapitre général de 1134, qui en définit la philosophie (CORBIN, *Essai sur la musique...* p. 244), et c'est en 1135 que Telo et Peculiar retrouvent saint Bernard à Pise (MATTOSO, *D. Afonso Henriques...* p. 122).

60. NORBERG-SCHULZ, *La signification...* p.165-166.

61. KRÜGER, « La galilée clunisienne... » *passim*.

## Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...

d'autres, toutes les deux du XII<sup>e</sup> siècle, aux confins est et ouest de la Bourgogne, à savoir aux abbayes de Romainmôtier (canton de Vaud, en Suisse) pour le premier cas, et de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire, Loiret) (fig. 4) pour le second. Ces deux bâtiments représentent aussi deux paradigmes, l'un à l'aspect fermé et massif, plutôt militaire, et l'autre montrant une tour de plan carré, ouverte par trois arcs sur chaque côté, comme une figuration de la Jérusalem céleste.



*Fig. 4 : abbaye de Fleury, à Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) : la tour-porche (cl. Gerhard Wagner).*

62. CONANT, *Carolingian and romanesque architecture...* p. 92.

On trouve également des exemples contemporains de cette dichotomie en Auvergne. L'abbaye Saint-Léger d'Ébreuil (Allier) suit de près la formule de Fleury<sup>62</sup>, et l'abbaye Saint-Pierre et Saint-Caprais de Mozac (Puy-de-Dôme) se pare de crénelures et avait une tour-porche d'aspect militaire, ressemblant à un donjon à l'intérieur de ses remparts, comme on peut le voir sur un dessin de Guillaume Revel (c. 1450) avant les destructions causées par des tremblements de terre au xv<sup>e</sup> siècle.

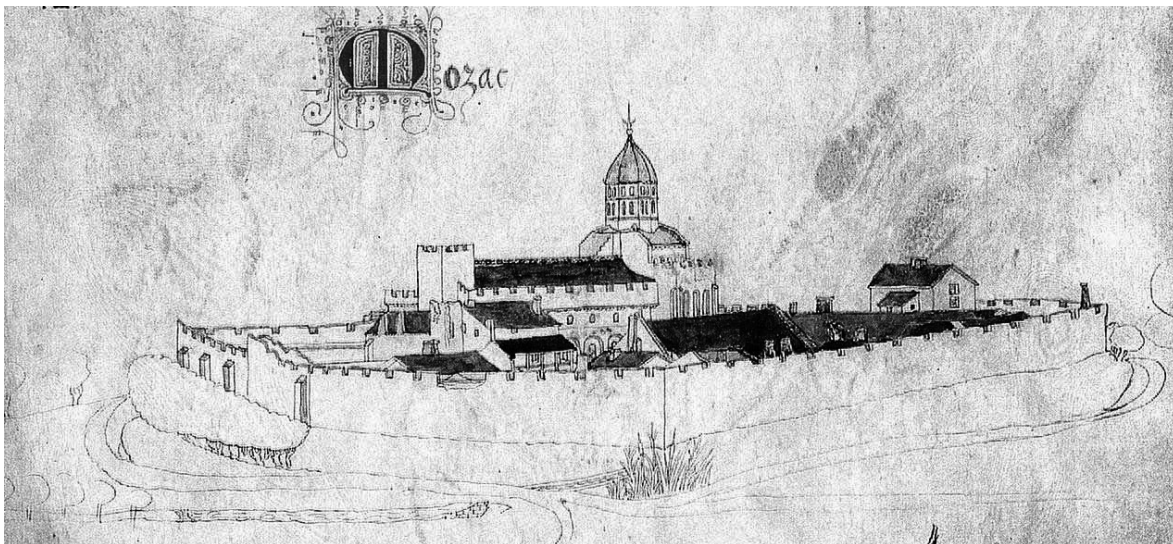


Fig. 5 : abbaye Saint-Pierre et Saint-Caprais de Mozac (Puy-de-Dôme) : la tour-porche comme donjon (dessin de Guillaume Revel, c. 1450).

63. *Idem*, p. 150.

Les tours-porches sont rares en Provence, mais la cathédrale d'Avignon en est précisément un exemple<sup>63</sup>. Sur le rocher des Doms, cette tour massive est aussi un donjon symbolique de la ville, qu'on apercevait de loin en arrivant. De près, dans une aire alors peu édifiée, Notre-Dame-des-Doms s'affirmait comme un ensemble isolé, de pair avec le palais du *podestat* (situation que le palais des papes a maintenu). *Extra-muros*, sur la route vers le sud, se trouve le monastère de Saint-Ruf, si important dans l'histoire de Santa Cruz. Malheureusement, on n'y trouve plus aujourd'hui que des fragments du chevet de l'église. On aperçoit encore un mur d'enceinte et une tour attachée aux ruines du chevet, mais tous ces éléments sont plus tardifs<sup>64</sup>. Pourtant, comme on connaît la collaboration artistique entre le chapitre et le monastère, et qu'on sait que la cathédrale (c. 1150) est plus récente que les bâtiments romans rufiniens originaux, il est possible que le parti architectural du siège épiscopal ait suivi celui de la canoniale, dont l'ordre était en pleine expansion depuis la décennie de 1080. La singularité de la tour-porche avignonnaise s'explique donc peut-être par l'originalité des choix des chanoines de Saint-Ruf<sup>65</sup>.

64. HARTMANN-VIRNICH (Andreas), « L'ancienne abbatale de Saint-Ruf près d'Avignon », in : *L'abbaye de Saint-Ruf...* p. 36-37.

65. *Idem*, p. 36 ; LEBRI-GAND, « Origines et première diffusion... » p. 170.

## Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...



Fig. 6 : Avignon (dessin de Martelange, 1608)  
(BnF, département estampes et photographie, réserve UB-9-boîte ft 4).

En passant à Montpellier, Dom Telo n'avait pas pu manquer d'étudier la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Maguelone<sup>66</sup>, chapitre canonial exemplaire de régularité, probablement dès 1095, et qui suivait des observances toutes proches des principes développés à Saint-Ruf<sup>67</sup>. L'implantation de la cathédrale, bloc massif et vertical<sup>68</sup>, avec ses dépendances canoniales autour d'un cloître formalisé et rectangulaire<sup>69</sup>, et son enceinte dans une île en face du bourg de Villeneuve-lès-Maguelone, ne pouvait que frapper le visiteur (fig. 7).



Fig. 7 : cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Maguelone : extérieur massif (cl. Séraphin-Médéric Mieusement) et tribune intérieure (cl. Jochen Jahnke).

66. La ressemblance de Santa Cruz avec Maguelone avait déjà été suggérée par Armando Alberto Martins (MARTINS, *O mosteiro de Santa Cruz...* p. 142).

67. BECQUET (Jean), « L'évolution des chapitres cathédraux : régularisations et sécularisations », in : *Le monde des chanoines...* p. 26 ; DEREINE, « Chanoines... » col. 379.

68. Maguelone a reçu deux tours occidentales si proches qu'elles ont dû former un volume presque unique, mais elles ont été ajoutées au XIII<sup>e</sup> siècle. Pourtant, la nef si haute, sans bas côtés, aurait eu ce caractère turriforme en soi-même, et la présence de la tribune suggérerait en outre une galilée.

69. Ce qui est rare dans les constructions canoniales des chapitres cathédraux de l'époque. ESQUIEU (Yves), « Les constructions canoniales des chapitres cathédraux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen du temps de la réforme grégorienne », in : *Le monde des chanoines...* p. 161.

70. TRÉVILLE, « Autour d'une variante... » p. 107-108.

71. C'était en plus un chemin le long duquel des communautés canoniales augustinnes ont joué un rôle important (DEREINE, « Chanoines... » col. 386 ; TRÉVILLE, *idem*, p. 107-109).

72. DEREINE, « Chanoines... » col. 379.

73. BABY, « Toponomastique... » p. 64-65 ; TRÉVILLE, *idem*, p. 104.

74. CONANT, *Carolingian and romanesque architecture...* p. 178.

En arrivant à Toulouse, la position de la basilique Saint-Sernin, à l'extérieur de la cité, gardant sa distance avec le fleuve, est tout à fait identique à celle de Santa Cruz à Coïmbre. Cette église était desservie à la fin du XI<sup>e</sup> siècle par des chanoines augustins, après avoir été clunisienne<sup>70</sup>. Saint-Sernin n'était pas, bien sûr, achevée en 1135, et son plan définitif de grande église de pèlerinage à la façon de Compostelle ne ressemble pas à celui de Santa Cruz, mais son image à l'époque était sans doute celle d'un grand temple couronné d'un clocher à trois niveaux, couvert d'arcs en plein cintre.

À Toulouse aboutissaient plusieurs routes de pèlerinage, notamment celle qui traversait les Pyrénées en passant par Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), un des chemins les plus probables pour les voyageurs en provenance du Portugal<sup>71</sup>. À Comminges, où un autre chapitre suivait la réforme canoniale<sup>72</sup>, le voyageur était reçu au XII<sup>e</sup> par l'imposante et massive tour-porche de la cathédrale. En sortant de Toulouse par le nord, dans la direction de la Bourgogne<sup>73</sup>, on trouvait l'abbaye clunisienne de Saint-Pierre de Moissac (Tarn-et-Garonne) (fig. 8) avec un autre exemple d'église précédée d'une tour-porche, plutôt militaire aussi, avec dans ce cas-là un exercice de superposition de volumes en retrait, typique du roman languedocien<sup>74</sup>.



Fig. 8 : abbaye Saint-Pierre de Moissac : la tour-porche en volumes en retrait (cl. Bertrand Bouret).

# Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...

## Santa Cruz et le discours architectural cruzien

Le monastère de Santa Cruz a été la première, mais aussi la plus grande et la plus sophistiquée des maisons de chanoines réguliers au Portugal. C'est pourquoi il est parfaitement légitime de le prendre comme le *type* le plus achevé de l'architecture cruzienne, comme une forme textuelle spécifique, une espèce de « prototype interne », qui a été approprié, fixé (et répété) comme un *stéréotype*, de façon plus ou moins complète, en chaque *énoncé*, chaque séquence de signes formels exprimant une pensée architecturale qui se réalise individuellement dans les différents édifices.

La ville de Coïmbre au XII<sup>e</sup> siècle occupait le sommet et le versant ouest de la colline de l'*Alcaçova* (Alcazaba) surplombant le fleuve Mondego, qui court ici dans le sens sud-nord. À cette époque, le fleuve s'ouvrait dans un vaste estuaire qui rendait Coïmbre accessible aux vaisseaux arrivant de la mer, en même temps qu'il était navigable vers l'hinterland du centre du Portugal. En reliant le nord et le sud comme route principale et presque unique, artère de commerce et du pèlerinage à Compostelle, une voie d'origine romaine y croisait le Mondego et longeait le fleuve entre la rive et la colline. La ville haute était encerclée d'un mur parsemé de tours et couronnée de l'alcazaba arabe, devenue résidence comtale puis royale. Le long de la route et du Mondego, des faubourgs se développaient, en concentrant des communautés de commerçants et ouvriers, mais aussi de communautés juives et mozarabes<sup>75</sup>.

Santa Cruz choisit de se placer au nord de la ville, mais à ses portes, en contrebas, sur la route et dans ses faubourgs. Face au dessin quasi-elliptique, organique, de la cité murillée, le monastère opposait un ensemble rectangulaire, orthogonal et orienté selon les points cardinaux<sup>76</sup>. Il constituait lui-même une ville fortifiée. Dans la *Vita Tellonis*, significativement, on décrit la construction du couvent par Telo sans aucune référence à son église, mais plutôt comme « *murum in circuitu cenobii construendo, turres in excelso erigendo*<sup>77</sup> », soulignant l'enceinte et les tours comme ses signes identitaires. Santa Cruz séparait aussi les faubourgs, la route et le fleuve, à l'ouest, et une vallée agricole, à l'est, entourant la ville haute, qui lui appartenait. Vers ces deux côtés, dans les angles diamétralement opposés, cette muraille avait deux tours en saillie, plus importantes que les autres, que l'on connaît un peu mieux. Au nord-est, une tour seigneuriale, massive et fermée, tout à fait identique aux tours militaires portugaises – un « mot » d'autant plus reconnaissable qu'il prétend transmettre un message pratique, de

75. GOMES, *In limine conscriptionis...* p. 86-88, 113 ; MARTINS, *O mosteiro de Santa Cruz...* p. 32 et sq. ; MATTOSO, *D. Afonso Henriques...* p. 113.

76. Des caractéristiques de la Jérusalem céleste ; la ville sainte est aussi invoquée dans la chronique cruzienne de la fondation du monastère (MATTOSO, *D. Afonso Henriques...* p. 120).

77. MARTINS, *O mosteiro de Santa Cruz...* p. 176 ; REAL, « A organização do espaço... » p. 124. Il faut aussi signaler une autre syntonie remarquable avec Maguelone : dans la « Vieille chronique » de Maguelone on lit à propos de la restauration du chapitre que l'évêque Arnaud (1030-1060) « fonda des tours et de toutes parts fit des murs ». (ESQUIEU, « Les constructions canoniales... » p. 153).

78. GOMES, *In limine...* p. 167.

79. La dualité entre prieur et communauté est reflétée aussi sur les sceaux de Santa Cruz (qu'elle utilisait au moins dès 1202), celui du prieur représentant sa silhouette, comme individu et seigneur, celui de l'ensemble des chanoines montrant l'Agneau (GOMES, *In limine conscriptionis...*

p. 858) – ce qui fait que la galilée peut devenir aussi la résidence de l'Agneau, comme la Cité de Dieu.

juridiction et de pouvoir terrestre. Au sud-ouest, une tour-porche devant l'église qui ouvrait vers la ville, les faubourgs et la route. La tour nord-est, qui a subsisté jusqu'au xx<sup>e</sup> siècle, s'est écroulée en 1935, mais il en reste des photos. C'était la résidence des prieurs de Santa Cruz, qui accordaient à ce « donjon » un rôle de logis seigneurial<sup>78</sup>. La tour-porche, son élément plus original, abritait une galilée avec au rez-de-chaussée la nécropole royale et au premier étage une tribune, chapelle et chœur occidental pour la communauté canoniale<sup>79</sup>. Quant à son aspect précis, cette tour, refaçonée comme tout le monastère au début du xvi<sup>e</sup> siècle, se prête à des doutes et interprétations (fig. 9).



Fig. 9 : la cathédrale de Coïmbre (cl. NielsF) et la façade actuelle de Santa Cruz (cl. Carlos Luís da Cruz).

80. On a déjà vu qu'il travailla aussi sur la cathédrale de Lisbonne, mais celle de Coïmbre – si différente de la plupart des cathédrales portugaises (lire la note 26), et probablement parce qu'elle est faite après Santa Cruz et sous la direction très personnalisée (ALMEIDA, *O Românico...* p. 68, 71, 132) d'un évêque, Dom Miguel Salomão (1162-1176), qui avait été chanoine à Santa Cruz (GOMES, *In limine...* p. 141, MARTINS, *O mosteiro...* p. 267-71) – semble davantage pouvoir nous renseigner sur le monastère de Santa Cruz.

En tout cas, on dispose de quelques éléments sûrs sur la tour-porche romane. On connaît son plan, à trois vaisseaux et quatre travées, et on sait que cette modulation spatiale se traduisait par l'articulation en arcs des murs, sur la face intérieure, où ils ont été retrouvés sous le plâtre et mis au jour (fig. 10).

On accepte aussi deux théories pour interpréter ce monument. Maître Robert, l'architecte auvergnat de la cathédrale de Coïmbre, serait aussi l'auteur de Santa Cruz, ce qui permet de faire des rapprochements entre les deux édifices<sup>80</sup>. Et la reconstruction du xvi<sup>e</sup> siècle aurait réutilisé les murs extérieurs et largement conservé la structure globale de l'avant-nef<sup>81</sup>. Ces données ont conduit à conclure que l'aspect extérieur de cette tour-porche montrait

## Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...

des surfaces en saillie et en recul, ce qui donnait à la façade une organisation tripartite, proche de celle de la cathédrale et en accord avec le plan, mais aussi que le couronnement était peut-être constitué par une décomposition en volumes en retrait à partir du deuxième niveau<sup>82</sup>. À mon avis, en suivant trop – ou trop strictement – l'hypothèse de reconstitution de la cathédrale à l'identique, on a présenté la tour-porche de Santa Cruz comme excessivement fermée. Bien sûr, cette hypothèse suit la théorie « défensive », mais on sait que les chanoines, Telo en tête, se méfiaient de la réelle efficacité des défenses du monastère<sup>83</sup>, et il me semble probable qu'à l'extérieur, comme à l'intérieur, les travées de la façade avaient des arcs, bien qu'aveugles ou percés seulement de petites ouvertures. Cela rapprocherait cette tour des prototypes internationaux et de l'archétype de la Jérusalem céleste<sup>84</sup> : le plan carré à trois travées sur chaque côté<sup>85</sup>, les trois arcs / « portes » vers chaque point cardinal.

Il est aussi intéressant de vérifier ailleurs la représentation cruzienne de la Cité de Dieu. Dans un homélaire sorti du *scriptorium* de Santa Cruz, de 1139, une enluminure la montre de façon très abstraite, en trois niveaux horizontaux, le Christ en majesté en bas et des arcatures, symbolisant les douze portes de la ville sainte aux deux niveaux supérieurs<sup>86</sup>. En acceptant l'existence de trois étages à la tour-porche cruzienne, et en sachant que son portail originel s'appelait « de la majesté », il est séduisant de voir une affinité entre ces deux configurations<sup>87</sup>.

81. CRAVEIRO, « O labirinto das formas... » p. 20-21, GONÇALVES, « O narthex... » *passim*.

82. Probablement un prisme octogonal surplombé d'une pyramide (CRAVEIRO, « O labirinto... » p. 20), comme Moissac et São Vicente de Fora.

83. GONÇALVES, « O narthex... » p. 18-19 ; MARTINS, *O mosteiro de Santa Cruz...* p. 143 ; REAL, « A organização... » p. 126.

84. Et cela rendrait plus claire l'opposition dialectique entre les deux tours principales.

85. La façade originale du monastère cachait la quatrième travée, ne laissant en saillie que les trois premières.

86. ALMEIDA, *O Românico...* p. 170.

87. À mon avis, la façade occidentale de la cathédrale de Coïmbre peut également être lue comme une représentation abstraite d'une tour centrale d'entrée, percée par de grandes ouvertures en arc dans tous les niveaux, dominant une courtine murillée contenant des tourelles secondaires (les contreforts d'angle).



Fig. 10 : monastère de Santa Cruz : traces des arcatures romanes de la tour-porche (cl. José Augusto Leitão).



Du *type* accompli à Santa Cruz, on peut donc extraire un *stéréotype* cruzien, en gardant ses propriétés structurales. Ville alternative à celle du siècle, elle en partageait les signes urbains (qui à cette époque étaient essentiellement le vocabulaire et la grammaire de l'architecture militaire : murs, tours /donjon, portes), mais elle s'y opposait en étant, littéralement, *régulière* (plan carré, orthogonalité, orientation astronomique). La relation entre ces deux villes se faisait par confrontation visuelle et sur l'axe d'un chemin (quelquefois doublé par la présence d'un fleuve). Finalement, en stéréotype parfait, la double nature de l'ensemble canonial, entre les hommes et le ciel, entre la ville et la campagne, pouvait s'exprimer par la duplication du « donjon » avec la tour militaire massive (image seigneuriale) et la tour-porche articulée (idéogramme de la Jérusalem céleste), placées en positions extrêmes dans le monastère et tournées respectivement vers « les champs » / « le lointain » et « la ville » / « le chemin » / « la proximité ».



Fig. 11 : Coïmbre et Santa Cruz aujourd'hui (©2012 Google, ©2012 TeleAtlas et ©2012 MapLink TeleAtlas), et le stéréotype cruzien (infographie I.S.)

La validité de ce *stéréotype* se vérifie par l'occurrence de plusieurs de ses éléments et propriétés dans d'autres *énoncés*, d'autres monastères cruziens. En revanche, on ne les trouve pas sur les édifices bâtis par d'autres institutions portugaises. On trouve notamment ce stéréotype dans un tout petit monastère, Santa Maria de Vila Nova de Muía, monastère rural qui n'a jamais été très prospère, mais qui s'est appliqué à en donner une version *in minimis*, un *microtype* (fig. 12). À Muía, bien qu'on se trouve loin de toute agglomération (c'est un couvent de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, qui a repris plus tard, vers 1141, la règle augustinienne

## Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...

et les coutumes cruziennes), le monastère se trouve sur une route sud-nord, qui va à Compostelle<sup>88</sup>. Entre le XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble présente un plan carré, sensiblement orthogonal, autour du cloître, avec l'église au sud<sup>89</sup>, qui s'ouvre sur le chemin, et une tour seigneuriale imposante à l'angle opposé, tournée vers la vallée de champs agricoles. La duplicité des tours qu'on voit aujourd'hui ne correspond pas bien sûr à la période romane. Le clocher attaché à la façade de l'église est du XVI<sup>e</sup> siècle, tout comme la façade elle-même. Les cloches ont dû avoir un autre emplacement. Elles étaient peut-être associées à la façade, et cette façade aurait pu avoir un narthex ou un massif turriforme de maçonnerie, comme on le voit sur d'autres monastères cruziens de la même taille<sup>90</sup>, ce qui serait dans l'esprit du modèle stéréotype (mais là, on tombe dans la spéculation).

88. Le document de 1141, une confirmation de la donation royale du domaine réservé de Muia, qui mentionne pour la première fois la règle de saint Augustin, demande spécifiquement au monastère de maintenir son soutien aux pèlerins (sur Muia, SILVA, *A significação dos espaços privados...* « Annexes », fiche 15).

89. À l'image de Santa Cruz et à l'inverse des prescriptions logiques de l'architecture monastique.

90. Voir note n° 100.

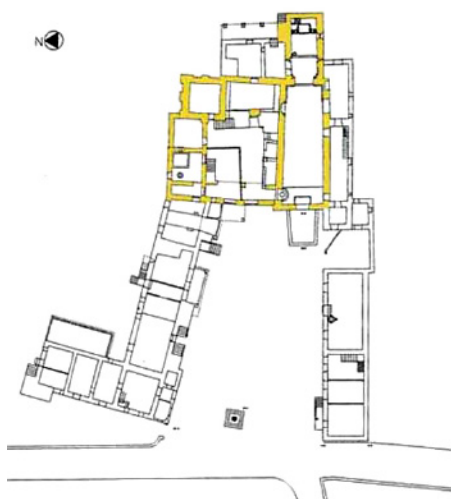


Fig. 12 : le monastère de Santa Maria de Vila Nova de Muia, près de Ponte da Barca (© SIPAD)

Santa Maria de Cárquere<sup>91</sup> (fig. 13) est un autre petit monastère rural devenu cruzien. Bien qu'un peu moins proche du stéréotype, il nous donne aussi une version intéressante du paradigme. On y trouve de nouveau l'église au sud du cloître, qui était déjà formalisée et enveloppé de dépendances bâties en pierre au XII<sup>e</sup> siècle. L'église se tourne vers l'ouest, vers le chemin qui conduisait au chef-lieu, Resende (à peu près à 2 km) et on sait que, avant d'être remaniée au XVI<sup>e</sup> siècle, elle avait un narthex. Du côté est – mais pas à l'angle opposé, se trouvant aussi au sud du cloître – se dresse une tour seigneuriale.

91. MATTOSO, *D. Afonso Henriques...* p. 36-37.



Fig. 13 : le monastère de Santa Maria de Cárquere, près de Resende. (© Dr Akkul, 2010).

Je soulignerai encore la présence de certaines caractéristiques originales du modèle cruzien dans d'autres maisons canoniales.

Avant tout, pour les cas de cette implantation *périurbaine* (plutôt que suburbaine, à cause sa proximité), implantation qu'on ne retrouvera que chez les ordres mendiants un peu plus tard, il existe trois cas exemplaires<sup>92</sup>, dans des maisons fondées *ex nihilo*, aux frontières sud et est, qui étaient alors encore indéfinies. Il s'agit de São Vicente de Fora (Saint-Vincent-hors-les-murs), à Lisbonne ; Santa Cruz de Cortes, à Ciudad Rodrigo (Espagne), et São Vicente de Castelo Mendo (fig. 14).

À Lisbonne, São Vicente a été fondé lors de la reconquête de la ville (1147), en dehors mais en face des remparts arabes, et sur le chemin menant vers le nord (à Coïmbre, à Saint-Jacques-de-Compostelle), sortant d'une des portes orientales de Lisbonne, parallèlement au fleuve Tage. À Ciudad Rodrigo, une communauté de chanoines demande l'aide de Santa Cruz de Coïmbre en 1182<sup>93</sup>. Elle en reprend la dédicace, et s'implante d'une façon identique : la ville fortifiée s'étendait aussi à l'est de la traversée d'un fleuve (l'Águeda), l'édifice canonial s'implante à l'extérieur des remparts, le long de la route parallèle au cours d'eau, allant aussi vers Compostelle.

À Castelo Mendo (fig. 14), une petite ville neuve à quelques 50 km à l'ouest de Ciudad Rodrigo, bâtie pour défendre le domaine portugais sur la région, São Vicente de Lisbonne a à son tour créé une maison cruzienne, hors les murs (la deuxième ligne de muraille qui renfermera le

92. Et au moins six autres sont placés à grande proximité, plutôt suburbains que périurbains, d'agglomérations : São Jorge de Coïmbre, São Martinho de Cedofeita avec Porto, São Pedro de Arganil, São Cucufate de Vila de Frades, São Romão de Seia et Santa Marinha da Costa avec Guimarães – ces deux derniers placés aussi en contact visuel avec les localités, bien qu'éloignés d'elles.

93. GOMES, *In limine conscriptionis...* p. 207 ; MARTINS, *O mosteiro de Santa Cruz...* p. 917 ; ROCHA, « Le rayonnement de l'Ordre de Saint-Ruf dans la Péninsule Ibérique, d'après sa liturgie », in : *Le monde des chanoines...* p. 199.

## Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...

monastère et le faubourg date de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle) et sur la route menant à la porte principale de Castelo Mendo.

Une sorte de version réduite de cette implantation-type peut être vue dans les cas où un bâtiment canonial cohabite avec une résidence royale, comme c'est le cas à Leiria (fig. 15), placée à la tête d'un vaste territoire mis sous la juridiction de Santa Cruz par Afonso Henriques, après l'avoir pris aux maures en 1135<sup>94</sup>. Bien que tous les édifices qu'on y trouve maintenant

soient plus récents, ils reprennent la situation des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles. Dans la citadelle de la ville, les ensembles, voisins mais séparés, de la collégiale de Santa Maria da Pena, de la résidence royale et du donjon militaire, forment un triangle qui est aussi une trinité symbolique<sup>95</sup>.

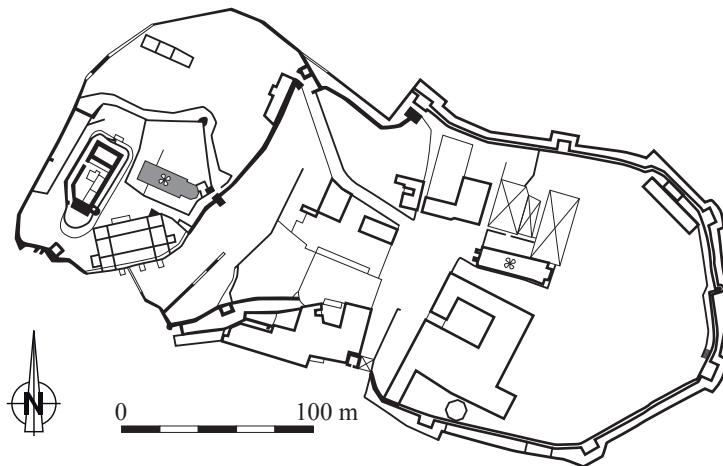


Fig. 15 : Leiria, plan de l'enceinte et de la citadelle (avec collégiale, résidence royale et donjon militaire) © SIPA, infographie A. Dumontet, UMR 6298 ArTèHis).



Fig. 14 : Castelo Mendo : plan de l'enceinte et emplacement du monastère de São Vicente (© SIPA, infographie A. Dumontet, UMR 6298 ArTèHis).

94. GOMES, *In limine conscriptionis...* p. 155 ; MARTINS, *O mosteiro de Santa Cruz...* p. 218-219.

95. On retrouve une résidence royale associée à un monastère à Santa Marinha da Costa, mais on ignore la définition architecturale de la relation de ces deux noyaux. Deux autres collégiales (Santa Maria da Alcáçova et São Martinho de Sintra), toutes proches des alcazabas/châteaux, semblent suivre ce modèle d'« entités séparées en voisinage » dans ses bâtiments, mais leur association aux Cruzis est douteuse.

96. De São Vicente, on connaît le plan par le relevé dressé au moment de la reconstruction intégrale du monastère, à partir de 1580 (REAL, « A organização do espaço... » p. 126).

97. On trouvait au moins des cloîtres orthogonaux à Santa Maria de Cárquere, Santa Maria de Vila Nova de Muia, São Miguel de Vilarinho, São Martinho de Crasto, São Salvador do Freixo et São Pedro de Ferreira.

98. De l'époque romane on ne connaît que la collégiale de Chaves et l'église de São Martinho de Mouros, toutes les deux abritant des communautés de chanoines, mais qui n'étaient pas cruziennes (REAL, « A organização do espaço... » p. 130).

99. En analysant le bâti, je me risquerais à dire qu'il existait possiblement aussi à São Jorge de Coimbre une tour-porche (il est certain qu'il y avait une tour décrite comme militaire dans la documentation. REAL, « A organização do espaço... » p. 124).

100. Il faut signaler également qu'aux monastères de São Martinho de Cedofeita et São Cristóvão de Rio Mau la façade occidentale des églises possède un massif de maçonnerie qu'on dirait turriforme.

Un autre trait, qu'on retrouve rarement dans des monastères non cruziens à cette époque, est la régularité de dessin et de construction des bâtiments annexes aux églises, qui forment des ensembles compacts autour de cloîtres orthogonaux. Ils sont construits en pierre, et l'on y trouve

quelques pièces aux fonctions spécifiques – notamment la salle du chapitre. Outre Santa Cruz et São Vicente de Lisbonne<sup>96</sup>, on trouve à cette époque des cloîtres rectangulaires avec une salle capitulaire (toujours immédiatement à côté de l'église, toujours avec des ouvertures à triple baies) à Santa Maria da Oliveira, São Pedro de Roriz, Santa Marinha da Costa (fig. 16) et São Torcato de Guimarães<sup>97</sup>.

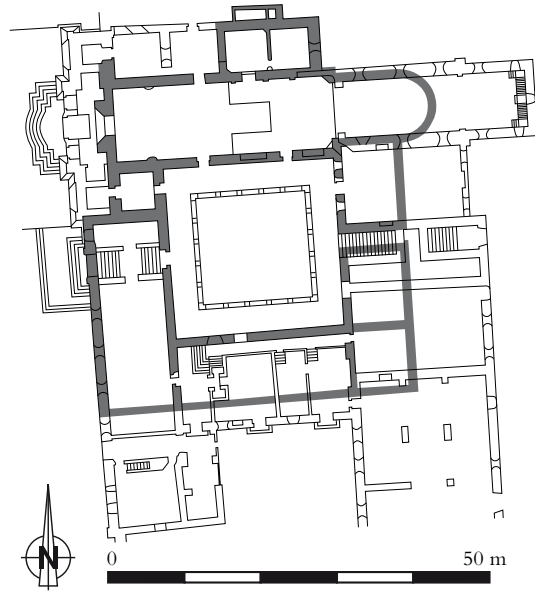


Fig. 16 : Santa Marinha da Costa : plan reconstitué des bâtiments cruziens, d'après les fouilles archéologiques. (© SIPA, DAO A. Dumontet.)

Troisièmement, la construction de tours-porches est presque un monopole des Cruziens<sup>98</sup>. On a déjà parlé de celle de Santa Cruz, mais les documents nous apprennent qu'il en existait à São Vicente de Lisbonne, São Salvador do Banho et Santo Estêvão de Vilela<sup>99</sup>. À São Martinho de Crasto, il existe encore une tour axiale sur l'avant-nef, qui fonctionnait comme entrée du sanctuaire<sup>100</sup> (fig. 17).



Fig. 17 : São Martinho de Crasto (cl. I.S)

## Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...

São Vicente, une des plus importantes canoniques cruziennes, comme on a déjà vu, respectait elle aussi l'implantation et la conception compacte et régulière du stéréotype de l'ordre. C'est aussi le seul cas, avec Santa Cruz, qui nous permet de connaître quelque chose de la configuration de sa tour-porche, car il existe deux dessins du xvi<sup>e</sup> siècle – un dessin anonyme trouvé à l'Université de Leyde et la vue de Lisbonne dans le tome I du *Civitates Orbis Terrarum* (1572) – qui nous montrent le vieux monastère aux traits encore romans<sup>101</sup>. On y voit une tour parallélépipédique à trois niveaux, crénelée et couronnée de volumes en retrait, une version volumétriquement plus simple et au caractère plus militaire que celle de Santa Cruz.

101. REAL, « A organização do espaço... » p. 126.

Je mentionnerai enfin les cas d'édifices cruziens romans où l'on repère la présence d'une tour unique proche de la façade de l'église et simultanément d'un narthex, mais qui ne constituent pas des exemples de tours-porche ou de duplicité de tour-porche / tour seigneuriale. C'est le cas de Santa Marinha da Costa, São Salvador do Freixo (fig. 18) et São Martinho de Mancelos. C'était le cas de São Miguel de Vilarinho et aussi probablement à São Salvador de Bravães et São Torcato de Guimarães.



Fig. 18 : São Salvador de Freixo de Baixo, près d'Amarante : façade, tour et traces du narthex. (© SIPA).

**In terminis : fortifications et métaphores architecturales**

De cette analyse du discours des bâtiments dus aux chanoines réguliers portugais de saint Augustin, en croisant la mentalité et sa signification stylistique romane et les systèmes de références, nationaux et internationaux, spécifiques à l'ordre, et en vérifiant sa présence structurale dans les partis architecturaux de ses édifices, émerge la constatation que la métaphore prédominante est celle d'un axe sémantique urbain-militaire, qui est, à l'époque romane, une implication logique et presque biunivoque.

Car la ville signifie pour les Cruzeiros la ville des hommes, dans laquelle ils exercent leur mission de *cura animarum* et dont ils se séparent mais ne s'éloignent pas, et elle signifie aussi la Cité de Dieu, à laquelle ils aspirent et dont ils reflètent les propriétés. La construction du / d'un royaume de Dieu fait aussi partie de sa vision du processus d'indépendance du Portugal, ce qui les rapproche d'une version épurée et symbolique de l'architecture militaire de la Reconquête, bien plus que d'imiter les conceptions architecturales monastiques qui les précédaient sur le territoire portugais ou les modèles épiscopaux contemporains. Cette volonté ou conscience de différence et d'innovation, est peut-être ce qui les pousse aussi à chercher des références internationales alternatives, canoniales bien sûr, mais pas exclusivement<sup>102</sup>.

À la fin, vérifiées les désinences, son vocabulaire essentiel se réduit à « chemin », « enceinte » et « tour » ; et la syntaxe part et revient à « enceinte et tour *comme* ville » – ou même à la formulation abrégée de « tour (seigneuriale) *comme* château » ou « tour(-porche) *comme* ville ».

102. Pour ces mêmes références, il me serait possible de nommer d'autres parallélismes, mais cela nous éloignerait du thème de ce colloque.

**Bibliographie**

ALMEIDA (Carlos Alberto Ferreira de), *O Românico*, Lisbonne : Presença, 2001. (História da Arte em Portugal, I)

BARROCA (Mário Jorge), *Do castelo da reconquista ao castelo românico (sécs. IX a XII)*, Lisbonne : Comissão Portuguesa de História Militar, 1994.

CARRIER-BELLEUSE (Albert-Ernest), *Liste des abbayes, chapitres, prieurés, églises de l'ordre de Saint-Ruf (Institut de chanoines réguliers de saint Augustin) de Valence en Dauphiné*, Romans : Imprimeries Valentiniennes et Jeanne-d'Arc réunies, 1933.

CONANT (Kenneth John), *Carolingian and Romanesque architecture – 800 to 1200*, Baltimore : Penguin, 1959. (The Pelican History of Art, 13).

CORBIN (Solange), *Essai sur la musique religieuse portugaise au Moyen Âge (1100-1385)*, Paris : Les Belles Lettres, 1952. (Collection portugaise – Institut Français au Portugal, 8).

CRAVEIRO (Maria de Lurdes), « O labirinto das formas e as marcas de poder na fachada de Santa Cruz » [Le labyrinthe des formes et les signes de pouvoir de la façade de la Sainte-Croix de Coïmbre],

## Entre la ville de l'homme et la cité de Dieu...

in : *Igreja de Santa Cruz de Coimbra – história, conservação e restauro da fachada e arco triunfal* [Église de la Sainte-Croix de Coïmbre – histoire, conservation et restauration de la façade et l'arc triomphal], Lisbonne : Ministério da Cultura Português et IPPA, 2001, p. 16-61.

DEREINE (Charles), « Saint-Ruf et ses coutumes du XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », in : *revue bénédictine de critique, d'histoire et de littérature religieuses*, t. LIX, n<sup>o</sup> 1-4, 1949, p. 161-182.

DEREINE (Charles), « Chanoines (des origines au XIII<sup>e</sup> siècle) », in : BAUDRILLART, Alfred (dir.), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. XII, Paris : Librairie Letouzey et Ané, 1953, col. 353-405.

DIMIER (Anselme), PORCHER (Jean), *L'art cistercien – France*, t. I, Paris : Zodiaque, 1962.

FRANZEN (August), *Kleine Kirchengeschichte*, Brisgau : Herder Freiburg, 1988 (lu dans l'édition : *Breve História da Igreja*, Lisbonne : Presença, 1996).

GOMES (Saul António), *In limine conscriptionis – Documentos, chancelaria e cultura no Mosteiro de Santa Cruz de Coimbra (séculos XII a XIV)*, thèse de doctorat en Histoire du Moyen Âge, Coïmbre : Université de Coïmbre, 2000.

GONÇALVES (António Nogueira), « O narthex românico da igreja de Santa Cruz de Coimbra », in : *Petrus Nonius*, t. IV, 1942, p. 3-23.

KRÜGER (Kristina), « La galilée clunisienne », in : *Narthex - art sacré, patrimoine, création*, revue bi-média du service national de la pastorale liturgique et sacramentelle de la conférence des évêques de France, lien: <http://www.narthex.fr/> [consulté à 03-08-2011].

*L'abbaye de Saint-Ruf, d'Avignon à Valence*, actes de la journée d'études « L'abbaye de Saint-Ruf, d'Avignon à Valence » (Valence, 2010), Valence : Service ville d'art et d'histoire de Valence (agglomération Sud Rhône – Alpes) et Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Valence, 2010.

*Le monde des chanoines: XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Toulouse : Privat, 1989. (Cahiers de Fanjeaux, XXIV).

*Le pèlerinage*, Toulouse : Privat, 1980. (Cahiers de Fanjeaux, XV)

MARTINS (Armando Alberto), *O mosteiro de Santa Cruz de Coimbra – sécs. XII-XV. História e Instituição*, thèse de doctorat en Histoire Médiéval, Lisbonne: Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa, 1996.

MATTOSO (José), *D. Afonso Henriques, « Reis de Portugal »*. I, Lisbonne : Círculo de Leitores, Centro de Estudos dos Povos e Culturas de Expressão Portuguesa et Temas e Debates, 2007.

MATTOSO (José), *Le Monachisme ibérique et Cluny - les monastères du diocèse de Porto de l'an mille à 1200*, « Recueil de travaux d'histoire et de philologie », 4<sup>e</sup> série, f. 39, thèse de doctorat en Histoire, Louvain : Publications Universitaires de Louvain, 1968 (lu dans l'édition: « O monaquismo ibérico e Cluny » in : MATTOSO, José, *Obras completas de José Mattoso*, t. XII, Lisbonne : Círculo de Leitores, 2002).

NORBERG-SCHULZ (Christian), *La signification dans l'architecture occidentale*, Bruxelles : Mardaga, 1988.

REAL (Manuel Luís), « A organização do espaço arquitectónico entre os Beneditinos e Agostinhos no séc. XII », in : *Arqueologia*, t. VI, décembre 1982, p. 118-132.

SILVA (Ilídio Jorge), *A significação dos espaços privados nas comunidades cenobíticas – Os Cónegos Regrantes de Santo Agostinho da Congregação de Santa Cruz de Coimbra entre 1527 e 1640 e até 1834* [La signification des espaces privés dans les communautés cénobitiques – les chanoines réguliers de saint Augustin de la congrégation de la Sainte Croix de Coïmbre, de 1527 à 1640 et jusqu'à 1834], mémoire de master en histoire de l'art, Porto : Université de Porto, 1999.





# La question des fortifications des établissements cisterciens (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)

FRANÇOIS BLARY\*

\* Maître de conférences  
en histoire et archéologie  
du Moyen Âge,  
université de Picardie,  
EA 4 284 TRAME,  
associé UMR 8 589  
LAMOP

*L'étude des domaines et des abbayes cisterciennes que nous avons entreprise au sein de l'université de Picardie fournit de nouvelles données concernant la mise en œuvre d'éléments défensifs dans le programme de restructuration architecturale amorcée au début du XIII<sup>e</sup> siècle dans l'ensemble de ces monastères. Si l'on a déjà beaucoup écrit sur les granges cisterciennes – définies dès 1119, comme des exploitations agricoles dépendantes d'une abbaye – on s'est surtout employé à insister sur l'originalité de cette institution fondamentale de l'économie de l'Ordre et sur les espaces qu'elles ont générés. Agissant en contrepoint, cette communication cherche à mettre en lumière un des aspects méconnus des établissements cisterciens : la fortification des structures, oscillant entre symbolique et réelle efficacité défensive.*

*Cet essai n'a d'autre ambition que d'être une mise au point provisoire et de fournir des bases archéologiques renouvelées pour la réflexion étendue à l'ensemble du territoire français. L'examen des faits matériels demeure encore difficile à embrasser de manière globale, compte-tenu des quelque 6 000 à 7 000 granges que l'Ordre a pu générer et de l'état de la recherche pour lesquelles, le recensement, l'identification et même la cartographie restent encore largement à effectuer...*

*Notre analyse s'attache donc plus spécifiquement à quelques exemples du territoire français pour lesquels nous disposons d'études archéologiques. Deux éléments bâtis présents dans les monastères ou les granges cisterciennes retiennent plus particulièrement notre attention : les porteries et les tours adossées aux granges. Cependant, quelques rares cas permettent d'assimiler certains de ces domaines monastiques, voire des monastères eux-mêmes, à de véritables châteaux, en d'autres termes, à des résidences seigneuriales fortifiées. Si le rapprochement avec le contexte géographique et politique permet bien souvent d'en comprendre la cause, l'apparition de la fortification dans les domaines économiques monastiques constitue probablement un marqueur révélateur, jusqu'ici négligé, de l'évolution des mentalités cisterciennes en matière foncière, largement antérieure à la dissolution de leurs terroirs en censives.*

La maladie de bâtir, *morbus aedificandi*, qui touche l'ordre cistercien dénoncée par Pierre le Chantre, théologien scolastique, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, a souvent été considérée par les historiens du XX<sup>e</sup> siècle comme une entreprise cohérente et splendide qui s'est déployée sur l'ensemble de la chrétienté occidentale donnant lieu à de nombreux travaux sur l'art et la spiritualité vantant l'originalité cistercienne. Si – comme il est facile de le constater en parcourant la bibliographie historique cistercienne – la recherche s'est essentiellement consacrée au premier temps de l'Ordre porté par le charisme de Bernard de Clairvaux et d'Étienne Harding, soulignant la régénération spirituelle et l'œuvre rigoureuse soutenue par une architecture à la fois fonctionnelle et puissamment symbolique, force est de constater à l'instar de Robert Fossier ou de Léon Pressouyre que cet idéal des premiers temps s'éloigne fort vite de leurs préoccupations monastiques<sup>1</sup>. Les principes économiques bien connus de l'Ordre, esquissés dès 1119 avec un retour aux valeurs fondamentales du monachisme à savoir pureté évangélique, pauvreté, « sainte ignorance », *contemptus mundi* et mépris du profit s'adaptent rapidement au contexte bien plus qu'ils ne le subissent.

Il faut bien admettre qu'avec l'évolution et l'adaptation nécessaires, l'ordre s'est très vite tourné vers la recherche de la rationalisation, faisant du mieux possible pour la valorisation de leurs monastères et de leurs réseaux de granges. Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, mais surtout aux premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, partout s'édifient ou se réédifient les monastères cisterciens signant ainsi d'une manière ostentatoire et forte la grandeur et la réussite de leur ordre, imprimant sur les terroirs qu'ils gouvernent un façonnage nouveau et durable (fig. 1). Ainsi comme aimait à le rappeler Léon Pressouyre, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les abbés cisterciens se rendaient au chapitre général avec « une suite de valets armés et des chevaux de remonte<sup>2</sup> ».

La défense des biens de la communauté et de leur prospérité n'est pas dépourvue d'une certaine violence. Ainsi pour défendre leur forêt de Commelles, les convers de Chaalis n'hésitent pas à tuer de leurs flèches des intrus à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Dès lors la question de la fortification des domaines ne paraît pas si incongrue à évoquer et pourrait montrer une autre voie que la seule matérialisation symbolique des lieux.

1. FOSSIER « L'économie cistercienne... » p. 53-74 ; PRESSOUYRE, *L'espace cistercien...* L'auteur en profite également pour rendre hommage à ses maîtres disparus et regrettés.

2. PRESSOUYRE, *Le rêve cistercien...* p. 14 et sq.

# La question des fortifications des établissements cisterciens

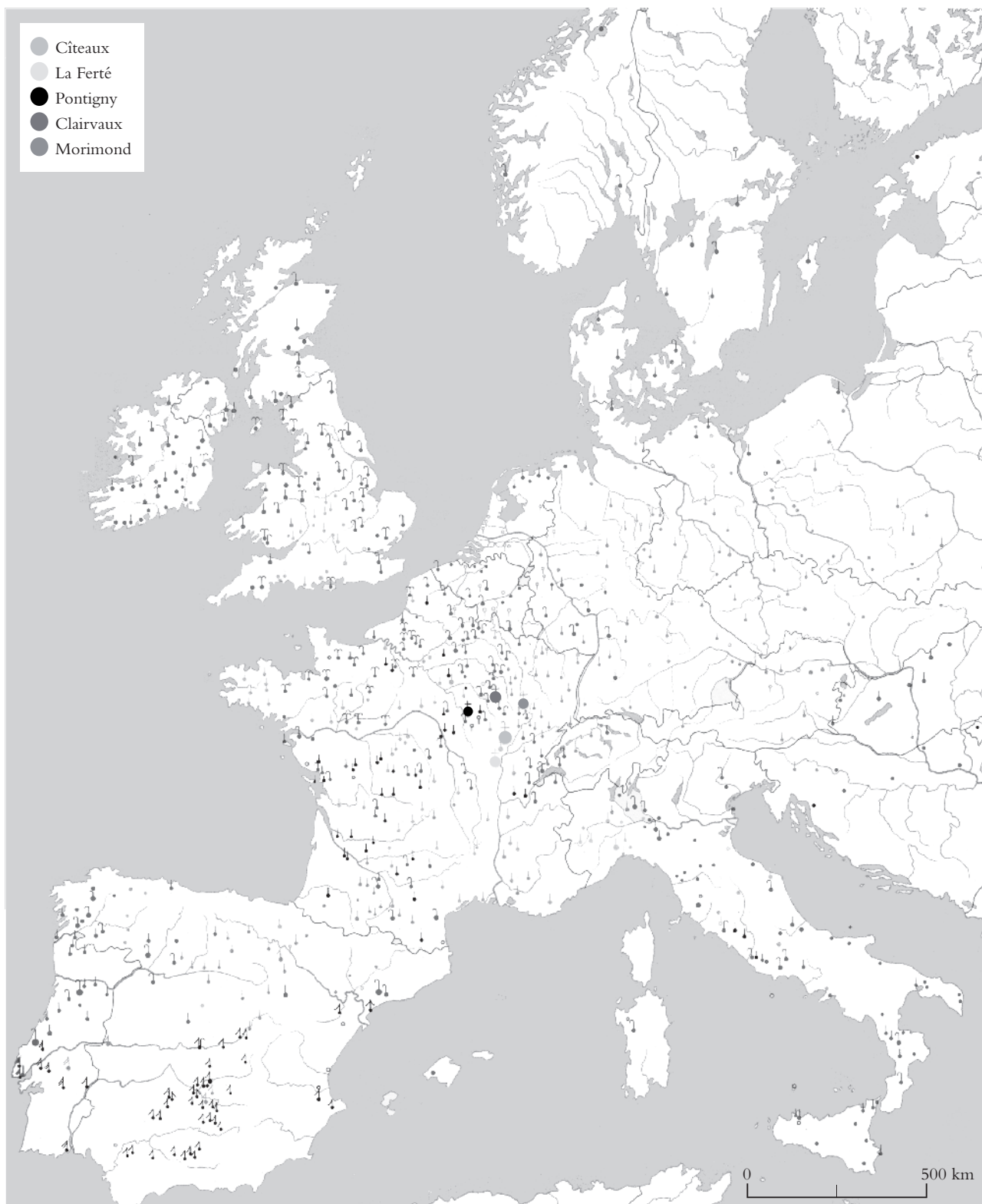


Fig. 1 : carte des monastères cisterciens en Europe créés au Moyen Âge - XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle (dessin Fr.B., d'après F. Van der Meer, 1965).

## Les manifestations de la défense du monastère cistercien : entre dimension symbolique et réalité défensive

L'axe principal de ce colloque consistait à observer les relations entre les châteaux et les prieurés, un second implicite du premier s'attachait à mettre en évidence l'éventuelle adaptation de ces monastères aux techniques militaires ou plus simplement à une fortification des ouvrages. Notre modeste contribution emprunte ce chemin de traverse qui consiste à prendre en considération les éléments de fortification présents dans l'architecture des monastères de l'ordre cistercien et d'y observer les quelques cas de substitution des structures monastiques « traditionnelles » en de véritables châteaux ou maisons fortes<sup>3</sup>. Pour cela, nous avons retenu la fourchette chronologique s'inscrivant entre le début du XIII<sup>e</sup> siècle, période à laquelle les constructions cisterciennes émergent partout en France, et la fin de la période troublée de la guerre de Cent Ans, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

C'est à l'épreuve des faits matériels que nous cherchons des éléments et des repères tangibles pour ce premier examen. L'essai auquel nous nous livrons dans le cadre de ce colloque consiste à prendre appui sur des exemples dont l'étude archéologique a été menée et pour lesquels des données chronologiques ont été établies avec pertinence.

De nombreuses mentions dans les sources écrites peuvent être relevées sur les équipements défensifs à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous ne manquons pas de tels éléments en Picardie, en Champagne et en Île-de-France. Les travaux de recensement de ces mentions sont loin d'avoir été effectués systématiquement. Les travaux d'Hervé Mouillebouche tendent à le faire au moins pour la Bourgogne<sup>4</sup>.

Dans le cas des établissements cisterciens, il convient de distinguer deux entités bien distinctes : le monastère proprement dit et les granges qui en dépendent.

L'implantation des monastères cisterciens est caractérisée par le fait qu'aucun de ceux-ci ne doit être édifié près des châteaux, des villes ou des villages<sup>5</sup>. Au contraire, il est recherché des lieux – du moins en théorie<sup>6</sup> – suffisamment « éloignés de la fréquentation des hommes ». Dans le cas des monastères, la recherche d'un plan type a déjà fait l'objet de nombreuses études qui ont permis d'isoler les différents composants des parties conventuelles et des parties économiques. L'ensemble est contenu dans un espace clos pourvu d'une porte et parfois de poternes donnant accès au monde extérieur. C'est sur ces derniers ouvrages que porte notre attention. Les porteries monastiques ont fait l'objet ces dernières années de quelques travaux archéologiques qui permettent de mieux préciser les choses.

3. Reprenant les définitions données par Michel Bur dans BUR, *La maison forte au Moyen Âge...*

4. Je tiens tout particulièrement à remercier Hervé Mouillebouche pour sa disponibilité, sa patience aussi et pour m'avoir communiqué les mentions relevées dans sa région concernant les établissements cisterciens, abbayes ou granges. MAERTEN, MOUILLEBOUCHE, *L'habitat fortifié en Bourgogne ducale...*

5. Sur ce dernier point, beaucoup de chercheurs ont souligné les exceptions ; voir notamment dans PRESSOUYRE, *Le rêve cistercien...*

6. Voir à ce sujet CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium cisterciensis...*

## La question des fortifications des établissements cisterciens

À l'instar du *claustrum*, les plus anciens règlements monastiques emploient aussi le terme latin dans cette acception pour désigner la barrière – réelle ou fictive – qui doit séparer les religieux du monde : le cloître signifie un mode de vie avant d'impliquer une forme d'architecture. Ainsi, le cloître se voit codifié sous l'impulsion de saint Bernard à partir de 1134 défendant un principe de dépouillement accordant les volumes purs à la simplicité du plan et de l'élévation. Il en découle une fonction de réceptacle de la méditation s'opposant ainsi aux doctrines clunisiennes rivalisant en profusion de décor, de richesse en matériau et par l'ambition du programme iconographique.

C'est en ce sens de barrière symbolique que s'opère au XIII<sup>e</sup> siècle l'édification de la clôture monastique.

### *La porterie : sas entre le monde laïc et la communauté cistercienne*

La question de la porte du monastère n'est que rarement évoquée dans les travaux érudits du XIX<sup>e</sup> et de l'essentiel du XX<sup>e</sup> siècle. Ce point apparaît mineur dans les problématiques du temps se bornant à constater l'évidente rareté des ouvrages défensifs des portes des établissements religieux contrairement aux châteaux du Moyen Âge. Le caractère qui prédomine dans les seigneuries monastiques est bien évidemment pacifique. Viollet-le-Duc dépeint la situation ainsi :

« Tout en présentant quelques signes de défense, [les monastères] n'accumulent pas les obstacles formidables qui font de la plupart des châteaux des ouvrages compliqués et étendus. Ces portes du monastère ne sont pas précédées d'ouvrages avancés, de barbicanes, de boulevards ; elles s'ouvrent directement sur la campagne, quelquefois même sans fossé ni pont-levis, et leurs défenses sont plutôt un signe féodal qu'un obstacle sérieux<sup>7</sup> ».

À vrai dire, le présupposé de Viollet-le-Duc est que la fortification des ouvrages monastiques est rare, ce qui ne justifie pas de s'y attarder plus que cela. Pour donner à voir, le grand architecte livre ainsi l'exemple de la porte du XIV<sup>e</sup> siècle du monastère clunisien de Saint-Leu-d'Esserent (Oise). Nul bâtiment n'est présenté dans son exposé, le mot de porterie n'est d'ailleurs pas utilisé dans sa présentation. Il ne s'agit ici que d'une ouverture dans une muraille consistant en un portail double, charretier et piétonnier encadré par deux contreforts portant échauguette crénelée et servant d'appui au-dessus des passages à des mâchicoulis sur arc. Le second exemple est celui issu de la même région de l'entrée aux dimensions restreintes du monastère bénédictin de Saint-Jean-aux-Bois au cœur de la forêt de Compiègne. Il s'agit d'un ouvrage datant du XV<sup>e</sup> siècle de deux portes encadrées de

7. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné...*  
t. 7, p. 383-385.

8. Règle de saint Benoît, extrait du chapitre LXVI, « Des portiers du monastère », 1-5.

9. Dans l'état actuel de la recherche, il n'existe pas de données établissant clairement l'existence d'une enceinte pour les premiers états des monastères cisterciens. En étaient-ils même pourvus ? (voir KINDER, *L'Europe cistercienne...*)

10. Sur la question des fonctions de la porterie, voir MORANT, *The Monastic Gatehouse...* p. 12-13. Nous saluons ici ce travail qui recense les porteries de 76 monastères tous ordres confondus en Angleterre. Il ne connaît pas d'équivalents ailleurs. L'essai typologique auquel se livre l'auteur montre également l'importance de l'émergence de fortifications dans la porterie au plus tôt à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

11. Il s'agit de contrôler l'entrée et la sortie des moines, des convers mais aussi des personnes extérieures à l'abbaye. La circulation implique le passage des charrois, des denrées et des marchandises. Les visiteurs de tous genres y sont reçus et canalisés : pèlerins, marchands, hôtes et pauvres déshérités. À cela s'ajoutent bien sûr les aumônes, distributions de pains et de nourriture aux portes dudit monastère. Ce passage est donc régi comme un véritable sas de contrôle. La dimension sociale des visiteurs y est prise en considération également. Il nécessite donc d'être clairement identifiable.

12. Les proportions architecturales données à la porterie contribuent à donner une illustration de la puissance et de l'autorité du monastère. Il est le premier bâtiment rencontré sur le chemin du visiteur. À l'instar du seigneur, l'ostentation et la magnificence peuvent être portées par la hauteur du bâtiment, ce qui peut également mettre en valeur la qualité charitable du lieu et de son accueil.

tours et disposant d'un pont-levis à flèches reliant un pont dormant permettant de franchir le fossé de ceinture de l'ouvrage. Le contexte de la guerre de Cent Ans est donc celui qui prévaut pour voir les monastères se renforcer d'éléments défensifs. Rien ne concerne ici les Cisterciens.

La vie du moine se conçoit dans un monde refermé permettant ainsi de trouver l'équilibre d'un idéal contemplatif. Le garant de cette quiétude tient dans le rôle fondamental du portier. Le chapitre LXVI de la règle bénédictine le montre succinctement : « À la porte du monastère, on placera un homme d'âge mûr, expérimenté, qui sache recevoir et fournir un renseignement, et dont la maturité le garde de courir ça et là. Ce portier aura sa cellule près de la porte, pour que les arrivants trouvent toujours présent quelqu'un qui les renseigne. Dès que quelqu'un aura frappé, ou qu'un pauvre aura appelé, il répondra « *Deo gratias* » ou « *Benedicite* », et, avec toute la sérénité que donne la crainte de Dieu, il s'empressera de répondre dans la ferveur de la charité. S'il en est besoin, le portier recevra l'aide d'un frère plus jeune<sup>8</sup> ».

Les monastères ont donc été pourvus d'un bâtiment spécifique appelé *porterie* parfois double, comme nous le verrons, au moins dès le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup> dans la plupart des cas étudiés, c'est-à-dire au moment où les limites du domaine monastique puis les troubles du XIV<sup>e</sup> siècle ont contraint les moines à dresser une clôture pour fixer leurs propriétés et les protéger. Il s'agit de l'espace de rencontre privilégié entre les moines et toutes autres populations voisines à commencer par les paysans. Cet ouvrage regroupait donc plusieurs fonctions nécessaires<sup>10</sup>, celle d'accueil et de régularisation de la circulation interne et externe<sup>11</sup>, celle hautement symbolique<sup>12</sup> d'un lieu consacré à la prière et en dernier lieu, probablement la plus difficile à appréhender, la fonction dissuasive ou défensive pourvue de fortification efficace. C'est donc essentiellement de cette dernière que nous allons nous préoccuper ici. Quels sont les éléments qui permettent de l'identifier ? Il s'agit de repérer l'ensemble des équipements propres à la défense et par ailleurs parfaitement connus pour les châteaux et autres maisons fortes à savoir porté directement par le bâti de la porterie à l'instar des tours, échauguettes, fentes de tirs, excroissances maçonnées des couronnements permettant la mise en place de mâchicoulis, ou dans l'environnement immédiat défendant le passage, fossés, levées de terre ou ouvrages supplémentaires de renfort.

La première difficulté que l'on rencontre dans une telle entreprise tient dans l'accessibilité du corpus et des sources. Beaucoup de ces ouvrages ont été rasés aux époques modernes ou contemporaines

## La question des fortifications des établissements cisterciens

ou ont subi de tels remaniements que leurs agencements initiaux ne sont plus réellement perceptibles. À ce premier écueil, il faut également remarquer que les chercheurs qui ont étudié les monastères cisterciens depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ne font pas grand cas de ces ouvrages, préférant décrire abondamment les parties conventuelles de la grande cour. L'examen archéologique du bâti des porteries encore en élévation ou disparues reste encore largement à faire. Le recours à des fouilles archéologiques ne concerne pour l'heure qu'un nombre fort limité d'exemples français. Il paraît cependant intéressant de les observer tour à tour et d'en tirer quelques enseignements par comparaison.

### Exemple de la porterie de Vauclair (Aisne)<sup>13</sup> – XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle

Les fouilles menées par René Courtois et le groupe Sources entre 1966 et 1982 ont permis de mieux connaître une des grandes abbayes cisterciennes fondée en mai 1134 par Bernard de Clairvaux à *Vallis Clara* (Vauclair). Cette investigation de terrain de grande ampleur n'a cependant pas retrouvé de vestige d'une quelconque porterie pour ce premier monastère au XII<sup>e</sup> siècle malgré la présence d'un mur de clôture attesté dès cette époque. La première phase d'édification appartient à la campagne de construction de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle que justifient la prospérité du monastère et la nécessité d'agrandir les bâtiments pour accueillir des religieux en plus grand nombre. Le nouveau monastère occupe désormais un vaste enclos de 17 ha, délimité physiquement par un mur d'enceinte ouvert à l'ouest par une porterie (fig. 2). Ce complexe imposant de deux bâtiments distants de 9 m est orienté selon un axe est-ouest ; celui du nord mesure 11 m de long sur 5,60 m de large et celui du sud, plus ample, 12,50 × 11 m. Selon René Courtois,

13. « Dix-sept ans de fouilles à l'abbaye de Vauclair. Bilan provisoire (1966-1982) », par le père René Courtois dans *Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, 1983. Le texte est le « résumé d'une étude parue dans le volume III des « Mélanges Anselme Dimier », présentation Benoît Chauvin.

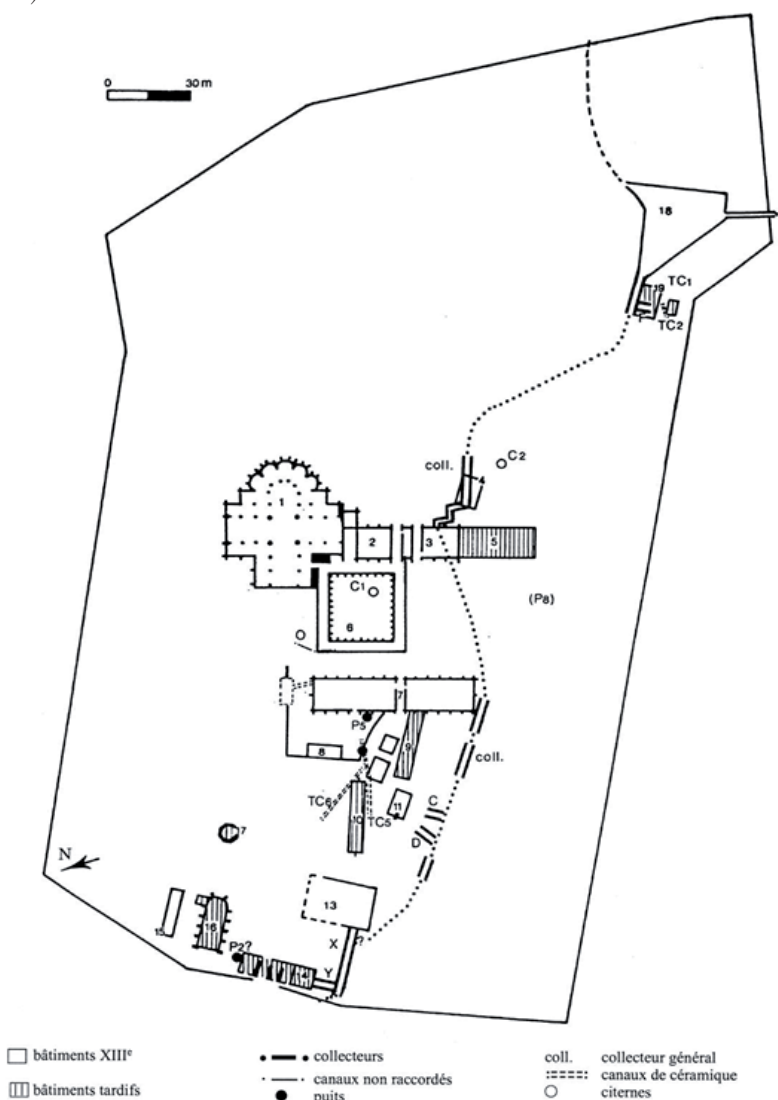


Fig. 2 : abbaye de Vauclair. Plan du monastère (d'ap. R. Courtois).



l'épaisseur de 1,75 m de leurs deux murs ouest, constitue une véritable façade défensive. Le bâtiment nord était divisé en deux par un mur de refend contre lequel a été découverte la surface de feu d'un petit foyer, sans doute une cheminée murale (fig. 3). Dans l'angle sud-ouest, auprès d'une porte d'accès, des bancs de pierre étaient accolés au mur occidental. Les soubassements sont posés sur des pilotis de bois, pieux de bouleaux et de chênes de 1,5 m enfoncés verticalement dans le marais sous-jacent<sup>14</sup>. Les fouilles ont aussi mis au jour un pavement de carreaux à glaçures et décors estampés. Dans le bâtiment méridional, les recherches ont livré une cheminée murale et un alignement de trois bases de piliers, sans doute des fondations de piles soutenant une voûte et une cave.

14. Aucune expertise dendrochronologique ou d'essai de datation <sup>14</sup>C n'ont été tentés au regard de l'ancienneté de ces fouilles.

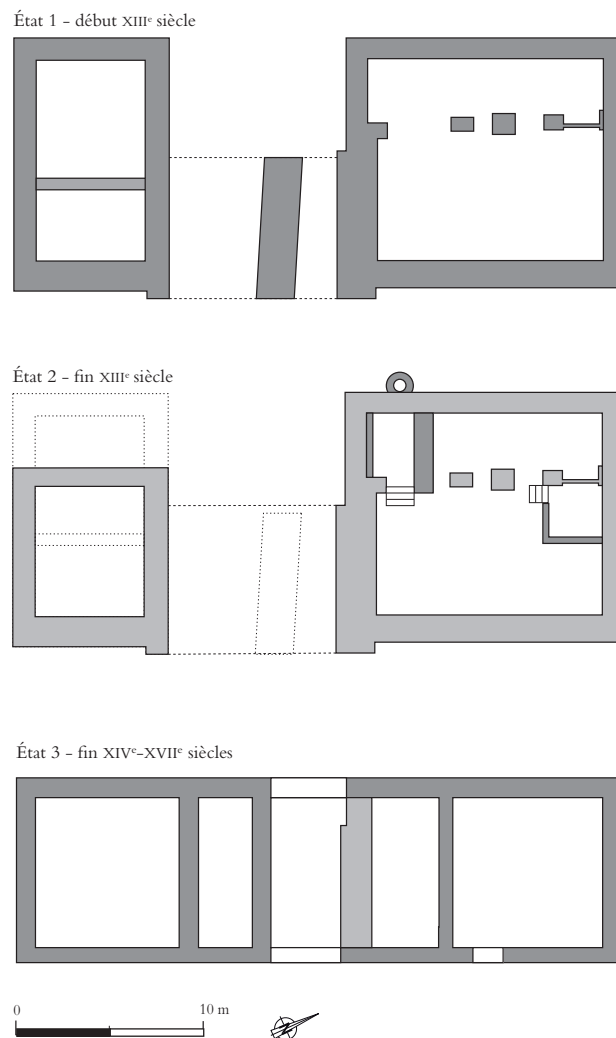


Fig. 3 : porterie de l'abbaye de Vauclair d'après R. Courtois (dessin Fr.B.)

## La question des fortifications des établissements cisterciens

Une seconde phase a été distinguée par René Courtois (voir fig. 3). Probablement effectuée dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, elle consiste à raccourcir la partie orientale du bâtiment nord. La troisième et dernière phase observée entraîne le remaniement en profondeur de l'agencement de la porterie. Les deux bâtiments sont rasés et remplacés par une construction unique, d'axe nord-sud, percée à peu près en son centre par un passage charretier de 3,70 m de large. Une nouvelle cheminée est aménagée dans le bâtiment nord. La datation proposée par René Courtois pour cette nouvelle construction est comprise entre 1359 et 1394<sup>15</sup>. Au début de la guerre de Cent Ans, l'abbaye, qui se trouve sur le chemin de Reims, est en partie détruite lors du raid de l'armée du roi d'Angleterre, Edouard III, sur la ville des Sacres. La porterie disparaît au printemps 1917 sous les bombardements de l'offensive Nivelles (fig. 4).



Fig. 4 : abbaye de Vauclair. Porterie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Carte postale antérieure à 1914 (coll. privée).

Il ressort ainsi de ce premier exemple que la porterie est créée au début du XIII<sup>e</sup> siècle sur ce site marquant au moins deux fonctions, celle du contrôle des flux de circulations et de la distribution des aumônes. La reconstruction opérée au XIV<sup>e</sup> siècle rationalise le complexe initial en un bâtiment unique à passage charretier plus ramassé qui semble indiquer une certaine restriction des activités qui y sont effectuées ; mais la structure reconstruite après un épisode guerrier ne présente pas particulièrement d'éléments de fortification.

15. Voir Courtois, « Une monnaie trouvée au niveau même des fondations arasées peut éclairer sur la date de ces transformations ; c'est un blanc au K, en argent, de Charles V, frappé en 1365. Or, on sait que les sources écrites révèlent une destruction partielle de l'abbaye en 1359 lors du raid d'Edouard III sur Reims, au cours de la guerre de Cent Ans ; et que l'abbé Jean Collet (1362-1394) eut à réparer ces déprédations anglaises. Il est donc fort plausible de placer sous son abbatiat les bouleversements du plan primitif de la porterie de Vauclair. Ajoutons, pour finir, qu'un remaniement superficiel de la façade occidentale intervint quand l'abbé Louis Brulard y apposa un portail classique visible avant sa destruction en 1917 et au-dessus duquel il fit placer judicieusement une coquille avec le millésime 1695 ».

## *Exemple de la porterie d'Aulps (Savoie) – XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*

16. Voir BAUD, DESGRAD-CHAMPS, « L'apport de l'archéologie du bâti... » p. 105-109 ; BAUD, DELERCE, « La porterie de l'abbaye cistercienne Sainte-Marie d'Aulps »... p. 4-14 ; BAUD, TARDIEU, *Sainte-Marie d'Aulps une abbaye cistercienne...*

17. Ce monastère est issu de l'arrivée en ce lieu de « dissidents » du monastère bénédictin de Molesme (Côte-d'Or) qui y fondent une *cella* en 1094. C'est en 1136 que Bernard de Clairvaux arrive à convaincre les moines d'Aulps de rejoindre l'ordre cistercien.

18. On constate en effet que la salle des chapitres n'est pas l'unique lieu pour traiter de l'administration du monastère ; BAUD, TARDIEU, *Sainte-Marie d'Aulps...* p. 106.

19. Voir pour la fouille de la porterie, GAUTIER, DE WAELE, « Villers-la-Ville... » p. 182-192 et pour l'étude historique et archéologique du bâti de l'ensemble du monastère, COOMANS, *L'abbaye de Villers...*

Les recherches archéologiques entreprises de 1996 à 2006 par les équipes d'Anne Baud et Joël Serralongue<sup>16</sup> sur l'abbaye cistercienne Sainte-Marie d'Aulps en Savoie apportent des données neuves sur l'organisation spatiale au long terme pour ce monastère alpin<sup>17</sup>. Quelques éléments concernent l'espace de la porterie (fig. 5). La fouille partielle réalisée à l'emplacement de la porterie n'a cependant pas permis de retrouver les volumes médiévaux initiaux. Elle permet seulement de préciser les états successifs du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle sur lesquels nous ne nous attarderons pas. Il est intéressant de noter que les sources écrites mentionnent plusieurs espaces qui composent le lieu de la porterie. Dans plusieurs chartes de la fin du xiii<sup>e</sup> siècle et du xiv<sup>e</sup> siècle, les chercheurs ont noté la présence d'une chapelle (en 1274), d'une salle basse, d'une salle neuve (en 1316), d'un parloir (entre 1334 et 1353) et d'une probable hôtellerie (en 1366). Ainsi, comme pour les autres monastères observés, la porterie fait partie d'un complexe d'accueil et d'un parcours destiné à montrer la magnificence d'Aulps en mettant en garde les populations voisines et les voyageurs de cette présence spirituelle. Les chercheurs ont pu noter que ce bâtiment permet de tenir les assises monastiques et qu'à partir de 1253, s'y tient le tribunal de l'abbé puisque ce dernier y exerce les droits de haute justice depuis cette date. À cela s'ajoutent les fonctions ordinaires d'accueil et d'assistance, la distribution des aumônes se tient en période de soudure dure et celles de l'administration des terres et du traitement des éventuels litiges relatifs au domaine foncier<sup>18</sup>. La porterie joue donc bien un rôle de sas entre deux mondes. Aucune mention historique ou archéologique n'évoque une fortification particulière de ce lieu.

## *Exemple du complexe de la porterie de Villers (Brabant, Belgique) XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*

En Belgique, le Service de l'Archéologie en Brabant wallon (Ministère de la région wallonne) et l'association sans but lucratif de l'Abbaye de Villers-la-Ville ont mené de 1997 à 2005 des fouilles sur le site de la porterie de l'ancienne abbaye cistercienne de Villers-en-Brabant (1146-1796) qui par ailleurs a bénéficié de l'étude remarquable et extrêmement détaillée de Thomas Coomans<sup>19</sup>. Érigée en 1147 par une colonie de moines venus de Clairvaux, l'abbaye de

# La question des fortifications des établissements cisterciens

Fig. 5 : abbaye d'Aulps. Plans de la fouille de la porterie (d'après BAUD, TARDIEU, Sainte-Marie d'Aulps...)

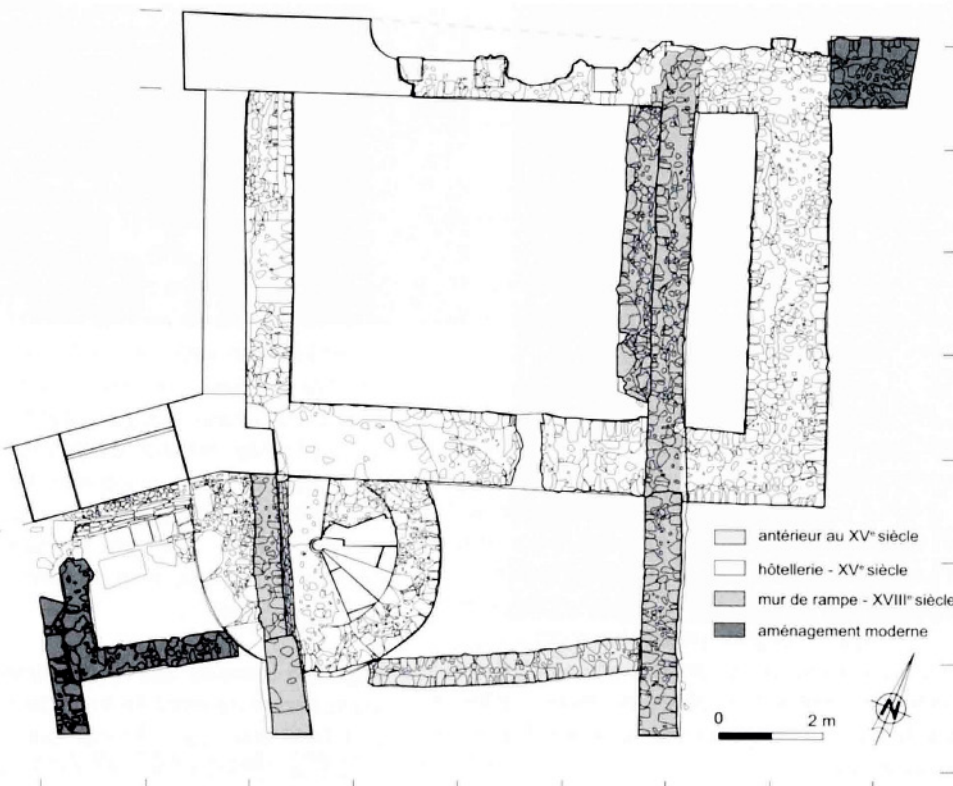
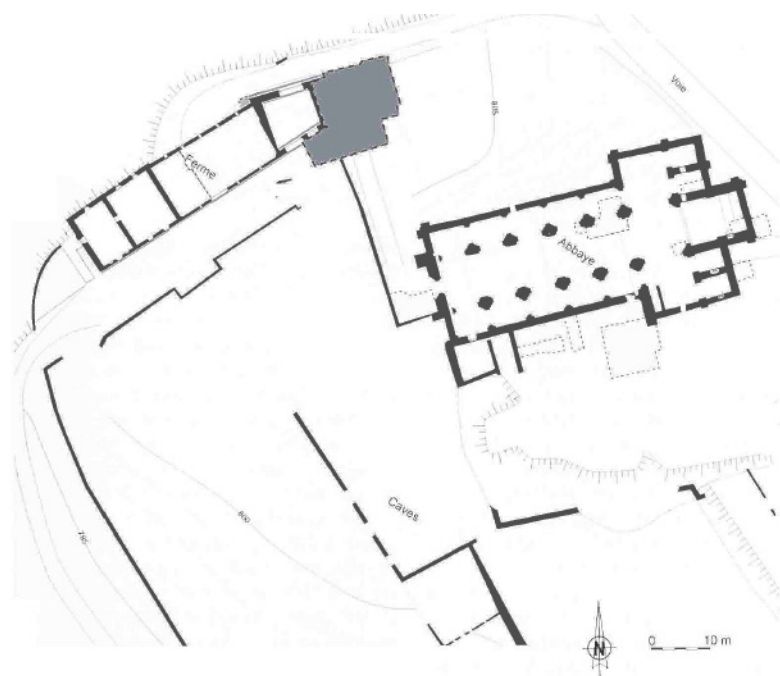
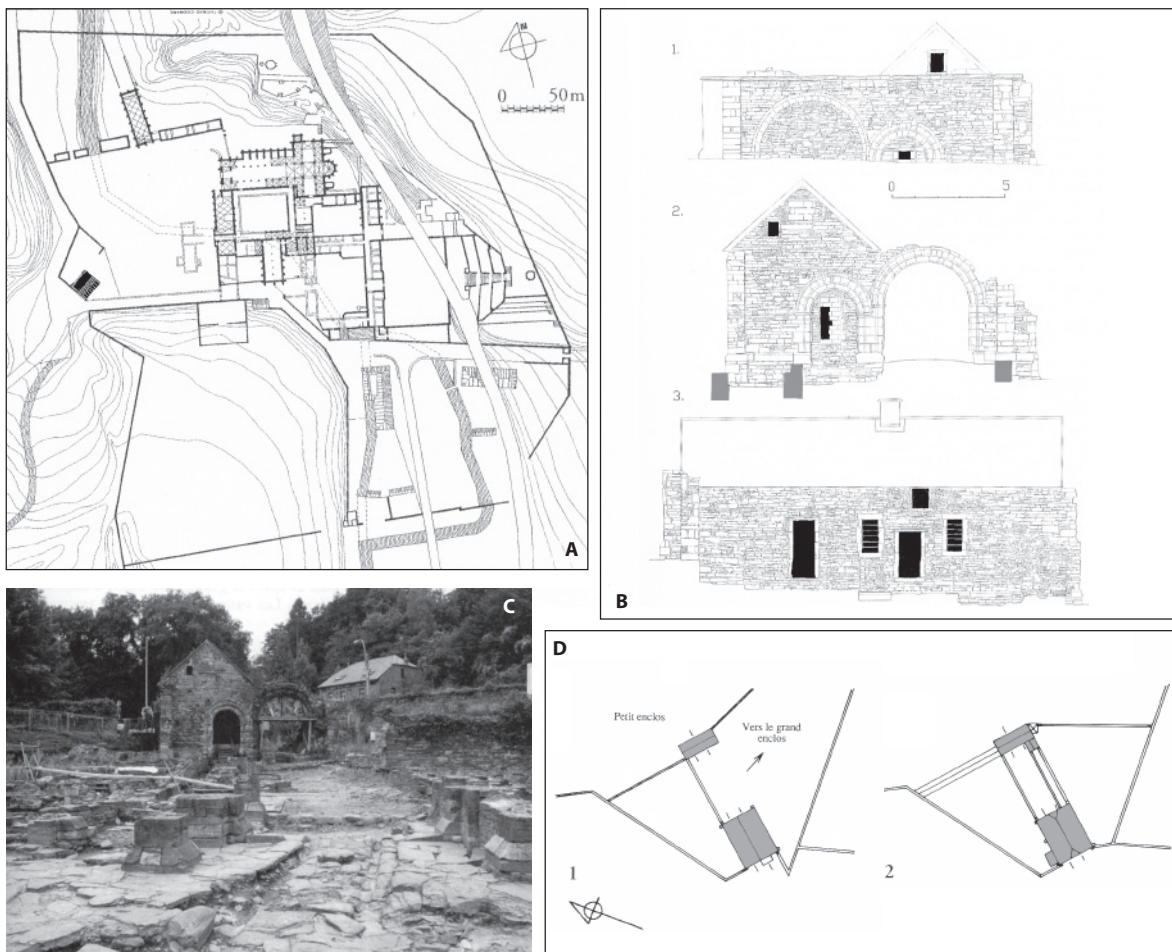


Fig. 6 : abbaye de Villers.  
Porterie double dite Porte de Bruxelles.

A : plan de situation (COOMANS, *L'abbaye...*) ;  
B : « pierre à pierre » des élévations ouest (1), est (2) et sud (3) de la porte de Bruxelles (GAUTIER 2007).  
C : vue de la fouille avec au premier plan une première porterie arasée et à l'arrière les restes de la porte de Bruxelles (cl. GAUTIER, 2007).  
D : plans de synthèse, état XIII<sup>e</sup> siècle (1) et état moderne XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles (COOMANS, *L'abbaye...*).

Villers-la-Ville est la première fondation cistercienne du pays. Les bâtiments furent élevés en schiste local et entourés d'un mur percé de deux portes. Ce sont ces deux portes qui ont fait l'objet de fouilles (fig. 6). La porterie se situe à l'extrémité occidentale du site, à une centaine de mètres au sud-ouest de l'église, sur la rive gauche de la rivière Thyle. Il s'agissait d'un complexe qui s'articulait autour de deux bâtiments. Ces deux porteries, distantes d'une trentaine de mètres et reliées entre elles par une voie entre deux murs, étaient percées au rez-de-chaussée d'un passage piéton et d'un passage charretier.

Le système de double porterie de l'abbaye de Villers offre l'occasion de mieux comprendre le principe de fonctionnement d'une telle entité. La porterie extérieure, intégrée à l'enceinte, permettait d'accéder au grand enclos desservant le moulin et la ferme. La porterie intérieure, implantée plus près des lieux réguliers, constituait le seuil réellement principal du complexe et le dernier passage avant de pénétrer dans le petit enclos qui desservait l'hôtellerie, l'église et les bâtiments



## La question des fortifications des établissements cisterciens

monastiques. La porterie servait essentiellement à contrôler l'entrée et la sortie des personnes et des marchandises. Elle était le lieu d'échange et de contact entre le monde laïc et le monde sacré des moines.

Les fouilles ont permis de largement préciser l'évolution de ce grand sas d'entrée. Les premiers résultats de fouilles font apparaître que l'ensemble se composait avant 1280 d'une porterie rectangulaire d'un peu plus de  $13 \times 7$  m et, au sud-ouest, d'un bâtiment de grande dimension, de 24 m de longueur pour 9 m de largeur hors œuvre. Ces deux constructions respectent le même axe nord-sud. La porterie de cette phase comporte un passage charretier de plus de 4 m de large au nord et un piéton plus petit de 2 m au sud. Les modénatures des piédroits sont semblables à celles antérieures à 1210 de la porte des morts de la nef de l'église abbatiale de Villers. Sans nous perdre dans les conjectures de la préexistence d'un système de double porte, il paraît important de retenir que c'est à partir de 1280 qu'est totalement attestée la double porterie intégrant la porte dite de Bruxelles<sup>20</sup>. La fouille a permis de préciser les dimensions au sol et son organisation interne. Cette seconde porte bâtie à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle est de plan rectangulaire pourvue de contreforts de 17 m sur 12,8 m hors œuvre. Les deux murs-pignons est et ouest sont tous deux percés par deux portes, l'une charretière et l'autre piétonnière. Au cœur de l'édifice de passage, l'espace forme un carré parfait de 10,93 m de côté. Ce premier espace était voûté en deux vaisseaux et deux travées égales retombant sur une colonne centrale. Au-dessus de ce passage voûté, un second niveau se développait. On accédait à ce niveau par un escalier rampant le long du mur gouttereau sud. Si l'on en croit la représentation de la gravure d'Harrewijn de 1692 (fig. 7), le bâtiment comportait deux niveaux sous comble. La complexité de ce système en sas doublé ne révèle cependant aucun aménagement particulier en relation avec une quelconque fortification des ouvrages. Ainsi l'étude wallonne de la porterie de l'abbaye de Villers montre un exemple très concret de l'organisation du passage et de l'accueil au sein d'un grand monastère cistercien. La fonction symbolique du pouvoir monastique apparaît ainsi de manière ostentatoire et pragmatique. La défense du passage est ici tout au plus dissuasive mais ne montre aucune trace évidente de fortification.



20. Dans la *Vita arnulfi* – Arnulf étant converti à Villers de 1202 à 1228 –, il est mentionné l'existence d'une double porte. Les chercheurs s'interrogent encore sur ce point. Pour le détail nous renvoyons à GAUTIER, DE WAELE, « Villers-la-Ville... » p. 186 et 187.

Fig. 7 : abbaye de Villers. Vue de détail de la gravure d'Harrewijn de 1692 montrant la double porterie de la Porte de Bruxelles (d'après J. Le Roy *Topographia historica Gallo-Brabantia*, p. 81).

21. Cette limite géographique de notre enquête mériterait d'être étendue au territoire européen en intégrant notamment les cas de Bebenhausen, et de Maulbronn en Baden-Wurtemberg (Allemagne), Fossanova dans la région du Latium (commune de Priverno, Italie) ou encore de Mellifont (County Louth, Irlande).

### Exemples de porteries clairement fortifiées aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles

Quelques exemples encore en élévation méritent d'être cités ici même si les données archéologiques du bâti sont encore à approfondir. Ce sont les porteries qui arborent ostensiblement des attributs militaires ou castraux. Ils apparaissent aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Nous en retiendrons deux pour illustrer ce phénomène en France<sup>21</sup>.

*Exemple de la porterie de Longpont (Aisne) – deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle*

Située à l'est de la forêt de Retz, dans la vallée de la Savière, l'abbaye de Longpont, fille de Clairvaux, a été fondée en 1132 à la demande l'année précédente de Josselin de Vierzy l'évêque de Soissons. Après 1144, l'abbaye prospère rapidement. L'église abbatiale gothique fut construite, entre 1192 et 1227, date de sa consécration en présence du roi de France, Louis IX. À la suite de cette période de prospérité, le monastère connut quelques difficultés importantes pendant la guerre de Cent Ans. Les Anglais le pillent en 1356 et il eut à subir encore les assauts des Bourguignons en 1414. Déclarée bien national en 1791, l'abbaye a servi de carrière jusqu'au rachat des ruines en 1804 par le comte Henri de Montesquiou-Fezensac (1768-1844) dont les descendants continuent à entretenir de nos jours les restes des anciens bâtiments monastiques.

La recherche historique s'est intéressée principalement à l'église abbatiale de Longpont<sup>22</sup>. Ce site constitue un très bel exemple de l'adaptation d'un monastère cistercien aux vicissitudes de la guerre de Cent Ans. La porterie de Longpont des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles a été intégralement réédifiée entre 1356 et 1414 (fig. 8). Ce nouveau bâtiment à deux niveaux sous combles montre clairement une fortification datant du XIV<sup>e</sup> siècle. Il forme un châtelet cantonné de quatre échauguettes sur contreforts couvertes par un toit en pierre conique, destiné à loger une petite garnison pour protéger l'abbaye. Il permet ainsi le contrôle du passage par un portail monumental constitué par une porte charretière et une porte piétonnière. Il a été remanié au XVI<sup>e</sup> siècle notamment à l'emplacement des baies aux étages. Un incendie à la fin de la première guerre mondiale en 1918 a nécessité une nouvelle restauration des combles et d'une partie du couronnement (fig. 9).

22. BRUZELIUS, « L'abbaye de Longpont »... 1994, p. 431-443.

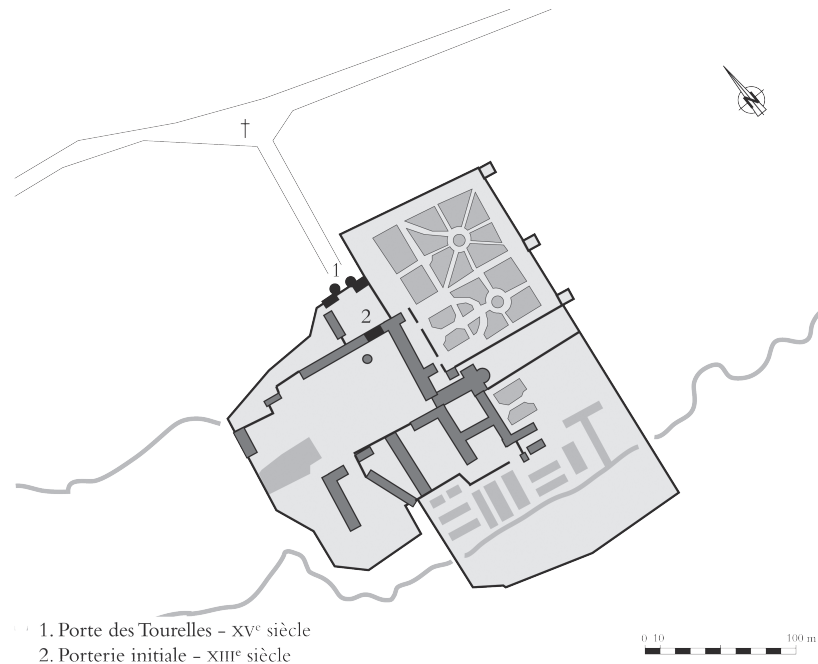
Fig. 8 (en haut à droite) : abbaye de Longpont. Vue de la façade intérieure de la porterie avant 1914 (coll. privée).  
Fig. 9 (en bas à droite) : abbaye de Longpont. Vue de la façade extérieure de la porterie, état actuel (cl. Fr.B.)





*Exemple de la porterie de Preuilly (Égligny en Seine-et-Marne) - deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle*

L'abbaye de Preuilly est implantée en limite sud de la plaine de Brie, dans une vallée peu profonde et déboisée, à 15 km au nord-est de Montereau-Fault-Yonne. Le long mur d'enceinte qui clôt l'abbaye, est encore bien conservé (fig. 10). Il abrite les ruines imposantes de l'abbatiale et de la salle capitulaire, un logis du XVIII<sup>e</sup> siècle construit à l'emplacement de l'aile des convers et de nombreux corps de ferme, pour partie médiévaux, dont le domaine des Beauvais (inscrit le 17 septembre 1943).



*Fig. 10 : abbaye de Preuilly. Localisation du complexe de la porterie (d'après le plan de 1742, dessin Fr.B.)*

Fondée en 1118 par Étienne Harding sur des terres données par Thibaut, comte de Champagne, l'abbaye de Preuilly est la cinquième fille de Cîteaux. Les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles furent marqués par divers faits de pillages et de guerres, notamment pendant la guerre de Cent Ans, en dépit de l'autorisation accordée aux moines, par le roi Charles V (1364-1380), de tenir un poste fortifié pour leur sauvegarde, au lieu-dit la Pescherie, près d'Égligny<sup>23</sup>.

Frappée par la guerre de Cent Ans et les guerres de Religion, l'abbaye subit quelques destructions mais parvient à se maintenir jusqu'à

23. Arch. dép. Seine-et-Marne, H 328. Cartulaire de l'abbaye de Preuilly du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## La question des fortifications des établissements cisterciens

la Révolution. Les bâtiments sont alors livrés aux marchands de biens et autres démolisseurs. L'abbaye est rachetée en 1829 par la famille Husson, toujours propriétaire, qui parvient à conserver les ruines de l'abbatiale et de la salle capitulaire, ainsi que les exploitations agricoles situées à l'intérieur de l'enceinte<sup>24</sup>. La porte des Tourelles, actuelle porterie du site, a fait l'objet d'une importante restauration des parties hautes et de quelques adjonctions en brique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Malgré cette reprise tardive, le volume de la porterie est encore bien lisible (fig. 11). Il est constitué de deux tourelles encadrant le passage composé de deux portes, l'une charretière et l'autre piétonne. Les armes de l'abbaye ornent le fronton surmontant la petite porte. Il est très probable qu'une courtine couverte rejoignait les deux tours au-dessus du passage. Les tours disposent sur trois niveaux de petites archères canonnières dont le calibre correspond à celui de coulevrines, ce qui milite pour dater cette construction de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup> (fig. 12).

S'agit-il d'une reconstruction d'une porte plus ancienne dépourvue d'éléments défensifs ? Nous ne le pensons pas, les premiers examens de terrains<sup>27</sup> montrent l'existence d'une porterie et d'un complexe d'accueil beaucoup plus élaboré à l'intérieur de l'actuel enclos, 40 m plus au sud. On peut encore nettement distinguer les

24. Entre 1829 et 1842, Henri-Marie Husson médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris et du collège Louis le Grand rachète les divers lots du monastère démantelé ; le dernier lot, le logis abbatial, est acquis par son fils Georges en 1866. Les vestiges de l'abbaye ont ainsi pu être conservés. Le porche a été repris dans sa partie haute à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

25. Pour montrer de manière symbolique, la réunion du domaine par la famille Husson, voir note précédente.

26. Voir CROUY-CHANNEL, *Canons médiévaux. Puissance de feu...*, 2010, p. 72-80 et 112-113.

27. L'étude de l'intégralité du bâti de ce monastère est en cours et fera l'objet d'une publication ultérieure.

Fig. 11 : abbaye de Preully. Vue d'ensemble de la porte dite des Tourelles (cl. Fr.B.)



Fig. 12 : détail d'une archère-canonnière (cl. Fr.B.)

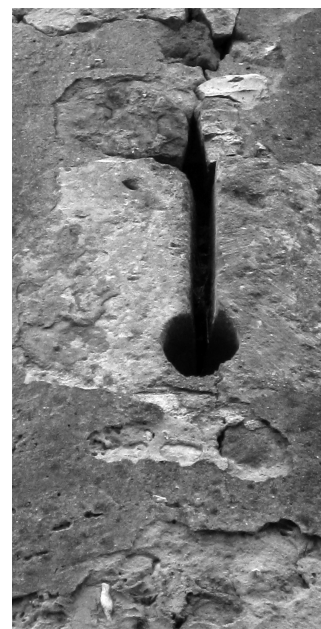




Fig. 13 : abbaye de Preuilly, emplacement de la porterie médiévale initiale. Détail du piédroit de la porte charretière (cl. Fr.B.)

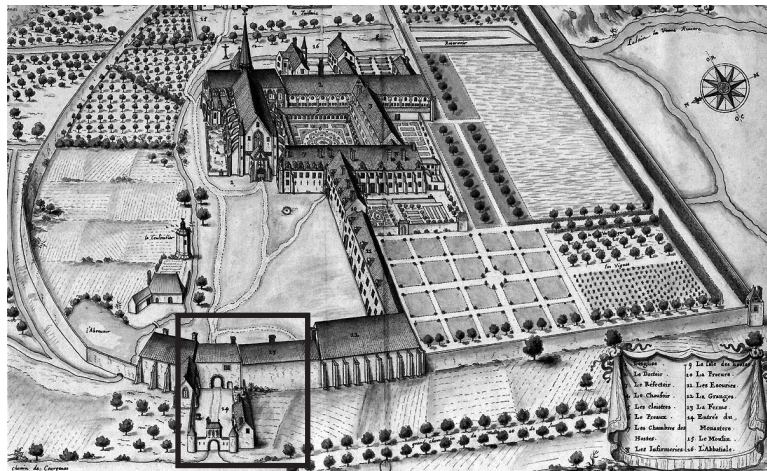
28. Voir *supra*.

restes d'un piédroit et le départ d'un arc segmentaire d'une ancienne porte charretière (fig. 13). Cette configuration de doubles porteries rappelle celle déjà observée à Villers par Thomas Coomans<sup>28</sup>, mais cette fois avec une fonction défensive évidente. Le caractère défensif est ici totalement affirmé et coïncide avec l'adaptation réalisée par le propriétaire monastique face aux risques de pillage des grandes compagnies.

Une configuration analogue existe également à Vauluisant (Courgenay dans l'Yonne), abbaye fondée en 1127 par les mêmes moines de Preuilly. Ayant subi les mêmes vicissitudes pendant la guerre de Cent Ans, un dispositif quasi identique a été ajouté à la porterie initiale médiévale. La vue cavalière du XVIII<sup>e</sup> siècle en montre clairement l'organisation (voir fig. 14). Ce renforcement intervint à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle.



Fig. 14 : abbaye de Vauluisant. Vue cavalière de 1692 (coll. privée). À droite, détail de la porterie double. Ci-contre : état actuel (cl. Fr.B.)



# La question des fortifications des établissements cisterciens

## La question de l'enclos monastique

Si les portes bénéficient dans les sources de quelques mentions ou d'études comme nous venons de le voir, il est en revanche extrêmement rare d'en avoir une sur les murs formant l'enclos. Il est tout aussi exceptionnel de trouver dans la bibliographie historique et archéologique une quelconque étude de ces linéaires maçonnés. On comprend aisément l'indigence de la tâche mais pourtant ce point est particulièrement crucial pour en mesurer concrètement la valeur défensive réelle. Un des rares, voire le seul à en avoir entrepris l'étude exhaustive est Thomas Coomans pour l'abbaye de Villers en Brabant<sup>29</sup>. Tout au plus quelques portions ont fait parfois l'objet de notes dans le meilleur des cas. On doit cependant bien distinguer ici les trois secteurs imbriqués pour lesquels des murs de clôtures existent. Le premier « clos » concerne la partie dite de la clôture des moines intégrant l'église abbatiale et les parties conventuelles qui s'y rattachent directement. Une partie intitulée « petit enclos » concerne la délimitation des infrastructures nécessaires à l'accueil des hôtes ainsi que les bâtiments des convers. Le dernier secteur et bien évidemment le plus grand enveloppant l'ensemble de ces espaces auquel s'ajoutent encore les bâtiments d'exploitation agricoles et industriels est appelé le « grand enclos ». C'est sur ce dernier que se porte plus particulièrement notre attention. Ainsi la superficie enclose au Moyen Âge atteint des dimensions extrêmement importantes : 14,5 ha à Villers (Brabant, Belgique), 17 ha à Vaclair (Aisne), 25 ha à Chaalis (Oise) ou à Preuilly (Seine-et-Marne), voire dépassant les 30 ha pour quelques exemples anglais (36 ha à Bordesley ou encore 40,5 ha à Rievautx).

La question importante demeure celle de sa mise en forme et de la datation de sa mise en œuvre. Certains auteurs pensent que cette clôture n'était pas présente au tout premier temps de l'implantation monastique cistercienne au XII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. Les fouilles réalisées à Vaclair en révèlent cependant son existence. Il est possible que, dans de nombreux cas, il ne s'agisse que d'une clôture symbolique dont l'unique fonction est de signaler le périmètre de vie monastique. Une simple ligne palissadée a très bien pu être sommairement dressée au premier temps de l'occupation. Cette délimitation devient plus évidente avec la phase de réédification des monastères au début du XIII<sup>e</sup> siècle marquant du même coup de manière plus ostentatoire et affirmée la propriété foncière monastique. C'est ainsi que cette mise en enclos touche l'intégralité des domaines qui en dépendent puisque les granges sont toutes pourvues d'un mur d'enclos<sup>31</sup>.

29. Voir COOMANS, *L'abbaye de Villers...* p. 505-542.

30. Voir KINDER, *L'Europe cistercienne...* p. 371.

31. Voir BLARY, *Le domaine de Chaalis...*

32. Voir BLARY, *ibid.* ; HIGOUNET, « Essai sur les granges cisterciennes »... p. 157-187.

33. Nous pouvons mentionner la présence de tourelles d'angle ajoutées au XIV<sup>e</sup> s. sur l'enceinte monastique comme à Le Valasse (Seine-Maritime) ou au XV<sup>e</sup> s., comme à Vaucelles (Nord-Pas-de-Calais). Dans ces deux cas l'enceinte a disparu et ces tours sont conservées isolément.

34. Voir *infra*.

35. Nous pouvons citer les cas où les murs de l'enclos monastique se sont transformés en de véritables enceintes défensives pourvues sans équivoque de tout l'arsenal militaire nécessaire pour être efficace en cas de siège. À l'instar des murs crénelés, pourvus de mâchicoulis en encorbellement et de tours défensives régulièrement espacées avec le bel ensemble conservé de l'abbaye du Poblet, fondée en 1153 par l'abbaye de Fontfroide (Aude) et qui fut fortifié au XIV<sup>e</sup> s. (province de Tarragone, Espagne). Auquel nous pouvons encore ajouter les murs d'enclos des monastères allemands que nous avons déjà cités de Bebenhausen et de Maulbronn ou encore ceux pourvus de tours hourdées au début du XIV<sup>e</sup> s. de l'abbaye de Sulejów (Pologne), fille de l'abbaye de Morimond fondée en 1177. Sulejów occupe une position stratégique sur le passage des routes commerciales reliant la Silésie et la Grande-Pologne aux territoires russes, la Hongrie à la mer Baltique.

36. À savoir empêcher les moines de sortir et surtout interdire l'intrusion aux indésirables et plus particulièrement aux femmes...

Les périmètres enchâssés dans ces murs varient peu au cours du temps car pour l'essentiel, les dimensions des propriétés sont fixées bien avant le début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. Il s'agit pour la très grande majorité des cas d'un mur simple et haut qui subit en de nombreux endroits des réfections successives. Aucune courtine n'y est aménagée contrairement aux enceintes urbaines par exemple. Le mur constitue donc un handicap aveugle que l'on soit à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre enclos. Les angles de ces longues maçonneries ne semblent pas disposer de quelconque tour de contrôle, qu'il soit de base ou de couronnement comme des échauguettes ou des poivrières. Les très rares cas rencontrés sont tous des éléments ajoutés pendant ou après les épisodes de la guerre de Cent Ans<sup>33</sup>.

En complément de ces renforts sporadiques maçonnés et vraisemblablement dépourvus de toute efficacité militaire, d'autres dispositifs pourraient avoir été envisagés comme le doublement du mur à l'extérieur par un fossé. Les seuls fossés identifiés correspondent bien souvent aux aménagements hydrauliques nécessaires à la vie de la communauté. Quelques fossés de renfort sont signalés pour quelques granges au plus tôt pour le XV<sup>e</sup> siècle mais bien souvent ils sont ajoutés lors d'une transformation en maison forte ou d'une réaffectation tardive comme résidence seigneuriale<sup>34</sup>. Il ne s'agit donc pas de réelles ceintures mais de réseaux que le hasard de la configuration topographique a parfois unis sur quelques portions.

Des volontés délibérées d'ériger de véritables enceintes pourvues de courtines et de mâchicoulis au sommet des couronnements existent toutefois à partir du XV<sup>e</sup> siècle, mais elles se cantonnent à quelques exemples isolés voire sporadiques dont les plus beaux exemples se situent hors du cadre de notre présentation. Et à chaque fois, il s'agit d'une adaptation à un contexte géo-politique en tension<sup>35</sup>. L'efficacité défensive n'est encore une fois pas du tout à l'origine de leur création.

On le voit bien, l'enclos monastique est avant tout une défense spirituelle entre monde laïc et monde religieux, conforme à la règle<sup>36</sup> et à l'affirmation de la propriété seigneuriale monastique. Il s'agit donc bien d'une « entreprise de dissuasion », bien inefficace face à une intrusion en force.

# La question des fortifications des établissements cisterciens

## Le cas particulier des granges cisterciennes et des fonctions défensives

Les convers sont des religieux affectés aux tâches domestiques et surtout aux travaux agricoles dans des exploitations (les granges) éloignées du monastère. Ils prononcent des vœux, mais la nature de leurs activités les dispense de pratiquer avec la même assiduité les exercices liturgiques des moines de chœur. Ils bénéficient aussi d'un régime alimentaire moins rigoureux et d'horaires aménagés. Le dimanche et les jours fériés, les convers travaillant au loin reviennent au monastère. Lors des offices, une partie de l'abbatiale leur est réservée. À Aulps, certains « frères barbus », comme on les appelle aussi, sont investis de pouvoirs étendus et jouissent d'une large autonomie. C'est le cas des convers administrateurs de la grange de Salins. Ce personnel monastique singulier a grandement facilité l'expansion économique de l'ordre cistercien. Cette main d'œuvre gratuite se raréfie dès le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle puis disparaît quasiment.

Ces domaines constituent la grande originalité économique de l'ordre cistercien et un des fondamentaux de l'économie de ces monastères<sup>37</sup>.

Nous commencerons l'examen par des granges de l'abbaye royale et cistercienne de Chaalis, fondée par Louis VI le Gros en 1136 et confirmée l'année suivante par son fils Louis VII le Jeune. L'examen archéologique du bâti et l'état de conservation exceptionnel permettent de donner une première idée de la place de la défense et de la fortification dans ces entités domaniales<sup>38</sup>.

### *Exemple de la grange de Fourcheret dépendant de l'abbaye de Chaalis*

Cette grange est située au nord-ouest de la cour de ferme, à la croisée de deux chemins dits des Anglais d'une part et de Fontaine à Montépilloy d'autre part (fig. 15). Il s'agit d'un bâtiment oblong conservant deux fonctions, celle de logis des convers et dans son prolongement celle de porterie de la grange. À la fin du XVII<sup>e</sup> ou au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les passages dont elle

37. Voir MAHN, *L'ordre cistercien et son gouvernement...* ; HIGOUNET, « Essai sur les granges cisterciennes... », p. 157-187 ; BLARY, *Le domaine de Chaalis...*

38. Voir BLARY, *ibid.*

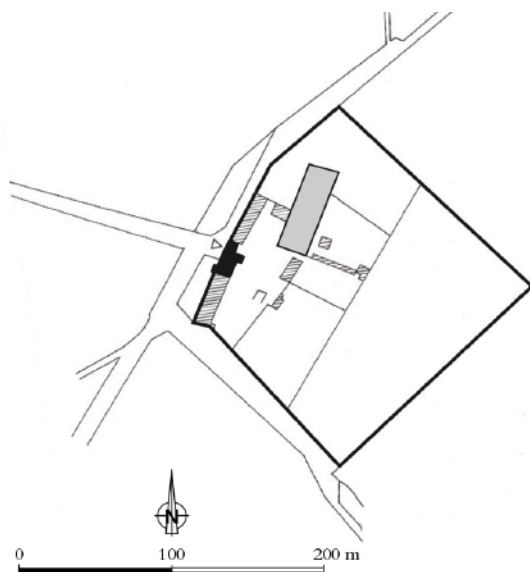
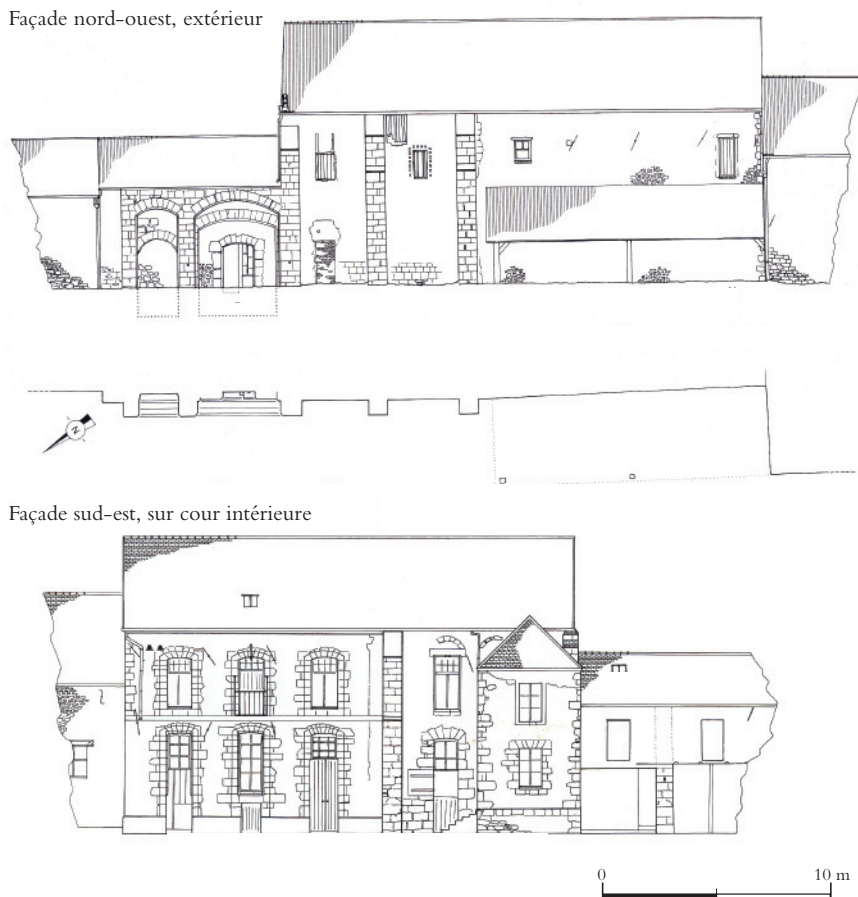


Fig. 15 : grange de Fourcheret. Plan du corps de logis et porterie (dessin Fr.B.)

# FRANÇOIS BLARY

Fig. 16 a : grange de Fourcheret. Élévation du corps de logis et porterie (dessin Fr.B.)



39. BLARY, GÉLY,  
« Carriers et bâtisseurs  
cisterciens... » p. 49-59.

40. Il est intéressant de constater que la datation de ce type de défense à mâchicoulis sur arc est généralement attribuée au début du XIV<sup>e</sup> siècle. On pense évidemment à l'exemple du palais des Papes de Benoît XII et de Clément VI (1335-1348) à Avignon (Vaucluse) mais aussi plus localement en Picardie ou en Île-de-France, d'autres exemples sont connus notamment à Saponnay dans l'Aisne ou à Farcheville (Essonne).

était équipée ont été murés. L'axe de circulation a été déplacé plus au sud. De nombreuses modifications ont altéré l'agencement et l'organisation médiévale initiale. L'enquête de terrain permet cependant d'en retrouver l'essentiel (fig. 16 a et b).

Le bâtiment médiéval se développe en plan sur 16,62 m de longueur pour 8 m de largeur (fig. 17). Il se distingue nettement des éléments plus modernes par l'épaisseur de ses murs et par la présence de contreforts sur la façade extérieure. L'ensemble est appareillé avec soin en belle pierre calcaire. Un portail à double porte piétonne et charretière apparaît nettement. La partie sommitale de ce passage a été détruite. Ces portes disposent d'un système défensif de mâchicoulis sur arc. Les mâchicoulis sont formés par de longues rainures parallèles au mur. Un puissant arc bandé entre deux contreforts supporte cette défense. L'examen des maçonneries et la confrontation avec les sources écrites<sup>39</sup> permettent de déterminer que cette construction date du début du XIII<sup>e</sup> siècle, du moins dans les années suivante 1205<sup>40</sup>. Le chaînage de la construction des mâchicoulis est parfaitement homogène avec le reste

## La question des fortifications des établissements cisterciens



Fig. 16 b : grange de Fourcheret. Vue extérieure de la porterie avec des mâchicoulis sur arc (cl. Fr.B.)

de la construction du corps de logis des convers. Cet exemple montre que dès la stabilisation du terroir constitué, les cisterciens mettent en place une propriété close d'une enceinte et d'une porterie. La présence de fossés n'est pas attestée mais reste néanmoins envisageable en l'absence d'investigation du sous-sol. À partir du début du  $xiv^e$  siècle, la grange de Fourcheret donne naissance à deux autres granges de La Buletée et de Baron (Oise). La grange de Baron conserve une porterie équivalente à celle de Fourcheret mais cette fois-ci édiflée en grès.

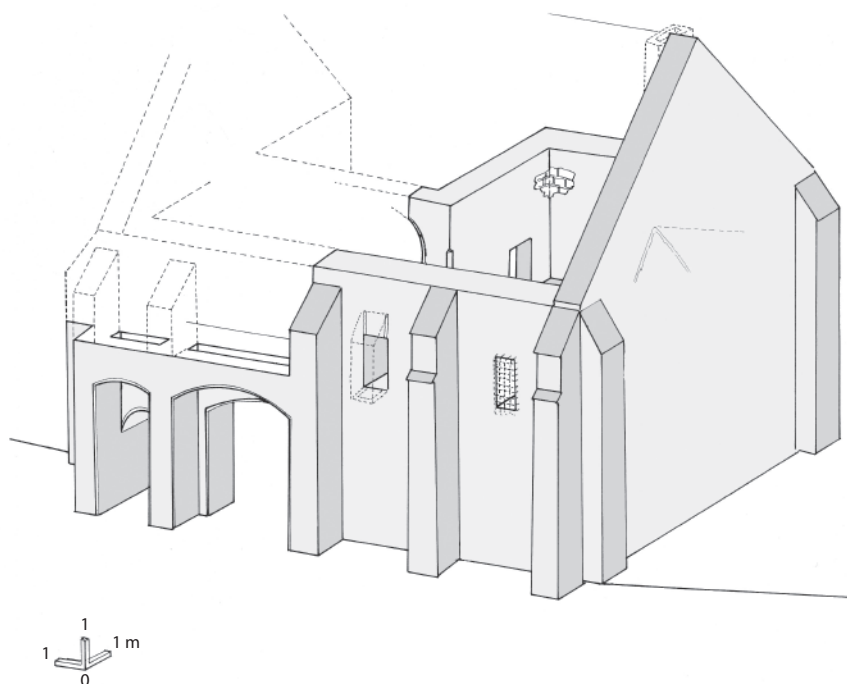


Fig. 17 : grange de Fourcheret. Essai de restitution volumique de la porterie au  $xiii^e$  siècle (dessin Fr.B.)



### *Exemple de la grange de Vaulerent dépendant de l'abbaye de Chaalis (Oise)*

41. HIGOUNET, *La grange de Vaulerent...*

La très célèbre grange de Vaulerent (commune de Villeron dans le Val-d'Oise) conserve encore en élévation un des plus remarquables bâtiments à remiser les récoltes (fig. 18) ; Charles Higounet a retracé en détail son histoire<sup>41</sup>. Il s'agit d'un des bâtiments d'exploitation céréalière des plus imposants avec 72 m de long sur 23 m de large formant une emprise au sol de 1 656 m<sup>2</sup>. L'essentiel de ce bâtiment est construit dans les 20 ou 30 premières années du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 19). Le mur-pignon sud-ouest de la grange est percé de deux portes centrales, l'une charretière, l'autre piétonne, encadrées d'un côté par un contre-fort à ressaut et de l'autre par une tourelle. La construction du mur-pignon est très différente de celle mise en œuvre pour la tourelle. Cette dernière est construite avec des blocs de qualité différente du reste de la façade et de plus les rangs d'assises sont en décalés avec ceux du mur-pignon. Cette tourelle fait donc l'objet d'une seconde phase d'aménagement, d'un rajout au programme initial. La tourelle possède un accès au rez-de-chaussée à l'extérieur et indépendant de la grange à laquelle elle s'adosse. Elle renferme un escalier à vis éclairé par de minces fentes de lumières. Ces ouvertures ne présentent pas de caractères défensifs particuliers hormis leur étroitesse. Cette tour est haute de 20,60 m et est couverte par un toit en poivrière. L'ascension dans la tour donne à 6 m de haut sur une porte entrant dans la grange. Au sein de la première travée, un plancher y avait été ménagé. En poursuivant la montée on accède à une petite salle de guet, directement aménagée sous la toiture, où trois ouvertures forment un crénelage.

42. Voir BLARY, *Le domaine de Chaalis...* p. 105 et sq.

Cette tour de surveillance est difficile à interpréter en l'absence d'autres éléments défensifs observés pour cette grange. La clôture initiale n'est que partiellement conservée et nous ne pouvons affirmer l'existence, comme à Fourcheret et à Baron, d'une porterie. La guerre de Cent Ans a durement touché cet établissement de Chaalis puisque l'aveu de 1446 fait état de la disparition du logis initial<sup>42</sup>. Cette tour a été ajoutée dès le XIV<sup>e</sup> siècle et paraît être en relation avec la fortification du domaine pour faire face au contexte troublé de ce siècle. Elle ne joue aucun rôle particulier pour l'exploitation céréalière. Il est intéressant de noter que cet ajout de tour n'a pu être constaté dans les domaines de cette abbaye que sur le cas de Vaulerent. Dans les autres abbayes cisterciennes étudiées, on ne trouve une disposition similaire qu'à l'abbaye royale et cistercienne de femmes de Maubuisson (commune de Saint-Ouen-l'Aumône dans le Val-d'Oise).

# La question des fortifications des établissements cisterciens

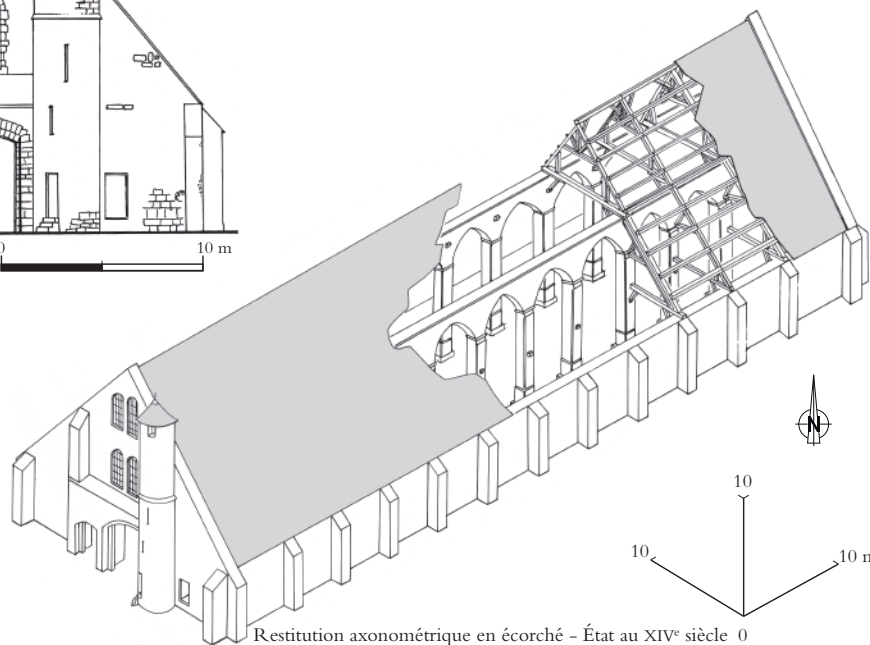


Fig. 18 : grange de Vaurent. Vue du mur-pignon sud-ouest avec tour adossée (cl. Fr.B.).



Élévation du mur-pignon sud-ouest 0 10 m

Fig. 19 : grange de Vaurent. Restitution axonométrique de la grange avec la tour adossée au XIV<sup>e</sup> siècle (cl. Fr.B.).



Restitution axonométrique en écorché - État au XIV<sup>e</sup> siècle 0

### *Exemple de la grange de l'abbaye de Maubuisson (Val-d'Oise)*

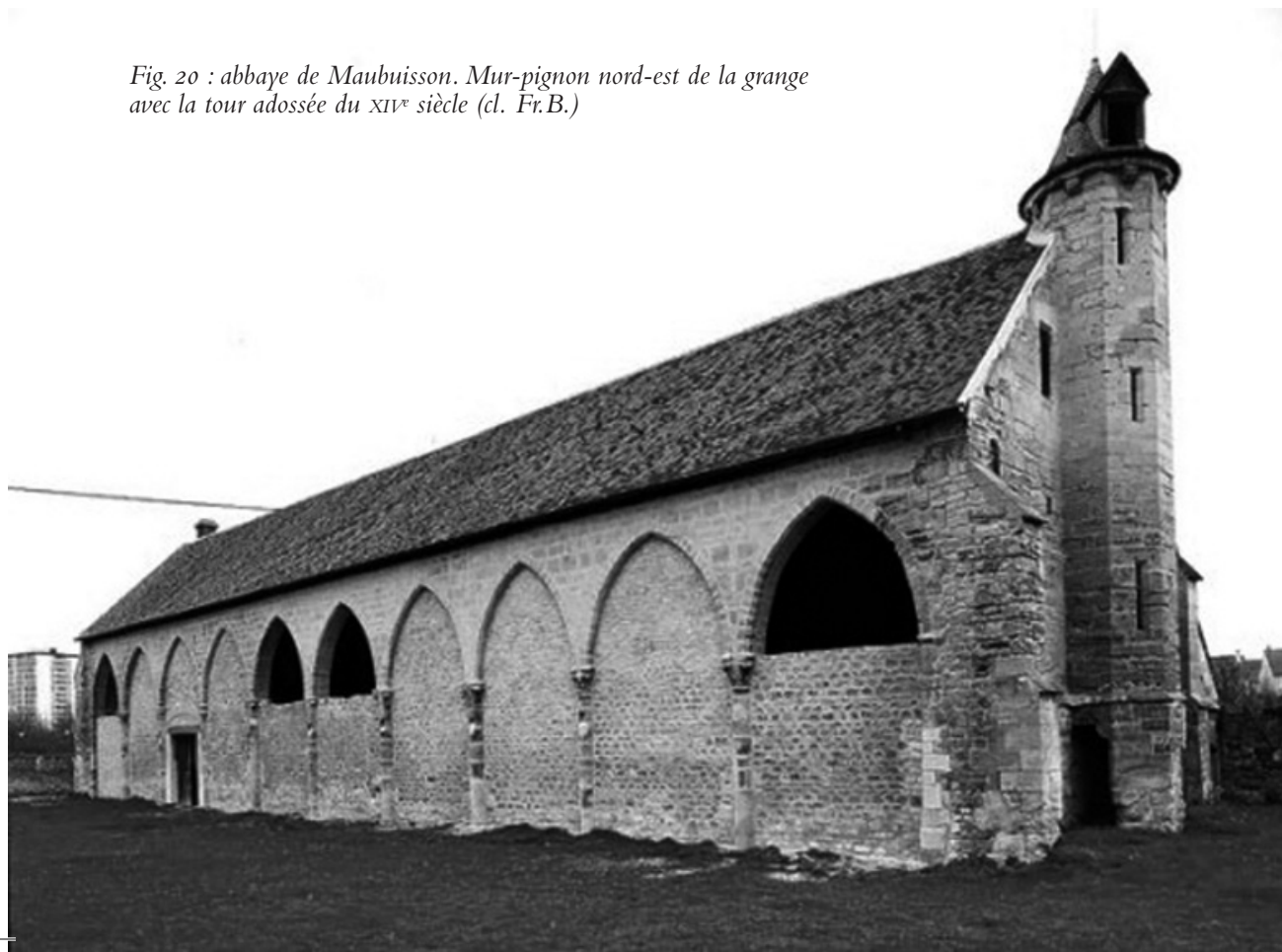
À proximité du château de Pontoise, dans la vallée de Liesse, la reine Blanche de Castille fit édifier une abbaye de moniales qui devint cistercienne en 1237. Cette fondation tardive donna lieu à la réalisation d'une campagne de construction extrêmement rapide comprise entre 1238 et 1244<sup>43</sup> pour édifier l'ensemble des bâtiments composant ce monastère. À l'intérieur de son enclos monastique, la *grangia juxta abbatiam* a conservé la grange à remiser les récoltes céréalières. Ce bâtiment oblong de forme caractéristique de la fonction est orienté nord-est/sud-ouest. Il s'agit encore d'un plan en une nef divisée en trois vaisseaux et onze travées. Le collatéral oriental a disparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'étude de la charpente de l'édifice montre que celle-ci a été réalisée en une seule campagne. Elle a pu être datée par expertise dendrochronologique entre 1234 et 1264<sup>44</sup>. L'édifice initial comme pour la grange de Vaulerent ne comportait pas de tourelle dans son état premier. Le mur-pignon nord-est s'est vu adjoindre une tourelle polygonale dans la deuxième partie du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup> (fig. 20). L'analyse du bâti montre clairement cet ajout à l'ordonnancement initial. Cette tour est couverte par un toit en poudrière supporté par un corbeau

43. Voir BONIS, *Abbaye cistercienne de Maubuisson...*; ADAINE, « Le domaine de Maubuisson »...

44. DIETRICH, GAULTIER, « La charpente de la grange abbatiale de Maubuisson... », 2001, p. 109-132.

45. DIETRICH, GAULTIER, *Ibid.*, p. 112.

*Fig. 20 : abbaye de Maubuisson. Mur-pignon nord-est de la grange avec la tour adossée du XIV<sup>e</sup> siècle (cl. Fr.B.)*



## La question des fortifications des établissements cisterciens

par facette. La tour ne donne pas accès à la grange. Sa porte en rez-de-chaussée extérieur dessert un escalier à vis qui mène 10 m plus haut à un chien assis. La montée est éclairée de trois baies rectangulaires, étroites et chanfreinées. Ces fenêtres ne comportent pas d'éléments défensifs particuliers hormis encore une fois, leur étroitesse. Comme pour la grange de Vaulerent, il est probable que la fonction de guet soit l'unique usage de cette tour. Les clôtures médiévales de ce monastère ont quasi intégralement disparu.

Dans le cas de ces premiers exemples du nord de la France, les données sont contrastées. Les fermes sont systématiquement ceinturées d'un mur de clôture pour lequel les indices conservés sont rares, mais quand ceux-ci existent, ils montrent la présence d'une porterie comportant des éléments de fortifications. L'autorité domaniale de ces granges cisterciennes au sein de leur terroir fraîchement réorganisé s'accompagne de signes ostentatoires de pouvoir et permettent, comme nous l'avons vu pour le monastère dont celles-ci dépendent, d'affirmer leur différence face aux seigneuries voisines, voire d'y résister. En revanche, les bâtiments à vocation purement économique au sein des granges sont visiblement totalement dépourvus de défenses à l'origine. On constate seulement l'adjonction de tours ou de tourelles de guet dont la fonction défensive est surtout passive, permettant de voir venir et donner l'alarme le cas échéant. Le contexte de la guerre de Cent Ans dans les grandes plaines d'Île-de-France suffit aisément à en comprendre la portée. Si ce schéma semble être bien représentatif de la partie septentrionale française, l'implantation grangière cistercienne dans le sud paraît fort différente, mêlant structures économiques et fortifications de manière beaucoup plus imbriquée. C'est ce que nous pouvons constater avec quelques exemples de granges des abbayes de Fontfroide dans l'Aude ou encore de Bonnefont dans l'Aveyron.

### *Exemple de la grange de Fontcalvy dépendant de l'abbaye de Fontfroide (Aude)*

L'abbaye languedocienne de Fontfroide est une abbaye cistercienne proche de Narbonne. Initialement abbaye bénédictine fondée en 1093, elle est intégrée à l'ordre cistercien entre 1144 et 1145 lors de son affiliation à Grandselve. Il s'agit là d'un des plus puissants établissements cisterciens du sud de la France. Il essaima d'ailleurs pour fonder de nouvelles abbayes à Poblet en terre d'Aragon (Espagne) en 1153 puis à Valbonne (commune d'Argelès-sur-Mer dans les Pyrénées-Orientales) en 1242. Pendant la croisade des Albigeois, l'abbaye fut le fer de lance de l'orthodoxie catholique. Le fonctionnement cistercien régulièrement décrit est ici perturbé précocement par les effets de ce conflit. Si dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, elle reçoit déjà d'importants dons en terres d'Ermengarde de

46. GREZES-RUEFF,  
« L'abbaye de Fontfroide  
et son domaine foncier  
aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles... »  
p. 253-280.

47. Dont certaines ont  
conservé leur faire-valoir  
indirect avec les cister-  
ciens de Fontfroide ;  
GREZES-RUEFF, *Ibid.*,  
p. 260.

48. Sur les données  
architecturales et  
archéologiques détaillées  
concernant cette  
grange, voir LALLEMAND,  
« Ouveillan (Aude).  
Grange cistercienne de  
Fontcalvy »... p. 208 ;  
LARGUIER, « Fontfroide  
et l'espace cistercien  
en Narbonnais... » ;  
LEBLANC, « La grange  
cistercienne de Font-  
calvy »... ; HIGOUNET, *La  
grange de Vaulerent*, p. 226.

Narbonne, à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye fait l'acquisition de biens considérables confisqués aux hérétiques<sup>46</sup>. Elle développe alors une politique de rachat de seigneuries<sup>47</sup> constituant ainsi un domaine considérable qui lui permet de réaliser de nouvelles constructions. Nous nous intéresserons plus particulièrement ici, à la grange de Fontcalvy qui est la mieux conservée des 24 granges cisterciennes rattachées à cette abbaye de Fontfroide.

La grange de Fontcalvy se situe entre les communes de Cuxac d'Aude et d'Ouveillan, sur la départementale 13, à 15 km de Narbonne et à 20 km de l'abbaye de Fontfroide (fig. 21). Elle est construite entre 1297 et 1320 par des frères convers sur un plateau dégagé et solitaire non loin de l'étang de Capeatang. La grange servait de bergerie au rez-de-chaussée, et de lieu de stockage des denrées sensibles à l'humidité dans sa partie haute. Fontcalvy est en vérité une forteresse d'un peu plus de 20 × 20 m<sup>48</sup>. Il s'agit d'un exemple remarquable d'édifice à vocation économique directement fortifié. Il se présente comme un véritable fortin flanqué de huit tours carrées faisant office de contreforts massifs (fig. 22 et 23). Les sondages entrepris n'ont pas permis de retrouver les horizons médiévaux correspondant, toutefois les éléments conservés en élévations sont encore largement suffisants pour se faire une idée précise de l'agencement de l'ensemble de ce bâti exceptionnel. Au rez-de-chaussée, une des faces comporte une tour porche qui permet d'accéder au premier niveau. Cette belle salle carrée est entièrement voûtée d'ogives retombant sur un pilier central. Les croisées d'ogives des quatre travées sont dépourvues de tout décor. C'est ce premier espace de 360 m<sup>2</sup> qui servait d'enclos à l'élevage des



Fig. 21 : grange de  
Fontcalvy. Vue générale  
actuelle (cl. Fr.B.)

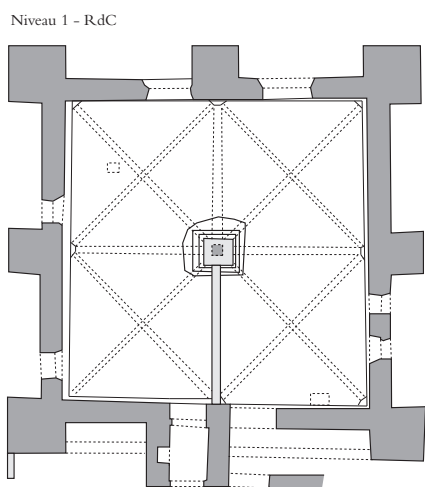
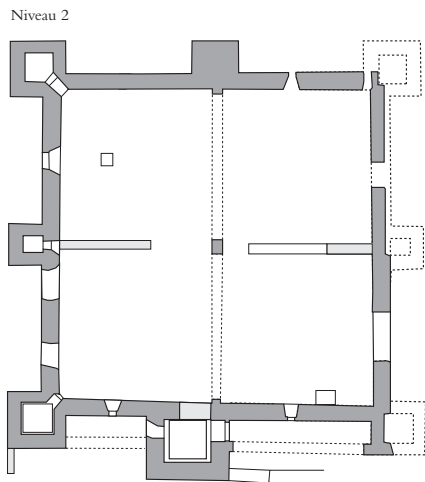


Fig. 22 : grange de Fontcalvy. Plan des niveaux 1 et 2 (dessin Fr.B. d'après J.-Cl. Houssard).

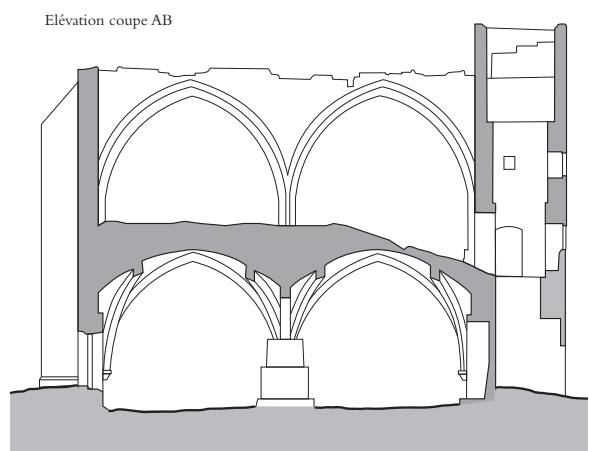
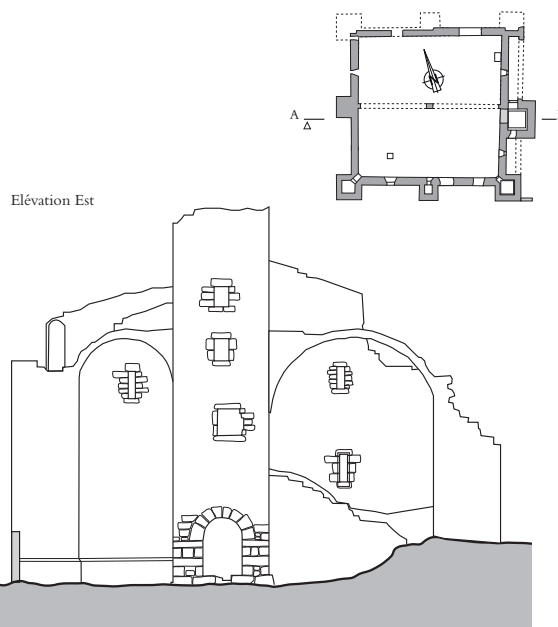


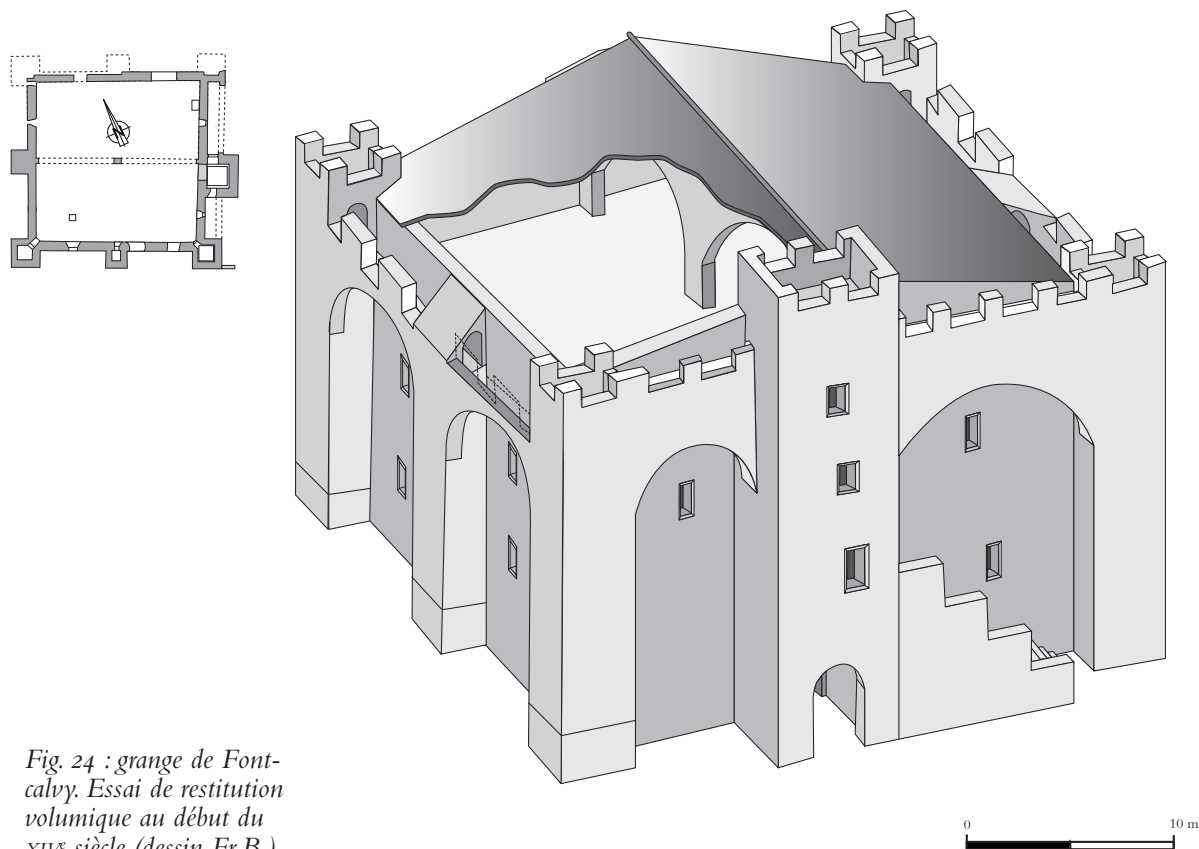
Fig. 23 : grange de Fontcalvy. Élévation et coupe (dessin Fr.B. d'après J.-Cl. Houssard).

ovins du domaine. Au-dessus de cette bergerie, à l'étage, une seconde salle de 16 m de côté se trouve divisée en deux par une ligne de deux arcades retombant sur une sobre et frêle pile. Cet espace perché servait de remisage des récoltes céréalières, en d'autres termes faisait office de grenier de la grange. L'ensemble était couvert d'un toit en bâtière à faible pente. Cette structure n'est donc en aucun cas un donjon comme on l'a parfois laissé entendre car il ne s'agit pas d'un habitat mais bien d'une structure économique. Le logis des convers se situait plus loin dans la cour mais n'a pas connu le même bonheur

de conservation ; il n'en reste rien en élévation. Il s'agit sans conteste d'un des exemples les plus remarquables de la symbiose entre la fonction économique et défensive pour un même bâtiment. Il est bien rare de rencontrer une telle sophistication même dans le cas de châteaux. La tour-porche située au centre de la façade principale coordonnait la mise en défense de l'ensemble. La porte du premier niveau était défendue par deux lignes de mâchicoulis sur arc et le passage au second niveau était pourvu d'un tablier de bois mobile ou du moins escamotable s'apparentant à un pont-levis (fig. 24).

On le voit de manière éclatante ici le contexte politico-militaire joue un rôle important dans le traitement formel des granges. La mise en défense est effectuée dès l'implantation de l'établissement agro-pastoral cistercien.

Quittons maintenant le Languedoc pour le Rouergue, pour découvrir une nouvelle forme d'adaptation singulière de la fortification des établissements des moines blancs, transformant ainsi leur domaine en de véritables maisons fortes ou châteaux. La caractéristique principale de



*Fig. 24 : grange de Fontcalvy. Essai de restitution volumique au début du XIV<sup>e</sup> siècle (dessin Fr.B.)*

## La question des fortifications des établissements cisterciens

ces établissements réside dans la mise en place progressive de mesures de sécurisation de plus en plus importantes de leurs domaines pendant la guerre de Cent Ans. De surcroît, des campagnes de construction au xv<sup>e</sup> siècle amenèrent progressivement à transformer ces centres économiques en de véritables résidences seigneuriales ecclésiastiques fortifiées. Les granges de l'abbaye cistercienne de Bonnefont sont tout à fait emblématiques à ce sujet et montrent que la différence entre la grange et le château est extrêmement ténue. Nous ne retiendrons pour cette présentation que le seul exemple de la « grange-château » de Galinières<sup>49</sup>.

*Exemple de la grange de Galinières (commune de Pierrefiche, Avreylon) dépendant de l'abbaye de Bonnefont*

Si la grange de Galinières (fig. 25) ne fait pas partie des premières fermes créées par l'abbaye de Bonnefont, fondée en 1147, la plus ancienne mention connue la fait cependant apparaître dès 1162, au moment où les évêques de Rodez jouent un rôle essentiel en tant que principaux donateurs de terres. La grange semble constituée effectivement en 1168<sup>50</sup>. À ce stade de son développement, il s'agit d'un établissement agro-pastoral conforme au dogme cistercien des premiers temps. À partir du milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, les abbés de Bonneval établissent une fonction nouvelle à ce lieu économique en l'érigeant en résidence fortifiée à leur propre usage. Le privilège pontifical de Luce III du 10 septembre 1184 confirme son importance.

Dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, le site devient progressivement un lieu de séjour des abbés. Sous l'abbatit de Rigal de Gaillac (1362-1381) l'autorisation de fortifier et d'entourer de fossés la grange de Galinières est accordée par Jean II, comte d'Armagnac et de Rodez.

49. Nous tenons à remercier Christian Corvisier pour nous avoir communiqué son article : CORVISIER « Galinières... ». Nous renvoyons le lecteur à cet article pour les autres exemples de granges fortifiées dépendant de l'abbaye de Bonneval.

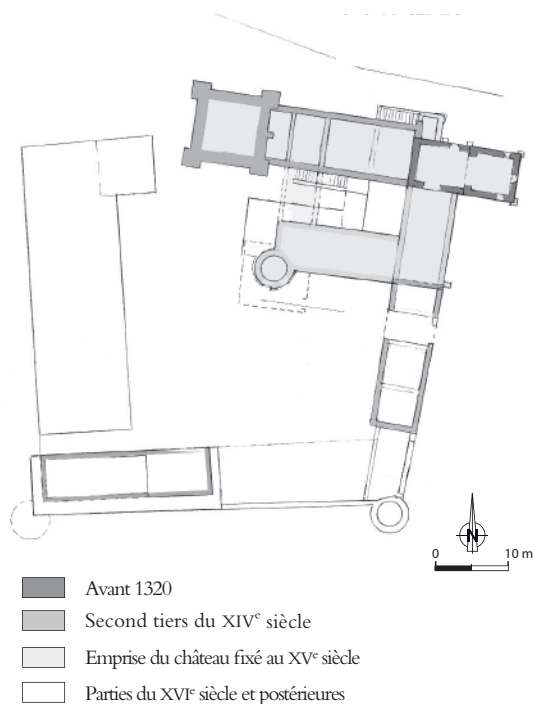
50. Voir CORVISIER, « Galinières... » pour l'ensemble du détail des données historiques collectées par ce chercheur.



Fig. 25 : grange-château de Galinières. Vue actuelle (cl. Fr.B.)



## FRANÇOIS BLARY



L'examen attentif mené par Christian Corvisier montre cependant que les principaux travaux d'aménagement des logis se situent dans les premières décennies du xv<sup>e</sup> siècle, nous reprenons ici ses conclusions. Aucun vestige en élévation ne subsiste de la grange des xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles. Le plus ancien vestige concerne la chapelle, probablement édifiée dans la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, avant 1320. À partir du premier quart du xv<sup>e</sup> siècle est érigée une tour maîtresse quadrangulaire et un corps de logis attenant qui fit l'objet d'une nouvelle campagne de construction dans le courant du xvi<sup>e</sup> siècle. La défense de ce lieu ne comporte aucun fossé, mais ne le distingue plus en rien d'un château ou d'une maison forte appartenant à un seigneur laïc (fig. 26).

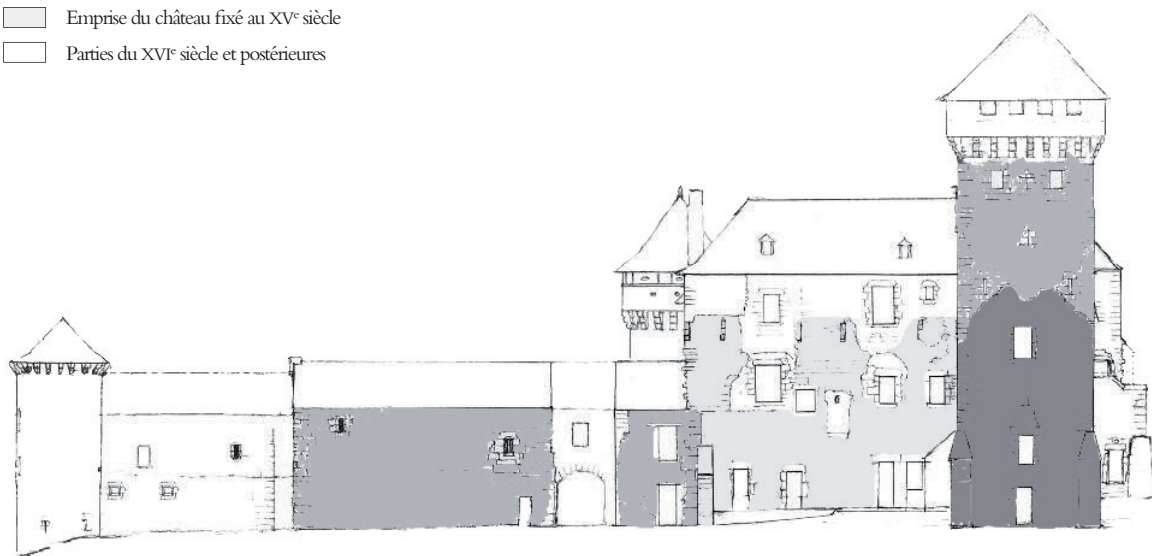


Fig. 26 : grange-château de Galinières. Analyse du bâti (d'après Corvisier, « Galinière... »)  
En haut : plan.  
En bas : élévation d'ensemble, façade est.

Le changement de fonction de cette grange et le contexte politico-militaire du Rouergue explique largement cette fortification du lieu. Le passage d'un établissement économique à une résidence aristocratique et ecclésiastique est ici particulièrement déterminant et révélateur des changements profonds dans la gestion patrimoniale cistercienne de ces époques tardives. Cette adaptation montre également une certaine opulence des biens de ce monastère contrairement à certaines idées reçues.

# La question des fortifications des établissements cisterciens

## Du monastère au château ou à la maison forte : un changement de statut volontaire mais tardif

*Exemple du Clos Vougeot dépendant de l'abbaye de Cîteaux (commune de Vougeot, Côte-d'Or)*

La fortification de grange en tant qu'établissement économique, comme nous l'avons vu avec Fontcalvy et Galinières, demeure fort rare sans changement de statut et reste cantonnée au sud de la France. Il est intéressant de revenir sur les terres de Bourgogne pour évoquer une très célèbre grange récemment étudiée par Benoît Chauvin<sup>51</sup>. En fait le clos Vougeot (fig. 27) est à la fois un vignoble et un château. Sans revenir sur l'histoire édifiante de cette grange de l'abbaye de Cîteaux spécialisée dans la production de vin, nous nous intéresserons ici à sa destinée aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Coïncidant avec l'avènement du faire-valoir indirect dans l'ensemble des domaines cisterciens, cette époque marque la rupture mais en aucun cas un déclin de la production qui augure d'une relance économique et d'un enrichissement des régions productrices de vin. C'est en 1367 que les religieux de Cîteaux obtiennent du duc Philippe le Hardi l'autorisation d'un « chastel et maison forte<sup>52</sup> ». En 1377, le clos Vougeot est mis à bail. Le château est incendié en 1393 par négligence de son moine-gardien. À partir du XV<sup>e</sup> siècle les celliers sont rénovés intégralement comme s'accordent à le montrer les censiers et l'examen dendrochronologique des pressoirs oscillant entre 1475 et 1489 avec à la clef une amélioration des outils de production. L'examen du bâti ne montre pas d'éléments de fortification, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'en 1551, l'abbé de Cîteaux Dom Jean Loisier transforme le clos-château en manoir, matérialisant ainsi le rang de l'abbaye, à la fois d'ordre spirituel et seigneur juridique.

51. Voir CHAUVIN, *Le clos et le château de Vougeot...*

52. CHAUVIN, *Ibid.* p. 101-103.

Fig. 27 : grange du clos Vougeot. Vue d'ensemble du château (cl. Fr.B.)



## *Exemple de Loc-Dieu (commune de Martiel dans l'Aveyron)*

53. Pour l'ensemble des références historiques concernant cette abbaye, voir CUERNE, *L'abbaye de Loc-Dieu...*, et COUCOUREUX, « L'histoire de l'abbaye de Loc-Dieu »... p. 280-299.

L'abbaye de Loc-Dieu, située à l'ouest de Villefranche-de-Rouergue, est apparue en 1123 sous l'égide de l'évêque de Rodez<sup>53</sup> (fig. 28). L'église fut consacrée le 30 juillet 1189. Il s'agit d'une petite abbaye cistercienne, on ne lui connaît qu'une seule grange directement jointe à l'enclos monastique. En 1409, le monastère fut occupé par les Anglais qui le ruinèrent au moment de repartir en 1411. L'ensemble des parties conventuelles du monastère a été reconstruit à partir de 1470. Respectant le quadrilatère et la répartition en plan d'un monastère cistercien, l'élévation conservée de cette époque s'accorde encore totalement avec la tradition généralement attribuée aux moines blancs. De cette fin du xv<sup>e</sup> siècle subsiste encore le cloître et la salle capitulaire formée en deux vaisseaux de trois travées retombant sur deux colonnes centrales nervurées dans le prolongement des lignes des ogives des voûtes.

Le passage à la commende en 1557 marque une réelle rupture avec le schéma traditionnel monastique. L'abbaye prend alors l'allure d'un véritable château avec des tours d'angles et des lignes continues de mâchicoulis. Toute l'aile méridionale est alors transformée en logis abbatial avec une imposante tour maîtresse. Le changement de forme coïncide à la fois avec le contexte de l'époque et d'une certaine manière la transformation en résidence seigneuriale fortifiée est favorisée par la commende (fig. 29).



*Fig. 28 : abbaye de Loc-Dieu. Vue du monastère fortifié aux allures de château (coll. privée).*

# La question des fortifications des établissements cisterciens

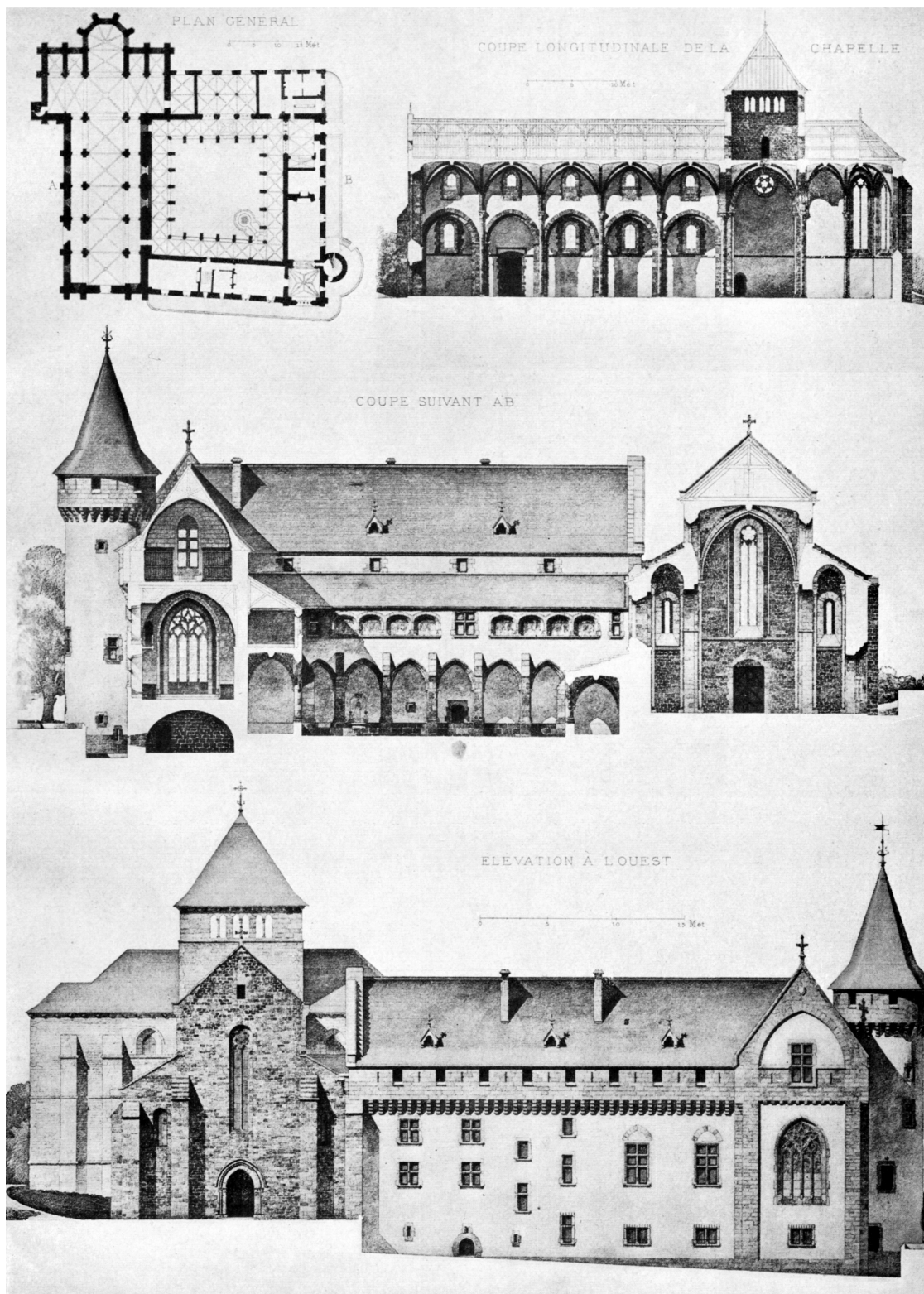


Fig. 29 : abbaye de Loc-Dieu. Plan et élévations du monastère fortifié, héliographie, anonyme, 1926 (coll. privée).

### En guise de conclusion : une évolution intimement liée au contexte

Comme nous avons essayé de le faire tout au long de ce tour d'horizon que nous ne prétendons nullement exhaustif, la fortification en tant que telle des différents organes bâtis des monastères et des granges intervient dans des circonstances particulières. La première cause est bien évidente, il s'agit du contexte politico-militaire. Celle-ci peut intervenir très tôt dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle et concerne essentiellement les granges. Lors de la croisade des Albigeois, les granges jouent un rôle stratégique de base arrière à l'instar des châteaux dans un réseau comtal. Nous ne connaissons pas de cas équivalent au monastère de Poblet (fig. 30) dans le territoire français pour cette époque. Ce qui apparaît plus tard à partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle au cours de la première phase de la guerre de Cent Ans dans le nord-est. Dans les cas observés, il ne s'agit bien souvent que de l'adaptation portée aux angles des clôtures et du renfort des ouvrages de passage. C'est l'enveloppe extérieure, l'interface entre le monde laïc et religieux. Dès lors, il s'agit soit de rebâtir une porterie répondant à ces nouveaux critères comme c'est le cas à Longpont probablement car la porte initiale a déjà été mise à mal ou quand celle-ci est intacte de doubler cette porterie initiale, conservant les fonctions spécifiquement monastiques, par une autre au caractère défensif affirmé. On passe alors à la création de véritables châtelets permettant de tenir un rôle réellement efficace en cas d'attaque. Cette configuration ne semble pas apparaître avant le XV<sup>e</sup> siècle voire le début du XVI<sup>e</sup> siècle.

La seconde cause correspond au changement de fonction et se constate plus aisément pour les granges. Quand celles-ci deviennent principalement une résidence de l'abbé, cas relativement fréquent dans le Rouergue, la forme répond alors à la fonction et correspond à tous les critères d'une résidence seigneuriale aristocratique du temps, ou en d'autres termes à un château. Avec la commende, c'est l'abbaye tout entière qui peut être ainsi transformée, mais ce cas reste rarissime.

Avec cet examen des structures essentiellement des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les monastères cisterciens que l'on se plaît à dépeindre comme en crise trouvent ici une illustration contraire. Si l'institution domaniale des granges et de leur faire-valoir direct disparaît totalement, il ne semble pas montrer un quelconque effondrement économique. La gestion utilise l'affermage et la mise à cens, une réorganisation, certes, essentielle mais en rien chancelante. Sur le plan spirituel, la crise des vocations de convers semble dommageable mais sur un plan de gestion foncière, il ne s'agit que d'une adaptation aboutissant même à la création de nouvelles fermes. L'ensemble des bâtiments renforcés ou des fortifications nouvellement créées sont d'excellentes factures, réalisées avec soin et bénéficiant des meilleures techniques poliorcétiques de leur temps. Le coût de tels travaux milite

## La question des fortifications des établissements cisterciens

pour revoir complètement notre a priori sur le déclin des monastères cisterciens après le XIV<sup>e</sup> siècle. Entre les deux il n'y avait qu'un mur à franchir... Il s'agit maintenant de poursuivre les inventaires de ces domaines tant sur un plan historique qu'archéologique, en ne négligeant aucun aspect, et de prendre en considération leur évolution sur le long terme. Il semble tout aussi important désormais d'étendre la question de la fortification aux autres ordres, qu'ils soient monastiques, de chanoines réguliers ou encore hospitaliers. La notion de « modèle cistercien » déjà bien malmenée paraît dès lors totalement incongrue dans ce contexte d'étude. Les établissements cisterciens ne doivent plus être considérés de manière marginale ou à part, mais méritent clairement de participer à une enquête moins restrictive où la confrontation des données serait étendue au milieu monastique médiéval et moderne dans son ensemble, en tant que propriétaires fonciers complètement insérés dans le tissu économique et social de leur temps.

Fig. 30 : abbaye de Poblet (Catalogne). Vue de l'imposante porterie et des enceintes fortifiées (cl. Fr.B.)



### Bibliographie

ADAINÉ (Jean-Luc), « Le domaine de Maubuisson » in : PRESSOUYRE (Léon) (dir.), *L'espace cistercien*, Paris : CTHS, 1994, p. 554-567.

AUBERT (Marcel), MAILLÉ, (Marquise Geneviève-Aliette de) *L'architecture cistercienne en France*, Paris : Les éditions d'art et d'histoire, 1943, 2 vol.

BAUD (Anne), DESGRADCHAMPS (Guy), « L'apport de l'archéologie du bâti dans la mise en valeur d'un site : l'exemple de l'abbaye de Saint-Jean d'Aulps » in : PARRON (Isabelle), REVEYRON (Nicolas) (dir.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes*, Paris : Errance, 2005, p. 105-109.

BAUD (Anne), « Saint-Jean d'Aulps (Haute-Savoie). Abbaye Sainte-Marie », in : *Archéologie Médiévale*, t. 33, 2003, chroniques des fouilles médiévales en France, p. 257.

BAUD (Anne), TARDIEU (Joëlle) (dir.), *Sainte-Marie d'Aulps : une abbaye cistercienne en pays savoyard*, Lyon : ALPARA, 2010 (DARA 33).

BAUD (Anne), DELERCE (Arnaud), « La porterie de l'abbaye cistercienne Sainte-Marie d'Aulps », in : *Villers, revue trimestrielle de l'abbaye*, n° 29, 2004, p. 4-14.

## FRANÇOIS BLARY

BARRIERE (Bernadette), « Les patrimoines cisterciens en France. Du faire-valoir direct au fermage et à la sous-traitance », in : PRESSOUYRE (Léon) (dir.), *L'espace cistercien*, Paris : CTHS, 1994, p. 45-69.

BLARY (François), *Le domaine de Chaalis. XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris : CTHS, 1989.

BLARY (François), « Essômes-sur-Marne, ferme de la Cense (Aisne) », in : *Cent mille ans sous les rails. Archéologie de la ligne à grande vitesse est européenne*, Paris : Somogy, 2006, p. 82-84.

BLARY (François), GÉLY (Jean-Pierre), « Carriers et bâtisseurs cisterciens de l'abbaye de Chaalis (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) » in : GÉLY (Jean-Pierre), LORENZ (Jacqueline) (dir.), *Carriers et bâtisseurs de la période préindustrielle : Europe et régions limitrophes*, Paris : CTHS, 2011, p. 49-59.

BONIS (Armelle), *Abbaye cistercienne de Maubuisson, Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise : la formation du temporel (1236 à 1356)*, Saint-Ouen-l'Aumône : Service départemental d'Archéologie de Val-d'Oise, 1990.

BRUZELIUS (Caroline), « L'abbaye de Longpont » in : *Congrès archéologique de France. 148<sup>e</sup> session, 1990, Aisne méridionale*, t. II, 1994, p. 431-443.

BUC (Philippe), « *Vox clamantis in deserto ? Pierre le Chantre et la prédication laïque* » in : *Revue Mabillon*, t. 4, 1993, p. 5-47.

BUR (Michel) (dir.), *La maison forte au Moyen Âge, actes de la table ronde de Nancy - Pont-à-Mousson des 31 mai - 3 juin 1984*, Paris : CNRS, 1986.

CANIVEZ (Joseph-Marie), *Statuta capitulorum generalium cisterciensis, ab anno 1116 ad annum 1786*, Louvain : Bureau de la Revue, 1938, I 134, I.

CHAUVIN (Benoît) (dir.), *Actes du congrès Anselme Dimier Abbaye de Noirlac. Fouilles cisterciennes européennes, bilans nationaux. I, France*, Arbois : B. Chauvin, 2000.

CHAUVIN (Benoît), *Le clos et le château de Vougeot. Cellier de l'abbaye de Cîteaux*, Nuit-Saint-Georges : éd. du Tastevin, 2008.

COOMANS (Thomas), *L'abbaye de Villers. Construction, configuration et signification d'une abbaye cistercienne au Moyen Âge*, Cîteaux : *Commentarii cistercienses (Studia et documenta, II)* ; Bruxelles : Brecht - Éd. Racine, 2000.

CORVISIER (Christian), « Galinières (commune de Pierrefiche-d'Olt), grange et château des abbés de Bonneval », in : *Monuments de l'Aveyron, Congrès archéologique de France, 167<sup>e</sup> session, 2008*, 2011, p. 175-210.

COUCOUREUX, (abbé M.), « L'histoire de l'abbaye de Loc-Dieu », in : *Bulletin de la Société des amis de Villefranche et du Bas-Rouergue*, t. 1, 1936-1940, p. 280-299.

COURTOIS (René), « Quinze ans de fouilles à l'abbaye de Vauclair, bilan provisoire (1966-1981) » in : *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier, III Architecture cistercienne*, Arbois : B. Chauvin, 1982, p. 305-351.

CROUY-CHANNEL (Emmanuel de), *Canons médiévaux. Puissance de feu*, Paris : Rempart, 2010.

CUERNE (Louis de), *L'abbaye de Loc-Dieu*, [s.l.] : Connaissance du Monde, 1965.

DIETRICH (Anne), GAULTIER (Mathieu), « La charpente de la grange abbatiale de Maubuisson (Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise) », in : *Archéologie Médiévale*, t. 30-31, 2001, p. 109-132.

DUBUISSON (Michel), *Anthologie de la vie quotidienne à l'abbaye de Villers-en-Brabant (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Villers : Abbaye de Villers-la-Ville, 2006.

FOSSIER (Robert), « L'économie cistercienne dans les plaines du nord-ouest de l'Europe » in : *Flaran 3 - L'économie cistercienne. Géographie. Mutations*, 1981, p. 53-74.

FOSSIER (Robert), « Les déviations économiques des Cisterciens », in : PRESSOUYRE (Léon) (dir.), *L'espace cistercien*, Paris : CTHS, 1994, p. 39-44.

GAUTIER (Patrice), DE WAELE (Éric), « Villers-la-Ville, abbaye de Villers-en-Brabant. Étude archéologique du bâtiment de la porte de Bruxelles », in : *Actes des VII<sup>e</sup> congrès de l'Association*

## La question des fortifications des établissements cisterciens

des cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LIV<sup>e</sup> congrès de la Fédération des cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique. Congrès d'Ottignies – Louvain-la-Neuve, 26-28 août 2004, Bruxelles, 2007, p. 182-192.

GREZES-RUEFF (François), « L'abbaye de Fontfroide et son domaine foncier aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, in : *Annales du Midi*, t. 89, n<sup>o</sup> 133, 1977, p. 253-280.

HIGOUNET (Charles), « Essai sur les granges cisterciennes », in : *Flaran 3 – L'économie cistercienne. Géographie. Mutations*, 1981, p. 157-187.

HIGOUNET (Charles), *La grange de Vaulerent. Structure et exploitation d'un terroir cistercien de la plaine de France, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris : SEVPEN, 1965.

KINDER (Terry), *L'Europe cistercienne*, La Pierre-qui-Vire : Zodiaque, 1997.

LAFOND (abbé Victor), « Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu », in : *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. II, 1874-1878, p. 348-396.

LALLEMAND (Véronique), « Ouveillan (Aude). Grange cistercienne de Fontcalvy », in : *Archéologie Médiévale*, t. 17, 1987, Chroniques des fouilles médiévales en France, p. 208.

LARGUIER (Gilbert), « Fontfroide et l'espace cistercien en Narbonnais. I. La grange de Fontcalvy », in : PRESSOUYRE (Léon) (dir.), *L'espace cistercien*, Paris : CTHS, 1994, p. 70-84.

LEBLANC (Gratien), « La grange cistercienne de Fontcalvy », in : XXX<sup>e</sup> et XXXI<sup>e</sup> congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, 1956-1957, p. 43-57.

LOCATELLI (René), « L'implantation cistercienne dans le comté de Bourgogne jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle », Actes des congrès de la SHMESP, 1974, vol. 5, p. 59-112.

MAERTEN (Michel), MOUILLEBOUCHE (Hervé) (dir.), *L'habitat fortifié en Bourgogne ducale (Côte-d'Or, Saône-et-Loire)*. Base de données sur DVDrom. Chagny : CeCaB, 2010.

MAHN (Jean-Berthold), *L'ordre cistercien et son gouvernement. Des origines au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris : éd. De Boccard, 1951 (2<sup>e</sup> éd. 1982).

MAILLÉ (Marquise Geneviève-Aliette de), « L'église cistercienne de Preuilly (Seine-et-Marne) », in : *Bulletin monumental*, t. LXXXIX, 1930, p. 257-354.

MIQUEL (Jacques), *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Âge*, Rodez : Française d'arts graphiques, 1981, 2 vol., t. I, chapitre : « Les fortifications religieuses - Les établissements monastiques fortifiés », p. 159-166.

MORANT (Roland W.), *The Monastic Gatehouse and Other Types of Portal of Medieval Religious Houses*, Lewes : Trafford Publishing, 1995 (rééd., 2004).

MOUILLEBOUCHE (Hervé), *Les maisons fortes en Bourgogne du nord, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*. Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, 2002.

NOËL (Raymond), *Les châteaux de l'Aveyron*, Rodez : éd. Subervie, 1978, chapitre « Les granges monastiques », p. 63-67.

PICARD (Nathalie), « Le domaine de Preuilly », in : PRESSOUYRE (Léon) (dir.), *L'espace cistercien*, Paris : CTHS, 1994, p. 569-580.

PRESSOUYRE (Léon), *Le rêve cistercien*, Paris : Gallimard, 1990.

PRESSOUYRE (Léon) (dir.), *L'espace cistercien*, Paris : CTHS, 1994.

PRESSOUYRE (Léon), KINDER (Terry) (dir.), *Saint Bernard et le monde cistercien*, Paris : CNMHS, 1990.

RACINET (Philippe), *Crises et renouveaux. Les monastères clunisiens à la fin du Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle). De la Flandre au Berry et comparaisons méridionales*, Arras : Artois Presses Université, 1997.

SÉRAPHIN (Gilles), « Salles et châteaux gascons, un modèle de maisons fortes », in : *Demeures seigneuriales dans la France des XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, *Bulletin monumental*, t. 157, 1999, p. 11-42.

VIOLLET-LE-DUC (Eugène), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, t. VII, article « Porte d'abbayes, de monastères », 1854-1868 (reprint Poitiers : Aubier Bibliothèque de l'image) p. 383 et sq.





# L'inhumation au prieuré : une pratique seigneuriale rapidement dépassée

GUILLAUME GRILLON\*

\* Docteur en histoire  
UMR 6298 ArThHiS

*Au même titre que n'importe quel édifice religieux, le prieuré est susceptible d'abriter une sépulture. Son implantation presque exclusivement rurale fait que l'aristocratie féodale est la plus à même de bénéficier de la quiétude et de la piété du lieu. L'étude de l'inhumation priorale à l'échelle de la Bourgogne ducale permet de confirmer que ce sont majoritairement les châtelains en lien avec le prieuré qui font le choix d'y reposer. Très souvent, les inhumations dans l'église priorale revêtent un caractère familial. Certains prieurés concentrent toutefois les sépultures des familles seigneuriales des environs qui ne sont pas toujours celles qui ont favorisé l'installation de la communauté. Cet intérêt pour l'inhumation au prieuré ne dépasse cependant pas le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Considéré au départ comme une solution intermédiaire honorable entre une inhumation abbatiale prestigieuse et une inhumation paroissiale par défaut, il ne correspond plus aux attentes des membres de l'aristocratie bourguignonne.*

Le souci d'honorer la mémoire d'un individu ou d'un groupe social a amené les populations médiévales à favoriser la sépulture de prestige. Longtemps remise en question et plus tolérée qu'acceptée par l'Église, la pratique de l'inhumation *ad ecclesiam* s'intensifie à compter du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. À cette période, seuls les grands prélats et les princes parviennent à se faire enterrer dans les églises. Afin d'assurer le salut de leur âme et de pérenniser le souvenir de leur passage sur terre, ils sollicitent les édifices les plus prestigieux. Les grandes abbayes sont naturellement les plus prisées. C'est le cas en Bourgogne avec l'abbaye de Cîteaux qui dans la foulée de sa fondation va devenir la nécropole des ducs de Bourgogne<sup>2</sup>.

1. GRILLON, *L'ultime message...* p. 496 et sq.

2. DAMONGEOT, PLOUVIER, « Cîteaux-nécropole... » p. 281 et sq.

Par imitation, l'inhumation *ad ecclesiam* va s'étendre progressivement à l'ensemble de l'aristocratie médiévale. Dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les familles seigneuriales et les ecclésiastiques de tous rangs reprennent à leur compte cette pratique d'inhumer leurs morts dans les églises<sup>3</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, ce sont cette fois les bourgeois et les marchands qui, pour « faire noble », choisissent l'église comme dernière demeure<sup>4</sup>.

3. GRILLON, *L'ultime message...* p. 533 et sq.

4. GRILLON, p. 590 et sq.

Il y a donc entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle un véritable marché de l'inhumation, d'autant que les suffrages pour les défunts ne s'obtiennent pas à titre gratuit. Les communautés bénédictines, cisterciennes et cartusiennes concentrent de nombreuses sépultures en raison des liens privilégiés tissés avec les familles seigneuriales et la place qu'elles accordent à la célébration de la mémoire des morts. L'établissement en Bourgogne des ordres mendiants dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle crée une concurrence. L'idéal de vie apostolique et leur intérêt pour la prière pour les morts séduisent les laïcs. Il y a dès leur installation un certain engouement pour la sépulture dans leurs églises. Parallèlement à cela, il ne faut pas oublier les églises séculières, cathédrales, collégiales, saintes-chapelles... qui offrent à des échelles diverses ces mêmes services commémoratifs.

L'étude et l'inventaire des monuments funéraires médiévaux menés à l'échelle de la Bourgogne ducale permettent d'établir la place du prieuré dans ce marché funéraire. Dans cette zone géographique, ces établissements religieux rassemblent 5 % des monuments funéraires recensés entre le milieu du XII<sup>e</sup> et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Le choix de reposer au prieuré arrive en quatrième position, loin derrière les églises paroissiales, les abbayes et les églises conventuelles. Pourtant, il existe en Bourgogne un nombre important de prieurés médiévaux. Établis le plus souvent hors des villes, les prieurés sont en constantes relations avec les familles seigneuriales qu'ils côtoient. Ces dernières sont d'ailleurs souvent à l'origine de leur installation et participent activement au développement de la communauté. L'étude de la relation entre les châtelains, leur famille et la communauté priorale du voisinage peut passer par le biais de la sépulture. La question est ainsi de savoir qui repose au prieuré, qui n'y repose pas et pourquoi ? Il faut pour cela distinguer les prieurés qui concentrent les sépultures des fondateurs de ceux qui s'ouvrent à l'aristocratie locale, afin de dresser le bilan de l'inhumation seigneuriale dans les prieurés bourguignons entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.

5. GRILLON, *L'ultime message...* p. 559 et sq.

## Le prieuré : la petite nécropole des fondateurs

*Le prieuré cure de Til-Châtel (fig. 1)<sup>6</sup>*

En Bourgogne, les plus anciens monuments funéraires précisément datés et identifiés, et établis hors d'une abbaye recouvrent des membres de la maison de Til-Châtel inhumés dans le prieuré du même lieu. L'église Saint-Florent de Til-Châtel fut en effet longtemps un prieuré d'Augustins<sup>7</sup>. L'église forme ainsi un prieuré cure, ou prieuré-paroisse. Le maître autel est à la disposition du curé tandis que le chapitre dispose de la chapelle Saint-Honoré. Le chapitre ayant ensuite été supprimé, l'église continua à être un simple prieuré.



Fig. 1 : église Saint-Florent de Til-Châtel (cl. G.G.)

L'église priorale de Til-Châtel, datée de la fin du XII<sup>e</sup> siècle (remaniée au XV<sup>e</sup> siècle)<sup>8</sup>, est située sur la partie la plus élevée du village qui était autrefois un *castrum*. Elle fait face à l'ancienne forteresse attestée dès 1184 dont il ne subsiste qu'un porche et quelques traces de fossés<sup>9</sup>. Le complexe château-prieuré est ici parfaitement respecté. Les seigneurs et châtelains du lieu reposent au prieuré depuis les années 1230-1240<sup>10</sup>. La première sépulture est attestée dès 1239. C'est celle de

6. Côte-d'Or.

7. COURTÉPÉE, *Description générale...* t. IV, p. 730 et sq.

8. SAPIN, *Bourgogne romane...* p. 217.

9. MOUILLEBOUCHE, *Les maisons fortes...* (base de données).

10. VAIVRE, « Sept dalles tumulaires... » p. 138 et sq.

## GUILLAUME GRILLON

11. Cette dalle a été détruite. Il ne subsiste aujourd'hui qu'un fragment (85 × 41 cm) de la partie supérieure gauche de la plate tombe. Celui-ci est intégré au pavement du bas-côté nord de l'église, deuxième travée, le long du mur.

12. La plate tombe à effigie de Guy est à ce jour la plus ancienne conservée en Bourgogne. Elle se trouve aujourd'hui dressée contre le mur du bas-côté nord, à l'angle nord-ouest de l'église. Malheureusement, lors de notre visite de l'édifice, elle était en grande partie masquée par un confessionnal.

13. Par une note manuscrite laissée au bas de ses dessins, Pierre Palliot nous informe qu'à son passage les monuments, dont celui de Guy II, se trouvaient « sous les cloches », le clocher de cette église surplombant la croisée du transept (BnF, coll. Clairambault, 943, p. 198).

14. Voir annexe.

15. Il ne subsiste de la plate tombe de Jean qu'un modeste fragment (51 × 42 cm) situé dans le pavement de la croisée du transept, près du pilier sud-ouest.

16. Voir annexe.

17. Avec celle de Guy II, la plate tombe à effigie de Guy III est la seconde à avoir été conservée. Elle se trouve aujourd'hui dressée contre le mur du bas-côté nord, sous la cinquième travée, à droite de la porte latérale.

Guillemette de Bourbonne, femme de Guy II de Til-Châtel, seigneur du lieu de 1204 à 1241<sup>11</sup>.

Guy II est le premier seigneur à être inhumé dans l'église priorale<sup>12</sup>. Il rejoint son épouse dans la croisée du transept en 1241<sup>13</sup>. L'inhumation des seigneurs et châtelains de Til-Châtel se perpétue jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Jean de Til-Châtel, fils de Guy II et Guillemette, maréchal de Bourgogne attesté de 1239 à 1275, meurt le 22 janvier 1275<sup>14</sup>. Il est lui aussi inhumé à la croisée du transept<sup>15</sup>. Marie de Joinville, sa deuxième femme, dite aussi Symonette, disparue le 23 août 1263, est inhumée en compagnie de son mari et de ses beaux-parents<sup>16</sup>. Enfin, Guy III de Til-Châtel (fig. 3), fils de Jean et de Marie de Joinville attesté de 1259 à 1299, mort en octobre 1299, rejoint la famille « sous les cloches<sup>17</sup> ».

Tous les Til-Châtel ne reposent cependant pas au prieuré. Seuls les seigneurs et leurs épouses semblent avoir



Fig. 2 : plate tombe de Guy III de Til-Châtel (cl. G.G.)

## L'inhumation au prieuré

bénéficié d'une sépulture dans ce lieu. Même si on ne sait quasiment rien des lieux de sépulture des autres membres de la famille, on connaît quand même deux personnages qui ne sont pas inhumés au prieuré. C'est tout d'abord le cas d'Étienne, jeune frère de Jean, seigneur de Pichanges<sup>18</sup>, qui prit l'habit des templiers et fut inhumé « au cimetière du temple de Fontenotte<sup>19</sup> », situé à une demi-lieue de Til-Châtel<sup>20</sup>. La fondation de la maison templière de Fontenotte remonte à 1190. Aymon IV de Til-Châtel, frère de Guy I<sup>er</sup> avait donné « à Dieu et aux frères du Temple, pour le repos de son âme, Fontenotte et son territoire, de même que l'usage par toute terre tant en bois qu'en eau et pâturages<sup>21</sup> ». Étienne donna lui-même avec l'accord de son frère Jean, des pâturages à Pichanges et à Spoy<sup>22</sup>. Ce même Jean fit également une donation pour le repos de son âme et de celle de son frère Étienne.

Citons également Huguenin, le fils héritier de Guy III inhumé en 1295 chez les Jacobins de Dijon. Il meurt vraisemblablement jeune puisque son inscription le présente comme le fils du seigneur de Til-Châtel<sup>23</sup>. Curieusement, il ne fut pas enseveli au prieuré mais dans l'église des Jacobins de Dijon, près de la chapelle du Nom de Jésus<sup>24</sup>. Guy III, qui n'avait qu'un seul fils et deux filles, meurt sans héritier mâle. Il semble qu'Isabelle de Rochefort, sa seconde femme, se soit remariée avec Hugues, seigneur de Rougemont et chevalier, transmettant ainsi le château à cette famille. Une chose est sûre : plus aucune sépulture n'est attestée au prieuré avant le XVI<sup>e</sup> siècle.

### *Le prieuré de Bonvaux*<sup>25</sup>

Le prieuré de Bonvaux constitue un second exemple de prieuré familial. La maison de Saulx est aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles avec ses branches de Courtivron, Vantoux et Fontaine, une famille aristocratique influente de la Bourgogne médiévale<sup>26</sup>. Les Saulx ont inhumé plusieurs de leurs membres dans un rayon de 25 km autour de la capitale ducale. Par chance, nous pouvons localiser pour cette famille 27 sépultures. Elles sont partagées entre la collégiale de Saulx<sup>27</sup>, fondée en 1197 par Guy de Saulx dans l'enceinte même de la forteresse seigneuriale, l'église de Tarsul<sup>28</sup>, située sur les terres des Saulx-Courtivron, l'église des Cordeliers de Dijon, l'église des Jacobins de Dijon, la Sainte-Chapelle de Dijon, l'abbaye Saint-Bénigne et le prieuré de Bonvaux.

18. Côte-d'Or.

19. Côte-d'Or, cne de Til-Châtel.

20. FYOT, « La Maison du Temple de Fontenotte »... p. 343 *et sq.*

21. ADCO, H 1 160.

22. Côte-d'Or.

23. Voir annexe.

24. D'après une note de Pierre Palliot recopiée au bas du dessin de la dalle (BnF, collection Clairambault, 943, p. 199).

25. Côte-d'Or, cne Daix.

26. MARCOUX, « La terre, la famille et le ciel... » p. 329 *et sq.*

27. Côte-d'Or, cne Saulx-le-Duc.

28. Côte-d'Or.

Fig. 3 : église priorale de Bonvaux (cl. G.G.)



29. L'ordre du Val-des-Écoliers est une congrégation de chanoines augustiniens fondée en 1201 par quatre professeurs de l'université de Paris.

30. Geste qu'il bonifia d'ailleurs par un don de « six setiers de froment de rente perpétuelle à prendre dans les dîmes de Rouvres », Peincedé, t. XXV, p. 343.

31. PLANCHER, *Histoire générale...* t. II, p. 431.

32. Côte-d'Or, cne Hauteville-lès-Dijon.

33. PLANCHER, *Histoire générale...* t. II, p. 431.

34. Plate tombe à effigie conservée au Musée Archéologique de Dijon.

35. Côte-d'Or.

36. Plate tombe à effigies du couple conservée dans les réserves du Musée Archéologique de Dijon.

37. Plate tombe à effigie conservée dans les réserves du Musée Archéologique de Dijon.

De la même manière que la collégiale Notre-Dame de Saulx est liée aux seigneurs de Saulx, le prieuré de Bonvaux est étroitement associé aux seigneurs de Fontaine. En effet, le monastère appartenant à l'ordre du Val-des-Écoliers<sup>29</sup> est fondé en 1215 par Garnier, vassal du fondateur de la branche des Saulx-Fontaine, Guillaume « le Roux ». Endossant l'initiative de Garnier, Guillaume est le véritable responsable de l'établissement des religieux sur la seigneurie de Fontaine<sup>30</sup>. Ses fils prennent le relais par d'importantes donations au monastère. L'aîné, Jean de Fontaine, offre en 1220 une rente annuelle de trois setiers d'huile de noix destinés à l'entretien d'une lampe, « pour le salut de son âme, de celle de dame Belot sa mère et de ses ancêtres<sup>31</sup> ». En 1267, Calon, son frère, céda « à perpétuité pour l'entretien des religieux qui y servent Dieu, tout ce qu'il [avait] en terres, meix, cens, tailles, tierces, à Daix et à Hauteville<sup>32</sup> qu'il avoit acquis et possédoit en franc aleu » pour son anniversaire et celui de sa femme<sup>33</sup>. Trois ans plus tard, Calon, chevalier et seigneur de Fontaine, est inhumé dans la chapelle Sainte-Catherine de l'église de Bonvaux<sup>34</sup>.

Calon n'est cependant pas le seul à être inhumé au prieuré. Alice de Brasey sa sœur, y est ensevelie vers 1259 à Bonvaux avec son mari Eudes de Domois, chevalier, seigneur de Domois<sup>35</sup>, mort en 1276<sup>36</sup>. Guillaume de Fontaine, le fils puîné de Calon, chevalier, seigneur d'Aubigny-lès-Sombernon est enterré en 1307 devant le maître-autel de l'église<sup>37</sup>. Il est suivi de son épouse Agnès de Dompierre, également

## L'inhumation au prieuré



Fig. 4 : plate tombe d'Agnès de Dompierre (Musée du Louvre) (cl. G.G.)

dame d'Aubigny inhumée en 1313 (fig. 4)<sup>38</sup>. Enfin, Robert d'Aubigny, présenté par certains auteurs comme le fils de Guillaume et d'Agnès<sup>39</sup>, figure lui-aussi parmi la liste des défunts inhumés au prieuré<sup>40</sup>.

Tous ces personnages descendent directement de Guillaume, fondateur du prieuré de Bonvaux. Mais à la différence des Til-Châtel précédemment évoqués, l'inhumation au prieuré n'est pas réservée aux seigneurs de Fontaine. Ainsi, d'autres personnages extérieurs à la branche des Saulx-Fontaine choisissent Bonvaux comme dernière demeure. C'est le cas de Ponce de Saulx, cousin des Saulx-Fontaine de la branche des Saulx-Vantoux, chevalier, seigneur de Vantoux<sup>41</sup>, qui est inhumé à Bonvaux en 1307<sup>42</sup>. Il faut ajouter à cela la sépulture en 1314 de Renaud d'Étaules<sup>43</sup>, un écuyer méconnu et impossible à rattacher à la famille de Saulx<sup>44</sup>.

Le prieuré de Bonvaux a donc accueilli 8 sépultures seigneuriales entre 1270 et 1351. Il aurait pu abriter d'autres dépouilles

38. Plate tombe à effigie conservée au Musée du Louvre.

39. CHOMTON, *Saint Bernard et le château de Fontaines...* p. 207.

40. Plate tombe conservée dans les réserves du Musée Archéologique de Dijon.

41. Côte-d'Or, cne de Messigny-et-Vantoux.

42. Partie supérieure de sa plate tombe à effigie conservée dans les réserves du Musée Archéologique de Dijon.

43. Côte-d'Or.

44. Plate tombe à effigie de Renaud d'Étaules conservée dans les réserves du Musée Archéologique de Dijon.



45. Comme tous les monuments funéraires du couvent franciscain, cette plate tombe à effigie est aujourd'hui disparue. Elle est connue par plusieurs dessins dont le plus ancien est de Palliot (BnF, Estampes, Rés. Pe 4, f<sup>o</sup> 20).

46. BnF, ms. fr. 8 226, p. 76.

47. Son monument funéraire n'est connu que par un dessin anonyme de facture fantaisiste (BnF, Estampe, Rés. Pe 4, f<sup>o</sup> 21).

48. BnF, Estampes, Rés. Pe 4, f<sup>o</sup> 20.

49. GRILLON, *L'ultime message...* p. 553 et sq.

de la famille de Fontaine. Mais comme à Til-Châtel, il y a une rupture. Une partie de la descendance de Calon opte ainsi pour une sépulture dans un établissement très à la mode en cette fin de XIII<sup>e</sup> siècle : le couvent des Cordeliers de Dijon. Jean, le fils aîné de Calon, chevalier, seigneur de Fontaine, est le premier de la famille à s'y faire enterrer en 1297<sup>45</sup>. Il est suivi par Marie (Marguerite) de Courtivron, son épouse, dame de Saint-Seine, qui meurt en 1307<sup>46</sup>. Gilles, fils des précédents, lui aussi chevalier et seigneur de Fontaine, les rejoint à sa mort en 1312<sup>47</sup>. Enfin, Huguenin, fils de Gilles et comme son père seigneur de Fontaine, est le dernier de la lignée à choisir l'église franciscaine comme dernière demeure en 1334<sup>48</sup>.

Cette forte concentration de sépultures familiales au prieuré de Bonvaux révèle les relations entre une famille, un territoire et la communauté religieuse. Le lieu n'est cependant pas une véritable nécropole familiale puisque les sépultures des Saulx-Fontaine sont partagées entre Bonvaux et l'église des Cordeliers de Dijon. Jean, le fils aîné de Calon, et ses descendants, ont préféré les suffrages des disciples de saint François à ceux des religieux du Val des Écoliers. Ce dédoublement n'est pas surprenant. D'une part, comme de nombreuses familles seigneuriales des environs de Dijon, les Saulx-Fontaine ont été séduits par les valeurs franciscaines<sup>49</sup>. D'autre part, la multiplication des lieux de sépultures caractéristique de l'ensemble de la famille de Saulx reflète une stratégie plus sociale que sotériologique. Disperser les sépultures sur la zone d'influence de la famille indique la volonté d'utiliser la sépulture et le monument funéraire pour affirmer et légitimer l'*auctoritas* de ce groupe social.

### Le prieuré et les seigneurs du voisinage

Bien que son installation soit souvent favorisée par les donations et l'appui d'une famille, le prieuré n'accueille pas seulement les dépouilles des fondateurs. Deux exemples de Bourgogne du sud attestent de l'attraction que peut exercer le prieuré sur les familles seigneuriales.

## L'inhumation au prieuré

*Le prieuré de Lancharre (fig. 5)<sup>50</sup>*

Le prieuré de Lancharre constitue un bel exemple puisqu'une famille seigneuriale aucunement impliquée dans la fondation du prieuré transforme ce dernier en une petite nécropole familiale. Installé le long de la route qui relie Tournus à Saint-Gengoux<sup>51</sup>, le prieuré de Lancharre est aujourd'hui rattaché à la commune de Chapaize. Même s'il n'existe aucune source précise, les historiens s'accordent sur une fondation entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion des sires de Brancion, dont le château surplombe la montagne avoisinante<sup>52</sup>. À l'origine, ce n'est pas un couvent, mais plutôt un béguinage où vivent pieusement des femmes nobles non tenues à un vœu de pauvreté et pouvant disposer d'une maisonnette particulière et d'une servante dans l'enclos du monastère. Ce n'est qu'au XIII<sup>e</sup> siècle que ces chanoinesses embrassent la règle de Saint-Benoît. L'église du XII<sup>e</sup> siècle, dont il ne subsiste qu'une travée de la nef, avec ses bas côtés dont celui du nord supportant le clocher et une travée de chœur ouverte sur l'abside encadrée de deux absidioles, est particulièrement riche du point de vue du mobilier funéraire. Sans compter les fragments épars et inexploitable, on distingue dans le pavement ou dressés contre les murs 22 monuments funéraires différents, témoignant de la forte attractivité funéraire du prieuré.

50. Saône-et-Loire, cne Chapaize.

51. Saône-et-Loire, Saint-Gengoux-le-National.

52. BATAULT, « Notice historique... » p. 3.



*Fig. 5 : prieuré de Lancharre (cl. G.G.)*

Contrairement à Til-Châtel et à Bonvaux, les monuments funéraires ne sont pas liés à une seule et même famille. Si beaucoup ne portent aucun élément marqueur permettant d'identifier le rang ou l'identité du défunt, quelques dalles portent des écus reconnaissables attribués aux Messey et aux La Guiche et dont les noms figurent parmi les bienfaiteurs de Lancharre dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>.

Les sépultures qui retiennent cependant l'attention sont celles des Germolles, caractérisées par de magnifiques plates tombes à effigies. D'un premier abord, il peut être surprenant de trouver des Germolles inhumés à Lancharre. Le fief de Germolles, qui s'appelait au XIII<sup>e</sup> siècle la Grange de Germolles, se situe aujourd'hui sur la commune de Mellecey, à l'ouest de Chalon-sur-Saône, à près de 30 km au nord du prieuré de Lancharre<sup>54</sup>. Entre 1257 et 1299, les Germolles y possèdent une grange fossoyée<sup>55</sup>. À compter de 1299, le château de Germolles est une maison forte à plate-forme. On aurait plutôt pu



Fig. 6 : plate tombe de Geoffroy de Germolles (cl. G.G.)

53. MARTIN, « Pierres tombales du prieuré... » p. 249-250.

54. Germolles : Saône-et-Loire, cne de Mellecey.

55. CeCaB, *L'habitat fortifié en Bourgogne (Côte-d'Or, Saône-et-Loire)*, (base de données).

## L'inhumation au prieuré

s'attendre à ce que les Germolles optent pour une sépulture de prestige à l'abbaye de La Ferté<sup>56</sup>, située à une quinzaine de kilomètres au sud-est de leur seigneurie et à qui ils ont concédé plusieurs donations aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>57</sup>.

L'implantation de plusieurs sépultures des Germolles à Lancharre résulte du fait que plusieurs femmes de la famille ont intégré la communauté. La première et certainement la plus célèbre d'entre elles fut Marguerite de Germolles, prieure du lieu de 1283 à 1302<sup>58</sup>. Isabelle de Vauvry, sa belle-sœur puisqu'elle a épousé son frère Geoffroy, a très certainement bénéficié des faveurs de Marguerite pour établir sa sépulture au prieuré à sa mort en 1295<sup>59</sup>. Son mari la rejoint dans la nef deux ans plus tard (fig. 6)<sup>60</sup>. À sa mort en 1302, Marguerite n'est que la troisième de la famille à être inhumée dans le prieuré qu'elle a si longtemps gouverné<sup>61</sup>.

Le décès de Marguerite ne stoppe toutefois pas les relations entre la famille et le prieuré. Guillaume de Germolles, le fils de Geoffroy et d'Isabelle sera, avec son épouse Fauquette de Nanton, également inhumé au prieuré<sup>62</sup>. Il faut dire que ces derniers avaient deux de leurs filles religieuses à Lancharre<sup>63</sup>. La sépulture de Guillaume est cependant la dernière de la famille attestée au prieuré. C'est peut-être même la dernière sépulture seigneuriale puisque tous les autres monuments postérieurs concernent des prieures des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>64</sup>.

La distance qui sépare le prieuré des familles bienfaitrices n'est cependant pas toujours aussi importante. Ainsi le prieuré du Val-Saint-Benoît<sup>65</sup> se caractérise par de forts liens avec l'ensemble des familles seigneuriales avoisinantes.

### *Le prieuré du Val-Saint-Benoît (fig. 7)*

Le prieuré du Val-Saint-Benoît se situe au cœur de la forêt des Battées à l'écart de la commune d'Épinac<sup>66</sup>. La quiétude des sœurs de Bethléem qui occupent aujourd'hui le lieu est tout juste troublée par la ligne TGV Paris-Lyon qui passe à proximité.

L'histoire de ce prieuré est particulièrement intéressante pour cette étude d'une part parce que les archives du Val sont riches d'une cinquantaine de pièces datées entre 1237 et 1615<sup>67</sup>, et d'autre part parce que nous connaissons une douzaine de mentions de sépultures pour le XIII<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup>.

56. Abbaye de La Ferté : Saône-et-Loire, cne de La Ferté-sur-Grosne.

57. MARTIN, « Pierres tombales du prieuré... » p. 252.

58. BATAULT, « Notice historique... » p. 25 *et sq.*

59. La plate tombe à effigie d'Isabeau de Vauvry est conservée dressée contre le mur ouest de l'église.

60. La plate tombe à effigie de Geoffroy se dresse aujourd'hui à côté de celle de son épouse.

61. Dalle conservée dressée contre le mur ouest de l'église.

62. Dalle dressée contre le mur ouest de l'église.

63. BATAULT, « Notice historique... » p. 30 *et sq.*

64. MARTIN, « Pierres tombales du prieuré... » p. 256 *et sq.*

65. Val-Saint-Benoît : Saône-et-Loire, cne Épinac.

66. Saône-et-Loire.

67. Les 54 pièces d'archives concernant le Val-Saint-Benoît ont été publiées par Paul Muguet : MUGUET, « Le prieuré du Val-Saint-Benoît... »

68. LE CAM, *Le prieuré du Val-Saint-Benoît...* p. 9-10.

Fig. 7 : prieuré du Val-Saint-Benoît (cl. G.G.)



La fondation du prieuré tient un peu de la légende. Elle serait due à l'accomplissement d'un vœu de Gauthier de Sully, seigneur et châtelain de Sully, lors d'un retour de Terre Sainte un peu mouvementé. Au cours d'une attaque de corsaires musulmans, il aurait remis son destin entre les mains de la Vierge Marie du Val-Croissant de l'Ordre du Val-des-Choues en lui promettant de lui construire un monastère en cas d'issue favorable<sup>69</sup>. Quoi qu'il en soit, Gauthier est revenu vivant de son périple et un acte authentique daté du mois de mars 1237 établit sa donation du Val-Saint-Benoît et tous les droits qu'il détenait à cet endroit aux religieux du Val-des-Choues<sup>70</sup>. L'année suivante, Guy de Vergy, évêque d'Autun, confirme solennellement l'œuvre du seigneur de Sully. La générosité des seigneurs de Sully ne se limita pas à cette fondation. De nombreuses donations sont attestées en 1241 et 1242 par Arley de Sully, Hugues et Guillaume de Sully, assignant ainsi aux religieux des rentes et des parcelles abondantes<sup>71</sup>.

Gauthier de Sully ne survécut pas longtemps à sa donation. Son testament est daté du mois de septembre 1239 et sa mort survient le 5 mars de l'année suivante<sup>72</sup>. Il sera inhumé dans l'église priorale, même si celle-ci n'est officiellement attestée qu'en 1242.

Contrairement aux cas évoqués jusqu'à présent, le prieuré du Val-Saint-Benoît ne bénéficie pas seulement des largesses de la famille du fondateur. Dès les années 1240, les rentes et donations affluent de toutes parts et donnent un véritable élan aux moines nouvellement

69. MUGUET, « Le prieuré du Val-Saint-Benoît... » t. XXXV, p. 207 et sq.

70. *Ibid.*, t. XXXVIII, p. 160 et sq.

71. *Ibid.*

72. *Ibid.*, t. XXXV, p. 209.

## L'inhumation au prieuré

installés. On peut distinguer celles des Monestoy, seigneurs et châtelains d'Épinac, celles des Loges, seigneurs à Morlet, celles des Repas à Auxy ou encore celles des Montjeu, puissants seigneurs et châtelains à Dracy-Saint-Loup<sup>73</sup>. Ces donations émanent des seigneurs les plus proches voisins de la communauté. Mais d'autres proviennent de seigneurs plus éloignés. Ainsi, Hugues, le seigneur de Couches, lié par le sang aux Sully (Gauthier serait le père d'Hugues) fait part de son intérêt pour le prieuré. Il faut dire que Gauthier avait donné aux religieux des terres appartenant au seigneur de Couches sans son accord. D'autres personnages moins proches de la famille des fondateurs comme Étienne de Marigny, seigneur et châtelain à Marigny<sup>74</sup>, et Jocerand, seigneur et châtelain de Brancion<sup>75</sup>, marquent leur intérêt pour la communauté par quelques donations.

Toutes ces interventions indiquent qu'il y a jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle une sorte de surenchère dans les donations faites au prieuré. Aucun des seigneurs voisins du prieuré ne veut rester en retard dans ce mouvement de bon accueil des religieux du Val. Cet intérêt de l'aristocratie féodale locale pour le prieuré se caractérise par la suite par la volonté d'élire une sépulture au sein de l'église du Val. Cela concernant plus d'une dizaine de personnages, pour la plupart appartenant aux familles précédemment citées.

L'existence de certaines sépultures est toutefois incertaine, quand elles ne sont mentionnées que par des testaments. D'autres sont seulement attestées par des sources ou par les monuments conservés. C'est le cas de Gauthier, le fondateur, qui a bénéficié d'une sépulture privilégiée au sein du prieuré<sup>76</sup>. Son fils Guillaume a très certainement pu bénéficier des mêmes faveurs<sup>77</sup>. La sépulture de Jean de Couches est également certaine car sa plate tombe à effigie, quoique très dégradée et soumise aux intempéries, est encore visible au prieuré<sup>78</sup>. De ces sépultures, il ne reste malheureusement que peu de monuments. La dalle de Jean de Couches, longtemps conservée dans l'église, est aujourd'hui dressée contre le mur extérieur. Deux gisants très mutilés reposent également à l'extérieur de l'édifice. Il pourrait s'agir de ceux d'Arnulph et Béatrice de Loges, dans la mesure où ils se trouvaient dans la chapelle fondée par la famille<sup>79</sup>.

Contrairement à Til-Châtel et à Bonvaux, le prieuré du Val-Saint-Benoît ne concentre pas seulement les sépultures des fondateurs. Les généreux seigneurs du voisinage ou de la région ont profité de leurs abondantes donations et de leurs relations avec les prieurs pour bénéficier d'une inhumation au prieuré.

73. Les trois communes citées se situent dans le voisinage proche d'Épinac, Saône-et-Loire.

74. Saône-et-Loire.

75. Saône-et-Loire, cne de Martailly-lès-Brancion

76. MUGUET, « Le prieuré du Val-Saint-Benoît... » t. XXXV, p. 209.

77. Dans sa visite du prieuré, Michel Le Cam croit avoir identifié la sépulture de Guillaume de Sully. LE CAM, *Le prieuré du Val-Saint-Benoît...* p. 13.

78. Voir annexe.

79. LE CAM, *Le prieuré du Val-Saint-Benoît...* p. 13.

## Le rapide déclin de l'inhumation au prieuré

Ces quelques exemples bourguignons bien documentés trahissent les deux caractéristiques des églises priorales en ce qui concerne leur attraction funéraire. D'une part, on remarque que les sépultures sont presque exclusivement seigneuriales. Seule l'aristocratie féodale locale manifeste un véritable intérêt pour l'inhumation au prieuré. Et à l'exception du prieuré de Lancharre, les sépultures des membres de la communauté attestées par un monument funéraire restent relativement rares.

D'autre part, les mentions de sépultures priorales s'estompent considérablement au milieu du *xiv*<sup>e</sup> siècle. En Bourgogne, les nobles qui choisissent le prieuré comme dernière demeure au-delà de cette date sont rares. Aucune sépulture seigneuriale n'est attestée après 1300 à Til-Châtel. Il en va de même à Bonvaux après 1351. Cette caractéristique se reporte dans de nombreux autres prieurés bourguignons comme à Mesvres<sup>80</sup> ou encore à Vausse<sup>81</sup>...

Il y a bien quelques inhumations dans d'autres prieurés mais cela reste rare et exceptionnel. C'est le cas du prieuré du Quartier<sup>82</sup> qui a accueilli dans la première moitié du *xv*<sup>e</sup> siècle la sépulture du célèbre Jean de Saulx, chevalier, seigneur de Courtivron et surtout chancelier du duc de Bourgogne, et de son épouse Perrette de Mairey<sup>83</sup>. On peut également citer les sépultures à peine plus tardives de Pierre du Brenc et de Girarde de Barrey au prieuré Symphorien d'Autun<sup>84</sup>.

Seules les prieures sont assez systématiquement inhumées dans leur église. C'est particulièrement visible à Lancharre où quelques unes de leurs tombes sont conservées. On peut ainsi citer les sépultures de Jacqueline de Saint-Privée (*xiv*<sup>e</sup> siècle), Marguerite de Busseul († 1529), Louise de Digoine († 1524), Marguerite du Blé († 1571), Claude du Blé († 1574), Denise de Saint-Clément (*xvi*<sup>e</sup> siècle)<sup>85</sup>, qui figurent parmi la liste des religieuses du lieu<sup>86</sup>. D'autres tombes de prieurs sont également attestées à Saint-Symphorien d'Autun<sup>87</sup> ou encore au prieuré de Vausse<sup>88</sup>. Mais tout cela ne suffit pas à maintenir l'attractivité funéraire du prieuré.

Cette désaffection pour l'inhumation au prieuré trouve deux explications complémentaires. Il y a d'abord une évolution dans le statut des défunts qui accèdent à l'inhumation *ad ecclesiam* au fil des siècles. L'étude des monuments funéraires de la Bourgogne ducal révèle que le pourcentage de nobles bénéficiant d'une sépulture de prestige a diminué de moitié entre le *xiii*<sup>e</sup> et

80. Saône-et-Loire.

81. Prieuré de Vausse : Yonne, cne Châtel-Gérard.

82. Prieuré du Quartier : Côte-d'Or, cne Salives.

83. Bien que le prieuré ait complètement disparu, la plate tombe à effigies du couple est encore en partie conservée et réemployée comme table d'autel dans une chapelle du *xix*<sup>e</sup> siècle établie au sein de l'actuel centre du Commissariat à l'Énergie Atomique du Val-Duc. Elle est surtout connue par un dessin émanant de Pierre Palliot conservé à la BnF, Estampes, Rés. Pe 4, f<sup>o</sup> 20.

84. Plate tombe à effigies connue par un dessin de Pierre Palliot (BnF, ms. fr. 8 226, p. 273).

85. MARTIN, « Pierres tombales du prieuré... » p. 248 *et sq.*

86. BATAULT, « Notice historique... » p. 74 *et sq.*

87. Hugues de Gissey († 1340).

88. Pichenot de Marmot († 1502).

## L'inhumation au prieuré

le  $xvi^e$  siècle (fig. 8)<sup>89</sup>. L'aristocratie féodale locale qui optait assez régulièrement pour une inhumation au prieuré peine à maintenir la pratique. À l'inverse, les élites bourgeoises et marchandes qui n'avaient pas accès aux nefs des églises pour inhumer leurs membres rejoignent les nobles en nombre de monuments recensés<sup>90</sup>. Or ils n'éprouvent aucun intérêt pour les prieurés qui périclitent à compter du  $xvi^e$  siècle et préfèrent leurs églises urbaines.

89. GRILLON, *L'ultime message...* p. 553 et sq.

90. *Ibid.*, p. 601 et sq.

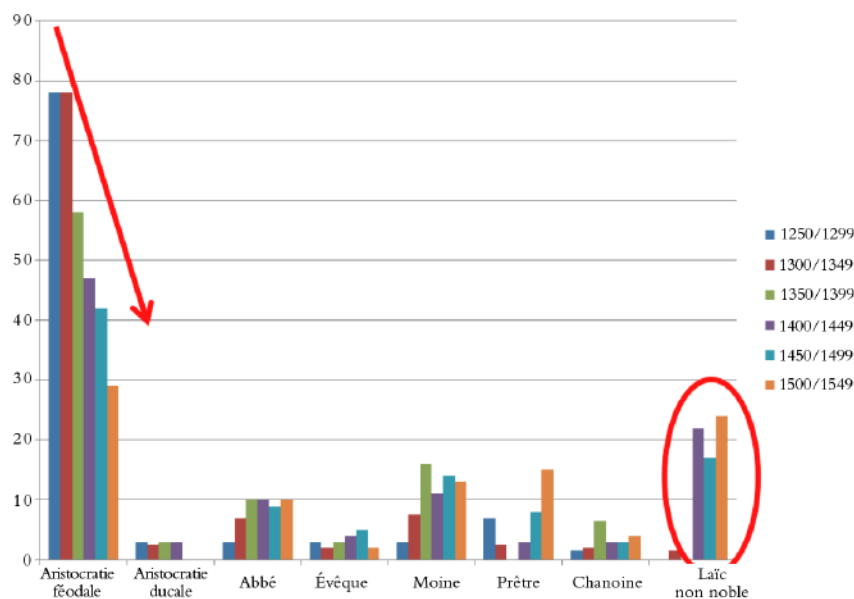


Fig. 8 : évolution du statut des défunts inhumés dans les églises entre le milieu du  $xiii^e$  et le milieu du  $xv^e$  siècle (GRILLON, *L'ultime message...*)

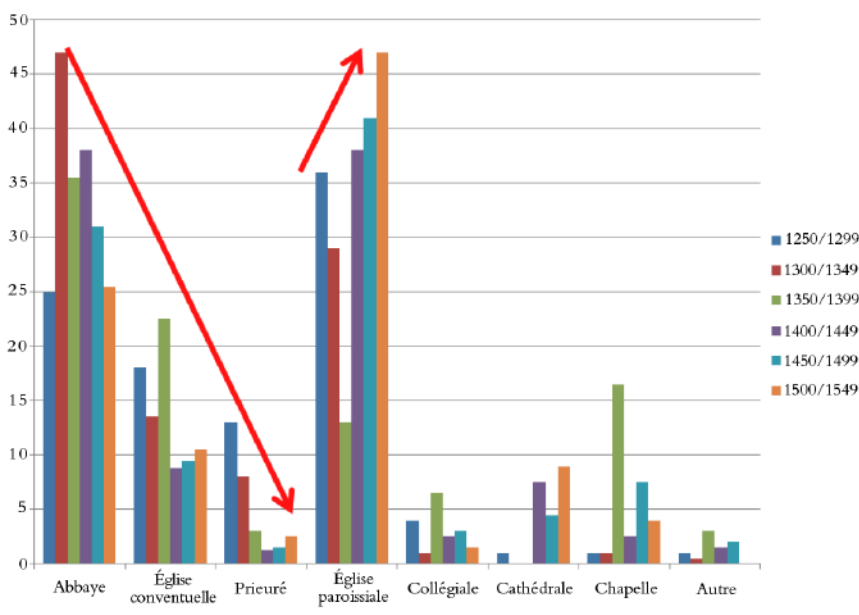


Fig. 9 : évolution du type d'édifice religieux choisi par le défunt comme dernière demeure entre le milieu du  $xiii^e$  et le milieu du  $xv^e$  siècle (GRILLON, *L'ultime message...*)



Ce constat amène une deuxième remarque : le prieuré perd de son attractivité. Comme les églises abbatiales et conventuelles, le prieuré se trouve concurrencé par les églises séculières, cathédrales, collégiales et paroissiales qui accueillent de plus en plus les sépultures de l'aristocratie locale, qu'elle soit urbaine ou seigneuriale (fig. 9).

### Conclusion

Le prieuré est avant tout une petite nécropole pour les familles seigneuriales. L'inhumation dans l'église priorale n'est cependant pas réservée aux seuls fondateurs. Forts de leurs donations et de leurs liens avec les religieux, les seigneurs du voisinage ou même installés un peu plus loin peuvent bénéficier d'une sépulture au prieuré. Cependant, l'intérêt pour le prieuré ne dure qu'un siècle et ne dépasse pas le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Se faire enterrer dans une église, c'est poursuivre deux objectifs. Le salut de son âme par le biais des suffrages de la communauté. La mémoire de soi puisque la pierre tombale lui permet de pérenniser son identité et surtout son rang social

La désaffection du prieuré s'explique par le fait qu'il peine à offrir ces deux garanties. Certaines communautés stagnent ou périssent dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. L'ouverture du marché funéraire aux élites bourgeoises au détriment de l'aristocratie féodale et le passage d'une piété gothique à une piété flamboyante ont eu raison de l'attractivité funéraire du prieuré.

## Bibliographie

BATAULT (Henry), « Notice historique sur l'abbaye des bénédictines de Lancharre et le prieuré du Puley », in : *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. III, p. 1-128.

BÉGUILLET (Edme), COURTÉPÉE (Abbé Claude), *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*. 7 tomes : s.l., s.n., 1775-1788 ; 3<sup>e</sup> éd. Paris : Horvath, 1967.

CHOMTON (abbé Louis), *Saint Bernard et le château de Fontaine-lès-Dijon ; étude historique et archéologique*, Dijon : Union typographique, 1891-1895, 3 vol.

DAMONGEOT (Marie-Françoise), PLOUVIER (Martine), « Cîteaux-nécropole : la Saint-Denis bourguignonne », in : *Pour une histoire monumentale de l'abbaye de Cîteaux 1098-1998*, Vitreux : Abbaye d'Acely, 1998, p. 281 et sq.

FYOT (Eugène), « La maison du Temple de Fontenotte », in : *MCACO*, t. XX, 1935, p. 343-347.

GRILLON (Guillaume), *L'ultime message : étude des monuments funéraires de la Bourgogne ducale (XII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle)*, Dijon : université de Dijon, 2011.

LE CAM (Michel), *Le prieuré du Val-Saint-Benoît, de sa fondation à nos jours, 1236-1968*, Autun : Société archéologique autunoise, 1968.

MARCOUX (Robert), « La terre, la famille et le ciel : les sépultures de la maison de Saulx aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », in : ALDUC-LE BAGOUSSE (Armelle) (dir.), *Inhumation de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Caen : CRAHM, 2009, p. 329-356.

MARTIN (Jean), « Pierres tombales du prieuré de Lancharre », in : *Annales de l'Académie de Mâcon*, t. IX, 1904, p. 248-264.

MOUILLEBOUCHE (Hervé), *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Dijon : EUD, 2002.

MUGUET (Paul), « Le prieuré du Val-Saint-Benoît », in : *Mémoires de la société Éduenne*, t. XXXV, 1907, p. 207-259, t. XXXVI, 1908, p. 223-265, t. XXXVII, 1909, p. 123-160, t. XXXVIII, 1910, p. 153-217.

PLANCHER (Dom Urbain), *Histoire générale et particulière de la Bourgogne*, Paris : Éditions du Palais royal, 1974 (1<sup>ère</sup> éd. 1739-1781).

SAPIN (Christian), *Bourgogne romane*, Dijon : Faton, 2007.

VAIVRE (Jean-Bernard de), « Sept dalles tumulaires de la maison de Til-Châtel », in : *Cahiers d'héraldique IV*, Paris : Le Léopard d'Or, 1983, p. 138-146.

Annexe : épitaphes des plates-tombes citées

Défunts	Source	Épitaphe (transcription ou traduction)
Guillemette de Bourbonne 1239	Dessin de Bourdan d'après un relevé de P. Palliot (BnF, coll. Clairambault 943, p. 196)	« C'est la sépulture de Guillemette dame de Trichastel qui trespasa de cest siècle en l'an de grâce 1238 la septième k(alen)d(e) de marz »
Guy II de Til-Châtel, 1241	Lecture directe	« C'est la sepulture de Gulm [?] signor de Trichastel qui trespasa de ce siècle en l'an de l'incarnation notre seigneur 1240 le 12 de kalendes de fevrier. Dex de l'arme ait merci »
Jean de Til-Châtel 1274	Palliot, <i>ibid.</i> , p. 197	« C'est la sépulture de Jehan seigneur de Trichastel qui trespasa de ce siècle en l'an de l'incarnation de notre seigneur 1274 au mois de janvier le j(ou)r s(ain)t Vincent »
Marie de Joinville 1263	Palliot, <i>ibid.</i> , p. 196 bis	« C'est la sépulture Marie de Jeinville qui fuit femme Jehan signor de Trichatel laquele trespasa le jo(u)r de l'uictave de l'Assumption Nostre Dame d'aost an l'an 1263. Priez pour son âme. Amen ».
Guy III de Til-Châtel 1299	Lecture directe	« Ci git messires Gui sires de Trichatel qui trespasa l'an de l'in[carnatio]ns 1299 ou mois d'octobre. Priez pour larme de l(u)i »
Huguenin de Til-Châtel 1295	Palliot, <i>ibid.</i> , p. 199	« Ci-gît Huguenin, fils du seigneur de Til-Châtel et trépassa l'an de grâce 1295. Priez Dieu pour lui. Amen »
Calon de Saulx 1270	Lecture directe	« L'an du seigneur 1270, le 2 des calendes de novembre [31 octobre] (ou 1272, aux calendes de novembre [1 <sup>er</sup> novembre]), mourut le seigneur Calon de Saulx, chevalier, seigneur de Fontaines. Priez pour lui afin que le Christ lui donne la consolation de la vie [éternelle]. Amen »
Alix de Brazey et Eudes de Domois	Lecture directe (plaque incomplète)	« [...] noble chevalier messire Eude, sire de Domois et noble dame madame Alix sa femme, dame de Brasey. Priez Dieu pour sa miséricorde bonne merci leur fassent. Amen ».
Guillaume de Fontaine 1313	Lecture directe	« Ci git messire [Guillaume de Fontai]nes chevaliers sires de Aubiney qui trespasai l'an de grace 1307 le diemonge après la Trinité. Priez De por la soie arme ».
Anne de Dompierre 1313	Lecture directe	« Ci git madame Agnès de Donpierre Dame de Aubine qui trespasa lou jeudi après la Sainte-Croiz l'an de grace 1313. Dex ait l'arme de li. Amen ».
Robert d'Aubigny	Lecture directe (plaque incomplète)	« Cy git noble chevalier messire Robert d'Aubigny qui trespasa [...] Dex hait l'arme. Amen ».
Ponce de Saulx 1307	Dessin de Boudan du relevé de Palliot, <i>ibid.</i> , p. 17 A	« Cy gist nobles chevaliers messires Poinz de Sauz sires de Vantoux et trespasa en l'an de grace 1307 la vigile de saint André. Priez pour la suit ame. Qua Deux en ait pitié. Amen. Dites astut Dex li et octroie »

## L'inhumation au prieuré

Renaud d'Étaules 1314	Lecture directe	« Cy gist noble escuyer Renaud de Estaules qui trespasa l'an de grace courant 1314 lou septieme jour dou mois de may. Priez Dieu pour l'ame que Dex merci li face. Amen »
Jean de Fontaine 1297	Dessin de Palliot (BnF, cabinet des Estampes, Rés. Pe 4, f° 20)	« Ci git messires Jehanz de Fontaines chevaliers qui trespasa l'an de grâce 1297 jour de la Tifaigne (épiphanie). Dex ait l'âme. Amen »
Marie de Courtivron 1307	Dessin de Palliot (BnF, ms. fr. 8 226, p. 76)	« Ci gist noble dame Marguerite jadis femme de monseigneur Jehan chevalier cai en arries sires de Fontaines et de Foife qui trespasa l'an de grâce 1307 hou mois d'aoust. Priez pour que Dex en ait merci »
Huguenin de Fontaine 1334	Palliot	« Ci gist Huguenin sires de Fontaines qui trespasa l'an de grâce 1334 la voille de saint Loran. Dex hait larme. Amen »
Isabeau de Vauvry 1295	Lecture directe	« Ci gist dame Ysabeauz de Vauvri, femme de Monseigneur de Germoles, chevalier, qui trépassa la veille de Saint Luc [17 octobre] lan de grâce 1295. Que son ame repose en paix. Amen »
Geoffroy de Germolles 1297	Lecture directe ; traduction du latin	« Le chevalier Geoffroi de Germolles, fidèle dans sa foi [...] comme un astre. Il gît ici. Ô Christ, fais en sorte de lui éviter le châtement. Ô Vierge, par ta prière soustrais-le à la mort torturante. La première d'octobre emporta son corps vers les profondeurs. Élève-le, ô Dieu en plaçant son âme dans les hauteurs. Amen. L'an de grâce 1297. Priez pour lui »
Marguerite de Germolles 1302	Lecture directe ; traduction du latin	« L'an du Seigneur 1302, au mois d'août. Ci-gît Marguerite, prieure de Germolles. Que son âme repose en paix. Amen »
Guillaume de Germolles et Fauquette de Nanton	Lecture directe et traduction (seule Fauquette bénéficie d'une épitaphe)	« Ci-gît madame Fauquette de Nanton dame de Germolles qui mourut l'an du Seigneur 1326 le lundi jour de la fête de la nativité de la Sainte Vierge Marie (le 8 septembre) »
Jean de Couches 1288	Lecture directe	« Ici git messire Jehan [qui fus sires de Coulches qui morut lan 1288. + O[...] l'âme »
Jean de Saulx et Perrette de Mairey	Palliot, (BnF, Estampes, Rés. Pe4, f° 20)	« Cy gisent noble seigneur messire Jehan de Saulx chevalier jadis seigneur de Courtivron et chancelier de monseigneur de Bourgogne qui trespasa ou mois d'octobre 1420 et dame Perrete de Mairey sa femme qui trespasa ou mois de may 1423. Dieu ait leurs âmes. Amen »
Pierre du Brenc et Girarde de Barrey	Palliot (BnF, ms. fr. 8 226, p. 273)	« Cy gisent noble homme Pierre du Brenc escuier qui trespasa le 8 jour de janvier l'an 1469 et dame Girarde de Barney sa fe(m)e qui trespasa le 24 jour de septembre l'an 1470 lesquels ont fondé une messe de <i>requiem</i> et ung <i>de profundis et fidelium</i> tous les mercrediz de l'an priez Dieu pour eulx amen ».



# Prieuré et habitat seigneurial au cœur du village de Villiers-le-Bel : premières interprétations à l'issue des fouilles 2004-2012

FRANÇOIS GENTILI\*

\* Archéologue Inrap,  
UMR 7 041.

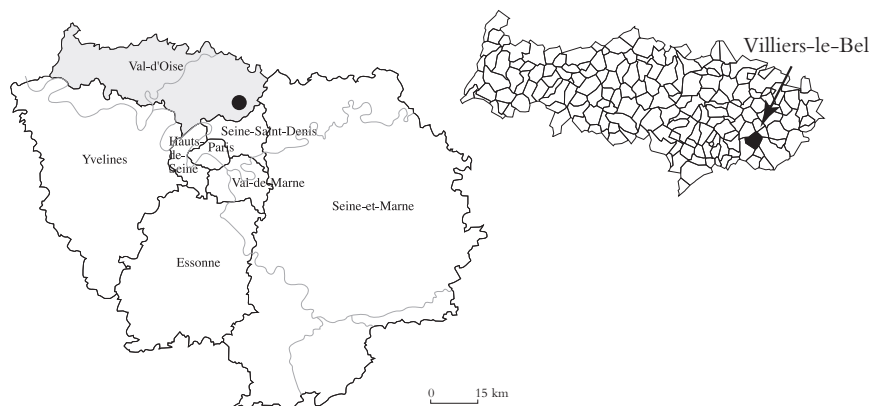
*La commune de Villiers-le-Bel a fait l'objet de nombreuses fouilles préventives portant sur l'ancien village médiéval. La villa, mentionnée en 832, est déjà bien étendue à l'époque carolingienne. Elle dispose d'un important cimetière au sein duquel va s'implanter vers le x<sup>e</sup> siècle un habitat privilégié associé à un enclos. Au xiii<sup>e</sup> siècle, l'implantation d'un prieuré-cure dépendant de l'abbaye de Saint-Victor, d'initiative seigneuriale, dote enfin cet espace d'une église au sein de l'enceinte seigneuriale désormais entourée de douves. Cette cohabitation dans un espace restreint rencontrera vite ses limites, aboutissant à la construction d'une nouvelle église hors de l'enceinte au xiii<sup>e</sup> siècle. Le prieuré récupérant finalement à son profit à la fin du Moyen Âge l'ensemble de la parcelle au détriment de l'édifice seigneurial qui, malgré des fossés défensifs, n'aura jamais atteint le statut de château-fort.*

Plusieurs campagnes de fouilles, dont certaines très récentes, menées au cœur de l'ancien bourg de cette commune de région parisienne, nous permettent de restituer la question du lien entre prieurés et châteaux au cœur des problématiques liées à l'origine et à l'évolution du village médiéval. L'esquisse présentée compose un portrait non définitif et susceptible d'être remodelé au cours des travaux et études non encore achevées.

La commune de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) se situe à une vingtaine de kilomètres au nord de Paris, à l'entrée de la Plaine de France et au cœur de l'ancien Pays de France (fig. 2). Elle est implantée sur le flanc oriental de la butte témoin d'Écouen. L'altitude du territoire varie ainsi de 80 m dans le secteur aval du village, 96 m à l'église pour

*Fig. 1 : vue des fossés seigneuriaux successifs (cl. Fr.G. / Inrap)*

Fig. 2 : carte de situation  
(DAO Fr.G. / Inrap)



atteindre 169 m au fort d'Écouen. D'un point de vue géologique, le territoire est essentiellement constitué de limon reposant sur un ensemble compact marno-calcaire en profondeur correspondant à l'horizon du Saint-Ouen.

La présence de bancs de gypse sur les flancs de la butte d'Écouen a favorisé de longue date l'exploitation du gypse ainsi que la fabrication du plâtre et son utilisation dans l'architecture rurale de ce secteur.

Villiers-le-Bel est mentionné dès le haut Moyen Âge sous la mention de *villare* de 832<sup>1</sup>. Le fief est possédé dès le début du XII<sup>e</sup> siècle (1108) par la famille des Le Bel d'où le nom de Villiers-le-Bel permettant de distinguer les deux autres *villare* du secteur : Villiers-Adam et Villiers-le-Sec. La famille Le Bel devenue « de Villiers » devient « Villiers de l'Isle-Adam » ; la branche aînée ne réside plus à Villiers-le-Bel à partir de Pierre de Villiers-de-l'Isle-Adam (1364).

L'une des originalités de Villiers-le-Bel consiste en son caractère bipolaire qui semblait lié à l'existence de deux pôles seigneuriaux. Deux noyaux distincts constituent l'agglomération : le noyau le plus dense se trouve en partie haute du village autour de l'église et d'un premier habitat seigneurial (« *grand hostel de Villiers* » en 1399). Le second est en bas du village, autour d'une maison forte, principal habitat seigneurial à la fin du Moyen Âge (« *château d'aval* »).

Ce caractère bipolaire n'est pas une spécificité de Villiers-le-Bel. D'autres localités dont l'exemple le plus flagrant est Luzarches sont formées sur le même modèle. La question est d'arriver à déterminer si ce caractère est lié au morcellement d'un fief originel ou bien s'il est *a contrario* une conséquence de la genèse de ces agglomérations créées à partir de plusieurs habitats du haut Moyen Âge.

Les données archéologiques, tout particulièrement celles qui se sont multipliées depuis 2004, ont permis d'avancer de façon

1. Acte constitutif de la mense conventuelle du monastère de Saint-Denis, AN, K n° 10.

# Prieuré et habitat seigneurial à Villiers-le-Bel

substantielle sur ces questions. Elles permettent également par une étude approfondie d'une parcelle attenante à l'église actuelle, de mieux comprendre la genèse et l'évolution des habitats seigneuriaux et religieux, au cœur d'un secteur funéraire plus ancien.

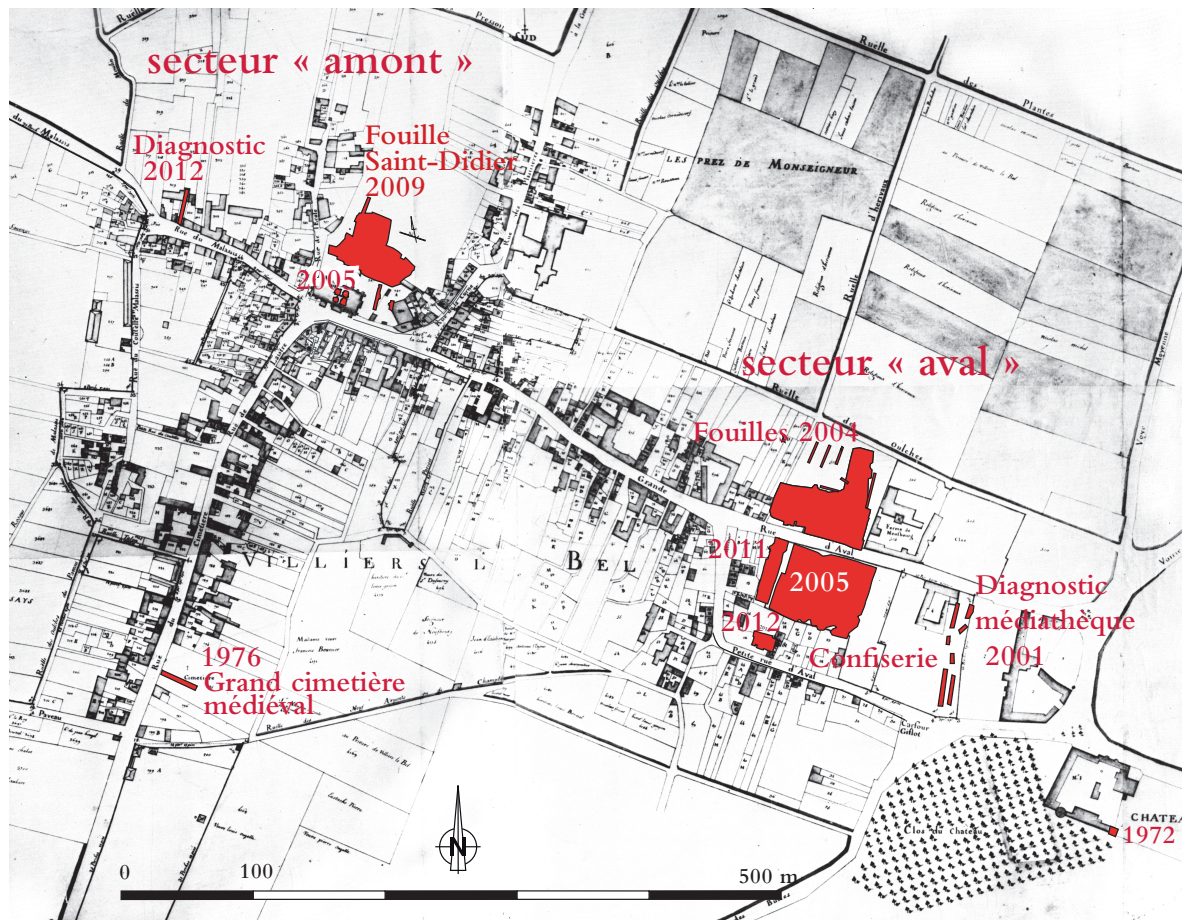
Les enjeux ne sont pas mineurs puisqu'il s'agit de comprendre comment s'est forgé ce cœur de village et le rôle respectif du cimetière, de l'église et du « château » dans cette émergence d'un lieu maintenant dominé par une vaste église gothique et Renaissance.

## Données archéologiques récentes

Si aucune fouille d'ampleur n'avait été effectuée à Villiers-le-Bel avant 2004, la présence d'une association archéologique locale très active dans les années 1970-1980, la JPGF section de Villiers-le-Bel, a permis de recueillir de nombreux indices archéologiques et de réaliser des sondages ponctuels.

Ensuite, une série de diagnostics effectués par l'Inrap à partir de 2001 ont multiplié les interventions, conduisant à plusieurs fouilles dans le village, sur les secteurs amont et aval (fig. 3).

Fig. 3 : localisation des interventions archéologiques sur le plan terrier du XVIII<sup>e</sup> siècle (fonds : plan terrier de 1764, Archives Nationales ; DAO Fr.G. / Inrap)





## Le secteur aval

2. LE CALVÉ,  
*Villiers-le-Bel...*

En 2001, un diagnostic sur un projet de médiathèque<sup>2</sup> abandonné ensuite avait livré des indices carolingiens en marge d'une occupation médiévale centrée sur les XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

3. GENTILI ET AL, *Villiers-le-Bel, la Confiserie...*

4. GENTILI, *Villiers-le-Bel, 70 rue Gambetta...* ;  
WARMÉ, *Villiers-le-Bel, 37 rue Julien Boursier...*

Deux opérations archéologiques importantes effectuées de part et d'autre de la rue Gambetta (n° 69 et 73) ont permis la mise au jour d'un important habitat carolingien et d'un ensemble de bâtiments médiévaux<sup>3</sup>. Poursuivies en 2010 et 2011 (n° 70)<sup>4</sup>, celles-ci ont permis l'exploration d'une surface supérieure à 1 ha d'un seul tenant (excepté la rue elle-même), la partie décapée et fouillée proprement dite étant de 8 500 m<sup>2</sup> (fig. 4).

Au nord de la rue, l'habitat mis en place dès la fin du VIII<sup>e</sup> siècle en bordure de voirie se poursuit sans discontinuer jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle avec un maintien des techniques de construction (bâtiment sur poteaux plantés) et une diffusion progressive de l'utilisation du plâtre sur clayonnage. Si l'habitat semble s'étoffer légèrement par la taille des bâtiments, ses caractéristiques et son organisation restent similaires jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle.

En partie sud, la parcelle de la « Confiserie » présente une occupation plus étendue sur la surface de la parcelle. Cela semble dû à l'existence d'un enclos fossoyé carolingien dont les parties septentrionales (avec entrée) et occidentales ont été mises au jour.

L'ensemble évolue ensuite à la fois au sein de cette parcelle mais aussi, rapidement (dès la fin IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle) avec le lotissement de nouveaux espaces à l'ouest.

La pétrification de l'habitat est tardive (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) et conduit à un resserrement de la surface occupée par l'habitat. Une maison présentant un étage sur cellier est associée à un jardin entouré d'une cour dans laquelle on trouve une cave et d'autres annexes, cabanes, avec le maintien tardif de constructions sur poteaux plantés. Les murs qui délimitent cet habitat s'inscrivent parfaitement dans les limites matérialisées par les fossés antérieurs.

Un autre habitat en dur du bas Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) a été repéré en partie nord, non à l'emplacement de l'habitat du haut Moyen Âge, mais à l'ouest, sur la parcelle voisine. Il est également associé à une cave.

La fouille voisine du 70 rue Gambetta nous montre également le développement important de l'habitat médiéval (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) avec le développement d'importantes caves à cellules latérales dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Les bâtiments qui s'y rattachent ne se trouvent pas le long de la rue Gambetta, mais sont probablement desservis par l'actuelle rue Louise Michel, rue « où étaient les loges » au XV<sup>e</sup> siècle et « petite rue d'Aval » au XVIII<sup>e</sup> siècle.

# Prieuré et habitat seigneurial à Villiers-le-Bel

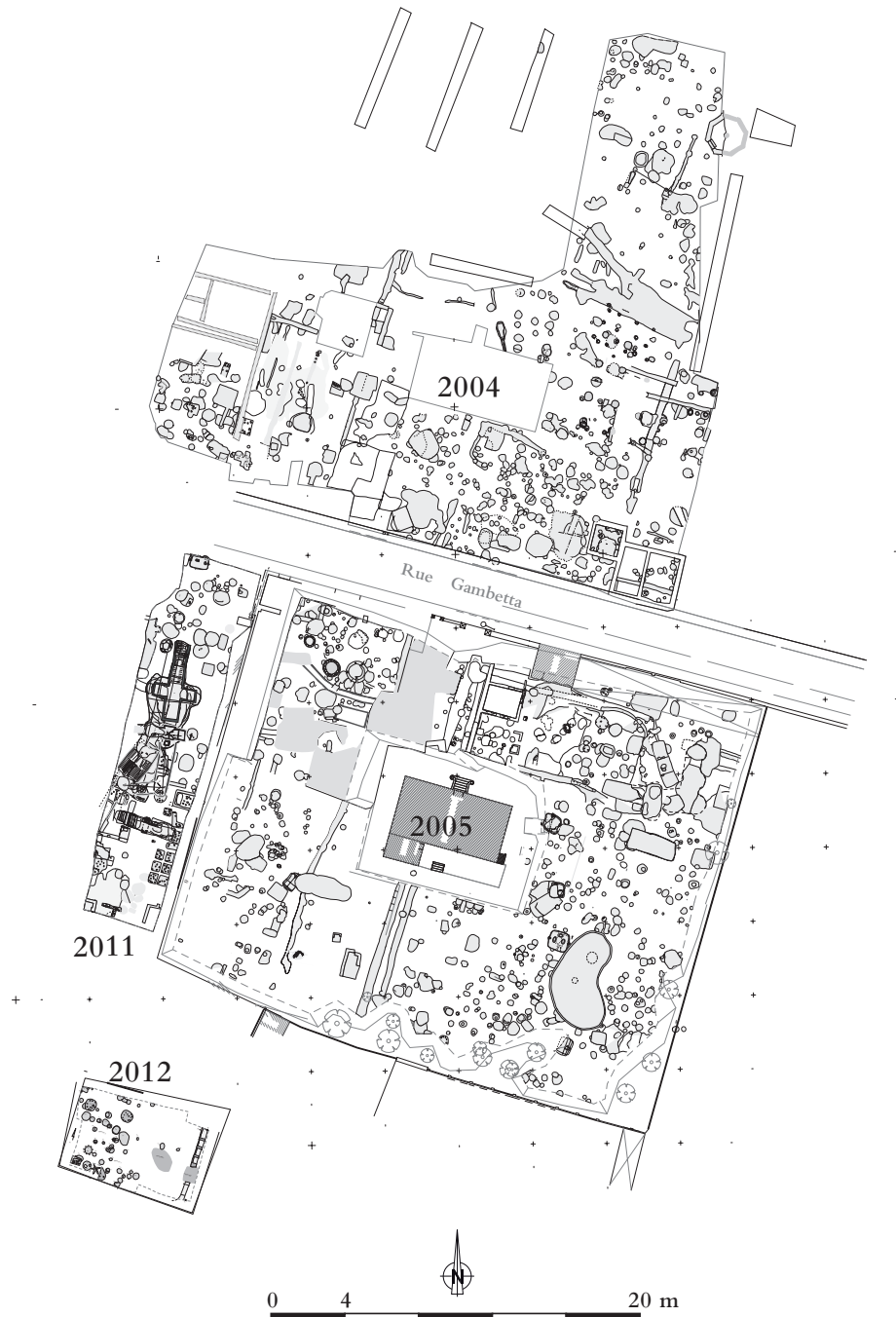


Fig. 4 : plan des fouilles de la partie aval (DAO Fr.G. / Inrap)

Cette évolution très lente de l'habitat avec une stabilité évidente du VIII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle et une pétrification tardive et progressive de l'habitat est une caractéristique de la partie aval du village. La permanence de la structure sociale et celle de la propriété du sol peuvent expliquer ce conservatisme dans les formes et implantation de l'habitat. Le contraste est saisissant si on le compare avec l'îlot de l'église où viennent s'entrechoquer dans des mutations parfois drastiques, habitat paysan, espace funéraire, édifices seigneuriaux et bâtiments religieux.

**Le secteur amont : la fouille du secteur de l'église (fig. 5)**

Les fouilles effectuées en 2005 sous le clocher de l'église ont permis la découverte d'une quarantaine de sépultures. Une partie d'entre elles correspondait à des sépultures carolingiennes antérieures aux piliers du XIII<sup>e</sup> siècle, d'autres à des inhumations *ad sanctos* médiévales et modernes.

La présence de structures d'habitat (trous de poteau, fosses du XI<sup>e</sup> siècle) permettait d'exclure l'existence d'un sanctuaire antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle au moins sous la travée du clocher.

L'exploration du secteur adjacent, la parcelle de l'école Saint-Didier en 2009, révèle un habitat de la fin de la période mérovingienne associé à une petite nécropole, dont l'extension semble considérable à la période carolingienne. L'ampleur de la nécropole située dans l'îlot de l'église à l'époque carolingienne va de pair avec un habitat étendu à cette période (fig. 6 et 10), comme le montre l'extension vers le nord-est, dans la continuité de la grande rue d'Aval (diagnostic rue Julien Boursier)<sup>5</sup>. Ce dernier diagnostic a également livré des vestiges métallurgiques (XI<sup>e</sup> siècle) qui, comme la masse de scories recueillies dans les fossés seigneuriaux du XII<sup>e</sup> siècle, signalent peut-être la proximité d'une forge.

5. WARMÉ, *Villiers-le-Bel*, 37 rue Julien Boursier...

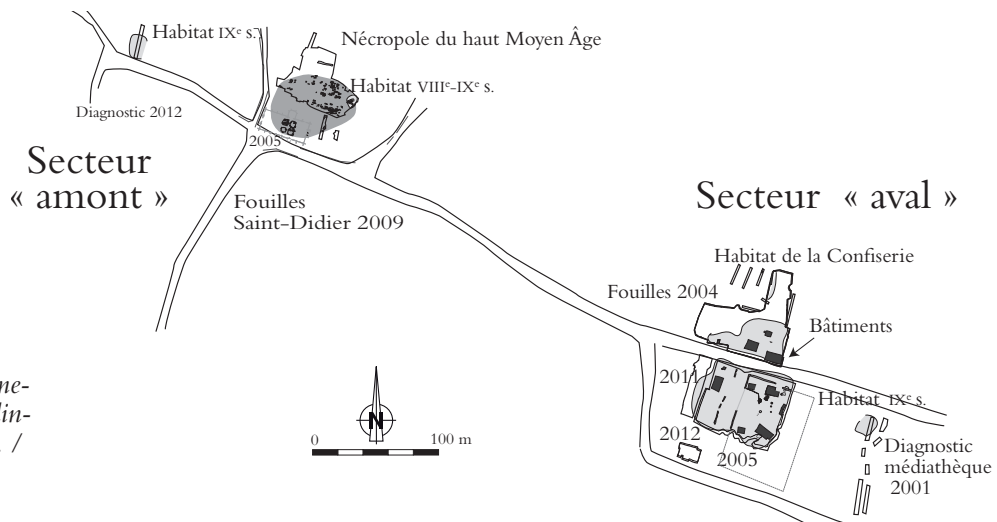


Fig. 6 : habitat et cimetière à l'époque carolingienne (DAO Fr.G. / Inrap)

Fig. 5 : plan général des fouilles

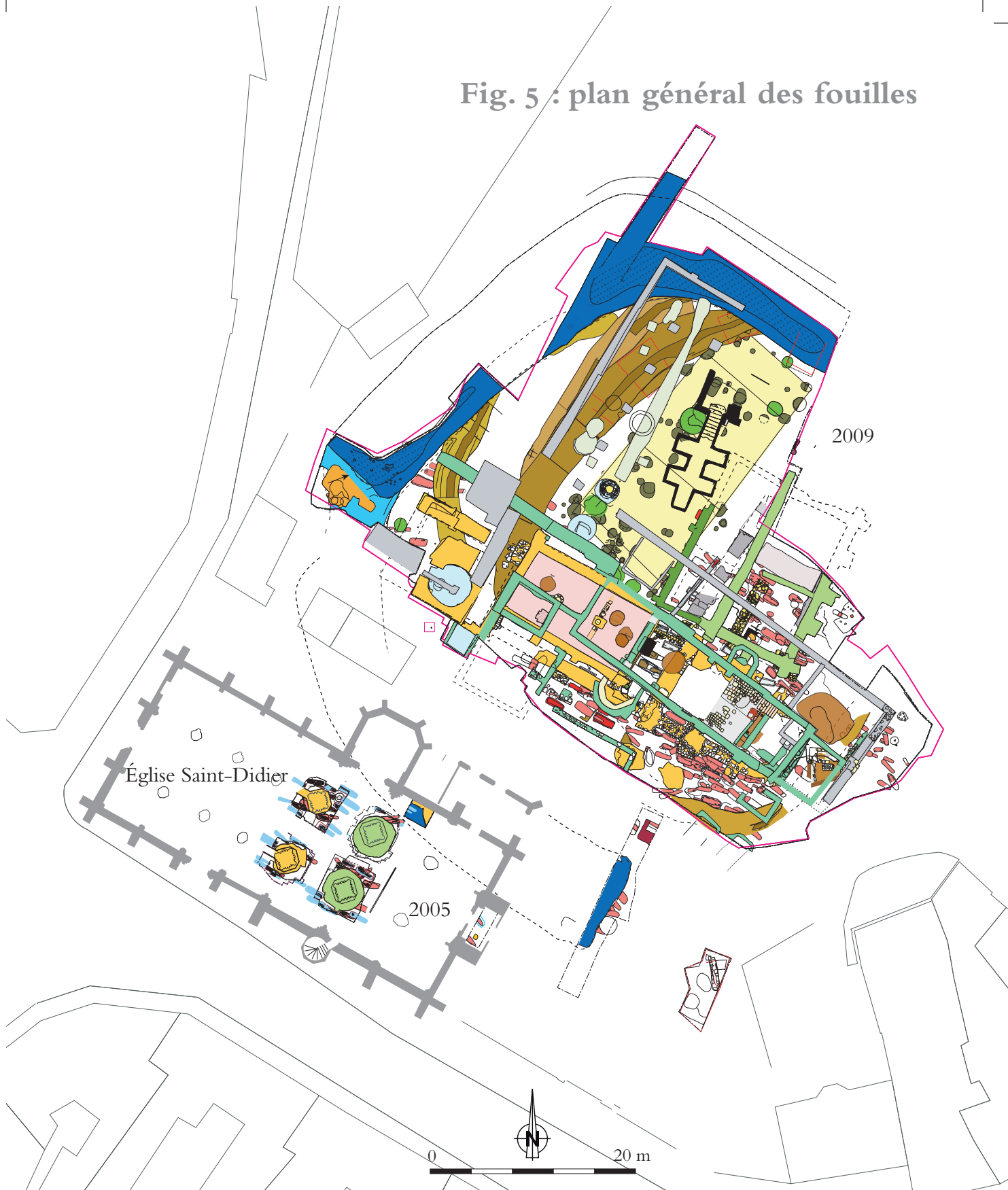


Fig. 5 : plan des fouilles de la partie amont (DAO Fr.G. / Inrap)

## Formes et origine de l'habitat seigneurial

Un habitat s'implante dans le courant du x<sup>e</sup> ou au début du xi<sup>e</sup> siècle en empiétant sur le cimetière carolingien : il s'agit d'une grande bâtisse sur poteaux plantés associée à un enclos circulaire formé de fossés à profil en V, qui évolue ensuite en une construction à murs de pierre et contre-forts (tour ?) également entourée de fossés. Il s'agit manifestement du premier habitat seigneurial.

Au xii<sup>e</sup> siècle, cet ensemble évolue avec la fondation d'une église et d'un prieuré attenants à l'hôtel seigneurial, agrandi et pourvu de larges fossés en eau (fig. 1 et 7 à 9). Au xiii<sup>e</sup> siècle, une partie des fossés est comblée au sud pour permettre la construction d'une nouvelle église. L'habitat seigneurial et le prieuré subsistent ensemble jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, date à laquelle l'hôtel seigneurial est rasé et les fossés qui l'entourent comblés pour laisser la place à un agrandissement du prieuré.

À partir du xii<sup>e</sup> siècle, l'ensemble funéraire est limité en superficie. Quelques tombes sont observées dans le prieuré et en bordure sud de celui-ci. Après la fondation de la nouvelle église, les inhumations se concentrent dans l'édifice et sur une faible surface autour de celui-ci car l'espace manque. D'où la création du grand cimetière de Villiers-le-Bel attesté dès le xiii<sup>e</sup> siècle, partiellement fouillé en 1976 par R. Guadagnin (JPGF), et dont la périphérie avait fait l'objet d'un diagnostic en 2010<sup>6</sup>.

6. ABADIE, *Villier-le-Bel : place du général Leclerc...*

Fig 7 : vue de la fouille 2009 au nord de l'église Saint-Didier (cl. Fr.G. / Inrap)





*Fig 8 : vue vers l'ouest de la zone bâtie présentant les différents états du prieuré, au premier plan, l'abside partiellement conservée de l'église romane (cl. Fr.G. / Inrap)*

*Fig 9 : vue vers l'est : au premier plan la grande latrine (citerne ?) et le cellier du prieuré XIV<sup>e</sup> s. (cl. Fr.G. / Inrap)*



## Origine de l'habitat seigneurial et du prieuré médiéval

Des vestiges de structures d'habitat VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle ont été découverts en bordure nord-est de la fouille, postérieures à certaines tombes recoupées par des sépultures carolingiennes. Ceci nous montre clairement l'existence d'un habitat attenant au cimetière et partiellement recouvert par son extension (fig. 10).

À l'inverse, des structures d'habitat investissent une partie du cimetière probablement dès le X<sup>e</sup> siècle. Elles correspondent à l'implantation d'un vaste bâtiment sur poteaux plantés dont le plan nous est parvenu de façon cohérente malgré les nombreux recouvrements postérieurs sur cette parcelle qui ont fait disparaître une partie des trous de poteau (fig. 11).

Ce plan dessine une construction de 25 × 11 m orientée nord-sud. Il n'est pas implanté au cœur du cimetière mais légèrement décalé au nord, non loin des vestiges d'habitats carolingiens cités plus haut. Le dédoublement de certains poteaux laisse supposer une durée d'utilisation assez longue du bâtiment, mais les nombreuses zones détruites peuvent avoir masqué d'autres indices.

Par ses dimensions et sa localisation, cet habitat ne semble pas avoir un statut anodin.

Il semble logique d'écarter l'hypothèse d'une église en bois du fait de la taille et de l'orientation de l'édifice. L'hypothèse d'une grange pourrait en revanche être recevable, mais elle semble peu probante en l'absence d'église ou d'autre bâtiment auquel elle pourrait être associée pour cette période.

Ce bâtiment est entouré (peut-être dans un second temps) d'un fossé circulaire à profil en V délimitant un espace d'environ 2 000 m<sup>2</sup> qui s'inscrit largement aux dépens du cimetière et recoupe systématiquement les sépultures antérieures. Dans cet espace, le bâtiment occupe la moitié ouest de la parcelle, les structures découvertes (silos, foyers) étant localisées préférentiellement entre le pignon sud du bâtiment et l'entrée de l'enclos. Seul un silo se trouve à l'extérieur de l'enceinte. La distance entre les structures et le fossé rend possible l'existence d'un talus palissadé mais sa présence n'est pas certaine. La découverte d'éléments de plâtre sur clayonnage dans le remblai du fossé pourrait être liée à une utilisation de ce matériau sur les murs du bâtiment. L'ensemble, assez cohérent, évoque bien les formes régionales d'un habitat privilégié des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles associant bâtiments de grande taille comme à Serris et Orville et enclos fossoyé<sup>7</sup>.

7. GENTILI, *L'organisation spatiale...* ; GENTILI *et al.*, *L'évolution d'une vallée...*

Fig. 10 : haut Moyen Âge

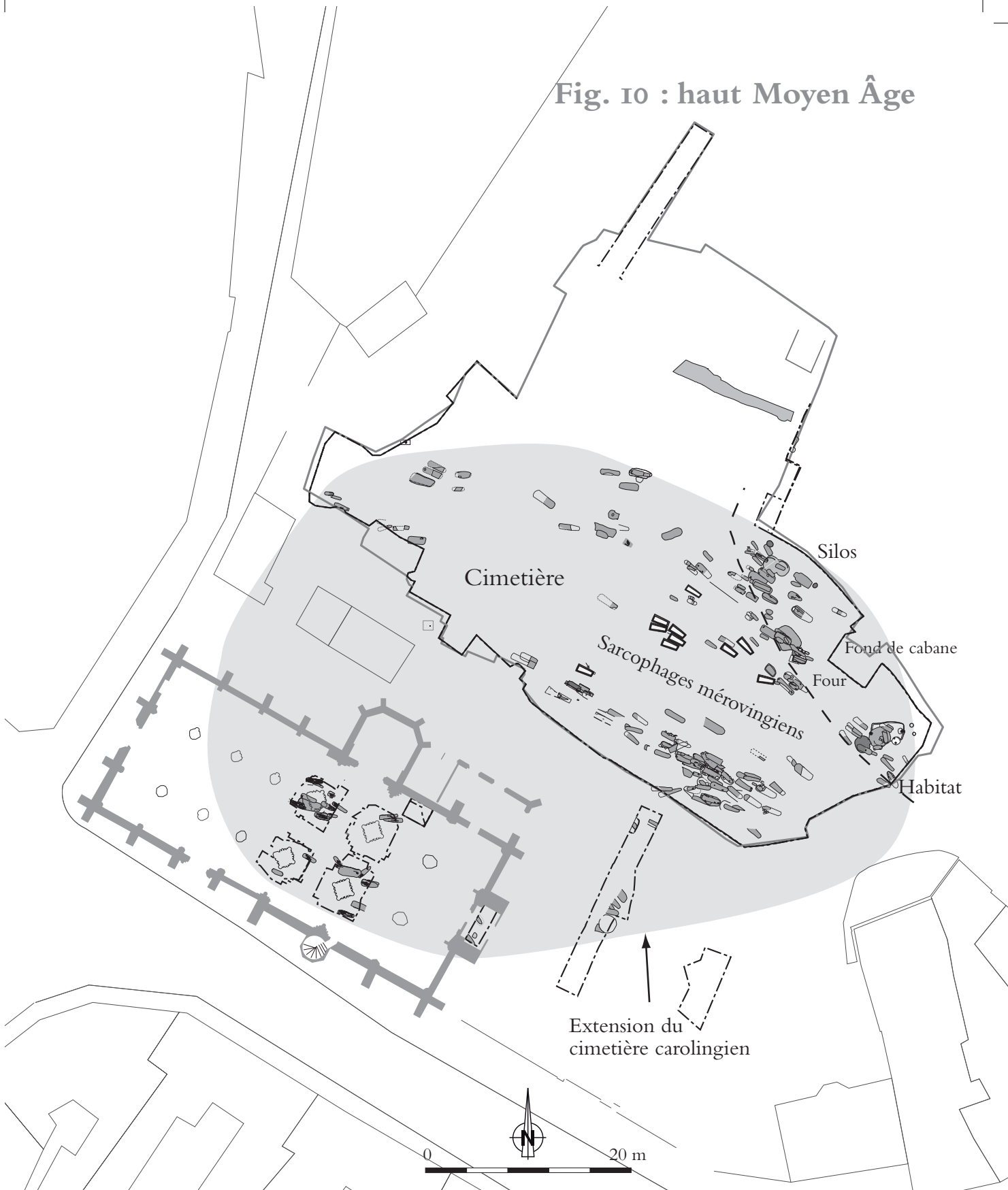


Fig 10 : Saint-Didier, phasage provisoire : habitat et cimetière du haut Moyen Âge (DAO Fr.G. / Inrap).



8. LE JAN, « Espaces sauvages et chasses royales... »

L'étude du mobilier est encore en cours, mais une découverte mérite d'être mentionnée par sa rareté et son importance dans la caractérisation du contexte social. Il s'agit de la découverte au sein d'un lot de faune du fossé d'une phalange d'auroch, animal disparu, dont la chasse était un privilège royal très prisé durant le haut Moyen Âge et constituait une prise prestigieuse. Cet indice nous éloigne du contexte religieux ou paysan et nous oriente plus vers un milieu aristocratique, peut-être en relation avec le pouvoir royal et notamment l'accès aux forêts royales environnant Senlis et Compiègne très utilisées par les derniers carolingiens<sup>8</sup>. La seule autre découverte de ce type effectuée provient du palais carolingien de Compiègne (renseignement Jean-Hervé Yvinec, étude en cours).

Comme à Serris aux <sup>x<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup></sup> siècles, la proximité du principal ensemble funéraire semble jouer un rôle dans l'implantation de cet habitat privilégié. La question de la localisation du cimetière après implantation de l'enclos n'est pas totalement résolue, mais il semble peu probable que l'on ait continué à inhumer dans l'enceinte. En revanche, la partie située au sud de l'enclos, à l'emplacement de l'église actuelle, pourrait avoir été maintenue comme espace funéraire. L'analyse topo-chronologique du cimetière n'est pas achevée et ces questions seront précisées ultérieurement après l'achèvement de l'étude des sépultures (Isabelle Abadie, étude en cours).

Pour cette période comme d'ailleurs pour celles qui précèdent, nous n'avons aucun indice d'édifice cultuel. Les seules structures non funéraires contemporaines des <sup>x<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup></sup> siècles, notamment celles découvertes sous le pilier nord-est de l'église actuelle, évoquent plutôt une construction profane.

Il reste peu de zones non explorées susceptibles de révéler une église carolingienne et il faut probablement se résoudre à en abandonner le postulat.

Cette appropriation d'un espace à vocation funéraire ou tout le moins d'une partie de celui-ci est intéressante : nous envisageons plus volontiers l'implantation d'un habitat privilégié en bordure du cimetière carolingien à côté d'un habitat préexistant, un fossé englobant ensuite le cœur de l'ancien cimetière et notamment sa partie la plus ancienne (secteur de sarcophages en plâtre).

Les motivations de ce type d'implantation sont difficiles à déterminer. Ce phénomène d'implantation d'habitats aristocratiques dans des cimetières présente des parallèles récemment soulignés dans un article d'Hervé Mouillebouche<sup>9</sup>. Mais ces cimetières et leur enclos semblent alors plutôt reliés à un édifice religieux antérieur et aux caractéristiques que leur présence peut conférer à l'espace du cimetière. Le

9. MOUILLEBOUCHE,  
« Cercles de paix... »

Fig. II : x<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècle

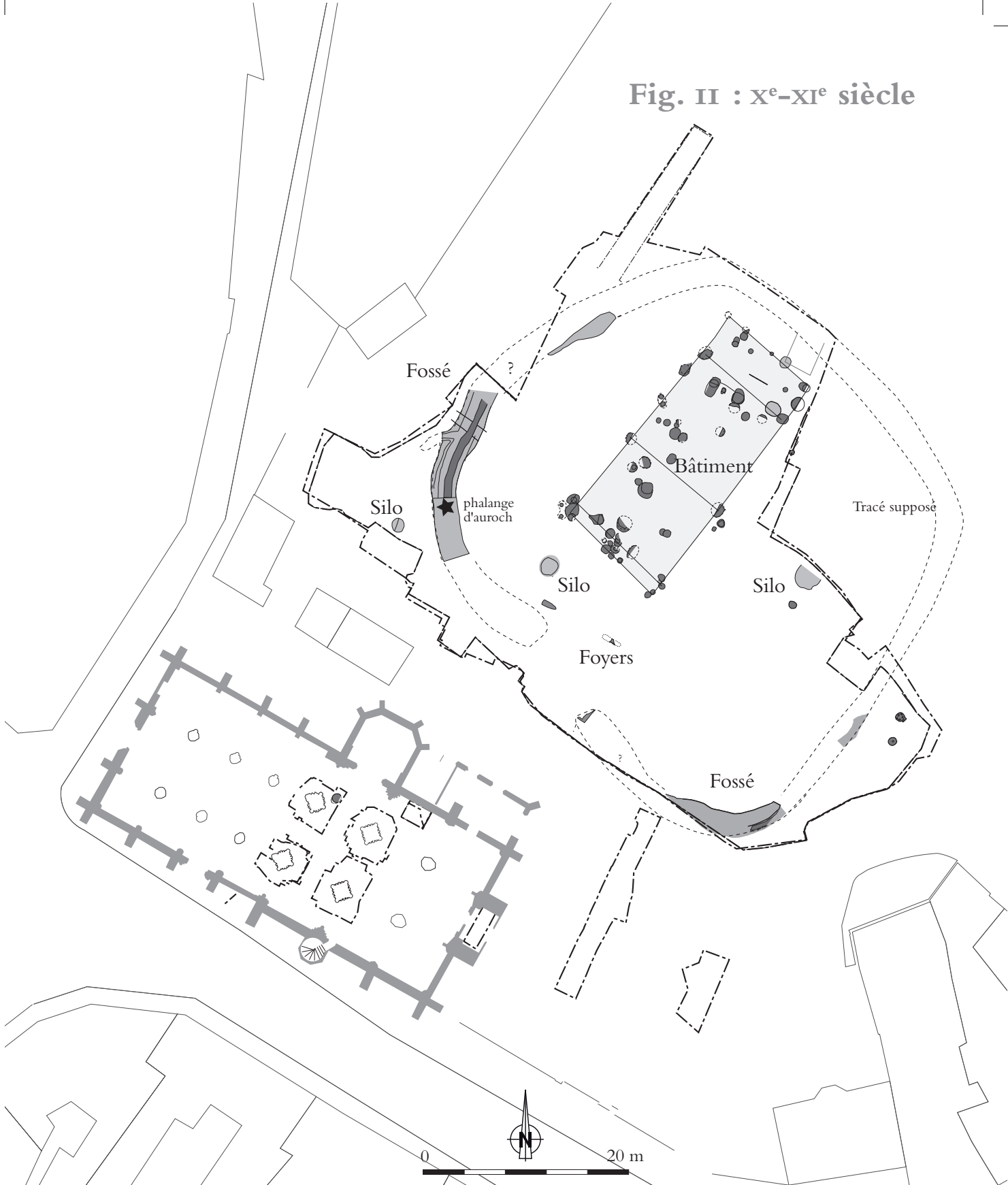


Fig 11 : Saint-Didier, phasage provisoire : x<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècle, bâtiment sur poteaux et fossé (DAO Fr.G. / Inrap).

cas de Villiers-le-Bel est intéressant car il nous fournit un exemple d'appropriation d'un cimetière apparemment non pourvu d'un lieu de culte antérieur.

L'évolution ultérieure de cet habitat confirme par ailleurs son statut seigneurial (fig. 12). Le fossé d'enclos est recreusé et son tracé légèrement modifié : ceci est bien visible en partie ouest avec deux états successifs qui aboutissent à des fossés plus profonds (fig. 1).

À l'est, il est difficile de savoir si l'état initial du premier fossé est maintenu ou bien si le tracé des fossés est élargi, hors emprise de la fouille, pour lui conférer une forme plus circulaire.

Un nouveau bâtiment, centré dans l'espace fossoyé, remplace la construction sur poteaux plantés. Son plan est lacunaire, mais deux murs aux fondations formées de petits blocs de gypse sont conservés en partie, indiquant la position de deux angles opposés et l'indice de contreforts. Il pourrait s'agir d'un bâtiment de  $9 \times 10$  m de côté, peut-être une tour pourvue d'un étage. Aucune trace de poteau planté n'a été relevée, ce qui n'empêche pas forcément l'utilisation de techniques de type pans de bois et plâtre sur clayonnage dans son architecture sur une partie de son élévation. La largeur des murs est de 1 m, ce qui limite la hauteur de l'édifice tout en autorisant des étages.

Le bâtiment est associé à un groupe de silos qui sont les seules structures existant dans son périmètre. Elles prouvent l'absence totale d'enmottement de l'ouvrage, mais un talus palissadé est toujours possible.

La chronologie fine de cet état est difficile à établir à partir des seules données à notre disposition mais semble correspondre au courant du XI<sup>e</sup> siècle et au plus tard au début du XII<sup>e</sup> siècle, les structures les mieux datées étant les silos.

Les modifications importantes de la phase suivante sont également documentées par les textes, ce qui aide à leur datation. Ceci implique dans tous les cas une disparition du bâtiment seigneurial et le comblement des fossés dès le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, époque de l'installation du prieuré sur la parcelle, prieuré dont les bâtiments recourent les vestiges. Cette étape est documentée par les textes.

Fig. 12 : XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> siècle

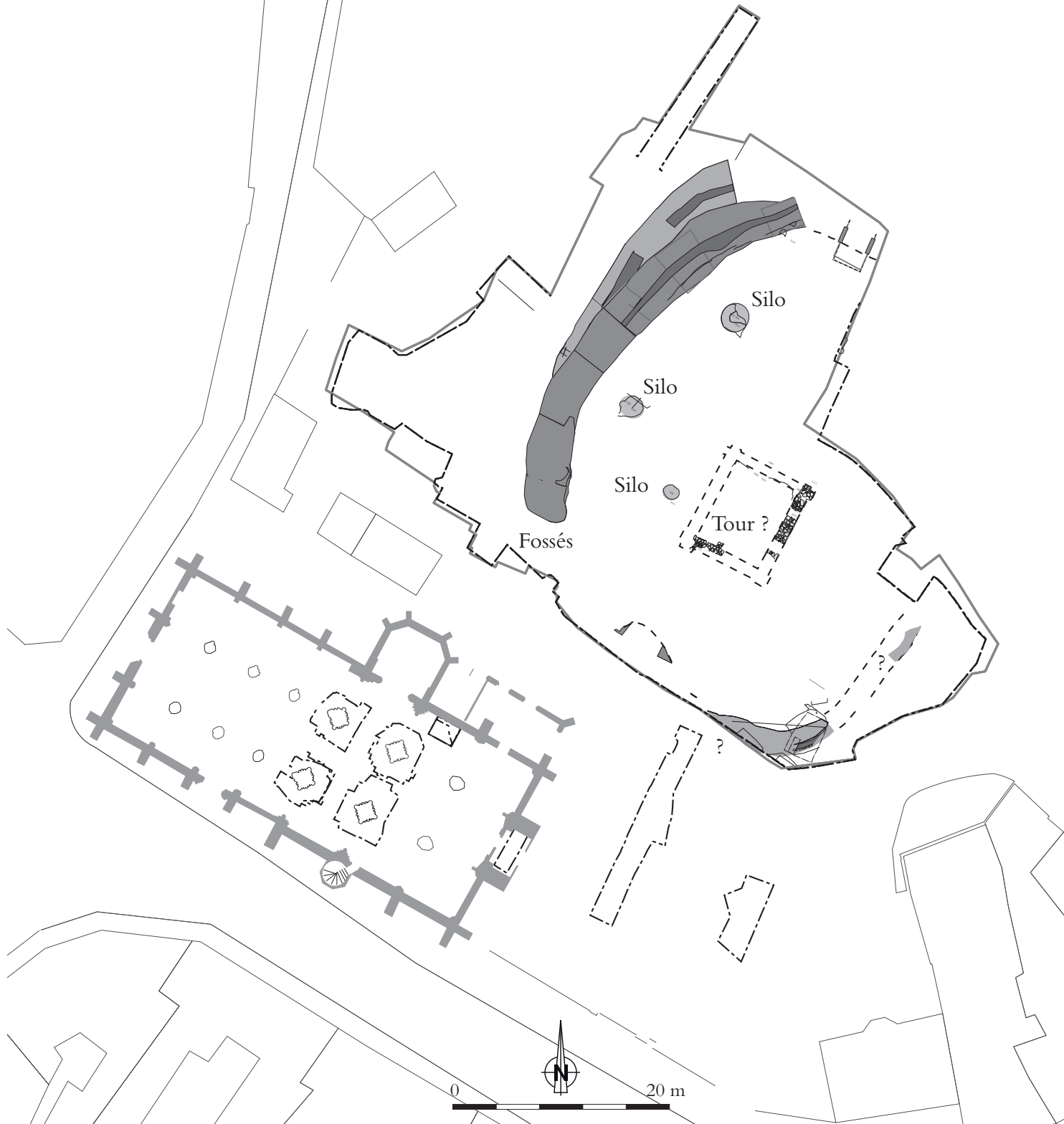


Fig 12 : Saint-Didier, phasage provisoire : XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> siècle, tour et fossés (DAO Fr.G. / Inrap).

## L'habitat seigneurial : les sources de la fin du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle

La première mention d'un seigneur de Villiers remonte à 1094, avec la mention de Raoul Le Bel, fils de Raoul Le Bel de Montmorency, possesseur du domaine rural dénommé *Villaris*<sup>10</sup>. Les seigneurs de Villiers-le-Bel, la famille Le Bel, prospèrent grâce à leur relation avec l'abbaye de Saint-Denis dont ils sont vassaux. Au XII<sup>e</sup> siècle, ils sont dans la dépendance des Montmorency, ce qui ne signifie pas pour autant que leur implantation soit postérieure à l'installation de Bouchard le Barbu sur la colline de Montmorency en 988. La puissance des Montmorency, pourvus d'une forteresse à la situation avantageuse, s'exerce alors progressivement à leur détriment<sup>11</sup>.

- L'aveu et dénombrement de Matthieu Le Bel de 1125 puis, en 1146, aveu lige rendu à l'abbé Suger : reconnaît tenir de Saint-Denis, outre ses biens propres, 147 fiefs dénombrés dans 68 villages du Pays de France, 95 vassaux dont 32 chevaliers doivent l'estage avec obligation de résidence à la cour de Matthieu à Villiers-le-Bel<sup>12</sup>.

## Le prieuré : les sources des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles

D'après l'abbé Lebeuf, Radulph Le Bel (père de Matthieu Le Bel) construit l'église de Villiers-le-Bel, qu'il remet à Étienne de Senlis, évêque de Paris, lequel la transmet en 1124 à l'abbaye de Saint-Victor de Paris (créée en 1113). « Saint-Didier prieuré des Augustins de Saint-Victor en 1124<sup>13</sup> ».

En 1130, 5 religieux sont à demeure au prieuré-cure de Villiers-le-Bel ; ils sont 8 entre 1160 et 1169 : Robert, prieur ; Hugues, Pierre, Grumbert, Tuold, prêtres ; Simon, Hugues et Thibaud, diacres<sup>14</sup>. En 1218, l'abbaye de Saint-Victor est autorisée à installer 4 chanoines si les revenus sont suffisants.

Dès le second quart du XII<sup>e</sup> siècle, nous savons donc par les textes qu'il existe un prieuré et une église à côté de la maison du seigneur de Villiers-le-Bel. Cette installation s'inscrit dans une réorganisation totale de la parcelle (fig. 13).

## Une nouvelle enceinte

Un large fossé à fond plat creusé jusqu'à une nappe phréatique alimentée par les sources nombreuses au pied du mont Griffart délimite une plate-forme plus vaste (3 800 m<sup>2</sup> environ en incluant la surface des fossés), mais dont le point central reste identique à celui de l'enceinte précédente. L'espace est partagé en deux moitiés presque

10. DEPOIN (Joseph), *Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien*, Paris : Picard, 1921, t. XIII. p. 81. acte n° 48

11. BEDOS, *La châtelainie de Montmorency...* DUCŒUR, *Les premiers seigneurs de Montmorency...*

12. GUADAGNIN, *Fosses-vallées de l'Ysieux...*

13. COTTINEAU (dom Laurent-Henri), *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon : Protat frères, 1935-1938.

14. BONNARD (Fourier), *Histoire de l'abbaye royale et de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris*, t. I, Paris : Savaète, 1904.

Fig. 13 : premier tiers XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle

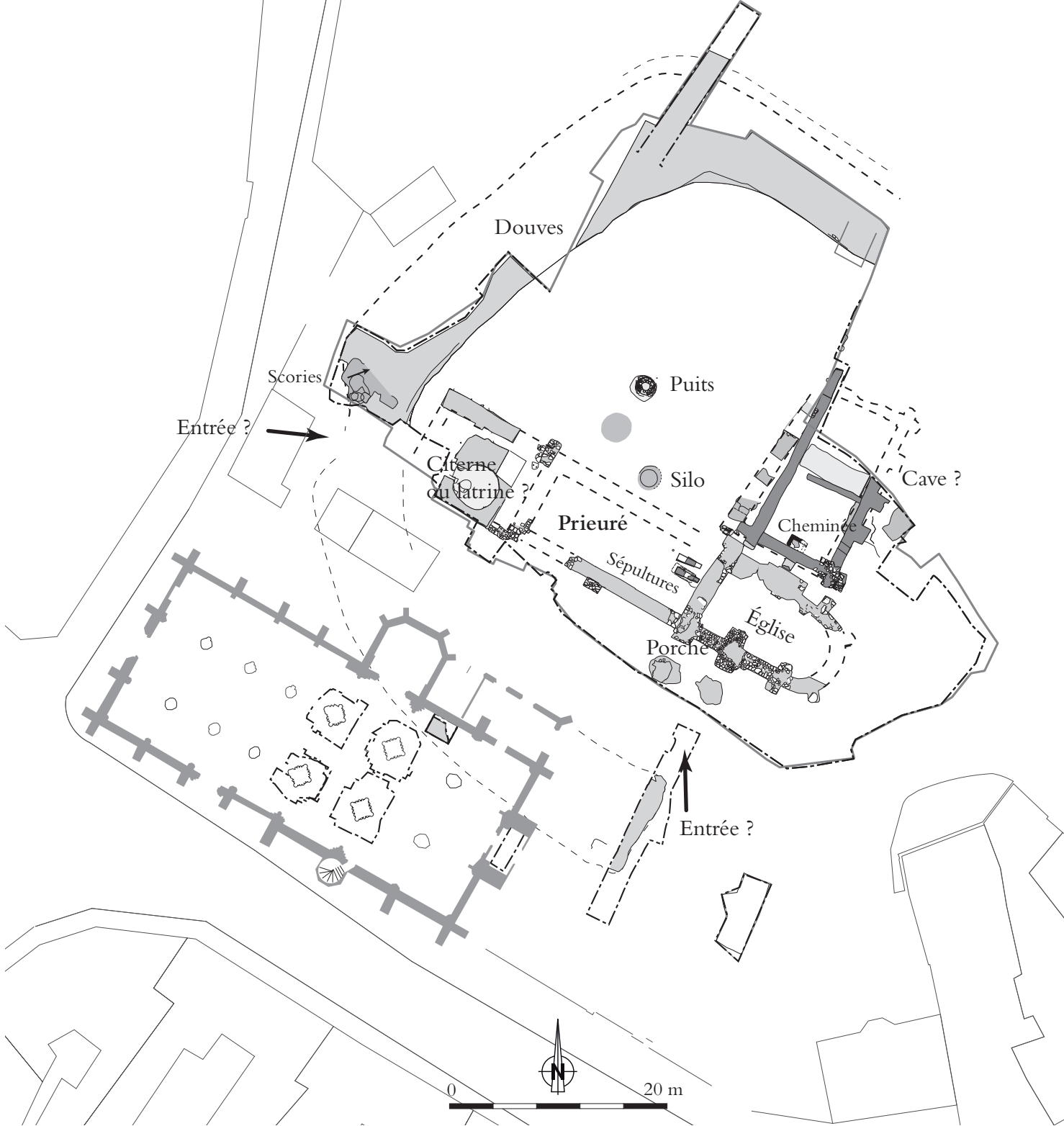


Fig 13 : Saint-Didier, phasage provisoire : premier tiers XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle, prieuré et hôtel seigneurial (DAO Fr.G. / Inrap)

égales par une construction nouvelle, désormais est-ouest, qui barre l'ensemble : il s'agit des bâtiments du prieuré prolongés à l'est par une église. L'ensemble, imposant, mesure 44 × 10 m (15 m de large avec le porche sud).

Au nord, le tracé du fossé est restitué grâce à un sondage localisé dans l'église actuelle et un autre effectué lors du diagnostic de 2008. À cet emplacement, une interruption du fossé signale une entrée donnant sur le porche sud de l'église romane.

Au nord-ouest, une petite cour située entre le prieuré et le fossé servira ponctuellement de lieu d'inhumation.

### **Le bâtiment seigneurial**

Au sud du prieuré, le bâtiment seigneurial a été reconstruit, la nouvelle église mordant sur l'ancien édifice. Les restes de deux édifices superposés de dimensions assez proches ont été découverts, d'orientation nord-sud. L'état le plus ancien n'existe plus que sous la forme de lambeaux de tranchées de récupération situées sous les murs du second édifice lui aussi en partie récupéré. Les deux états de construction ont en commun un même type de fondations : blocs de gypse et grès liés au plâtre. Le mur ouest du bâtiment le plus ancien est légèrement décalé, ce qui permet de connaître sa largeur (1,20 à 1,30 m). Le second état présente des murs larges de 1 m pourvus de gros contreforts, indiquant une hauteur importante de l'édifice. Il mesure 20 m de long pour 9 m de large. L'espace interne est divisé en deux parties égales par une cloison qui ménage une circulation le long du mur ouest. Une cheminée occupe le centre du pignon sud. Il est possible qu'une porte ait relié le bâtiment seigneurial à l'église à l'ouest de cette cheminée, en vis-à-vis de l'entrée réservée aux paroissiens. La partie située entre le bâtiment seigneurial, le prieuré et le fossé forme une petite cour où l'on trouve un silo, un puits à eau puis plus tard une cave à cellules latérales en forme de croix de Lorraine.

La partie nord-est du bâtiment et celle de l'enceinte se trouvent hors emprise. Toutefois, la forme des constructions édifiées à l'extérieur du fossé a figé son tracé dans le bâti urbain. D'autres constructions ont pu exister dans ce secteur, à commencer, peut-être, par une porte fortifiée, puisqu'il est probable que l'entrée de l'hôtel seigneurial était située à cet emplacement. Néanmoins, l'absence de courtine en bordure des fossés, et celle de tours, en tout cas sur les zones fouillées, montrent que l'habitat seigneurial, bien qu'entouré de fossés profonds, évolue plus vers le modèle de la maison forte plutôt que vers celui du château lié à une position stratégique comme le château des Montmorency.

# Prieuré et habitat seigneurial à Villiers-le-Bel

## Le prieuré et l'église : morphologie générale et architecture

Le contrefort central du mur sud est largement débordant vers l'intérieur. En vis-à-vis, le contrefort du mur nord est différent. Très large, avec des angles bien formés, il signale peut-être un dispositif spécifique en élévation : peut-être un clocher. Il s'agit d'un édifice voûté, de plan assez classique et pourvu de fenêtres pourvues de vitraux, dont de nombreux fragments ont été découverts lors de la fouille de niveaux de sols.

Comme indiqué plus haut, il existe deux entrées donnant sur les côtés sud et nord de la travée ouest. Un porche dont les deux piliers aux larges fondations présentent les mêmes mortiers que sur le reste de l'édifice. Il s'agit vraisemblablement de l'entrée réservée aux paroissiens. Une autre entrée semble signalée par une interruption des fondations du mur nord entre le large contrefort central et le contrefort nord-ouest. Seul un niveau de chantier sans limites évidentes y a été observé : il semble s'agir d'une seconde porte donnant directement sur le pignon sud-ouest du bâtiment seigneurial.

Enfin, le mur ouest donne directement sur un autre bâtiment construit dans l'alignement dans une même phase de construction que l'église. Il semble logique de restituer une porte entre ces deux parties, mais nous n'en avons pas la preuve car à son emplacement possible, le mur a été récupéré. Bien que l'on puisse imaginer une poursuite de la nef de l'église dans cette direction, nous proposons plutôt d'y voir les bâtiments du prieuré.

Le plan est lacunaire car oblitéré par le prieuré du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle dont le premier niveau est excavé. Fort heureusement, le mur sud décalé, bien que presque totalement récupéré au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, présente un tracé presque complet, suivant parfaitement l'alignement du mur de l'église avec lequel il est lié.

Au nord, les fondations du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle ont été détruites entièrement par le cellier du bâtiment <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. Son tracé peut être restitué dans l'alignement du mur nord de l'église. La partie ouest du prieuré semble confirmer cette hypothèse. En effet, le mur se prolonge, dans l'alignement de l'église, à l'est du cellier du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, pour s'interrompre 2 m avant le fossé d'enceinte. Cette dernière partie semble s'inscrire dans un espace carré formant un épais massif de fondation au sein duquel on observe une vaste latrine voûtée qui semble reliée au fossé. Il est possible que cette fondation massive corresponde à une tour-latine.

La fonction de latrines est attestée par le sédiment pour la dernière phase d'utilisation de cette structure (vers 1300) mais il reste possible que l'utilisation primaire ait été celle d'une citerne alimentée peut-être en partie par les douves.



Ce qui frappe dans ce contexte, c'est la place prise par le prieuré et son église dans cet ensemble : son ampleur architecturale, le choix des matériaux utilisés, pierre de taille et mortier de chaux, alors que les bâtiments seigneuriaux utilisent massivement le gypse et le plâtre. Cette coexistence au sein d'une même enceinte de deux établissements seigneurial et religieux restreint fortement la capacité de cette parcelle pour contenir un cimetière paroissial à la hauteur des besoins. L'église elle-même, qui doit également accueillir la petite communauté monastique du prieuré (jusqu'à 8 religieux) est manifestement sous dimensionnée par rapport aux besoins liés à une augmentation de la population paroissiale.

### Fondation d'une nouvelle église

Ce constat explique aisément la nouvelle étape observée : la construction d'une nouvelle église paroissiale au XIII<sup>e</sup> siècle et les modifications qui s'ensuivent (fig. 14).

1204, donation de Guy de Villiers :

« Cession faite sous le sceau de Guy de Villiers, chevalier, seigneur de Villiers-le-Bel, à l'église Saint-Didier et aux chanoines de Saint-Victor y résidant, d'une mesure qui fut Herbert Fournier, avec toute la terre depuis la dite mesure jusqu'au fossé du donateur, au pourpris desdits chanoines et à la place de l'ancien monastère, pour y construire une église, s'il en est besoin. Et de la terre qui fut à Jean de Chancoel pour en faire un cimetière ; à la réserve d'un chemin de trois pieds de largeur, pour aller de la maison du donateur à l'église<sup>15</sup> ».

15. AN, S 2 105.

La construction de la nouvelle église semble mise en œuvre dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Elle nécessite le comblement d'une partie des fossés d'enceinte, le projet architectural étant particulièrement imposant.

Les changements liés à la construction du nouvel édifice touchent l'ancienne église qui semble désaffectée dès le XIV<sup>e</sup> siècle tandis que le prieuré est totalement reconstruit sur place, mais doté d'un grand cellier dont les voûtes reposent sur deux colonnes. Les contreforts du mur oriental du nouveau prieuré entament le mur de l'ancienne église romane et indiquent un édifice de haute taille dont les étages sont desservis par une tourelle d'escalier carrée située dans l'angle sud-est du bâtiment. À la même période, l'hôtel seigneurial est agrandi à l'ouest, sa largeur passant de 9 à 15 m.

À cette époque, cette construction est appelée « grande maison » (1355) ou « grand hostel de Villiers » (1399). Voici quelques descriptions plus détaillées des composantes :

Fig. 14 : XIV<sup>e</sup> siècle

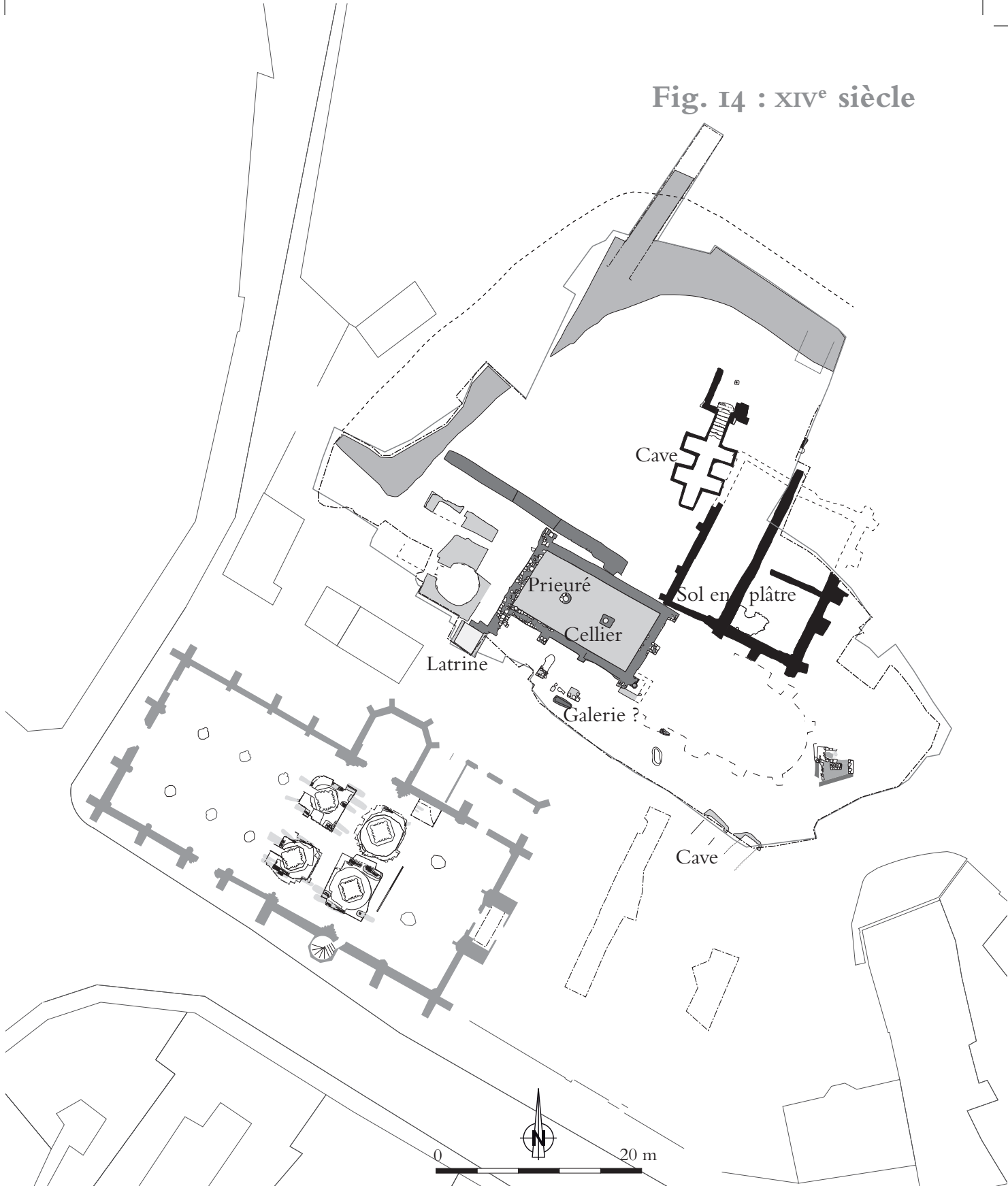


Fig. 14 : Saint-Didier, phasage provisoire : XIV<sup>e</sup> siècle, nouvelle église, reconstruction du prieuré agrandissement de l'hôtel seigneurial (DAO Fr.G. / Inrap).

- au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle : court, colombier, jardin, pressoirs, étables, grange.
- 1355 : grande maison ou hôtel, cour, colombier, jardin, pressoirs, étables.
- 1399 : grand hôtel, cour, colombier.
- 1406 : cour, colombier, jardin, deux pressoirs, le four banal.
- 1416 et 1428 : grand cour de hôtel, colombier, jardin, deux pressoirs, étable, grange, fosse à poisson et fontaine, prison<sup>16</sup>.

16. RENAUX, *Villiers-le-Bel...* p. 71.

### La fin de l'hôtel seigneurial

En 1364, Pierre de Villiers devient également seigneur de l'Isle-Adam. L'hôtel seigneurial de Villiers n'a plus fonction de lieu de résidence principale, qui est désormais située dans cette seconde localité, sur l'Île du Prieuré, bénéficiant d'une situation stratégique plus avantageuse sur l'Oise. C'est probablement pour cette raison que l'hôtel de Villiers ne bénéficie pas des campagnes de fortification du dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle destinées à redonner une capacité militaire à ce type d'édifice ainsi que vont le faire Robert le Galois d'Aunay sur le château d'Orville à Louvres ou bien Charles de Chambly à Viarmes<sup>17</sup> pour ne parler que de sites voisins tenus par des conseillers royaux de même niveau. La mention de « grant mesure appelée *La Motte* » (1464) est révélatrice de la dégradation de l'hôtel au XV<sup>e</sup> siècle.

17. GENTILI ET AL., *Le site d'Orville à Louvres...* ; GENTILI, *Viarmes : hôtel de ville...*

La bâtisse est rasée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (fig. 15) comme semblent l'indiquer les éléments archéologiques découverts dans les récupérations de murs. Les larges fossés sont comblés à cette période. Le souci de récupération des matériaux est visible dans le calibrage des éléments de plâtre provenant des architectures rejetées dans les fossés et l'absence de gros blocs et de lapidaire.

Cette disparition de l'hôtel va de pair avec la construction d'une nouvelle aile au prieuré, à l'emplacement de l'ancienne église romane entièrement démontée préalablement. Deux tourelles d'escalier desservent les étages. L'une, côté sud, est une tourelle ronde englobant un escalier en plâtre en colimaçon à la jonction des deux ailes. L'autre, à mi-longueur de la façade nord de la nouvelle aile, présente une forme d'un carré à pans coupés. La nouvelle aile est la mieux conservée. À la fouille, elle a livré une cheminée, des sols en plâtre et une partie de l'élévation des murs, avec notamment les communications avec le cellier du XIV<sup>e</sup> siècle. Deux constructions dont une est accolée à l'aile ouest du prieuré se développent vers le sud, en direction de l'église, hors emprise de la zone fouillée.

Le prieuré semble connaître des difficultés au XVI<sup>e</sup> siècle : les sols de la nouvelle aile présentent d'importants effondrements. Ensuite, le bâtiment du prieuré est remanié, l'ancienne partie ouest, médiévale, étant

Fig. 15 : fin xv<sup>e</sup> siècle

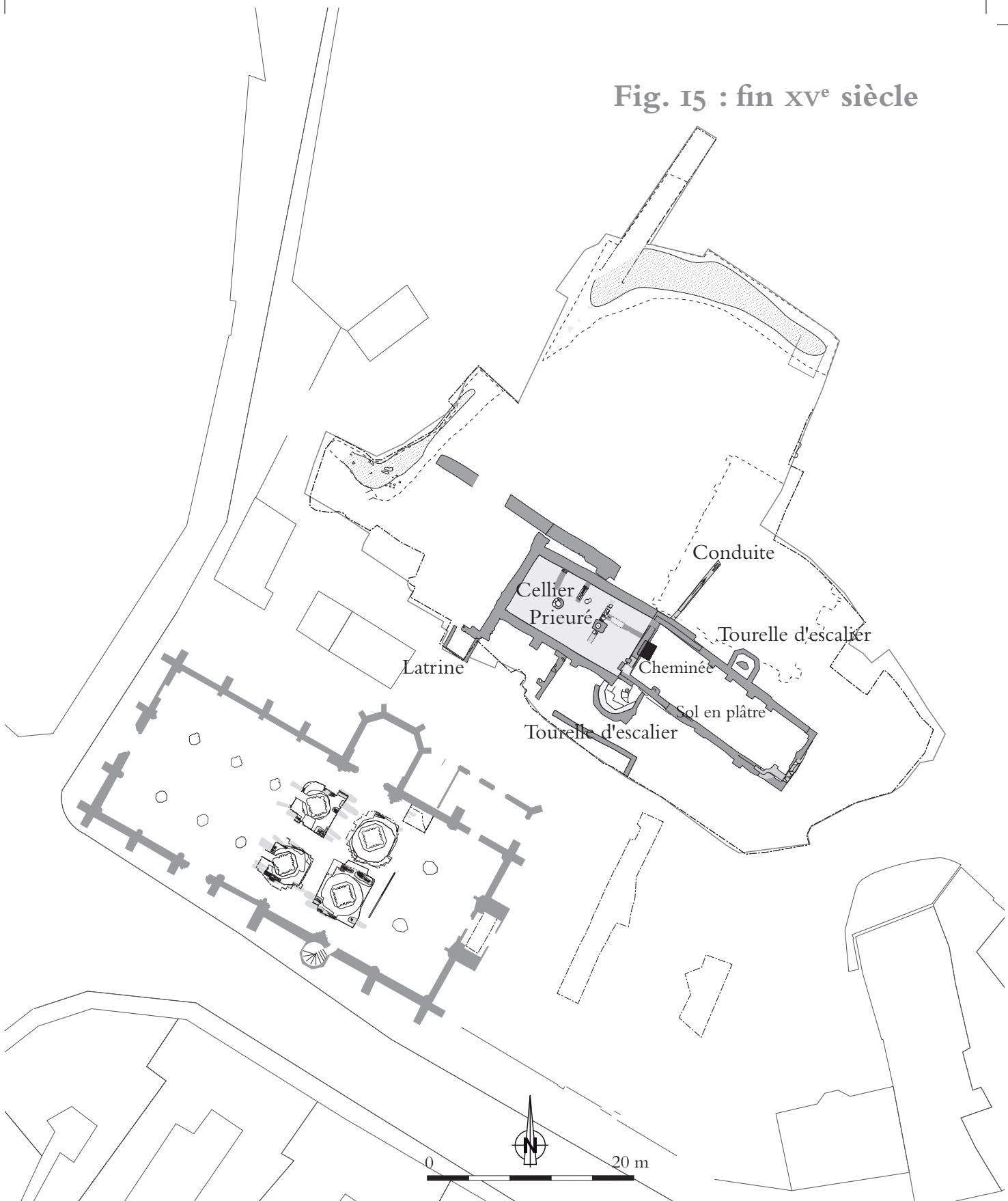


Fig. 15 : Saint-Didier, phasage provisoire : fin xv<sup>e</sup> siècle, agrandissement du prieuré démolition de l'hôtel seigneurial comblement des fossés, (DAO Fr.G. / Inrap).

reconstruite dans l'alignement de la nouvelle, conférant une régularité plus grande à l'édifice, en dépit d'une bien moins grande qualité architecturale et de matériaux (fig. 16).

Le XVII<sup>e</sup> siècle reste néanmoins une période de prospérité pour le prieuré de Villiers-le-Bel, ou en tout cas pour le prieur lui-même : l'une des latrines a livré des ensembles de céramiques et verreries allant de la fin du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle et témoignant d'un bon statut social. La présence de porcelaine chinoise du XVII<sup>e</sup> siècle est également attestée.

De 1648 à 1694, Philippe Gourreau de La Proustière, chanoine de Saint-Victor et curé de Villiers-le-Bel, nous fournit un exemple de choix, documenté par un épais volume de mémoires consacré pour partie à son long sacerdoce à Villiers-le-Bel. Ce prélat de haut vol n'est pas là pour rien : Villiers-le-Bel est terre de reconquête pour le catholicisme. Une forte communauté protestante est implantée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, liée à l'artisanat local de la dentelle et favorisée par une relative tolérance des seigneurs de Montmorency qui possèdent Villiers au XVI<sup>e</sup> siècle. Le priorat de Gourreau de la Proustière, de 1649 à 1694 s'inscrira dans ce combat dans un contexte de contrainte progressive envers les réformés, conduisant à la quasi-disparition de la communauté réformée de Villiers-le-Bel<sup>18</sup>.

En 1733, le prieuré est encore composé d'un « corps de logis, cour, basse-cour, écurie, étables, grange à dîmes, bûcher, grand jardin derrière et petit bois au bout, le tout clos de mur<sup>19</sup> ».

En 1836, le prieuré devient un pensionnat pour jeunes filles avec dédoublement du bâtiment. Devenue après guerre l'école catholique Saint-Didier, cette institution fait raser en 2008 les anciens bâtiments devenus vétustes pour les reconstruire à neuf, ce qui nous a conduit aux fouilles préventives de 2009.

### Conclusion

Cette superposition étonnante sur une parcelle nous révèle la complexité et l'enchevêtrement des fonctions funéraires, culturelles et seigneuriales. Contrairement aux présupposés historiographiques, il ne semble exister aucun lien entre la fondation du cimetière et un habitat, voire un sanctuaire antique à cet emplacement<sup>20</sup>. L'implantation du cimetière à proximité de l'habitat semble répondre à des normes classiques de topographie pour le haut Moyen Âge : pente orientale d'une éminence à l'intersection de deux chemins.

Le développement considérable de l'habitat dès les VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles va de pair avec une dilatation de l'ensemble funéraire mais aucun

18. BUFFÉVENT, *Mémoires de Philippe Gourreau de La Proustière...* ; VIRET, *Valeurs et pouvoir...*

19. GUADAGNIN, RENAUX, *Histoire de Villiers-le-Bel...* p. 202.

20. GUADAGNIN, « Les quatre cimetières de Villiers-le-bel... » p. 24.

Fig. 16 : XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle

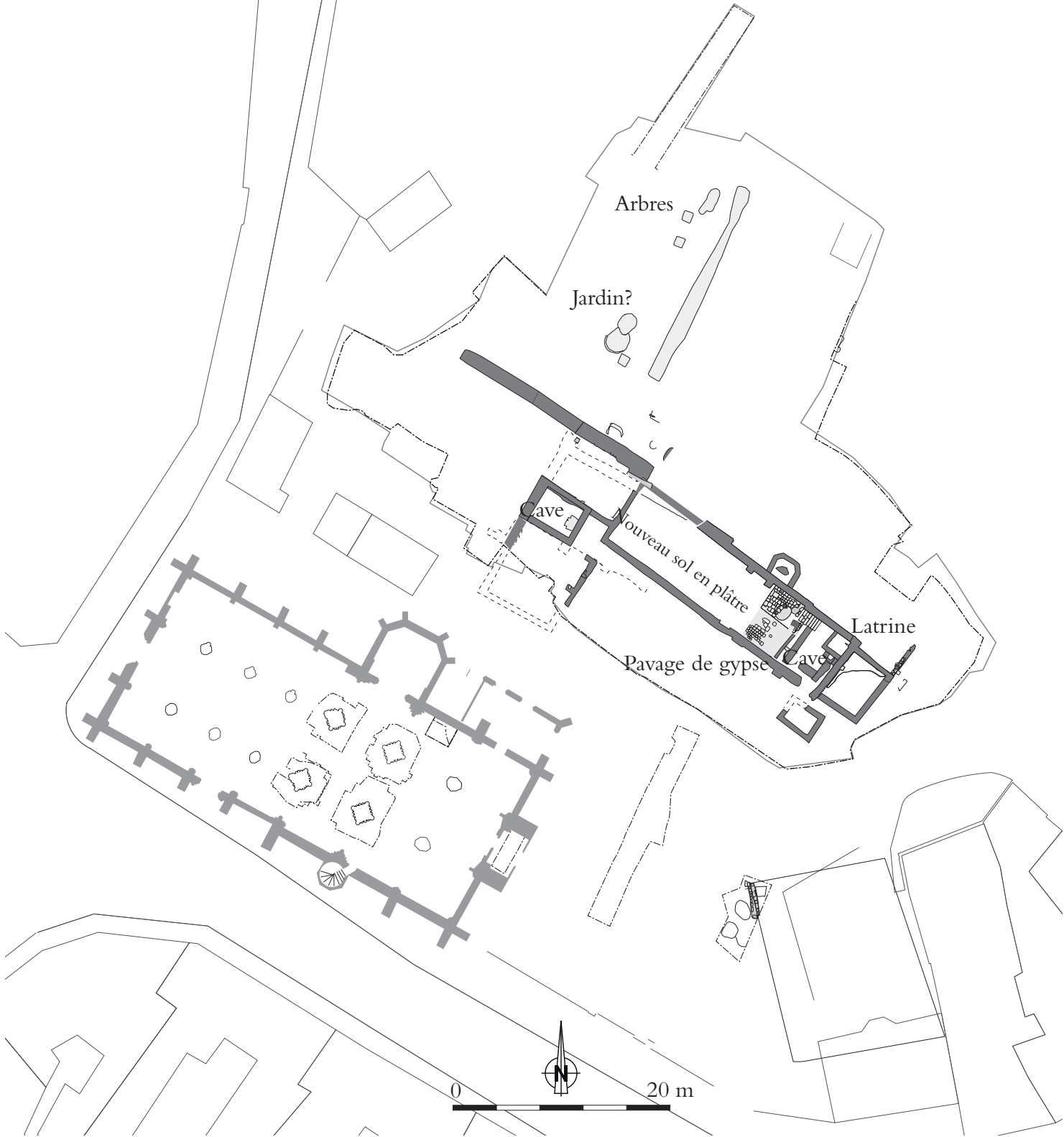


Fig. 16 : Saint-Didier, phasage provisoire : le prieuré aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, (DAO Fr.G. / Inrap).

sanctuaire de cette période n'a été localisé sur les zones fouillées, et il reste peu d'espaces non explorés suffisants pour avoir accueilli un édifice de ce type.

Le premier phénomène tient à l'implantation, peut-être dès le courant du x<sup>e</sup> siècle, d'un habitat privilégié dans le secteur du cimetière, empiétant sur cet espace au point d'y creuser un fossé à valeur défensive ou tout du moins symbolique. La captation par un potentat local du cimetière est d'autant plus intéressante qu'elle intervient en l'absence probable d'église : elle pose la question du statut de cet espace, à la fois espace public et lieu sacré contenant les corps des ancêtres. Le contrôle sur les morts renforçant la légitimité de la domination sur les vivants. L'évolution de cet habitat confirme son statut seigneurial : creusement de nouveaux fossés plus profonds et construction d'une tour à fondations de pierre.

L'apparition des premiers textes à la fin du xi<sup>e</sup> et au début du xii<sup>e</sup> siècle nous fournit un contexte historique : la forte implantation territoriale de la famille Le Bel qui a capté à son profit une part importante des possessions de l'abbaye de Saint-Denis dans ce secteur du Pays de France. L'archéologie permet de faire remonter plus haut cette présence aristocratique, mais nous ne pouvons établir s'il s'agit bien déjà de la famille Le Bel. Nous ne parvenons pas, faute de sources, à comprendre si cette famille est issue de l'entourage voire des Montmorency ou bien si celle-ci a précédé leur implantation dans la région avant d'entrer dans leur dépendance<sup>21</sup>. Au premier tiers du xii<sup>e</sup> siècle, les premières mentions du prieuré correspondent à une période faste pour les seigneurs de Villiers-le-Bel. L'installation du prieuré et la reconstruction du bâtiment seigneurial s'inscrivent dans une nouvelle enceinte, plus large. La coexistence de ces deux fonctions, religieuse et temporelle, au sein d'un ensemble auparavant à vocation exclusivement funéraire est significative d'une volonté de leur regroupement au sein de l'enceinte seigneuriale.

Toutefois, l'intégration du prieuré au sein d'une nouvelle enceinte va poser des problèmes face à la rapide augmentation de population durant cette période faste du point de vue démographique. La création du prieuré et la construction de l'église achèvent de saturer l'espace, malgré une extension de la surface enclose commune à l'hôtel et au prieuré. Les paroissiens sont trop nombreux pour l'église prieurale et vont également nécessiter la création d'un nouveau cimetière pour y être enterrés (fig. 3)<sup>22</sup>, l'ancien cimetière étant envahi par le bâti seigneurial et ecclésiastique. La création d'une nouvelle église dont le programme architectural ambitieux nécessite de la place va donc

21. GUADAGNIN, *Fosses-Vallée de l'Ysieux...* ; DUCÉUR, *Les premiers seigneurs de Montmorency...* ; BEDOS, *La châtellenie de Montmorency...*

22. GUADAGNIN, « Les quatre cimetières de Villiers-le-Bel... »

## Prieuré et habitat seigneurial à Villiers-le-Bel

se faire par lotissement d'une nouvelle parcelle au détriment du fossé d'enceinte comblé dans sa partie méridionale, au détriment, donc, du caractère défensif de l'enceinte.

Malgré un rééquilibrage au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle où l'on observe un agrandissement de l'hôtel seigneurial parallèlement à la reconstruction du prieuré amputé de l'ancienne église, l'évolution va se faire au détriment du « château » et en faveur du prieuré. La messe semble dite dès le second tiers du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle lorsque celui-ci cesse d'être résidence du seigneur de Villiers. À la fin du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, le prieuré est agrandi après destruction complète de l'ancien hôtel seigneurial et annexe l'ensemble de la parcelle dont les fossés sont comblés. À la même époque commencent des travaux sur l'église qui aboutissent au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle au réhaussement de la nef et à la reconstruction du clocher, ils vont conférer à l'église de Villiers-le-Bel une envergure impressionnante de cathédrale<sup>23</sup> et la silhouette qu'on lui connaît encore aujourd'hui. Malgré la crise des guerres de religion, le prieuré-cure de Villiers-le-Bel reste au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle un ensemble prospère, outil de reconquête du catholicisme dans une localité à forte présence huguenote, dont témoignent les mémoires de Gourreau de la Proustière<sup>24</sup>. Les lots de céramique et verreries découverts dans les latrines témoignent du statut du prieur, personnage clé de la localité. Le souvenir de l'ancienne résidence seigneuriale s'estompe alors à tel point que les documents qui s'y réfèrent seront pendant longtemps attribués à la ferme seigneuriale située en partie aval du village<sup>25</sup>.

23. FOUSSARD, HUET, *Églises du Val-d'Oise...*

24. BUFFÉVENT, *Mémoires de Philippe Gourreau de La Proustière...*

25. GUADAGNIN, RENAUX, *Histoire de Villiers-le-Bel...*

Comme on peut le voir dans l'exemple de Villiers-le-Bel, les fouilles préventives au cœur des villages actuels sont riches en enseignements concernant la question complexe de formation du village médiéval et du rôle complexe joué par les pôles funéraires, religieux et seigneuriaux parfois complètement imbriqués. Ici, elles nous permettent de préciser les conditions d'émergences aux <sup>x</sup><sup>e</sup>-<sup>xii</sup><sup>e</sup> siècles d'un habitat élitaires dans le cimetière d'une *villa* carolingienne déjà importante à la fin du <sup>viii</sup><sup>e</sup> siècle et sa transformation progressive. Au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, la fondation du prieuré et sa coexistence avec un habitat seigneurial dans une même enceinte, trop restreinte, aboutissent à la fin du Moyen Âge, puis au début de la période Moderne à une situation inverse à celle du départ : une église paroissiale imposante flanquée d'un prieuré dominant le cœur du village. Probablement absente (ou très discrète) au départ, la fonction religieuse du lieu l'a emporté au détriment des fonctions funéraires (sauf à l'intérieur et en bordure immédiate de l'église) et seigneuriales occupant désormais des espaces excentrés du village : le grand cimetière, et le château d'aval.



## Bibliographie

ABADIE (Isabelle), *Villiers-le-Bel : place du général Leclerc, rapport de diagnostic*, Inrap Pantin, 2010.

BEDOS (Brigitte), *La châtelainie de Montmorency des origines à 1368. Aspects féodaux, sociaux et économiques*, [Pontoise] : Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin, 1980.

BUFFÉVENT (Béatrix de) (éd.), *Mémoires de Philippe de Gourreau de La Proustière : chanoine de Saint-Victor de Paris et curé de Villiers-le-Bel (1611-1694)*, [Pontoise] : Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin, 1990.

DUCEUR (Gérard), *Les premiers seigneurs de Montmorency, à la conquête du pouvoir*, Valmorency, mai 2009. <http://valmorency.fr/26.html>

FOUSSARD (Dominique), HUET (Charles), *Églises du Val-d'Oise : Pays de France, vallée de Montmorency : dix siècles d'art sacré aux portes de Paris*, Gonesse : Société d'histoire et d'archéologie de Gonesse et du Pays de France, 2008.

GENTILI (François) (dir.), *Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) : 69-69 bis avenue Gambetta, 22 rue du Général Archinard. Occupation de l'Âge du Fer et village médiéval (IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*. Rapport final d'opération, Inrap Saint-Denis, 2006.

GENTILI (François) (dir.), *Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) : La Confiserie, 72 rue Gambetta*, Rapport final d'opération, Inrap Saint-Denis 2008.

GENTILI (François) (dir.), *Villiers-le-Bel, église Saint-Didier, rapport final d'opération de fouille préventive*, Inrap Pantin, 2008.

GENTILI (François), « Villiers-le-Bel, 1, rue Gambetta, Collège Saint-Didier, », in : *Archéologie médiévale* (chronique des fouilles), t. 40, 2010, p. 244-246.

GENTILI (François), « L'organisation spatiale des habitats ruraux du haut Moyen Âge : l'apport des grandes fouilles préventives. Deux exemples franciliens : Serris « Les Ruelles » (Seine-et-Marne) et Villiers-le-Sec (Val-d'Oise) » in : CHAPELOT (Jean) (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France, Un bilan pour un avenir*, actes du IX<sup>e</sup> congrès international de la Société d'Archéologie Médiévale (Vincennes, 16-18 juin 2006), Caen : CRAHM, 2010, p. 119-131.

GENTILI (François), *Villiers-le-Bel, 70 rue Gambetta. Rapport de diagnostic*, Inrap Pantin, décembre 2010.

GENTILI (François) et al., « Le site d'Orville à Louvres (France) : évolution d'une vallée, d'un habitat et d'un édifice : trois manières d'appréhender la durée dans le cadre d'approches pluridisciplinaires », in : CATTEDDU (Isabelle), VINGO (Paulo de) NISSEN JAUBERT (Anne) (dir.) *On the road again, l'Europe en mouvement thème 2, Archaeology and rural landscape : rural settlements in their natural, economical, and social environment / 4<sup>th</sup> International congress of medieval and modern archaeology*, Gênes : De Ferrari, 2011, p. 75-100.

## Prieuré et habitat seigneurial à Villiers-le-Bel

GENTILI (François), « Une archéologie du village », in : *Dossiers d'Archéologie* n° 344, mars-avril 2011, p. 32-37.

GENTILI (François), *Viarmes : hôtel de ville, rapport de diagnostic archéologique*, Inrap Pantin, mars 2012.

GUADAGNIN (Rémy), RENAUX (Dominique), *Histoire de Villiers-le-Bel*, [Villiers-le-Bel] : [Guadagnin], 1975.

GUADAGNIN (Rémy), « Les quatre cimetières de Villiers-le-Bel, Avant l'église de Villiers-le-Bel, Le grand cimetière de Villiers-le-Bel » in : *Bulletin de la JPGF*, n° 6, 1981, p. 10-47.

GUADAGNIN (Rémy), *Fosses, vallée de l'Ysieux : mille ans de production céramique en Île-de-France, vol. 1, Les données archéologiques et historiques*, Caen : CRAM, 2000.

LE CALVÉ (Gaëlle), *Villiers-le-Bel : rue de 9 arpents-rue Gambetta, Projet de médiathèque. Rapport d'évaluation archéologique (07/11/2001-21/11/2001)*, Inrap Saint-Denis, 2003.

LE JAN (Régine), « Espaces sauvages et chasses royales dans le nord de la Francie VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles », in : *Le paysage rural : réalité et représentations, Actes du X<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Lille 18-19 mai 1979*, *Revue du Nord*, LXII, n° 244, janvier-mars 1980, p. 35-57.

MOUILLEBOUCHE (Hervé), « Cercles de paix, cimetières et châteaux en Bourgogne », in : *Ex animo. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Michel Bur*, Langres : Dominique Guéniot, 2009, p. 73-138.

RENAUX (Dominique), *Villiers-le-Bel : 1428-1499*, [Paris] : [Renaux], 1981.

VIRET (Jérôme-Luther), *Valeurs et pouvoir : la reproduction familiale et sociale en Île-de-France : Écouen et Villiers-le-Bel*, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004.

WARMÉ (Nicolas), *Villiers-le-Bel : 37 rue Julien Boursier : rapport de diagnostic*, Inrap Pantin, mai 2012.



# L'abbaye de Cluny joue des tours...

## Analyse architecturale de la tour Fabri

RENÉ-PIERRE LEHNER\*

\* Archéologue des bâtiments.

*À l'abbaye de Cluny, avec ou sans incidence sur le bâti, la fonction et l'usage des tours d'enceinte évoluent dans le temps. Cette quatrième dimension (le temps) doit être particulièrement prise en compte lors de l'analyse des constructions. Il en va ainsi pour la tour Fabri jusqu'à présent généralement attribuée au XIV<sup>e</sup> siècle. L'analyse du bâti démontre l'impossibilité de cette datation. Des observations typologiques placées dans un cadre élargi font ressortir l'intérêt majeur et ignoré que la tour présente, non seulement pour l'histoire de l'abbaye, mais également pour l'histoire de l'architecture en général. Le monument est tout aussi intéressant par son vocabulaire architectural, que par sa fonction, ses usages successifs, ou la symbolique et l'image qu'il a présentés au cours du temps. La tour doit être placée dans la période de transition à la charnière des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, lorsque l'architecture « des élites » s'éloigne petit à petit d'une possibilité de défense réelle, tout en conservant cependant certains attributs de celle-ci.*

Le nombre des tours de l'abbaye de Cluny n'a bien évidemment pas été constant au cours de l'histoire. En écartant arbitrairement la petite tour de Butevent, on considérera qu'actuellement il subsiste quatre tours importantes : la tour des Fromages dénommée également des Fèves, la tour Ronde, la tour du Moulin et la tour Fabri.

Les tours de l'enceinte abbatiale de Cluny n'ont guère été étudiées jusqu'à présent. Kenneth John Conant ne s'y est que peu intéressé. Pierre Garrigou-Grandchamp les mentionne rapidement dans son étude générale sur les fortifications de Cluny. Frédéric Didier fait part, dans deux articles, de quelques unes de ses observations et interrogations concernant la tour Ronde, suite aux importants travaux dont il

*Fig. 1 : la tour Fabri vue du nord-ouest, à l'extérieur de l'enceinte (Cl. R.P.L.)*

1. Voir les références bibliographiques à la fin de l'article.

2. La problématique des crénelages et baies-crêneaux, dont il sera question ci-après, m'a incité à visiter quelques monuments et tout particulièrement leurs couronnements. Il m'est ici impossible de remercier nommément les dizaines de personnes auxquelles je suis redevable. Celles-ci se reconnaîtront. Il s'agit entre autres des propriétaires ou responsables des monuments visités, que ces derniers soient cités dans cet article ou non. En effet, si quelques fois l'accès au pied des murs m'a été refusé, à d'autres occasions j'ai été chaleureusement accueilli et à plusieurs reprises il m'a été donné la possibilité d'accéder aux couronnements. À Cluny même et dans ses environs, l'accueil a été particulièrement bienveillant. Les propriétaires des châteaux de Chaumont et d'Esmyards ont été très réceptifs à ma démarche. À Cluny, les responsables des services de l'État, propriétaire de la tour Ronde, m'ont donné accès à celle-ci de façon aisée et les représentants et employés de la commune, à tous les échelons, m'ont facilité le travail. Il en va de même pour le Centre d'études clunisiennes.

a assumé la maîtrise d'œuvre. Daniel de Raemy s'intéresse également à cette tour Ronde tout comme à celle du Moulin. Il revient à Jean-Denis Salvègue le mérite d'avoir publié une première monographie de la tour des Fromages<sup>1</sup>.

La présente étude, initiée par l'imminence du colloque, est un état de la question. Initialement intrigué par la tour des Fromages et la tour Ronde, nous avons envisagé de traiter essentiellement de ces deux tours. Des observations sommaires de l'extérieur de la tour Fabri étaient prometteuses, mais il subsistait la crainte de découvrir un intérieur d'un intérêt médiocre. L'accès à cet intérieur, dans des conditions idéales, a été une révélation. En effet, la tour se trouve dans un exceptionnel état de conservation. En conséquence, le choix a été fait de se concentrer sur ce monument méconnu, jamais étudié, dont l'intérêt dépasse l'histoire du site abbatial de Cluny. Il a manifestement sa place, de façon plus large, dans l'histoire monumentale<sup>2</sup>.

Les considérations ci-dessous exposées sont essentiellement le résultat d'une observation du bâti. La recherche historique est très restreinte. Elle se résume essentiellement en la consultation succincte de quelques dossiers conservés à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine. On s'efforcera ici de saisir l'évolution des constructions dans le temps et de mettre les différentes phases en relation avec les fonctions et usages que ces bâtiments, ou parties de bâtiments, ont pu abriter. On observera que les idées préconçues peuvent jouer des tours.



Fig. 2 : la tour Fabri vue du sud-ouest, à l'intérieur de l'enceinte. (Cl. R.P.L.)

## L'abbaye de Cluny joue des tours...

Très souvent, les différents auteurs qui mentionnent la tour Fabri (Fabry)<sup>3</sup> datent celle-ci du *xiv*<sup>e</sup> siècle. Certains la date plus précisément du milieu du *xiv*<sup>e</sup>, voire de 1347 ou 1350-1351. Plusieurs auteurs datent les mâchicoulis ou le couronnement du *xv*<sup>e</sup> siècle. Mis à part une datation au *xiii*<sup>e</sup> siècle figurant dans un dépliant de « Monum », l'attribution de la maîtrise d'ouvrage à l'abbé Hugues de Fabry est communément admise. Pour le moins, on considère que la tour porte son nom. La datation au *xiv*<sup>e</sup> siècle n'est habituellement jamais argumentée autrement que par un lien entre le nom de la tour et l'abbatiate d'Hugues de Fabry (1350-1351). Pierre Garrigou-Grandchamp considère que cette attribution et cette datation sont confirmées par le type du larmier qui encadre la porte du rez-de-chaussée. Il serait déjà assez étonnant qu'une préoccupation essentielle de cet abbé, qui occupa le siège si peu de temps, fut de construire une tour. On verra ci-après pourquoi la construction ne peut pas dater du *xiv*<sup>e</sup> siècle.

3. On comprendra, en lisant les considérations ci-après exposées, la raison qui fait que l'orthographe Fabri a été préférée à celle de Fabry (toutes deux usitées).

La tour a été classée parmi les Monuments Historiques le 29 janvier 1902, à la suite de la délibération du conseil municipal du 11 mai 1901 demandant le classement. Celle-ci indiquait que les faibles ressources du budget communal ne permettaient pas de faire exécuter les réparations d'entretien nécessaires à la conservation du monument. Toute la procédure a été instruite dans l'idée erronée que la tour datait du *xiv*<sup>e</sup> siècle. Le 12 janvier 1911, le conseil municipal demande des réparations à la toiture en écrivant « la charpente de ce monument étant complètement détériorée par des gouttières [...] ». Un premier devis fourni par l'architecte des Monuments Historiques André Ventre comportait deux erreurs de calcul. Dans le rapport de la Commission, il fut demandé, en plus de la rectification de ces deux inexactitudes, la suppression des jointoiments prévus (à l'extérieur). De ce fait, l'essentiel des joints d'origine a pu nous parvenir. Il fut également estimé que l'utilité de la fourniture de coyaux en chêne n'était pas démontrée. On était conscient qu'ils pouvaient changer l'aspect de l'édifice. Par contre, dans une lettre datée du 5 août, l'architecte indique avoir ajouté la « réfection d'une baie percée à l'époque moderne qui dénature complètement l'aspect de cet édifice dans ses parties basses ». Dans un rapport non daté, enregistré fin juin 1912, l'architecte avait déjà écrit qu'au dessous des mâchicoulis, la « tour n'était percée que de meurtrières ». L'autorisation d'entreprendre les travaux selon l'intégralité du devis date du 23 octobre 1912. Dans la présente étude, il sera question de cette baie, témoin de la fonction du premier étage de la tour au *xix*<sup>e</sup> siècle, qui

a été supprimée au profit du pastiche d'archère-canonnière actuellement en place.

### Analyse du bâti

La tour (fig. 3 et 4), cylindrique, comprend cinq niveaux. Les trois premiers (le rez-de-chaussée, le premier et le deuxième étage) constituent l'essentiel de la maçonnerie, jusqu'aux mâchicoulis. Le quatrième niveau (fig. 5) est en encorbellement et le cinquième est celui de comble, c'est-à-dire celui de la toiture.

#### *Observations générales réalisées à l'extérieur*

Le parement conserve en grande partie les joints beurrés d'origine.

Vue de l'extérieur, la maçonnerie de la tour paraît élevée d'un seul jet, au moins jusqu'à la base des consoles des mâchicoulis. Aucune limite n'est observable, ni changement d'appareil. À l'est, un tronçon du mur d'enceinte comportant un escalier a été bâti en même temps que la tour.

Le parapet en pierre de taille du couronnement sur mâchicoulis n'est, par contre, pas homogène et est le résultat d'un remaniement important. Il n'est pas possible de dire s'il s'agit de deux chantiers différents ou d'un repentir lors d'un seul chantier. Par convention, on considère qu'il y a deux « phases » pour ce couronnement. En réalité, il existe au moins une troisième phase, du début du xx<sup>e</sup> siècle, lors de laquelle une dizaine de « linteaux » (arcs monolithes) de mâchicoulis ont été remplacés à l'ouest.

La première phase est constituée des consoles, des linteaux des mâchicoulis, de deux assises de blocs sur le pourtour et des quatre blocs qui délimitent latéralement chacune des huit archères-canonnières à orifice circulaire et fente en croix. En alternance avec ces dernières, des baies-créneaux à encadrement saillant<sup>4</sup> ont été aménagées lors de la seconde phase. Lors de la pose des blocs formant l'encadrement des baies-créneaux, on a retailé partiellement les blocs délimitant latéralement les archères-canonnières, ceci afin de former harpe.

4. Pour la définition des baies-créneaux à encadrement saillant, voir p. 294 « Créneaux, créneaux sous toiture et baies-créneaux ».

## L'abbaye de Cluny joue des tours...

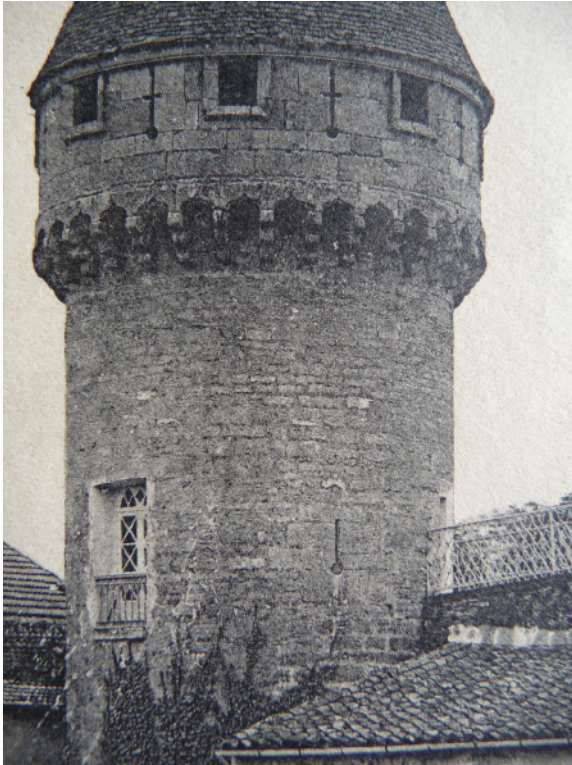


Fig. 3 : la tour Fabri vue du nord-ouest, à l'extérieur de l'enceinte, avant 1914. (Cl. N.D.)



Fig. 4 : la tour Fabri vue du sud, à l'intérieur de l'enceinte. (Cl. R.P.L.)



Fig. 5 : le couronnement, vu du nord-ouest. (Cl. R.P.L.)



## *Description*

### Premier niveau

À l'intérieur de l'enceinte, au sud, une porte à sas (77 × 182 cm d'ouverture à l'origine) donne accès à une salle circulaire voûtée en coupole (diamètre 3,33 m, hauteur 5 m). La porte comportait trois vantaux (fig. 6). Le premier s'ouvrait à l'extérieur et se logeait, une fois fermé, dans une profonde feuillure témoignant de l'épaisseur du battant. Celui-ci était donc au nu du mur et de ce fait particulièrement soumis aux intempéries. Un larmier saillant du linteau a été prévu pour remédier partiellement à cet inconvénient. Le système de verrouillage est attesté à l'extérieur par la présence, scellée dans la pierre, d'une gâche annulaire en fer qui recevait un verrou. Le deuxième vantail s'ouvrait, vers l'intérieur, dans l'embrasure. Il pivotait autour de trois gros gonds conservés, dont celui du centre est inversé. Cette précaution est formaliste, mais relativement inutile du fait que les pentures ne pouvaient être fixées sur le vantail qu'une fois en place dans les gonds. En effet, le couvrement de l'embrasure aurait empêché de procéder autrement et par voie de conséquence un dégon dage était de toute façon impossible (à moins de couper le haut du vantail, sur toute sa longueur). Le système de verrouillage est attesté, ici, du côté extérieur par la présence d'un trou circulaire à usage de gâche, percé dans un bloc du montant. Celui-ci est un parpaing qui accueille les gâches utiles aux systèmes de fermetures des trois vantaux. Le troisième vantail est conservé et s'ouvre à l'intérieur de la pièce (fig. 7). Il pivote également autour de trois gonds, dont celui du milieu est inversé et se loge, fermé, dans une feuillure. Ici, toujours, le système de verrouillage est à l'extérieur. Ce vantail, le seul conservé, est constitué d'une menuiserie ancienne doublée à une période récente. La partie ancienne est vraisemblablement le vantail d'origine en grande partie conservé.

Ce très remarquable ouvrage de menuiserie est constitué de trois plateaux épais, de largeurs différentes, disposés verticalement les uns à côté des autres. Ils sont maintenus ensembles au moyen de deux épars trapézoïdaux et de section en queue d'aronde (barres à queue), enfoncés en sens opposés, dans des entailles de même section aménagées en travers des trois plateaux. Une partie manquante a été sommairement remplacée lors du doublage récent, probablement au *xx<sup>e</sup>* siècle. Initialement, celle-ci comportait vraisemblablement un guichet. Du système de verrouillage d'origine subsistent une vertevelle (lacet) de verrou et une serrure à moraillon.

Dans la salle, trois niches donnent accès chacune à une petite ouverture en forme d'archère-canonnière totalement ou partiellement bouchée (fig. 8). L'ouverture la plus à l'est (celle de droite) a été partiellement

## L'abbaye de Cluny joue des tours...



Fig. 6 : premier niveau, la porte vue de l'intérieur. Le bloc formant embrasure sous le couverture est un parpaing, tout comme celui qui accueille les gâches, sur le côté opposé de l'embrasure. (Cl. R.P.L.)



Fig. 7 : premier niveau, la porte surmontée du jour en manière de soupirail. (Cl. R.P.L.)



Fig. 8 : premier niveau, niches ouest et nord. (Cl. R.P.L.)

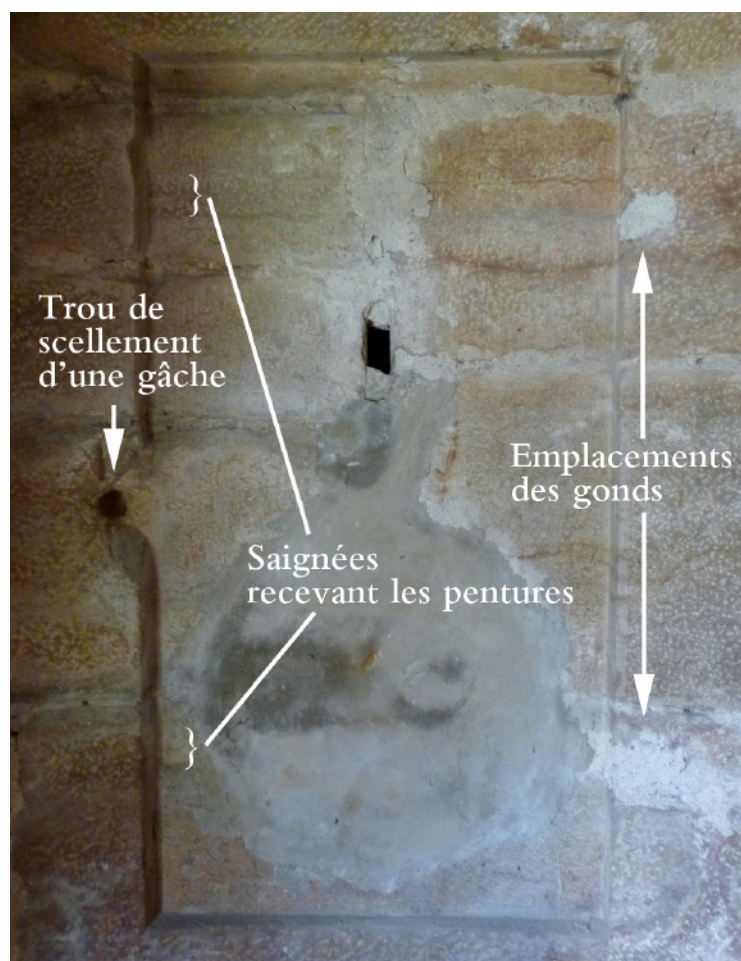


Fig. 9 : premier niveau, fond de niche ouest. (Cl. R.P.L.)

modifiée. Celle la plus à l'ouest (celle de gauche) est partiellement dégagée et laisse voir, surmontant une partie circulaire, une fente de tir à embrasure très étroite sans ébrasement (fig. 9). De plus, l'accès aux trois ouvertures pouvait être empêché par des vantaux venant se plaquer dans des feuillures aménagées en fond de niche, à la naissance des embrasures des archères-canonnières. Des saignées creusées dans ces fonds de niche pour accueillir les pentures de ces vantaux, témoignent que, contrairement à l'usage habituel, une fois les vantaux fermés, les pentures étaient côté extérieur, donc inaccessibles. Une autre baie, en manière de soupirail, fortement talutée, rectangulaire à l'extérieur, très petite, est située très en hauteur au-dessus de la porte (fig. 7).

Le couvrement en coupole de la pièce est aveugle. Il comporte au sommet, scellée au plomb dans la clef de voûte, une pièce de fer plate et recourbée destinée à recevoir l'axe d'une poulie (fig. 10).

La maçonnerie conserve, de manière remarquable, les différents traitements de surface (fig. 11). L'essentiel consiste en joints beurrés, relativement soignés et assez peu couvrants en limite des blocs de pierre taillés ou des pierres dont le parement a été dressé. Les joints sont plus couvrants et le travail relativement plus fruste en présence de moellons bruts ou simplement dégrossis (fig. 12). Les traitements diffèrent ainsi selon les assises et la partie supérieure de la coupole, sauf la clef de voûte, est entièrement enduite. Une partie de cet enduit ayant disparu, on peut observer qu'à la différence de la naissance de la voûte en bel appareil et la clef de voûte, la partie destinée à être enduite, bien que soignée, est en plus petit appareil. En partie basse, dans les embrasures ou à côté, plusieurs croix ont été gravées dans le mortier des joints.

## L'abbaye de Cluny joue des tours...



Fig. 10 : premier niveau, crochet de suspension d'une poulie, perforé de deux trous recevant l'axe de celle-ci. (Cl. R.P.L.)



Fig. 11 : premier niveau, différents traitements de surface conservés ; sur la gauche : joints beurrés et enduit. (Cl. R.P.L.)



Fig. 12 : premier niveau, traitements de surface différents suivant l'appareil. (Cl. R.P.L.)

## Deuxième niveau

Le deuxième niveau est également circulaire (diamètre 3,62 m, hauteur 3 m), comme tous les autres niveaux. Il est couvert par une charpente de plancher en chêne mise en place lors de l'édification de la tour<sup>5</sup>. Dans une deuxième phase, au XIX<sup>e</sup> siècle, le plafond a été recouvert par du plâtre sur lattes. Une trémie initialement aménagée dans la charpente a été réduite à cette occasion pour ne former plus qu'une sorte de trappe, puis totalement obturée dans une phase ultérieure. Enfin, la trémie a été rouverte dans son entier très vraisemblablement au XX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Un décor peint de faux joints gris a été appliqué, vraisemblablement lors de la troisième phase, sur le pourtour du plafond en plâtre et sur la partie supérieure de la maçonnerie se terminant en corniche en quart-de-rond. Dans cette zone (maçonnerie et corniche), les faux joints sont en raccord avec un décor plus ancien, vraisemblablement de la deuxième phase (fig. 13). Lors de cette deuxième phase, le plafond semble ne pas avoir comporté de décor. L'aspect du plafond d'origine est inconnu, puisque actuellement recouvert.

Les maçonneries de la pièce ont été considérablement reprises au XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, à l'origine leur aspect devait être sensiblement le même qu'au rez-de-chaussée, c'est à dire que les blocs de taille étaient pour l'essentiel simplement piqués ou brochés. Des joints beurrés devaient laisser visible l'essentiel de la surface de ces blocs tout en recouvrant plus généreusement le reste du parement constitué de moellons à surfaces moins régulières.

Les reprises, très vraisemblablement à mettre en relation avec la deuxième phase, ont consisté en un bouchardage généralisé des blocs de taille, équivalent pratiquement à un ravalement. Ce travail, très soigné dans son ensemble, a enlevé peu de matière. Cependant, une accolade a été taillée dans le linteau de la cheminée (fig. 14). Les nouveaux joints, présents sur la totalité de la maçonnerie, ont été incisés « à la baguette » formant ainsi un creux, lui-même rehaussé à la peinture grise. La peinture est gris relativement clair et par endroits très dégradée, jusqu'à ne laisser que des traces. Dans la troisième phase dont il a été question ci-dessus (concernant le plafond), c'est ce dernier décor qui a été poursuivi, d'une manière relativement maladroite, par des faux joints peints en gris plus soutenu.

Le sol conserve partiellement un carrelage dont les carreaux hexagonaux sont une production industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle.

5. On trouvera l'argumentation de cette affirmation p. 304.

6. À l'origine la trémie mesurait 63 × 135 cm à l'ouverture. Elle a été ensuite réduite à 63 × 74 cm. En réalité, la trémie n'a pas été totalement rouverte, puisque la pièce de bois qui avait précédemment divisé le passage est toujours en place (voir fig. 26).

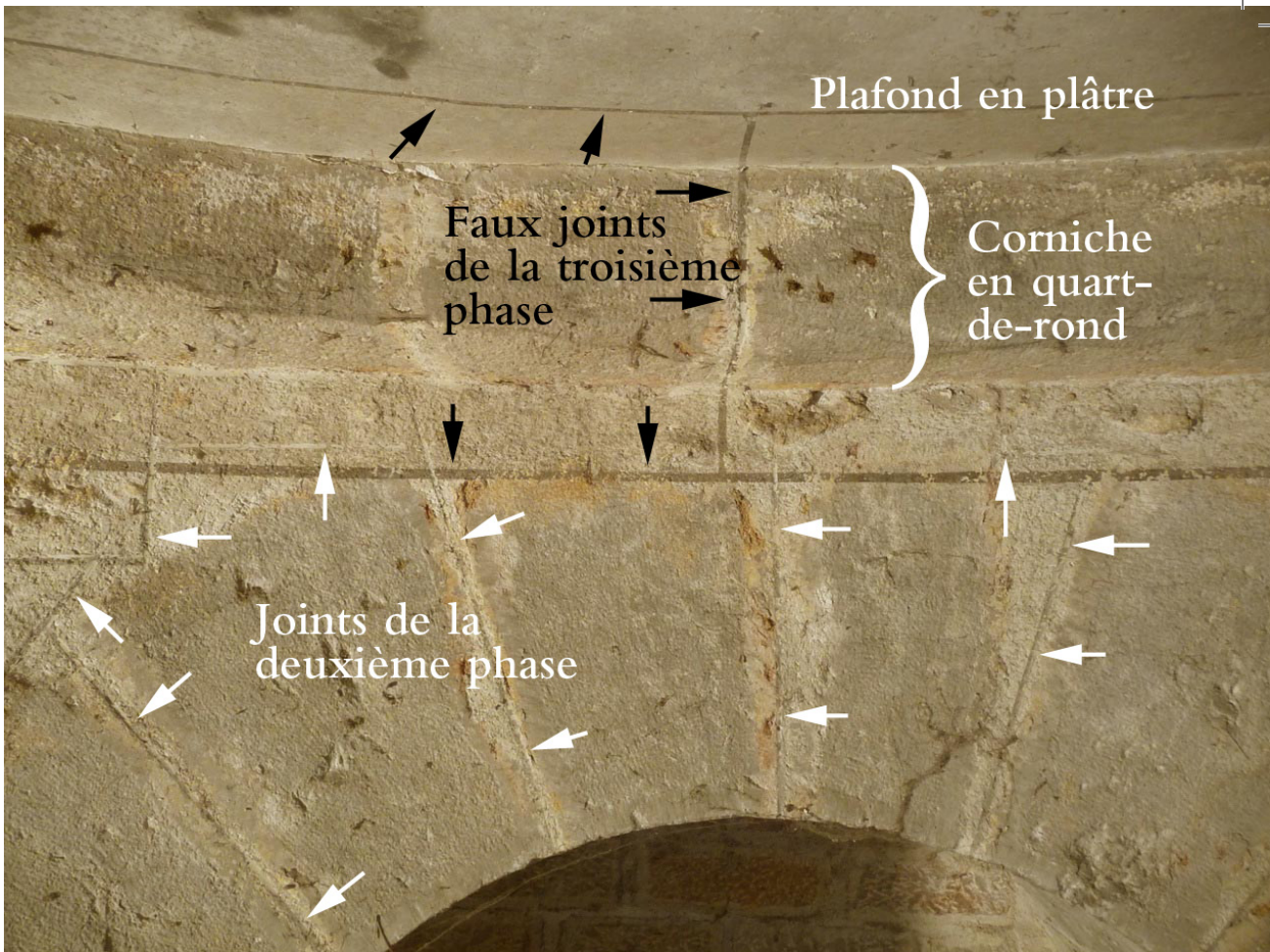


Fig. 13 : deuxième niveau, deux phases de décor peint. (Cl. R.P.L.)

Fig. 14 : deuxième niveau, accolade taillée ultérieurement sur le linteau de la cheminée. (Cl. R.P.L.)



La tour est percée à ce niveau de deux portes la mettant en relation avec les chemins de ronde situés de part et d'autre, au sommet des courtines. Les vantaux de mauvaise facture sont modernes. Des vestiges de ceux du XIX<sup>e</sup> siècle subsistent parmi les gravas. Le vantail de la porte située à l'est était formé de planches de chêne verticales assemblées à rainure et languette et comportant une moulure en creux le long des joints. Le vantail de la porte ouest était nettement plus travaillé. En noyer, il comportait dans sa partie supérieure, sous trois arcs brisés, des parties vitrées (fig. 15).

Actuellement, trois archères-canonnières sous niche sont disposées du côté extérieur de l'enceinte (fig. 16). Seules les deux extrêmes sont d'origine. La médiane a remplacé, vers 1913, une fenêtre documentée par l'iconographie, probablement aménagée au XIX<sup>e</sup> siècle. Celle-ci avait elle-même repris pour l'essentiel l'embrasure intérieure d'une baie d'origine. Cette embrasure intérieure subsiste toujours. Elle est bien différente des niches des anciennes archères-canonnières. Contrairement aux niches des meurtrières, l'embrasure intérieure n'est pas ébrasée. Elle est moins large et couverte en berceau proche du plein-cintre. Le sol de l'embrasure est au même niveau que celui de la pièce, créant ainsi une allège. Au contraire, le sol des embrasures des archères-canonnières est surélevé et le couverture est en arc segmentaire. Le côté gauche de cette embrasure centrale, en partie basse, ne comporte pas de blocs de taille, mais du mortier simulant des pierres de taille. Ceci doit être interprété comme le rhabillage de l'emplacement où se trouvait un coussiège. Celui-ci a été vraisemblablement détruit au XIX<sup>e</sup> siècle lorsque la baie a été modifiée. Les archères-canonnières sont à orifice circulaire surmonté d'une fente de tir. L'embrasure est ébrasée à l'intérieur, hormis le linteau. À l'extérieur, un petit chanfrein borde l'ouverture. L'orifice circulaire a un diamètre de 17,5 cm et la fente est large de moins de 4 cm.

À l'opposé, placée entre les deux portes, la cheminée engagée possède un faux-manteau dont le linteau à crossettes était à l'origine sans décor, si ce n'est un chanfrein en partie basse (voir fig. 14). Comme il a été déjà dit, l'accolade a été taillée plus tard. Une corniche marque la transition entre le faux-manteau et la hotte. La console de gauche supportant le linteau possède un décor feuillagé probablement d'origine. Il est à remarquer que le jointoiment du XIX<sup>e</sup> siècle, présent entre autres sur le contrecœur, atteste que la cheminée n'a pas fonctionné au moins depuis cette intervention.



*Fig. 15 : deuxième niveau, traverse haute du vantail de la porte ouest. (Cl. R.P.L.)*

*Fig. 16 : deuxième niveau, archère-canonnière d'origine (à gauche) et niche d'une ancienne baie remplacée par une archère-canonnière pastiche (à droite). (Cl. R.P.L.)*





### Troisième niveau

Pour un diamètre de 3,90 m, ce deuxième étage a une hauteur de 2,95 m. Le traitement de la surface du mur, en partie inférieure, est proche de ce qui a été observé au rez-de-chaussée (fig. 17). Par contre, en partie supérieure, la maçonnerie est pratiquement entièrement crépie. L'enduit recouvre également, pour l'essentiel, des chaînages de fer, la plupart verticaux, reliant les blocs du sommet de la maçonnerie de la tour à des pierres situées plus bas. L'étage ne comporte qu'une baie, qui donne à l'intérieur de l'enceinte, en direction de la tour Ronde. L'embrasure extérieure est rectangulaire à arêtes vives. L'embrasure intérieure possède, à gauche, un coussiège. Bien qu'une feuillure existe pour accueillir un vantail de fermeture, il semble qu'il n'ait jamais été placé.

*Fig. 17 : troisième niveau, fenêtre à coussiège et partie haute de la hotte de la cheminée de l'étage en-dessous. (Cl. R.P.L.)*



### Quatrième niveau

Le niveau de couronnement accueille le parapet en encorbellement, entièrement en pierre de taille. Celui-ci est, comme on l'a déjà vu, le résultat de deux « phases ». Les consoles des mâchicoulis sont monolithes à trois ressauts. Les arcs monolithes qui reposent dessus sont en accolade et forment, à l'extérieur, une plinthe elle-même moulurée sur sa partie supérieure. Au-dessus, en retrait donc, le parapet comporte une alternance de huit archères-canonnières et huit baies-créneaux. Les archères-canonnières sont en croix sur une partie circulaire. Les baies-créneaux sont à encadrement saillant, le linteau faisant partie intégrante de la corniche

## L'abbaye de Cluny joue des tours...

qui ceinture la maçonnerie à la naissance du toit. Les baies-créneaux conservent partiellement des crochets sur lesquels des mantelets pouvaient être suspendus (fig. 18).

Une charpente homogène en chêne occupe à la fois ce niveau et le cinquième, soit le comble. La qualité d'exécution est remarquable. Bien que certaines pièces comportent de la flache, toutes sont rabotées<sup>7</sup>. La base de cette structure est constituée d'une enrayure reposant sur deux sablières situées au sommet de la maçonnerie du gros de la tour, cette dernière correspondant au sommet des consoles des mâchicoulis. Au-dessus, deux sablières de chambrée reçoivent des poteaux qui portent, par l'intermédiaire de longrines, une autre enrayure formant la base du comble. Ainsi, comme il se doit, la charpente ne porte pas sur le parapet. Les poteaux disposés sur deux cercles concentriques délimitent un chemin de ronde (fig. 19). Des vestiges de hourdis subsistent entre les coyers de l'enrayure supérieure.

### Cinquième niveau

La charpente à enrayures du comble garde la trace du conduit de la cheminée.



Fig. 18 : tour Fabri, couronnement. (Cl. R.P.L.)

Fig. 19 : quatrième niveau, couronnement. (Cl. R.P.L.)



7. N'ayant pas accédé au comble, cette observation se limite au seul quatrième niveau. Il est à préciser que les surfaces rabotées sont celles en principe visibles. La face inférieure de la sablière de chambrée côté intérieur laisse voir les traces de la scie de long. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un « loupé », puisque l'autre sablière de chambrée, tout comme les deux sablières au-dessous, ont leur face inférieure cachée par la maçonnerie.

## *Interprétation*

### Premier niveau

La fonction d'origine de la pièce du premier niveau est indiscutablement celle d'un cachot. Tout est pensé en vue de rendre l'endroit le plus sûr pour cet usage. La porte était munie de trois vantaux avec toujours le système de verrouillage à l'extérieur. Les fentes de tir subsistantes sont actuellement obstruées. Cependant, il semble qu'elles soient très étroites avec une embrasure profonde, peu pratique pour le tir. Leur rôle est essentiellement symbolique et dissuasif. Quoiqu'il en soit, la possibilité d'occultation tel que décrite est tout à fait inhabituelle. Elle ne se justifie pas par une fonction du type « dépôt de munitions », tel qu'en fait usage la société de tir de Cluny en 1912. Il y a volonté d'interdire l'accès aux ouvertures, avant tout depuis l'intérieur. Le positionnement inhabituel des pentures est conçu pour rendre plus difficile leur démontage lorsque les vantaux sont fermés. La baie en forme de soupirail est la seule destinée à donner du jour. Sa forme et son positionnement sont voulus pour empêcher d'y accéder. Les pentures du troisième vantail de la porte (celui conservé) sont également à l'extérieur et l'assemblage bois rend le démontage impossible. Tout est conçu pour empêcher une évasion.

Les croix incisées dans le mortier des joints sont très certainement l'œuvre de prisonniers. Qui d'autre que ceux-ci aurait pu éprouver l'envie ou le besoin de marquer dans cet endroit particulier ces symboles, qui ici dénotent un sentiment religieux ?

La fonction de la poulie n'est pas certaine. Celle-ci aurait pu être en relation avec l'accès à une salle basse (un cul de basse-fosse)<sup>8</sup>. La poulie pourrait également se justifier par l'usage de la torture par extension ou autre. Les abbés de Cluny ont-ils soumis des prisonniers à la question ? La « question » reste ouverte.

### Deuxième niveau

Ce niveau est à l'origine destiné à la défense, de part la présence des deux portes donnant accès aux chemins de ronde ainsi que des deux archères-canonnières. Ce niveau est également destiné au guet et à la surveillance. La cheminée, qui a été en fonction avant les modifications du XIX<sup>e</sup> siècle, témoigne de l'occupation du lieu et son utilité est certaine. La baie d'origine, agrandie vraisemblablement au XIX<sup>e</sup> siècle, puis remplacée au XX<sup>e</sup> siècle par l'archère-canonnière factice, était probablement à usage d'observation et bien sûr d'éclairage. La

8. Le sol actuel en terre et gravier ne présente pas de trace d'accès à un niveau inférieur.

## L'abbaye de Cluny joue des tours...

surveillance concernait l'extérieur de l'enceinte, mais l'étage pouvait également abriter le geôlier. Le tronçon du mur d'enceinte avec l'escalier bâti à l'est est contemporain de la tour<sup>9</sup>. Ce dernier met en relation aisée l'étage avec la prison.

À l'opposé, à l'ouest, le sommet du mur d'enceinte qui était en ruine est doté d'une terrasse d'agrément, en partie en encorbellement. Cette terrasse munie de barrières en fonte est postérieure à la première campagne de travaux au XIX<sup>e</sup> siècle, si l'on en croit des vues anciennes (de A. Verdier et E. de la Tramblais) sur lesquelles figure la fenêtre agrandie et le sommet du mur d'enceinte encore en ruine.

Dans la tour, les modifications du XIX<sup>e</sup> siècle témoignent du goût retrouvé pour le Moyen Âge, ou du moins pour l'idée que l'on s'en faisait. La nouvelle fonction attribuée à cette pièce a pu évoluer et semble avoir été celle d'un pavillon de jardin ou un « cabinet de curiosités », voire les deux<sup>10</sup>. Jean-Baptiste Ochier, le propriétaire et collectionneur, avait réuni dans la tour Fabri des gravures représentant différentes vues de l'abbaye, un plan en relief de l'église et quelques boiseries<sup>11</sup>. Les contraintes liées à la conservation de ces objets désignent au moins, et probablement uniquement, la salle du deuxième niveau pour les accueillir. La construction de la terrasse sur le mur d'enceinte (postérieure aux premiers aménagements) doit-elle être attribuée à une volonté de s'y tenir (avec la présence d'un mobilier de jardin), auquel cas elle serait plutôt en lien avec un « pavillon de jardin », ou est-elle simplement destinée à admirer la vue et dans ce cas elle pourrait être un complément à la visite du « cabinet de curiosités » ? Nous penchons pour cette seconde hypothèse. La terrasse présente un pendage assez marqué, dans le sens de la pente naturelle du terrain que suit le mur d'enceinte lui-même. Celui-ci était particulièrement dégradé et demandait une intervention. S'il avait été nécessaire d'établir une terrasse horizontale, c'eût été possible. Cependant, l'aménagement réalisé résolvait indirectement un problème existant dès la construction du couronnement de la tour. En effet, du fait du petit diamètre de celle-ci et de la conception de l'enrayure à la base de la charpente, l'accès à ce couronnement ne pouvait se faire que par un passage étroit et mal commode. Le lieu ne pouvait par conséquent pas réellement servir de belvédère, tout au moins pas dans le goût du XIX<sup>e</sup> siècle, et ainsi la réalisation de la terrasse a pu remédier, de façon détournée, à cette difficulté.

Quoiqu'il en soit, dans le cadre strict de la tour, la totalité de l'espace à ce niveau a été rénové. Une porte-fenêtre donnant sur une barrière, en manière de balcon, remplace la fenêtre d'origine. Peut-être dans un second temps, une partie vitrée d'un nouveau vantail de

9. Tout au moins le parement intérieur. Les marches d'escalier actuelles, du XIX<sup>e</sup> siècle, reprennent sensiblement l'emplacement de celles d'origine.

10. Le « cabinet de curiosités » ne doit pas être pris ici dans son sens strict. Il faut l'entendre dans le sens d'un lieu où le propriétaire, fier de ses collections, reçoit des visiteurs privilégiés, curieux de découvrir des merveilles, des curiosités dans un sens large.

11. *Congrès archéologique de France, (CAF) 1850, XVII<sup>e</sup> session, publié en 1851, p. 119.*

12. Il est également possible que des verres colorés aient diffusé une lumière particulière participant à l'ambiance recherchée. La menuiserie néogothique de la porte-fenêtre, connue par l'iconographie, ne peut dater que du XIX<sup>e</sup> siècle. L'agrandissement de l'ouverture d'origine pourrait théoriquement être plus ancien, mais l'hypothèse est extrêmement peu probable. La porte vitrée a peut-être été placée qu'une fois la terrasse construite.

13. Du fait que le pied de l'échelle posé sur le chemin de ronde ne pouvait pas être bien en face de la fenêtre, une pièce de bois était laissée à demeure, placée horizontalement dans l'embrasure, sur l'appui, et dépassant à l'extérieur, de façon à ce que cette partie saillante puisse occasionnellement accueillir correctement le haut de l'échelle. Cet élément figure sur des photographies anciennes.

porte apporte encore plus de lumière<sup>12</sup>. Un plafond en plâtre donne également plus de clarté et participe d'un souci de propreté. Comme on l'a vu ci-dessus, la trappe pourtant réduite qui donnait accès au troisième niveau a, par la suite, été totalement obturée, toujours dans le même but et peut-être dans une recherche de plus de confort en diminuant les courants d'air. Dès lors, l'accès aux niveaux supérieurs ne pouvait plus se faire que par une échelle dressée à l'extérieur, sur le chemin de ronde, et donnant accès à la fenêtre du troisième niveau. Cette façon d'accéder aux niveaux supérieurs démontre, s'il en était besoin, que ceux-ci étaient bien évidemment désaffectés, mais qu'un accès était cependant possible<sup>13</sup>.

Plus tard, la mode change et l'intervention du début du XX<sup>e</sup> siècle, où l'on remplace la porte-fenêtre par l'archère-canonnière factice, n'est qu'un changement de décor.

### Troisième niveau

Ce niveau doit être considéré comme un niveau intermédiaire sans réelle fonction. Il occupe un volume sous le couronnement, qui permet à celui-ci d'être à une hauteur suffisamment élevée. Ainsi, la tour est élancée et donc conforme à la symbolique qu'elle se doit d'afficher. L'absence de trace d'une fermeture à la fenêtre à coussiège laisse à penser que la pièce a peu servi. Étant cependant accessible directement depuis le deuxième niveau par l'entremise de la trémie du plancher, elle a pu être utilisée, par exemple comme lieu de couchage.

### Quatrième niveau

Ce niveau n'est pas à usage d'habitation. L'enrayure du plancher est apparente, actuellement sans sol. Elle n'en a peut-être jamais été dotée. Un chemin de ronde correspondant au sommet de la maçonnerie fait le tour, à l'origine interrompu par le canal de la cheminée. Ce niveau est réservé à l'observation et à la défense. Nous reviendrons plus loin sur l'insertion et le rôle des baies-créneaux dans le parapet, intervention qui modifie partiellement la fonction de la tour.

Actuellement, la tour est désaffectée à l'exception du rez-de-chaussée, essentiellement utilisé en lien avec le théâtre de verdure aménagé à proximité.

# L'abbaye de Cluny joue des tours...

## Typologies, datations

Les observations effectuées à l'intérieur corroborent celles faites à l'extérieur. Mis à part les modifications dont il a été fait mention pour l'essentiel, aucun indice ne vient infirmer l'impression d'homogénéité de la maçonnerie acquise lors de l'observation de l'extérieur, bien au contraire. Le programme architectural est homogène.

Il est impossible que la coupole du rez-de-chaussée ait été bâtie dans une seconde phase. Il est inconcevable d'imaginer que ce rez-de-chaussée ait pu fonctionner sans le deuxième niveau, entre autre du fait de la contemporanéité du mur d'enceinte à l'est. La hotte de la cheminée est escamotée derrière la corniche supportant le plancher et réapparaît au troisième niveau avant de disparaître dans le mur où elle se transforme en conduit. Ce dispositif est homogène et implique que le troisième niveau est bâti dans la continuité du deuxième.

Seul le niveau des mâchicoulis pourrait avoir été bâti dans une seconde phase, en reprenant la maçonnerie par la pose des consoles sur une arase qui aurait reçu, dans un premier temps, une charpente. À l'intérieur, l'enduit recouvre cette zone. À l'extérieur, une observation attentive n'a pas pu être effectuée du fait de la hauteur.

Si cette incertitude subsiste actuellement, il est par contre certain que le parapet sur mâchicoulis comporte deux phases. Ici le problème est de savoir s'il s'agit d'un repentir ou de deux chantiers distincts.

La construction de la première phase de la tour, c'est-à-dire l'élévation complète de la maçonnerie au moins jusqu'à la naissance des consoles des mâchicoulis, mais comprenant possiblement également la première phase du parapet, ne peut pas être attribuée à l'abbé Fabry (1347-1351 selon Jean Virey, 1350-1351 selon Kenneth John Conant). Dans l'hypothèse où la première phase de la tour ne comporterait que les trois premiers niveaux, le critère de datation faisant écarter le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle est la datation des archères-canonnières qui ne peuvent remonter à une époque si ancienne<sup>14</sup>. On pourrait prétendre que la partie arrondie des archères-canonnières a été retaillée en modifiant ainsi des « archères ». Cette hypothèse ne tient pas. Les deux archères-canonnières du deuxième niveau ont, comme on l'a vu, un fort ébrasement et la moitié inférieure de la partie circulaire est taillée dans un seul bloc. Pour ce faire, pour chaque archère-canonnière, le bloc capable devait être de grandes dimensions. On observe qu'ils le sont, alors que les linteaux sont bien plus petits. Dans l'hypothèse où la partie circulaire aurait été retaillée, il est évident que les gros blocs n'auraient pas été utilisés à la place qu'ils ont, mais ils auraient servi ailleurs.

14. Nous avons vu que l'accolade garnissant le linteau de la cheminée n'est pas d'origine. En conséquence ce décor ne peut pas dater la tour.

La datation de la première phase du parapet (et de la première phase de la tour, dans le cas où ces phases ne font qu'une) peut être limitée par le fait que l'accolade des linteaux des mâchicoulis ne peut raisonnablement être antérieure au xv<sup>e</sup> siècle.

La datation de la deuxième phase du parapet repose essentiellement sur la typologie des baies-créneaux à encadrement saillant. En effet, si les baies-créneaux sont fréquentes bien avant le xv<sup>e</sup> siècle, il n'en va pas du tout de même pour celles qui présentent un encadrement saillant. Une enquête partielle montre que pour les monuments assez bien datés, les quelques exemples connus datent du xvi<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas certain que l'on ait des exemples déjà au xv<sup>e</sup> siècle.

*Créneaux, créneaux sous toiture et baies-créneaux*

Par convention, on considérera que les « créneaux » sont les parties entaillées dans un parapet qui alternent avec les merlons, le tout en principe découvert. On considérera que les « créneaux sous toiture » sont également les parties entaillées dans un parapet, mais celui-ci est recouvert d'une toiture courant au sommet des merlons. Dans ce cas, les créneaux n'ont pas un couvrement en maçonnerie. Enfin, on considérera que les « baies-créneaux » sont de véritables baies, c'est-à-dire qu'elles sont aménagées dans la maçonnerie qui les entoure totalement. Elles ont un aspect et une fonction proches des créneaux et se répètent en principe en plusieurs exemplaires à la façon des créneaux<sup>15</sup>.

Un ensemble formé d'une alternance de créneaux et de merlons est un crénelage. Plus spécifiquement, lorsque le tout est sous toiture, il s'agit d'un crénelage sous toiture.

Toujours par convention, on nommera « crénelage à corniche continue » ou « crénelage à corniche continue sous toiture » l'ensemble constitué par les créneaux et les merlons dont l'extrémité de la maçonnerie est dotée d'une moulure saillante continue, limitant ainsi autant les parties horizontales que verticales. On nommera « baies-créneaux à encadrement saillant » les baies-créneaux dont les quatre côtés comportent une moulure saillante. Le profil peut en être différent suivant l'emplacement, ce qui est souvent le cas pour le linteau.

Sans vouloir établir une typologie de ces couronnements (crénelages et baies-créneaux), il est utile de différencier quelques types et de percevoir une certaine évolution, sans bien sûr penser qu'elle puisse être linéaire dans le temps.

Lorsque les crénelages sont à l'air libre (découverts), les dessus des merlons, tout comme les appuis des créneaux, ont tendance à se dégrader, particulièrement si leur surface est horizontale. Il existe plusieurs façons de remédier partiellement à ce problème. Il est bien sûr possible

15. Le terme de baie-créneau est usité depuis quelques dizaines d'années en Suisse, mais actuellement également dans certaines régions de France, dont la Bourgogne. Il est possible que le professeur Marcel Grandjean soit le premier à l'avoir utilisé. Si ce n'est pas le cas, je prie l'inventeur de m'en excuser. Quoiqu'il en soit, je tiens ici à remercier Marcel Grandjean pour tout ce qu'il m'a apporté.

## L'abbaye de Cluny joue des tours...

de mettre le tout sous toiture. Il est également possible, lorsque le parapet est destiné à être à découvert, de doter le dessus des merlons d'une ou plusieurs pentes afin de faciliter l'écoulement de l'eau. Il en va de même pour les créneaux. Les parties inclinées peuvent être en simple maçonnerie, en pierre de taille, couvertes de tuiles, de lauzes, etc.

Lorsque les parties inclinées sont en pierre de taille, il est préférable que le bas se termine en larmier, ou tout au moins qu'il soit débordant. C'est ainsi que l'on trouve des crénelages munis de cette caractéristique technique. D'utilitaire, la partie saillante devient ensuite prétexte à décor. Ce type de crénelage, qui garnissait le palais du Louvre, est représenté dans les Très riches heures du duc de Berry<sup>16</sup>. Toujours dans cet ouvrage, se trouve également la vue du château de Saumur<sup>17</sup> qui se différencie par un décor encore plus abondant. Non seulement les parties horizontales possèdent des moulures saillantes, mais les arêtes verticales qui les lient sont également munies d'une moulure saillante. On peut considérer que ces dernières n'ont pratiquement plus de raison technique, mais sont ajoutées dans un souci d'esthétique et d'apparat. Bien que la moulure saillante soit retournée à chaque angle droit, elle est continue et c'est pourquoi ce nouveau décor donne au couronnement l'appellation de « crénelage à corniche continue ».

Cette corniche continue se trouve également sur des crénelages sous toiture. Or, il s'avère que dans des cas de ce type étudiés, la toiture a été ajoutée à un crénelage à l'origine découvert, ou qui a pu l'être<sup>18</sup>. Dans ce cas, le « crénelage à corniche continue sous toiture » n'était qu'un simple crénelage à corniche continue, qui n'a été doté que par la suite d'une toiture (fig. 20). La maçonnerie a par conséquent été conçue pour être découverte. Au contraire, lorsque la toiture est prévue dès l'origine, la maçonnerie peut être conçue différemment, puisque protégée.

16. La vue du palais du Louvre (à Paris, pas à Abou Dabi) montre un parti différent entre les crénelages du bâtiment et ceux de l'enceinte. L'appui des créneaux du bâtiment du palais est particulièrement saillant et important. L'appui des créneaux de l'enceinte est peu marqué. À l'inverse, ici, le haut des merlons est complexe, alors que sur le bâtiment, il est plus sobre.

17. Maine-et-Loire.

18. Exemples certains : hôtel de ville de Saumur, Maine-et-Loire ; château d'Ussé, cne Rigny-Ussé, Indre-et-Loire ; château de Chaumont, cne Saint-Bonnet-de-Joux, Saône-et-Loire ; etc.



Fig. 20 : hôtel de ville de Saumur, crénelage à corniche continue sous toiture. (Cl. R.P.L.)



Il en va de même dans le cas des baies-créneaux à encadrement saillant, dont la maçonnerie sous la toiture peut s'affranchir des contraintes initiales. Ainsi, la mouluration de l'encadrement saillant, initialement proche du larmier fonctionnel, finit par s'en éloigner, puisqu'elle n'est pratiquement plus que décorative.

Si l'on s'intéresse maintenant aux trois types de couronnement, c'est-à-dire le crénelage à corniche continue, le crénelage à corniche continue sous toiture et les baies-créneaux à encadrement saillant, des constatations peuvent être faites quant à leurs localisations dans l'espace et le temps. Si l'on assimile le deuxième type au premier, ces crénelages sont relativement peu fréquents et répartis dans des zones étendues<sup>19</sup>.

19. En Suisse, la Nöli-turm à Lucerne, datée de 1515, est pratiquement l'unique exemple.

Les baies-créneaux à encadrement saillant sont encore moins fréquentes, semblent géographiquement moins dispersées et surtout, il apparaît que leur existence, en tous les cas leur mode, est tardive. Il est difficile de déterminer leur apparition, mais elle ne semble pas remonter avant l'extrême fin du xv<sup>e</sup> siècle. L'essentiel des exemplaires repérés ne peuvent absolument pas être du xv<sup>e</sup> siècle et sont du xvi<sup>e</sup> siècle.

L'étude de ces baies-créneaux n'en est qu'à ses balbutiements, mais l'on peut déjà faire quelques constats. Les exemplaires susceptibles d'être les plus anciens pourraient être les plus « primitifs », dans le sens des plus près de leur origine, soit les crénelages munis de larmiers. Dans certains cas, la mouluration peut en être proche. On retrouve ainsi de larges chanfreins correspondant aux parties inclinées des crénelages précédents, avec ce qui était à l'origine la mouchette. C'est le cas à notre tour Fabri, au château de Frazé<sup>20</sup>, ou dans une moindre mesure à la tour sud-est (de la prison) du château d'Ussé (fig. 21). Le chanfrein peut exister sur les quatre côtés de la baie<sup>21</sup> (fig. 22), ou alors la moulure des montants peut se fondre dans celle de la corniche sous toiture (de profil différent) qui règne sans discontinuité en formant le linteau de la baie<sup>22</sup> (fig. 23). La mouluration peut également s'affranchir du modèle, mais ce sont les dimensions de la baie et son emplacement dans le parapet qui rappellent les crénelages plus anciens. C'est le cas au château de Chambonneau<sup>23</sup>, où le linteau de la baie est muni exceptionnellement d'une accolade. Toujours dans cet exemple, selon les baies, la moulure saillante de l'encadrement est reliée à la corniche sous toiture soit uniquement par la pointe de l'accolade, soit en plus par la moulure des montants qui est prolongée jusqu'à la corniche.

20. Eure-et-Loir.

21. Frazé, tour isolée à l'est.

22. Frazé, tours du châlet ; Cluny, tour Fabri.

23. Cne Gizay, Vienne.

L'évolution passe bien sûr par le changement stylistique du décor, non seulement des baies, mais également du reste du parapet



*Fig. 21 : château d'Ussé, tour sud-est, baie-créneau à encadrement saillant.*  
(Cl. R.P.L.)



*Fig. 22 : château de Frazé, tour isolée à l'est, baies-créniaux à encadrement saillant chanfreiné sur les quatre côtés.*  
(Cl. R.P.L.)



*Fig. 23 : château de Frazé, châtelet, baies-créniaux à encadrement saillant dont la corniche de toiture forme le couverture de l'ouverture.*  
(Cl. R.P.L.)

- comportant quelques fois un cordon, mais souvent une plinthe ou un larmier au dessus des mâchicoulis. Ceux-ci sont fréquemment décorés, tant les consoles que les linteaux. On quitte petit à petit le gothique flamboyant pour adopter la nouvelle mode, mais on s'éloigne également des canons qui régissaient plus ou moins l'aspect des crénelages anciens. Ceux-ci pouvaient être « tant pleins que vides », mais les merlons pouvaient aussi être passablement plus larges que les créneaux. Ces derniers ne pouvaient cependant être situés dans le parapet qu'à un niveau fonctionnel. L'aspect symbolique prenant finalement le pas sur celui du pratique, on trouve des parapets à baies-créneaux déraisonnablement peu élevés, comme au château de la Roche du Maine<sup>24</sup>. Il s'agit ici des baies-créneaux présentes dans les couronnements des deux tourelles semi-circulaires du châtelet (la façade nord) et non celles que contient le pastiche qui a tout récemment modifié l'exceptionnel couronnement de la tour également semi-circulaire nord-est. Celui-ci, daté par certains du XIX<sup>e</sup> siècle, était constitué d'une succession d'éléments complexes en surplomb aboutissant à des mâchicoulis décoratifs (faux mâchicoulis), le tout surmonté d'une claire-voie développée sur la totalité du parapet avec une alternance de supports forts et de supports faibles. Il pouvait être comparé à celui, tout aussi exceptionnel, de la grande tour rectangulaire du château de Goulaine<sup>25</sup>. Ici, le traitement de la face du côté cour se différencie des trois autres. Ces dernières ne comportent que deux baies-créneaux par côté (voire une, sur un côté où une tourelle occupe l'emplacement), qui sont remarquablement sobres, à arêtes vives. À l'inverse, ce sont les canonnières ovales à fort ébrasement qui possèdent un encadrement saillant. Le côté cour est par contre doté d'une claire-voie constituée de cinq baies géminées séparées par de larges trumeaux.
24. Cne Prinçay, Vienne.
25. Cne Haute-Goulaine, Loire-Atlantique.
26. Cne Chemazé, Mayenne.
- Tout aussi extraordinaire, le couronnement actuellement découvert de la tour d'escalier de Saint-Ouen<sup>26</sup> comporte également une claire-voie, encore plus ouverte, dont les larges baies sont couvertes par des arcs surbaissés. Dans ce cas, le vocabulaire architectural n'a plus rien de défensif. Le cas de Goulaine est particulièrement représentatif de cette période de transition où l'on ouvre de plus en plus la demeure. Au début, on place des éléments de défense fonctionnels, même s'ils sont quelquefois en contradiction avec des points faibles de la défense. Par la suite, les éléments défensifs ne sont pratiquement plus que symboliques, mais il est de règle d'en doter les constructions. Le désir d'ouverture finit par l'emporter. Le vocabulaire de défense est abandonné, même si transposé plus ou moins inconsciemment, il peut perdurer, quelquefois au point de ne plus être reconnaissable.

## L'abbaye de Cluny joue des tours...

Les exemples qui viennent d'être cités sont éloignés géographiquement de Cluny. Les exemplaires de baies-créneaux à encadrement saillant que nous avons repérés dans une première recherche se situent pour l'essentiel dans une zone élargie de celle dénommée des « châteaux de la Loire », en gros le quart nord-ouest de la France.

### *Le contexte des baies-créneaux de la tour Fabri*

Dans la région de Cluny, dans un sens large, nous n'avons jusqu'à présent pas repéré d'autres exemples de baies-créneaux à encadrement saillant que celui de la tour Fabri. De très rares exemplaires de crénelages à corniche continue existent. À Beaune<sup>27</sup>, la tourelle d'escalier de l'hôtel de la Marre conservait jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle un crénelage de ce type, reconstruit depuis. Il était découvert, tout comme celui, également d'une tour d'escalier, du château des Princes de Condé à Arnay-le-Duc<sup>28</sup>, qui a été couvert par la suite. Celui dérasé de la tour semi-circulaire de l'hôtel Rolin à Autun était vraisemblablement également découvert, comme le laisse penser ce qui semble être une gargouille.

27. Côte-d'Or.

28. Côte-d'Or.

Comparée à ces exemples qui concernent des tours de petite taille, la grosse tour circulaire, dite d'Amboise, du château de Chaumont<sup>29</sup> est impressionnante et nous intéresse tout particulièrement. En effet, celle-ci conserve un crénelage à corniche continue qui était à l'origine découvert. Le profil de la corniche, bien que différent de celui de l'encadrement des baies-créneaux de la tour Fabri, n'en est cependant pas très éloigné. La façade du corps de bâtiment qui se développe au nord-ouest est également couronnée de créneaux à corniche continue, actuellement sous toiture. La construction ne possède donc pas de baies-créneaux. Cependant, la façade comporte au rez-de-chaussée ainsi qu'à l'étage, des baies à encadrement saillant dont les proportions sont très proches de baies-créneaux. À ces deux niveaux, un cordon courant sur la façade et se poursuivant sur celle de la grande tour ronde fait office d'appui. Ce décor est tout-à-fait dans l'esprit des baies-créneaux à encadrement saillant. Nous parlons là du décor. Il ne s'agit bien entendu pas de simuler ou de symboliser un crénelage. Si cela avait été le cas, le cordon aurait dû courir au haut de la baie, afin de correspondre au sommet des merlons, le percement de la baie occupant l'emplacement du créneau.

29. Cne Saint-Bonnet-de-Joux, Saône-et-Loire.

30. Sarthe.

Les couronnements des deux anciennes tours du château du Lude<sup>30</sup> (fig. 24) sont intéressants et peuvent être rapprochés de la façade de Chaumont. En effet, nous avons déjà vu que le couvrement de baies créneaux à encadrement saillant est souvent constitué par la corniche sous toiture, ce qui permet de lire l'alternance des merlons et des créneaux. Or, au Lude, les baies-créneaux sont dissociées de la corniche et, à l'inverse, un cordon continu sert d'appui. On n'a plus, de ce fait, la possibilité de lire cette alternance traditionnelle, puisque la baie se trouve à l'emplacement du merlon et non du créneau.

*Fig. 24 : château du Lude, baies-créneaux à encadrement saillant avec un cordon continu servant d'appui. (Cl. R.P.L.)*



Point essentiel à noter pour la compréhension de la tour Fabri, la grosse tour ronde du château de Chaumont a été bâtie vers 1505 pour Pierre de La Guiche, dont la femme avait pour oncle Jacques d'Amboise, abbé de Cluny. C'est parce que ce dernier aurait assuré la maîtrise d'ouvrage lors de l'édification de la tour, sinon plus, qu'elle porte ce nom. On sait l'importance qu'avait la famille d'Amboise à la charnière des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Des nombreux frères qu'avait Jacques d'Amboise, le plus connu, le cardinal Georges d'Amboise, est celui qui reconstruit en grande partie le château de Gaillon qui est ce jalon essentiel pour l'introduction d'éléments de la renaissance en France. Or, il a également été maître d'ouvrage au château de Vigny<sup>31</sup>, dans des conditions peu claires. Plusieurs des tours circulaires du château actuel sont dotées de baies-créneaux à encadrement saillant<sup>32</sup>. Un autre frère, Pierre, est évêque

31. Val-d'Oise.

32. Ce château a été passablement restauré au xix<sup>e</sup> siècle. Nous ne l'avons pas étudié et ne savons pas ce qui peut être attribué à Georges d'Amboise.

## L'abbaye de Cluny joue des tours...

de Poitiers. Celui-ci reconstruit le château de Dissay<sup>33</sup>, qui possède des crénelages à corniche continue sous toiture<sup>34</sup>.

Les frères d'Amboise étaient influents, riches, ambitieux. Ils étaient mécènes et bâtisseurs. Il régnait à l'intérieur de la famille d'Amboise une émulation. Il nous semble que les travaux de la deuxième phase du couronnement de la tour Fabri doivent être attribués à Jacques d'Amboise, celui-ci ayant été abbé de Cluny de 1485 à 1510. Il ne décède qu'en 1516, alors que son neveu Geoffroi est abbé.

Comme on l'a vu, les baies-créneaux à encadrement saillant ne semblent pas apparaître avant l'extrême fin du xv<sup>e</sup> siècle. Le cas isolé de la tour Fabri s'explique bien par les liens familiaux de l'abbé. Si l'on ne peut pas parler d'une signature familiale lorsque l'on est en présence de baies-créneaux à encadrement saillant ou de crénelages à corniche continue, on est tout de même bien obligé d'admettre que ce type de décor était prisé au sein de la famille d'Amboise. On pourrait ainsi imaginer que son neveu, voire d'autres successeurs, auraient pu commanditer ces travaux. À notre sens, cette hypothèse est peu probable. En premier lieu, comme déjà exposé dans notre ébauche typologique, les baies-créneaux à encadrement saillant de la tour Fabri seraient plutôt parmi les plus anciennes. La présence des crochets des mantelets milite également dans ce sens. Cependant, une certaine prudence s'impose. Contrairement aux autres exemples qui concernent des châteaux, la tour Fabri n'en est pas un et est de plus un cas très particulier.

Déjà, lors de l'édification de la tour, l'enceinte abbatiale était difficilement défendable. Il nous semble probable que la raison de l'édification de la tour ne résulte pas d'un besoin, ni même d'un souci réel de défense. Nous pensons que c'est la volonté de bâtir une prison qui a dicté le choix. Dans cette hypothèse, le programme réalisé nous semble correctement dimensionné et cohérent. Le bâtiment comprend en partie basse la prison et le logement du gardien occasionnel. En ajoutant à cela un étage intermédiaire et un couronnement, on obtient une tour qui a plusieurs avantages. Elle symbolise le pouvoir de justice de l'abbé et est à la vue du justiciable, contrairement à un bâtiment bas qui serait construit à l'intérieur de l'enceinte. Toujours sur le plan symbolique, une tour de plus sur l'enceinte, qui en est garnie de façon très parcimonieuse, ne peut pas « faire de mal », d'autant plus qu'elle se situe à proximité de la porte de la Treille (des Prés).

Cependant, ce sont encore d'autres considérations qui nous font attribuer à Jacques d'Amboise la deuxième phase du couronnement de la tour. Celui-ci fait bâtir le corps de bâtiment dénommé « pavillon de Jacques d'Amboise » (la mairie actuelle) en augmentation du nouveau palais abbatial construit pour son prédécesseur Jean de Bourbon. Ce nouveau

33. Vienne.

34. Ce château a été passablement restauré au tout début du xx<sup>e</sup> siècle. Nous ne l'avons pas étudié et ne savons pas ce qui peut être attribué à Pierre d'Amboise. Des crénelages découverts à corniche continue sont une création du xx<sup>e</sup> siècle. Cependant, les crénelages à corniche continue sous toiture qui couronnent le chalet d'entrée pourraient avoir été refaits à l'identique.

« palais Bourbon » avait déjà pris de la distance et une certaine hauteur par rapport à l'ancien siège, tout en ayant la façade principale, au sud, très en vue des passants transitant entre le double portail de l'entrée principale de l'abbaye à l'ouest et l'entrée de l'église abbatiale. Le pavillon de Jacques d'Amboise adopte un parti bien différent. Bien qu'étant relié aux constructions antérieures tenues à une certaine distance, le pavillon affiche une indépendance en se tournant résolument vers l'est. De sa position en hauteur, la vue est remarquable. Le côté nord de la très longue église, déjà bien ancienne et démodée, limite la vue sur la droite. Reconstruire l'église est impensable. Il faut s'en accommoder. Devant soi, le paysage est superbe. Par delà le mur d'enceinte qui délimite un vaste terrain, la vue s'ouvre au loin. L'intérieur de l'enceinte ne comporte pratiquement pas de constructions. La vieille tour Ronde du XIII<sup>e</sup> siècle est heureusement placée, suffisamment loin pour ne pas gêner, tout en symbolisant tout de même l'importance de l'abbaye. De cette tour, la courtine se rapproche jusqu'à la porte des Prés située sur la gauche et ensuite arrive à la tour Fabri. Celle-ci est un point fort du paysage et, excepté l'église, c'est le bâtiment le plus visible, le plus présent<sup>35</sup>.

35. Le plan anonyme de l'abbaye, datant de vers 1700, ainsi que la « *Veüe de l'église de Cluni, le 22 septembre 1617* », par Étienne Martellange donnent une idée des lieux à cette époque. Ces deux documents sont reproduits dans : CONNANT, *Cluny. Les églises...* fig. 10 et 14.

36. Les dessins sont reproduits dans : BOUDON (Françoise), MIGNOT (Claude), *Jacques Androuet du Cerceau. Les dessins des plus excellents bâtiments de France*, Paris : cité de l'architecture et du patrimoine, Picard, Le passage, 2010.

Le cardinal Georges d'Amboise, le frère de Jacques, a fait reconstruire en grande partie le château de Gaillon, mais il a également fait aménager de vastes jardins comportant différentes constructions. Ceux-ci nous sont partiellement connus par les dessins et gravures de Jacques Androuet du Cerceau<sup>36</sup>. Le jardin d'en haut, situé dans la pente, comporte deux murs de soutènement. Contrairement à celui en amont, celui du bas comprend une succession de contreforts importants, sur le même principe que ceux qui contrebutent actuellement le mur de soutènement de la vaste terrasse aménagée au-devant du pavillon de Jacques d'Amboise à Cluny. Nous pensons qu'il ne s'agit pas d'un hasard. À Gaillon, une galerie d'agrément d'un niveau s'élève au-dessus du mur de soutènement. Elle est limitée à l'une de ses extrémités par une tourelle qui n'a bien sûr aucun rôle défensif. C'est une construction d'agrément.

Comment expliquer les motivations qui ont conduit à la réalisation de la deuxième phase du couronnement de la tour Fabri ? Qu'il s'agisse d'un repentir ou d'un chantier différent de la première phase, nous ne voyons pas de raison liée à la défense qui aurait pu induire ce parti qui est d'ouvrir plus le parapet. Nous ne croyons pas à un désir d'augmenter le nombre de postes de tir ou d'observation, ni à la volonté de moderniser de tels postes. Nous pensons qu'au contraire, la volonté a été d'atténuer l'aspect sévère, « triste comme une prison ».

Dans l'hypothèse où la vaste terrasse dont il a été question existait ou était projetée, la tour Fabri devenait encore plus proche d'emplacements susceptibles d'être occupés par des visiteurs. Quoiqu'il en soit, même depuis le pavillon, la tour était très présente. Nous pensons que

## L'abbaye de Cluny joue des tours...

c'est dans ce courant d'évolution des couronnements, que nous avons à peine esquissé, que doit se situer cette deuxième phase où l'on place ces baies-créneaux à encadrement saillant. Pour toutes les raisons qui ont été abordées, ce choix a été fait. Nous sommes à un moment de transition, où les Amboise sont à la pointe de la mode. Même si les châteaux que la famille construit possèdent encore un certain appareil défensif, on porte une attention particulière au décor. À Cluny, où l'enceinte n'est pas facile à défendre, l'inclusion des baies-créneaux n'affaiblit pas les possibilités de défense. À notre sens, il s'agit d'une mise à la mode afin de donner à la tour un aspect plaisant, en la mettant en scène dans le paysage, un peu à la façon de la tourelle d'agrément de Gaillon. C'est d'ailleurs le rôle qu'elle tient actuellement. Il s'agirait ainsi d'une « fabrique », telle qu'on en connaîtra fréquemment par la suite. L'étymologie de Fabri ne viendrait-elle d'ailleurs pas de fabrique ?

Le château d'Esmyards<sup>37</sup> conserve, isolée dans le parc, une fabrique (fig. 25) très fortement inspirée par la tour Fabri. Les mâchicoulis ont également des arcs monolithes en accolade sur des consoles à trois ressauts. Le parapet est en léger retrait. Cependant, la tour étant une réduction de l'original, il n'y avait pas vraiment la place d'insérer les archères-canonnières en croix en alternance avec les baies-créneaux à encadrement saillant. On retrouve cependant ces archères-canonnières plus bas, aveugles pour la plupart. Au contraire d'une copie servile, cette fabrique est une très belle création du XIX<sup>e</sup> siècle. Actuellement à usage de bergerie, la tour était précédemment un pigeonier. On ignore si elle a connu à l'origine une autre fonction. Avant une visite des lieux, nous avons pensé que la tour pouvait être un belvédère. Une étude serait nécessaire pour y voir plus clair. Quoiqu'il en soit, il est indéniable qu'il s'agit ici d'une

37. Les Miards, cne Brandon, Saône-et-Loire.



Fig. 25 : parc du château d'Esmyards, fabrique inspirée par la tour Fabri de Cluny. (Cl. R.P.L.)



38. La tour ne figure pas sur le cadastre de 1834.

39. Selon les propriétaires actuels, leurs archives ne nous renseignent pas à ce sujet.

fabrique. La date de construction n'est pas connue, mais doit être située vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>. Les maîtres d'ouvrage étaient alors établis à Cluny, distante d'un peu plus d'une dizaine de kilomètres. Il serait intéressant d'en savoir plus sur les datations de cette tour<sup>39</sup>. On aimerait également pouvoir les situer chronologiquement au regard des travaux dont le deuxième niveau de la tour Fabri a été l'objet, ainsi qu'à l'aménagement de la terrasse qui la jouxte sur le mur d'enceinte. Les travaux réalisés à Cluny peuvent être attribués à Jean-Baptiste Ochier, décédé en 1860.

Si les travaux exécutés tant à Esmyards qu'à la tour Fabri sont d'un très grand intérêt dans le contexte de l'architecture d'agrément du XIX<sup>e</sup> siècle, il ne faut pas qu'ils occultent la période de transition située vers 1500. Dans cet autre contexte, il serait d'un intérêt majeur d'en savoir plus sur les datations de la tour Fabri. Or, celle-ci a la chance de conserver son exceptionnelle charpente sommitale, mais aussi la charpente d'origine entre le deuxième et le troisième niveau. Ainsi, le doute qui subsiste quant à des datations différentes entre les trois niveaux inférieurs et le couronnement pourrait être levé. En effet, en ce qui concerne la charpente qui occupe le couronnement et le comble, celle-ci est presque intégralement conservée et comme précédemment indiqué, certaines pièces comportent de la flache. Il s'agit ainsi d'une structure se prêtant particulièrement bien à des analyses dendrochronologiques.

Le plancher entre le deuxième et le troisième niveau est un cas d'école. Il est constitué principalement de deux solives réunies par des entretoises (fig. 26). Les extrémités des solives ne sont pas engagées dans la maçonnerie, mais reposent sur un retrait de celle-ci (une épaule). En général, dans ce cas, on ne peut pas affirmer que le plancher est contemporain de l'édification de la maçonnerie, puisqu'un remplacement de la charpente ne porte pas atteinte à la maçonnerie et ne laisse ainsi pas de traces, contrairement à une structure engagée dans le mur. Or, ici, il est certain que les solives et entretoises ont été placées lors de l'édification de la tour et qu'elles n'ont donc pas été remplacées. Cette certitude repose sur l'observation de la face supérieure de l'entretoise située au centre de la structure (fig. 27). En effet, celle-ci comporte dans sa partie centrale trois trous forés au laceret (tarière pour forer les trous de chevilles). Cette zone ne comporte aucun assemblage et les trous n'accueillent par conséquent aucune cheville. Le trou du milieu est bouché par du mortier ou un produit similaire. Les trois trous sont alignés et un des extrêmes occupe le centre de la pièce de bois et par la même occasion le centre de toute la charpente.

## L'abbaye de Cluny joue des tours...



*Fig. 26 : troisième niveau, structure du plancher entre le deuxième et le troisième niveau, vue plongeante. (Cl. R.P.L.)*



*Fig. 27 : entretroise centrale. (Cl. R.P.L.)*

La raison de ces trous s'explique de la façon suivante. Lors de l'édification de la tour, une fois la charpente du plancher mise en place, il était nécessaire de matérialiser le centre de la tour, au-dessus de ce nouveau niveau. En effet, tout comme il avait été fait aux niveaux inférieurs, il importait de connaître ce point central, afin de pouvoir élever correctement la maçonnerie. Ce point est la référence pour le parement intérieur tout comme le parement extérieur qui doivent être élevés sur des cercles concentriques. Les matérialisations du centre n'ont pas été conservées pour les niveaux inférieurs, ce qui n'a d'ailleurs guère d'importance. Par contre, pour ce troisième niveau, la matérialisation du centre a été par chance marquée dans la charpente qui pourrait faire l'objet d'une analyse dendrochronologique. Ainsi, le *terminus post quem* ne concernerait pas uniquement la charpente, comme dans le cas où celle-ci aurait pu être remplacée, mais bien également la maçonnerie située au-dessus. En effet, dans l'hypothèse où le plancher aurait été remplacé, la présence de ces trois trous ne se justifierait plus.

On remarquera que la présence de trois trous et non d'un seul s'explique par le fait que la charpente n'a pas été parfaitement centrée lors de la pose. Ainsi, le milieu de l'entretoise, qui devait être en principe au centre de la tour, ne l'était pas. Il a été ensuite nécessaire de s'y prendre à deux fois pour déterminer le vrai centre de la tour.

Les possibilités techniques qu'offre la tour Fabri pour des analyses dendrochronologiques sont exceptionnelles<sup>40</sup>. Les informations que celles-ci pourraient apporter à la connaissance de cette tour, jusqu'à maintenant sous-estimée et mal datée, seraient importantes. L'intérêt de telles investigations ne se limite pas à la tour, mais s'étend bien au-delà, comme nous avons pu nous en rendre compte.

Dès lors, il semble ici absurde de conjecturer sur des datations précises. Il est cependant déjà possible de dire que la tour, dans son élévation, ne remonte pas au XIV<sup>e</sup> siècle. La modification du parapet, ainsi que la charpente occupant ce niveau et le comble, datent probablement des environs de 1500, vraisemblablement du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'ensemble de la tour soit de cette période. L'envie est également forte d'en savoir plus sur le pavillon de Jacques d'Amboise, celui-ci étant également susceptible d'analyses dendrochronologiques (le pavillon, pas Jacques !)

40. Il est à noter, accessoirement, que le vantail de la porte du cachot pourrait également faire l'objet d'une analyse dendrochronologique.

# L'abbaye de Cluny joue des tours...

## Bibliographie

CONANT (Kenneth John), *Cluny. Les églises et la maison du chef d'ordre*, Mâcon : Protat, 1968.

DIDIER (Frédéric), « La tour Ronde de l'enceinte abbatiale de Cluny », in : *Bulletin du Centre d'Études Clunisiennes*, 2002, p. 1-30.

DIDIER (Frédéric), « Cluny, La « tour ronde » de l'enceinte abbatiale », in : *Bulletin monumental*, t. 162, 2004, p. 312-316.

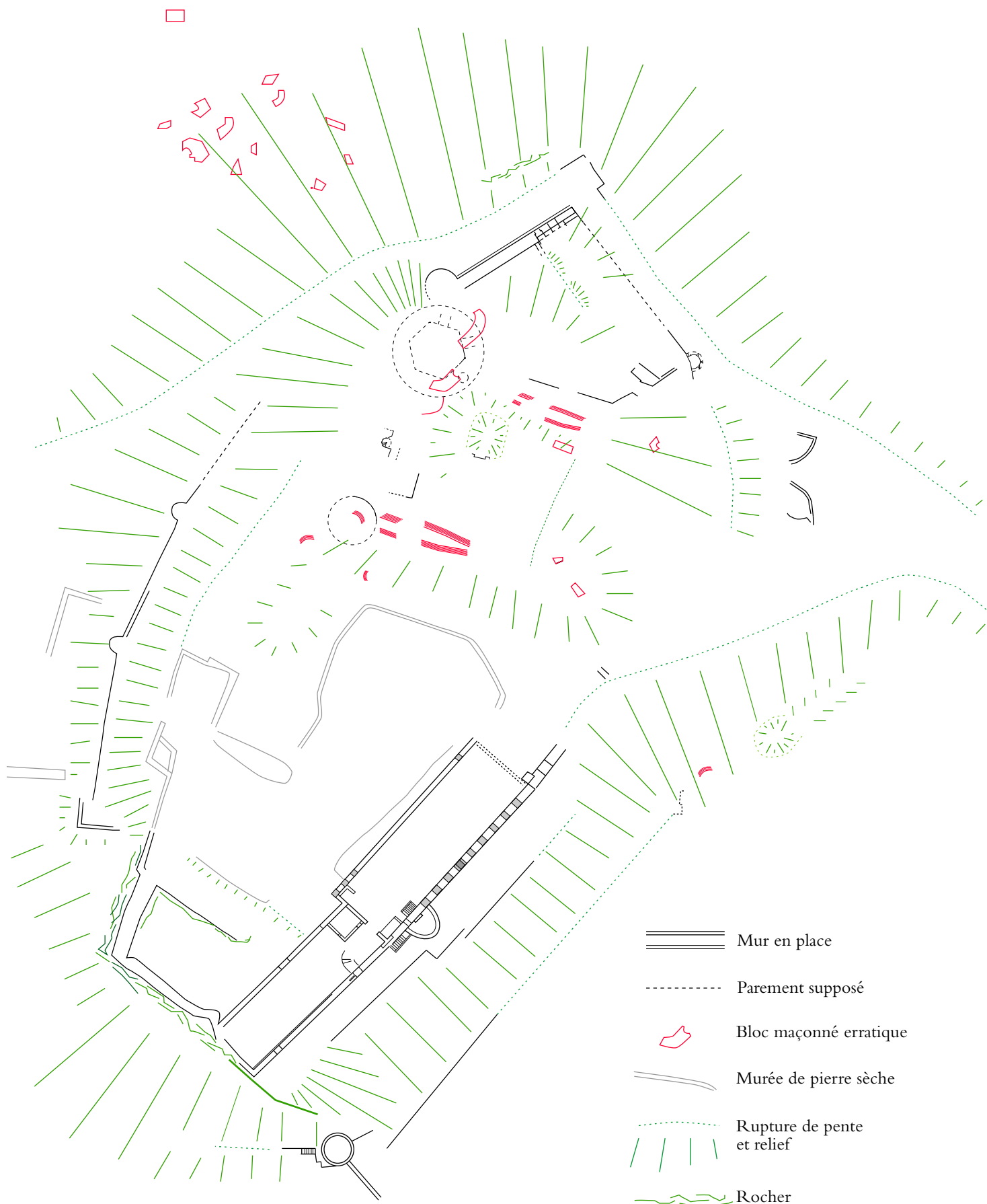
GARRIGOU-GRANDCHAMP (Pierre), « Les fortifications de la ville et de l'abbaye de Cluny », in : *Bulletin du Centre d'Études Clunisiennes*, 1996, p.1-51.

RAEMY (Daniel de), *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, Lausanne : Association pour la restauration du château d'Yverdon-Bains, 2004 (Cahiers d'archéologie romande 98 et 99).

SALVÈQUE (Jean-Denis), « La tour dite des Fromages ou des Fèves », in : *Bulletin du Centre d'Études Clunisiennes*, 1998, p. 60-79.



*Fig. 28 : au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la tour Fabri à Cluny est toujours mise en scène. (Cl. R.P.L.)*



1

50 m



# Le château des abbés de Cluny à Lourdon : le parc, le jeu de paume, la tour philippienne

HERVÉ MOUILLEBOUCHE\*

\* Maître de conférences  
en histoire médiévale à  
l'université de Bourgogne,  
UMR 6298 ArTeHis.

*Les premières recherches du Centre de Castellologie de Bourgogne sur le château de Lourdon, en août 2012, ont abouti à quelques découvertes surprenantes. Le château est encore entouré du mur de son parc seigneurial, attesté dès le <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle ; il fut doté en 1586 d'un grand jeu de paume couvert, encore aujourd'hui très reconnaissable, et il était surplombé au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle par une imposante tour de type philippien, de près de 18 m de diamètre.*

Le château de Lourdon, commune de Lournand, est un nom fameux dans la littérature médiévale. Ses très anciennes archives, conservées dans les cartulaires de Cluny, ont bien sûr fait les choux gras de Georges Duby puis de Guy Bois. Didier Mehu s'est penché sur le pouvoir défensif du château des abbés, inclus dans le ban sacré de 1144. Lourdon est également décrit dans les monographies de Raymond et Anne-Marie Oursel, puis dans l'étude des doyennés clunisiens de Pierre Garrigou-Grandchamp, Alain Guerreau et Jean-Denis Salvègue. Mais tous ces auteurs d'appuient, peu ou prou, sur la très bonne monographie que Léonce Raffin publia à l'académie de Mâcon en 1910<sup>1</sup>. Le château connut alors une certaine notoriété en Bourgogne et ses curieuses « aiguilles » furent immortalisées sur plusieurs dizaines de cartes postales (fig. 1).

Le château de Lourdon est situé à 3 km à vol d'oiseau au nord de l'abbaye de Cluny – à 5 km par la route. Il occupe le sommet d'une colline qui domine de 100 m au sud et de 70 m au nord deux affluents de la Brenne. La base de la colline est entourée d'un mur long de

1. Voir bibliographie en fin d'article.

3,2 km qui était flanqué de 12 tours au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui en possède au moins encore 4. Au sommet de la butte, le côté oriental est occupé par deux bâtiments rectangulaires longs d'une quarantaine de mètres chacun, et dont le mur oriental se détache majestueusement au-dessus du village de Lournand. Le bâtiment nord, appelé traditionnellement « le jeu de paume », est hérissé de 9 piliers rectangulaires qui s'élèvent à 16 m au-dessus du sol intérieur. Au nord de la butte, la végétation a envahi des impressionnants amoncellements de ruines d'un château détruit par mine en 1632, et dans lesquels J.-D. Salvègue avait déjà repéré les fragments d'une tour circulaire semblant dater du XIII<sup>e</sup> siècle.

Ces vestiges étaient donc assez prestigieux, impressionnants et singuliers pour attirer la curiosité des castellologues. Mais des problèmes de voisinages en rendaient jusqu'à ces dernières années l'accès hasardeux, voire dangereux. En outre, en l'absence de tout visite, la végétation avait fini par recouvrir totalement les vestiges, rendant toute étude sérieuse impossible.

La situation juridique du site ayant évolué favorablement, la municipalité de Lournand et les nouveaux propriétaires du château ont fait appel au Centre de Castellologie de Bourgogne pour réaliser une première étude des vestiges, dans la perspective de pouvoir aménager et préserver ces magnifiques ruines. Après une semaine de débroussaillage, de relevés et d'observations, et dans l'attente d'études plus précises, nous pouvons désormais affirmer (et généralement confirmer) que le site de Lourdon est exceptionnel pour trois raisons :

- la grande enceinte qui entoure la base de la butte est celle d'un parc seigneurial, en partie voué à la chasse, vraisemblablement bâti au XVI<sup>e</sup> siècle, et dans un exceptionnel état de conservation.
- le bâtiment oriental qui domine le village est bien un jeu de paume, construit par et pour Claude de Guise, abbé de Cluny, en 1586. Il s'agit donc de l'un des rares jeux de paume de cette époque conservés en France, et de l'un des plus anciens.
- Enfin, les bâtiments détruits et conservés en morceaux formaient un édifice de plan carré cantonné de tours rondes, dans la pure tradition royale du XIII<sup>e</sup> siècle, qui représentent donc, avec la tour ronde de Cluny, l'un des rares exemples de donjon philippin en Bourgogne.

### Rappel historique

Dans l'état actuel des recherches, nous nous contentons de suivre les pas de Léonce Raffin, qui donna en 1910 une excellente histoire de Lourdon, avec références aux chartes de Cluny, plan du château (fig. 2), et éditions de plusieurs textes inédits. Bien sûr, cette étude se focalise surtout

# Le château des abbés de Cluny à Lourdon

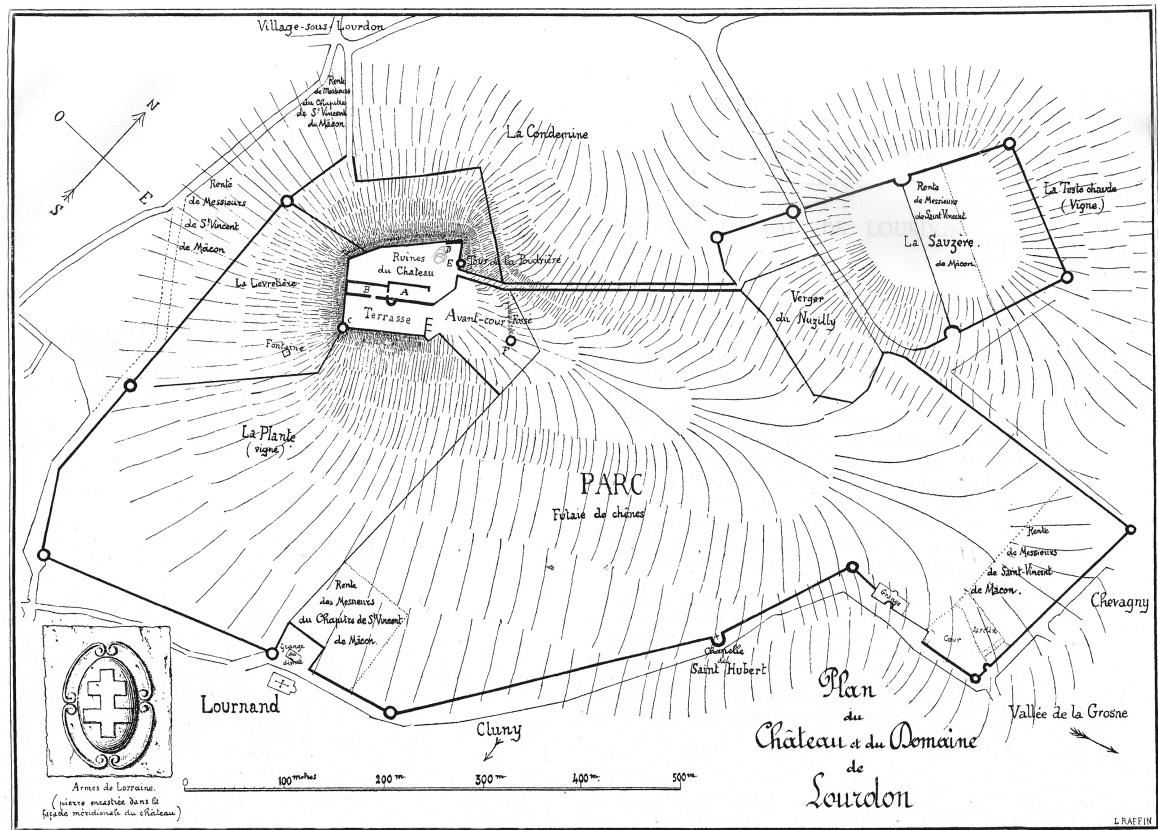
## La Bourgogne historique et monumentale - 153. Ruines du Château de LOURNAND (Environ de Cluny)

Bâti vers le XI<sup>e</sup> s. par les moines de Cluny. Soutint en 1140 le siège de Guillaume, comte de Châlon, celui de Claude du Blé, seigneur de Cormatin ; saccagé et pillé en 1562 par les Calvinistes ; puis en 1574 par Gabriel Filloux procureur fiscal de Cluny et ses partisans qui s'emparèrent du trésor de l'Abbaye qui y avait été transporté.  
Démoli en 1632 par ordre de Louis XIII



Fig. 1 : carte postale ancienne : vue de l'est (col. particulière).

Fig. 2 : plan de l'abbé Raffin, d'après le plan terrier du XVIII<sup>e</sup> siècle.





sur l'histoire événementielle : toutes les opérations militaires autour du château l'intéressent beaucoup plus que le château lui-même, et son approche du monument doit plus à Lamartine qu'à Camille Enlard : « Lourdon évoque l'idée du rôle religieux et intellectuel de Cluny, défendant contre la barbarie féodale les arts et les lettres... »

2. BERNARD, BRUEL  
n° 34.

Lourdon est cité pour la première fois, comme lieu de réalisation d'une vente, en 888 : « *Hactum Lordono Castello in publico*<sup>2</sup> ». Il s'agit donc d'un ancien lieu de pouvoir carolingien, antérieur à la fondation de Cluny, et qui fait peut-être partie de sa donation initiale. Il ne reste plus de maçonneries apparentes de cette haute époque. Néanmoins, le fossé en V taillé dans la roche à l'est du site, et dont l'axe est assez peu cohérent avec les structures médiévales, pourrait être le vestige d'une fortification plus ancienne (fig. 17).

3. *Ibid.*, n° 4276.

Lourdon est ensuite un site souvent occupé par les abbés. Ils y signent près de 100 actes au x<sup>e</sup> siècle et une quarantaine au siècle suivant. Élevé au rang de doyenné, Lourdon devient le principal fournisseur de l'abbaye en blé et en vin. Il est vraisemblablement occupé par les ennemis de Cluny en 1166 et 1173, et c'est à Lourdon que Philippe Auguste vint signer la paix avec les comtes de Chalon en 1180<sup>3</sup>. En dépit de l'immunité de Cluny, le château fut pris et occupé par le bailli royal de Mâcon de 1250 à 1252 pour contraindre l'abbé à payer la décime.

On ne connaît rien du sort de Lourdon pendant la guerre de Cent Ans. De 1471 à 1476, il est réquisitionné par les troupes de Charles le Téméraire, qui font main-basse sur la bibliothèque et le trésor des moines. Léonce Raffin rapporte qu'après cette occupation, l'abbé Jean de Bourbon « restaura le donjon, construisit une tour méridionale et de nouveaux bâtiments. »

Lors des premières guerres de Religion, Cluny était sous l'autorité de Charles de Lorraine, cardinal de Guise (1549-1574), frère du duc de Guise. Le château de Lourdon servit à la sauvegarde des trésors de Cluny en 1562 et 1565, mais il fut pris et pillé par les Huguenots en 1574, qui l'abandonnent en ruine en 1576.

Le successeur de Charles de Guise, l'abbé Claude de Guise (1575-1612) restaura le château et y fit d'importantes constructions, notamment le jeu de paume, qui porte ses armes avec le millésime 1586. C'est également lui qui fit réaliser en 1590 le gros canon de Lourdon, actuellement conservé au musée des Invalides<sup>4</sup>.

4. DÉGLISE, « Le canon de Lourdon... » qui donne les dimensions suivantes : calibre 92 mm, longueur 2,85 m, poids 659 kg.

La guerre reprit en 1589. Claude de Guise s'engagea bien sûr du côté de la Ligue. Le château repoussa une attaque des Loyalistes en 1593, et ne se rendit aux troupes royales qu'en 1595. Il était encore en bon état, puisqu'il accueillit un chapitre général de l'ordre de Cluny en 1600.

À la mort de Claude de Guise, l'évêque de Mâcon demanda au roi la démolition de cette dangereuse forteresse, supplique qui fut acceptée dès

## Le château des abbés de Cluny à Lourdon

1614. Mais les problèmes du coût de la démolition et des dédommagements à verser aux différents intéressés traînèrent en longueur. On trouva un accord en 1631 : le cardinal de Richelieu, nouvel abbé de Cluny, accepta, contre la somme de 60 000 livres, la démolition du château, à condition d'en conserver les parties non fortifiées : « *sa Majesté veut et ordonne que le tripot [c'est-à-dire le jeu de paume] dudit Lourdon, qui sert de granges, le logement d'Amboise, les escuries et autres bâtimentz qui ne sont point fortifiéz ny engagez d'avec les fortifications, soient réservez de ladite demolition et conservez soigneusement pour l'usage et commodité des fermiers*<sup>5</sup>. »

Le château fut détruit par la mine en 1632, et, conformément aux accords passés l'année précédente, les bâtiments d'exploitation furent préservés. Sur le plan-terrier de 1780 puis sur le plan cadastral de 1809, les deux bâtiments orientaux (le jeu de paume et sans doute les écuries), la tour orientale et deux tourelles occidentales sont encore indiqués comme habitables. L'aménagement du four et des éviers actuellement conservés dans le jeu de paume date sans doute de cette époque. Sur le cadastre de 1840, seule la tour orientale est encore considérée comme bâtie. Elle était peut-être abandonnée en 1848, puisqu'elle est dessinée sans couverture sur l'album Rousselot (fig. 3)<sup>6</sup>. Mais elle fut réaménagée et couverte au début du xx<sup>e</sup> siècle : les cartes postales montrent que le dernier étage de la tour a été arasé pour installer un toit à un seul pan (fig. 1). La cour méridionale était encore en culture ou en verger, et elle le resta au moins jusqu'en 1944, date des premières photos aériennes verticales. Ce n'est qu'après cette date que la végétation envahit la totalité des ruines et de leurs abords.

5. Archives du ministère des affaires étrangères, France, Mémoires et documents, vol. 1 490, f<sup>o</sup> 258, cité par RAFFIN p. 47.

6. Archives de l'académie de Mâcon, ms 1 805.

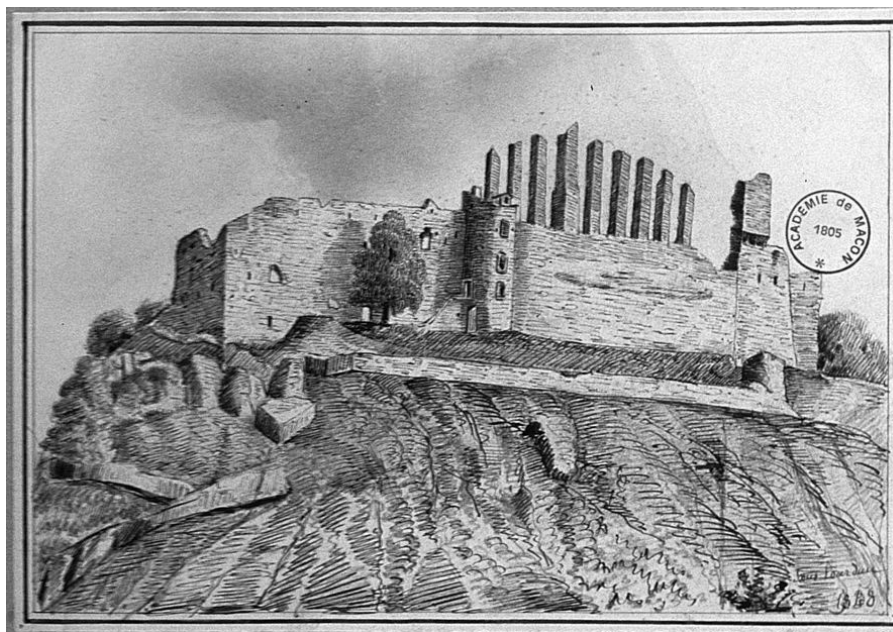


Fig. 3 : façade orientale en 1848, dessinée par Rousselot (© Académie de Mâcon).

## Le parc

Le château est ceint d'un mur de pierre de 3 200 m, qui enclot un parc de 20 ha. Il apparaît flanqué de 12 tours sur le plan terrier de 1780 (fig. 4 et 5). Aujourd'hui, les 4 tours conservées sont percées de baies rectangulaires et de jours en archère, mais d'aucun organe de tir. À l'est, l'enceinte englobe une petite chapelle Saint-Hubert, d'apparence romane, mais qui porte les armes de Claude de Guise. Enfin, une citerne a été découverte dans ce parc, entre la ferme des Chênes et le château.

Sur le plan terrier de 1780, une partie de ce parc est en vigne, mais la plus grande partie est en futaie de chêne, et elle porte d'ailleurs la mention « parc ». De toute évidence, il s'agit d'un parc à gibier, comme ceux qui entouraient les châteaux des ducs de Bourgogne.

Certes, ce parc est de taille assez réduite par rapport aux 400 ha du parc ducal d'Aisey (Aisey-sur-Seine, Côte-d'Or) ou aux 900 ha de celui d'Hesdin (Pas-de-Calais)<sup>7</sup>. On y trouve pourtant un certain nombre d'éléments communs avec le parc d'Hesdin : une futaie, une vigne, deux granges, des vergers, des jardins, un étang, une fontaine, une citerne et même un jeu de paume. Les activités cynégétiques de Lourdon sont attestées par la futaie, et peut-être par le toponyme « la lievrelière », qui pourrait être une sorte de garenne. La dédicace de la chapelle, dédiée à saint Hubert, est encore un hommage à l'activité cynégétique du lieu (fig. 6).

Un tel parc autour du château d'un prélat n'a rien d'exceptionnel. On sait que les châteaux des évêques d'Auxerre étaient environnés de parcs et de garennes dès le XII<sup>e</sup> siècle, et en Normandie, la possibilité d'aménager des futaies et des viviers a conditionné l'installation des manoirs des évêques normands<sup>8</sup>. Néanmoins, le parc de Lourdon revêt un intérêt exceptionnel, d'une part parce que c'est celui des abbés de Cluny, d'autre part parce qu'il est remarquablement bien conservé.

Un rapide coup d'œil sur l'édifice conduit à penser qu'il s'agit de vestiges

de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Mais il faudra néanmoins étudier ce mur avec attention (ce qui n'a jamais été fait), et dépouiller les archives de Cluny pour voir si la structure ne pourrait pas être plus ancienne.



7. Voir BECK, « La nature aménagée... » et DUCEPPE-LAMARRE, « Paysages et réserve cynégétiques... »

8. CASSET, *Les évêques aux champs...* p. 57-79 ; SOT, *Les gestes des évêques d'Auxerre...* t. II, p. 150. SALVADORI, *La chasse sous l'Ancien régime...*

Fig. 6 : chapelle Saint-Hubert (les créneaux datent du XIX<sup>e</sup> siècle) (cl. H.M.)

# Le château des abbés de Cluny à Lourdon



Fig. 4 : plan terrier de Lourdon, 1780. ADSL, H 20-2 (cl. ADSL).

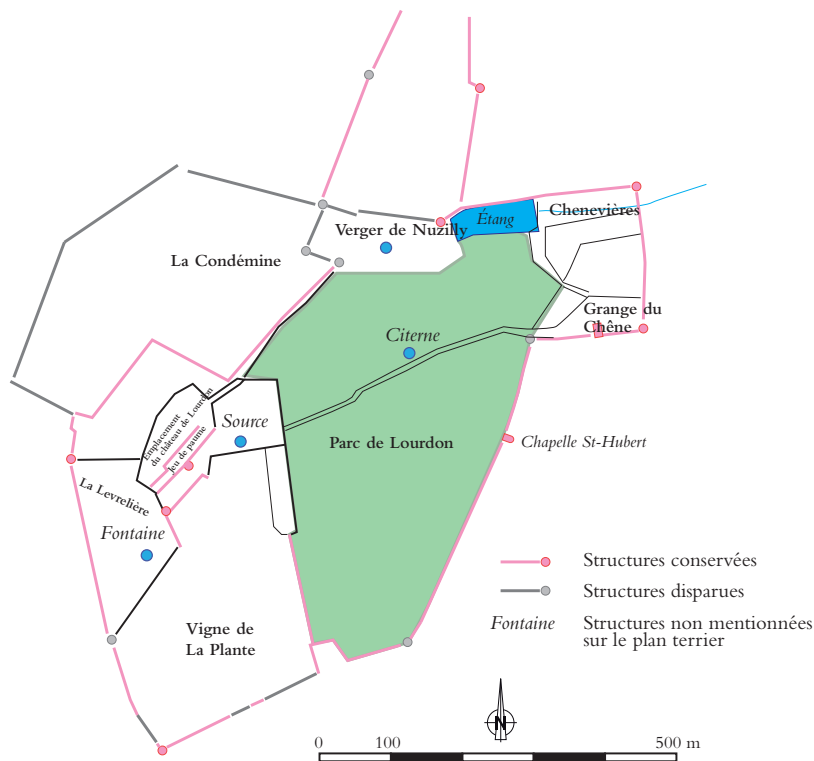


Fig. 5 : interprétation du plan terrier, orienté et réduit au 1/10 000 (infographie H.M.)

## Le jeu de paume

Comme le dit René-Pierre Lehner ci-dessus (p. 276), « les idées préconçues peuvent jouer des tours ». Ainsi, l'identification du grand bâtiment oriental à colonnes comme jeu de paume est une évidence historique et archéologique. Pourtant, tous les historiens qui ont parlé de ce monument (et moi-même en dernier...) se sont efforcés de nier cette évidence.

Car évidence il y a. D'après l'abbé Raffin, le jeu de paume porte sur la façade orientale les armes de l'abbé Claude de Guise et le millésime 1586. En 1593, les Navarrais qui assiégeaient le château « furent attaqués du côté du jeu de paume et des écuries<sup>9</sup> ». En 1632, l'ordre de démolition demandait de préserver « le tripot dudit Lourdon qui sert de granges, le logement d'Amboise, les écuries ». Or, le mot « tripot » est un synonyme de jeu de paume. Enfin, sur le plan terrier de Lourdon, à côté de l'esplanade marquée « emplacement du château de Lourdon », le grand bâtiment occidental porte la mention « jeu de paume » (fig. 4 et 5).

L'abbé Raffin, qui connaît toutes ces références, donne en outre une excellente description des vestiges. Il la compare à celle du jeu de paume donnée par le *dictionnaire Larousse illustré* et, tout en convenant que cette description correspond point par point à notre bâtiment, il conclut :

« Nous serions tenté de voir dans cette bâtisse les restes d'une grande remise à céréale surmontée d'un grenier à fourrage [...]. Il semble en effet invraisemblable qu'au lendemain des guerres de Religion qui avaient épuisé les ressources de l'abbaye au point que Claude de Guise fut contraint, afin de faire face aux dépenses indispensables, d'aliéner le doyenné de Saint-Hippolyte et celui de Saint-Gengoux, cet abbé ait fait les frais de cette colossale construction pour se donner le luxe d'un jeu de paume<sup>10</sup>. »

10. RAFFIN, p. 8.

Trente ans plus tard, Georges Rozet n'est pas mieux inspiré. Sans doute à la suite de la lecture de *La magnifique histoire du jeu de paume* d'Albert de Luze, ce sociétaire de l'académie de Mâcon proposa une communication intitulée : « Les anciens jeux de paume et le théâtre antique : à propos des ruines de Lourdon<sup>11</sup> ». Mais il restait apparemment très sceptique sur la fonction du bâtiment oriental, et le secrétaire de séance de conclure : « assurément, la question pour Lourdon demeure controversée ; aucun texte jusque ici n'ayant été découvert qui puisse le confirmer. »

11. Séance du 7 novembre 1940.

Nous espérons bien aujourd'hui clore la controverse.

Tout d'abord, les récentes avancées historiographiques à propos des jeux de paume<sup>12</sup> nous apprennent qu'il n'y a rien de surprenant à voir

12. CARLIER, BERNARD-TAMBOUR, *Jeu des rois, roi des jeux...*

## Le château des abbés de Cluny à Lourdon



un grand abbé de Cluny de la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle bâtir un tripot couvert dans son château. Ce sport est en effet à son apogée en France. Le roi Henri II y jouait tous les jours et ses successeurs n'étaient pas en reste. Pas un château royal qui ne fut pourvu d'une ou plusieurs salles, et l'on comptait plus de 200 tripots à Paris sous Henri IV. La pratique du jeu de paume est une nécessité dans la vie noble des <sup>xv</sup><sup>e</sup>-<sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles, et l'étonnant est qu'il n'y ait pas plus de tripots conservés aujourd'hui dans les châteaux médiévaux et modernes.

Les piliers, aiguilles ou colonnes de Lourdon, qui intriguent les chercheurs et curieux depuis un siècle (fig. 7), sont en fait les pans de murs qui séparent les fenêtres hautes du jeu de paume et soutiennent la charpente. En effet, ce jeu se jouait au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle de préférence en plein air. Lorsque l'on a construit les premiers jeux de paume couverts, on a largement ouvert les parties supérieures pour amener de l'air et de la lumière. À Lourdon, il y a 9 colonnes conservées sur le mur est et 4 sur le mur ouest. Il s'agit des vestiges de deux groupes de 12 baies rectangulaires, larges de 2 m et hautes de près de 10 m. Ces baies n'ont pas de feuillure. En effet, dans les premiers jeux de paume, elles étaient fermées par des filets ou des toiles. Cette structure de pierre portant charpente est assez exceptionnelle. Elle rappelle celles des jeux de paume de Versailles et de Fontainebleau, qui datent du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle (fig. 8). Les représentations des jeux de paume contemporains de Lourdon (1586) montrent plutôt des colonnes de bois que de pierres au-dessus des murs de la salle (fig. 9).

*Fig. 7 : les « piliers » de Lourdon, qui sont en fait les montants des fenêtres hautes du jeu de paume (cl. H.M.)*

*Fig. 8 : jeu de paume de Fontainebleau.*



À Lourdon, le pilier central est le plus élevé, et la hauteur des autres piliers va en décroissant vers le nord et le sud. Cette disposition ne reflète pas la disposition originale. Dans le jeu de paume de 1586, toutes les colonnes devaient avoir la même hauteur pour supporter un plafond horizontal. L'aspect actuel vient sans doute de la transformation du tripot en grange (entre 1586 et 1632). Vraisemblablement à la suite d'une destruction partielle, les murs gouttereaux ont été transformés en murs pignons, et les pannes ont pris la place des entrails sur les piliers raccourcis.

À la base de chaque pilier, on remarque un trou traversant carré de forte section (environ 25 × 30 cm). Il s'agit des empochements qui recevaient les pièces verticales portant les tribunes. Si l'on en croit les dessins du jeu de paume de Saint-Germain-en-Laye (fig. 9), ces tribunes pouvaient être suspendues à l'extérieur du bâtiment, de manière à dégager l'espace intérieur pour le jeu.

Fig. 9 : coupes longitudinale et transversale du jeu de paume de Saint-Germain-en-Laye, vers 1780. BnF, Est. Va 78c fol., tome 1.

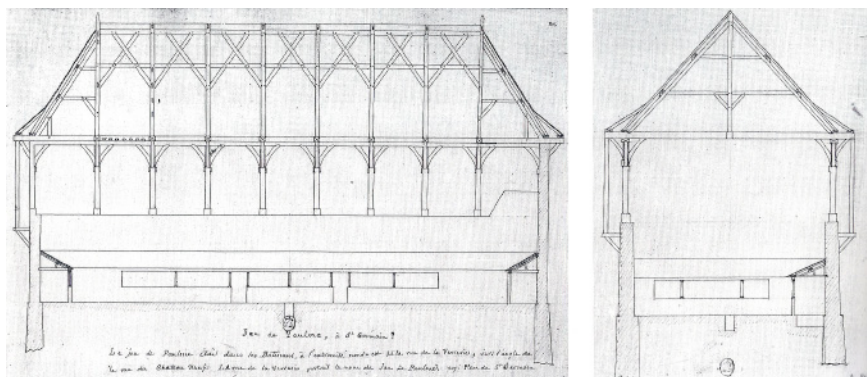
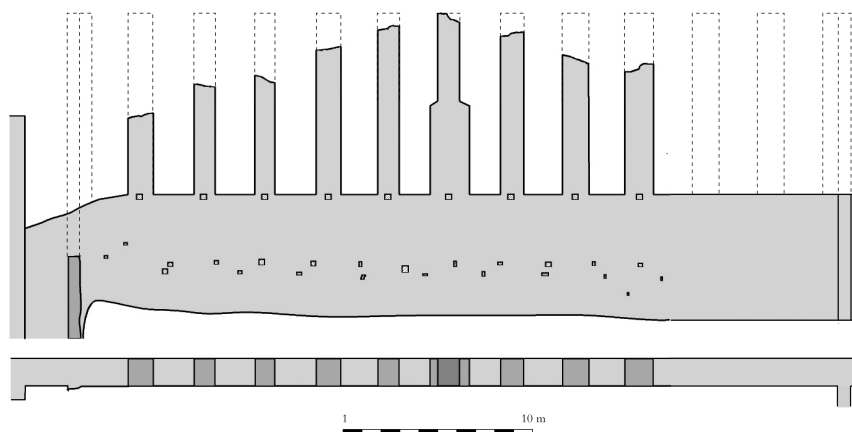


Fig. 10 : relevé de la face interne du mur oriental du jeu de paume de Lourdon (relevé au graphomètre et infographie : G. Charleux)



## Le château des abbés de Cluny à Lourdon

La salle du jeu de paume de Lourdon a des dimensions intérieures de 40,10/40,40 × 13/13,20 m. Ces dimensions sont bien supérieures aux dimensions moyennes des jeux de paume modernes et contemporains : 30 à 33 m de longueur et 11 à 12 m de largeur<sup>13</sup>. Sa hauteur sous charpente, qui était au moins de 16 m, est elle aussi bien supérieure aux hauteurs minimales : 7 à 8 m. Il s'agit donc d'un très grand jeu de paume, ce qui est peut-être un caractère d'archaïsme, dénotant une filiation plus affirmée avec le jeu de la longue paume, qui se joue en plein air.

Le mur nord de la salle a disparu et n'est connu que par ses arrachements. Le parement du mur occidental a été quasiment entièrement arraché, sans doute pour en récupérer les moellons (fig. 10). Sur les parements internes des murs est (fig. 10) et sud (fig. 11), on remarque plusieurs rangées de trous d'ancrages, qui ont été percés après la construction, et qui pourraient être les vestiges de l'accroche du toit de la galerie basse. En l'absence de fouilles, il est donc difficile de déterminer s'il s'agissait d'un « jeu carré » à deux galeries ou d'un jeu « à dedans » avec une troisième galerie, le « dedans », au nord.

13. Règle du jeu de courte paume, éditée par le comité français du jeu de paume.



Fig. 11 : jeu de paume de Lourdon, vu du nord (cl. D. Rondot-Mandrou).



Il faut encore souligner deux différences avec les jeux de paume classiques. Normalement, le « long mur » (celui qui ne comporte pas de galerie basse) est muni d'une « joue d'en haut », c'est-à-dire d'un surélévation de sa hauteur à l'une des extrémités. Cette joue devrait se trouver sur le mur ouest, au-dessus de la galerie, donc dans l'angle nord-ouest. Or, le mur n'est pas conservé en hauteur à cet endroit.

En face de la joue d'en haut, on s'attendrait à trouver « un décrochement en saillie formant un angle ouvert », appelé « tambour ». L'extrémité nord du mur oriental, qui devrait porter ce tambour, est bien conservée, et semble absolument lisse. L'absence de tambour, si elle est confirmée, n'est pas très étonnante, puisque cet élément ne devient systématique que dans les jeux « à dedans » du XVIII<sup>e</sup> siècle.

On aimerait en savoir un peu plus sur les revêtements des murs (qui n'ont pas été observés de près) et sur le « carreau », c'est-à-dire le sol. Celui-ci est vraisemblablement conservé sous l'humus, dans lequel il faudra un jour faire un prudent sondage.

Le « tripot de Lourdon » est donc un monument exceptionnel à plus d'un titre : témoin d'un phénomène de mode massif et massivement oublié, il est l'un des plus anciens jeux de paume couverts conservés en France, et peut-être l'un des plus grands et prestigieux tripots jamais construits.

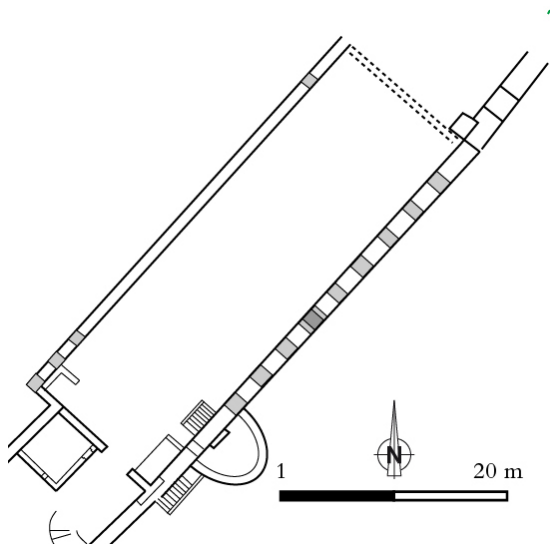


Fig. 12 : plan du jeu de paume de Lourdon.  
(CeCaB / de Pierres et d'Histoire ; infographie H.M.)

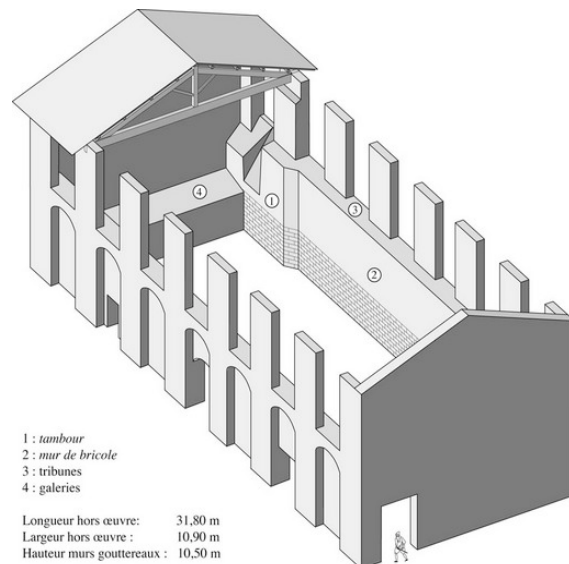


Fig. 13 : restitution du jeu de paume de Marseille  
(© Inrap, infographie B. Sillano, opération du 25, rue Thubaneau).

# Le château des abbés de Cluny à Lourdon

## Les écuries

Je pourrais être aussi dithyrambique sur les écuries, mais je les ai très peu observées, et n'ai pas les mêmes certitudes sur leur compte. L'arrêté de démolition qui demande dans la même phrase de préserver « le tripot et les écuries » laisse penser que, si le grand bâtiment conservé à l'est est le jeu de paume, le petit qui le prolonge au sud pourrait être les écuries. Mais, dans l'absolu, celles-ci pourraient être situées sur le pourtour du château, soit au sud (série d'empochements de poutres taillées dans le rocher), soit à l'est (stalles représentées sur le plan de Raffin), soit au nord (bâtiment en ruine représenté sur le plan cadastral de 1809).

Si l'on accepte comme hypothèse de travail de situer les écuries au sud du jeu de paume, il s'agit d'un bâtiment rectangulaire de 10 x 35 m, accessible par une porte bâtarde depuis la terrasse orientale. Le sud du bâtiment, ouvert d'une fenêtre, était peut-être réservé au logement des palefreniers. « L'étable » a peut-être été couverte d'une voûte, mais les traces en sont ténues et discutables. Deux portes bâtardes aménagées dans le mur ouest donnaient accès à des espaces relativement dégagés au centre du château : on serait tenté d'y installer un manège ; et la carrière de pierre, vaste rectangle creusé dans la roche au sud du château, aurait alors pu servir de « carrière » hippique...

Si l'hypothèse se confirme, il serait tout à fait intéressant de voir l'abbé Claude de Guise, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, suivre les modèles royaux de Montargis ou de Romorantin, pour réaliser un bâtiment cohérent et ostentatoire, complétant et magnifiant les façades du château<sup>14</sup>.

Avec son parc, son jeu de paume et son écurie, le château de Lourdon présente donc un ensemble exceptionnel et très représentatif du mode de vie aristocratique à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne, plus dévoué au sport et au loisir qu'à la religion et à la guerre.

14. LIÉVAUX, « Les écuries des châteaux français... »

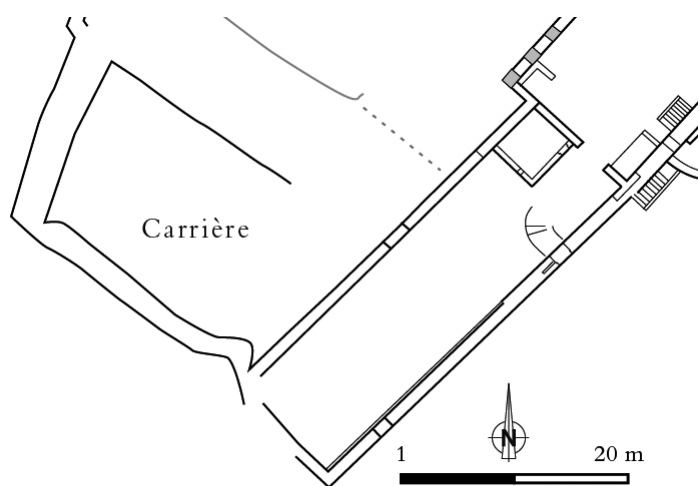


Fig. 14 : bâtiment sud : peut-être les écuries.  
(CeCaB / de Pierres et d'Histoire ; infographie H.M.)

## Le château philippien

La partie nord de la butte, un peu plus élevée que la partie sud, est couverte de blocs de maçonnerie provenant du château miné en 1632. Les fragments les plus grands peuvent avoir près de 10 m de longueur. On y reconnaît d'épais murs couchés et des fragments de tours rondes bâties en grand appareil (fig. 16 et 17). Certains blocs ont roulé sans se désintégrer jusqu'au bas de la colline, à plus de 50 m de leur point d'origine. On a repéré de nombreux blocs au pied du talus nord, ainsi qu'un bloc isolé qui a roulé au sud-est, au pied du jeu de paume.

La mesure de la courbure des blocs de tours permet de calculer des diamètres originaux de 9,5 / 10 m et d'autres de 17,8 / 18 m<sup>15</sup>. Deux éléments de tours ont été retrouvés en place, ce qui permet d'affiner nos reconstitutions.

La « grosse tour » dont parle les textes occupait le point culminant du rocher, et l'angle nord-ouest d'un ensemble carré. Deux importants fragments déjetés de part et d'autre de la base de la tour permettent de reconstituer un monument rond d'environ 18 m de diamètre externe, bâti en grand appareil (fig. 16). Le plus gros bloc comporte également un important fragment du parement interne : on y reconnaît la base d'un voûte d'ogive à 6 quartiers, dont il reste des tronçons de branches d'ogives retombant sur des colonnettes d'angle (fig. 17).

15. La précision de ces calculs dépend bien sûr de la longueur de l'arc conservé, et postule que la courbure des tours est régulière, ce qui a rarement été vérifié sur les tours en élévation.

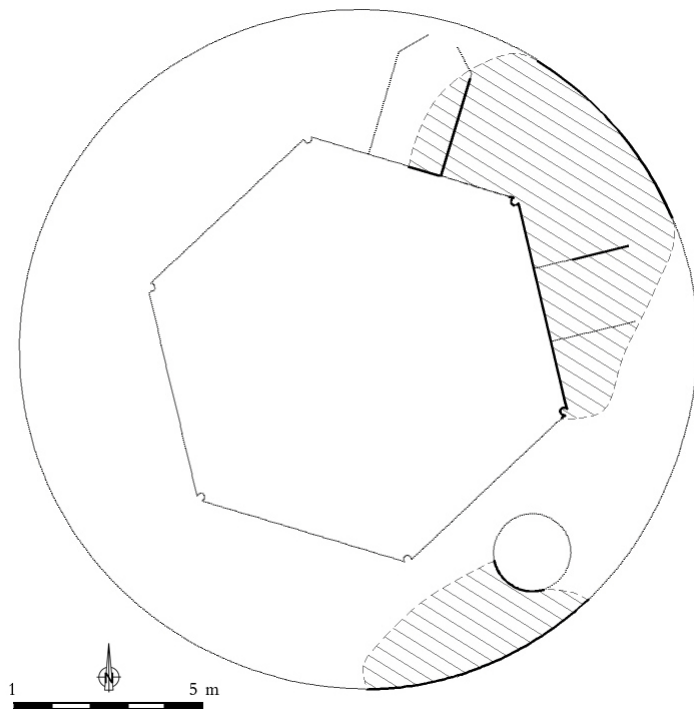


Fig. 15 : plan reconstitué de la grosse tour (mesures et infographie G. Charleux).

## Le château des abbés de Cluny à Lourdon



Fig. 16 et 17 : blocs erratiques de la tour ronde. En haut : parement extérieur et embrasure.  
En bas : parement intérieur et colonnette d'angle (cl. D. Rondot-Mandrou).

L'ensemble permet de reconstituer une salle hexagonale de 11,3 m de diamètre, entourée de murs épais de 3,3 à 4 m. Deux côtés consécutifs au moins sont percés d'une embrasure couverte d'une voûte en arc segmentaire. Les parements externes de ces embrasures ne sont pas conservés, et l'on ne sait si elles desservaient des portes, des baies ou des archères.

Le fragment sud de la grosse tour comporte également la trace d'un conduit circulaire intra-mural d'un diamètre de 2 m (valeur reconstituée) dans lequel on est tenté de reconnaître une vis d'escalier (mais le fragment conservé ne comporte pas de traces d'arrachements de marches).

Un fragment de colonnette d'angle et deux pans de murs consécutifs apparaissent dans le sol entre les deux principaux blocs déversés. Comme cette colonnette est en position verticale, il est probable qu'il s'agisse de la partie émergente de la base en place de la tour. C'est sur cette hypothèse que nous avons positionné la tour sur le plan général du château.

À 22 m au sud-ouest de la grosse tour, nous avons découvert sous le lierre et la mousse l'arase du parement (vraisemblablement en place) d'une seconde tour de 9,5 m de diamètre. Des fragments de même diamètre ont été retrouvés au sud de cette base, mais aussi au bas du talus. Cette tour présente le même appareil que la précédente. On hésite à la rattacher à la même campagne de construction, ou à y reconnaître la « tour méridionale » élevée par Jean de Bourbon après 1476<sup>16</sup>.

À l'est des deux tours rondes s'étendent (à tous les sens du terme) deux murs couchés, épais de 2,6 à 3 m. Une observation attentive du lit des pierres permet d'identifier le haut et le bas des murs, et de conclure qu'ils étaient construits dans l'axe médian des tours. Ils se sont donc effondrés sur une cour intérieure, en se brisant longitudinalement en plusieurs morceaux.

À l'extrémité est du mur sud, la topographie forme une butte assez prononcée, qui pourrait être le cône d'effondrement d'une troisième tour. Le morceau de tour ronde retrouvé au pied du jeu de paume et qui ne peut mécaniquement pas provenir des deux tours occidentales, pourrait être un élément de cette troisième tour.

À l'extrémité est du mur nord, le mur couché est muni d'un couloir intra-mural, peut-être un escalier, formant au moins un angle. Il n'y a pas de vestige apparent d'une quatrième tour à cet emplacement. Un bloc portant la trace du conduit circulaire intra-mural d'une vis d'escalier, tombé dans ce secteur, atteste de l'existence d'une vis qui aurait pu desservir une tour ronde. Mais il s'agit d'un indice extrêmement fragile.

La morphologie générale du terrain laisse donc deviner un ensemble carré autour d'une cour, flanqué de trois ou quatre tours. Au nord de la cour, contre la courtine sud, une dépression rectangulaire et une base de cheminée gardent le tracé d'une salle, qui n'est pas forcément au rez-de-chaussée. Une autre salle se dessine dans l'angle sud-ouest de la cour ;

16. RAFFIN, p. 28 ;  
BnF, nouv. acq.  
n° 4 336, p. 103.

## Le château des abbés de Cluny à Lourdon

il en reste un angle et une vis d'escalier partiellement conservée, dont la base s'ouvre sur deux portes : l'une donne dans une salle effondrée, et l'autre sur un escalier droit voûté, dont la voûte rampante est encore partiellement visible (en rampant).

Notons encore, parmi les blocs erratiques retrouvés au pied du talus, une vis d'escalier creusée dans l'épaisseur d'un mur affecté en parement extérieur d'un angle de 30°, qui pourrait être celui d'une tour dodécagonale. Mais il s'agit peut-être simplement d'un angle de courtine de 30°, notamment d'un angle qui semble avoir existé à l'ouest de la vis d'escalier, entre les deux tours occidentales.

L'élément le plus caractéristique de cet ensemble est donc la grosse tour, de conception « philippienne ». Avec son diamètre de 17,90 m, celle-ci est beaucoup plus importante que la tour ronde de Cluny (10 m). C'est même l'une des plus grosses de France, après Bourges (19,72 m) et Laon (18,50 m) et loin devant le Louvre (15,50 m)<sup>17</sup>. (Mais on reste tout de même bien loin des 30 m de diamètre de Coucy...)

17. CHÂTELAIN,  
« Recherche sur les  
châteaux de Philippe  
Auguste... »

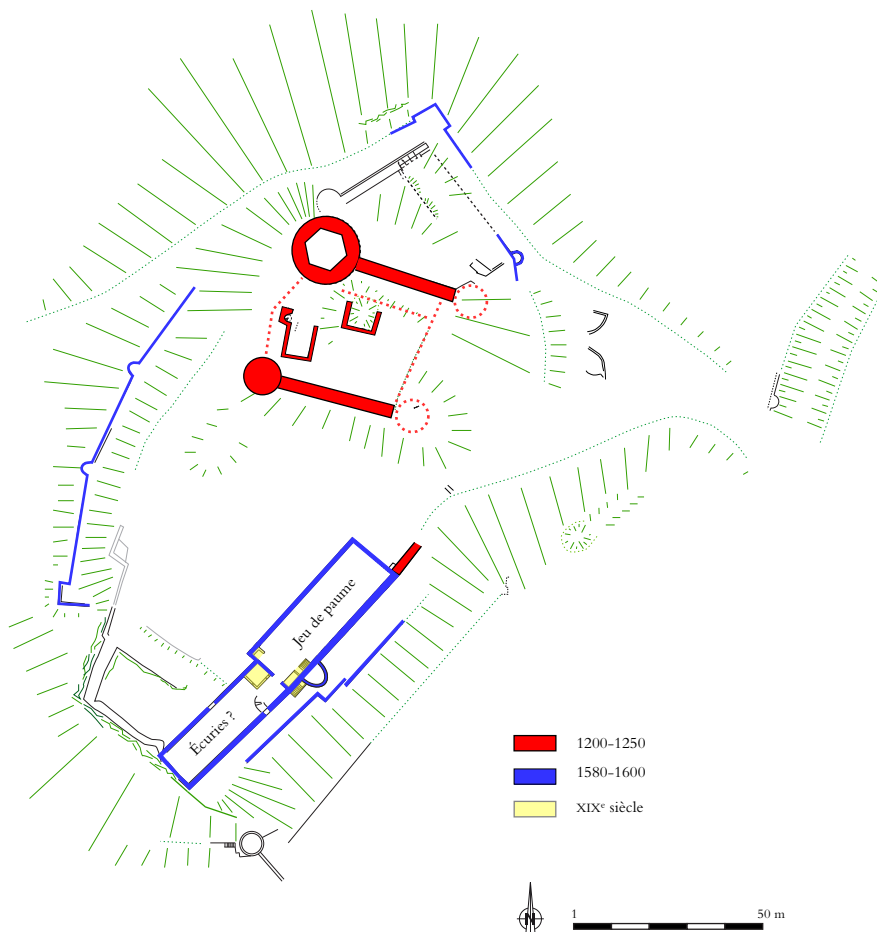


Fig. 17 : première tentative de plan phasé.  
Le fossé qui barre le plateau à l'est pourrait être un élément antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment rectangulaire au nord du donjon, ainsi que la porte au nord-est du donjon, près de laquelle a été trouvé un fragment de croisée de baie gothique, pourraient être des constructions de l'abbé Jean de Bourbon, après 1476.

### La dernière enceinte

Claude de Guise répara et modernisa le château dès 1586 (date du jeu de paume) et sans doute surtout à partir de 1590 (date du canon). C'est à son abbatiat qu'on peut attribuer la tour demie-ronde accolée au jeu de paume (elle porte ses armes) qui est équipée de petites canonniers rondes pour le tir à l'arquebuse. La « tour de la poudrière », au nord, avec ses meurtrières étroites à doubles trous de visée, semble un peu plus tardive. On peut aussi attribuer à Claude de Guise la construction des terrasses qui protègent les bases des courtines : double terrasse au sud-est (la terrasse inférieure est plutôt une basse-cour) et terrasse nord-ouest flanquée au moins de deux tourelles rondes. Les bastions carrés qui protègent les terrasses au nord et à l'ouest semblent des éléments de flanquement de cette même époque.

### Conclusion

Le château de Lourdon est donc un édifice de toute première importance. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les abbés y ont construit un château de plan philippin, doté d'une grosse tour dont le diamètre est en relation avec l'importance de l'abbaye. Mais les vestiges des constructions (ou reconstructions) de Claude de Guise n'en sont pas moins intéressants : un parc, un jeu de paume, une écurie, une enceinte à terrasse et à bastions d'angle... Le bon état de conservation du site en fait un monument exceptionnel, à préserver et à observer de toute urgence. Et l'on ne peut que s'étonner – se réjouir peut-être – que l'intérêt de ce site majeur n'ait pas été plus tôt repéré.

# Le château des abbés de Cluny à Lourdon

## Bibliographie

BECK (Patrice et Corinne), « La nature aménagée. Le parc du château d'Aisey-sur-Seine (Bourgogne, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) » in : *L'homme et la nature au Moyen Âge, Actes du V<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale, Grenoble, 1993*. Paris : Errance, 1996, p. 22-29.

BERNARD (Auguste), BRUEL (Alexandre), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, 6 vol, Paris : Imprimerie nationale, 1876-1903.

BERNARD-TAMBOUR (Thierry), CARLIER (Yves) (dir.), *Jeu des rois, roi des jeux : le jeu de paume en France* [Catalogue de l'exposition du musée de Fontainebleau, 2001], Paris : réunion des musées nationaux, 2001.

CASSET (Marie), *Les évêques aux champs : châteaux et manoirs des évêques normands au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Mont-Saint-Aignant : Publication des Université de Rouen et du Havre ; Caen : Presses universitaires de Caen, 2007.

CHÂTELAIN (André), « Recherche sur les châteaux de Philippe Auguste » : in : *Archéologie Médiévale*, t. 21, 1991, p. 115-161.

DÉGLISE (André), « Le canon de Lourdon », in : *Annales de l'académie de Mâcon*, t. 15, 2003.

DUBY (Georges), *La société aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la région mâconnaise*. Paris : A. Colin, 1953.

DUCEPPE-LAMARRE (François), « Paysage et réserve cynégétique d'un lieu de pouvoir. Hesdin (Artois) à la fin du Moyen Âge » in : CAUCHIES (Jean-Marie), GUISSSET (Jacqueline) (dir.), *Le château, autour et alentours, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, Paysage, parc, jardin et domaine*, Turnhout : Brepols, 2008, p. 118-133.

GARRIGOU-GRANDCHAMP (Pierre), GUERREAU (Alain), SALVÈQUE (Jean-Denis), « Doyennés et granges de l'abbaye de Cluny. Exploitations domaniales et résidences seigneuriales monastiques en Clunisois du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », in : *Bulletin Monumental*, 1999, p. 71-113.

GUERREAU (Alain), « Douze doyens clunisiens au milieu du XII<sup>e</sup> siècle », in : *Annales de Bourgogne*, t. 52, 1980, p. 83-128.

LIÉVAUX (Pascal), « Les écuries des châteaux français à la Renaissance » in : CAUCHIES (Jean-Marie), GUISSSET (Jacqueline) (dir.), *Le château, autour et alentours, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, Paysage, parc, jardin et domaine*, Turnhout : Brepols, 2008, p. 89-101.

LUZE (Albert de), *La magnifique histoire du jeu de paume*, Bordeaux : Delmas, 1933.

OURSEL (Raymond et Anne-Marie), *Canton de Cluny. 3, communes de Flagy, Lournand, Massily*. Mâcon : éd. Conseil général de Saône-et-Loire, 1994. [Coll. Histoire et Monuments de Saône-et-Loire, 16]

RAFFIN (Léonce) « Une forteresse clunisienne : Le château de Lourdon », in : *Annales de l'Académie de Mâcon*, t. II, 1910, p. 164 à 210.

ROZET (Georges) « Les anciens jeux de paume et le théâtre antique : à propos des ruines de Lourdon » (compte rendu de séance du 7 novembre 1940), in : *Annales de l'Académie de Mâcon*, t. 35, 1940, p. XLVI-XLVII.

SOT (Michel) (dir.), *Les gestes des évêques d'Auxerre*, t. II, Paris : Les belles lettres, 2006.

SALVADORI (Philippe), *La chasse sous l'Ancien régime*, Paris : Fayard, 1996.





# Les fortifications du prieuré de Mesvres (Saône-et-Loire)

SYLVIE BALCON-BERRY\*

\* Maître de conférences à l'université de Paris IV, Centre André Chastel.

Depuis l'été 2008, l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres fait l'objet d'une étude archéologique<sup>1</sup>. Cette recherche a été rendue possible grâce à l'accueil des propriétaires, Dominique et Martine Labonde, qui par ailleurs ont fondé une association pour assurer la sauvegarde et la mise en valeur de ce site exceptionnel<sup>2</sup>. En effet, malgré sa transformation en exploitation agricole au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les dispositions du complexe monastique ont été relativement peu altérées, rendant possible une approche archéologique précise des élévations conservées (fig. 1)<sup>3</sup>.

Les vestiges de l'église ont surtout retenu notre attention en raison de leur ancienneté<sup>4</sup>, mais nous avons également amorcé l'étude des fortifications dont il subsiste d'intéressants éléments en particulier sur le front occidental qui correspond à l'entrée du prieuré (fig. 3). L'étude de ces fortifications est loin d'être achevée ; dans cet article, nous présentons les premières réflexions susceptibles d'évoluer.

## Présentation du site

Le prieuré se trouve au sud du bourg de Mesvres, non loin de l'église paroissiale qui remonte en grande partie au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Cette dernière s'élève sur une légère éminence et semble avoir été cernée d'un fossé. Elle remplace peut-être un ancien édifice de culte fortifié.

Le prieuré est mentionné dans une charte de Charles le Chauve datant de 843, mais sa fondation est vraisemblablement plus ancienne<sup>6</sup>. Il relevait de l'église d'Autun et entretenait des liens étroits avec l'abbaye de Flavigny. En 994, le prieuré passe sous contrôle clunisien, ce qui entraîna probablement des modifications des bâtiments. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'église, en mauvais état, est amputée de sa nef, avec conservation du transept et du chœur tandis que les galeries du cloître à deux niveaux sont éliminées (fig. 2). Les enduits extérieurs

1. Relevés et étude des élévations réalisés par des étudiants de l'Université Paris-Sorbonne dans le cadre d'un chantier-école ; suivi assuré par Sylvie Balcon-Berry avec la collaboration de Walter Berry.

2. Association Les amis du prieuré ; site électronique : <http://perso.orange.fr/amis.du.prieure>.

3. BALCON-BERRY, BERRY, « Mesvres (Saône-et-Loire)... »

4. Tout comme pour nos prédécesseurs, avec en premier lieu l'abbé DEVOUCOUX, Bibliothèque de la Société éduenne, fonds Devoucoux, série K, carnet 7 ; CHARMASSE, « Annales historiques du prieuré de Mesvres... » et plus récemment SAPIN, *Bourgogne préromane...* p. 115-118 ainsi que BERRY, *Romanesque Architecture in the rural Autunois...* notice sur le prieuré de Mesvres.

5. BERRY, *Romanesque Architectures...*

6. CHARMASSE, « Annales historiques du prieuré de Mesvres... », p. 6.

sont refaits. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ancien complexe monastique devient exploitation agricole. De nombreuses ouvertures sont percées et les vestiges de l'église accueillent des étables. Malgré ces transformations, les dispositions globales du complexe religieux sont conservées et lisibles aujourd'hui encore.

L'église se trouvait au nord (fig. 1 et 4). En 1836, l'abbé Devoucoux fait un croquis de l'élévation du chœur et de l'impressionnant clocher de croisée qui s'effondre peu après sa visite. Le savant abbé avait aussi réalisé un plan montrant l'agencement du transept et de la zone orientale particulièrement complexe<sup>7</sup>. Ces documents sont repris par Anatole de Charmasse dans son article publié en 1875 qui s'appuie sur de nombreux documents d'archives, notamment des descriptions des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>8</sup>. Ces documents attestent du mauvais état de l'église à cette époque. D'autres informations concernent les bâtiments conventuels.

L'actuelle étude archéologique confirme l'ancienneté de la zone orientale de l'église proposée antérieurement par Christian Sapin et Walter Berry<sup>9</sup>. On a pu mettre en évidence la conservation en élévation du mur sud de l'abside qui, au vu de son mode de construction, serait antérieur à l'an Mil. Un fragment de sarcophage mérovingien est remployé comme bloc de maçonnerie. Les vestiges du bras nord du transept et de la croisée qui abritent des arcs de belle facture témoignent de l'amplification de l'église dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Puis, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, l'imposante tour de croisée dessinée par Devoucoux est mise en place. Son élévation à trois niveaux accueillant des baies en ordre croissant et qui remployaient des chapiteaux antiques, montre d'intéressantes parentés avec la tour de croisée de l'église de Chapaize, datée du XI<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. L'implantation de cette tour s'est accompagnée de la reconstruction de la nef ou bien l'a précédée de peu. De cette nef, il ne subsiste qu'une partie du mur gouttereau nord. Son élévation soignée combine petit appareil pour les murs et moyen appareil à l'emplacement de colonnes engagées qui ont été bûchées. La nef charpentée était percée de fenêtres hautes.

Le bâtiment sud, en grande partie du XIII<sup>e</sup> siècle, est particulièrement bien conservé. Ses parties supérieures accueilleraient vraisemblablement le réfectoire comme l'indique le soin apporté à son décor peint<sup>11</sup> composé de fleurs à tige recourbée ou d'étoiles inscrites dans un réseau de faux joints<sup>12</sup>. Des fenêtres à meneaux et arcs en accolades ont été percées au XV<sup>e</sup> siècle puis réduites aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.

Le bâtiment occidental présente plus d'intérêt pour notre propos, car il atteste la fortification du site.

7. DEVOUCOUX, Bibliothèque de la Société Eduenne, fonds Devoucoux, série K, carnet 7.

8. CHARMASSE, « Annales historiques du prieuré de Mesvres... »

9. SAPIN, *Bourgogne préromane...* p. 115-118 ; BERRY, *Romanesque Architectures...* notice sur le prieuré de Mesvres.

10. SAPIN, « La dendrochronologie et l'architecture monumentale... » p. 164-166 ; VERGNOLLE, « Chapaize, église Saint-Martin... »

11. Ce décor est proche de celui du réfectoire du cloître associé à l'ancienne cathédrale Saint-Nazaire d'Autun.

12. FOULLON, « Étude des enduits et des peintures du prieuré Saint-Martin de Mesvres... »



Fig. 2 : plan terrier de 1797, mairie de Mesvres (cl. S.B.B.)



Fig. 3 : ancien prieuré de Mesvres, vue générale du bâtiment occidental (cl. Les amis du prieuré).

Les fortifications

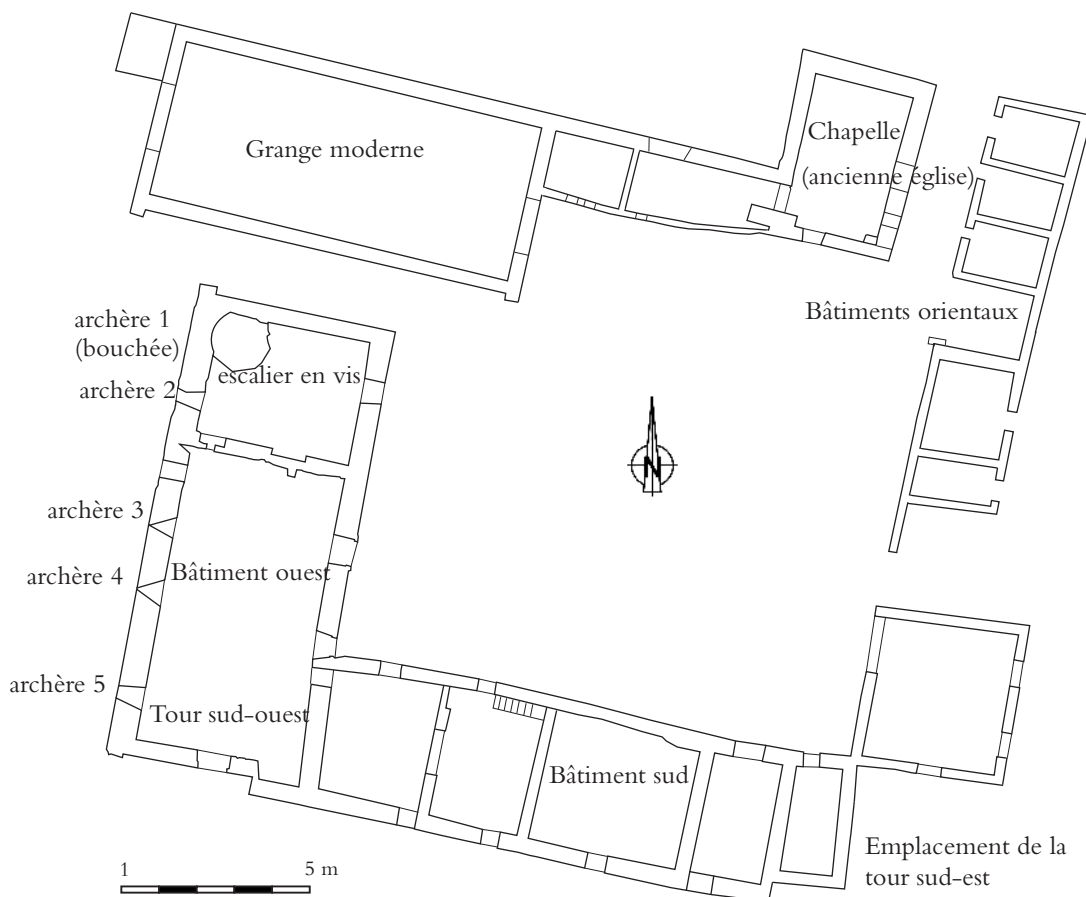
13. On ne peut totalement exclure la présence d'un chemin de ronde ; les reprises postérieures et la présence d'enduits modernes ne permettent pas, pour l'heure, de s'en assurer. Il en était ainsi aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles au doyenné de Bézornay ; GARRIGOU-GRANCHAMP, GUERREAU, SALVÊQUE, « Doyennés et granges de l'abbaye de Cluny... » p. 91-99.

Le mur occidental de ce bâtiment comporte des éléments à caractère défensif (fig. 3 et 4). Il s'agit de quatre archères placées à la base du mur. Du point de vue de la construction, ces ouvertures sont composées de blocs de moyen appareil, souvent de remploi, insérés dans une maçonnerie en petit appareil. Parmi les remplois, on compte une imposte qui provient vraisemblablement du démantèlement partiel de la croisée de l'église au moment de la construction de l'imposante tour, au XI<sup>e</sup> siècle.

Ces archères couvertes d'un linteau présentent des ébrasements simples de largeurs quelque peu variables. La base du mur taluté dans lequel s'insèrent ces éléments est homogène. Deux archères montrent à la base de la fente de tir une petite ouverture circulaire (archères 2 et 4 ; fig. 5). Toutes ces archères font partie de la première phase du mur conservée sur près de 1,5 m d'élévation<sup>13</sup>.

Au sud de ce mur, des alignements de pierres, tant sur le parement intérieur que sur le parement extérieur, attestent l'existence d'une tour remaniée à plusieurs reprises. Un retour à l'est de même qu'un arrachement visible au sein du bâtiment sud confirment cette hypothèse.

Fig. 4 : plan actuel de l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres (relevé Julien Labonde ; DAO S.B.B.)



## Les fortifications du prieuré de Mesvres

Sur sa face occidentale, cette tour comporte une fenêtre en partie basse, probable archère à l'origine (archère 5 ; fig. 5).

Une prospection géophysique réalisée par le Laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun a montré qu'à l'extérieur, le niveau de sol qui fonctionnait avec ces archères se situait près de 1 m plus bas que de nos jours. À l'intérieur, les archères devaient être de niveau avec le sol, comme c'est le cas aujourd'hui, mais cela nécessiterait vérification. La prospection a également montré la présence d'un fossé le long du bâtiment occidental. Au sud, il rejoignait probablement le bief qui l'alimentait en eau.

Dans une deuxième phase, ce mur occidental est surélevé et il est associé au nord à une porte qui, si l'on en croit des descriptions des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, devait servir d'appui à une tour imposante<sup>14</sup>. Cet élément composé en grande partie d'un moyen appareil soigné (fig. 3) était accolé à la nef de l'église avec laquelle il devait être en communication par l'intermédiaire de passages. Des traces probables d'un treuil de pont-levis sont observables sur le mur nord du bâtiment ouest. Il s'agissait donc vraisemblablement de l'entrée principale du prieuré qui enjambait le fossé. Les ponts-levis à treuil apparaissent

14. CHARMASSE, « Annales historiques ... » p. 79. Sur les porteries des fortifications en milieu religieux, voir GARNIER, « Les fortifications des abbayes bourguignonnes... » p. 160-170.

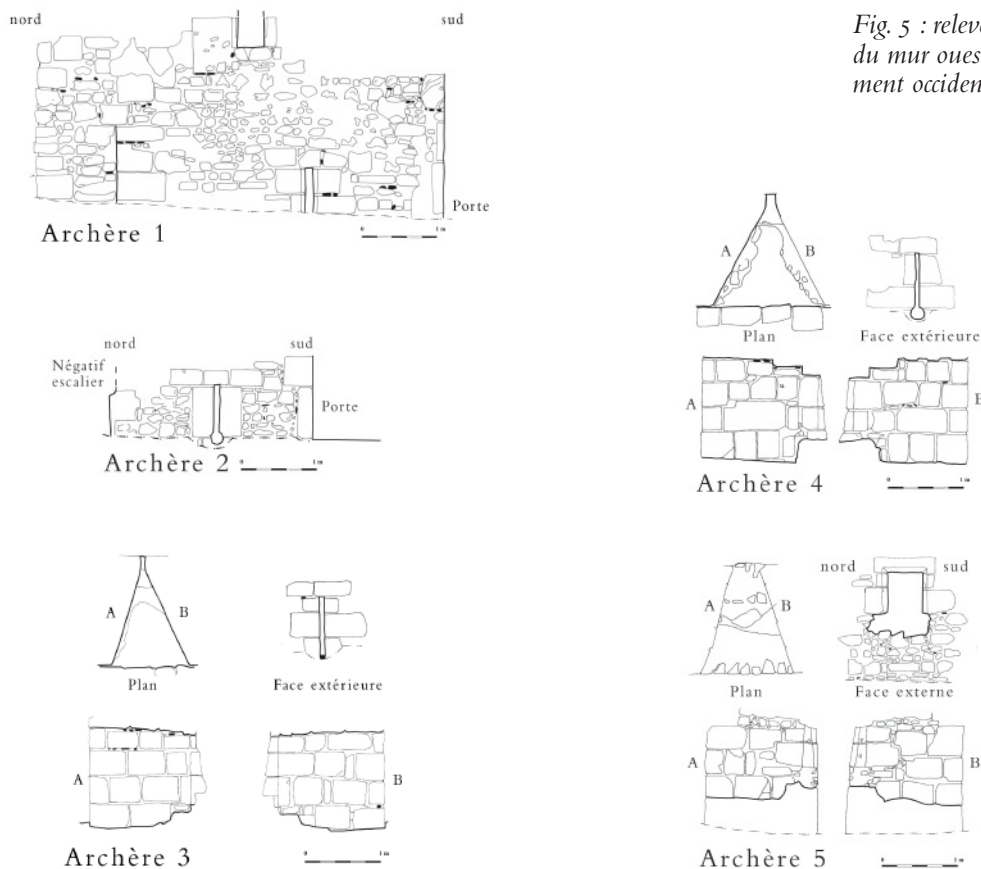


Fig. 5 : relevé des archères du mur ouest du bâtiment occidental (S.B.B).

15. On peut le comparer au pont-levis à treuil du château de Montfort daté de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et élevé également en moyen appareil soigné ; JOSSE-RAND, « Le pont-levis du château de Montfort... »

16. En 1992, G. Lambert avait daté cette structure de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle ; LAMBERT « L'étalon de datation dendrochronologique... » p. 150. Le même auteur est récemment revenu sur cette datation en la situant à présent à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ; LAMBERT, *Dendrochronologie...* p. 78. Merci à Benjamin Saint-Jean Vitus de m'avoir transmis ce document.

17. Il faut tout de même mentionner l'existence, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, d'archères à étriers circulaires ; MESQUI, *Châteaux et enceintes...* p. 271-272.

18. RACINET « Monde clos ou espace protégé ?... » p. 438. Il est probablement question de cette tour dans un document du XVII<sup>e</sup> siècle ; elle est appelée « grosse tour » et pouvait accueillir les habitants du bourg en cas de danger. Dans ce document, il est aussi question du « pont dormant » et des fortifications dont l'entretien était à la charge des habitants. CHARMASSE « Annales historiques... » p. 69.

19. GARRIGOU-GRANCHAMP, GUERREAU, SALVÈQUE, « Doyennés et granges de l'abbaye de Cluny... » p. 75-91.

20. Il pourrait s'agir de la « tour aux moynes » ; CHARMASSE, « Annales historiques... » p. 81 ; voir aussi la mention possible de cette tour p. 89.

à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est à cette date, voire dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, que l'on peut situer celui de Mesvres<sup>15</sup>.

Cette datation est renforcée par les analyses dendrochronologiques réalisées par Georges Lambert sur des marches de l'escalier en vis en bois venu s'accoler à cette porte à pont-levis, au sud (fig. 3). En effet, une date de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle a pu être établie pour la mise en place de cette structure<sup>16</sup>.

Cet escalier en vis a par ailleurs obstrué l'archère la plus septentrionale (archère 1 ; fig. 3 et 5) qui est donc bien antérieure à cet élément. On l'a vu plus haut, cette archère, tout comme les autres, est créée avant la réalisation de la porte à pont-levis, à la fin du XIII<sup>e</sup> ou dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. La datation proposée pour ces archères se situe donc avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles ont toutes été montées en continuité avec le mur qui les accueille. Les deux petits orifices circulaires observés à la base de deux d'entre elles résultent probablement d'une reprise réalisée vers le XV<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. D'ailleurs, l'une de ce type (archère 2 ; fig. 4) a également été en partie obstruée par la mise en place d'un mur de refend au sein duquel est aménagée une cheminée à la fin du Moyen Âge. La création de ce mur de refend s'accompagne du percement de grandes fenêtres à meneaux dans les parties supérieures du mur occidental du bâtiment ouest.

Au sud-ouest, la tour massive, qui s'apparente à un donjon<sup>18</sup>, pourrait de même remonter au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle était accolée au mur comprenant les archères. La porte à pont-levis surmontée d'une tour serait venue compléter le dispositif à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, selon une configuration qui n'est pas sans évoquer celle du doyenné de Mazille fortifié au XIII<sup>e</sup> siècle et au moment de la guerre de Cent Ans<sup>19</sup>.

Le prieuré de Mesvres comportait une autre tour mentionnée dans des sources anciennes<sup>20</sup> et dont on a trouvé des vestiges en 2010 à l'occasion de travaux de canalisation. Seul son angle nord-est a été mis au jour dans une tranchée (fig. 4 et 6). Sa maçonnerie ayant été extrêmement remaniée, on ne connaît pas sa largeur. Toutefois, on a pu noter que sa base était talutée, à l'instar du mur ouest du bâtiment occidental et de la tour associée, et qu'elle était composée d'un appareil mêlant moellons grossiers et blocs de taille moyenne. Un mur plus récent, venu s'accoler au flanc nord de cette tour, dans l'alignement des bâtiments de l'est, correspondait peut-être à la clôture orientale du prieuré. Au nord, il devait rejoindre la zone orientale de l'église dotée elle aussi d'une puissante tour à l'aplomb de la croisée.

La face méridionale de ce bâtiment sud était naturellement protégée par le bief qui, au Moyen Âge, le longeait. Cet édifice en grande partie

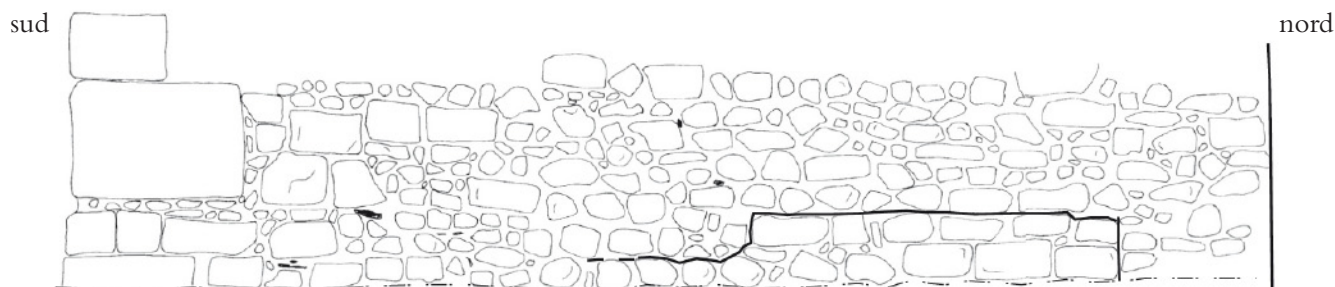
## Les fortifications du prieuré de Mesvres

du XIII<sup>e</sup> siècle présente également de nombreuses modifications sur sa face sud, notamment d'amples fenêtres à meneaux. À l'ouest, une fenêtre sous niche en plein cintre pourrait remonter au XIII<sup>e</sup> siècle.

À la fin du Moyen Âge, est aménagé un organe de défense avancée au nord-ouest, contre la façade de la nef (fig. 1). Il abrite une canonnière à la française, mais n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie.

Il semble donc qu'au XIII<sup>e</sup> siècle le prieuré de Mesvres comprenait à l'ouest un puissant mur d'enceinte percé d'archères à sa base et associé à une tour située dans son prolongement, au sud. À la fin du XIII<sup>e</sup> ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle, une porte à pont-levis a été aménagée au nord. Ces éléments défensifs qui remplacent peut-être des structures plus anciennes composées de terre et de bois protégeaient le front occidental du prieuré, son accès principal. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les bâtiments conventuels ainsi que l'église se déployaient à l'est où ils étaient protégés par la tour carrée du sud-est associée au mur de clôture barrant le front oriental du prieuré. À la fin du Moyen Âge, le mur de la face occidentale a servi d'appui au grand bâtiment conservé, maintes fois remanié (fig. 3).

Les recherches sur les fortifications du prieuré de Mesvres n'en sont qu'à leurs débuts, mais quelques parallèles avec d'autres sites peuvent être proposés. Les tours carrées faisant partie d'un système de fortification en milieu religieux se rencontrent dès les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, mais encore au



0 1 m

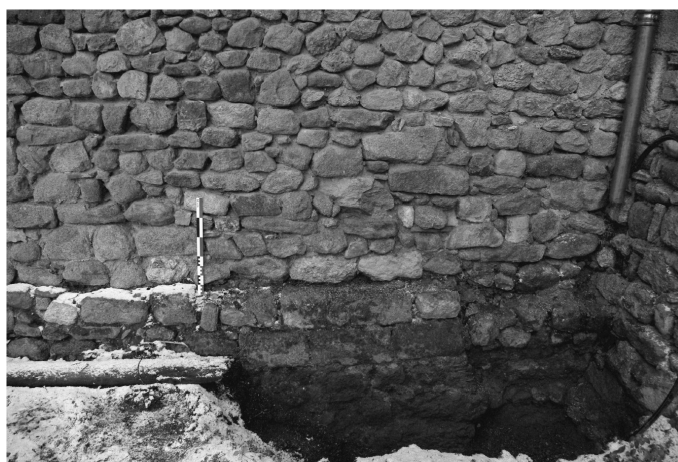


Fig. 6 : vue de l'angle nord-est de la tour orientale mise au jour en 2010 et relevé (cl. S.B.B.)



21. AULOY, *Grands donjons romans...* p. 28 pour la Tour-des-Fromages de Cluny dont la base est du XI<sup>e</sup> siècle ; SALCH, AULOY, MAERTEN, *Donjons des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles en Bourgogne...* p. 16 pour la Tour-du-Moulin de Cluny, datée du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

22. AULOY, *Grands donjons romans...* p. 34-36 ; MARCHAISSEAU, *Les prieurés relevant de l'abbaye Saint-Martin d'Autun...* p. 61.

23. Pour Laizé, voir GARRIGOU-GRANCHAMP, GUERREAU, SALVÈQUE, « Doyennés et granges de l'abbaye de Cluny... » p. 106-107.

24. GARNIER, « Les fortifications des abbayes bourguignonnes... » fig. 3.

25. MARCHAISSEAU, *Les prieurés relevant de l'abbaye Saint-Martin d'Autun (Saône-et-Loire) : implantations et fortifications*, Mémoire de DEA, Université Paris IV-Sorbonne, 2003, p. 10.

26. SAPIN, *Bourgogne préromane...* p. 70-75, fig. 32.

27. La zone orientale de l'église priorale de Mesvres montre également d'intéressantes parentés avec Cluny II en cours d'étude par Christian Sapin et Anne Baud.

28. Sur la fonction des fortifications de sites religieux voir RACINET « Monde clos ou espace protégé ?... » ainsi que CAYOT, « Les fortifications des églises rurales... »

29. Ce scan 3D est visible sur le site électronique des Amis du prieuré mentionné plus haut. Voir également LABONDE, « La numérisation 3D... » p. 29.

XIII<sup>e</sup> siècle, à l'abbaye de Cluny<sup>21</sup>, dont dépendait Mesvres. La comparaison entre la tour sud-ouest de Mesvres et l'imposante tour carrée du prieuré fortifié d'Anzy-le-Duc doit également être évoquée, bien que cette structure soit en partie antérieure au système défensif adopté à Mesvres<sup>22</sup>. À Cluny, Anzy-le-Duc, tout comme à Mesvres au XIII<sup>e</sup> siècle, ces tours sont étroitement associées au mur d'enceinte. Il en était de même aux doyennés clunisiens de Mazille et Laizé comprenant par ailleurs des tours carrées des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles<sup>23</sup>.

En ce qui concerne la configuration générale des fortifications de Mesvres, le rapprochement avec deux autres sites peut être mentionné. Il s'agit tout d'abord de l'abbaye Saint-Martin d'Autun de fondation très ancienne, mais aujourd'hui détruite. Elle est notamment connue par un document du XVII<sup>e</sup> siècle qui permet de voir la forme quadrangulaire de l'enceinte, comme à Mesvres<sup>24</sup>. Un texte du XIII<sup>e</sup> siècle mentionne une clôture probablement amplifiée au début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Si l'on en croit des documents anciens, l'enceinte était nettement dissociée des bâtiments monastiques tout en les serrant au plus près, comme cela semble être le cas au XIII<sup>e</sup> siècle à Mesvres. Une porte dotée de deux tours rondes marquait à l'ouest l'entrée dans l'abbaye. L'autre site auquel on peut se référer est celui de Saint-Georges de Couches connu par un plan du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>. Comme à Mesvres et Saint-Martin d'Autun, l'église se situe au nord et l'enceinte cerne au plus près les bâtiments. Deux tours circulaires sont visibles au nord-ouest et au sud-est. On doit par ailleurs signaler que l'église de Couches montre d'intéressantes parentés avec celle de Mesvres, pour ses parties orientales<sup>27</sup>.

Les premiers résultats des recherches menées sur les fortifications de l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres tendent à accréditer la création d'une enceinte de pierre dès le XIII<sup>e</sup> siècle, associée à deux tours carrées et renforcée au XIV<sup>e</sup> siècle par la présence d'une tour-porte marquant l'entrée du prieuré. À la fin du Moyen Âge, un autre organe de défense sera accolé à la façade occidentale de l'église. Comme dans d'autres sites religieux, les fortifications répondaient à une double fonction : délimiter l'espace sacré et protéger les moines ainsi que les villageois<sup>28</sup>. Les études en cours à Mesvres permettront à l'avenir de revoir ou de nuancer les hypothèses proposées dans cette contribution. Des restitutions virtuelles du prieuré prenant appui sur le relevé en 3D réalisé par Julien Labonde, fils des propriétaires du prieuré, sont également envisagées pour chaque phase du site afin de valider les données<sup>29</sup>. L'opportunité, assez rare en Bourgogne, d'analyser minutieusement le système défensif d'un complexe religieux en grande partie conservé en élévation, ainsi que son évolution, permettra, on l'espère, d'impulser d'autres recherches de ce type afin d'enregistrer des données précises qui aujourd'hui font souvent défaut.

# Les fortifications du prieuré de Mesvres

## Bibliographie

- AULOY (Gilles), *Grands donjons romans en Bourgogne méridionale*, Strasbourg : Castrum Europe (Châteaux-forts d'Europe, 32)
- BALCON-BERRY (Sylvie) et BERRY (Walter), « Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Martin », in : *Les Dossiers d'archéologie*, hors-série, n° 19, 2010, p. 26-30.
- BERRY (Walter), *Romanesque Architecture in the rural Autunois and the processes of stylistic change*, thèse de doctorat, University of Missouri-Columbia, 1993.
- CAYOT (Fabrice), « Les fortifications des églises rurales en Bourgogne », in : *Chastels et maisons fortes III, Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 2008-2009*, 2010, p. 147-179.
- CHARMASSE (Anatole de), « Annales historiques du prieuré de Mesvres », in : *Mémoires de la Société Eduenne*, nouv. série, t. IV, 1875, p. 1-105.
- FOULLON (Agathe), « Étude des enduits et des peintures du prieuré Saint-Martin de Mesvres (Saône-et-Loire) », in : *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, 15, 2011, p. 419-423.
- GARNIER (Sandrine), « Les fortifications des abbayes bourguignonnes : images et réalités archéologiques », in : *Chastels et maisons fortes en Bourgogne*, II, 2008, p. 151-163.
- GARRIGOU-GRANCHAMP (Pierre), GUERREAU (Alain), SALVÊQUE (Jean-Denis), « Doyennés et granges de l'abbaye de Cluny. Exploitations domaniales et résidences seigneuriales monastiques en clunisois du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », in : *Bulletin monumental*, 157, 1999, p. 71-113.
- JOSSERAND (Max), « Le pont-levis du château de Montfort (Côte-d'Or) », in : *Chastels et maisons fortes en Bourgogne*, II, 2008, p. 81-86.
- LABONDE (Julien) « La numérisation 3D du prieuré de Mesvres par Dynscan 3D », in : *Les Dossiers d'archéologie*, hors-série, n° 19, 2010, p. 29.
- LAMBERT (Georges), et al., « L'étalon de datation dendrochronologique Bourgogne 29 », in : *Les veines du temps. Lectures du bois en Bourgogne*, catalogue d'exposition, Autun : Musée Rolin, 1992, p. 123-156.
- LAMBERT (Georges), *Dendrochronologie, histoire et archéologie, modélisation du temps*. Habilitation à diriger des recherches, Université de Franche-Comté, 2006.
- MESQUI (Jean), *Châteaux et enceintes de la France médiévale, vol. 2. Les résidences et éléments d'architecture*, Paris : Picard, 1993.
- RACINET (Philippe), « Monde clos ou espace protégé ? Les enceintes priorales et les dépendances monastiques fortifiées (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) », in : *Saint-Philibert de Tournus. Histoire, archéologie, art, Actes du colloque du centre international d'études romanes, Tournus, 15-19 juin 1994*, Mâcon, 1995, p. 427-469.
- SALCH (Charles-Laurent), AULOY (Gilles), MAERTEN (Michel), *Donjons des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles en Bourgogne méridionale*, Strasbourg : Castrum Europe, 2005 (Châteaux-forts d'Europe, 35).
- SAPIN (Christian), *Bourgogne préromane*, Paris : Picard, 1986.
- SAPIN (Christian), « La dendrochronologie et l'architecture monumentale », in : *Les veines du temps. Lectures du bois en Bourgogne*, catalogue d'exposition, Autun : Musée Rolin, 1992, p. 164-166.
- VERGNOLLE (Éliane), « Chapaize, église Saint-Martin », in : *Congrès archéologique de France*, 166<sup>e</sup> session, 2008, Saône-et-Loire, Paris, 2010, p. 151-176.



# Le château et la topographie ecclésiastique de Noyers (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)

FABRICE CAYOT\*

\* Enseignant,  
docteur en histoire,  
UMR 6298 ArTeHiS.

## Le château de Noyers-sur-Serein

Situé à l'est du département de l'Yonne, le château de Noyers est un site très important tant par son histoire que par sa superficie puisque avec 4 ha d'emprise au sol, il constitue l'un des plus grands châteaux bourguignons. Au Moyen Âge, il se situe à l'interface du comté d'Auxerre, du comté de Tonnerre et du duché de Bourgogne.

Sa configuration topographique est remarquable. Retranché en rebord de plateau, il occupe une position d'éperon barré. Le site, peu accessible depuis la vallée en raison de son escarpement, dispose d'une protection naturelle derrière le méandre d'une rivière, le Serein, 70 m en contrebas du plateau.

Il s'agit du château d'une famille seigneuriale attestée depuis le XI<sup>e</sup> siècle, dont l'ascension est remarquable au cours du XII<sup>e</sup> siècle. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, il est considérablement transformé et puissamment fortifié par l'évêque d'Auxerre, Hugues de Noyers, qui a la tutelle du jeune sire<sup>1</sup>. Il devient ensuite un château ducal au XV<sup>e</sup> siècle, quand, entre 1419 et 1421, la duchesse Marguerite de Bavière l'acquiert pour renforcer la frontière nord du duché.

1. CAYOT, « Noyers-sur-Serein. Une enceinte philippienne... » p. 169-171.

## Le prieuré du faubourg

Le prieuré de Noyers est fondé au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, ce que confirment les vestiges conservés. Il occupe un site gallo-romain, probablement une *villa*, dont les vestiges d'une mosaïque auraient été mis au jour au cours de travaux de terrassement, il y a une vingtaine d'années.

2. QUANTIN, *Cartulaire général de l'Yonne...* t. II, p. 16-33.

3. Par exemple, les moines reçoivent une rente de 30 sols sur la *villa* de Clavisy. QUANTIN, *Ibid.* p. 390.

4. Le prieur percevait les dons de ceux qui se font enterrer au prieuré dans l'enclos ecclésial, à l'exception des fidèles qui choisissent l'intérieur du bâtiment. Dans ce cas, le curé reçoit les dons. Les droits perçus lors des mariages, des baptêmes, des « rentes de Pâques » et des messes annuelles vont également au curé. ADCO, 7 H 1 474.

5. L'abbé de Langres déclare qu'il a donné au premier abbé de Molesme l'église de Noyers et une chapelle castrale. QUANTIN, *Cartulaire général de l'Yonne...* t. I, p. 205-206. Cet acte indique qu'à la vacance d'un curé, l'abbé de Molesme propose à l'évêque le candidat de son choix.

6. « Dans l'enceinte du château, des cercueils en pierre et beaucoup d'ossements humains ». QUANTIN, *Répertoire archéologique...* p. 264.

7. ADCO, B 1 270.

8. CAYOT, *Le château de Noyers...*

9. Vidimus du xv<sup>e</sup> siècle. PETIT, « Les sires de Noyers »... p. 163 ; BnF, ms fr 9 873, A, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup> à 10 v<sup>o</sup>.

10. À cette époque, l'hospice disposait d'une pièce de terre au finage de Cours, deux pièces de prés et deux autres arpents de terre. La chapelle dispose de biens propres ; deux pièces de pré au Buignon de Clavisy, deux arpents de terre au Buisson, un arpent de vigne Cote Manbert et une pièce de terre à la Corvée de Noyers. ADCO, B 1 271, f<sup>o</sup> 116 r<sup>o</sup>, 214 r<sup>o</sup> et 213 v<sup>o</sup>.

11. ADCO, B 5 521-I.

12. Selon Petit, la Maladière est dotée de 10 sols de rente de Joux par Guy de Noyers en 1220. PETIT, *Ibid.* p. 107, d'après ADCO.

13. Mile VIII fait alors don au maître et aux frères de la Maladière d'un droit de pêche et de pressurage pour leurs vins. PETIT, *Ibid.* p. 146, d'après ADCO.

14. Sa localisation est rapportée par COURTÉPÉE... t. III, p. 520.

Dépendant de l'abbaye de Molesme, il est en fait étroitement contrôlé par l'évêque de Langres qui nomme son prieur. Il est doté de divers revenus par les sires de Noyers<sup>3</sup>. Par ailleurs, de nombreux indices montrent qu'au xiv<sup>e</sup> et jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, la prieurale fait aussi office d'église paroissiale. Cette situation nécessite le partage des droits d'inhumation au sein de l'enclos ecclésial<sup>4</sup>.

### Les chapelles castrales

Une chapelle est attestée sur le site du château dès 1101, en même temps que le prieuré<sup>5</sup>. Il ne fait toutefois aucun doute que cet édifice cultuel est très ancien. On y aurait découvert des sarcophages (encore conservés à Noyers) au xix<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Ils pourraient témoigner d'une occupation dès le haut Moyen Âge. D'après Ernest Petit, qui s'appuie sur les fouilles de l'époque, cette chapelle serait située dans la basse-cour du château.

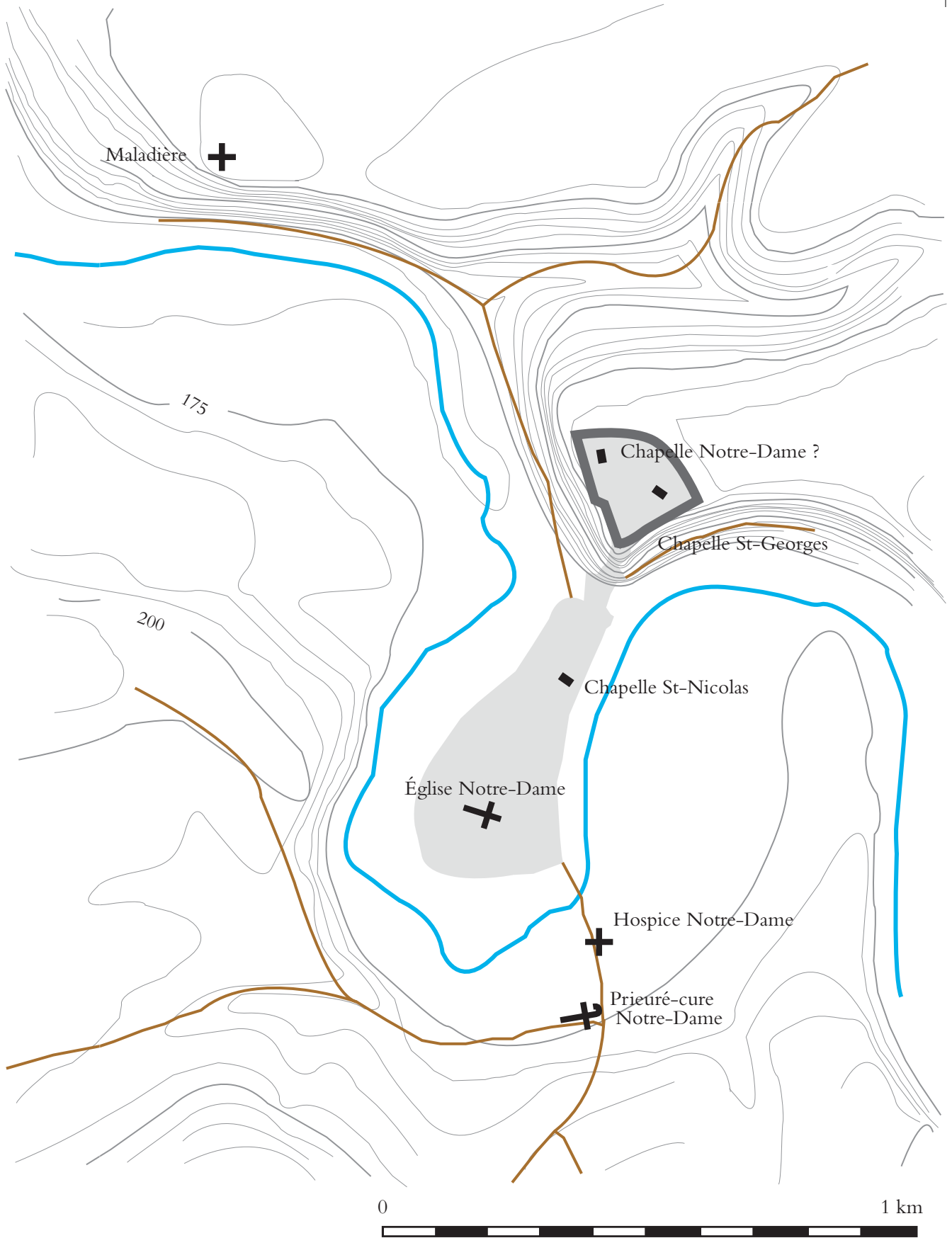
Une seconde chapelle est édifiée en 1303 par Mile X de Noyers<sup>7</sup>. Celle-ci occupe le cœur du château au sein du donjon. À la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les comptabilités évoquent encore l'existence de deux chapelles mais seule la chapelle Saint-Georges fait l'objet de travaux<sup>8</sup>.








### L'hospice du faubourg

Un hospice, sous le vocable de Saint-Nicolas, est attesté à proximité du prieuré à l'extérieur de l'enceinte. Sa première mention date de 1299, à l'occasion d'une donation par Mile X aux deux maîtres de la Maison-Dieu ainsi qu'à la communauté de Noyers<sup>9</sup>. On connaît assez bien le patrimoine de cet hospice grâce au terrier seigneurial de 1484<sup>10</sup>.

### La Maladière

La Maladière semble avoir été un édifice modeste mais sans doute mieux doté en terre. Tout comme l'hospice, elle dispose d'un patrimoine foncier, notamment de vignes dont les raisins semblent être pressés au château<sup>11</sup>. Il s'agit d'un hospice de lépreux, attesté en 1220<sup>12</sup> et en 1266<sup>13</sup>. Nous ne connaissons pas sa date de fondation, sans doute au début du xiii<sup>e</sup> siècle, mais sa localisation à quelques centaines de mètres au nord de Noyers, sur le versant d'une colline face à la ferme de Beauvais est parfaitement connu<sup>14</sup>. Il semble toutefois qu'elle se soit agrandie au milieu du xiii<sup>e</sup> siècle



- |   |          |   |             |   |                           |   |             |
|---|----------|---|-------------|---|---------------------------|---|-------------|
|  | Chemin   |  | Prieuré     |  | Établissement hospitalier |  | Cours d'eau |
|  | Chapelle |  | Paroissiale |  | Collégiale                |  | Château     |

15. ADCO, B 10 475.

16. En 1149, l'église de Cours est offerte à l'abbaye Saint-Pierre d'Auxerre par l'évêque de Langres. QUANTIN, *Cartulaire général...* t. I, p. 451-452.

17. MUNSCH, *le Prieuré de Cours...*

18. ADCO, B 1 276.

19. Tout d'abord, le dimanche 21 juin 1489, les officiers royaux, le clergé, le maire, les échevins ainsi que « toute la plus grande partie des manants et habitants de Noyers » se réunissent dans l'église pour savoir s'il fallait l'agrandir ou en construire une autre. Le curé déclare qu'il valait mieux installer une nouvelle église dans le bourg pour la sécurité de tous. Les événements passés avaient montré quels « dangers [...] et grands dommages on avait souffert en allant en venant d'icelle église, par mutilation et emprisonnement de corps ». ADCO, 7 H 1 470.

20. Inscription gravée sur le linteau de la porte de la sacristie nord : « 1491 : 3. maii fuit situs prime basis huius basilice dedicatio : augusti : 26 : 1515 : poliandru(m) 27 ».

21. D'après l'ordre de succession défini par Petit.

22. QUANTIN, *Cartulaire général de l'Yonne...* t. II, p. 16-33. Parmi les donations, on peut citer les terres de Nitry et Lichères.

23. QUANTIN, *Cartulaire général de l'Yonne...* t. II, p. 25-26.

puisqu'elle est dotée de terres et d'une maison par Mile VIII peu de temps avant sa mort<sup>15</sup>.

## Le prieuré de Cours

Il s'agit d'un ancien prieuré de prémontrés fondé à la fin du XII<sup>e</sup> siècle à près de 2 km au sud du bourg de Noyers. La première mention de Cours date du milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Par ailleurs, en 1277, la comtesse d'Auxerre ferait d'importantes donations à l'abbaye pour sa reconstruction<sup>17</sup>. On remarque en revanche que les sires de Noyers ne figurent pas parmi les donateurs du prieuré de Cours. Il s'agit ici d'une véritable enclave à proximité du château des sires de Noyers. Celle-ci n'a toutefois pas entraîné d'importants conflits.

## La chapelle Saint-Nicolas

Au milieu de la guerre de Cent Ans, en 1369, le seigneur de Noyers Mile XII fait édifier cette chapelle pour servir de nécropole à sa famille<sup>18</sup>. Il y fonde des messes anniversaires et s'y fait inhumér.

## La nouvelle église paroissiale

À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Noyers est un bourg prospère dont la population augmente et dont la bourgeoisie s'enrichit. Ceux-ci sollicitent alors une autorisation royale pour construire une nouvelle église paroissiale à l'intérieur du bourg<sup>19</sup>. Satisfaits dans leur demande, les travaux commencent en 1491 et se terminent en 1515<sup>20</sup>.

## Les rapports du sire de Noyers avec l'ordre de Molesme

Les sires de Noyers semblent avoir des rapports étroits avec l'abbaye de Molesme puisque Mile I<sup>er</sup><sup>21</sup> est témoin de sa fondation en 1075. Ils sont pour elle d'importants donateurs<sup>22</sup>. Certains membres de la *familia* y deviennent parfois moines, tel ce *Rainardo de Nucerio-castro* et son fils<sup>23</sup>.

## Le rôle paroissial de la priurale

Selon les *Gesta* des évêques d'Auxerre, Hugues de Noyers aurait transféré la fonction baptismale de l'église du château à une église extérieure à celui-ci. Ainsi, si on en croit le rédacteur des *Gesta*, qui semble bien informé, le transfert du rôle paroissial à la priurale daterait du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il faut toutefois remarquer que l'ensemble des autres documents semblerait plutôt indiquer une localisation à l'extérieur du

# Le château et la topographie ecclésiastique de Noyers

château. Remarquons aussi que l'évêque d'Auxerre n'est pas autorisé à réaliser une telle translation sans l'accord de celui de Langres.

## Les choix funéraires des sires de Noyers

Il est difficile de connaître les choix funéraires des premiers sires de Noyers, mais il semble que certains d'entre eux aient choisi le prieuré comme site d'inhumation<sup>24</sup>. Mile VIII fonde encore des messes anniversaires pour le repos de son âme et de celle de sa femme, mais ses successeurs semblent avoir choisi d'autres établissements<sup>25</sup>. À partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les sires semblent avoir définitivement abandonné le prieuré comme lieu funéraire au profit de l'abbaye de Marcilly<sup>26</sup> et sans doute d'autres établissements monastiques de la région<sup>27</sup>. Une nouvelle inflexion est perceptible à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, puisque la chapelle Saint-Nicolas semble avoir été édiflée avant tout pour servir de nécropole pour la famille des Milonides.

## Un prieuré dominé et vulnérable

Il apparaît ainsi que le prieuré n'a qu'un rôle effacé face au puissant château. Il n'a pas fédéré un habitat pérenne et n'est pas protégé par une enceinte propre, si bien que ce prieuré est très vulnérable aux bandes de pillards<sup>28</sup>. L'abandon de sa fonction paroissiale signifie d'ailleurs sa perte puisqu'il ne résiste pas aux guerres de Religion, ses matériaux servant même de récupération<sup>29</sup>.

## Bibliographie

CAYOT (Fabrice), *Le château de Noyers-sur-Serein - Contribution à l'étude des châteaux en Bourgogne du nord à la fin du Moyen Âge*. Thèse d'histoire de l'université de Dijon, s. dir. A. Saint-Denis, 2007.

CAYOT (Fabrice), « Noyers-sur-Serein. Une enceinte philippienne de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ? », in : *Bulletin monumental*, n° 167, 2009, p. 169-171.

MUNSCH (Isabelle), *Le prieuré de Cours*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, université de Dijon, 1992.

PÉRARD (Étienne), *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de la Bourgogne*, Paris : Cramoisy, 1664.

PETIT (Ernest), « Les sires de Noyers », *Bulletin de la société des sciences historiques de l'Yonne*, 1874.

QUANTIN (Maximilien), *Cartulaire général de l'Yonne*, Auxerre : Perriquet, 1854-1860.

QUANTIN (Maximilien), *Répertoire archéologique du département de l'Yonne*, Paris : imprimerie impériale, 1868.

24. PETIT, *Ibid*

25. ADCO, B 10 475, En revanche, Alixant d'Étampes, femme de Mile VIII, morte en 1273, aurait été inhumée dans l'abbaye de Marcilly ; PETIT, *ibid.*, p. 149.

26. Il s'agit d'un monastère de l'ordre de Cîteaux fondé en 1239 ; PÉRARD, *Recueil de pièces curieuses...* p. 444-445. L'église abbatiale Notre-Dame-du-Bon-Repos fut le lieu de sépulture de Béatrix de Noyers, fille de Mile VII, d'Alix, abbesse de la dite abbaye, de Mile VIII, de Mile IX, de Jeanne de Sincey (BM d'Avallon, ms. Boileau) ainsi que de Mile X et son épouse Marie de Châtillon (PETIT, *Ibid.* p. 226).

27. Selon COURTÉPÉE, t. III, p. 522, Vézelay et Fontenay auraient servi de sépulture.

28. Il apparaît complètement ruiné sur la gravure de Noyers réalisée en 1610 par Joachim Duviert (BnF Cabinet des Estampes, coll. Lallemand de Betz, Vx 23, Ft. 5).

29. Lors de la destruction de l'église en 1568. PETIT, « Noyers au XVI<sup>e</sup> siècle », in : *Annuaire de l'Yonne*, 1881, p. 15. BnF, ms. fr. 1 547, f° 290.





# Château, prieurés et développement urbain : le cas de Semur-en-Auxois

JÉRÔME BENET\*

\* Enseignant ; vice-président et bibliothécaire de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois.

Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, la bonne ville de Semur-en-Auxois<sup>1</sup> est le siège d'un important bailliage du duché de Bourgogne. Regroupant plus de 600 feux, elle est protégée par un ensemble fortifié de près de 2 km linéaires dont le puissant donjon ducal<sup>2</sup> constitue la pierre angulaire.

Semur possède la particularité d'avoir vu se côtoyer durant tout le Moyen Âge deux prieurés étroitement liés au destin de la cité. Jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, leurs fonds constituent d'ailleurs l'unique source de l'histoire de la ville.

L'indigence documentaire ne permet le plus souvent que de proposer des hypothèses. Toutefois, si de nombreuses questions restent sans réponse, les problématiques soulevées par l'exemple semurois méritent que l'on dresse un état des connaissances.

Semur-en-Auxois se distingue par un site d'exception de type éperon barré. L'Armançon, affluent de l'Yonne, contourne une saillie du socle granitique en creusant une vallée profonde de près d'une centaine de mètres. Le cours de la rivière forme ainsi un méandre remarquable par son point de recoupement qui n'excède pas 50 m. À l'est de ce point débute un plateau qui s'élève en pente douce tout en s'élargissant progressivement au nord et au sud. Cette topographie singulière a profondément marqué le développement de la ville qui, malgré sa taille modeste, s'est vue contrainte de se déployer sur de vastes espaces.

1. Côte-d'Or, arr. Montbard.

2. Le château ducal est dénommé donjon au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Le terme de château s'applique alors à l'ancien *castrum* devenu un des onze quartiers de la ville.

## Naissance d'une ville et fondation des prieurés

Protégé par les escarpements de granite, le lobe du méandre va rapidement être occupé. D'importantes trouvailles fortuites réalisées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle témoignent d'une occupation protohistorique du site<sup>3</sup>. Le terme *castrum*, utilisé en 719 pour la première mention de Semur<sup>4</sup>, suggère l'existence d'une ville fortifiée dès l'époque gallo-romaine. Toutefois, l'occupation romaine probable dans le méandre n'a pas laissé de traces notables. Aussi, il paraît difficile d'imaginer une fortification aussi conséquente sur les quelque 700 m de périmètre du méandre.

Il ne fait en revanche guère de doute qu'au VIII<sup>e</sup> siècle, Semur constitue désormais un important lieu de pouvoir. Rédigée *in sinemuro castro*, la charte de fondation de l'abbaye de Flavigny, située à une dizaine de kilomètres plus à l'est, mentionne notamment la présence d'un défenseur et d'un notaire royal. Quel qu'ait été l'état de ses fortifications, ce *castrum* apparaît comme le lieu le plus à même d'assurer une protection efficace aux habitants de la région. D'après la vie de saint Jean de Réôme<sup>5</sup>, Semur aurait en effet servi de refuge aux moines de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean, distante d'une quinzaine de kilomètres, pour abriter les reliques de leur saint menacées par les incursions normandes.

C'est à l'intérieur de ce *castrum* que s'établit un prieuré dépendant de l'abbaye d'Agaune et placé sous le vocable de Saint-Maurice. L'historiographie locale fait remonter ses origines à la fondation de l'abbaye mère en 517. Toutefois, l'authenticité de la bulle d'Adrien I<sup>er</sup> qui, en 795, confirme cette donation en citant le prieuré semurois, est aujourd'hui remise en cause<sup>6</sup>.

Bien que non datée, l'origine du prieuré semurois est selon toute vraisemblance bien antérieure au XI<sup>e</sup> siècle. Une notice, de nombreuses fois citée dans l'historiographie locale, fournit la première mention de ce prieuré qui apparaît au début du XI<sup>e</sup> siècle comme une institution chargée d'encadrer les fidèles<sup>7</sup>.

Entre 1028 et 1040, d'après les témoins cités, un seigneur de Semur, Girard d'Arlebaud, se brouille avec Pandolphe, prieur de Saint-Maurice, chasse les chanoines de son *castrum* et s'octroie la dîme attachée à la paroisse. Frappé d'excommunication, il fut contraint de faire amende honorable et de réintégrer les religieux dans leurs droits. On ignore ce qui fut à l'origine de cette querelle, mais elle est de toute évidence à mettre en relation avec l'apparition d'un lieu de culte hors du *castrum*. En effet, dans le même intervalle chronologique – entre

3. *Mémoire de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or*, t. II, p. XLIX-L, t. XIV, p. CXXXII, CLXVII.

4. « *Actum Sinemuro castro.* » Cartulaire de l'abbaye de Flavigny, BM de Châtillon-sur-Seine, ms n° 6.

5. BM de Semur-en-Auxois, ms n° 1.

6. RAUWEL (Alain), « *Autour de saint Maurice* », actes du colloque de Besançon-Agaune, 2009, Fondation des Archives historiques de Saint-Maurice, à paraître.

7. Archives de l'abbaye d'Agaune, *Liber de Senlis*, f° 89 v° ; ADCO, cart. 233 ; éd. PETIT (Ernest), *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne* t. I, Dijon : Lamarche, 1885, n° 23, p. 363-364.

# Château, prieurés et développement de Semur-en-Auxois

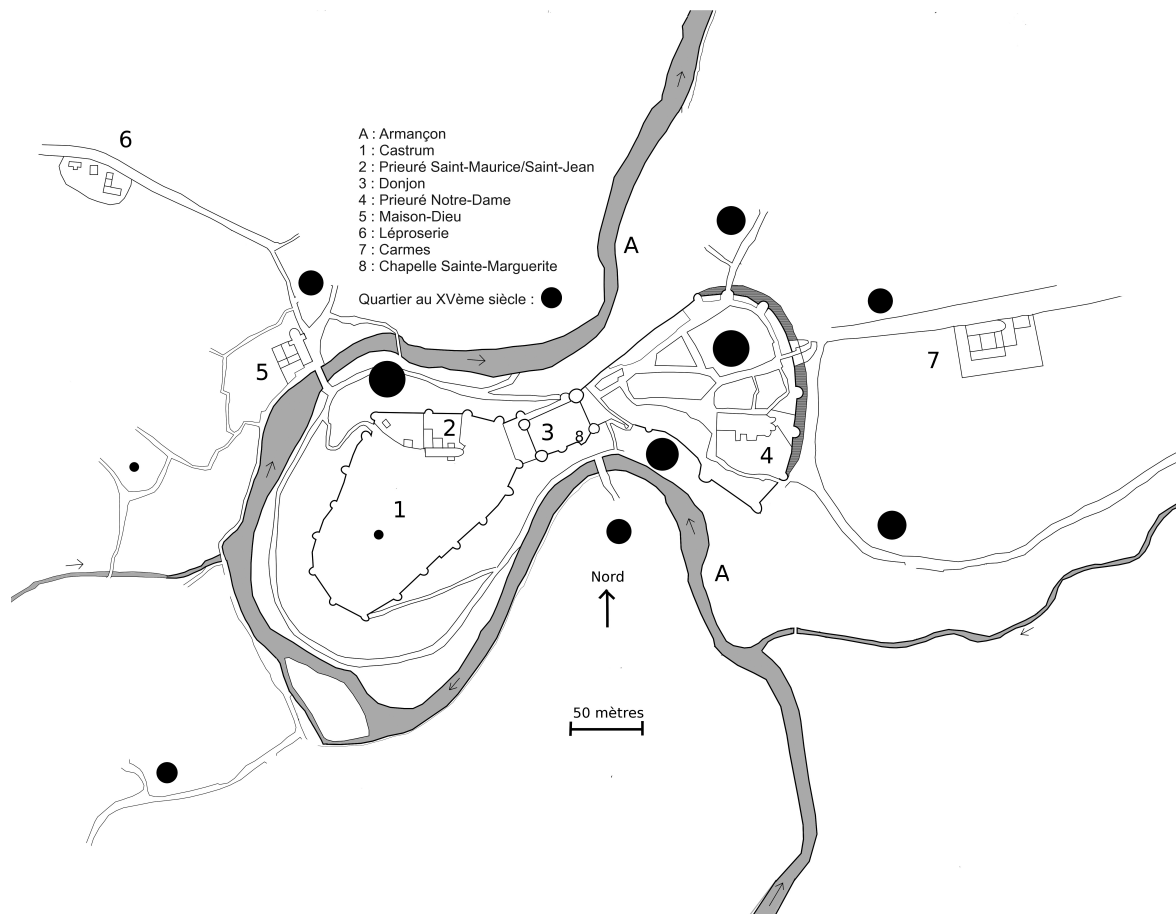
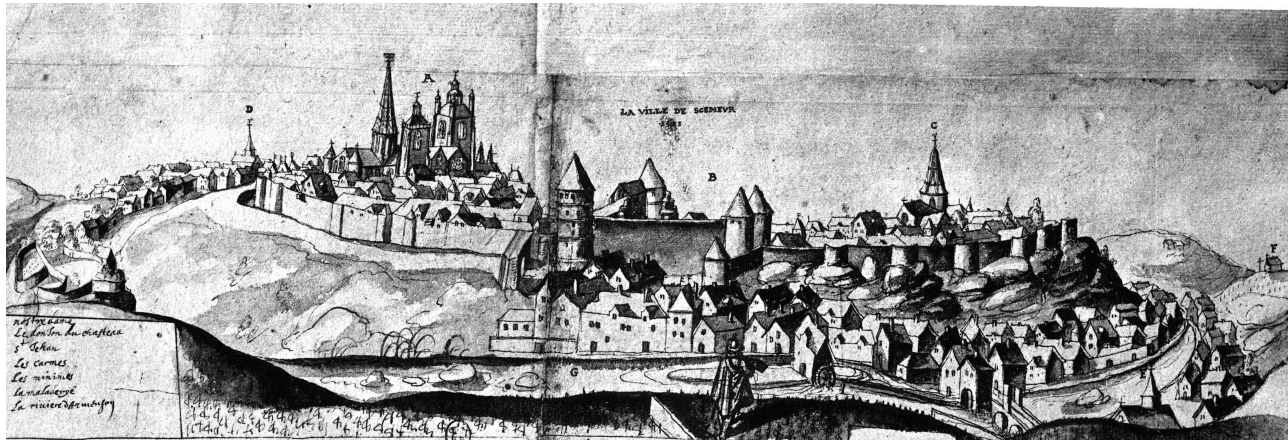


Fig. 1 : plan schématique de Semur au XV<sup>e</sup> siècle (DAO J.B.)

Fig. 2 : vue de Semur-en-Auxois, Joachim Duviert, BnF (face nord)



8. MGH, ss, VIII.  
p. 285-286, BnF, ms.  
lat. 17 720, p. 61-66 et  
80. Obituaire de l'abbaye de Flavigny : « *obiit Girardus Sinemur qui cellam Sinemurensis sancto Preiecto dedit...* »

9. Il s'agit sans doute du même personnage, cf. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne...* p. 147.

10. MGH, ss, VIII.  
p. 286 : « *Amadeus abbas Flaviniacensis obiit qui Sinemurensis Cholenchensem et Bellilicensem adquisivit* ».

11. Entre 1053 et 1098, Richard, *Les ducs de Bourgogne...* p. 146.

12. Une bulle du pape Anastase IV confirme les privilèges et possessions de l'abbaye de Flavigny en mentionnant l'église « *sanctae Mariae de sinemuri cum parrochia sua...* », ADCO, G 3 247.

13. ADCO, G 3 248, (1181) ; G 3 247, (1182).

14. ADCO, archives de l'hôpital de Semur, A1.

1010 et 1038 – est fondée sur le plateau une *cella sinemurensis*<sup>8</sup> par un certain Girard de Semur<sup>9</sup>. Rapidement placé sous l'autorité de l'abbaye de Flavigny<sup>10</sup>, ce sanctuaire est à l'origine d'un second prieuré semurois placé sous le vocable de Notre-Dame.

Est-ce pour doter la *cella* nouvellement fondée que Girard confisque la paroisse aux chanoines ? Cette fondation seigneuriale traduit-elle la volonté d'Arlebaud, après son cuisant échec, de s'affranchir de l'autorité spirituelle du prieuré mauricien en créant un nouveau sanctuaire ? Ces questions restent sans réponse.

On ne sait pas davantage si le plateau était occupé antérieurement à la fondation de Girard. On se bornera donc à souligner que d'un point de vue topographique, l'église prieurale édifiée à quelque 300 m à l'est du méandre fut construite sur le point culminant du plateau, dominant ainsi tout à la fois le *castrum* et l'ensemble d'un bourg auquel elle semble bien avoir donné naissance.

## Croissance urbaine, évolution castrale et développement des prieurés semurois

Dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, disparaît le comté d'Auxois<sup>11</sup>. Semur est absorbé par le duché de Bourgogne et connaît dès lors une croissance certaine qui pousse le prieuré Notre-Dame, en 1154, à s'octroyer la paroisse de Semur<sup>12</sup>. S'ensuit un long conflit avec les moines du prieuré Saint-Maurice qui contestent vigoureusement cette décision. *In fine*, en 1180, une bulle du pape Anastase IV tranche en faveur des bénédictins de Notre-Dame. Parallèlement plusieurs donations du duc de Bourgogne au prieuré Notre-Dame viennent conforter l'autorité du prieuré et confirmer le développement d'un bourg autour du prieuré. Le droit d'éminage est laissé à l'abbaye de Flavigny. La banalité sur le four de la ville est également octroyée. L'année suivante le duc concède le droit de justice pendant la durée de la foire précédant la fête de l'Assomption<sup>13</sup>. Ce changement de paroisse traduit sans nul doute le déplacement du centre de gravité de la ville hors du *castrum* primitif. Pour autant, le prieuré Notre-Dame ne constitue pas l'unique pôle de développement urbain. La ville s'étend également dans la vallée dominée par le *castrum* comme en témoigne l'établissement sur la rive gauche de l'Armançon d'une maison-Dieu et d'une léproserie dont les terres sont affranchies en 1194 par le duc Eudes<sup>14</sup>.

Parallèlement, l'église du prieuré de Saint-Maurice change de vocable pour se placer sous celui de Saint-Jean l'Évangéliste. En 1196, le pape Célestin III confirme les privilèges de l'abbaye d'Agaune

# Château, prieurés et développement de Semur-en-Auxois

mais mentionne désormais *ecclesiam sancti Joannis de sinemuro*<sup>15</sup>. Les archives de l'abbaye mère d'Agaune sont muettes sur les motivations de ce changement de vocable. La concomitance des dates révèle un lien de cause à effet et traduit la volonté des religieux du prieuré Saint-Maurice de s'adapter à la spiritualité des nouveaux habitants de la ville.

Outre l'église, la bulle de Célestin mentionne une chapelle appartenant aux ducs de Bourgogne<sup>16</sup>. La mention de cette chapelle suggère qu'à cette date le duc a procédé à l'édification d'un château au point de recoupement du méandre<sup>17</sup>. Tout en dotant richement le prieuré en charge de la paroisse de sa ville, le duc réaffirme en effet son attachement au prieuré primitif. En 1198, il lui renouvelle les droits de tavernage sur la ville et y ajoute la banalité sur le four de son château. En outre, il lui accorde, sur le modèle des privilèges de Saint-Bénigne et Saint-Étienne de Dijon auxquels le texte fait référence, le droit d'asile dans le cimetière et la protection de l'ensemble des hommes des chanoines<sup>18</sup>. Dans le cas de Semur, il semble bien que la construction d'un château ait donné lieu à un phénomène d'absorption. Privé de paroisse, le prieuré Saint-Jean se réfugie derrière la protection ducal. La fondation d'une messe dans la chapelle castrale consacre en quelque sorte le nouveau statut du prieuré Saint-Jean.

## Bonne ville, donjon, et devenir des prieurés semurois

Les deux prieurés semurois ont pour point commun la modestie de la communauté monastique qu'ils abritent. Les effectifs ne dépassent jamais la dizaine de membres et le plus souvent se situent autour de 6 religieux<sup>19</sup>. Toutefois leur rayonnement diffère totalement à l'image des deux églises reconstruites au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Les donations au prieuré Notre-Dame se multiplient. Elles sont avant tout le fruit des libéralités de la noblesse locale et contribuent à asseoir les revenus du prieuré qui devient une petite seigneurie. Situation qui tranche avec le devenir du prieuré Saint-Jean en proie à de graves difficultés financières qui contraignent, en 1287, l'abbaye d'Agaune à intervenir.

Dans les années 1270, le duc de Bourgogne procède à une vaste campagne de fortifications : l'ensemble du *castrum* est pourvu d'imposants remparts flanqués de tours. Le château proprement dit est entièrement reconstruit<sup>21</sup>. La chapelle Sainte-Marguerite, desservie par Saint-Jean, est cependant conservée et très régulièrement

15. Archives de l'abbaye d'Agaune, CHA 58/1/1 ; Privilèges des papes, N° 10 [2/1/10], *Liber de Senlis*, f° 92.

16. « *Capellam ducis Burgundia quae in eodem castro sita est* » *ibid.*

17. Une chapelle est en effet attestée dans le donjon édifié un siècle plus tard. Placée sous le vocable de Sainte-Marguerite, elle est au XIV<sup>e</sup> siècle toujours desservie par les chanoines de Saint-Jean. Détruite à la fin du XIX<sup>e</sup>, mais connue par les sources iconographiques, elle peut être interprétée comme un vestige du premier château des ducs capétiens.

18. Archives de l'abbaye d'Agaune. CHA 58/1/2.

19. BLONDEL, *Le prieuré Notre-Dame...* p.164.

20. Notre-Dame était deux fois plus vaste que l'église Saint-Jean.

21. Le recours récent à la dendrochronologie a permis de dater l'abattage des bois des planchers et de la charpente de l'année 1474 et ainsi de confirmer les hypothèses de datation émises depuis une vingtaine d'années par les castellologues.

22. ADCO, B 6 229 : en 1442 on paye 3 francs 3 gros à Oudot le Prince et Philippe de Langres « pour repeindre le crucifiement de notre seigneur qui est dessus l'autel [...] pour peindre de couleurs les ymages de Notre Dame l'ymaige de sainte Marguerite ainsi comme il appartient de bonne couleurs ».

23. BENET, (Jérôme), « Un château méconnu à Semur : le quartier de l'ancien *castrum* au xv<sup>e</sup> siècle », in : *congrès de l'ABSS, colloque de Semur, 15-16 octobre 2011*, à paraître.

24. ADCO, H 766 : en 1421 « il n'y a à présent point de prieur et sont les religieux si pauvres que rien n'ont par profit ».

25. On procède notamment à la vente de la maison des convers en 1487.

26. BLONDEL, *Le prieuré Notre-Dame...* p. 128.

entretenu aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles<sup>22</sup>. Cette construction précède de peu l'octroi d'une charte communale aux Semurois. Calquée sur celle de Dijon, elle réduit la portée de la charte d'affranchissement délivrée par le prieuré Notre-Dame dès 1263. L'instauration d'un pouvoir communal va avoir pour effet une crispation des relations entre les Semurois et les prieurés qui donneront lieu à de nombreux conflits (banalité des fours, droit sur les inhumations...)

Dans la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle le bourg est à son tour fortifié. L'enceinte englobe alors la totalité de l'enclos prieural. Les Carmes qui cherchent en 1351 à s'établir *intra muros* font face à l'hostilité des bénédictins peu enclins à partager les prodigalités des fidèles. Ils sont refoulés à l'extrémité d'un faubourg marquant ainsi l'entrée de la ville. C'est à cette condition qu'ils parviennent à obtenir l'autorisation d'édifier une église dont la construction symbolise paradoxalement la fin du développement urbain semurois.

Sous les ducs Valois, les sources plus nombreuses permettent de restituer avec précision l'aspect de la bonne ville de Semur. Le paysage urbain traduit l'évolution qui s'est dessinée depuis le xiii<sup>e</sup> siècle. Partiellement déserté, l'ancien *castrum* apparaît comme une vaste basse-cour, où résident essentiellement les représentants de la noblesse locale<sup>23</sup>. L'entretien des remparts est négligé au profit du donjon qui connaît de nouvelles extensions significatives. Dans cet espace désormais délaissé par la population, le prieuré Saint-Jean connaît de nouvelles difficultés financières<sup>24</sup> qui affectent les bâtiments conventuels<sup>25</sup>. Dans le bourg, si le prieuré Notre-Dame maintient ses revenus pendant les périodes de crise, c'est d'une part en s'appuyant sur un temporel constitué de longue date, d'autre part en défendant avec âpreté ses prérogatives face au pouvoir communal<sup>26</sup>. L'église Notre-Dame connaît certes une nouvelle phase de construction au xiv<sup>e</sup> siècle mais, au cours du siècle suivant, la piété des fidèles s'exprime par des fondations de chapelles desservies par des chapelains indépendants du prieur. À cet égard, relevons que l'élément le plus notable de la statuaire de l'église Notre-Dame, une mise au tombeau attribuée à Antoine Lemoiturier, est à l'origine le fruit d'une donation faite au couvent Carmes !

# Château, prieurés et développement de Semur-en-Auxois

## Bibliographie

BENET (Jérôme), « Semur-en-Auxois au xv<sup>e</sup> siècle. Le paysage urbain d'une « bonne ville » du duché de Bourgogne sous les ducs Valois », in : *Bulletin de la Société des Sciences de Semur*, t. CXVIII, 2010, p. 1-234.

BENET (Jérôme), « Les carreaux de pavement de la porte Guillier et les fortifications de la ville de Semur-en-Auxois aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », in : *B.S.S.S.*, t. CXVII, 2009, p. 17-36.

BLONDEL (Madeleine), *Le prieuré Notre-Dame de Semur-en-Auxois, 1154-1540*, Mémoire de maîtrise, université de Dijon, 1974.

LOCATELLI (Christine), POUSSET (Didier), « les bois ouvrés de la tour Lourdeault et de la porte Guillier de Semur-en-Auxois : de l'abattage à la mise en place », in : *B.S.S.S.*, t. CXVIII, 2010, p. 235-242.

RICHARD (Jean), *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché*, Dijon : publications de l'université de Dijon ; Paris : société les Belles Lettres, 1954.

THIARD (Gaspard Ponthus de), *Mémoire historique sur la ville de Semur-en-Auxois, suivi de notices sur les courses, le collège et les écoles, les fourches patibulaires à Semur, l'hôpital, l'église Notre-Dame de Semur, avec quelques biographies locales*, Semur : Verdot, [1892].

UTINET (Abbé J.), « Monographie du monastère de Saint-Jean l'Évangéliste au château de Semur », in : *B.S.S.S.*, 1901, p. 63-84.

VAULABELLE (Alfred de), *Histoire générale de Semur-en-Auxois*, Paris : Chantenay, 1927.





# Conflits d'influence en terre comtoise : Ray-sur-Saône et les puissances ecclésiastiques (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) État de la question

MARYLISE BARBIER\*

\* Archiviste de l'archi-  
diocèse de Besançon,  
UMR 6 298 ArTeHiS.

L'expansion des domaines ecclésiastiques qui modèle les campagnes au Moyen Âge transporte la puissance des abbayes jusque dans les petites seigneuries. Le comté de Bourgogne (terre d'Empire entre la Saône et le Jura) est constellé de monastères dont l'influence est relayée par les prieurés qu'ils installent aux portes des forteresses. Ray-sur-Saône n'échappe pas à la règle. Ce petit village haut-saônois a dès le XI<sup>e</sup> siècle été le point d'ancrage d'une seigneurie châtelaine dont l'importance s'est accrue durant toute la période. Surtout, il a évolué au milieu de terres et d'influences monastiques, que les seigneurs du lieu ont tenté de canaliser.

Le château de Ray-sur-Saône occupe une position assez intéressante en bordure d'un plateau qui domine le fleuve. Le « bourg » qui s'étendait immédiatement au pied du château a aujourd'hui disparu, et le village actuel suit les contours de la « ville », au pied du coteau<sup>1</sup> (fig. 2). D'un point de vue ecclésiastique, cette seigneurie vit dans l'influence de l'abbaye cistercienne toute proche de Notre-Dame de la Charité, et dans celles, plus lointaines, de Bèze, de Saint-Vincent de Chalons-sur-Saône et de Saint-Vincent de Besançon, qui implante son prieuré de la Charmotte à 2,5 km du village (fig. 2).

En 1341, les seigneurs de Ray fondent leur propre collégiale dans l'église de la ville. Ils parviennent ensuite à la faire unir à la cure, s'assurant ainsi un contrôle sur le pouvoir spirituel et affirmant leurs prérogatives<sup>2</sup>.

1. BARBIER, *Le bourg  
castral de Ray-sur-Saône...*

2. BARBIER, *La « ville » de  
Ray-sur-Saône...*

Des recherches commencées récemment viennent éclairer ce jeu complexe dont il s'agit maintenant de comprendre l'articulation. Les nouvelles pistes qui nous sont offertes sont en cours d'exploration ; si elles donnent un regard nouveau sur le développement du village et de la seigneurie dès le XI<sup>e</sup> siècle, elles engendrent également de nouvelles interrogations. Il s'agit donc de brosser un tableau des influences ecclésiastiques et seigneuriales présentes à Ray à travers ses éléments constitutifs majeurs que sont le château, l'église, la collégiale et le prieuré. Nous les explorerons en présentant successivement les influences des différentes abbayes, le prieuré de la Charmotte, le chapitre de Ray et le problème de l'origine de l'église paroissiale.

### La maison de Ray et les puissances monastiques

La naissance d'un lieu de pouvoir laïc et le développement de l'autorité seigneuriale des Ray n'est pas étrangère à l'intervention d'une puissance monastique. Cependant, les données lacunaires ne permettent pas de saisir toute la logique des jeux de pouvoir en place à Ray. Sevin de Ray, qui apparaît dans la *Chronique de Bèze* en 1098 en tant que *miles*, dépend probablement de la haute aristocratie châtelaine des Fouvent. Il n'est pas exclu qu'il soit un avoué de l'abbaye de Bèze. Les premières mentions d'un *dominus* de Ray vers 1170 laissent à penser que le château et l'autorité châtelaine n'ont pu exister avant le XII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Cependant, les sources sont muettes jusqu'en 1172, date à laquelle on découvre avec surprise la première mention du « *castrum quod dicitur Raiiz* », lorsque Étienne II d'Auxonne, chef de la branche cadette de la maison de Bourgogne, achète le château de Ray à l'abbaye Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône, abbaye qui est située à près de 120 km de Ray<sup>4</sup>. Étienne II est connu pour ses fréquentes collaborations avec les abbayes comtoises afin de renforcer sa domination le long de la Saône dans un contexte agité<sup>5</sup>. À la domination ecclésiastique succède celle d'un puissant laïc, Othon de la Roche (sur-l'Ognon), qui donnera naissance à la maison de Ray par son mariage avec Isabelle de Ray. Le château est donc édifié entre 1114 et 1172, sans que l'on en connaisse l'initiateur. Mais il est probablement fortifié sous l'impulsion d'Othon de La Roche, issu d'une importante famille<sup>6</sup>. Néanmoins, rien ne laissait présumer un lien direct avec Saint-Vincent de Chalon avant ce surprenant document, et aucun lien ne se décèle par ailleurs. Si, par leurs liens avec le lignage des Fouvent qui se situe dans l'orbite de Bèze, les Ray sont obligés envers cette abbaye<sup>7</sup>, ils le sont donc aussi envers Saint-Vincent de Chalon. De plus, le lien marqué entre la maison de la Roche-sur-l'Ognon et l'abbaye de Bellevaux persiste dans les quelques donations faites par les seigneurs de Ray successeurs d'Othon.

3. « *Odo dominus de Raey* » fait une donation à l'abbaye de Theuley vers 1170. ADHS, H 422.

4. *Cartulaire de l'église Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône*, BnF, ms lat 17 090, p. 57. (Copie de 1729 de la main de Jehan BOUHIER, conseiller au Parlement de Dijon, BM de Dijon).

5. LOCATELLI, *Sur les chemins de la perfection...* p. 395.

6. BARBIER, MOUILLE-BOUCHE, « La justice de Ray-sur-Saône... »

7. Ils font des dons à cette abbaye. LOCATELLI, *Ibid.* p. 109.

## Ray-sur-Saône et les puissances ecclésiastiques

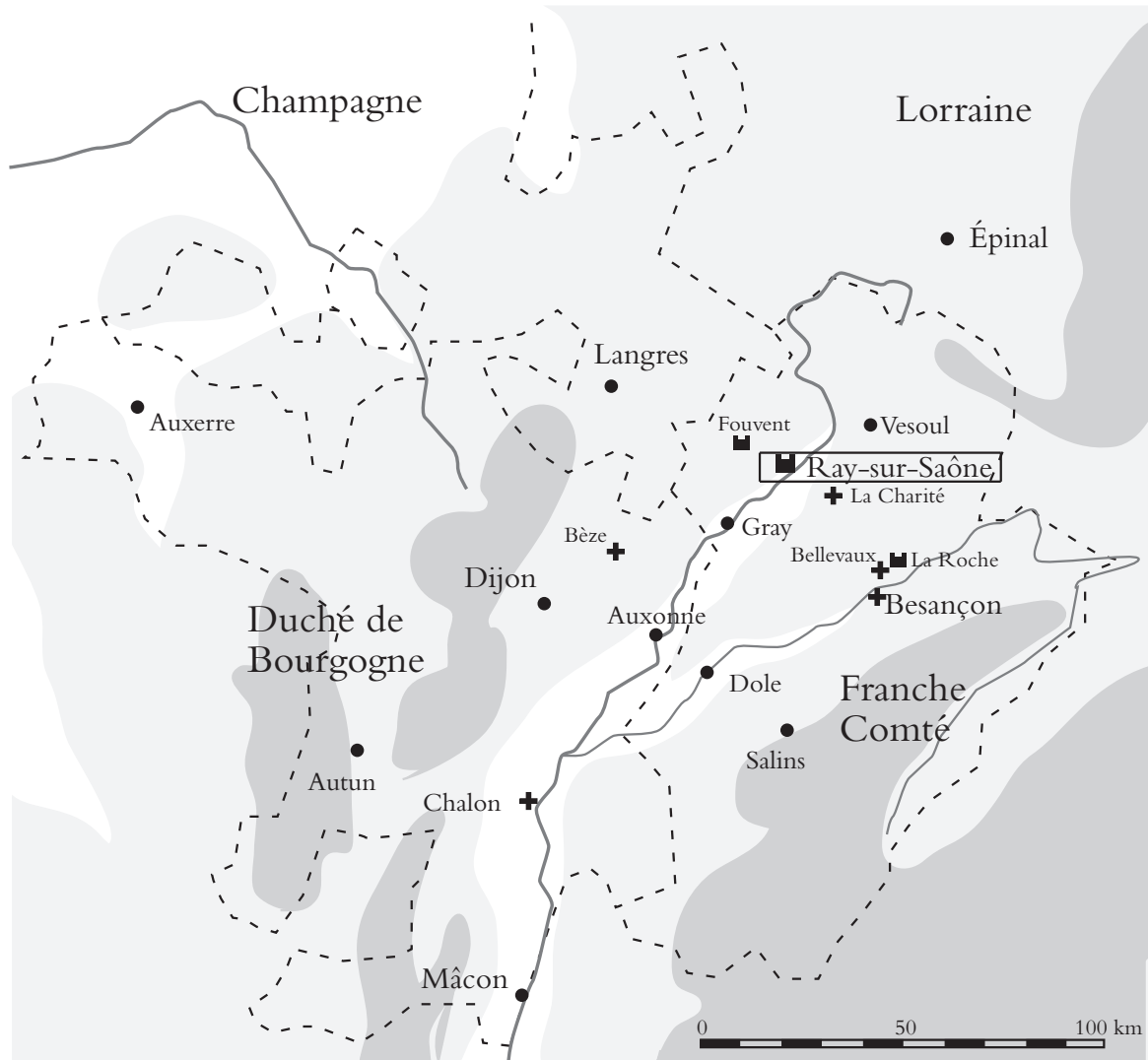


Fig. 1 : Ray-sur-Saône entre le duché et le comté (infographie H. Mouillebouché).

Cependant, ces trois premières abbayes ne vont pas rivaliser avec celle de La Charité, qui devient très vite l'interlocutrice privilégiée des Ray<sup>8</sup>. En effet, dès 1172, Eudes de Ray teste en sa faveur ; une donation pour les défunts de la famille en 1217 confirme ce rapprochement. En 1401, la dotation de la chapelle familiale présente au sein de l'abbaye est augmentée, opération qui se répète quatre fois dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Cent ans après la fondation de leur propre collégiale, les seigneurs de Ray privilégient encore La Charité comme lieu de sépulture.

8. L'abbaye de La Charité forme d'abord une communauté de chanoines réguliers de Saint-Augustin fille de Morimond. En 1133, l'archevêque de Besançon Anséric la remet sous l'autorité de l'abbé de Bellevaux. Comme pour chaque abbaye, le principal fondateur est difficile à déterminer. (LOCATELLI, *Ibid.* p. 208.)

9. 1418, 1439, 1440, 1448.

10. Selon l'inventaire des titres de l'abbaye de La Charité récemment retrouvé (Archives historiques du diocèse de Besançon, ms non coté. « Double des inventaires particuliers trouvés dans les archives de l'abbaye de la Charité à la mort de M. de Breteuil, abbé de ladite abbaye, tels qu'il sont énoncés dans l'inventaire particulier fait par Monsieur le conseiller Domet en 1781 ». Ce manuscrit nous fait accéder à des informations majoritairement détruites à la Révolution. Sa connaissance apporte de nouveaux renseignements permettant de réorienter l'interprétation des sources déjà connues.

11. Ray est l'un des sept patronages tenus par l'abbaye. La richesse considérable de l'abbaye lui permet de prêter une grosse somme d'argent (5 000 livres estévenants) à Étienne de Bourgogne en 1230 (dans le cadre de guerres privées). En 1295, elle a le plus gros revenu annuel (7 000 livres estévenants) et possède 6 granges en 1200. LOCA-TELLI, *Ibid.* p. 415, 422.

Les relations entre les châtelains de Ray et leurs voisins de Notre-Dame de la Charité ne sont pas toujours cordiales, car les possessions de l'abbaye s'étendent souvent au détriment de celles de Ray<sup>10</sup>. Une longue dispute reposant essentiellement sur des droits de pâturage est réglée en 1175, mais les dispositions prises ont bien du mal à être tenues. Une autre conciliation échoue huit ans plus tard, si bien que l'intervention de l'archevêque de Besançon est nécessaire en 1200 pour confirmer les donations faites à l'abbaye. Trente-cinq ans de querelle plus tard, les deux parties s'affrontent toujours, surtout à propos du moulin, point litigieux de longue date... De ce demi-siècle de conflit se dégage la nette impression que les relations avec La Charité, aussi étroites soient-elles, sont nées avant tout d'un rapport de force. Cherchant sans cesse à freiner la progression de l'abbaye sur leurs terres, les seigneurs de Ray finissent par prendre l'avantage. Les relations demeurent ambiguës et les tensions constantes, depuis la question épineuse des profits du moulin à celle des chiens de chasse à faire nourrir par les grangiers de l'abbaye. Néanmoins, ces différends n'empêchent pas Jean de Ray d'emprunter aux moines la somme de 1 200 livres en 1453.

Notre-Dame de la Charité, alors en plein essor, est en outre physiquement présente au cœur même du village, depuis qu'Othon de Ray l'a autorisée en 1214 à envoyer un de ses religieux demeurer dans une maison qu'elle y possède. Depuis celle-ci, située sur le cimetière, le moine peut avoir un meilleur contrôle de l'église dont l'abbaye a le patronage<sup>11</sup>. On ne s'étonnera donc pas de voir éclater un nouveau procès au début du xvi<sup>e</sup> siècle.

Le château et la famille de Ray sont donc en relation suivie avec pas moins de 5 établissements monastiques. La situation se complique encore si l'on considère la question du prieuré de La Charmotte.

### La Charmotte, prieuré isolé et pivot de la châtelainie

A l'aube du xii<sup>e</sup> siècle, Saint-Vincent de Besançon installe un prieuré à près de 3 km au nord-ouest de Ray, au lieu aujourd'hui encore appelé « Les Charmottes ». Celui-ci ne nous était jusqu'à présent connu que par de brèves allusions dans les archives de la Maison de Ray. Il ne reste aujourd'hui plus aucun vestige de ce prieuré ; il n'apparaît même pas sur la carte de Cassini.

La première attestation du prieuré remonte à 1106, peu de temps après la fondation de l'abbaye Saint-Vincent de Besançon en 1092, dont la plupart des biens ont été donnés par l'archevêque de Besançon Hugues III. Pourquoi cette abbaye a-t-elle essaimé jusqu'à Ray ? La

## Ray-sur-Saône et les puissances ecclésiastiques

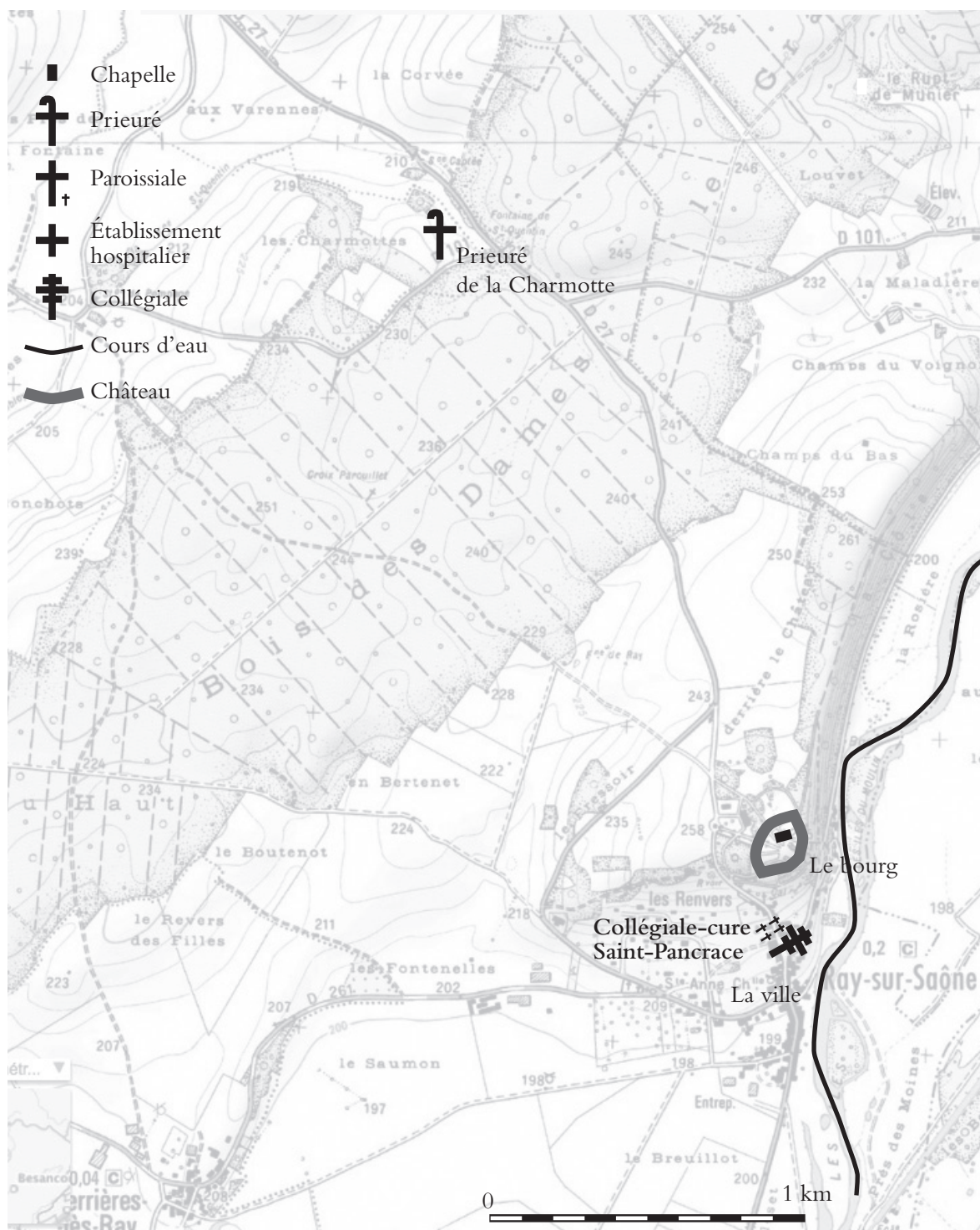


Fig. 2 : établissements ecclésiastiques liés au château de Ray.  
Fond : carte IGN 1/25 000, ©Géoportail. Infographie H. Mouillebouche.

12. LOCATELLI, *Sur les chemins de la perfection...* p. 83.

13. BOUGAUD, GARNIER *Chronique de Saint-Pierre de Bèze...* p. 419-422.

14. Hugues II archevêque de 1067 à 1085 ; Hugues III 1085-1101 (ce dernier est fils du comte de Bourgogne Guillaume Tête-Hardie et frère du futur pape Calixte II). Sans indication de date, il est difficile de déterminer lequel des deux a pu faire cette donation.

15. AD Doubs, 1 H 8, pour l'essentiel des mentions.

16. Le terme n'est connu que par une copie traduite du XVIII<sup>e</sup> siècle.

17. Terrier de Ray, 1462, AD Haute-Saône, Ray 38. Soulignons toutefois la proximité de la fontaine Saint-Quentin, qui a peut-être conservé un souvenir de la dédicace primitive du prieuré.

18. Voir ci-dessus la contribution de Vincent Tabbagh.

19. LOCATELLI, *Sur les chemins de la perfection...* p. 132 et 424.

Charmotte se situe en effet en dehors des principales zones d'implantation de l'abbaye au début du XII<sup>e</sup> siècle (vallée de l'Ognon, nord du diocèse, région de Jussey-Bourbonne, plateau d'Ornans) ; et Ray ne semble pas être située dans une zone d'influence importante<sup>12</sup>. Il est tentant de trouver son origine dans les biens épiscopaux, parmi les nombreux biens concédés à Saint-Vincent par l'archevêque de Besançon Hugues III. Lui-même ou son prédécesseur font par ailleurs des dons importants à l'abbaye Saint-Pierre de Bèze – parmi lesquels l'église de Ray avant 1105 – ainsi que le livre la *Chronique*<sup>13</sup>. La piste épiscopale n'est donc pas à négliger. Il serait peut-être intéressant de savoir si le même Hugues est à l'origine de ces deux donations<sup>14</sup>.

Dans nos sources, le terme « Charme » ou « Charmotte », recouvre des réalités variables<sup>15</sup>. En 1106, il s'agit d'un *mostier*, église ou couvent, qui est alors amodié à un laïc<sup>16</sup>. À partir de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (1260-1283), il est question de « la maison de Charmotte proche de Rai ». On retrouve ensuite « l'église de Charmotte » en 1314. Puis la dénomination va osciller entre ermitage et chapelle dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, pour se préciser dans un terrier de 1462 comme chapelle « *fondée et instituée en l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, pour desservir laquelle a un prieur de Saint Vincent de Besancon de l'ordre de Cluny*<sup>17</sup> ». Ce vocable est bien conforme aux prieurés apparus aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle en Bourgogne<sup>18</sup>, même si, dans les usages, le nom topographique de la Charmotte est systématiquement préféré. Le terme de chapelle se présente ensuite de façon plus constante, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle où elle semble encore exister, avec cependant des réminiscences d'ermitage.

La fondation du prieuré de la Charmotte intervient donc relativement tôt après la fondation de l'abbaye Saint-Vincent de Besançon, comme pour marquer la campagne de son empreinte clunisienne à l'heure où se multiplient les granges cisterciennes<sup>19</sup> : celles de Liény, de Lissé ou d'Heucourt, pour ne citer que celles de Notre-Dame de la Charité, sont situées dans un rayon de 10 km autour de Ray (fig. 3). Avec une telle proximité et l'enchevêtrement de leurs biens, les deux abbayes de La Charité et de Saint-Vincent vont inévitablement se disputer les revenus de ces granges, comme celle de Lissé en 1242, située au finage de Soing – dont Saint-Vincent a le patronage – mais que La Charité a acquise et cultivée.

Qu'en est-il du pouvoir seigneurial ? Contrairement à ce que les sources laissaient penser jusque là, la présence du prieuré n'est pas sans effet sur la ville et le bourg. D'une part, Saint-Vincent de Besançon y possède des hommes, qu'elle échange en 1276 avec les hommes et les

## Ray-sur-Saône et les puissances ecclésiastiques

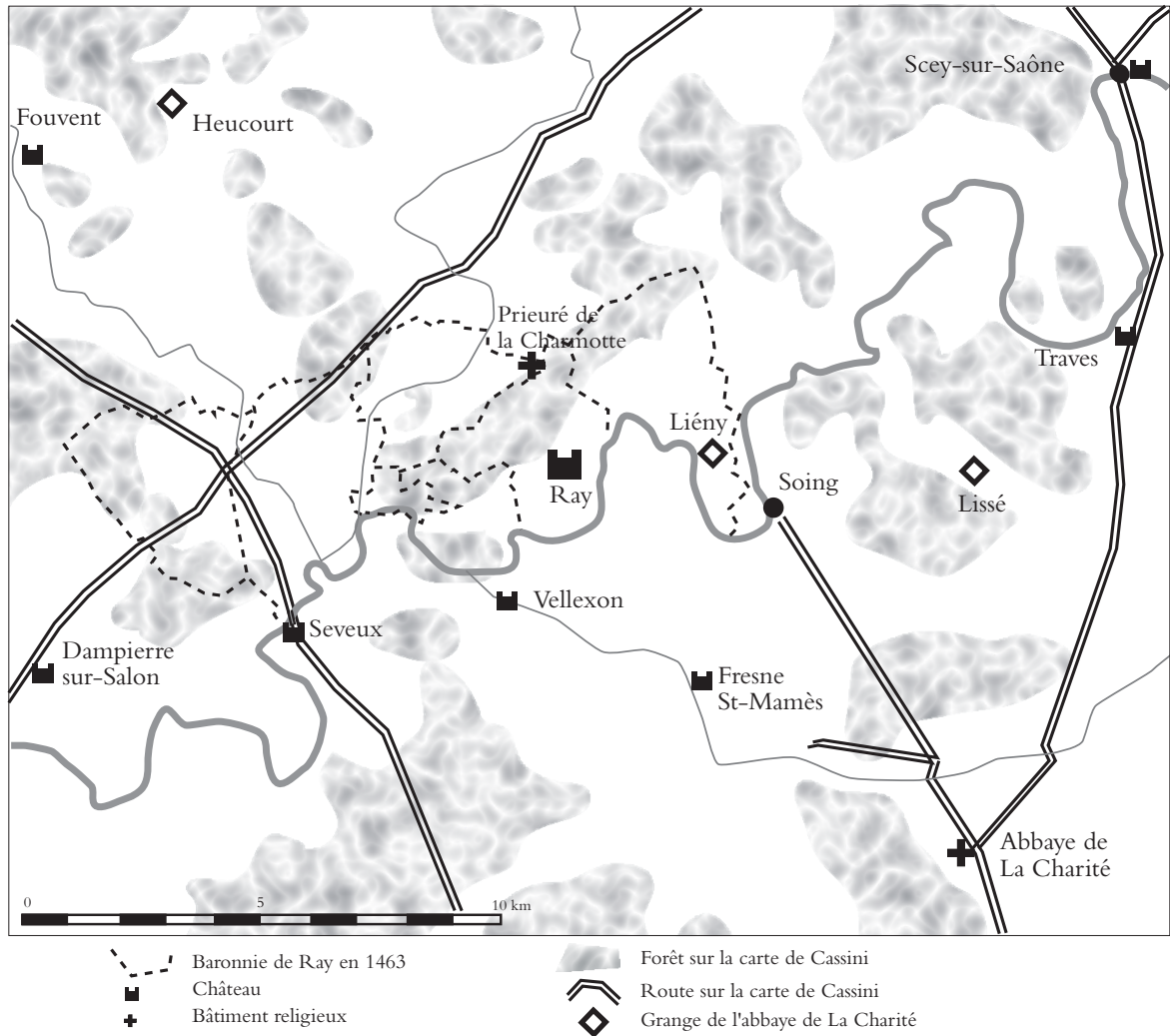


Fig. 3 : châteaux, abbayes et granges autour de Ray (infographie H. Mouillebouche)

biens de l'abbaye de Bellevaux à Boul<sup>20</sup>. D'autre part, le prieuré de la Charmotte rencontre un franc succès auprès de la famille seigneuriale, puisque Jean de Ray donne à l'abbaye Saint-Vincent la moitié du péage de Ray « pour l'entretien d'une lampe à la Charmotte » et pour la célébration de son anniversaire. En 1283, son fils Othon échange cette moitié de péage contre cinq faux de pré. Les conflits incessants avec l'abbaye de La Charité au cours du XIII<sup>e</sup> siècle expliquent sans doute ce rapprochement avec le monastère clunisien de Besançon, même s'il semble logique de fonder son anniversaire dans le prieuré le plus proche de sa forteresse.

20. AD Doubs, 1 H 372.



En revanche, s'il est idéalement situé sur les terres de la châtelainie naissante de Ray, le prieuré apparaît peut-être un peu trop prématurément pour pouvoir être attribué à une initiative de la famille locale, qui semble avoir alors trop peu d'influence pour faire venir des moines de Saint-Vincent. Comment, dans cette perspective, ne pas être tenté de voir l'installation d'une chapelle prieurale – ou d'un ermitage – comme le signe de l'implantation délibérée d'une puissance ecclésiastique dans un lieu où l'influence d'un seigneur commence à se développer, comme pour contrer son expansion ?

Une foire annuelle sous le contrôle des seigneurs de Ray est attestée à la Charmotte à partir du xv<sup>e</sup> siècle. Elle révèle en tout cas le parti intéressant que ceux-ci ont su tirer de sa position géographique de carrefour (à égale distance de quatre villages). Cette foire du 25 mars venait compléter celles qui se tenaient sous la halle de Ray, deux ou trois fois par an. Par ailleurs, des tenues de justice se déroulaient également à la Charmotte. Cela signifie-t-il forcément que le prieuré a toujours été sous l'autorité châtelaine du seigneur de Ray ? Ou bien celui-ci a-t-il su l'inclure, s'il ne l'était pas déjà, dans sa juridiction ?

### Une collégiale seigneuriale au cœur de la ville basse

La ville, qui s'est probablement dédoublée pour peupler le bourg au moment de la naissance du *castrum*, continue de se développer tout au long de la période. Moteur indéniable de ce développement, le chapitre d'Augustins que Gauthier de Ray installe en 1341 dans l'église paroissiale Saint-Pancrace renforce l'influence des Ray dans la ville par un lien solide et durable.

Placé sous la dédicace de Jésus-Christ, de la Vierge-Marie et de Saint-Jacques le Majeur, ce chapitre est le dix-huitième fondé dans le diocèse de Besançon depuis le xi<sup>e</sup> siècle. « Pour assurer le salut de son âme », Gauthier s'attache à fournir tout ce qui est nécessaire aux offices canoniaux. Il pourvoit chacun des six chanoines d'une maison, de terres et de revenus, et il insiste tout particulièrement sur leur obligation de résider sur place pendant 40 semaines par an. Bien entendu, il se réserve le droit de nommer les chanoines, si bien que son désir d'avoir un service religieux constant à disposition se double d'une évidente volonté d'indépendance, tant vis-à-vis de l'ordinaire diocésain que des moines. Cinquante années plus tard (1391-1392), la cure et le chapitre ne font plus qu'un<sup>21</sup>. Présentée comme une nécessité pour la survie du chapitre, cette union qui résulte d'une requête que les chanoines ont adressée au pape, leur assure l'exclusivité de la fonction curiale et de ses revenus. Par la même occasion, cette habile

21. Bulle de l'antipape Clément VII, 26 mai 1391. AD Haute-Saône, G 30 bis.

## Ray-sur-Saône et les puissances ecclésiastiques

manœuvre permet aux successeurs de Gauthier de subtiliser la nomination du curé à l'abbé de La Charité. Sévère concurrent de l'abbaye, le chapitre va s'attirer bien des problèmes autour de la question du patronage et du vicaire perpétuel, jusqu'à atteindre une situation explosive avec l'ouverture d'un épineux procès en 1523, les querelles ayant même dégénéré du spirituel au civil puisqu'elles aboutissent devant la cour du bailliage de Vesoul. Du reste, la fonction curiale demeurera le litige majeur durant toute l'existence du chapitre.

L'apparition de la collégiale illustre la prospérité économique grandissante de ses fondateurs dans le second quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Posséder une collégiale est sans conteste un gage d'autorité et de prestige pour la famille seigneuriale parmi la noblesse comtoise. Une vingtaine d'années plus tard, la famille de Ray jouit d'une grande influence par la fonction de gardien du Comté exercée par Gauthier de 1368 à 1391. Le rôle de premier plan joué à différents niveaux par les chanoines dans cette société participe dans une large mesure au rayonnement de la seigneurie.

Toutes ces réflexions nous amènent à remettre en question ce qui passait pour un repère fiable dans la chronologie de la formation de l'habitat : l'église paroissiale.

### L'église paroissiale Saint-Pancrace : des origines à revoir ?

Le rassemblement de ces données multiples pose plus de questions qu'il n'en résout. L'analyse des points précédents amène à reconsidérer l'origine de l'église paroissiale. Un privilège du pape Pascal II adressé à l'abbaye de Bèze en 1105 mentionne pour la première fois l'église de Ray. L'église existe déjà au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, mais son vocable de Saint-Pancrace n'est pas attesté avant 1275. Certains indices précédemment évoqués nous incitent à nous interroger sur la possible reconversion d'un prieuré plus ancien, implanté sur un site surplombant légèrement la Saône et à l'abri d'un château naissant, ou tout du moins primitif (motte ?), occupé par des fidèles serviteurs des grandes familles comtoises (comme les Fouvent), ou des avoués de grandes abbayes, comme celle de Bèze ou de Saint-Vincent de Besançon. L'église de Ray apparaît donc dans les archives en même temps que le village et la famille seigneuriale, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Cela résulte-t-il, comme dans d'autres contrées bourguignonnes, d'une lutte d'influences à propos de la primauté du lieu d'inhumation ? Peut-on imaginer qu'au moins 100 ans avant de créer la collégiale, les seigneurs de Ray ont fondé un prieuré ? Par ailleurs, les transformations de l'église concomitantes à la fondation de la collégiale ne montreraient-elles pas que l'église était

23. À Soing, au milieu  
du XIII<sup>e</sup> siècle. AD  
Doubs, 1 H 10, f<sup>o</sup> 164.

auparavant fort exigüë, et qu'une concurrence existait entre elle et la Charmotte ? Cela est plausible, puisque l'église de Ray est, jusqu'en 1392, sous le patronage de La Charité, qui, on l'a vu, dispute certains droits ou revenus à Saint-Vincent<sup>22</sup>.

Une autre réserve peut être émise : si l'église avait été un centre d'inhumation privilégié pour la maison de Ray, n'aurait-elle pas été incluse dans l'enceinte du château ? Certes, la configuration du terrain et le dénivelé conséquent ne l'auraient peut-être pas permis, mais on peut tout de même se poser la question. C'est indubitablement la collégiale qui place l'église paroissiale au cœur des prérogatives seigneuriales et qui impose l'autorité des fondateurs. C'est là le signe d'une rupture radicale avec les usages passés (inhumations à La Charité ou dans d'autres abbayes).

### Conclusion

Un des intérêts de Ray réside dans la diversité des influences qui s'exercent autour du château, de l'église et du prieuré. Aux confins des influences politiques duchoises et langroises et des influences de différentes abbayes, la maison de Ray développe sa propre influence et jouit d'une place prépondérante dans la noblesse comtoise, qui reste visible bien au-delà de la période médiévale. Progressivement plus riche et plus prestigieux, le lignage a pu, grâce à sa collégiale, se doter d'un précieux atout pour assurer le salut de ses âmes, au sein même de sa « ville », et par là-même s'affranchir des tutelles monastiques. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'autorité seigneuriale sur le prieuré de la Charmotte ne fait aucun doute.

Si l'église paroissiale apparaît comme l'enjeu majeur des conflits entre la maison de Ray et l'abbaye de La Charité, ce phénomène s'intègre dans des rapports de force plus étendus et plus complexes, dépassant le seul cadre religieux et mettant en scène différentes puissances ecclésiastiques mais aussi politiques. La suite des recherches apportera certainement d'autres éléments de compréhension.

# Ray-sur-Saône et les puissances ecclésiastiques

## Bibliographie

BARBIER (Marylise), *Le bourg castral de Ray-sur-Saône, des origines au XVII<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de maîtrise de l'université de Bourgogne s. dir. H. Mouillebouche, 2004.

BARBIER (Marylise), *La « ville » de Ray-sur-Saône : approche de la communauté villageoise et de l'habitat, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de master 2<sup>e</sup> année de l'université de Franche-Comté, s. dir. J. Theurot et H. Mouillebouche, 2008.

BARBIER (Marylise), MOUILLEBOUCHE (Hervé), « La justice de Ray-sur-Saône à la fin du Moyen Âge : lecture historique, juridique et anthropologique », in : CAUCHIE (J.-M.), GUISET (J.) (s. dir), *Lieu de pouvoir, lieu de gestion. Le château aux XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Maîtres, terres et sujets*. Turnhout : Brepols, 2011, p. 183-225.

BOUGAUD (Abbé Émile), GARNIER (Joseph), *Chronique de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, suivie de la chronique de Saint-Pierre de Bèze*, Dijon : Darantière, 1875.

LOCATELLI (René), *Sur les chemins de la perfection : moines et chanoines dans le diocèse de Besançon (v. 1060-1200)*, Saint-Étienne : Publications de l'université de Saint-Étienne, 1992.



## Conclusions

MICHEL BUR\*

\* Professeur émérite à l'université de Lorraine. Membre de l'Institut.

Le thème de ce colloque suppose que tous les participants sachent bien ce qu'est un prieuré et ce qu'est un château.

Un prieuré : Le terme apparaît dans les documents de Molesme en 1090. Cluny en fait usage à partir de 1100. Auparavant, il est plutôt question d'une *cella* dirigée par un *prepositus*. Un prieuré regroupe une petite communauté de moines dirigés par un *prior*, mais il peut aussi être réduit en nombre au *prior* et à son *socius*, l'un et l'autre chargés de l'exploitation d'un domaine généralement éloigné de l'abbaye dont ils dépendent.

Un château : Il en existe une grande variété depuis le château à motte et basse-cour fossoyées des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles jusqu'à la maison forte-et-forteresse sur plate-forme fossoyée des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Dans le premier cas, c'est-à-dire quand il s'agit véritablement d'un château en bois et en terre ou, pour les plus coûteux, en pierre, le latin dit *castellum*, le français chastel, mais le latin utilise aussi le mot *castrum*, surtout quand un noyau de peuplement est installé à l'abri d'une enceinte élargie. Dans le second cas, même quand apparaissent des tourelles et des créneaux, les détenteurs de maisons fortes ne peuvent faire l'économie du mot maison. Peu à peu, dans le vocabulaire s'imposera l'idée qu'un noble se réclame d'une maison, c'est-à-dire d'une famille.

Page de gauche :  
commanderie de  
Bellecroix, façade est.  
Cl. H.M.

Ces notions étant très succinctement rappelées, quels ont pu être les rapports entre château et prieuré ?

Dans le temps : Le prieuré peut être antérieur au château. Cela se vérifie lorsque, par usurpation ou tout autre procédé, un seigneur construit abusivement sa demeure sur une terre d'église. Les exemples sont nombreux jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Le prieuré peut aussi être contemporain du château, surtout quand un prince ecclésiastique fortifie un site auprès duquel il installe concomitamment un établissement monastique. Enfin le prieuré peut être postérieur au château quand un châtelain décide un jour d'en créer un pour bénéficier des services des moines et fixer sa sépulture et celle de ses descendants.

Dans l'espace : Le prieuré, succédant souvent à une chapelle privée, peut avoir été inclus dans l'enceinte d'un château antérieurement construit. Il peut aussi avoir été fondé à l'extérieur de l'enceinte castrale, mais généralement à proximité. Enfin un château peut s'être incrusté dans la clôture d'un prieuré. Un dernier cas de figure est à considérer : Quand il n'existe pas de château dans le voisinage, il peut arriver qu'un prieuré – ou même une simple grange de prieuré – se dote d'éléments défensifs, ne serait-ce que pour résister à un coup de main. Comme dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, si les petits seigneurs construisent des maisons fortes, rien n'empêche de puissantes abbayes de protéger leurs domaines en créant analogiquement des prieurés forts.

Dans le temps et dans l'espace, il faut également tenir compte de la croissance démographique qui fait du château le point de fixation d'une population jusque-là plus ou moins instable et dispersée. Ainsi naissent les bourgs castraux. Concurrément, les prieurés ont pu, eux aussi, regrouper devant leur porte des habitants qui, passés sous l'autorité du prieur, ont formé à leur tour des bourgs prieuraux. Tout au long du Moyen Âge, le paysage rural n'a cessé de s'enrichir et de se complexifier.

\*\*\*

Aspect original à souligner, cinq communications de ce colloque étudient la fortification des établissements religieux, soit à partir de nombreux exemples, soit à partir d'un seul.

Dans la première catégorie s'inscrit Patrick Defontaine qui décrit le passage de la clôture monastique régulière à la muraille défensive en s'appuyant sur une vingtaine de cas empruntés à la Bresse, au Mâconnais et au Forez. La transformation s'est faite d'autant plus facilement que les moines étaient aussi des seigneurs domaniaux, investis parfois

de droits de justice. De son côté, Ilídio Silva met l'accent sur les tours-porches d'églises priorales portugaises relevant de l'ordre canonial de Saint-Augustin et aussi sur d'autres tours ayant selon toute apparence une vocation défensive. Enfin François Blary porte son attention sur la fortification de plusieurs granges cisterciennes avec porterie et tours adossées à des bâtiments datant du XIII<sup>e</sup> siècle. La porterie est à la fois un lieu d'accueil et une barrière claustrale. La croisade albigeoise et, plus largement, la guerre de Cent Ans expliquent que certains prieurés aient été solidement fortifiés et même, dans le cas de Loc-Dieu, transformés en véritable prieuré-château.

Dans la seconde catégorie, Sylvie Balcon et Walter Berry observent l'apparition d'archères dans un mur du prieuré de Mesvres au XIII<sup>e</sup> siècle et René-Pierre Lehner décrit les tours de Cluny, en particulier la tour Fabri ; une analyse minutieuse du bâti et spécialement des baies-créneaux lui permet de dater cette tour des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Il ressort de ces recherches qu'il existe une analogie entre les chevaliers des mesnies castrales dont le métier est la guerre, et les moines qui dans le cloître luttent sans trêve contre les vices et les forces du Mal. Toutefois, les moines, bien intégrés à la société de leur époque, se comportent aussi comme des seigneurs domaniaux puissants, non dépourvus de droits de commandement et de justice ; ils connaissent alors un glissement qui les conduit à fortifier leurs demeures et à les transformer en prieurés forts.

Autre volet de ce colloque, les relations spatio-temporelles entre prieuré et château.

Charles Kraemer, dont l'exposé est illustré de relevés cadastraux très significatifs, estime que dans l'espace lorrain la moitié des prieurés répertoriés sont liés aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles à l'existence de châteaux, sans qu'il y ait nécessairement concomitance entre les uns et les autres. Les relations topographiques sont variées, le prieuré étant établi dans, hors, devant, derrière, dessus, dessous, près ou loin du château. De plus, certains prieurés ont fixé le peuplement et ont servi d'églises paroissiales. De son côté Philippe Racinet, embrassant tout le nord de la France, constate que 73 % des cas étudiés présentent des relations de voisinage et seulement 18 % des phénomènes d'intégration. Il arrive, mais rarement, que l'intégration conduise à l'absorption soit du prieuré par le château, soit du château par le prieuré.

À Léhon, selon Gérard Danet, il y eut concomitance entre l'implantation du château sur un relief proche de Dinan et la fondation en contrebas, sur le bord de la Rance, d'un important prieuré. Autre cas particulier analysé par François Gentili, à Villiers-le-Bel, non loin



de Paris, les vestiges d'un prieuré jouxtent un habitat seigneurial, l'un et l'autre étant inclus dans le même espace clos. L'intérêt de cette communication, qui s'appuie sur une fouille – la seule qui ait fait l'objet d'une présentation au cours du colloque –, dépasse de beaucoup cette simple constatation.

Curieusement, mais le lien n'est pas négligeable, c'est à travers la sépulture que Guillaume Grillon associe château et prieuré, la famille de Saulx se faisant inhumer aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles dans le prieuré qu'elle avait fondé à Bonvaux.

Pour conclure, Vincent Tabbagh jette un regard de connaisseur sur la Bourgogne ducale. Il voit au XI<sup>e</sup> siècle le prieuré, avec cimetière, s'installer souvent en fond de vallée sous la protection d'un château qui lui est antérieur, puis dans une perspective dynamique et globale il retrace l'histoire du peuplement, l'apparition du bourg castral, son progressif équipement en église paroissiale et même en couvent mendiant. En même temps, dans le château, la chapelle privée se transforme parfois en collégiale, dont le personnel est appelé à participer à l'administration de la châtellenie.

\*\*\*

Le thème proposé aux intervenants de ce colloque est donc riche ; il a suscité des contributions variées. Certes, il aurait pu être entendu de manière encore plus large, ainsi que le suggèrent les communications d'I. Silva et de V. Tabbagh. Il existe en effet des prieurés de chanoines, désignés ordinairement et de préférence sous le nom de collégiales. Ces petits chapitres ont animé de nombreuses résidences fortifiées, y assurant le culte et remplissant des fonctions administratives telles que la rédaction des actes et la tenue des archives. Trois ou quatre chanoines y représentaient la vie intellectuelle locale et contribuaient à l'éducation basique des jeunes nobles, rôle que tenaient sans doute aussi les moines affectés à la gestion matérielle et spirituelle des prieurés castraux. Dans le tableau que dressent l'archéologue et l'historien de la civilisation médiévale, la diversité apporte des couleurs qu'ignorent les grandes lignes de l'évolution. À la fermeté du trait, il convient d'ajouter la variété des teintes et le chatoiement des cas particuliers. Un tel programme se trouve déjà bien rempli par les communications, à tous égards intéressantes, qui ont illustré ce colloque du Centre de Castellologie de Bourgogne à Bellecroix.

Michel BUR



Édité par le Centre de Castellologie de Bourgogne,  
château de Bellecroix, 20, chemin de Bellecroix, 71 150 Chagny.  
Centrecastellologiebourgogne@yahoo.fr  
<http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr/>

Infographie : H. Mouillebouche, Ch. Kraemer  
Relecture : Gilles Auloy

Dépôt légal : octobre 2012.  
Achevé d'imprimer sur presse numérique par :  
Copy-media, 23, rue Francisco Ferrer, 33 700 Merignac  
ISBN : 978-2-9532994-6-5